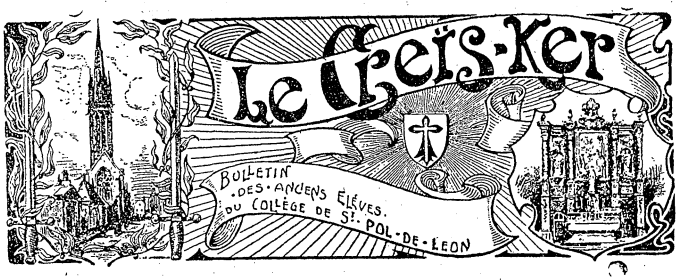
14e Année. — N° 128. JANVIER-FEVRIER 1930



L'IMAGIER

BIBLIOTHEQUE QUIMPER DIOCESAINE

Sa main sèche, allongée hors d'une large manche,
Il achève, excessif amoureux du détail.
La fine enluminure où des fleurs de corail
Eclosent sur l'azur d'une irréelle branche.

Et comme le soleil fait, sur la page blanche,
Jouer des reflets d'or au travers du vitrail,
L'artiste émerveillé, reprenant son travail
Avec plus de ferveur sur le vélin se penche.

Il tente d'égaler les rayons triomphants
Mais le pinceau se lasse entre ses doigts tremblants,
Et le vieil imagier rêve qu'un jour, peut-être,

Il pourra dans le ciel, en un beau parchemin,
Offrir à la Madone un livre d'heures peint
Avec ces reflets clairs tombant de la fenêtre..,

UN ANCIEN

Église catholique en Finistère

Document numérisé en 2017

1930

"LE CREISKER"

à ses Lecteurs

et Amis

En marge du Congrès de l'Enseignement Chrétien (Lyon : 5-8 Août 1929)

ARS

Trois cents supérieurs ou professeurs de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne se sont réunis cette année à Lyon, au début du mois d'août, pour y tenir leur Congrès traditionnel.

Les sujets qui y ont été abordés ont été traités de main de maître. Rapports et discussions ont passionné, à un haut degré, l'auditoire d'élite qui se pressait dans les salles de l'Institut des Chartreux. Chacun a pu rentrer chez soi, avec des idées neuves et précises sur la valeur d'un *Cours d'Apologétique*, sur la question de l'*autorité* et de la *liberté* dans l'éducation, sur l'enseignement des *Sciences Naturelles*, et enfin sur le *Scoutisme* au Collège.

Avant de s'éloigner de la belle et grande cité si riche en souvenirs historiques ou religieux et qui leur fut si accueillante, la plupart des Congressistes ont tenu à faire, en automobile, un pèlerinage à la petite paroisse d'Ars, située à une trentaine de kilomètres, au nord de Lyon.

La route qui y mène est fort agréable, tant qu'elle longe les rives de la Saône, parsemée, çà et là, d'îlots boisés auxquels sont amarrées des barques de pêche. Mais dès qu'on arrive à la hauteur du terrain marécageux des Dombes, le paysage prend un aspect assez morne. On



STATUE DU SAINT CURÉ D'ARS

Par André VERMAN, Grand Prix de Rome - Hors Concours
Modèle approuvé par S. S. Pie X

chemine, alors, à travers un plateau dénudé qu'animent seulement, là-bas, dans la direction de l'Ouest, les contreforts verdoyants et les sommets grisâtres des monts du Lyonnais et du Beaujolais.

A l'entrée même de la bourgade d'Ars, on passe devant

la gare du chemin de fer à voie étroite qui dessert la localité avec comme tête de ligne Villefranche-sur-Saône. N'était l'absence de haut clocher dominant la campagne environnante, on a l'impression d'arriver dans un village de « chez nous », comme Le Folgoët. Voici, en bordure de la grand'route, des maisons blanchies à la chaux, accotées les unes aux autres, par groupes de trois ou quatre, voici la poste et sa boîte aux lettres peinte en bleu, puis, à quelques pas, plus loin, des boutiques avec des étalages d'objets de piété. En face, sur un terre-plein, l'église et la basilique.

I. — *L'ancienne église.*

Etroitement serrés les uns contre les autres, dans la « torpédo » qui nous avait amenés à Ars, mes compagnons et moi nous n'avions échangé que de rares réflexions. Nous semblions transportés dans un monde de rêve ou plutôt nous nous sentions comme baignés par une atmosphère surnaturelle, surtout, au fur et à mesure que nous approchions du but de notre voyage. De temps à autre, nous parcourions du regard ce sol béni qu'avaient foulé les pieds du Saint Curé et l'image de ses traits si populaires se présentaient à nous, avec une véritable hantise. Qui donc pourrait oublier, une fois qu'il l'a bien examinée, cette physionomie douce et grave, ce visage sillonné de rides, émacié par les austérités, nimbé de longs cheveux blancs, cette bouche aimable s'entr'ouvrant pour le sourire qui gagnait les cœurs les plus froids, ces yeux profonds, éclairés d'une lumière tout intérieure et qui lisaient si avant dans les âmes ?...

La tête entre les mains, agenouillés sur des bancs ou des chaises rustiques, nous avons adoré Notre-Seigneur, présent dans le tabernacle du maître-autel, rendu nos devoirs à celui qui L'avait si fidèlement servi dans cette paroisse, pendant plus de quarante années (1818-1859), puis, discrètement, nous avons jeté un coup d'œil d'ensemble sur le sanctuaire, agrandi et embelli par le vénéré M. Vianney.

*
* *

L'église primitive se composait seulement d'une nef de vingt mètres de long sur cinq de large, et d'une petite

abside (1). Le Curé d'Ars estima que cette enceinte était trop étroite. Il fit construire, successivement, cinq chapelles latérales.

Une plaque commémorative, apposée à même le mur, rappelle aux visiteurs une pensée touchante de Pie X. Il avait exprimé le désir que l'on conservât, exactement, à la vieille église la même physionomie qu'au temps du Saint. Il paraît que, sauf quelques légères modifications, ce vœu a été respecté. Le mobilier, tout au moins, est resté le même.

*
* *

Si l'on commence la visite de l'intérieur, par le bas et à gauche, on rencontre, d'abord, la *Chapelle des Saints Anges*. M. Vianney y célébrait la messe aux fêtes de Saint Michel (29 septembre), et des Anges gardiens (2 octobre). Il y a souvent entendu les aveux des pénitents dans le confessionnal qui est en face de l'autel.

« Si ce n'était pas le grand dragon que tu as mis à la porte de ton église, lui dit un jour le démon, par la bouche d'une possédée, il y a longtemps que nous t'aurions ! » C'était une allusion évidente à la statue de Saint Michel.

*
* *

Quand on passe à la chapelle suivante, l'attention est attirée par la quantité de plaques de marbre et d'*ex-voto* de toute nature, qui tapissent les murailles ; une châsse vitrée, relativement récente, placée sous la table de l'autel et qui renferme la représentation en cire de *Sainte Philomène*, indique que c'était l'endroit réservé par le Curé d'Ars au culte de « sa chère petite sainte ».

Il s'agit d'une vierge-martyre, d'une enfant de 12 à 15 ans, qui vivait à la fin du Ier ou au début du IIe siècle de l'ère chrétienne. C'est de Mlle Pauline Jaricot, la fondatrice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, que M. Vianney reçut une relique de la Sainte. Il obtint par l'intercession de Sainte Philomène des guérisons si nombreuses et si éclatantes que son humilité s'en effraya et

(1) Cf. 1°) *Guide du Pèlerin d'Ars*, par Mgr H. Convert ;
2°) *Le Curé d'Ars, Saint J.-M.-B. Vianney*, par M. l'abbé Francis Trochu.

qu'il lui demanda, dans sa candeur, « d'aller faire ses miracles plus loin et de se contenter de guérir les âmes à Ars ».

*
* *

Tout auprès de la chapelle de Sainte Philomène se trouve la *chaire à prêcher*. Le Saint Curé y faisait la prière, en public, tous les soirs, après avoir entendu le dernier pénitent de la journée. Une fois, pendant qu'il récitait l'acte de charité, il entra en extase et « on le vit s'élever, peu à peu, jusqu'à ce que ses pieds fussent au-dessus de l'appui de la chaire ; son visage était transfiguré et entouré d'une auréole ».

C'est dans cette chaire que le Curé d'Ars a donné ses fameuses instructions contre le blasphème, la profanation du dimanche, la danse, sur les devoirs des parents envers leurs enfants, sur le jugement dernier... « Ses yeux lançaient alors des éclairs ».

Au bas de la chaire était le caveau dans lequel on descendit le corps du saint, le 16 août 1859. Il y reposa jusqu'au 17 juin 1904. Entre ces deux dates extrêmes, des milliers et des milliers de pèlerins sont venus baiser la dalle funéraire.

*
* *

La *chapelle de Saint Jean-Baptiste* est à proximité.

« Si l'on savait ce qui s'est passé dans cette chapelle, disait un jour M. Vianney, on n'oserait pas y mettre les pieds. »

C'est le coin le plus vénérable de l'église. C'est là que confessait, habituellement, le Saint Curé. « Il lisait dans les consciences et révélait à ses pénitents les péchés qu'ils oubliaient ou dont ils avaient résolu de ne pas faire l'aveu. »

On conserve, dans cette chapelle, l'ancien maître-autel de la vieille église. C'est à cet autel que le Saint *voyait* Notre-Seigneur sous les espèces eucharistiques.

*
* *

Prenons, maintenant, *sur notre droite*, et entrons dans la *sacristie* où la Sainte Vierge apparut deux fois au Curé d'Ars.

Dès qu'on franchit le seuil de cette pièce minuscu. aperçoit le confessionnal dont se servait le Saint p entendre les confessions des femmes infirmes et des hom mes ; puis, la crédence sur laquelle, pendant 12 ans environ, il écrivit les sermons qu'il composait pour les dimanches et fêtes. C'est sur cette crédence aussi qu'il signait, après sa messe, les images et les livres que l'on désirait emporter en souvenir du pèlerinage et qu'il bénissait les objets de piété qu'on y avait déposés.

*
* *

Au sortir de la sacristie, on pénètre dans la *chapelle de la Sainte Vierge*, où eurent lieu deux apparitions de Marie, l'une à un franc-maçon qui se convertit sur-le-champ, l'autre à M. Vianney lui-même.

Quand il eut établi la Confrérie du Rosaire, le Saint Curé décida qu'il y aurait autour de son église, le premier dimanche de chaque mois, une procession organisée en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

Après leur confession, il envoyait les pécheurs remercier leur divine Médiatrice dans la chapelle qui lui était dédiée ; il était persuadé qu'ils ne s'étaient réconciliés avec Jésus que par Marie.

*
* *

Entre la chapelle de la Sainte Vierge et celle de l'*Ecce Homo* se dresse la *stalle des catéchismes*. Le Saint y fit le catéchisme aux pèlerins, pendant les quinze dernières années de sa vie, tous les jours, le dimanche excepté, de onze heures à midi.

Dans cette humble stalle a passé la France tout entière pour ainsi dire ; elle a vu se presser autour d'elle des gens de toutes conditions, des pauvres et des riches, des justes et des pécheurs, des croyants et des incrédules, de simples fidèles, des évêques, des savants, des littérateurs, des hommes d'Etat. Tous s'en allaient, avec des pensées de repentir, d'amour de Dieu, de foi et de confiance.

*
* *

Les dessins et plans de l'autel et du confessionnal actuels de la *chapelle de l'Ecce Homo*, qui fait suite à celle de la *Sainte Vierge*, ont été soumis à l'approbation de

M. Vianney, mais ils n'ont été mis à exécution qu'après sa mort.

Connaissant l'impression salutaire que fait sur les pécheurs qui la méditent la Passion du Sauveur, le Saint éleva dans son église une chapelle en l'honneur du mystère de la Rédemption : son intention était surtout d'offrir à ses pénitents le plus touchant des motifs de contrition. Une statue de grandeur naturelle de Jésus flagellé, couvert de plaies, couronné d'épines, saisissait l'âme, dès l'entrée, et frappait le regard des plus indifférents, tandis qu'un groupe en pierre de la Vierge des douleurs tenant son divin Fils sur ses genoux leur montrait, dans le langage le plus expressif, quelles sont les cruelles conséquences du péché : c'est ce qui a fait, parfois, donner à la chapelle de l'*Ecce Homo* le nom de chapelle de *Notre-Dame de la Pitié*.

« Dire quelles scènes se sont passées là entre Jésus-Christ et les âmes, ce qui s'y est accompli de sacrifices héroïques, rompu de liens criminels, formé de résolutions magnifiques », en un mot, opéré de conversions, « est impossible ».

II. — *La nouvelle église.*

La nouvelle église continue directement l'ancienne. Il faut avouer que, de prime abord, c'est d'un effet assez étrange. La séparation complète ou presque complète n'eût-elle pas été préférable ? Il est permis de se le demander. On a tout de même exagéré en prétendant que « la basilique d'Ars était *le crime* de l'architecte, M. Bossan, cemme celle de Fourvière était son chef-d'œuvre. »

Ce qu'il y a de plus émouvant dans cette basilique, c'est la *chapelle de la Châsse* où repose le corps du Saint Curé. On parcourt aussi avec intérêt les peintures murales d'un artiste lyonnais, M. Borel. Elles reproduisent les principales scènes de la vie de M. Vianney.

III. — *L'ancien presbytère.*

Pour achever de s'édifier au contact d'une éminente sainteté, le pèlerin doit visiter le presbytère de M. Vianney, séparé de l'ancienne église par une petite cour de douze mètres de long sur quatre de large.

*
* *

A droite, au rez-de-chaussée, se trouve une pièce qui était, à la fois, la *cuisine* et la *salle à manger* du Curé d'Ars.

C'est dans la petite marmite de fonte exposée, là, sur une table, qu'il faisait cuire des pommes de terre qui lui suffisaient, amplement, pour la semaine, puisqu'à la fin elles se couvraient de moisissure.

Après deux ou trois jours de jeûne absolu, il s'accordait, à midi, le luxe de trois « *mate-faim* », fabriqués avec de la farine délayée dans de l'eau. Il les faisait frire, lui-même, dans la poêle accrochée, aujourd'hui, à un clou de la cheminée.

Il ne mangeait, ordinairement, que les croûtes infectes qu'il achetait aux pauvres et qui avaient traîné dans leurs besaces : il en avait, toujours, une réserve dans la corbeille qui se voit à côté de la marmite aux pommes de terre.

Dans la salle à manger, on remarque encore le lit qui « fut brûlé par le démon », au dire de M. Vianney lui-même ; un autre lit informe, d'une simplicité rudimentaire ; les deux cercueils où le corps du Saint a reposé, pendant 43 ans ; l'exposition en bronze qui surmontait, autrefois, le tabernacle du maître-autel.

*
* *

La *chambre à coucher* est à gauche, quand on est arrivé sur le palier. Elle est dans le même état qu'au moment de la mort du Saint Curé et tout y garde la même disposition, lit, table, chaises, petite bibliothèque.

Cette chambre a été le théâtre des obsessions du démon, des macérations du Saint et de plusieurs visions surnaturelles. « La Très Sainte Vierge, Sainte Philomène et moi, nous nous connaissons bien », avouait un jour M. Vianney.

*
* *

La *chambre des reliques* est de l'autre côté de l'escalier et sur le même palier que la chambre à coucher.

On y voit, dûment étiquetés, des aubes, des chasubles, des rabats, des chapeaux, des souliers que le Saint a portés ; sous une vitrine, on aperçoit aussi des cilices de crin et des ceintures de fer garnies de pointes qu'il confectionnait lui-même ; voici un flacon de son sang encore

liquide ; plus loin, son camail de chanoine de Belley qu'il revêtit une seule fois et, enfin, la croix de la légion d'honneur que lui décerna Napoléon III.

C'est une heureuse idée, vraiment, que l'on a eue de conserver ainsi à la vénération des fidèles tant de reliques précieuses qui retracent, avec éloquence, la vie et les vertus héroïques du Saint Curé d'Ars. Pour ceux qui ont visité « *les Buissonnets* » de Lisieux, un rapprochement s'impose de lui-même à leur esprit. Comment n'être pas remué, jusqu'au fond de l'âme, en contemplant des objets qu'ont touchés un Saint et une Sainte qui ont été nos contemporains ?

*
* *

Avant de quitter définitivement ces lieux impressionnants où plane, plus vivant que jamais, le souvenir de M. Vianney, nous sommes retournés, mes compagnons et moi, réciter une dernière prière dans sa vieille église et auprès de son tombeau. Nous lui avons recommandé, avec toute la ferveur dont nous étions capables, tous ceux que nous aimons, les enfants qui nous sont confiés et, très spécialement, les futurs prêtres. Puissions-nous, « à son exemple et par son intercession, les gagner au Christ et parvenir avec eux à la gloire éternelle ! » Amen.

E. M.

LES SOUTIENS DES VERTUS CHRÉTIENNES

Mon cher ami,

Dans la lettre que tu m'as écrite tout dernièrement, tu me disais : « Les portes du collège viennent de s'ouvrir devant moi. Libre ! Enfin ! Je suis libre ! De cette liberté je suis fier, et pourtant, malgré ma joie, je sens une crainte m'envahir, celle de manquer ma vie. »

« J'ai lu, ajoutais-tu, dans la préface qu'a écrite H. Bordeaux pour son roman, La Peur de vivre, *le passage où il rappelle l'un des épisodes du voyage de Dante aux enfers : il est question de « ceux qui ne se sont affirmés ni dans le bien, ni dans le mal ». « Ni vertueux, ni vicieux, ajoute-t-il, on ignore ce qu'ils furent. Ternes, flasques et mous, ils n'ont pas laissé le souvenir d'une personnalité, ils ont à peine vécu ; ils ont eu peur de vivre... » Et tu continuais : « Au moment où je vais me lancer dans la vie, ces paroles me reviennent à l'esprit, et cette question se pose à moi plus obsédante que jamais : « Que ferai-je de cette vie ? » Trois voies me sont ouvertes : celle de « ceux qui n'ont pas laissé le souvenir d'une personnalité », celle de « ceux qui ont laissé après eux un souvenir, mais qui furent « vicieux », et enfin, celle de « ceux qui se sont affirmés dans le bien ». Ton choix est fait, me disais-tu encore, et tu t'écriais : « Non, je n'ai pas peur de vivre, et je veux faire servir mon intelligence à la rénovation chrétienne de mon pays... »*

Tu es donc décidé, mon cher ami, à faire quelque chose de ta vie et à travailler pour que « le règne de Dieu arrive ». Malgré la résolution que tu as prise, sans arrière pensée et avec une grande fermeté, j'ai cru remarquer, par quelques sous-entendus de ta lettre, que tu craignais de ne pouvoir aller jusqu'au bout du programme que tu t'es tracé et que tu ne savais à quelles sources puiser pour régénérer tes énergies affaiblies. C'est cette crainte que je voudrais dissiper dans ton cœur, ce sont ces sources vivifiantes que je voudrais te faire connaître, après t'avoir indiqué contre quels ennemis doivent se porter dès maintenant tous tes efforts. Et pour atteindre

mon but, je veux te donner à méditer les quelques paroles que m'adressait un de mes anciens maîtres, avant que, moi aussi enthousiaste comme toi, je me lance dans la vie du monde.

« Il me disait, ce maître : « Source de vérité où se puisent nos premières conceptions sociales, notre catholicisme est plus encore un fleuve de vie où se renouvellent sans cesse nos énergies religieuses...

« Malheur au chrétien dans l'existence duquel l'Evangile ne s'épanouit pas en initiative de dévouement !... C'est le scandale de notre siècle que la stérilité de nos doctrines en tant de croyants où elles ne sont plus qu'une formule incomprise, une lettre morte, insouciants qu'ils sont de transformer par leur effort le monde dont ils devraient être le ferment...

« Dieu vous garde de donner aux incrédules ce sujet de blasphème, et à l'Eglise cette faiblesse douloureuse d'un chrétien négateur de son idéal, et dont la vie égoïste est un démenti à sa foi !...

« Craindre pour vous ce danger, c'est paraître vous connaître bien peu. Vous vous sentez au cœur une telle passion de générosité chrétienne que vous ne pouvez pas croire qu'elle puisse mourir, ou simplement s'affaiblir, et qu'on vous attristerait en doutant qu'elle ne soit éternelle...

« La vie viendra cependant, et les désillusions, et l'expérience morose, et avec elles le refroidissement de l'âme, le ralentissement du cœur. On ne garde pas toujours ce fond de vigueur et d'optimisme d'où jaillissait spontanément l'élan facile des premiers jours. On perd, peu à peu, à mesure qu'on avance dans la vie, qu'on la connaît mieux avec ses bassesses et ses hontes, cet enthousiasme heureux qui est l'efflorescence naturelle de votre âge, enthousiasme fait de la sève riche qui monte, de la joie du printemps qui s'épanouit, de l'idéal qui se lève en clartés radieuses sur l'âme frémissante, de l'ivresse des grands apostolats entrevus, et des sacrifices généreux auxquels on se donne, tout passionné, à l'aube de sa vie...

« Mais on ne va pas loin, quand on n'a que cette poésie de ses dix-huit ans pour tenir chaud au cœur ! Elle est vouée, hélas ! cette poésie, à se flétrir dans le rude prosaïsme de vos ingrats labeurs. Votre dévouement qui veut vivre, réclame des forces plus inaltérables que celles de votre première jeunesse, laquelle déjà meurt un peu cha-

que jour. Et votre activité qui veut grandir, demande qu'on la délivre des dernières défaillances qui paralysent son extension, peut-être annihilent son action, du moins compromettent son œuvre à venir...

« Car les obstacles les plus redoutables au progrès religieux ne sont pas ceux qui se rencontrent au dehors, dans la résistance des partis intéressés à le combattre, mais ceux du dedans, qui font le défaut de vigueur de l'ouvrier. Il y a en chacun de nous des adversaires qui sont toutes nos misères d'âme par lesquelles est appauvri notre rayonnement au dehors. Il y a les faiblesses de l'homme privé qui sont, pour l'œuvre publique, un affaiblissement et un péril. Ces causes d'anémie, ces germes de mort, c'est l'heure de les combattre, à votre âge, âge décisif, où l'on tient sa vie en mains, où l'on peut encore la refaire, se refaire soi-même, se dégager de toute entrave, agrandir son être moral, et porter à leur maximum de développement ses puissances de bien...

Voilà à peu près, mon cher ami, ce que me disait ce maître. Ces paroles m'ont fait du bien et il m'a parfois suffi de me les rappeler dans les périodes de découragement que j'ai eues à traverser, pour me sentir réconforté. Je prie Dieu, de tout mon cœur, de faire qu'elles aient sur toi une action aussi bienfaisante et salutaire.

Ton ami tout dévoué en Notre-Seigneur,

LABC.

(D'après « Le Rayon »).

LA VIE AU COLLÈGE

La Rentrée

Bonne dans l'ensemble! Les nouveaux ont comblé les vides laissés par les partants. Il a fallu dédoubler la première et la troisième, ainsi que la cinquième. La seconde et la quatrième ont moins d'élèves, mais suffisamment pour ne pas permettre aux professeurs la journée de huit heures ou la semaine anglaise.

Le Personnel Enseignant

Supérieur: M. le chanoine *Edouard Mesguen.*
Économe: M. l'Abbé *Auffret.*

*
* *

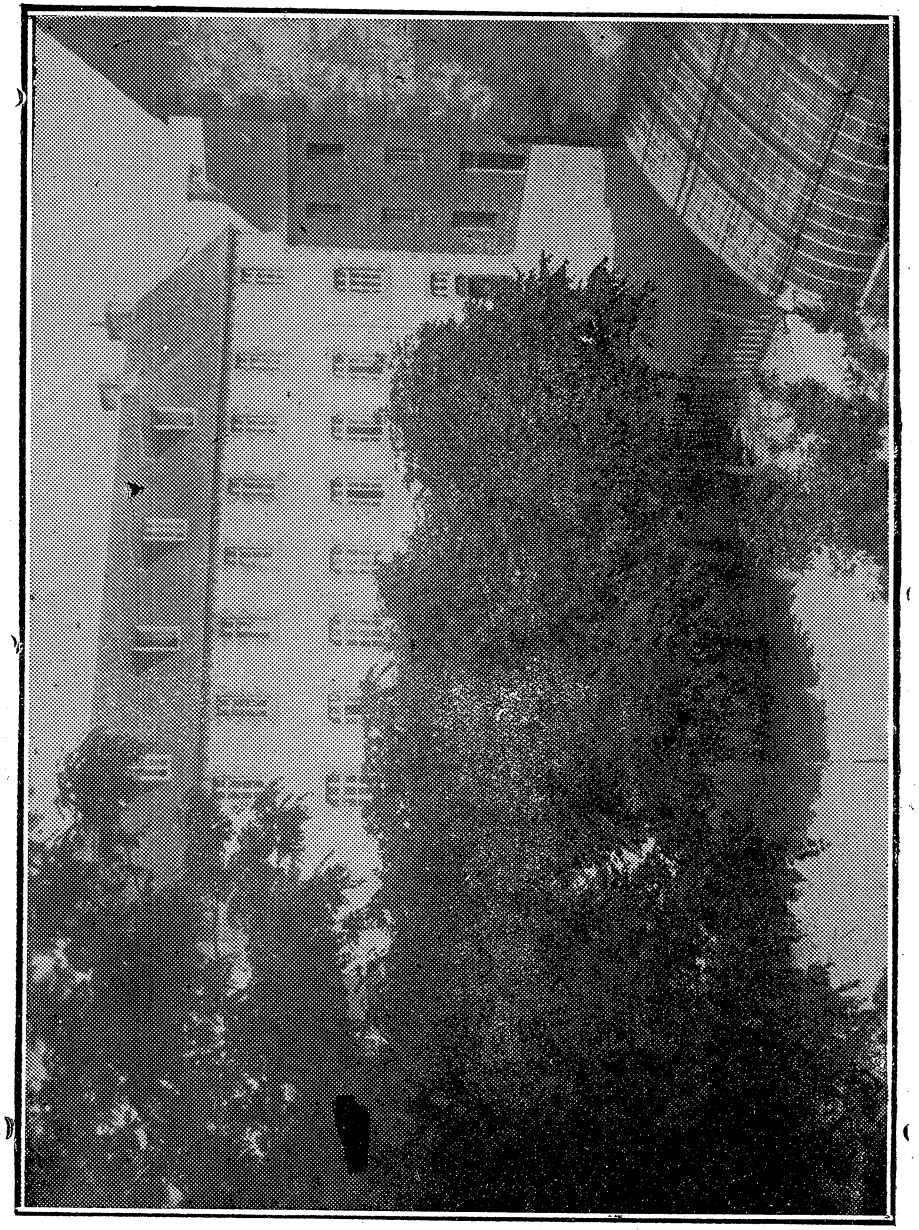
Philosophie: M. l'abbé *Jacq.*
1re Blanche: M. l'abbé *Madec.*
1re Rouge: M. l'abbé *Galès.*
2e: M. l'abbé *Hervé Tanguy.*
3e Blanche: M. l'abbé *Autret.*
3e Rouge: M. l'abbé *Mével.*
4e: M. l'abbé *Guiriec.*
5e Blanche: M. l'abbé *Riou.*
5e Rouge: M l'abbé *Francis Tanguy.*
6e Blanche / 6e Rouge..... } M. l'abbé *Paul Corre.*
7e: Mlle *Duot.*
8e et 9e: Mlle *Gayouer*
Dessin: M. l'abbé *Golias.*
Histoire et Géographie: M. l'abbé *Leroux.*
Sciences mathématiques: MM. les abbés *Abily*, et *Mazéas.*
Sciences physiques: M. l'abbé *Nicolas; M. Ollivier.*
Sciences naturelles: M. l'abbé *Mazéas.*
Anglais: M. l'abbé *Rolland; M. Ollivier.*
Musique: M. l'abbé *Saccadas.*

*
* *

Surveillance: MM. les abbés *Jean Corre, Calvez, Messager, Taniou, Le Boulch.*

LES DIGNITAIRES

Sacristains: *Guillaume Quéguiner*, de Ploujean; *Théodore Le Gélébart*, de Lambézellec.



La cour des Petits. Les dortoirs.

Cérémoniaire : *François Pouliquen*, de Landivisiau.
Réglementaire : *Olivier Mesguen*, de Sainte-Sève.
Président de dortoir : *Joseph Quéau*, de Plouvorn.
Maître de chœur : *Louis Fouillard*, de Landivisiau.
Edile : *Pierre Michel*, de Morlaix.

LES ENFANTS DE CHŒUR

Thuriféraire : *Paul Aubé*, de Morlaix.

Acolytes, Céroféraires : *Louis Manach*, de Landivisiau ; *Francis Larvor*, de Brest ; *Pierre Guivarch*, de Landivisiau ; *François Moysan*, de Saint-Pol ; *René Raoul*, de Morlaix ; *François Jolivet*.

SAMEDI 8 - DIMANCHE 9 FÉVRIER

FÊTE DU COLLÈGE

qui sera célébrée cette année

Les Samedi 8 et Dimanche 9 Février

(Dimanche qui précède la Septuagésime).

En voici le Programme :

Samedi 8, à 16 heures 30 :

SÉANCE RÉCRÉATIVE

réservée aux élèves et au personnel de l'Institution.

Dimanche 9, à 6 heures 30 :

MESSE DE COMMUNION AVEC CHANTS

A 9 heures,

GRAND'MESSE SOLENNELLE

(Office du Ve dimanche après l'Epiphanie)

chantée par M. l'abbé LE SANN, curé-doyen de Lanmeur.

Sermon de Circonstance

M. l'abbé LE PAPE, curé-doyen de Saint-Thégonnec, ancien sous-principal au Collège.

A 14 heures,

VÊPRES SOLENNELLES

A 16 HEURES TRÈS PRÉCISES,
dans la salle des Fêtes de l'Institution

Grande Représentation Théâtrale

offerte par la Troupe du Collège et réservée aux familles.

AU PROGRAMME

LE DRAPEAU DU "PREMIER GRENADIERS"

Drame patriotique en 3 actes par Richer.

Entr'actes : **MONOLOGUES et CHANTS DIVERS**

A l'issue de la séance récréative, **vers 18 heures 30**
A la Chapelle du CREISKER,

Salut Solennel du Très Saint Sacrement

Chant de la *Cantate à Notre-Dame-du-Creisker*
(Cantique du P. Berthelon).

LA VIE INTELLECTUELLE

LES BACCALAURÉATS
(Sessions de Juillet et d'Octobre 1929)

RÉSULTATS DÉFINITIFS

IIe PARTIE

PHILOSOPHIE (13 *présentés*, 12 *reçus*).

Académie de Rennes.

1 Louis Bellec, de Taulé.
2 Edouard Combot, de Landivisiau.
3 Guy de Lansalut, de Taulé.
4 Paul Le Bigot, de Saint-Pol-de-Léon (mention assez bien).
5 Armand Lautrou, de Camaret.
6 André Pailler ,de Henvic.
7 Jean Pailler, de Henvic.
8 François de Quatrebarbes, de Saint-Pol-de-Léon.
9 Jules Taniou, du Conquet (mention assez bien).
10 Yves Tournellec, du Releçq-Kerhuon.

Académie de Paris.

11 Louis Balanant, de Saint-Pol-de-Léon.

Académie de Grenoble.

12 Jean-Louis Coïc, de Guilvinec.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES (5 *présentés*, 5 *reçus*).

Académie de Rennes.

1 Robert Buors ,de Saint-Pol-de-Léon (mention assez bien).
2 Yves Michel, de Morlaix.
3 René Morvan, de Saint-Marc.

Académie de Paris.

4 Nicolas Lebedeff, de Paris.
5 Alphonse Nguyen Van Tât, de Vinh-Long (Cochinchine) (mention assez bien).

Ire PARTIE

SECTION A. — LATIN-GREC

Ancien programme (8 *présentés*, 7 *reçus*).

1 Antoine Cadiou ,de Landivisiau.
2 Jean Chapel, de Saint-Pol-de-Léon.
3 Yves Guillou, de Guiclan.
4 Yves Guivarc'h, de Plouvorn.
5 François Hélary, de Scrignac.
6 Lionel Heuzé, de Morlaix.
7 Louis Lintanf, de Morlaix.

SECTION C. — LATIN-SCIENCES.

Ancien programme (7 *présentés*, 7 *reçus*).

8 Louis Bellec, de Commana.
9 Alain Cazoulat, de Locquénolé.
10 Louis Fouillard, de Landivisiau.

11 Gaël du Halgoët, de Saint-Pol-de-Léon.
12 Olivier Le Guern, de Plouigneau.
13 Pierre Manchec, de Morlaix.
14 Louis Picart, de Sizun (mention assez bien).

SECTION A

Nouveau programme (20 *présentés*, 11 *reçus et* 3 *admissibles*

15 André Chapel, de Saint-Pol-de-Léon.
16 Jean Congar, de Landivisiau.
17 Joseph Guyader, de Landerneau.
18 Jean Le Joliff, de Moustoir.
19 Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.
20 Yves Péron, de Plouézoc'h.
21 Louis Quéau, de Plouvorn.
22 Guillaume Quéguiner, de Ploujean.
23 Jean Rannou, de Plounéour-Ménez.
24 Adrien Rolland, de Santec.
25 Aimé Sizun, de Saint-Sauveur (mention assez bien).

Admissibles

26 Henri Berre, de Plouigneau.
27 Joseph Galès, de Lannilis.
28 Paul Meillard, de Camaret.

SECTION A

Nouveau programme (3 *présentés*, 3 *reçus*)

29 Robert Derrien, de Quimper.
30 Georges Le Hire, de Morlaix.
31 Jean de Lannurien, de Versailles.

A QUI LES MÉDAILLES ?

Désireux de favoriser l'étude de l'anglais parmi les Élèves de l'Institution N. D. du Creisker, M. Arthur Burns que nos lecteurs désormais connaissent bien, a fait savoir à M. le Supérieur et à M. Rolland qu'il offrait cette année, aux meilleurs élèves en anglais, quatre médailles :

Une en or *(gold)*
Une en vermeil *(gold-filled)*
Une en argent *(silver)*
Une en bronze *(bronze)*

Nous sommes très touchés de ces nouvelles marques de sympathie qui nous viennent de la lointaine Amérique et prions M. Burns d'agréer l'expression émue et très sincère de notre respectueuse et vive gratitude.

HURRAH FOR UNITED STATES!

Petit Palmarès du Premier Trimestre

Tableau d'Honneur

PHILOSOPHIE.

Octobre. — Mesguen, Quéguiner, Congar, Quéau, Cadiou, Manchec, Guyader, Lintanf.
Novembre. — Mesguen, Quéguiner, Quéau, Guyader, Chapel, Manchec, Le Guern.
Décembre. — Quéguiner, Le Guern, Mesguen, Quéau, Guyader, Congar.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

Octobre. — Péron, Rolland, Sizun, Cazoulat, Bellec.
Novembre. — Péron, Rolland, Sizun, Cazoulat, Rannou, Bellec.
Décembre. — Péron, Rolland, Sizun.

PREMIÈRE BLANCHE.

Octobre. — Feutren, Abgrall, Pouliquen, Michel, Nguyen, Caroff, Gélébart, F. Berre.
Novembre. — Feutren, Kerscaven, H. Berre, Sévère, Pouliquen, Abgrall, Caroff.
Décembre. — Abgrall, Pouliquen, Feutren.

PREMIÈRE ROUGE.

Octobre. — Rolland, Cloâtre, A. Bellec, Sévéléder, Corderoch, Nicol.
Novembre. — Rolland, Cloâtre, Sévéléder, Nicol.
Décembre. — Rolland, Cloâtre, Sévéléder, Salinoc, Corderoch.

SECONDE.

Octobre. — Bihan, Proust, Ménez.
Novembre. — Proust, Aubry, Bihan.
Décembre. — Aubry, Proust, Diraison, Le Bihan.

TROISIÈME BLANCHE.

Octobre. — Prigent, Riou, Y. Kerjean, Manach.
Novembre. — Riou, Y. Kerjean, Prigent, Le Roux.
Décembre. — Riou, Y. Kerjean, Prigent, Le Roux.

TROISIÈME ROUGE.

Octobre. — Quéméneur, Rolland, Quéré.
Novembre. — Quéméneur, Rolland, Quéré, Guivarch, Le Masle, Guével, L. Caill, Caroff, Autret.
Décembre. — Rolland, Quéméneur, Quéré, Le Masle, Autret, Créac'h, L. Caill.

QUATRIÈME.

Octobre. — Guichoux, Le Jouis, Le Denn, Aubé, Bécam, Bellec, Seité, Coulogner, Moulin, Quéméneur, Autret, Charles.
Novembre. — Guichoux, Bellec, Le Denn, Coulogner, Tembouret, Aubé, Charles, Autret.

Décembre. — Guichoux, Bellec, Aubé, Tembouret, Talabardon, Quéméneur, Le Denn, Autret, Charles, Seité, Coulogner.

CINQUIÈME BLANCHE.

Octobre. — J.-Y. Guivarc'h.
Novembre. — J.-Y. Guivarc'h.
Décembre. — Néant.

CINQUIÈME ROUGE.

Octobre. — Daniélou, Larvor, Salinoc, Rogé, Kerdilès, Guével. Mahé, Herry.
Novembre. — Daniélou, Larvor, Salinoc, Keromnès, Kerdilès, Quéméneur, Herry, F. Guillou, Rogé.
Décembre. — Daniélou, Larvor, Kerdilès, Keromnès, Salinoc, F. Guillou.

SIXIÈME BLANCHE.

Octobre. — Le Floc'h, J. Corre, Moulin, Ollivier, David, Trividic, Cadiou, Le Boulch, Grall, Lyvolant, Guiriec, Queff.
Novembre. — Le Floc'h, David, Queff, Guiriec, Le Boulch, Moulin, Trividic, Normand, Rohel, Grall, Lyvolant.
Décembre. — Ollivier, Le Floc'h, David, J. Corre, Burel, Queff, Trividic, Cadiou, Lyvolant, Le Duff.

SIXIÈME ROUGE.

Octobre. — Raoul, Cabioch, Charles, Ménez, Moguen, Rogé, Le Bihan.
Novembre. — Moguen, Charles, Raoul, Berric, Ménez, Nicol, Le Bihan, Bellec, Rogé.
Décembre. — Moguen, Charles, Boulc'h, Cabioch, Rogé, Ménez.

SEPTIÈME.

Octobre. — Dides, Combot, Guéguen, J. Quéré, L. Quéré, Loaëc, Normand, Taldir, Desbordes.
Novembre. — Dides, Guéguen, Combot, Pleyber, Quéré, Taldir, Penn, Desbordes, Normand.
Décembre. — Guéguen, Combot, Normand, Guennec, Quéré, Taldir.

II. Places de Compositions

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Apologétique. — 1. Guyader; 2. Quéau; 3. Péron.
Philosophie. — 1. Quéguiner; 2. Heuzé; 3. Congar.
Anglais. — 1. Le Guern; 2. Sizun; 3. Mesguen.
Histoire. — 1. Le Joliff; 2. J. Chapel; 3. Quéguiner.
Géographie. — 1. Le Joliff; 2. Sizun; 3. Mesguen.
Physique et Chimie. — 1. Le Guern; 2. Quéau; 3. Quéguiner.
Sciences naturelles. — 1. Péron; 2. Heuzé; 3. Quéguiner.
Examen. — 1. A. Chapel; 2. Quéau; 3. Mesguen.

CLASSE DE MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

Algèbre. — 1. Péron; 2 Rolland; 3. Bellec.
Mécanique. — 1. Péron; 2. Du Halgoët; 3. Sizun.
Physique. — 1. Péron; 2. Sizun; 3. Cazoulat.

Chimie. — 1. Sizun; 2. Péron; 3. Du Halgoët.
Examen. — 1. Péron; 2. Sizun; 3. Rannou.

CLASSE DE PREMIERE BLANCHE

Composition Française. — 1. Caroff; 2. Guiriec; 3. Sévère.
Version latine. — 1. Abgrall; 2. Caroff; 3. Feutren.
Version latine. — 1. Sévère; 2. Feutren; 3. Guiriec.
Thème latin. — 1. Caroff; 2. Guiriec; 3. Feutren.
Version grecque. — 1. Feutren; 2. Gélébart; 3. Caroff.
Thème grec. — 1. Sévère; 2. Caroff; 3. Guiriec.
Apologétique. — 1. Feutren; 2. Caroff; 3. H. Berre.
Histoire littéraire. — 1. H. Berre; 2. Feutren; 3. Sévère.
Histoire. — 1. Feutren; 2. Caroff; 3. F. Berre.
Géographie. — 1. Feutren; 2. Caroff; 3. Bodeur.
Anglais. — 1. Abgrall; 2. Feutren; 3. Guiriec.
Algèbre. — 1. Abgrall; 2. H. Berre; 3. Caroff.
Géométrie. — 1. Sévère; 2. Feutren; 3. Gélébart.
Physique. — 1. Gélébart; 2. Abgrall; 3. Feutren.
Chimie. — 1. Feutren; 2. F. Berre; 3. Caroff.
Examen. — 1. Feutren; 2. Sévère; 3. Caroff et Pouliquen.
EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *Feutren; 2. Sévère; 3. Caroff.*

CLASSE DE PREMIERE ROUGE

Composition française. — 1. Rolland ; 2. Sévéléder ; 3. Nicol.
Version latine. — 1. Sévéléder; 2. Le Bihan; 3. Rolland.
Thème latin. — 1. Rolland; 2. Cloâtre; 3. Hémon.
Version grecque. — 1. Sévéléder; 2. A. Bellec; 3. Nicol.
Thème grec. — 1. Cloâtre; 2. Hémon; 3. Rolland.
Apologétique. — 1. Rolland; 2. Corderoch; 3. Cloâtre.
Histoire littéraire. — 1. Rolland; 2. Nicol; 3. A. Bellec.
Histoire. — 1. Merret; 2. Nicol; 3. Corderoch.
Géographie. — 1. Nicol; 2. Merret; 3. Sévéléder.
Anglais. — 1. Nicol; 2. Cloâtre; 3. Rolland.
Algèbre. — 1. Nicol; 2. Rolland; 3. Salénac.
Géométrie. — 1. Rolland; 2. Le Bihan; 3. Sévéléder.
Physique. — 1. Rolland; 2. Nicol; 3. Merret.
Chimie. — 1. Rolland; 2. Sévéléder; 3. A. Bellec.
Version grecque. — 1. Rolland; 2. Sévéléder; 3. Merret.
Dissertation française. — 1. Nicol; 2. Le Bihan; 3. Rolland.
Dissertation française — 1. Hémon; 2. Corderoch; 3. Rolland.
Version latine. — 1. Rolland ; 2. Nicol ; 3. Ponty.
Examen. — 1. Rolland ; 2. Nicol ; 3. Cloâtre et Sévéléder.
EXCELLENCE (rang en classe). — 1. *Rolland ; 2. Nicol ; 3. Cloâtre.*

CLASSE DE SECONDE

Composition française. — 1. Moreau; 2. Grall; 3. Proust.
Version latine. — 1. Thébaud; 2. Proust; 3. Bihan.
Thème latin. — 1. Cornily; 2. Bihan; 3. Proust.
Version grecque. — 1. Bihan; 2. Diraison; 3. Goulard.
Thème grec. — 1. Bihan; 2. Cornily; 3. Proust.
Anglais. — 1. Bihan; 2. Proust; 3. Goulard.
Littérature française. — 1. Proust; 2. Lautrou; 3. Le Reste.

Littérature latine. — 1. Grall; 2. Thébaud; 3. Bihan.
Apologétique. — 1. Grall; 2. Proust; 3. Larher.
Histoire. — 1. Proust ; 2. Goulard ; 3. Grall.
Geographie. — 1. Bihan; 2. Diraison; 3. Grall.
Dessin. — 1. Loaëc; 2. Galès; 3. Breton.
Algèbre. — 1. Aubry ; 2. Diraison ; 3. Ménez.
Géométrie. — 1. R. Picart; 2. Bertévas; 3. Aubry.
Physique et Chimie. — 1. Aubry; 2. Diraison; 3. Cornily.
Examen. — 1. Bihan; 2. Goulard; 3. Diraison.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *Bihan;* 2. *Diraison;* 3. *Proust.*

CLASSE DE TROISIEME BLANCHE

Narration. — 1. Manach ; 2. Prigent ; 3. Aubry.
Version latine. — 1. Prigent; 2. Le Gaillard; 3. Riou.
Thème latin. — 1. Prigent; 2. Le Roux; 3. Riou.
Version grecque. — 1. Prigent; 2. Riou; 3. Manach.
Thème grec. — 1. Prigent; 2. Riou; 3. Le Roux.
Narration. — 1. Gélébart; 2. Prigent; 3. Le Bihan.
Anglais. — 1. Prigent; 2. Le Roux; 3. Riou.
Sciences. — 1. Chapalain; 2. Sibiril; 3. Riou.
Doctrine catholique. — 1. Riou; 2. Y. Kerjean; 3. Manach.
Version latine. — 1. Prigent; 2. Gélébart; 3. Riou.
Doctrine catholique. — 1. Riou; 2. Madec; 3. Prigent.
Version grecque. — 1. Riou; 2. Gargadennec; 3. Prigent.
Littérature française. — 1. Prigent; 2. Riou; 3. Manach.
Littérature grecque. — 1. Prigent; 2. Riou; 3. Manach.
Histoire. — 1. Prigent; 2. Riou; 3. Y. Kerjean.
Géographie. — 1. Prigent; 2. Manach; 3. Y. Kerjean.
Récitation. — 1. Le Roux; 2. Riou; 3. Le Part.
Doctrine catholique. — 1. Riou; 2. Sibiril; 3. Prigent.
Examen. — 1. Prigent; 2. Riou; 3. Manach.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *Riou;* 2. *Prigent;* 3. *Manach.*

CLASSE DE TROISIEME ROUGE

Narration — 1. Quéméneur; 2. Créac'h; 3. Morvan.
Version latine. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h; 3. Quéméneur.
Thème latin. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h; 3. Quéméneur.
Version grecque. — 1. Guivarc'h; 2. Rolland; 3. Quéré.
Thème grec. — 1. Rolland; 2. Quéméneur; 3. Guivarc'h.
Composition française. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h; 3. Créac'h.
Littérature française. — 1. Quéméneur; 2. Quéré; Rolland (ex æquo).
Version latine. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h; 3. Quéméneur.
Histoire ecclésiastique — 1. Guivarc'h ; 2. Quéméneur ; 3. Quéré.
Version grecque. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h; 3. Autret.
Anglais. — 1. Quéméneur; 2. Le Jouis; 3. Guével.
Sciences. — 1. Rolland; 2. Auffret; 3. Riouallec.
Littérature grecque. — 1. Guivarc'h; 2. Quéméneur; 3. Rolland.
Histoire. — 1. Quéré; 2. Quéméneur; 3. Créac'h.
Géographie. — 1. Quéré; 2. Quéméneur; 3. Autret.
Doctrine catholique. — 1. Quéméneur; 2. Guivarc'h; 3. Quéré.

Récitation. — 1. Guivarc'h; 2. Rolland; Quéré (ex æquo).
Examen. — 1. Rolland; 2. Quéméneur; 3. Guivarc'h.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *Rolland;* 2. *Quéméneur;* 3. *Guivarc'h.*

CLASSE DE QUATRIEME

Narration. — 1. Aubé; 2. Autret; 3. Gestin.
Version grecque. — 1. Le Denn ; 2. Le Jouis (1) ; 3. Guichoux.
Narration. — 1. Aubé ; 2. Talabardon ; 3. Le Denn.
Thème latin. — 1. Guichoux ; 2. Aubé ; 3. Le Denn (ex æquo).
Thème grec. — 1. Guichoux; 2. Bécam; 3. Couloigner.
Histoire. — 1. Bellec; 2. Aubé; 3. Autret.
Version latine. — 1. Beïlec; 2. Tembouret (2) ; 3. Guichoux.
Géographie. — 1. Autret; 2. Guichoux; 3. Aubé.
Anglais. — 1. Martin; 2. Guichoux; 3. Aubé.
Histoire ecclésiastique. — 1. Autret; 2. Guichoux; 3. Bellec.
Sciences. — 1. Talabardon; 2. Le Jeune; 3. Aubé.
Dessin. — 1. Guichoux; 2. Cougard; 3. Richard.
Récitation. — 1. Talabardon; 2. Guichoux; 3. Aubé.
Instruction religieuse. — 1. Charles; 2. Nédélec; 3. Autret.
Examen. — 1. Aubé; 2. Guichoux; 3. Martin.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *Guichoux;* 2. *Aubé;* 3. *Bellec.*

CLASSE DE CINQUIEME BLANCHE

Orthographe. — 1. L. Rolland; 2. Le Grand; 3. Deuff.
Narration. — 1. Le Gallo; 2. J.-Y. Guivarc'h; 3. Hamon.
Version latine. — 1. Le Grand; 2. Hamon; 3. Quiviger.
Thème latin. — 1. L. Rolland; 2. Hamon; 3. J.-Y. Guivarc'h.
Version grecque. — 1. J.Y. Guivarc'h; 2. Cueff; 3. Le Grand.
Sciences. — 1. P. Guivarc'h; 2. Hamon; 3. Le Grand.
Anglais. — 1. Vien; 2. J.-Y. Guivarc'h; 3. Le Grand.
Dessin. — 1. Bécam; 2. Hamon; 3. J.-Y. Guivarc'h.
Histoire ancienne. — 1. Manac'h; 2. Fichot; 3. J. Déroff.
Géographie. — 1. J.-Y. Guivarc'h; 2. Deuff; 3. Vien.
Catéchisme. — Fichot; 2. Hamon; 3. Cueff.
Récitation. — 1. J.-Y. Guivarc'h; 2. Déroff; 3. Kerivin.
Examen. — 1. J.-Y. Guivarc'h; 2. Hamon; 3. Fichot.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *J.-Y. Guivarc'h;* 2. *Hamon;* 3. *Le Grand.*

CLASSE DE CINQUIEME ROUGE

Orthographe. — 1. Mingam; 2. Salinoc; 3. Kerdilès.
Narration. — 1. Salinoc; 2. Kerdilès; 3. Larvor.
Analyses. — 1. Salinoc; 2. Larvor; 3. Kerdilès.
Version latine. — 1. Pédrono; 2. Kerdilès; 3. Rogé.
Thème latin. — 1. Larvor; 2. Kerdilès; 3. Rogé.
Orthographe. — 1. Rivière; 2. Salinoc; 3. Larvor.
Version grecque. — 1. Salinoc ; 2. G. Daniélou (3) ; 3. Larvor.
Thème grec. — 1. Daniélou; 2. Rogé; 3. Le Corre.

---

(1) Cet élève suit les cours de 3e Rouge à partir du 1er nov.
(2) Cet élève n'est rentré que le 1er novembre.
(3) Cet élève n'a pu pour raison de santé, prendre part à toutes les compositions et n'a pas été classé en excellence.

Anglais. — 1. Daniélou; 2. Kerdilès; 3. Larvor.
Histoire romaine. — 1. Kerdilès; 2. Daniélou; 3. P. Guillou.
Mathématiques. — 1. Kerdilès; 2. Larvor; 3. Déroff.
Géographie. — 1. Larvor; 2. Kéromnès; 3. Rogé.
Catéchisme. — 1. Herry; 2. Kerdilès; 3. F. Guillou.
Récitation. — 1. Larvor; 2. Keromnès; 3. Salinoc.
Dessin. — 1. Tanguy; 2. Rogé; 3. Larvor.
Examen. — 1. Daniélou; 2. Larvor; 3. Herry et Salinoc.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *Larvor ; 2. Kerdilès ; 3. Salinoc.*

CLASSE DE SIXIEME

Section blanche

Orthographe. — 1. Le Floc'h; 2. Ollivier; 3. Lyvolant.
Rédaction. — 1. Lyvolant; 2. David; 3. Le Floc'h.
Analyse. — 1. Le Boulch; 2. Grall; 2. Le Deuff.
Orthographe. — 1. J. Corre; 2. Quëff; 3. David.
Grammaire latine. — 1. Normand; 2. Le Boulch; 3. David.
Thème latin. — 1. Guiriec; 2. David; 3. Le Deun.
Version latine. — 1. Lyvolant; 2. Ollivier; 3. Quëff.
Sciences. — 1. David; 2. Olliver; 3. Cadiou.
Anglais. — 1. Le Deun; 2. Ollivier; 3. David.
Histoire. — 1. Le Floc'h! 2. Lyvolant; 3. Urien.
Géographie. — 1. David; 2. Ollivier; 3. Lyvolant.
Dessin. — 1. Le Floc'h; 2. Cadiou; 3. Le Guen.
Catéchisme. — 1. Lyvolant ; 2. Le Floc'h ; 3. David.
Récitation. — 1. David ; 2. Le Floc'h ; 3. Le Denn.
Examen. — 1. David ; 2. Le Floc'h ; 3. Ollivier.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *David; 2. Ollivier; 3. Le Floc'h.*

Section rouge

Orthographe. — 1. Charles; 2. Cabioch; 3. Miguen.
Rédaction. — 1. Moguen; 2. Calvez; 3. Bellec.
Analyse. — 1. Charles; 2. Le Bihan; 3. Pédrono.
Orthographe. — 1. Pouliquen; 2. Charles; 3. Quéré.
Grammaire latine. — 1. Charles; 2. Cabioch; 3. Guillo.
Thème latin. — 1. Nicol; 2. H. Corre; 3. Créac'h.
Version latine. — 1. Pouliquen; 2. Guillo; 3. Raoul.
Sciences. — 1. Charles; 2. Ménez; 3. Rogé.
Anglais. — 1. Moguen; 2. Boulc'h; 3. Nicol.
Histoire. — 1. Moguen; 2. Pouliquen; 3. Boulc'h.
Géographie. — 1. Moguen; 2. Boulc'h; 3. Charles.
Dessin. — 1. Moguen; 2. Boulc'h; 3. Berric.
Catéchisme. — 1. Charles ; 2. Moguen ; 3. Raoul.
Récitation. — 1. Charles ; 2. Raoul ; 3. Moguen.
Examen. — Moguen; 2. Charles; 3. Boulc'h.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *Moguen ; 2. Charles ; 3. Boulc'h.*

CLASSE DE SEPTIEME

Orthographe. — 1. Dides; 2. Combot; 3. Penn.
Ecriture. — Loaëc; 2. Quéré; 3. Jolivet.
Narration. — 1. Dides; 2. Desbordes; 3. Combot.
Analyse. — 1. Penn; 2. Combot; 3. Desbordes.
Arithmétique. — 1. Combot; 2. Dides; 3. Penn.
Thème latin. — 1. Combot; 2. Penn; 3. Dides.
Version latine. — 1. Dides; 2. Desbordes; 3. Combot.
Histoire. — 1. Guéguen; 2. Pleyber; 3. Dides.
Géographie. — 1. Guéguen; 2. Dides; 3. Taldir.
Récitation. — 1. Guéguen; 2. Dides; 3. Normand.
Catéchisme. — 1. Dides; 2. Guéguen; 3. Pleyber.
Dessin. — 1. Combot; 2. Normand; 3. Guéguen.
Examen. — 1. Dides; 2. Guéguen; 3. Desbordes.

EXCELLENCE (Rang en classe). — 1. *Dides ; 2. Combot ; 3. Guéguen.*

CLASSE DE HUITIEME (1re *division*)

Orthographe. — 1. Combot; 2. Robert; 3. Le Gall.
Récitation. — 1. Robert; 2. Combot; 3. Le Gall.
Analyse. — 1. Combot; 2. Robert; 3. Le Gall.
Lecture. — 1. Combot; 2. Le Gall; 3. Robert.
Arithmétique. — 1. Robert; 2. Combot; 3. Le Gall.
Récitation. — 1. Combot; 2. Le Gall; 3. Robert.
Analyse. — 1. Combot; 2. Le Gall; 3. Robert.
Histoire de France. — 1. Combot; 2. Robert; 3. Le Gall.
Récitation. — 1. Le Gall; 2. Combot; 3. Robert.
Orthographe. — 1. Combot; 2. Robert; 3. Le Gall.

2e *division*

Orthographe. — 1. Guillou; 2. Pouliquen; 3. Godec.
Récitation. — 1. Pouliquen; 2. Godec; 3. Guillou.
Analyse. — 1. Pouliquen; 2. Guillou; 3. Godec.
Lecture. — 1. Pouliquen; 2. Godec; 3. Guillou.
Arithmétique. — 1. Pouliquen; 2. Guillou; 3. Godec.
Récitation. — 1. Pouliquen; 2. Godec; 3. Guillou.
Analyse. — 1. Pouliquen; 2. Guillou; 3. Godec.
Histoire de France. — 1. Pouliquen; 2. Godec; 3. Guillou.
Récitation. — 1. Pouliquen; 2. Godec; 3. Guillou.
Orthographe. — 1. Pouliquen; 2. Guillou; 3. Godec.

CLASSE DE NEUVIEME (1re *division*)

Orthographe. — 1. Le Gall; 2. Jacob; 3. Rouellé.
Récitation. — 1. Rouellé; 2. Jacob; 3. Le Gall.
Analyse. — 1. Le Gall; 2. Rouellé; 3. Kerrien.
Lecture. — 1. Le Gall; 2. Rouellé; 3. Jacob.
Arithmétique. — 1. Le Gall; 2. Eliès; 3. Kerrien.
Récitation. — 1. Rouellé; 2. Eliès; 3. Kerrien.
Analyse. — 1. Rouellé; 2. Le Gall; 3. Eliès.
Orthographe. — 1. Rouellé; 2. Le Gall; 3. Jacob.
Récitation. — 1. Rouellé; 2. Eliès; 3. Jacob.
Orthographe. — 1. Le Gall; 2. Rouellé; 3. Jacob.

8e division

Lecture. — 1. Ernoult; 2. Quimerc'h.
Récitation. — 1. Ernoult; 2. Wylie.
Arithmétique. — 1. Wylie; 2. Quimerc'h.
Ecriture. — 1. Wylie; 2. Quimerc'h.
Récitation. — 1. Ernoult; 2. Wylie.
Arithmétique. — 1. Wylie; 2. Quimerc'h.
Lecture. — 1. Ernoult; 2. Quimerc'h.
Orthographe. — 1. Quéré; 2. Wylie.
Récitation. — 1. Ernoult; 2. Quéré.
Lecture. — 1. Quéré; 2. Quimerc'h.

FLEUR DU TERROIR

Nous l'avons cueillie dans l'excellent et riche bulletin du Collège Saint-François-Xavier de Vannes. Elle illustrera fort bien le Cours de Politesse dont les jeunes ont tant besoin de nos jours :

La scène (absolument authentique) se passe dans un compartiment de troisième ; nous sommes en gare de Redon.

Un brave homme de Malansac, qui revient de la foire, y monte, s'y installe, tire sa blague et bourre méthodiquement sa pipe... Pendant ce temps, le train s'ébranlait lentement. Après avoir terminé sa consciencieuse opération, notre voyageur tire ses allumettes et lève enfin les yeux sur son entourage. Plusieurs dames occupaient le compartiment : il s'adresse à l'une d'elles, et lui pose galamment la question classique : « la fumée de tabac ne vous incommode pas ? » Et elle de répondre : « Oh ! si ! Monsieur, je ne peux pas la supporter, elle me donne mal au cœur ! » Le bonhomme ne s'émeut pas pour si peu, et, allumant sa pipe, il réplique : « Alors, dans ce cas, vous n'avez qu'à d'scendre, car j'm'en va fumer, mé ! »

Les Œuvres au Collège

Les Conférences de N.-D. du Creisker

AU SEUIL D'UNE NOUVELLE ANNÉE

Le Cercle d'études va bientôt rouvrir ses portes et entreprendre sa tâche habituelle : donner aux élèves qui le fréquentent une bonne formation sociale.

Avec l'approbation de Mgr l'évêque et sous le haut contrôle de M. le Supérieur, il s'efforcera d'inculquer à ses membres les notions et les principes indispensables pour se faire une opinion raisonnée sur les principaux problèmes d'ordre économique et social. Il parait superflu de spécifier que tous ces problèmes seront étudiés à la lumière de la morale chrétienne et en parfaite conformité avec les enseignements pontificaux.

Des séances particulières seront réservées cette année à considérer de plus près la vie et l'action de quelques grands chrétiens, défenseurs de l'Eglise et promoteurs en France de la paix et de la justice sociale. Exempla trahunt : *à voir tout le bien qu'ont accompli ces hommes célèbres, plus d'un sans doute sentira naître dans son cœur le vif désir de marcher sur leurs traces. Tous, au moins, apprendront que l'apostolat social ne produit des résultats féconds et durables que s'il est alimenté par une vie profondément chrétienne.*

Enfin, il sera fait souvent appel aux sentiments de générosité et de dévouement des membres du Cercle. On les invitera avec instance à entrer plus tard dans les œuvres d'apostolat religieux. Plus encore, on leur parlera de la divine mission du prêtre et on leur demandera de s'engager nombreux dans la milice sacrée ; car il faut à l'Eglise beaucoup de prêtres, de religieux et de missionnaires pour propager en tous lieux la sainte religion de notre Seigneur Jésus-Christ.

Que l'année 1929-1930 soit féconde en vocations sacerdotales, c'est notre vœu le plus ardent.

F. M.

*
***

AUX ANCIENS MEMBRES DU CERCLE D'ETUDES N.-D. DU CREISKER

Il y aura dix ans le 20 février qu'a été fondé le cercle d'études Notre-Dame du Creisker.

Nous nous proposons de célébrer ce dixième anniversaire par une messe avec allocution à la chapelle et une séance d'études dans la grande salle du collège. Au cours de cette séance nous procéderons à un échange de vues pour fixer les résultats déjà obtenus par le Cercle et suggérer les améliorations susceptibles d'en accroître les bienfaisants effets. Un repas en commun suivrait la séance et la journée se terminerait par le salut du Saint Sacrement.

A cette réunion seront invités les Anciens membres du Cercle et les membres actuels.

Quand se ferait-elle ? La *semaine de Pâques* (du 20 au 27 avril) semble la mieux choisie...

Mais quel jour ?

Le secrétaire du Cercle recevra avec plaisir toutes communications utiles qui seront transmises aux intéressés par la voix du « Creisker ».

Hâtez-vous, chers amis, de communiquer vos avis. Répondez avant le 24 février, et d'avance nous vous disons : Confiance ! et Merci !

Un groupe d'Anciens Membres du Cercle.

*
* *

LE CONGRÈS DE LA J. E. C. à Landerneau le 24 Septembre

Les étudiants catholiques et les grands élèves des Collèges libres et des établissements secondaires publics du Finistère ont répondu nombreux à l'appel de M. le chanoine Le Goasguen : près de *300* jeunes gens ont assisté à la discussion des quatre rapports qui exposaient les divers aspects de la question mise à l'étude : *Que deviennent nos Etudiants ?*

A ce Congrès, — dont Monseigneur l'Evêque avait accepté la présidence d'honneur, et auquel avaient prêté leur bienveillant patronage MM. les chanoines Messager, supérieur du Grand Séminaire ; Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest; Le Helloco, secrétaire général

de l'Université d'Angers, et MM. les Supérieurs des Collèges libres du diocèse ; MM. les Inspecteurs diocésains des écoles primaires, et de nombreuses personnalités laïques : amiral Exelmans, général de Réals, docteur Picquenard, Hyacinthe Belbéoc'h, — nos étudiants et grands collégiens sont venus demander la lumière sur leurs devoirs de futurs chefs et de futurs entraîneurs, sur leurs obligations de futurs apôtres de l'Action catholique.

Que deviennent nos étudiants ? Prêtres, répond M. l'abbé *Cadiou*, qui parle d'expérience. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, agrégé de l'Université, M. Cadiou, devant qui s'ouvrait dans le monde une brillante carrière, s'est consacré totalement au service de Dieu dans le sacerdoce : aboutissement fréquent, chez un jeune homme, du désir de rendre son apostolat plus efficace.

Que deviennent-ils ? Une bonne élite dans toutes les professions libérales, répond *René Peyron*, licencié en droit, président des Etudiants bretons d'Angers, mais à cette double condition que la carrière choisie soit en harmonie avec leurs aptitudes et que leur vie morale et religieuse soit à la hauteur de leurs obligations sociales. Or, pour se conserver bons et chrétiens, dit à son tour *Pierre Peslin*, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, les étudiants doivent surtout entretenir leur vie intérieure par la méditation quotidienne, les retraites fermées, la prière et la fréquentation des sacrements, sans oublier les œuvres d'apostolat. Ainsi préparés, nous explique M. le chanoine *Le Goasguen*, ils pourront seconder l'apostolat sacerdotal en utilisant leur influence au profit de l'Action catholique à laquelle le Pape les convie tous.

Dans un magistral discours de clôture, *Robert Garric*, agrégé de l'Université, fondateur des Equipes sociales, nous a entretenus de la jeunesse contemporaine, des justes griefs qu'on lui fait, mais aussi des belles qualités qu'on doit lui reconnaître. « Où vont les jeunes ? — Sans hésitation, dit-il, je réponds : A Dieu, et même au Christ. » Témoignage encourageant, quand on sait que son optimisme est fondé sur la profonde connaissance qu'il a des milieux intellectuels et des milieux populaires.

Après les deux rapports de la matinée, nous assistâmes à une messe avec chants dite par un légionnaire, M. l'abbé *Madec*, professeur de Première à Saint-Pol. Puis un banquet de 300 couverts fut servi au restaurant Guéguen. On peut dire que jamais Congrès ne fut mieux

réussi. Ajoutons, pour terminer, que nous eûmes, dans nos prières, un souvenir pour le cardinal Dubois, et que deux télégrammes furent rédigés, séance tenante, qui transmirent au Pape et à l'Evêque « le filial attachement et la joyeuse soumission » de tous les Congressistes.

Le premier à *Mgr Duparc* était ainsi conçu : « 250 étudiants enthousiastes, réunis Congrès Landerneau, prient Votre Grandeur agréer sentiments filiale soumission. »

Monseigneur a répondu par le mot suivant :

« Heureux de savoir que les jeunes étudiants ont répondu si nombreux à Notre appel, je félicite et je bénis de tout cœur le président, les orateurs et les membres du Congrès. — † ADOLPHE, évêque de Quimper. »

Le second au *Souverain Pontife* et ainsi conçu :

« Cardinal Gasparri, Cité Vaticane.

» Etudiants, Facultés Catholiques, Grandes Ecoles et Facultés d'Etat, réunis en Congrès au nombre de 250 à Landerneau, Finistère, sous Haut Patronage de Mgr Duparc, évêque de Quimper et Léon, prient humblement Très Saint-Père agréer hommage très filial attachement, soumission joyeuse au Père commun et implorent bénédiction. »

Le Souverain Pontife a bien voulu accepter notre témoignage et a répondu à *Mgr l'Evêque* en ces termes :

« Citta del Vaticano.

» Paternellement sensible aux hommages des nombreux étudiants réunis en Congrès sous votre présidence, Saint-Père remercie et formant vœu que travaux produisent fruits de salut pour les familles et la société, envoie aux intervenus et à leurs familles bénédiction apostolique implorée.

» Cardinal GASPARRI. »

Nous sommes heureux de transmettre à tous les jeunes gens ces bonnes nouvelles. Que la bénédiction du Saint-Père et celle de l'Evêque du diocèse fortifient leurs résolutions de devenir des hommes, des chrétiens, des apôtres.

Semaine Religieuse de Quimper.

*
* *

LE CERCLE D'ÉTUDES 1929-1930

1° *Les élections au Cercle d'Etudes.*

Dimanche, 27 octobre, les élèves de philosophie et de mathématiques élémentaires se sont essayés à leur rôle de futurs électeurs. Les derniers examens d'octobre ayant eu lieu, on a pu enfin procéder aux élections du Cercle d'études. Il va sans dire qu'elles ont été préparées par une active campagne. Depuis quelque temps en effet, des électeurs avaient dressé la liste des candidats de leurs choix, puis, usant de toutes les ressources de leur éloquence, s'étaient efforcés de la faire agréer par le plus grand nombre possible. Comme toujours, les plus éloquents, ou les plus habiles, l'emportèrent. Tout s'est passé dans l'ordre : aucun incident grave, aucune bagarre à signaler ; les plus exaltés eux-mêmes s'en sont tenus aux paroles. Les candidats ont été particulièrement calmes : ils se sont contentés de se laisser élire. Voici donc ceux que les électeurs ont jugés les plus dignes de leurs suffrages : en seconde : *Grall, Quiviger, Péron, Le Reste, Le Lann, Van et Galès ;* en première : *Ropars, Mège, Castel, Merrer, Hélary* et *Caroff.*

Ces élections furent l'affaire d'une première séance. Dans une seconde, où tous, anciens et nouveaux membres, étaient convoqués, on procéda à l'élection des dignitaires. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, M. le Directeur exhorta tout le monde à élire les plus dignes. Conseil superflu : le choix du Président était déjà fixé ; *Jean Chapel,* qui obtint l'unanimité des voix, était tout désigné pour remplir cette fonction. Ses succès oratoires, connus de tous, l'imposaient aux électeurs. Mais ce ne fut pas chose aisée que de trouver un vice-président, apte à le suppléer à l'occasion : l'élection de *Joseph Guyader* a, je crois bien, résolu la difficulté ; il ne sera pas inférieur à sa tâche. Il n'en va pas de même de *Quéguiner* et de *Berre Henri,* qui se sont vu incomber les lourdes charges de secrétaires. Ils auraient voulu protester contre le sort, mais *vox populi, vox Dei,* et il leur a fallu se soumettre. La bonne gestion des finances du cercle sera assurée par *Louis Bellec,* dont la probité et la qualité d'élève de mathématiques élémentaires nous enlèvent tout souci de ce côté. Quant à la bibliothèque, elle a été confiée à *Alain Cazoulat,* élève soigneux et rangé, qui tiendra les livres et revues du Cercle à la disposition de tous les membres.

En gros donc, les choix n'ont pas été mauvais. M. le Directeur a eu quelque raison de se montrer satisfait de son bureau. Espérons qu'il n'aura pas à revenir sur ce sentiment, et que cette année, qui sera la dixième, comptera parmi les plus belles qu'aura vécues notre Cercle d'études.

Le Secrétaire : G. QUÉGUINER.

2° *Séance du 6 novembre.*

Comme tous les ans, M. le Supérieur vint inaugurer nos séances. Il nous rapporta une conversation qu'il eut, au cours du dernier Congrès de l'Enseignement chrétien, tenu à Lyon, avec le Supérieur d'une maison — comme la nôtre. Il réussit

à le convaincre de l'utilité d'un Cercle d'études, en lui montrant les résultats vraiment satisfaisants auxquels on était parvenu dans notre collège, grâce à des méthodes excellentes mises en pratique par un directeur compétent. Ce fut une occasion pour lui de nous rappeler les débuts de ce Cercle d'études appelé à un si bel avenir. Il termina en souhaitant qu'il continuât de progresser. Notre Président le remercia en termes aimables, puis monta lui-même à la tribune.

Il devait nous entretenir de la « *Question sociale* ». Le sujet, très intéressant, ouvre à merveille une série de conférences de cercle d'études. *Jean Chapel* traça tout d'abord un tableau très exact des misères qui sont le partage de la grande masse des ouvriers français. Après en avoir montré les causes, il y indiqua les remèdes. Il exposa clairement le rôle que nous devrions tenir dans l'amélioration du sort des ouvriers. Il termina en un vibrant appel à notre générosité en faveur de ces déshérités.

Le sujet, trop vaste pour être épuisé dans les limites d'un discours nécessairement bref, pouvait nécessiter des éclaircissements. Le conférencier, qui connaissait à fond sa matière, ne fut point embarrassé pour les donner. *André Chapel* reçut les précisions voulues sur la question de l'infériorité politique des ouvriers. Le conférencier donna aussi à *Guyader* et à *Gallic* les renseignements nécessaires sur le cinéma considéré comme facteur de démoralisation. Sizun obtint également satisfaction. Enfin, lorsque *Guillou* eut aussi apporté ses lumières, il ne resta plus à Monsieur le Directeur qu'à remercier l'orateur du beau travail qu'il venait de nous fournir. Dans son discours, d'une belle tenue littéraire, bien documenté et débité avec âme, il avait su nous convaincre et nous toucher. Sans mentir, si *Jean Chapel* continue à progresser de la sorte, il deviendra — c'est l'avis de Monsieur le Directeur — un maître dans l'art de la parole.

Le Secrétaire: G. QUÉGUINER.

3° *Séance du samedi 23 novembre:* Frédéric OZANAM.

Au grand complet, les membres du Cercle d'Etudes se pressent ce soir pour entendre la conférence — la première en ce genre — que doit faire sur *Frédéric Ozanam,* le secrétaire *Guillaume Quéguiner.* Monsieur Madec nous lit d'abord la parabole de l'ivraie et du bon grain, nous commente cet extrait de l'Evangile, mais déjà les applaudissements crépitent. Quéguiner lit le compte rendu de la dernière séance, et aborde aussitôt son sujet.

Ozanam, dit-il, le Vénérable Ozanam naquit, en 1813, à Milan; italien d'origine, il ne tarde point à devenir Français, tant est vraie la parole du poète:

Tout homme a deux pays: le sien et puis la France.

Il fait d'abord ses études à Lyon, puis à Paris. L'état de l'Eglise, à cette époque, l'émeut profondément, et, remué jusqu'au plus profond de l'être, il s'efforcera dès lors de « devenir apôtre sur un double terrain: celui de la vérité et celui de la charité. »

Apôtre de la vérité, il fonde d'abord les conférences d'Histoire et de Philosophie; s'associe à l'abbé Gerbet pour les mêmes travaux; garde une fière attitude devant le violent athéisme des professeurs de Sorbonne; enfin, il convie la masse des étudiants et tout Paris au pied de la chaire de Notre-Dame, où Lacordaire remporte un succès inouï.

Mais cela ne saurait suffire; Ozanam deviendra aussi un apôtre de la charité. La parole, pense-t-il ne saurait contenter le peuple, et « il sent le besoin de calmer un peu les misères accumulées par tant de révolutions ». Aussi, en 1833, a-t-il l'ingénieuse idée de fonder les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Ce n'est pas tout, Ozanam veut encore prouver par l'histoire l'excellence et la vérité de la religion: il commence alors un admirable labeur où le succès vient couronner ses efforts : il entre à la Sorbonne où son influence se fait sentir.

Mais, fatigué par un labeur si constant, Ozanam devait succomber, jeune encore à la tâche. « Sa maladie et sa mort, nous dit l'orateur, sont la plus belle, la plus saisissante et la plus édifiante de ses œuvres d'apologétique, et Quéguiner termine sur cette belle parole de Pie XI: « Je n'ai pas de désir plus ardent que de voir porter jusqu'aux confins du monde l'esprit et la vie d'Ozanam ».

La salle entière applaudit à un si bel exposé qui semble avoir contenté tout le monde. Notre président, cependant, aurait souhaité de plus amples détails sur l'œuvre sociale d'Ozanam, et *Derrien* aurait voulu que l'on insistât davantage sur les relatons d'Ozanam et des grands esprits de l'époque. A de si justes observations, Monsieur Madec répond qu'on ne peut en faire un grief à l'orateur, car le sujet était déjà très vaste; puis, il complimente Quéguiner sur la riche documentation de son étude et la clarté de l'exposé de la vie et de l'œuvre d'Ozanam; il aurait cependant souhaité un débit moins rapide et des gestes plus nombreux. La séance se termine par quelques considérations sur la Coupe Drac.

4° *Séance du 13 novembre:* La J. E. C.

Dès maintenant, les réunions vont reprendre leur cours ordinaire; elles commenceront par la lecture d'une page de l'Evangile. Aujourd'hui, Monsieur le Directeur a choisi la parabole du semeur. Après l'avoir lue, il en fait un court commentaire et montre les enseignements qui s'en dégagent. Le secrétaire lit le compte rendu de la séance précédente, mais déjà des applaudissements accueillent la phrase du Président: « La parole est à M. le Vice-Président ».

Joseph Guyader monte à la tribune, puis, avec un aplomb imperturbable, commence son discours. Il montre d'abord comment, pour faciliter le travail et améliorer le rendement, on a été amené à diviser l'A. C. J. F. en trois branches sœurs: la J. O. C., la J. A. C. et la J. E. C. De ces trois associations, qui feraient chacune l'objet d'une bonne conférence, l'orateur ne retient que la troisième: la J. E. C., qui nous intéresse particulièrement. Encore en voie de formation, elle est appelée à faire beaucoup de bien dans les milieux étudiants. De par son organisation, elle vise les élèves des écoles primaires, techniques, secondaires, supérieures, et doit tendre à leur donner une bonne formation chrétienne. Dans chaque groupe, le rôle

de l'aumônier ou directeur, se bornera à exercer une sorte de contrôle, à donner des conseils, à indiquer des méthodes, un peu comme dans nos Cercles d'Etudes; le reste du travail reviendra aux Jécistes. Ils ne négligeront aucun moyen pour faire le bien autour d'eux, pour essayer d'attirer au bien leurs condisciples; le bon exemple, la parole, seront leurs armes préférées. La J. E. C. reçoit un accueil favorable de la part des jeunes étudiants, témoin les réunions de Landerneau. Elle donne de belles promesses, qui ne seront pas démenties si les jeunes catholiques se mettent à l'œuvre avec ardeur.

Quelques problèmes, soulevés au cours de la conférence, demandaient à être résolus. *Jean Chapel* se demande s'il ne serait pas préférable de conserver l'A. C. J. F. sous sa forme unique. Il lui fut répondu que, malgré ses qualités, il a fallu l'adapter plus étroitement aux différents milieux où elle est appelée à exercer son action. Le conférencier donna ensuite à *Sizun* les précisions voulues concernant l'organisation d'un groupe de Jécistes. C'est avec la même sûreté qu'il répondit aux questions de *Fouillard, De Laroque, Derrien* et *Quéau*.

Monsieur le Directeur remercia l'orateur, dont la parole, appuyée de force gestes, avait produit sur tous la meilleure impression. Tout le monde reconnut, une fois de plus, les mérites de notre vice-Président.

Le Secrétaire: G. QUÉGUINER.

5° *Séance du 14 décembre.*

LES RELATIONS DE L'EGLISE ET DE L'ETAT

Ce soir, M. le Directeur nous lit le passage de l'Evangile qui rapporte la parole de Notre-Seigneur: « La lumière n'est pas faite pour être mise sous le boisseau... » Il en fait l'application à la vie et à l'œuvre de Jésus-Christ lui-même, la lumière du monde. Il montre que notre idéal, à nous aussi est de la faire briller dans la mesure de nos moyens.

Après lecture, par Henri Berre, du compte rendu de la séance précédente, *Antoine Cadiou,* impatiemment attendu, monte à la tribune. Sans plus attendre, il entame son discours sur les Relations de l'Eglise et de l'Etat.

« L'Eglise... l'Etat, voilà, dit-il, l'une en face de l'autre, ou plutôt l'une auprès de l'autre deux sociétés autonomes et indépendantes. Quels seront leurs rapports? » A ce problème délicat entre tous, plusieurs solutions ont été apportées. Quatre méritent de retenir l'attention: la première, la théocratie, consiste dans la soumission de l'Etat à l'Eglise; la seconde solution veut que l'Eglise soit subordonnée à l'Etat: ce fut la théorie des Gallicans et des Joséphistes; ensuite vient celle qui professe l'union de l'Eglise et de l'Etat. Enfin, une quatrième, formulée par Cavour : « l'Eglise libre dans l'Etat libre » préconise la séparation des pouvoirs. De ces solutions l'Eglise ne retient que la troisième: la collaboration des deux pouvoirs; c'est celle qui offre les plus grands avantages à tous points de vue. Malheureusement, les conditions actuelles en ont rendu l'application difficile. Notre France elle-même, — la fille aînée de l'Eglise — est réduite au régime de la séparation. Cet état de choses est très regrettable et il ne reste qu'à souhaiter un régime plus favorable à l'Eglise, et, par le fait même, plus profitable à la France.

La discussion eut aujourd'hui quelque peine à se déclancher: est-ce parce que l'exposé de *Cadiou* avait convaincu tout le monde, ou bien, attendait-on que le Président — qui s'obstine à laisser à d'autres cet honneur — ouvrit le feu. Quoi qu'il en soit, il se passa quelques minutes avant que *Sizun* présentât la première objection. Son jugement, d'ailleurs peu fondé, sur les Protestants, lui attira une réponse fort juste d'*André Chapel*. Le mouvement une fois déclanché, les objections ne manquèrent pas; *Francis Berre* demanda quelques précisions sur l'état des sociétés primitives les explications de *Sizun* ne satisfirent pas *Guillou,* qui lui répondit par une subtilité. M. le Directeur dut intervenir pour mettre les choses au point. *Heuzé* demanda au conférencier ce qu'il fallait penser de la Révocation de l'Edit de Nantes au point de vue de la question qu'il venait de traiter. Il reçut les éclaircissements désirés. La discussion, alimentée par les vues de *Delaroque, Jean Chapel, Quéau, Derrien,* semblait devoir se prolonger longtemps encore.

Monsieur le Directeur dut y mettre fin, sous peine de n'avoir pas le temps d'adresser au conférencier des félicitations bien méritées, pour son discours d'une parfaite composition et débité avec beaucoup d'entrain et de conviction.

Le Secrétaire: G. QUÉGUINER.

6° *Samedi, 30 novembre.*

LEGISLATIONS PROTECTRICES DU TRAVAIL

La séance s'ouvre par le commentaire d'une page de l'Evangile. M. le Directeur montre comment l'Eglise, tel le grain de sénevé, s'est accrue, pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, étendant ses rameaux sur le monde entier. Vraiment, la parole de Jésus-Christ est esprit de vie; c'est un puissant ferment, semblable au levain que la veuve mêlait aux mesures de farine.

Le secrétaire *H. Berre* donna ensuite lecture du compte rendu de la séance précédente, et *Louis Bellec,* notre trésorier, monta à la tribune pour nous parler de la législation protectrice du travail. Il exposa avec ordre et clarté les lois très nombreuses établies pour protéger le travailleur. La Révolution ayant brisé les cadres corporatifs de l'Ancien Régime, la grande industrie s'étant créée, la constitution du travail a changé complètement. L'Etat a dû intervenir pour contrôler le travail et le salaire de l'ouvrier. Il a promulgué, pour son bien, diverses lois, concernant le contrat du travail, le juste salaire, la liberté syndicale, la protection de la femme et de l'enfant à l'usine, le repos hebdomadaire, etc. Le conférencier n'eut garde d'oublier le rôle joué par l'Eglise dans cette œuvre bienfaisante entre toutes. L'Encyclique de Léon XIII, *Rerum novarum,* a exercé la plus heureuse influence sur ce point. Tout en indiquant l'attitude que l'Etat devait tenir à l'égard de l'ouvrier, l'orateur n'a pas manqué de signaler la part que l'ouvrier devait lui aussi apporter dans cette œuvre. Son discours mit en lumière les progrès successifs opérés par les diverses lois dans le régime du travail-

leur. Il ne faut pas croire cependant que la question sociale soit résolue: loin de là; plus que jamais chacun de nous doit y travailler, car c'est faire là œuvre utile pour la France et pour l'Eglise.

La discussion qui suivit précisa certains points, *De Laroque* aurait désiré que le conférencier insistât sur la loi du juste salaire. Cette question sera plus amplement traitée dans une conférence spéciale. *André Chapel* croit que la limitation du travail à huit heures par jour est trop stricte. *Le Laroque,* secondé par *J. Guyader,* lui donna la réplique. *Derrien, Quéau, Le Reste,* donnèrent aussi leur avis sur certaines questions. *Guillou* demanda des précisions concernant la semaine anglaise.

Avant de lever la séance, M. le Directeur remercia l'orateur de sa conférence solidement documentée et bien ordonnée. Son discours était intéressant et il ne lui manqua que d'être agrémenté par quelques gestes.

Le Secrétaire: G. QUÉGUINER.

7° Séance du samedi 7 décembre 1929

LE ROLE DE L'EGLISE DANS LA QUESTION SOCIALE

C'est une fête de famille qui réunit aujourd'hui les membres du Cercle d'Etudes ; aussi chacun s'est-il fait un devoir d'assister à la convocation. Ce soir, notre président *Jean Chapel,* adresse à Monsieur Madec, en notre nom à tous, ses meilleurs vœux de fête. Il remercie en termes bien chaleureux M. le Directeur du labeur constant qu'il prend à mener à bien le Cercle et lui promet, de notre part, la plus active collaboration. A de si généreux sentiments, nous ne pouvons qu'applaudir vigoureusement et d'autant plus longuement que dans son empressement — les grands hommes sont distraits — M. le Président a oublié sa clochette, à la plus grande confusion de M. Madec qui rougit de se voir si énergiquement applaudir.

L'Evangile reste aujourd'hui à commenter, le temps est précieux et la conférence promet d'être si intéressante. Le secrétaire *Guillaume Quéguiner* nous lit le compte rendu de la dernière séance, et le bibliothécaire *Alain Cazoulat* monte bientôt à la tribune, chaleureusement applaudi; les mains, fatiguées, cesseront bientôt de battre, et l'orateur nous entretiendra sur le *Rôle de l'Eglise dans la Question sociale.*

« L'Eglise n'est jamais, dit-il, restée étrangère aux grandes questions qui se sont débattues autour d'elle, et elle a en particulier, dit Léon XIII, le droit de s'occuper de la Question sociale. Bien plus, elle en a le devoir, car cette question est intimement liée à la morale et à la religion qui, de droit divin, ont été confiées à l'Eglise. Et même, peut-on dire, l'action de l'Eglise est indispensable à la solution du problème social; il faut lui adjoindre, bien entendu, le concours d'autres agents nationaux: l'Etat, les patrons, les ouvriers eux-mêmes, qui doivent contribuer à cette œuvre chacun dans sa sphère et la mesure de ses moyens. L'Eglise, nous dit l'orateur, a une doctrine particulière sur les relations des citoyens entre eux au

point de vue de leurs intérêts personnels. Il suffit de parcourir l'Evangile et nous y lisons que les relations des hommes entre eux doivent être régis à la fois par la justice et la charité. » C'est cette même doctrine que le pape Léon XIII a renouvelée dans la fameuse Encyclique « *Rerum Novarum* » et qu'Albert de Mun a si bien défendue. C'est ainsi que l'Eglise a sévèrement combattu l'usure, d'abord par la voix de Benoit XIV, puis de Léon XIII. Au sujet de la propriété foncière, la doctrine sociale catholique s'oppose aux systèmes collectiviste et purement individualiste, soutenant contre les premiers la légitimité de la propriété privée, et disant à ces derniers que le propriétaire a des devoirs... Toute cette première partie de la conférence a été suivie avec un réel intérêt et fréquemment applaudie.

« Reste, continue l'orateur, à s'occuper du régime du travail et de la condition des ouvriers. » L'Ecole Sociale Catholique considère que l'ouvrier a des droits que le contrat de travail doit respecter au nom de la justice, et il convient de discuter la question du salaire et la réglementation du travail. Le salaire, nous dit *Cazoulat,* doit être et la rémunération du travail fourni et le moyen destiné à assurer la vie de l'ouvrier. Quant aux conditions du travail, elles ne doivent point porter préjudice à la santé physique de l'ouvrier, à l'organisation de sa famille, à l'accomplissement de ses devoirs religieux. L'orateur termine en faisant remarquer que les moyens préconisés par l'Eglise pour faire entrer ces principes en pratique sont la restauration des mœurs chrétiennes à la fois chez les patrons et les ouvriers, l'organisation professionnelle du travail et une certaine intervention des pouvoirs publics; nous devons, tous donc, nous mettre à la tâche... Vraiment, l'orateur a été à la hauteur, et les applaudissements marquent bien que sa conférence a contenté tout le monde.

Mais un sujet si vaste et si délicat devait, certes, favoriser les objections. *Thûyen,* nous transportant un instant, par la pensée, dans son exotique pays, fait remarquer qu'en Indochine l'esclavage subsiste encore: M. Madec lui fait remarquer qu'il s'agit là, dans le cas envisagé, plutôt d'un contrat de travail onéreux pour les ouvriers. *Derrien,* voulant montrer le préjudice porté à la santé de l'ouvrier, expose le cas des verriers; *André Chapel* et M. *le Directeur* lui font voir la question sous un autre jour. *Henri Berre* fait remarquer que le servage a subsisté jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Suivent quelques objections de *Le Reste, Derrien, Guyader,* puis M. Madec remercie notre bibliothécaire de la chaleur avec laquelle il a traité sa conférence. Le sujet, d'ailleurs très intéressant, a été exposé avec ordre, méthode, logique. Le discours a été débité avec conviction, force, émaillé d'agréables gestes. Surtout la conférence était pleinement possédée, ce qui nous fit remarquer que vraiment les Math. Elem. ont une heureuse mémoire.

Le Secrétaire: Henri BERRE.

*
* *

LA COUPE DRAC 1930

On connaît les précédents succès de nos jeunes orateurs. En 1928, Jean Chapel *prenait part à la finale de Paris, et l'an dernier à Quimper* Louis Balanant *se classait* 1er *parmi ses concurrents du Finistère.*

Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en leur communiquant cet entrefilet paru dans « la Vie Catholique » sur la Coupe Drac 1930.

Pour la cinquième fois depuis sa fondation, la Coupe Drac sera disputée entre les jeunes orateurs des classes supérieures de l'enseignement secondaire et des groupements catholiques de lycéens.

Les épreuves finales auront lieu à Paris, les 26 et 27 avril.

Par une heureuse initiative destinée à assurer à la Coupe Drac un succès plus considérable encore que celui qu'elle a remporté les années précédentes, la Ligue des Droits du Religieux ancien combattant, seule organisatrice jusqu'ici du tournoi d'éloquence, a prié l'*Alliance des Maisons d'Education chrétienne* et l'*Association Catholique de la Jeunesse française* (A. C. J. F.) de bien vouloir lui apporter le concours de leur compétence et de leur influence. Aussi, c'est au nom de ces trois associations que cette année seront adressées aux collèges les invitations à participer aux épreuves.

D'un commun accord, les membres du comité d'organisation ont décidé de ne pas limiter nécessairement le sujet de la Coupe au seul problème des religieux et à leurs revendications dont l'importance capitale n'échappe pas aux organisateurs. Le souci de préparer les jeunes collégiens à toute l'action catholique et de leur ouvrir, dès leur formation première, de larges perspectives sur leur apostolat futur, a conduit tout naturellement les organisateurs à élargir le cadre des concours.

C'est un nouveau motif pour MM. les directeurs d'institution à répondre avec empressement à l'invitation qui leur sera faite prochainement.

Le sujet de la Coupe 1930 ne pouvait être plus heureusement choisi. Nous en donnons ci-dessous l'énoncé. Quelques explications en précisent le sens exact. Une courte bibliographie donnera les informations suffisantes.

On peut, dès maintenant, s'inscrire, et demander le règlement détaillé du concours : Secrétariat de la Coupe Drac, 36, rue de Montparnasse, Paris (6e).

SUJET

Si Montalembert débutait de nos jours dans l'action catholique, quels seraient, selon vous, ses ambitions et son programme ?

(*Faites devant un auditoire de jeunes, par exemple, le discours qu'à votre avis prononcerait Montalembert.*)

Les concurrents tiendront compte de la différence importante qui existe entre les conditions sociales de 1830 et les conditions sociales actuelles, ainsi que des larges perspectives ouvertes par le Saint-Père sur l'Action catholique.

Dans ce travail d'adaptation se révèlera l'ingéniosité des concurrents et leur sens exact des réalités contemporaines.

S'il ne s'agit pas pour eux de reproduire tout ce qu'a de personnel un génie aussi original et primesautier que celui de Montalembert, ils chercheront à l'imiter dans la conviction de sa foi, la générosité de son enthousiasme.

Afin d'acquérir le rythme qui convient, les jeunes orateurs feront bien de se livrer à l'exercice oratoire suivant : lire ou débiter par cœur en public quelques fragments des principaux discours de Montalembert.

BIBLIOGRAPHIE

Doctrine :

— Les Encycliques Pontificales (Bonne Presse). Principes et fondements généraux de l'Action catholique. Lettre « Quæ nobis » Pie XI (Bonne Presse), 2 fr. ; franco, 2 fr. 25).

— Henri Brun : la Cité Chrétienne (Bonne Presse, 9 fr. ; franco, 10 fr. 25).

— La Jeunesse et l'Action Catholique (Rapport du Congrès National de l'A. C. J. F., juillet 1928), prix : 10 fr. ; franco : 10 fr. 65, Librairie de la Jeunesse Catholique, 14, rue d'Assas.

Histoire :

— Histoire Générale de l'Eglise : F. Mourret (Bloud et Gay).

— Aimond : Manuel d'Histoire publié par l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne. De Gigord, 15, rue Cassette, Paris (6e).

Sur Montalembert :

En dehors des diverses vies connues de Montalembert, consulter :

— Une série d'articles sur l'ensemble de l'œuvre de Montalembert, n° 24 de la Revue Montalembert du 25 décembre 1910 (n° du centenaire), prix : 5 fr. ; franco : 5 fr. 45. La Réunion des Etudiants, 104, rue de Vaugirard.

— Mgr Baudrillart. Des titres de Montalembert à la reconnaissance des catholiques (discours)). Réunion des Etudiants, 104, rue de Vaugirard, prix : 2 fr. ; franco : 2 fr. 25.

— Montalembert. Pages choisies, par Victor Bucaille (Lecoffre, 10 fr.)

N. B. — Sauf les livres d'histoire, ces différentes publications peuvent être demandées directement au Secrétariat de la Coupe DRAC, 36, rue du Montparnasse, Paris (6e).

***

DERNIERE HEURE. — Nous apprenons que notre camarade Henri de La Roque, *élève de philosophie, a été désigné pour représenter le Collège de Saint-Pol à l'éliminatoire qui aura lieu à Quimper, le jeudi* 13 *mars. Nous lui souhaitons bonne chance.*

***

PROMENADE DU CERCLE D'ETUDES A KEROUZÉRÉ

Les membres du Cercle d'Etudes sont, chaque année, gratifiés par Monsieur Madec d'une promenade au château de Kerouzéré. C'est une excursion bien enviée de tous les collégiens : les petits pensent au jour heureux où ils feront partie de ce Cercle dont leurs aînés leur ont tant vanté les charmes et pourront, eux aussi, prendre part à cet agréable voyage ; et bien des anciens m'ont assuré que cette journée, loin de perdre pour eux son cachet, leur semble d'année en année plus belle : « Bis repetita placent », a dit justement un poète latin.

Cette fois, c'est au jeudi 12 décembre que la promenade était fixée. Jamais jour ne se pouvait rêver plus approprié, car un admirable soleil, — un véritable soleil d'Austerlitz ! — darde ses pâles rayons sur la sèche nature. Evidemment, c'est à pied que le voyage doit s'effectuer. Le Cercle entier est, à ce point de vue, de l'avis de Rousseau, il ne connaît point de manière plus agréable de voyager.

Sous la conduite de son Directeur, une bande de collégiens s'avance allègrement... L'air est pur, la route est large... La joie éclate sur tous les visages... Les kilomètres sont vite franchis... Voici déjà le « Pont des Grenouilles » qui se dessine, là-bas, dans un riant paysage. On ne saurait rester indifférent à tant de charmes. Aussi M. Madec nous fait remarquer la poésie de la nature ; devant nous, majestueusement, lentement, l'Horn serpente et forme de gracieux méandres au milieu d'une large prairie, dont le vert éclatant contraste avec le gris amer des deux collines qui la limitent. Le soleil lui-même semble ne point rester indifférent à ce délicieux spectacle : il se mire dans ces eaux qui coulent avec des reflets argentés. Puis, là-bas, se dresse un roc féerique. Le démon, dit la légende, lors de la construction du Creisker, lança, de l'Ile de Callot, sur la merveille qui s'accomplissait, cet énorme rocher que la Sainte Vierge détourna et qui vint s'enfoncer violemment à cet endroit.

Après ce court repos, la bande s'ébranle de nouveau. Les joyeuses conversations, un instant interrompues, recommencent, tandis que deux amis discutent sur la réalité de la légende qui vient de leur être si agréablement contée... Plougoulm pointe là-bas dans le lointain ; bientôt le bourg est perdu de vue, et au grand étonnement des nouveaux qui s'attendaient à ne point l'apercevoir d'aussitôt, le domaine de Kerouzéré se dessine au milieu des arbres... Nous avons vraiment bien marché, franchissant en une heure l'étape.

Nous voici arrivés... Un instant, nous admirons les superbes lions de bronze qui gardent majestueusement l'entrée ; nous nous acheminons vers le château, quelque peu impressionnés par la masse formidable qui se dresse devant nous, tandis qu'à mes côtés, deux élèves, qui suivent depuis peu sans doute les cours de breton, s'ingénient à trouver dans la devise bretonne « List » la traduction du mot français qu'ils donneraient aujourd'hui.

Bâti entièrement en pierres de taille, et construit en 1425 sur la hauteur qui lui valut son nom, le Château de Kerouzéré, nous fait savoir M. Madec, est un monument historique. C'est une merveille de puissance avec ses énormes tours crénelées munies de machicoulis, son immense façade, et nous sommes vraiment intrigués. Mais notre étonnement de prime abord n'est rien comparé à celui que nous éprouverons tout à l'heure en visitant le manoir. Ce qui nous frappe surtout, c'est cette largeur de murs qui répond, certes, de la solidité de l'ensemble, et nous nous imaginons sans peine que légères soient les brèches qu'y faisaient nos primitives bombardes. Nous montons allègrement le monumental escalier de pierre où le bruit de nos pas se plaît à se répercuter... Voici la grande salle du premier étage : ce qui nous intrigue surtout, c'est cette monumentale cheminée, ornée du blason des Kerouzéré, et où pouvaient brûler des troncs de chêne entiers. Un instant, nous admirons la chapelle, quelques vieilles tapisseries qui pendent aux murs, d'anciennes armes : un glaive, un coutelas, d'énormes éperons et un boulet extrait des murs ; là-bas, une vieille armure... Puis, nous nous dispersons à travers les galeries, admirons quelques merveilles d'un musée chinois, surtout nous arpentons le chemin de ronde, et n'avons garde d'oublier la tourelle du guet qui nous permet de

voir Sibiril et, d'un autre côté, la mer bleue qui moutonne au loin...

Bientôt cependant, le Cercle, de nouveau réuni, prend le chemin du retour. Nous visitons au passage l'antique tombeau de Jehan de Kerouzéré, celui qui fut, sans conteste, le plus célèbre des seigneurs du domaine que nous venons de visiter. Puis, nous reprenons, plus lentement peut-être, mais non moins joyeusement, le chemin du collège. C'est qu'en effet, toujours soucieux de nous faire plaisir, M. le Directeur a fait préparer une légère collation à laquelle nous faisons grand honneur. Bientôt, la rentrée se fit à l'étude, sous l'œil jaloux de quelques élèves qui regrettaient de ne point faire partie de ce Cercle où l'on s'amuse si bien!

Le Secrétaire: Henri BERRE.

*
* *

LA VIE SPORTIVE

Dimanche 3 Novembre

Collège (1) bat Gâs de Morlaix (2) par 6 à 0

Les Gâs de Morlaix ont vraiment choisi un beau jour pour nous rendre visite; le temps est agréable, un peu trop de soleil même au gré de quelques matcheurs. Tous les collégiens sont heureux d'assister à un match amical entre la première équipe du Collège et les Gâs, qui ne sont pas venus à Saint-Pol depuis déjà deux ans. La partie fut d'ailleurs assez intéressante: jeu à courtes passes des collégiens, jeu long mais un peu lent des Gâs. Voici dans quelle formation se présentent les deux équipes:

GAS DE MORLAIX (Maillot noir et blanc):

Walbot
Pendu (Cap.) *Herry*
Grall *F. Tudal* *Benjamen.*
A. Lintanf, *Maximen,* *Lachiver,* *Bourhis* *Olier.*

COLLEGIENS (Maillot blanc et vert):

Cazoulat, *Lotrus,* *Cadiou,* *Caroff,* *Le Rest,*
Cornily *Berric* *Hélary,*
Lintanf (Cap.) *Gallic,*
Péron.

Le coup d'envoi est sifflé à 15 heures. Les Gâs engagent, mais le ballon est aussitôt saisi par les Collégiens qui descendent rapidement, *Caroff* botte au-dessus de la barre. Les joueurs prennent illico de l'entrain, et les Gâs, à leur tour, prennent l'offensive; ils font plusieurs descentes, mais ne réussissent pas à marquer, car *L. Lintanf* sauve chaque fois. Le jeu paraît stationner au centre, mais pas pour longtemps; car les « blanc et vert » ne tardent pas à prendre la direction des opérations. Après un quart d'heure de match, *Cadiou* s'empare du ballon, descend seul et, après un bel effort personnel, rentre le premier but, ouvrant le score. Ensuite les deux équipes decendent l'une après l'autre. Les deux défenses sont alternativement à l'ouvrage et s'en tirent très bien d'ailleurs, car aucun but ne sera marqué avant le repos. Un corner concédé au Collège est shooté par *Cazoulat* qui botte sur la barre. Peu après un penalty est accordé aux « blancs et vert ». *L. Lintanf,* amical envers ses compatriotes, shoote six mètres. Bien lui en prit d'ailleurs, car bientôt deux penalty coup sur coup sont concédés aux Gâs; ceux-ci, luttant de courtoisie, ne veulent pas en profiter. La mi-temps est sifflée peu après.

Dès la reprise, les Collègiens s'élancent; sur faute d'un Morlaisien, *Berric* dégage, *Walbot* arrête, mais la balle lui glisse des mains. Il s'ensuit une mêlée devant le but et le ballon trouve le chemin des filets. Les Gâs, un peu émoustillés, veulent réagir; quelques descentes n'aboutissent guère; une d'elles est particulièrement dangereuse, mais *L. Lintanf* réussit à sauver en corner. Puis ce sont de nouveau les « blanc et vert » qui descendent; *Cadiou,* qui est vraiment en forme, trompe une troisième fois le goal morlaisien; quelque temps après, après avoir réussi à dribbler seul tous les Gâs, il arrive, toujours seul, devant *Walbot* et botte à côté. Décidément la défense morlaisienne a de l'ouvrage; descentes sur descentes des collégiens qui réussissent à porter le score de 5 à 0 en leur faveur. Quelques échappées inutiles des Gâs ont lieu encore avant la fin de la partie; mais les Morlaisiens doivent se résigner à la défensive. Sur passe de *Cazoulat, Caroff,* d'un shoot imparable, bat *Walbot* pour la 6e fois. Une minute après, la fin est sifflée sur ce résultat:

COLLEGE: 6 GAS DE MORLAIX : 0

Le résultat marque assez bien la physionomie de la partie: les Collégiens ont nettement dominé, surtout la seconde mi-temps. Les Gâs s'expliquent leur défaite par l'absence du goal titulaire. Cela est à signaler, il est vrai, mais il apparaît nettement que même en cette occurrence, les Collégiens devaient l'emporter.

Chez les Gâs les meilleurs joueurs furent les deux arrières, surtout *Pendu* qui fit une très belle partie, le demi-centre *Tudal* et l'inter-gauche *Bourhis.* L'équipe collégienne est tout entière à féliciter, cependant certains méritent une mention particulière: d'abord *Cadiou,* qui s'est montré tout à fait supérieur; puis *Hélary,* qui servit bien ses avants; enfin l'arrière *L. Lintanf,* qui, selon son habitude, se montra presque infranchissable.

J. G.

Dimanche 22 Décembre

Collège (1) bat Etoile Sportive du Creïsker (1) par 4 à 0

C'est une belle journée pour les matchs; le soleil lui-même se met de la partie; tout irait pour le mieux si le vent ne soufflait avec tant de rage. Les deux équipes s'alignent sur le

terrain de Létiez vers 3 heures de l'après-midi. *Cazoulat*, blessé au pied se fait remplacer à l'aile gauche par *Congar*.

Dès le coup d'envoi, le Cercle domine et fait une belle descente: *Lintanf* sauve en corner ; bien botté, celui-ci n'aboutit pas grâce à l'intervention de *Lotrus*. A ce moment, *Berric*, indisposé, doit quitter le terrain ; il se fait remplacer par *Bléas*. Suivent, pendant quelque temps, de nombreuses sorties en touche, occasionnées par le vent qui fait rage. A la suite d'un « coup franc » contre le collège, les bois de *Péron* se voient menacés ; mais les blancs et verts se ressaisissent et vont même inquiéter la défense adverse. Le Cercle revient à l'attaque et, après une descente dangereuse, la balle sort de peu. *Péron* doit arrêter quelques shoots bien tirés ; malgré le soleil qui le gêne, il s'en tire très bien. *Congar* saisit le ballon et descend le long de la touche, puis il passe à *Cadiou* qui manque de près le but. *Le Reste* botte un superbe corner qui n'aboutit pas. Peu après, *Lotrus*, trompant les arrières, réussit à marquer le premier but. La mi-temps est sifflée sur ce résultat :

Collège : 1. — Cercle : 0.

Dès la reprise, le Collège dirige les opérations ; il domine nettement, et, après seulement cinq minutes de jeu, *Caroff*, surpasse de *Lotrus*, rentre le second but. Peu après sur faute de l'arrière *Moal*, *Hélary* dégage, *Caroff* reprend bien et marque une troisième fois pour le Collège. Une nouvelle main de *Moal* sur la surface de réparation amène un pénalty que le goal arrête, *Cadiou*, après avoir dribblé tous ses adversaires, rentre son but, le quatrième. Le score est acquis ; aucun but ne sera plus rentré avant la fin. Les Stellistes veulent pourtant sauver l'honneur et font quelques descentes bien menées ; mais celles-ci sont toujours arrêtées par les arrières *Lintanf* et *Gallic*. Ce dernier commet une faute qui pourrait avoir de fâcheuses conséquences ; le « coup franc » bien botté aurait trompé *Péron* si *Gallic* n'avait sauvé de justesse par un heureux coup de tête. Encore quelques minutes de jeu et la fin est sifflée sur ce résultat :

Collège : 4. — Cercle : 0.

La partie fut intéressante à suivre, avec, de temps en temps, quelques belles combinaisons de part et d'autre. *Lintanf* fut sans conteste le meilleur sur le terrain. A féliciter aussi au Collège *Gallic*, *Caroff* et surtout *Cadiou*. Chez les Stellistes le goal et le demi-centre se sont faits surtout remarquer.

Etoile Sportive du Creisker (2) bat Collège (2) par 3 à 2

Tandis que les équipiers premiers du Collège battaient l'E.S.K. (1) par 4 à 0, les équipiers seconds se faisaient battre par 3 à 2 par l'E. S. K. (2). Le score ne reflète pas très bien la physionomie de la partie ; le match nul eût été plus juste et même, tenant compte que les Collégiens jouèrent à dix pendant près d'un quart d'heure, la victoire de ces derniers. En effet, après

avoir fait jeu égal pendant la première mi-temps, ils dominèrent légèrement dans la suite .

Dès le début les Collégiens dominent et, après quelques minutes de jeu, l'avant-centre *Thébaut* parvient à réaliser en marquant le premier but. Puis descentes se succèdent de part et d'autre ; le jeu devient égal. Sur faute de *Huon*, un « coup franc » est concédé au Cercle à quelques pas du but des Collégiens ; il est facilement transformé. L'E. S. K. rentrera un second but un peu avant le repos.

Cercle : 2. — Collège : 1.

La seconde mi-temps voit le Cercle rentrer un troisième but à l'occasion d'un corner bien botté par l'extrême-droit. Dès lors le jeu se fait plus rapide et plus dur, les Collégiens ne voulant pas rester vaincus ; ils réussiront à marquer un second but grâce encore à leur avant-centre : *Yves Kerjean*, parvenu près des bois, shoote au but, la balle frappe le poteau mais *Thébaut* reprend bien et marque. La fin survient peu après :

Cercle : 4. — Collège : 2.

Au Collège, personne ne s'est fait remarquer plus que ses coéquipiers. Chez les Stellistes, qui se sont fortement améliorés depuis le match aller, il faut signaler surtout le *goal*, les *arrières*, le *demi-centre* et l'*extrême-droit*.

---

16 Janvier 1930

Equipe (1) du Collège bat Equipe (2) par 8 à 1

L'équipe première engage en montant et contre le vent. Ce léger désavantage a permis aux équipiers seconds de marquer le premier but au bout de quelques minutes de jeu. Ils domineront pendant presque toute la première mi-temps, mais sans pouvoir améliorer leur score. Durant le second time, ils réussiront, non sans peine, quelques percées aussitôt arrêtées par la défense de l'équipe (1). Durant toute la seconde partie, l'équipe première domina, et en profita pour exhiber son grand jeu. *Cazoulat* marqua le 8e but par un « shoot-éclair » contre lequel *Huon* fut impuissant.

Dans l'équipe (2) la ligne d'avants manqua de cohésion, les demis firent une bonne défense, mais les arrières, *Gallic* et *Breton*, furent d'emblée les meilleurs.

Dans l'équipe (1) la ligne d'avants a bien marché, mais les passes manquèrent parfois de précision. *Cazoulat*, bien marqué par *Moysan*, ne put montrer toute sa valeur. En ligne de demis, *Hélary* s'est fait remarquer. L'arrière droit *Glémarec*, semble s'être encore amélioré depuis l'année dernière.

Péron, lui, se morfondait dans ses bois « les trois quarts et demi du temps », tandis que derrière lui piaillait toute une marmaille, courant à qui mieux mieux après un ballon dégonflé : futurs as du Collège !

The left back.

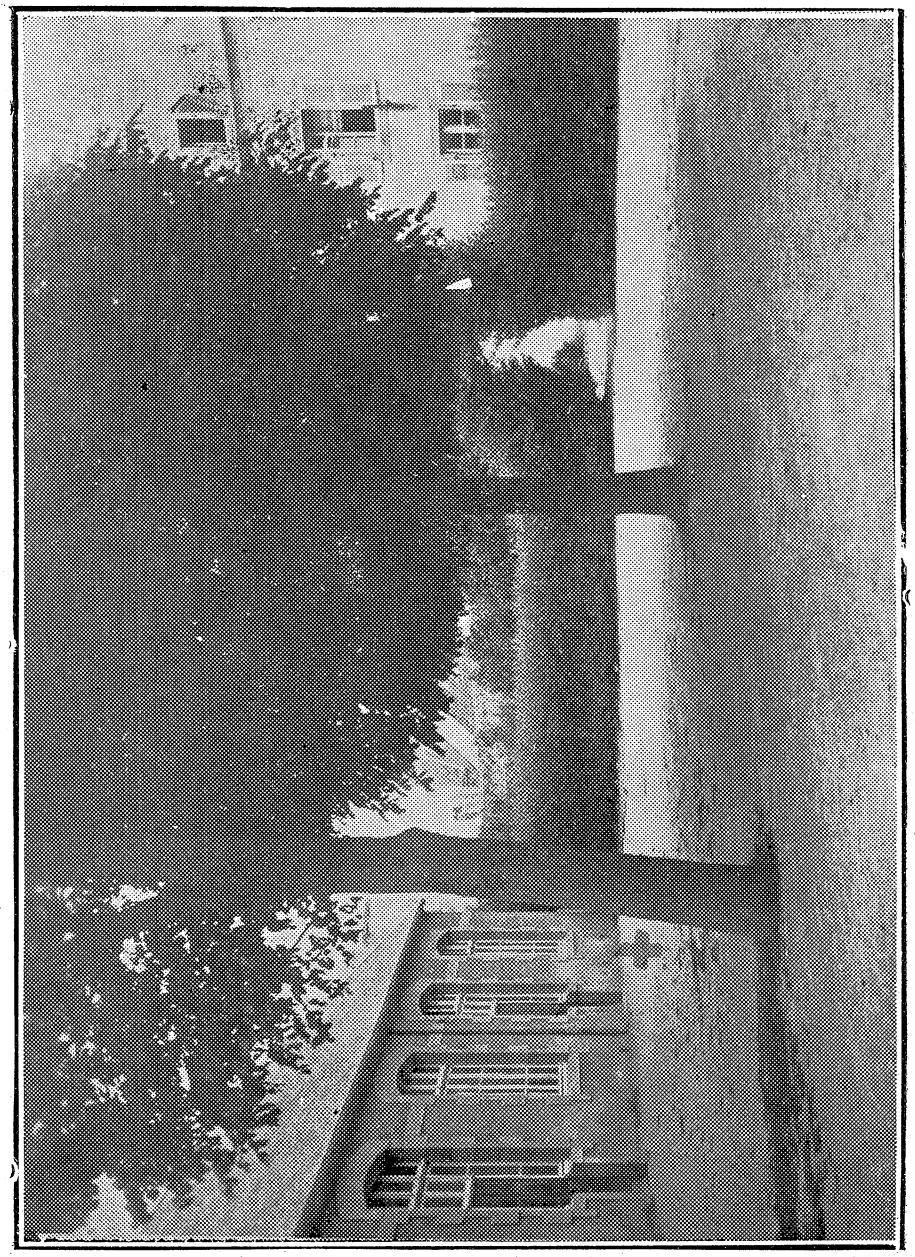
RESULTATS DU 1er TRIMESTRE

Collège (1) bat Cercle (E.S.K.) (1) par 6 à 2
Collège (1) bat Gâs de Morlaix (1 *b*) par 6 à 0
Collège (1) bat Cercle (1) par 4 à 0

La saison de foot-ball au Collège s'annonce brillante. L'équipe (1) serait-elle donc imbattable sur son terrain ? Qu'elle ne se fasse pas illusion, et, si elle veut battre les Lesneviens, à Saint-Pol et même à Lesneven, il serait utile qu'elle tienne compte des considérations suivantes :

Les avants doivent se faire des passes plus précises, en ne s'emballant pas, d'abord, et en sachant constamment la place de leurs coéquipiers ; ils pourraient aussi adopter la formation en W, où les « inters » se replient et servent de liaison entre ligne d'avants et ligne de demis ; avants et demis gagneraient à shooter au but de loin lorsque le vent est pour eux. Quand l'adversaire attaque, les demis doivent se replier immédiatement. Surtout, qu'ils n'hésitent pas à passer en arrière lorsqu'un adversaire les gêne. Les arrières doivent suivre les demis, sans dépasser, toutefois, la ligne du centre. Ils peuvent pratiquer, en cas de détresse, la passe au goal.

T. l. B.



La classe de Sixième

ÉPHÉMÉRIDES

On l'a dit avec raison : Rien ne ressemble plus à une nouvelle année scolaire que l'année qui l'a précédée, et il serait curieux de collectionner et de classer les comptes rendus des différents « spectator » qui ont assumé depuis l'origine la rédaction — me permettra-t-on de l'appeler ingrate ? — des Ephémérides... On y trouverait, à bon marché, des éditions et des rééditions « corrigées » ou « considérablement augmentées » des multiples incidents qui forment la trame d'une vie de collégien.

Le Bulletin d'une des Institutions d'enseignement secondaire libre, une sœur de la nôtre, m'est tombé un jour sous les yeux. On relatait la Fête des Anciens, et le rapporteur, pour signaler le banquet, se contenta de noter ces deux mots : « Menu ; gaieté... (Voir précédents Bulletins). C'était expéditif ! et il n'avait pas tort.

Mais que diraient mes bons amis les collégiens, si le spectator de 1929-1930 ne leur fournissait pas un « *Au jour le jour* » aussi fidèle que possible ? Avec la vie sportive, le chapitre des « Ephémérides », — combien d'entre eux connaissent l'étymologie de ce mot savant ? — est incontestablement le plus lu de tous. Et pourtant, n'en connaissent-ils pas d'avance tous les détails, puisqu'ils les ont vécus eux-mêmes... Qu'importe ! Il est si doux de se rappeler ces choses...

Pour vous satisfaire, chers amis, Spectator se mettra en quatre... Excusez-le néanmoins si sa mémoire infidèle laisse dans l'ombre les mille événements qui vous paraissaient devoir être notés... Que ne l'y aidez-vous pas d'ailleurs ? Le secrétaire du « Creisker » transmettra à qui de droit, au Spectator anonyme, vos charmantes relations, et il vous plaira de les voir publier dans les pages du Bulletin... Vous donneriez ainsi un bon et salutaire exemple à « Messieurs les Anciens » qui écrivent si peu... Parmi vous comme parmi eux, n'en est-il pas plus d'un...

qui ait un peu d'esprit et dont la lyre résonne
Au moindre souffle qui passe?...

Vos cartons de table recèlent souvent des trésors de lyrisme qui pourraient peut-être parfois rivaliser avec certaines productions en vogue.

Mais trève de dissertations ! Il est temps que je commence !

*
* *

LUNDI 30 SEPTEMBRE. — Lorsque M. le Supérieur, le 12 juillet, avait proclamé que « la Rentrée des classes était fixée au lundi 30 septembre », il y eut, de toute évidence, sur les visages de nos collégiens, une lueur de joie mêlée à une ombre de chagrin. 30 *septembre !* Ce mot sonnait mal à nos oreilles ! La rentrée nous paraissait comme devancée d'un mois... et voilà pourquoi on était comme déçu !... Et pourtant, c'étaient quatre-vingt-un (81) jours, bien comptés que l'on nous octroyait généreusement...

Que les temps sont changés ! Jadis, et il ne faut pas remonter à si loin, c'était du 1er août au 15 septembre ! Et nul ne songeait à se plaindre !

Aujourd'hui non plus d'ailleurs ! Car, à bien envisager les frais visages qui circulent dans la cour d'honneur ou dans les couloirs, aussi bien que ceux qui attendent, aux bras de leur maman, à la porte de M. le Supérieur ou de M. l'Econome, il n'y en a point de tristes. On remarque chez tous, après un été splendide comme celui dont le Bon Dieu vient de nous gratifier, l'épanouissement des joues et des belles couleurs... Peut-être, par exception, pour confirmer la règle, il faudra veiller plus attentivement sur la chétive santé de Jacques ou de Louis... Mais que les mamans se tranquillisent ! Sœur Marie est là dont la maternelle sollicitude saura, en temps et lieu, parer au danger éventuel...

Oui, vraiment, il apparaît bien aux yeux de Spectator que les plus tristes en ce jour ne sont pas les élèves, ce sont les mamans — qu'elles veulent bien ne point s'offusquer de cette accusation peut-être hasardée ! — et comme elle sera impatiemment attendue la première lettre du collégien relatant ses premières impressions.

Celles-ci seront bonnes, de toute évidence... Pour tous commencent, dès ce soir

Les beaux jours passés dans ce lieu tutélaire
A l'ombre du clocher à jour...

Les correspondances trahissent bien le bonheur des nouveaux... Ceux-ci après trois jours ont déjà pris contact avec la maison, avec les maîtres, avec leurs condisciples, et, quand commence la retraite, on se sent déjà et pour de bon collégien.

DIMANCHE 6 OCTOBRE. — Un collégien écrivait un jour à sa mère et à sa sœur : « Il y avait une fois une grosse chenille qui faisait peur à voir, tant elle était laide et lourde et velue et goulue. Un beau soir, elle se mit en chrysalide, c'est-à-dire dans une espèce de boîte à métamorphoses. Elle y resta trois jours. Et, le quatrième, devinez ce qui en sortit...

Un gros papillon, pensez-vous ?

Nenni ! Il en est sorti un Jésuite.

J'ai jeté bas le vieil homme, qui était une loque ; on m'a revêtu d'un habit neuf, immaculé, et je le garderai tel, s'il plaît à Dieu.

Vous avez bien prié, maman ; tu as bien prié, Jeanne. Je vous en remercie et je suis bien heureux, de mon bonheur et du vôtre. Embrassez-vous pour moi. Je regrette de ne pouvoir glisser mes deux joues entre vos deux joues ; mais vous viendrez me voir, pour voir si vous me reconnaîtrez.

Dieu soit béni !

Votre Paul, qui vous aime dix mille fois.

P. S. — Le redouté P. Barbe-Bleue, à qui je me suis confessé, a été pour moi bon comme du pain frais. Tu feras bien, Jeanne, de le retenir d'avance pour quand tu commettras ton premier gros péché. C'est un homme qui ne paie pas de mine, qui est voûté, qui n'a pas de voix, qui tousse et qui prise ; mais il a le Saint-Esprit. Il se nomme le P. X... »

Plus d'un, parmi les collégiens du Creis-Ker, aurait peut-être pu, au soir d'une retraite comme celle qui vient de se terminer aujourd'hui, écrire à la maison une lettre quasi semblable. En tous cas, M. l'abbé *Déniel*, vicaire à Roscoff, s'est efforcé d'en tempérer l'austérité par des conférences aussi attrayantes qu'utiles. Sans phrases ni détours, avec l'expérience déjà acquise des jeunes gens qu'il affectionne particulièrement après dix années de ministère, il a dénoncé le mal et montré la beauté de la vertu. Il a bien voulu nous rendre cette justice que nous l'avions « profondément édifié » par notre attention durant les instructions et notre recueillement dans les allées et venues. Qu'il veuille bien se persuader que son passage parmi nous marquera dans nos souvenirs ! Lui aussi, par toute sa personne, par sa parole évangélique,

son air aimable, fut « bon comme du pain frais ». Que le Bon Dieu et la Sainte Vierge lui rendent au centuple tout le bien qu'il a fait à nos âmes ! A lui toute notre reconnaissance... et souhaitons de le voir revenir...

*
* *

LUNDI 7 OCTOBRE. — C'est bien aujourd'hui que commence à vrai dire l'année scolaire. Huit jours n'étaient pas de trop pour nous remettre tout à fait dans l'atmosphère d'étude qui doit être la nôtre pendant ces neuf mois... et, à huit heures, a lieu en toute vérité « l'ouverture des classes. »

Les nouveaux se pressent nombreux aux portes de la sixième et dévisagent le svelte profil de leur professeur. Ils ont tôt fait de se mettre au pas, et pourront sans tarder donner aux anciens — disons « aînés » pour éviter l'équivoque — des leçons d'ordre et de tenue. Voyez-les bien rangés à la porte de leur classe et se découvrant à l'arrivée du maître ! Entendez-les qui récitent posément, les bras croisés, et tous ensemble, leur « *Veni Sancte Spiritus* » et leur « *Ave Maria...* » Attentifs pendant deux heures aux explications de leur professeur, qui aura tant à leur apprendre, ils n'attendent pas que la cloche donne le signal du départ. Ils sont tout étonnés, au contraire, de voir que c'est si tôt fini, et se demandent vraiment pourquoi on les conduit en récréation quand on est si bien en classe.

Aussi leurs lettres du jeudi 10 octobre sont-elles remplies de bonheur, voire d'enthousiasme. « Maman, je me plais au collège... C'est tout différent de l'école, sans doute, mais je commence à apprendre l'horaire de la journée... Le maître a une figure sévère, mais je crois qu'il ne le sera pas trop... Au commencement (*sic*), je m'égarais dans les couloirs et les corridors. Ainsi voulant aller à l'infirmerie, je suis entré au réfectoire, mais maintenant ça va ! Et puis, tu sais, infirmerie, lingerie, conciergerie, tout ça, c'est des drôles de mots que je n'ai pas eu encore le temps d'apprendre, mais quand tu viendras, je me ferai un plaisir de te conduire dans notre belle et vaste maison... Adieu ! Ne me plains pas !... Au contraire, sois aussi heureuse que moi... Je t'embrasse dix millions de fois. Ton grand collégien... »

*
* *

1er *NOVEMBRE.* — Vous comprendrez bien alors, chers

lecteurs, que la Toussaint soit vite venue... La sortie du 17 octobre avait d'ailleurs donné à plusieurs l'occasion de pousser un rapide revoir jusqu'à la maison, et les Morlaisiens n'avaient point voulu se priver d'une « tournée » à la Foire Haute...

La Toussaint au collège, c'est comme toutes les autres grandes fêtes, une journée de prières et de piété... Les études ne chôment pas, sans doute, et au fond nous préférons cela ! Une fois passée la fête des Morts, — et nous faisons ce jour-là, après l'office, une visite au cimetière, — nous reprenons le collier que nous n'avons guère quitté...

*
* *

21 *NOVEMBRE.* — La maison neuve avance, l'extérieur apparaît dans toute son élégante masse, cadrant bien avec la façade principale, œuvre de Mgr de la Bourdonnaye. C'est un bel ouvrage qu'a réussi sans contesté notre distingué architecte... Les cuisines, le parloir, la conciergerie occupent le rez-de-chaussée, et déjà les muses se donnent libre cours :

Dans la cuisine y a un fourneau
Tra la di rê ro.
Pour cuire des pommes de terre à l'eau,
Tra la di ra lon la,
Tra la di rê ro !

Veuillez entrer au grand parloir,
Tra la...
Mais n'en fait' pas un réfectoire,
Tra la...

Nos dévouées religieuses occuperont le premier, et

Au second étage, y a l'infirmerie
Tra la...
C'est là qu'on trouve Sœur Marie,
Tra la...

Montez plus haut, c'est l'pigeonnier,
Tra la...

Mais un beau pigeonnier, d'où la vue s'étend au loin, jusque par delà Kerlaudi, Plouénan, aux Monts d'Arrée...

La Cour d'honneur elle aussi a été transformée et adaptée à sa nouvelle destination. L'horticulteur de talent et de goût qu'est *M. Henri Combot* a tracé un jardin, dit

anglais, avec des parterres bien réguliers entourés de haies de fusain, et où le printemps à venir verdira au mieux un gazon d'un vert tendre...

Plusieurs déplorent la disparition de l'araucaria qui s'élevait splendidement au centre de la cour. Il avait grandi avec l'Institution, témoin des générations qui se succédaient là depuis près de 20 ans, et il semblait, dans cet enclos à courants d'air, défier, comme le géant de granit qui lui faisait face, les tourmentes d'hiver... Lui, il avait donc une âme, « attachée à notre âme », et quand il est parti, on a senti un je ne sais quoi de tristesse et de regret...

Mais on oublie vite, et la Cour d'honneur se présente aujourd'hui, sans réserve, avec un charme nouveau qui vous attire et vous plaît... on ne sait trop pourquoi....

La Cour d'honneur est un jardin,
Tra la...
Entourée de haies de fusain,
Tra la...

Il y a du sable dans les allées,
Tra la...
Aussi quel plaisir d'y passer,
Tra la...

*
* *

24 *NOVEMBRE.* — En union avec le Congrès national de Recrutement sacerdotal qui se tient cette année à Lyon, M. le Supérieur a invité un prédicateur extraordinaire à nous adresser la parole avant le Salut du soir. Trente-cinq minutes durant, M. l'abbé *Cotten*, vicaire à la Cathédrale, nous a tenus sous le charme de sa parole tout apostolique. Un sermon élevé et élevant, agrémenté de détails vécus, d'anecdotes édifiantes, de constatations pratiques ! Remercions M. Cotten d'avoir su parler comme il fallait à nos âmes et souhaitons que l'appel de Notre-Seigneur, transmis par ses lèvres, trouve de plus en plus dans nos cœurs un écho profond... « *Messis quidem multa, operarii autem pauci. ...Rogate ergo Dominum messis...* »

*
* *

25 *NOVEMBRE.* — Traditionnelle réunion à la Grande Salle des Fêtes. Les élèves y sont rassemblés pour offrir à *M. le Supérieur* leurs souhaits de fête.

Le coutumier porte en effet : « *Hodie festi Sancti Eduardi regis, patroni Rectoris nostri, Canonici Eduardi Mesquen, ex* 13 *die octobris translati.* »

La séance se passe en famille. Le cœur n'a pas besoin pour s'épancher d'apparat ni de détours... Cependant les musiciens sont conviés à rehausser de leur présence la petite cérémonie. Et applaudissons à l'heureuse idée de *M. Saccadas*, qui les a fait transporter cette année du fond de la salle où on ne les voyait pas, sur l'estrade du théâtre où on peut les voir... et les entendre...

Par une délicatesse qui ne manque jamais de toucher le cœur du « Père de famille », ils ont toujours soin de réserver pour cette circonstance la primeur de leurs savants morceaux. Aussi avec quel regard d'envie les petits qui se sentent une âme musicienne observent-ils les aînés ! Ils jettent leur dévolu sur l'instrument qui leur plaît, et volontiers emboîteraient dès aujourd'hui le pas avec nos artistes, sans se soucier qu'il en est de cet art comme de toute chose : « Patience et longueur de temps... »

A voir tous ces yeux braqués sur leur modeste personne, nos musiciens se sentent quelque peu intimidés. Ils esquissent un sourire, mais plusieurs se cachent... La nature reprend vite le dessus, et sans façon, les embouchures s'embouchent (!), les pas battent la mesure, et un vibrant « *Pas redoublé* » salue l'entrée de M. le Supérieur, auquel répondent dans la salle de frénétiques applaudissements.

Quand le morceau est terminé, un élève de première se détache du groupe des spectateurs et adresse à M. le Supérieur le compliment d'usage. *Yves Caroff*, de Plouvorn, s'exprime en termes choisis et délicats ; sa voix claire porte aux extrémités de la salle les paroles qui traduisent les sentiments de son cœur. Il se fait l'interprète fidèle — et autorisé — de ses condisciples en offrant à M. le Chanoine Mesguen l'hommage de notre religieuse gratitude pour tout le bien qu'il fait à nos intelligences, à nos cœurs, à nos âmes. Avec le souci constant du mieux dans toutes les branches où l'activité de M. le Supérieur trouve à s'exercer, l'Institution N.-D.

du Creis-Ker, fidèle à son passé, s'essaie à réaliser toujours davantage la devise de Jeanne d'Arc, si chère à M. le Supérieur : « *Vive labeur !* » *Yves Caroff* dépose aux pieds de la Vierge bénie du Creis-Ker, dont M. l'abbé Louis Kerbiriou a enrichi récemment la couronne dans une page magnifique que l'on se plaira à relire pour la gloire de Notre-Dame, les vœux et les prières des Collégiens qui se félicitent d'avoir à leur tête un Supérieur plein de savoir et de bonté. »

Les applaudissements éclatent, et M. le Supérieur reçoit, visiblement ému, le compliment qui vient de lui être adressé. Après en avoir remercié tout d'abord l'auteur, il adresse à ses « chers élèves » les plus sincères félicitations. C'est le cas pour lui de répéter le proverbe : « *Bis repetita placent* » et ce n'est pas « *bis* » qu'il faut dire, mais « *toties quoties* ». Il entend chaque année, avec un plaisir toujours renouvelé, les mêmes choses, exprimées en des termes toujours délicats, par un artiste toujours à la hauteur, au nom d'élèves toujours aussi affectueux, et qui cherchent de toute évidence à faire de son Supériorat le plus heureux des Supériorats. Aussi il prie chacun d'agréer ses remerciements, et les maîtres qui sont ses dévoués auxiliaires, et les élèves qui se laissent conduire avec une docilité qui le touche, sans oublier les bonnes religieuses qui sont pour les collégiens de véritables « sœurs », et le personnel domestique qui est bien de la maison.

M. le Supérieur a répondu en termes charmants et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la facilité avec laquelle il adresse à chacun les plus paternels encouragements ou de l'exquise bonté qui nous vaut d'être vite pardonnés si quelque écart de conduite a assombri quelques fronts. Le relevé de toutes punitions est souligné par d'unanimes bravos, et l'annonce d'une sortie générale le premier jeudi de décembre, en attendant les vacances qui auront lieu le 24 décembre et seront peut-être prolongées « si la conduite est bonne jusqu'au bout », recueillent également l'unanimité des suffrages.

Un morceau de musique clôt la séance, et chacun s'en va « dans ses études respectives » attendre le souper et le dodo...

Un jour de congé supplémentaire qui aura lieu demain mardi est généreusement octroyé... Mais nous apprenons

en dernière heure que le baromètre est en baisse, et que la pluie menace...

Soyons gais tout de même, comme Saint François, qui aurait chanté sa chanson à sa « sœur la Pluie ! »

*
* *

26 *NOVEMBRE.* — Et ce n'est pas tout, car à tant de bontés, s'ajoute encore une autre : le régal d'une séance récréative qui laissera dans les mémoires le plus délicieux des souvenirs. Spectator a trouvé ici un précieux auxiliaire en l'un de ses amis qui a préféré cacher son aimable talent de rapporteur sous le voile de l'anonymat. Voyez plutôt :

« Dans une page où il met quelque sincérité et beaucoup de littérature, Maurice Barrès raconte ses impressions de collège. Page triste vraiment, d'où se dégage cette mélancolie pénétrante qui témoigne d'une âme attardée dans le Romantisme. S'il était venu mercredi soir, 26 novembre, dans la Salle des Fêtes de l'I. N.-D. K, il aurait peut-être jeté un regard amusé sur la jeune assemblée, mais, sans doute, le pli de sa lèvre ironique se serait détendu devant la spontanéité de tant de joies... Aucune tristesse, certes, chez ces adolescents qui vivent sans regrets sous... la clochette du plus paternel des Supérieurs.

« Le rideau se lève. Derrière l'harmonium surgit la tête de l'aimable recteur de Locquénolé. Ovation. On devine quel régal sera cette séance charmante que la bonté de M. le Supérieur nous procure aujourd'hui ; car on connaît la virtuosité de *M. Conq* et l'on sait aussi que tout à l'heure viendra l'élève, digne en tous points du maître.

« Voici, en effet, M. Emile *Cueff* et son charmant sourire, et... sa charmante dame. Un frémissement d'admiration parcourt l'assemblée : la belle chose, en effet, qu'un costume de Pont-Aven, aux couleurs chatoyantes et si élégamment porté ! Ça va donc être une fête pour les yeux comme pour les oreilles. Pour le cœur surtout ! Car dans les chansons que l'on va entendre, l'âme de la petite patrie vibrera tout entière, et fera courir dans les jeunes artères le courant électrique de l'enthousiasme.

« L'âme bretonne ! C'est elle qui parle, en effet, dans les gracieuses chansons de *Botrel* ou de *Paotr Tréouré.*

« Quelle douce mélancolie dans *Cruelle Berceuse*, dans *Hirvoudou*, dans *Va zy bihan* : toute la poésie de la mer, du bois fleuri et du foyer passe dans la voix du barde ! Quelle charmante simplicité dans *la Veillée*, *Par le petit doigt*, *Dors mon gâs !* La finesse de la race inspire les sonorités rusées de *Si vous voulez me marier* et le comique alerte de *Marie ta fille* ; sa force naïve, dans les accents entraînants des *Deux Gabiers*, *les Châtaignes*, *Mathulin an Dall* ; son fier enthousiasme dans *Paotred Rosko*, *Ar c'hleuz alaouret*, *Salud da vro Kymru* ; son indépendance farouche dans *Bro goz ma Zadou*. La bonne soirée vraiment ! Et comme il fallait rire, M. Cueff ajouta à son répertoire quelques monologues plaisants qu'une savante mimique rendait plus amusante encore.

« Il fallait bien nous donner *Yann ar Paotr mad*, synthèse de la caricature et de la vérité, triomphe de *Cueff* et gloire de *M. Conq*.

« Musique et fou rire, émotion et enthousiasme, et par-dessus tout, reconnaissance à M. le Supérieur qui ne se lasse pas de semer la bonté autour de lui : tel fut le bilan de la soirée.

« O amertume de Barrès !... »

*
* *

DECEMBRE ! — Dulce est desipere in loco, on l'a déjà dit, mais pour mieux travailler après. Car décembre est le mois des « grandes compositions »... Il faudra en « mettre un coup » pour conserver son avance ou regagner des points perdus... Les jours succèdent aux jours, les semaines aux semaines, et par étapes, on arrive à la veille des vacances...

Entre temps, la chorale a été gratifiée d'une petite promenade à Roscoff où elle a pris part à l'inauguration des nouvelles orgues, sous la direction de *M. Saccadas*, elle s'est fait entendre dans divers morceaux à 4 voix : *O quam amabilis es*, de 1660 ; *Ave mundi gloria*, de Auffray ; *Tantum ergo*, choral populaire, et *Louez le Dieu puissant*, d'après un choral de Bach. On s'est plu à reconnaître que la schola du Creis-Ker avait singulièrement rehaussé par ces chants, le concert d'orgue soigneusement préparé pour la circonstance.

*
* *

23 *DECEMBRE*. — M. le Supérieur proclame aujourd'hui les résultats des examens oraux de fin de trimestre, et indique à chacun son rang en classe. Les « Excellenciers » du premier trimestre conserveront-ils leur classement jusqu'aux Prix ? *That is the question !* On lira plus haut, dans le chapitre *La Vie Intellectuelle*, le résultat des compositions du premier trimestre...

Après-midi, les classes sont virtuellement terminées. Les paquets sont déjà faits, et plusieurs élèves sont endimanchés... Aussi, lorsque à deux heures paraît le professeur, quelques regards curieux observent avec inquiétude ce qu'apporte le maître. Heureuses encore les classes qui n'ont point de grec ! Mais si apparaît sous le bras un livre à couverture jusqu'ici inconnue, les yeux reflètent un air de contentement, car on s'imagine déjà passer deux bonnes heures à l'audition des aventures de Tartarin ou de Piquassiette !

Spectator n'a pas la prétention de tout savoir, et il n'a point parcouru toutes les classes cet après-midi du 23 décembre pour pouvoir renseigner ses aimables lecteurs.

Ce qu'il a pu constater, c'est que la collation de quatre heures fut plus bruyante — la détente produit inconsciemment ce diapason — et qu'à 4 heures 45, pas un ne voulut être en retard pour assister au lever du rideau de la traditionnelle séance de la veille des vacances.

A des cerveaux fatigués, à des cœurs impatients de retrouver le doux nid de famille, il ne fallait pas offrir une intrigue savante ou un parler trop littéraire. Mieux vaut réserver aux grandes circonstances ces productions d'une genre plus élevé qui puissent divertir tout en instruisant.

« *Les tribulations du Marquis de la Grenouillère* » eurent le don de dérider les plus tristes fronts... s'il en était. Pièce en deux actes, elle fut prestement enlevée par nos jeunes acteurs à qui va toute la gratitude des collégiens dont Spectator se fait ici l'interprète.

Une séance de cinéma Pathé-Baby avait fait défiler sur l'écran les singuliers exploits d' « *un sympathique bandit* ». M. l'abbé *Francis Tanguy* est désormais passé maître... en cet art, et « *la Revue* de la Fête des Anciens (12 septembre 1929) » où apparaissent des personnages bien connus de nous, mérite toutes félicitations.

« Deux heures de fou rire », en vérité, tandis qu'au

dehors hurle le vent, tel fut le bilan de notre dernière soirée.

Le soir, dès 9 heures, tout dormait, et les ronflements qui, par intervalles, rompaient le silence du dortoir enténébré, ne parvenaient par à réveiller les heureux collégiens déjà partis en rêve pour un pays et des êtres chéris.

⁂

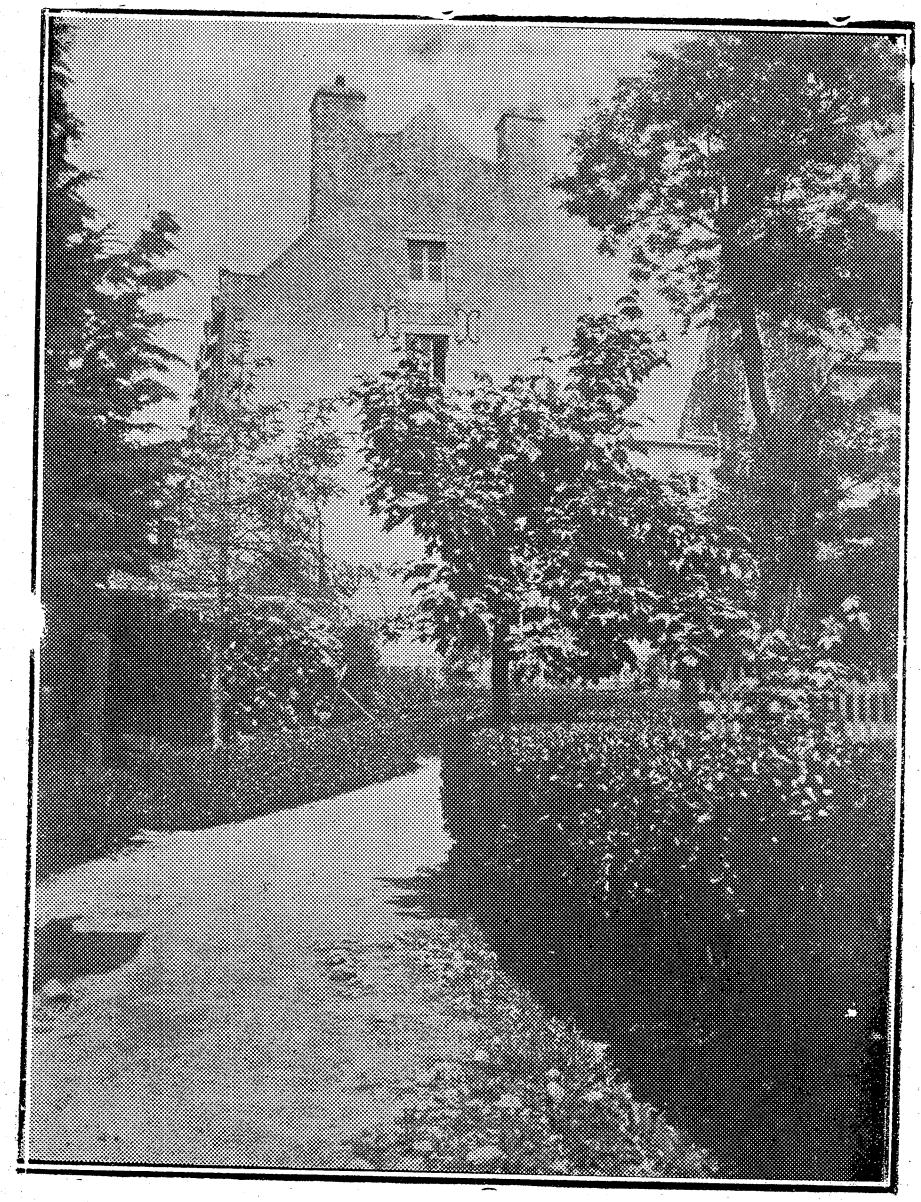
MARDI 24 DECEMBRE. — Sept heures et demie ! Les cours sont désertes... Seuls, durant quinze jours, quelques professeurs veilleront et attendront, avec patience, le retour des enfants. Ceux-ci, insouciants, n'y songeront point, et conserveront leur franc sourire et leur aimable gaîté jusqu'au matin du 7 janvier, où le soleil levant les invitera à reprendre le chemin du Creis-Ker.

Spectator leur souhaite Bonnes Vacances !

Spectator !

P. S. — Autorisé par le Rédacteur, Spectator prie ses jeunes lecteurs de relire le premier paragraphe des Ephémérides ci-dessus et à prendre au sérieux l'invitation qui leur est adressée de collaborer, dans la mesure de leurs talents, à la Rédaction des dites Ephémérides. Le Rédacteur, sis au deuxième étage de la Maison de Messieurs les Professeurs, première porte à droite, recevra avec effusion et reconnaissance toute communication. Condition exigée pour la reproduction : n'écrire que d'un côté de la feuille, lisiblement, mentionner la date, *et signer*. Merci d'avance aux bonnes volontés !

L. R.



Un coin bien connu des « logeurs » de balles.

Le Coin des Anciens

Deuils

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :

M. l'abbé *Louis Jaouen*, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 23 août.

M. le Chanoine *Jean-Marie Martin*, Chanoine titulaire de la Cathédrale de Quimper, décédé le 17 août et inhumé à Saint-Thégonnec.

M. *Saccadas*, frère de M. l'abbé Saccadas, professeur au Collège, décédé à Paris, le 14 décembre.

M. *Francis Prigent*, oncle de Francis Prigent, élève de seconde, décédé à Roscoff, le 22 septembre.

Mme *Le Lann*, grand'mère d'Albert et de Jean Le Lann, décédée à Scrignac, le 17 novembre.

Mme *Guyader*, tante de Maurice Guyader, élève de quatrième, décédée à Roscoff, le 23 août.

Mlle *Adèle Provost*, tante de Louis Morel, élève de troisième, décédée à Saint-Renan, le 27 septembre.

Mme *Guillerm*, mère de Francis Guillerm, élève de sixième, décédée à Cléder, le 20 novembre, à l'âge de 40 ans.

M. *Guillaume Corre*, grand-père d'André Nicol, élève de sixième, père de M. l'abbé Léon Corre, aumônier à Quimperlé, décédé à Lampaul-Guimiliau, le 7 novembre, à l'âge de 70 ans.

M. l'abbé *Jean-Marie Abgrall*, recteur de La Forêt-Landerneau, décédé le 30 novembre, à l'âge de 55 ans, et inhumé à Landivisiau.

Mme Vve *Tonnard*, née Philomène Kerléguer, décédée à Paris, le 3 décembre, à l'âge de 51 ans, et inhumée à Roscoff.

Jean-Michel Le Guillou, neveu de M. l'abbé Madec, professeur au Collège, décédé à Saint-Marc, le 17 décembre, à l'âge de 2 ans.

De Profundis !

*
* *

L'Abbé Louis JAOUEN
Ancien Professeur au Collège

M. Jaouen nous (1) *quitta définitivement le Vendredi-Saint. Pendant trois mois son état ne parut guère empirer. Les médecins s'étaient-ils trompés ? Il le crut. Mais en juin, il sentit que ses forces diminuaient. Il espéra que Notre-Dame de Lourdes le guérirait ; il l'espérait encore au retour du pèlerinage. La Sainte Vierge ne lui accorda pas la guérison souhaitée. Au mois d'août, il devenait clair que la mort approchait rapidement. Il s'en rendit compte et se résigna sans hésitation à la mort que Dieu voulait. « Accepter la volonté de Dieu, me disait-il le samedi 17 août, n'est-ce pas chose naturelle ? » Et comme, en le quittant, je lui disais : « Au revoir, jusqu'en septembre », non pas au revoir, me répondit-il, mais adieu ».*

Le jeudi 22 Août, à la suite d'une hémorragie, il vit lui-même qu'il allait mourir. Il appela immédiatement son confesseur et reçut de M. Mévellec les derniers sacrements. Il écrivit encore, sur la demande du notaire, quelques mots, de la même écriture aussi fine et aussi élégante qu'auparavant ; ce fut ensuite l'agonie ; à onze heures, il mourait. Le samedi suivant, de nombreux fidèles de Saint-Pol et soixante-dix prêtres assistaient à ses funérailles ; M. le Curé de Saint-Pol *et ses vicaires ;* MM. les Supérieurs *de* Pont-Croix *et de* Saint-Pol, *avec leurs professeurs ;* M. Uguen, M. Caugant, M. Levasseur, M. Rosec, M. Herry, *d'autres encore, dont plusieurs l'avaient eu pour maître.*

M. Jaouen passa dix-neuf ans au Petit Séminaire de Pont-Croix ; il y enseigna d'abord l'anglais, puis les lettres, dans la classe de Seconde. Après des études à

(1) C'est un de ses collègues du Petit Séminaire de Pont-Croix qui écrit.

Saint-Pol et au Grand Séminaire de Quimper, prêtre en 1900, il obtint la licence ès-lettres après une seule année de préparation ; il songea un moment à l'agrégation, alors accessible aux ecclésiastiques ; rappelé dans le diocèse et nommé à Notre-Dame de Bon-Secours, il y fut chargé de la Philosophie ; il était à Saint-Vincent depuis octobre 1910.

M. Jaouen fut peu connu. Peu communicatif, il garda le plus souvent au-dedans de lui ce qu'il pensait et sentait. Il était un silencieux et se taisait volontiers. En public, il passait inaperçu et prenait rarement part à la conversation. Il observait avec perspicacité, il écoutait attentivement, il souriait fréquemment, mais prononçait à peine quelques paroles. C'était timidité de sa part, peut-être difficulté dans l'expression, crainte de la banalité, pudeur de se découvrir lui-même. Auprès des collègues avec qui il sympathisait, il se mettait à l'aise, il causait, il plaisantait, il riait de bon cœur ; en public, au milieu d'inconnus, il hésitait dans la prononciation des mots : là sans doute était en partie du moins, l'origine de sa timidité. De la discrétion, il s'était fait une règle ; il était sous ce rapport le moins romantique des hommes, le moins ami des confidences personnelles : « Sommes-nous si intéressants, disait-il, qu'on ait plaisir autour de nous à connaître ce que nous sommes ? » Il a souffert quelquefois ; on ne l'entendit jamais se plaindre ; ce n'est que par des indices perceptibles seulement à ses intimes qu'on soupçonnait ses peines secrètes. Il était d'une extrême sensibilité ; un rien lui faisait plaisir ; un témoignage de reconnaissance, un souvenir de la part d'anciens élèves le comblait de joie. Cette sensibilité, parce qu'elle était contenue, le disposait à des peines plus aiguës. Mais il les cachait ; « ce qui nous est intérieur, répétait-il volontiers, ne regarde que nous seuls et le bon Dieu. »

Il avait l'horreur de la banalité. Il ne la voulait pas chez lui ; il la condamnait dans les autres ; il la poursuivait dans ses élèves. Il plaisantait volontiers, sans méchanceté, les amateurs du poncif et du calqué, des phrases faites et répétées telles quelles, sans critique ; il haïssait l'impersonnel ; il visait à l'originalité. Mais l'originalité n'est pas dans la nouveauté ; elle est limpidité, netteté, clarté, ce qui s'acquiert par l'effort ; il s'agit d'atteindre l'idée cachée derrière les mots, de la saisir et de la personna-

liser. Avec cette méthode, les formules creuses se volatilisent. Mais M. Jaouen n'était nullement le frondeur qui critique et qui blâme ; il aimait seulement les idées claires. Ce qu'il détestait, c'était le pédantisme ignorant qui affirme tout parce qu'il ne sait rien ; « c'est l'ignorance qui inspire le ton dogmatique » ; M. Jaouen n'avait pas le ton dogmatique. Il apprenait à ses élèves l'humilité et les habituait à la sincérité et à la netteté de la pensée.

La précision était la note dominante de son esprit avec la pénétration dans l'observation des consciences. Il était un méditatif et avait longuement réfléchi sur la vie intérieure et les problèmes de la psychologie. Il commenta dans ses classes de nombreuses pages de Montaigne et de Racine ; je ne m'étonne pas que les meilleurs élèves aient été charmés par les explications d'un maître dont la perspicacité égalait la finesse.

Il encourageait dans ses élèves la curiosité, tout en la dirigeant ; il avait l'art de les amener à s'apercevoir eux-mêmes dans les héros classiques ; sous sa direction, on faisait à la lettre ses humanités. Volontiers, dans ses commentaires, il allait d'un sujet à un autre, uniquement guidé par l'impression : Racine le faisait parler de Shakespeare, une page de Cicéron ou de Montaigne était l'occasion de digression variées, qui se terminaient fréquemment par une remarque empruntée à l'Evangile : méthode attrayante, lorsqu'elle est maniée par un maître dont les lectures sont étendues et dont la science et l'expérience s'enrichissent chaque jour. Les élèves de Seconde gardent des causeries de leur professeur un souvenir ineffaçable.

D'une piété solide, il la voulait tout intérieure, sans démonstrations d'aucune sorte ; il lui coûtait de manifester devant d'autres des sentiments intimes : « La piété, disait-il, est communication spontanée et libre entre l'âme et Dieu ». Il avait une dévotion filiale pour Notre-Dame de Lourdes ; il s'adressait à elle avec la même confiance qu'un enfant s'adresse à sa mère. « Notre-Dame de Lourdes, nous disait-il, dès le début de sa maladie, ne peut pas ne pas me guérir ; j'ai si souvent parlé d'elle ; je crois bien n'avoir fait aucune classe sans que j'ai prononcé son nom. » Notre-Dame de Lourdes l'aura présenté à son Fils et introduit dans le Ciel.

(Semaine Religieuse de Quimper),

*
**

André LE ROUX
de Roscoff

Obsèques

Vendredi 27 septembre ont eu lieu à Roscoff les obsèques du Docteur André Le Roux, *Médecin, Capitaine des Troupes Coloniales, décédé le 10 décembre 1928, à l'Hôpital de Pointe-Noire (Moyen-Congo), à l'âge de 27 ans.*

Une nombreuse et pieuse assistance était venue apporter à la famille éplorée le tribut de sa profonde et religieuse sympathie.

Un nombreux clergé, parmi lesquels nous avons remarqué MM. les chanoines Treussier, *Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon ;* Mesguen, *Supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, où le jeune docteur fit ses études ;* Grill, *Inspecteur diocésain des Ecoles, plusieurs* professeurs *du collège, précédait le convoi.*

Les cordons du poêle étaient tenus par des amis : M. François Guivarc'h, *agent d'assurances à Roscoff ; et trois coloniaux :* MM. Charles Seité, *de Roscoff ;* Jean Lagadec, *de Plouescat ; et* Cadiou, *de Plougoulm.*

M. l'abbé Paul Corre, *professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, fit la levée de corps et présida le nocturne ;* M. l'abbé Gargadennec, *recteur de la paroisse, célébra la messe, assisté de* MM. les abbés Creignou, *professeur à Lesneven, et* Hervé Tanguy, *professeur à Saint-Pol ;* M. le chanoine Treussier *fit la conduite au cimetière.*

Après avoir reposé 9 mois dans le petit cimetière de Pointe-Noire où il est mort victime de sa charité et de son dévouement, notre cher ami dort aujourd'hui dans le cimetière de Roscoff, auprès des siens. Ce sera pour ses chers parents une grande consolation dans leur dure épreuve. Qu'ils veulent bien trouver ici l'expression renouvelée de nos chrétiennes condoléances.

De Profundis !

Baptêmes

Marie-Thérèse Robert, sœur de Georges, élève de 8e, 11 octobre 1929.

Marguerite-Marie Le Floch, Plonévez-Porzay, 25 septembre.

Augustin Laurent, place du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon, 3 août.

Guy Moreau, fils de Jean, Pharmacien, lieutenant, Châteaulin, 25 octobre.

Edouard Roche, 3e enfant et 1er fils de Jean Roche, Saint-Quay-Portrieux.

Chantal Nédellec, sœur de Yves, Pierre, Anne-Marie et Adèle. L'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), le 14 novembre.

Marie-Thérèse Le Saout, sœur de Jean, élève de 3e, Morlaix, Hent-Koz.

Yves Paugam, frère d'Edouard, élève de 5e, Saint-Pol-de-Léon, Grand'Rue, le 5 novembre.

Respectueux compliments et meilleurs vœux !

Mariages

Vicomte *Raoul Audren de Kerdrel*, (3e, 1914-1915) et Mlle Annick Barazer de Lannurien. Versailles, 30 juillet.

Mlle *Jeanne Le Gall*, fille de Mme Vve Le Gall, bouchère à Saint-Pol, et M. Louis Grall, officier mécanicien de la Marine Marchande. Saint-Pol, 25 septembre.

M. *Louis Goarant* avec Mlle Louis Floc'h ; M. *Alain Goarant* avec Mlle Joséphine Floc'h ; Mlle *Catherine Goarant* avec M. *Jean Le Roux*. Plouvorn, 19 octobre. De la part de M. l'abbé Jean-Louis Goarant, séminariste, leur frère.

M. *Louis Nicol*, Docteur-Vétérinaire à Guerlesquin, et Mlle Madeleine Lavalou, de Plouescat. 19 septembre 1929.

M. *Jean-Marie Le Verge*, de Plounévez-Lochrist, et Mlle Yvonne Olier, de Lampaul-Guimiliau. 1er septembre.

M. *François Le Rest*, de Plouvorn, étudiant à Bordeaux, et Mlle Simon, de Landerneau. 24 août.

Respectueuses félicitations et meilleurs vœux.

Fiançailles

Jean Huet-Kerbriand, et Mlle Paule Richer, des Forges. Morlaix, 10, Quai de Léon.

Ordinations

Le *lundi 6 janvier*, Mgr l'Evêque a procédé à une ordination de tonsurés, de minorés et de diacres (futurs prêtres de juillet prochain). MM. les abbés *J. Mével*, professeur de 3e ; *H. Le Boulc'h*, *J. Taniou*, *J. Messager*, *Th. Calvez*, surveillants au Collège, ont reçu l'ordre sacré du Diaconat.

Nous recommandons leur prochaine ordination sacerdotale aux prières de tous nos lecteurs.

Deo gratias !

Noces d'Or et d'Argent

Le Bulletin du « Creisker » se doit de s'associer au tribut d'hommages et de respectueuse vénération qu'a témoignée « à son Maire si dévoué » la vaillante et chrétienne population de Saint-Pol. Et il emprunte à la « Semaine Religieuse » de Quimper les lignes suivantes qui retracent à grands traits la belle fête du 9 octobre dernier.

Le 9 octobre *M. le Comte et Mme la Comtesse de Guébriant* fêtaient le cinquantenaire de leur mariage ; *M. le Vicomte et Mme la Vicomtesse de Guébriant* célébraient leurs noces d'argent. Ils voulaient que cette fête se déroulât dans l'intimité, et ils n'y avaient convié que leurs fermiers et leurs employés. La paroisse de Saint-Pol tint à montrer en ce jour à son Maire si dévoué, la respectueuse sympathie qu'elle a pour lui et pour toute la famille ; et quand, à 10 heures, le cortège entrait à la cathédrale, la grande nef était déjà remplie d'une foule recueillie et émue.

Mgr de Guébriant prend place au chœur ; *M. le Curé-Archiprêtre* officie. Avant de monter à l'autel, il adresse aux heureux jubilaires quelques paroles où, laissant parler son cœur, il fait un vif éloge de leur vie parfaitement chrétienne... « Vous êtes de noble race, leur dit-il ; mais au-dessus, bien au-dessus de la noblesse de sang, vous placez celle de la foi et de la piété... » Et M. le Curé les félicite d'avoir compris que le bonheur domestique ne suffit pas à remplir le cœur du chrétien ; membre d'une autre famille plus grande, le chrétien se doit à elle... « Ce devoir, comme vous l'avez compris ! Votre vie n'a point été une vie de repos..., au service des autres vous dépensez votre temps, vos ressources et jusqu'à votre santé... Le bel exemple que vous donnez à vos enfants et à vos petits-enfants ! Il sera compris ; que dis-je ? Il l'est déjà. Nourris de vos leçons, soutenus par vos exemples, ils vous

donnent la consolation de marcher sur vos traces, de continuer vos traditions, de réaliser vos plus chères espérances... Dieu veuille écouter les vœux que tant de cœurs formulent aujourd'hui pour vous et vous comble longtemps encore de ses faveurs... » Pendant le Saint-Sacrifice, les chants s'élèvent joyeux sous les antiques voûtes : harmonieuse cantate à Saint Pol exécutée à quatre voix mixtes par la chorale ; doux cantique breton et pieux motet latin modulé par une voix souple et vibrante, puis la voix puissante de la foule alterne avec celle du grand orgue pour adresser à Dieu l'hymne liturgique d'action de grâces.

La cérémonie terminée, le cortège regagne Kernévez. Le temps, jusqu'alors gris et menaçant, se calme et s'éclaicit, comme si la Providence voulait que rien ne vienne contrarier une pareille fête.

Une immense tente a été dressée à l'ombre des grands arbres ; avec quel goût bâches et pilastres disparaissent sous les banderoles mauves, les touffes de verdure et les gracieuses suspensions. La lumière électrique répandue à profusion fait encore ressortir davantage la merveilleuse décoration.

Le banquet est béni et présidé par *Mgr de Guébriant*, et le repas est agrémenté de compliments et des chants composés pour la circonstance par un ancien vicaire de Saint-Pol, dont la verve est toujours aussi jeune. *M. le Curé* se lève et donne lecture d'un télégramme qu'il vient de recevoir de la Cité Vaticane :

« A l'occasion du cinquantenaire des noces du Comte et de la Comtesse de Guébriant et du vingt-cinquième anniversaire du mariage de leur fils, le Saint-Père avec vœux de toujours plus abondantes faveurs divines pour ces deux foyers chrétiens, envoie de cœur aux quatre jubilaires et à leurs familles la bénédiction apostolique implorée. — Signé : Cardinal Gasparri. »

L'assistance écoute visiblement émue. *M. le Comte de Guébriant*, en termes délicats, remercie tous ceux qui ont bien voulu prendre part à cette fête : les prêtres d'abord, clergé de la ville et anciens vicaires de la paroisse, puis s'adressant à ses fermiers et à ses employés, il leur dit combien il est heureux de les voir tous réunis là pour partager la joie du père de cette grande famille dont ils sont, eux, le prolongement.

Les applaudissements éclatent. *Mgr de Guébriant* clôt la série des toasts en montrant comment la religion qui a pour but de nous conduire à la félicité éternelle apporte encore la paix, le bonheur, la prospérité aux familles ici-bas.

L'après-midi, les jeunes gens qui n'avaient pu assister à la cérémonie du matin, viennent grossir l'assistance et apportent à la fête le charme de leur franche gaieté et ce sont trois heures de bonnes et saines réjouissances.

Ces jeunes s'étaient mis en tête de terminer la journée par une séance récréative. Ils n'avaient guère l'habitude de la scène, mais ils avaient de la bonne volonté : ils se mirent à l'œuvre et remportèrent un plein succès. M. *Emile Cueff*, qui s'était déjà fait entendre et applaudir au cours de la journée, ouvre le feu et chante de tout son cœur *E Kastel Paol e z'oun me ganet...*, et avec enthousiasme toute l'assistance reprend le refrain : *Nan ne z'euz ket, nan ne z'euz ket, eur barrez ker mat d'ar galon er bed.* Après les chants, c'est une gaie comédie bretonne que les jeunes gens interprètent avec un brio remarquable. Les jeunes filles leur succèdent ; par leurs chants tantôt pieux et doux, tantôt gais et entraînants, elles retracent les divers épisodes d'une noce bretonne.

A huit heures, tout était fini. Pourquoi de telles journées passent-elles si rapidement ? Tous ceux qui y ont pris part en garderont un souvenir ému. En organisant cette fête, M. le Comte et Mme la Comtesse de Guébriant donnaient une fois de plus à leurs fermiers et serviteurs un témoignage éclatant de leur bienveillnce et de leur dévouement. Une fois de plus aussi, ils auront pu constater combien profonde est la vénération, combien vif l'attachement de tous ces cultivateurs et ouvriers à leurs bons maîtres ; et les jeunes filles exprimaient bien les sentiments de tous dans le souhait qu'elles chantaient à la fin de la séance :

D'hor mistri mat, yec'hed ha bennoz, da virviken.

Nominations

Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Directeur de l'école de garçons à Rosporden, M. l'abbé *Henri Combot*, directeur d'école à l'Ile-de-Batz.

Vicaire à Rosporden, M. l'abbé *Yves Kerboul*, maître d'étude au Collège.

Vicaire à Saint-Renan, M. l'abbé *François Croguennec*, vicaire à Pont-Croix.

Vicaire à la Cathédrale de Quimper, M. l'abbé *Ernest Pichon*, vicaire aux Carmes, Brest.

Vicaire aux Carmes, M. l'abbé *Yves Favé*, de Cléder, instituteur-adjoint à Collorec.

Doyen-honoraire, M. l'abbé *Le Bihan*, recteur de Lampaul-Guimiliau, qui a célébré le 25 août son cinquantenaire de prêtrise.

Aumônier à Kerbertrand, à Quimperlé, M. l'abbé *François Grall*, ancien professeur au Collège, aumônier de la Retraite à Quimperlé.

Aumônier de la Retraite à Quimperlé, M. l'abbé *Léon Corre*, vicaire à Châteaulin.

Vicaire à Plumérit, M. *J. Herry*, surveillant au Collège, jeune prêtre de Plougoulm.

Professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, M. l'abbé *Jean Morvan*, de Saint-Marc, licencié ès-sciences mathématiques.

Professeur au Collège Saint-François de Lesneven, M. l'abbé *Sparfel*, de Plounévez-Lochrist, professeur à l'Ecole Saint-Yves de Quimper.

Vicaire à Saint-Yvi, M. *Madec*, surveillant au Collège.

Supérieur de la Maison Saint-Joseph et chanoine-honoraire, M. l'abbé *Affret*, curé-doyen de Ploudiry.

Curé-doyen de Ploudiry, M. l'abbé *Prigent*, professeur de Philosophie au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Vicaire à Combrit, M. l'abbé *Bianeis*, surveillant à l'Institution N.-D. du Creisker.

Directeur d'Ecole libre à Concarneau, M. l'abbé *Balcon*, instituteur à Plouescat.

Curé-doyen de Crozon, M. l'abbé *Grall*, recteur de Ploudaniel.

Vicaire à Lesneven, M. l'abbé *Armand Coulogner*, vicaire à Clohars-Carnoët.

Vicaire à Poulgoazec (près Audierne), M. l'abbé *Robert* Goulm, instituteur à Poulgoazec.

Sincères félicitations.

Succès aux Examens

Louis Guillou, de Guiclan (cours) a terminé avec succès sa seconde année de droit à la Faculté de Droit de Paris.

M. l'abbé *Jean Morvan*, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix (cours 1916), vient de passer devant la Faculté des Sciences de Rennes le certificat de mécanique rationnelle avec la mention assez bien. Ce 4e certificat confère à notre ami la licence ès-sciences mathématiques.

Louis Birien, étudiant à Angers, est titulaire du certificat supérieur de Préparation Militaire (B.P.M.S.)

Etc..., etc...

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES de nos Anciens

Nous avons reçu du R. P. Godec, *Missionnaire apostolique à Pondichéry (Indes), la très intéressante lettre que voici, datée du 29 octobre :*

« Je vous envoie ma cotisation d'ancien élève du Kreisker. J'espère qu'elle vous arrivera sans malencombre.

« Ici tout craque comme en Europe, peut-être plus qu'en Europe. L'Inde aussi est devenue un volcan, dont les flancs laissent échapper des grondements sinistres. Les jets de lave qu'il émet font même des victimes. Ce sont les braves fonctionnaires Anglais qui tombent périodiquement sous les balles de patriotes exaltés. A l'occasion d'un de ces assassinats, un procès se juge en ce moment dans une grande ville du Nord, lequel donne beaucoup de soucis au gouvernement. Les accusés sont une trentaine d'intellectuels exaspérés, assistés par des avocats qui sont de leur sang et qui sont familiarisés avec toutes les roueries de la chicane.

« Pour que les magistrats puissent procéder à l'examen d'une cause, un article du code de procédure criminelle en vigueur dans ce pays, exigeait la présence de tous les accusés à l'audience. Les intellectuels incriminés ont tiré parti de cette jurisprudence ; à chaque audience, l'un d'eux tour à tour se faisait porter malade et ainsi, pendant plusieurs semaines, les juges ont été obligés d'ajourner les débats.

« Le Gouvernement est venu à la rescousse de ces pau-

vres magistrats en édictant tout de go une loi qui supprime cet article embarrassant.

« Une loi établie pour un cas particulier ! C'est de l'arbitraire, c'est une infamie ! ont crié à l'unisson tous les juristes Indous ; et ils ont inondé de leur prose les journaux pour protester contre la violation d'un principe de législation reconnu comme fondamental par tous les peuples.

« Les inculpés ont alors eu recours à un autre mode d'obstruction. Ils envahissaient le tribunal en trombe d'énergumènes, hurlaient des chants révolutionnaires, se moquaient effrontément des juges, et, par un feu croisé de propos extravagants, rendaient tout interrogatoire impossible.

« Enfin, quand cette tactique eut cessé aussi d'être efficace, ils ont décidé d'un commun accord la grève de la faim, tout comme naguère les Irlandais à l'époque sinistre des Black and tan ! L'un d'eux a fait cette grève si sérieusement qu'il en a succombé. Du coup, celui qui n'était peut-être qu'un affreux assassin a été timbré grand homme. La nouvelle de sa mort a secoué la péninsule comme un tremblement de terre. Toutes les villes ont pris le deuil. Dans certaines grandes cités, des cortèges de 50.000 personnes se sont organisés et ont défilé derrière une bannière où était peinte l'effigie du patriote martyr ou prétendu tel.

« En vérité, il faut qu'ils aient la tête et le cœur solides, punir des coupables moralement soutenus par 300 millions les juges qui siègent au milieu de ce tapage, et qui doivent de partisans.

« Peut-être que les Anglais dont le Gouvernement est d'ailleurs si équitable, si libéral même, envers les Indiens, sont punis pour avoir, comme beaucoup d'autres peuples, hélas ! pris à leur compte la grandiloquente parole de Victor Hugo : ouvrir une école, c'est fermer une prison. Ils ont ouvert des écoles et des collèges à profusion dans l'Inde. Ils ont bourré le crâne des jeunes Indiens ; mais ils n'ont rien fait pour leur cœur ; ils ont négligé totalement leur formation morale, les laissant croupis dans une religion qui divinise tous les vices.

« Le vaillant petit peuple portugais, à une époque de l'Histoire a exercé son hégémonie sur ce pays. Mais comme il avait une autre idée de sa mission civilisatrice !

En même temps qu'il s'assujettissait les Indiens, il s'appliquait à les convertir. Aussi partout il a passé, à Goa, à Ceylan, sur les côtes de la Pêcherie, il a laissé sur ceux qui furent ses sujets, une empreinte morale qui dure encore, et qui fait un étrange contraste avec celle dont sont marqués les sujets de l'Inde britannique.

« Tous ces troubles hélas ! ont leur répercussion sur l'évangélisation de ce pays, et rendent la situation du missionnaire bien précaire à certains jours. Aussi la vertu qu'il faut surtout entretenir en ce moment, c'est la confiance en Dieu seul, qui est une des formes de la sainte espérance si gracieusement chantée par Ch. Péguy... »

*
* *

Du P. Guillaume Cléguer, *Missionnaire à Haïti :*

Sainte-Suzanne, le 25 août 1929.

AVEC MONSEIGNEUR L'EVEQUE EN TOURNÉE DE CONFIRMATION.

(Suite)

« Nous montons des monticules, nous en descendons d'autres. Nous traversons de petites « ravines presque sèches. Voici la limite de la paroisse. Nous sommes en Grande Rivière, mais le plus raide reste à faire, car de l'autre côté on doit descendre par un chemin rocailleux et glissant. Gare la casse ! Mais il y a un article fondamental, le premier, dans le code de la route de là-haut : Aucun prêtre d'Haïti ne mourra de chute de cheval, *servatis servandis*...

« Mais voici, au détour du chemin, un personnage barbu dont le front et les yeux disparaissent sous les rebords d'un énorme casque. Un petit cheval dont le cavalier aurait plutôt été la monture, s'avançait avec ce personnage, se cramponnant à la terre humide pour ne pas glisser dans le ravin qui borde le chemin. Nous reconnûmes le sympathique Curé de Grande Rivière. Il venait seul. Je m'étais attendu à une cavalcade. Mais nous serons plus à l'aise à trois dans le chemin étroit qui mène à la deuxième ville du diocèse, la fière cité natale de l'un des héros de l'Indépendance dont la statue orne le parc, devant la cathédrale du Cap-Haïtien : J.-J. Dessa-

lines. Nous traversons la Grande Rivière à gué, car un seul pont brave pour le moment l'impétuosité de ses eaux de crues. J'invite les meilleurs nageurs du Collège N.-D. du Creisker à venir la traverser à la nage en novembre ou décembre prochain. Pour le moment seul le bout de la queue de mon Pégase effleure l'eau limpide. Voici devant nous la gare. Car il y a le train à Grande Rivière. Tout est « à la hauteur » ici.

« Les quatre cloches de la paroisse saluent Monseigneur à son arrivée. Beau carillon, qui serait encore plus beau si les autochtones avaient pris des leçons près du sonneur de la cathédrale de Saint-Pol. Mais ils font ce qu'ils peuvent. Ne dit-on pas que Dieu lui-même récompense la bonne volonté et les efforts, et que la réussite rentre dans le « Deus autem dat gratiam ». Quant aux efforts, allez au clocher, et regardez le bout d'homme qui est pendu à la corde du bourdon, et vous me direz s'il en fait. Il en rentrerait bien trois comme lui sous la cloche, sans que vous voyiez ni têtes ni pieds.

« C'est dimanche. Nous chantons les Vêpres. Le chantre a dû oublier l'embouchure de son baryton entre ses dents, car sa voix couvre le grand jeu de l'harmonium. L'église est presque pleine, et on ne voit que des « premières communions. » Ils sont bien près de trois cents. Nous sommes donc dans une grosse paroisse.

« Le presbytère est un vétéran qui a essuyé bien des tempêtes. Le malheur est que cela se voit, car il menace ruine. Ce fut, dit-on, le premier presbytère du Nord qui ait été élevé en chambre haute. Un monument historique qui s'en va. *Sic transit gloria mundi !* Les murs d'une spacieuse maison s'élèvent derrière l'ancienne. Le curé compte bien y recevoir ses confrères à l'occasion de la fête patronale le 30 août prochain : Sainte Rose de Lima.

« La ville est très commerçante. Rares sont les « Grandes-Riveraines » (je ne garantis pas le mot) qui n'aient pas une petite boutique où elles vendent au moins des salaisons, harengs saurs et morue, quelques fruits du pays, oranges, mangues, avocats, bananes, et de la mautègue. Les hommes sont spéculateurs « en denrées ». C'est le plus important lieu de concentration de café dans toute la région. En saison de récolte, de septembre à avril, le commerce est assez considérable, et les transactions multiples et variées. Qui a dit que Grande Rivière est Paris et que le Cap est le Hâvre ? Inutile de vous dire

que la comparaison cloche... un peu ! N'est-ce pas le sort de toute comparaison ?

« Tandis que le bourg de Sainte-Suzanne est perché sur les mornes à trois-cent-cinquante mètres d'altitude, la ville de Sainte-Rose est assise au fond d'une vallée enserrée entre les montagnes. Deux contreforts qui descendent en pente rapide vers la rivière la flanquent de chaque côté, à l'est et à l'ouest, tandis que deux accès faciles s'ouvrent au nord vers le Cap, au sud vers la tête de ligne de chemin de fer, le quartier de Bahon, fille et succursale de Grande Rivière.

« La rivière devient parfois bien méchante et bien gênante pour la circulation. En novembre dernier, la pluie tomba trois semaines sans désemparer. Je venais de quitter Grande Rivière pour gagner mon nouveau poste ici. Ayant laissé là-bas ce qui ne m'était pas d'une nécessité immédiate, je vins avec ma propre personne nantie de ses accidents du moment seulement, me réservant de faire prendre mes affaires plus tard. La pluie vint tout contrecarrer. Impossible de mettre le bout de son nez dehors. En acceptant même de se faire mouiller et tremper comme une soupe, comment traverser la rivière grossie par les pluies diluviennes se continuant depuis déjà huit jours. Une seule ressource me restait : braver la pluie et les mauvais chemins, aller prendre le pont, l'unique, jeté sur la rivière à trois heures de cheval vers le nord, pour retourner vers mon but en ajoutant à mon voyage deux heures encore. Et voilà comment je fis du tape-c... pendant cinq heures pour... changer de chemise ! Faute à la rivière. Au moins je ne m'étais pas exposé à l'impétuosité du fleuve, comme ce pauvre jeune homme qui, quatre jours auparavant, avait voulu essayer, et qui paya de sa vie son imprudence.

« Mais que nous voilà bien loin du sujet, et de la tournée de confirmation. J'espère que ces Messieurs les Rhétoriciens me pardonneront ce que l'un de mes professeurs qualifiait de pathos.

« Le lendemain, lundi, grand'messe et cérémonie de la confirmation agrémentée d'un beau sermon de Monseigneur sur... la religion. Au retour, les autorités constituées viennent au presbytère saluer Monseigneur. On nous fit grâce d'un discours, et à Sa Grandeur de la peine d'y répondre. Pendant que nous poussons jusque chez les Sœurs pour les saluer, arrivent au galop le curé

du Dondon, avec son « petit moune », et un cheval pour Monseigneur. Car ce soir nous partons encore dans la montagne... »

Et le P. Cléguer poursuit :

« J'ai conscience que j'ai des dettes énormes à payer au Bulletin. Je pense que ce que je vous envoie aujourd'hui me libèrera.

« Le P. *Tanguy*, un ancien de Saint-Pol, est curé de Saint-Raphaël comme par le passé, et se porte bien. Le P. *Favé*, celui que tous les plus ou moins jeunes professeurs connaissent sous le nom de .. ne va pas plus mal non plus. Il est curé de Maïssade, diocèse des Gonaïves. Eh ! Messieurs les *Anciens de* 1916-17 ! Il en est beaucoup d'entre vous à qui M. *Boulic* se verrait obligé de mettre deux vingt toutes les semaines, à présent. Et cependant, du temps où nous étions sous sa coupe, je n'avais pas la prétention d'être le seul bavard du cours. Preuve que d'aucuns suivent la voie de leur jeunesse, tandis que d'autres se bonifient en vieillissant. A part cela, entre nous soit dit, un petit mot furtif de temps en temps... dans le Bulletin, ne baisserait pas vos notes au-dessous de deux dix-huit. Allons, un bon mouvement ! *Joseph Améry, Ernest Pape, Alexandre Robin, Charles Minguy, François Guivarc'h*, etc... On ne sait même pas ici ce que vous êtes devenus. Ce n'est pas le tout de se présenter à la réunion des anciens élèves. Je ne peux tout de même pas faire quatre mille kilomètres tous les ans pour aller vous demander de vos nouvelles. Sans rancune tout de même... »

Les chers amis précités se rendront-ils à l'invitation de leur condisciple ? Il en est d'autres, sans doute, compris dans les etc., dont le « Creisker » *publierait volontiers la prose s'ils voulaient bien un peu secouer leur torpeur... Allons, un bon mouvement ! Le sympathique et distingué* Curé de La Roussière (*Eure*) *possède une plume que tant d'autres lui envient... Allons, M. l'abbé, c'est* « Laou » *qui supplie !...*

*
* *

René Guilcher est toujours surveillant à l'Ecole Albert de Mun, 12, avenue des Marronniers, Nogent-sur-Marne (Seine).

Michel Ollivier, de Plouénan, 3, chemin du Colombier, Angers (Maine-et-Loire), suit les cours de l'Ecole de Notariat, où il est seul ancien de l'Institution N.-D. du Creisker, tandis qu'à l'Université, « nos anciens... montent une garde d'honneur ». Notre ami est en même temps surveillant à l'Ecole secondaire d'Agriculture qui compte quatre-vingts élèves.

Pascal Bourgeois, 101, avenue de Paris, Bessancourt (Seine-et-Oise), regrette bien de n'avoir pu prendre part à la réunion des Anciens. Ses loisirs sont comptés. Représentant de l' « Article de Paris », il travaille activement sur semaine et s'occupe le dimanche d'œuvres sociales. Il rend hommage à l'Institution du Creisker à qui il doit le meilleur de sa formation... et qu'il sera heureux de revoir dès que possible, l'an prochain, il l'espère.

Joseph Manach, de Saint-Pol-de-Léon, a changé d'adresse. Il est actuellement : Vérificateur des Douanes, 50, rue de la Mailleraye (chez M. Alot), Le Havre (Seine-Inférieure).

Jean Pailler, de Henvic, est « Maître d'internat à l'Ecole Bossuet, 6, rue Guynemer, Paris (6e) ».

L'abbé *Jean Le Bras*, de Saint-Pol-de-Léon, nommé vicaire à Bar-sur-Aube, nous prie de faire savoir son adresse aux lecteurs du « Creisker » : « vicaire, 19 *bis*, rue d'Aube, Bar-sur-Aube (Aube) ».

Emile Abgrall, de Saint-Sauveur-Sizun, se rappelle au bon souvenir de ses anciens condisciples de Saint-Pol. Il a sollicité son incorporation dans un régiment d'aviation, et a écrit à cette fin au Ministère de l'Air. Nous souhaitons bon succès à notre futur aviateur... et comptons bien qu'il confiera aux lecteurs du Bulletin ses « Impressions » de voyage dans les airs.

Henri Gouzien (cours 1916), Kerhas-Bras, en Primelin par Audierne (Finistère).

René Morvan, de Saint-Marc, est matelot sur le Croiseur « *Suffren* » où il mène « une vie disciplinée, ordonnée, rude quelquefois ». Il promet, lorsque le vent du large le poussera vers des terres lointaines, de ne pas oublier le clocher à jour.

Jean Moreau, de Châteauneuf-du-Faou, nous écrit le 24 novembre qu'il vient de recevoir son affectation pour l'Hôpital Militaire de Tlemcen et qu'il s'embarque le 7 décembre prochain à Marseille. Il se rappelle au bon

souvenir de Messieurs les Professeurs et à celui de ses anciens camarades. Il serait reconnaissant à *Jean Le Parc* de vouloir bien lui communiquer son adresse. — Notre cher africain ne nous en voudra pas de n'avoir pas attendu pour satisfaire son ami le retour du courrier. Peut-être même nous sera-t-il reconnaissant d'avoir fait savoir à ses nombreux amis qu'il est toujours : « Agent spécial à Bangor, Circonscription du Mayo-Kebbi, via Douala et Marona, Nord Cameroun ». — Quant à *Jean Moreau*, on peut dès maintenant lui écrire : « Pharmacien-Lieutenant, Hôpital Militaire de Tlemcen, département d'Oran ».

Julien Cochard, O. M. I., 41, rue Soubre, Liége (Belgique), se rappelait, par une carte du 8 septembre où il nous exprimait ses regrets de ne pouvoir assister à la Réunion des Anciens, au souvenir de ses amis du cours 1926 : *Birien, Marcel Le Roux, Sévère, Juzeau, Jean Corre...*, et cœteri...

Jean de Lannurien suit, au Prytanée Militaire de La Flèche, les cours de Mathématiques élémentaires, en vue d'entrer à l'Ecole Navale. Il compare les deux disciplines : celle du collège, douce en comparaison de la règle toute militaire du Prytanée, étape nécessaire vers l'avenir... Voici son adresse : Prytanée Militaire, 2e Compagnie, La Flèche (Sarthe).

Marcel Bihan, de Kerestat (Roscoff), est à l'Ecole d'Horticulture d'Igny (Seine-et-Oise) depuis le début d'octobre.

Vania Lebedeff après avoir été quelque temps employé aux Assurances Mutuelles, 9, rue Royale, Paris, travaille actuellement à l'Union Missionnaire du Clergé, 34, quai Henri-IV, Paris (4e). Ses amis peuvent lui écrire : 5, rue Robert-Fleury, Paris (15e).

Armand Lautrou, Internats des Maisons de Famille de l'Université Catholique, Angers (Maine-et-Loire), prépare sa licence en Histoire, à la Faculté des Lettres. Nous l'avons déjà dit : les Anciens de Saint-Pol y sont nombreux.

Voici l'adresse de *Marcel Doher*, de Plougasnou : Lieutenant Marcel Doher, de l'Infanterie Coloniale, Compagnie Saharienne du Guir, Bou-Denib (par Oran), Maroc. (Franchise Postale).

Louis Bellec, de Penzé, 24e R. I., 11e Cie, Camp de Satory, Versailles.

Yves Daniellou, Institution Frilley, 44, rue du Long, Paris (17e) (Seine).

Nicolas Lebedeff a pris ses inscriptions à la Faculté de Droit de Paris.

Simon Le Naélou nous a fait part de sa nouvelle situation. Il est conférencier stagiaire de l'Office National d'Hygiène Sociale. Mais notre ami a oublié de nous donner son adresse exacte.

Louis Le Bras, de Lampaul-Guimiliau, cours 1918, est actuellement « Interne au Sanatorium marin de Kerpape (Morbihan).

Abbé *François Guivarc'h*, de Landivisiau, La Betheline, Château Gombert, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Jean Cariou, Pharmacien de Navale, 67, rue Paul Guieysse, Lorient (Morbihan).

Léon Normand, 41e R. I., Cie Engins et Transmissions, Caserne Mac-Mahon, Rennes (I.-et-V.).

Robert Prigent, de Guerlesquin, est étudiant de seconde année à l'Ecole des Vétérinaires d'Alfort. A quelques kilomètres seulement de Nogent-sur-Marne, il s'y rend de temps à autre faire une visite aux surveillants de l'Ecole Albert de Mun : *Jean Corre, René Le Parc, Le Garrec* et *René Guilcher*. A Paris, il espère également reconnaître *Jean Pailler* et *Louis Balanant*.

Voici l'adresse de M. *Burns*, que nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs : M. Arthur J. Burns, 203 West, 107 sh. St. New-York City (Etats-Unis d'Amérique).

Yves Miossec, de Guiclan, est surveillant à l'Ecole du Saint-Esprit, à Beauvais (Oise).

Auguste Quéré, de Scrignac ; *François Quémerch*, de Plounéour-Ménez ; *Ferdinand Dosser*, de Guiclan ; *André Doher*, de Plougasnou, titulaires du P. C. N. (anciens étudiants de l'Université Catholique d'Angers) et *Paul Guyader*, de Landerneau, préparent, à Brest, leur entrée à l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux, où plusieurs de nos anciens achèvent déjà de conquérir leurs diplômes.

Marcel Le Roux, de Roscoff, vient également d'entrer à Bordeaux.

Parmi *nos anciens de l'an dernier*, sont entrés au Grand Séminaire de Quimper :

André Pailler, de Henvic ;

Jean Cozic, de Roscoff ;

François Elard, de Cléder ;

Ronan Jézéquel, de Plouézoc'h ;
Jean-François Bertévas, de Mespaul ;
Yves L'Azou, de Plouézoc'h.

Alain Corre, de Landivisiau, est au Noviciat des Frères de Saint-Vincent de Paul, 12, rue Frinoise, à Tournai (Belgique).

Michel Corre, de Goulven ; *François Le Nir*, de Briec ; *Joachim Lorgeoux*, de La Chapelle-Neuve ; *Henri Rouillard, de Crédin*, sont entrés au Grand Séminaire de Saint-Jacques.

Sont au Noviciat des Pères Blancs, à Kerlois, près Hennebont : *Pol Pasquet*, de Saint-Pol ; *Alexandre Seité*, de Roscoff.

François Cochennec, de Châteauneuf-du-Faou, est instituteur à l'Ecole Saint-Blaise, à Douarnenez.

Marcel Malgorn est au Grand Séminaire, 101, rue de La Madeleine, Beauvais (Oise).

Pierre Le Moal est épicier, rue Carnot, Morlaix.

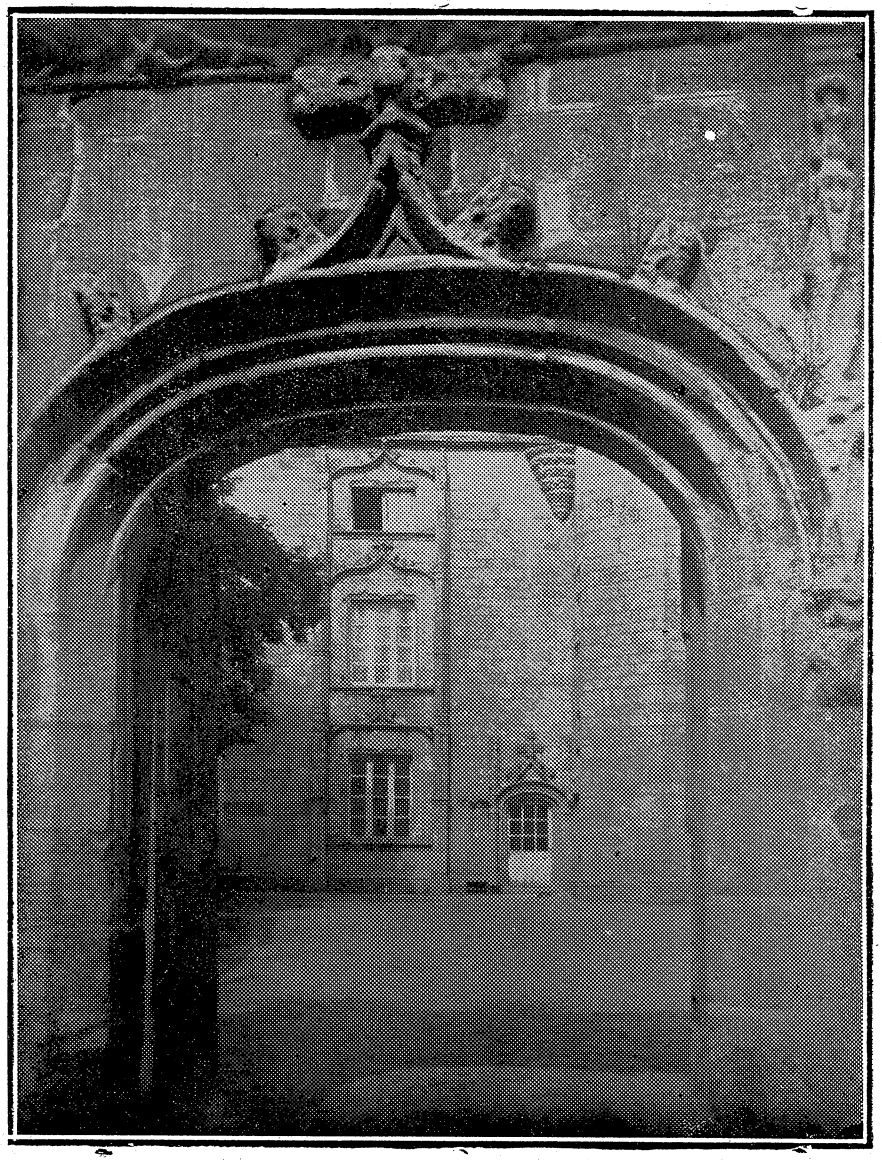
Louis Bellec, *Jean-Louis Coïc*, *Armand Lautrou*, *Jean Pailler*, *Nicolas Lebedeff*, *René Morvan* : voir plus haut.

Yves Tournellec est instituteur libre à Plouescat, provisoirement.

Quant aux autres, le « *Creisker* » serait heureux de transmettre leur adresse à leurs anciens condisciples.

Redisons donc, pour eux, comme pour tant et tant de nos amis, la formule devenue banale :

Anciens,
faites part de vos succès
à vos amis...
Donnez-leur
de vos nouvelles,
par la voix
du **"Creisker"**



KEROULAS. — Le Portail.

Les Fêtes du Tricentenaire des Ursulines

Il n'est pas de circonstance solennelle (Distribution des Prix, Fête des Anciens, etc.) où l'on ne se plaise à rappeler tout ce que l'Institution N.-D. du Creisker doit aux Religieuses Ursulines de Saint-Pol. Elles furent là où nous sommes, et M. le Chanoine Mesguen s'est plu à rendre hommage au dévoûment, à l'abnégation toute surnaturelle, des exilées de Montignies, dans un ouvrage qu'il n'a composé que dans un sentiment de religieuse gratitude.

Au concert de louanges qui s'est élevé à Saint-Pol et dans le diocèse tout entier lors des fêtes du Tricentenaire, le « Creisker » est heureux de s'associer en reproduisant l'article qu'une plume autorisée a publié dans la Presse régionale. Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de cette insertion.

Le 9 septembre 1629, sept religieuses Ursulines de Tréguier s'établissaient à Saint-Pol, avec l'agrément de l'Illustrissime et Révérendissime René de Rieux, évêque-comte de Léon. A peine installées, elles font le catéchisme au dehors ; elles enseignent chez elles, avec la religion, les sciences profanes aux jeunes filles ; elles reçoivent des dames pensionnaires. Dès ses débuts, en 1635, la Communauté abrite la fameuse extatique et stigmatisée du Léon, Marie-Amice Picard, qui intéresse à son cas les philosophes et les savants de l'époque, à commencer par Descartes.

Depuis son établissement jusqu'à la Révolution, le monastère connut des jours de prospérité, formant la jeunesse féminine de Saint-Pol et des environs, attirant dans les rangs des « Vierges institutrices de Sainte-Angèle » les filles des plus honorables familles et envoyant même des Religieuses aux missions lointaines. Dans le premier tiers du dix-huitième siècle, Mère Sainte-Radegonde ob-

tient son obédience pour l'Amérique, Mère Saint-Augustin s'embarque à Lorient à destination de la Nouvelle-Orléans, accompagnée de six religieuses.

Dispersées pendant la tourmente révolutionnaire, exilées en Belgique à l'époque du combisme, rentrées dans leur vieille cité du Léon après la guerre, les Ursulines de Saint-Pol fournissent une preuve palpable de la vitalité féconde des Ordres monastiques.

Cette histoire, ces souvenirs ont été évoqués au cours du Triduum qui s'est déroulé les 9, 10 et 11 septembre ; ces fêtes ont eu pour principal théâtre les nouveaux locaux que les Religieuses ont pu s'aménager, grâce à leurs persévérantes industries, à leur esprit de prompte adaptation, et aussi à l'infatigable activité de M. l'Archiprêtre de Saint-Pol. D'autres établissements rappellent leur passé : c'est le quartier encore appelé les *Vieilles Ursulines* où elles résidèrent de 1629 à 1792 ; c'est surtout le Collège acutel qu'elles occupèrent après la Révolution jusqu'à leur expulsion au début de ce siècle.

Le Triduum comporta comme programme : chaque jour, dans la chapelle *Duval*, une grand'messe solennelle à 10 heures, avec une allocution ; l'après-midi, les vêpres, terminées par un Salut et suivies d'une séance récréative dans la salle Sainte-Anne.

Le 9, la grand'messe fut chantée par M. l'Archiprêtre de Saint-Pol ; dans le chœur, trop petit et dans le haut de la chapelle, avaient pris place les prêtres de la paroisse et du collège, au nombre de vingt-deux, le reste de la chapelle étant occupé par les fidèles. A l'Evangile, M. le chanoine Le Goasguen, appliqua le *Vidi turbam magnam* de Saint-Jean à la foule des religieuses qui, tout en se livrant à la vie contemplative, ont exercé avec zèle et avec fruit leur rôle d'institutrices et d'éducatrices, et à la multitude immense des enfants qui, à travers les siècles, ont bénéficié de leur zèle.

Le lendemain, ce fut la journée des vicaires de Saint-Pol et des prêtres amis de la Communauté ; vingt-six ecclésiastiques avaient répondu, par leur présence, à l'invitation de la Révérende Mère Prieure. Le célébrant fut M. le chanoine Pichon, archiprêtre de Morlaix. Son frère, Mgr l'Archevêque des Cayes, apporta, dans une causerie familière, le tribut de reconnaissance des missionnaires aux religieuses qui sont leurs auxiliaires dans l'évangélisation des pays infidèles, exposant, avec de

nombreux détails qui intéressent vivement l'auditoire, comment les bonnes Religieuses, à force de patience et de charité, font tomber l'hostilité et les méfiances et préparent le travail du prêtre en installant des œuvres d'hospitalisation et de catéchisme.

La journée du 11 était réservée aux ecclésiastiques parents des religieuses ; trente-deux invités étaient présents, sans compter la foule des parents et des amis qui s'empressaient dans la chapelle. C'est M. le chanoine de Kervenoaël, curé de Pleyben, qui officie, assisté des abbés Pol Kerbiriou et Messager, séminariste de Henvic, comme diacre et sous-diacre. Les religieuses exécutent à ravir les chants de l'office de Sainte-Angèle. L'orateur du jour est, cette fois, notre Evêque, qui prononce le discours suivant :

MES RÉVÉRENDES MÈRES,
MES CHÈRES SŒURS,
MES FRÈRES,

I. — Les Ursulines à Saint-Pol de Léon, du 9 septembre 1629 au 11 septembre 1929 : en ces deux mots et en ces deux chiffres tient une merveilleuse histoire, que je sens bien qu'il faudrait que l'on chante, car c'est une sorte d'épopée mystique, mais qu'il est plus sage de raconter simplement comme je vais le faire, en suivant le récit exact et plein d'une émotion reconnaissante, que vient de publier l'historien savant et distingué de la communauté de Saint-Pol.

Je place mon allocution sous l'inspiration de cette Vierge Noire, Mère du *Vrai Secours*, dont la communauté possède la statue depuis ses origines, que toutes les religieuses vénèrent comme leur « vraie et réelle supérieure », qui les a protégées dans toutes leurs épreuves, et que je suis heureux de saluer aujourd'hui dans sa gloire comme je la saluais avec une ombre de tristesse, naguère, en Belgique, où elle fut transportée pendant l'exil.

Comment la ville « aux innombrables couvents », qui laisse aux autres cités de la province les titres fastueux de duchesse, de princesse et de reine, n'ambitionnant pour elle-même que le nom de Moniale ou d'Abbesse de la Bretagne, — comment la ville sainte du Léon, où les pierres elles-mêmes, façonnées à l'image des âmes consacrées à Dieu, se dégagent des liens de la pesanteur pour s'élancer d'un jet plus libre vers le Ciel, — comment Castel-Pol, à une époque où le sol de la Bretagne et de la France se revêtait d'une splendide floraison de maisons religieuses, n'aurait-elle pas eu sa maison d'Ursulines et bénéficié de la présence d'un ordre qui se croyait né pour s'étendre à tous les pays et durer jusqu'à la fin du monde ?

La société récemment fondée par sainte Angèle de Mérici méritait de figurer parmi les forces spirituelles qui étaient comme la puissante armature de votre cité. Quelques-unes,

hélas ! de ces forces spirituelles ne sont plus. Si nous sommes heureux de célébrer aujourd'hui, après trois siècles d'existence, la pérennité de l'œuvre des Ursulines à Saint-Pol, ce n'est pas sans mélancolie que l'on songe aux autres ordres religieux à jamais disparus, dont elles furent ici les contemporaines : et nous ne pourrions même nous consoler de l'absence des Minimes, des Carmes, des Lazaristes, de la Retraite, si d'autres familles religieuses, dont les voix s'unissent aux nôtres pour chanter le *Te Deum* de la reconnaissance, n'étaient venues depuis combler les vides et garder à notre ville son caractère mystique et sa physionomie sacrée.

Les filles de sainte Angèle se présentaient avec des titres qui les recommandaient à la bienveillance de tous. La fondatrice les avait mises sous le vocable de sainte Ursule et des onze mille Vierges martyrisées à Cologne au v^e^ siècle, et elle voulut que son propre nom disparût dans celui de l'illustre héroïne dont la gloire exerçait une incroyable fascination sur l'imagination de nos pères et qui devait trouver une gloire encore plus grande dans la popularité de l'Institut placé sous son patronage. Elles avaient pour régulateur de leur vie spirituelle S. Augustin, qui a ouvert tant de voies devant l'activité chrétienne, et pour protecteurs ecclésiastiques d'éminents personnages. L'Evêque de Brescia leur avait donné l'habit religieux, et la clôture leur fut imposée par le Cardinal Archevêque de Milan, dont la haute stature et la sainteté dominent les temps modernes.

Elles avaient une origine plus haute encore : l'Evangile. Les ordres religieux sont de droit divin. S'ils ne reçoivent pas de mandat impératif, comme les apôtres, ils n'en sortent pas moins de la parole créatrice du Christ : « Si quelqu'un veut être parfait, qu'il renonce à tout pour me suivre. » Appel discret qui s'adresse à tous sans contraindre personne, appel libérateur auquel on peut obéir sans en être empêché par qui que ce soit.

Les Ursulines s'étaient donné une mission d'un caractère nettement social. Angèle de Mérici n'est pas seulement une sainte que l'Eglise a placée sur les autels et qu'on a le droit d'invoquer : nous avons à saluer en elle la femme de génie qui a prévu, avec une lucidité merveilleuse, l'ampleur que devait prendre dans les siècles suivants le problème de l'éducation. Elle voua son ordre à la réalisation de cette œuvre indispensable : dans l'enfant préparer la jeune fille, et dans la jeune fille préparer la mère de famille chrétienne. Elle travaillait surtout en vue de l'avenir. Opportune au temps de Louis XIII et Louis XIV, l'œuvre de la formation de la femme chrétienne, par suite des dangers qui menacent la famille, est devenue *essentielle* de nos jours. C'est une question de vie ou de mort. Et cette question, une expérience assez longue a démontré suffisamment, j'imagine, que nul ne peut mieux la résoudre que « les vierges institutrices ».

A Saint-Pol, elles vinrent de Tréguier, appelées par Anne de Perrien, dame de Trévigné, avec l'agrément de Mgr de Rieux.

Toutes les autorités sociales rivalisèrent de bienveillance pour les accueillir.

Le Roi avait accordé des lettres patentes.

Les habitants de la cité, après quelques objections, comprirent

l'avantage de la fondation, et la communauté de ville favorisa le premier établissement.

L'évêque, les chanoines, le clergé tout entier leur donnèrent les marques du plus religieux intérêt, et, dix ans après leur arrivée, M. de Lesguen, archidiacre de Léon, se fit leur deuxième fondateur temporel, par un don qui permit d'acquérir un nouveau domaine, où l'on vit s'édifier bientôt la chapelle définitive, que la communauté occupa solennellement le 9 juillet 1645, conduite par son évêque portant le Saint-Sacrement, et escortée de tout un peuple offrant des aumônes avec ses prières. Bien souvent, au cours du siècle, les religieuses eurent besoin d'aumônes. Elles étaient sans ressources. La charité de nobles familles et de personnes pieuses leur vint toujours en aide. Les accidents, les incendies, les éprouvèrent au cours des constructions. La Vierge du Vrai Secours les protégea comme une véritable mère.

La noblesse et la bourgeoisie leur confièrent leurs enfants pour peupler le noviciat et le pensionnat. Le peuple lui-même ne tarda pas à reconnaître en elles d'éminentes bienfaitrices. Et sans parler de l'instruction religieuse dont on comprend ici mieux qu'ailleurs la nécessité, le problème de la gratuité scolaire reçut à Saint-Pol, bien avant nos lois contemporaines, une réponse dont l'élégance n'a jamais été surpassée. Les enfants riches fournissaient une large rétribution, les enfants pauvres donnaient peu ou même ne donnaient rien : la compensation s'établissaient d'un plateau à l'autre dans la balance : et les maîtresses qui avaient elles-mêmes besoin de secours pour vivre, arrivaient néanmoins, sans froisser aucune conscience, sans commettre aucune injustice, tout simplement, en créant un courant de charité par des chemins couverts entre deux classes sociales qui ne pouvaient se passer l'une de l'autre, à équilibrer le budget de ce grand service public qu'elles avaient assumé, de l'enseignement populaire.

Et l'œuvre commença à fonctionner du premier jour.

Les prieures se succédèrent, la Mère Anne du Chemin, dite du Saint-Sacrement, les Mères Claude des Anges et Saint-François de Paule, toutes deux de la famille de Kérouartz, et tant d'autres, obligées de construire et mêlant à ce souci la contemplation, la mortification et la grande œuvre de l'éducation.

Comment exprimer cette action rayonnante et conquérante qui se déroula sans interruption pendant cent soixante-trois ans ?

Non loin d'ici, tout près de la « rue des Vieilles Ursulines », dans un endroit dont il ne serait pas difficile de reconstituer l'emplacement, derrière les hauts murs silencieux de la clôture régulière, qui ne masquaient, a-t-on dit depuis, qu'une vie stérile et inutile, quelle fécondité puissante ! Que d'actes de vertu héroïque dont le Ciel était seul témoin ! Quelles luttes de tous les jours et de tous les instants contre le mal, si triomphant dans le monde et si victorieusement combattu dans le cloître ! Que de sacrifices, que d'exercices d'humilité, d'observance, de charité envers Dieu et envers le prochain dans la vie commune ! Quelles ascensions vers l'idéal, toujours entrevu, jamais atteint, et qui au contraire semble s'éloigner de plus en

plus, à mesure qu'on s'élève davantage. Et, par voie de réversibilité, quels trésors de grâces, quelles bénédictions divines pour un pays où les âmes montaient vers le Ciel si ardentes et si pures !

Les vocations étaient nombreuses comme grande était la ferveur. Cette ruche fit comme toutes les ruches fécondes, elle essaima. Vingt ans après leur arrivée à Saint-Pol, les Ursulines fondaient la Maison de Landerneau, moins de cinquante ans après, la Maison de Lesneven, comme si elles voulaient étendre à tout le pays du Léon leur bienfaisant apostolat. Leur apostolat s'élance encore plus loin : quelques-unes reçoivent la mission de marcher sur les traces de l'illustre Marie de l'Incarnation, la « Thérèse du nouveau Monde », et d'évangéliser les petits sauvages du Canada.

Et ici même, combien d'enfants ont passé par leurs mains ! Combien ont-elles préparé de jeunes filles aux grands devoirs de la vie chrétienne ! On admire avec quelle fermeté les femmes de ce pays ont soutenu les rudes combats de la foi pendant la Révolution, avec quelle fierté même elles acceptaient la mort pour ne pas renier l'Eglise, pour ne pas trahir Dieu. Cette intrépidité s'explique par plus d'une cause : Mais il ne faudrait pas oublier que la plupart de ces héroïnes, pour ne pas dire toutes, avaient reçu dans les maisons d'Ursulines que je viens de nommer, de riches semences de vertu, qui, fécondées ensuite par la grâce des sacrements, ne demandaient qu'à s'épanouir en glorieuse moissons.

Brusquement, cette œuvre, si chrétienne et si française, à la fin d'un siècle qu'on a accusé de n'être ni français ni chrétien, fut arrêté en pleine activité.

II. — Vous n'attendez pas de moi que je vous dise la Révolution, ses causes, ses progrès, ses lois antisociales et antireligieuses, ses violences progressives atteignant au paroxysme, sa guillotine promenée sur tout le territoire comme un instrument de régénération, ni que je vous raconte l'admirable résistance des Ursulines, les protestations de tout un peuple indigné, dont il était facile d'avoir raison avec des canons et des baïonnettes. Du reste, n'a-t-on pas pris soin de renouveler de nos jours et de remettre sous nos yeux dans cette même ville de Saint-Pol et à l'égard de ces mêmes religieuses les scènes odieuses dont nous ne demandions qu'à oublier le souvenir ?

La seule question que j'envisage en ce moment c'est de savoir ce que deviennent pendant la longue tourmente révolutionnaire les vierges institutrices de Saint-Pol, jetées hors de leur cloître, dépouillées de leurs biens, de tous leurs biens, et même de leur costume religieux, chassées de la ville avec défense de s'en approcher à une distance de moins de six lieues, isolées les unes des autres avec interdiction de se réunir au nombre de plus de deux, quelques-unes d'entre elles momentanément détenues, ici même dans la maison de la Retraite, ou au château de Brest, ou dans les geôles de Morlaix. Que vont devenir ces filles de Dieu, ces épouses de Jésus-Christ ?

C'est l'Evangile en main qu'on peut répondre et par la douceur apaisante de la Parabole.

Les Vierges sages sont louées de s'être procuré en temps

opportun la précieuse denrée qui permet aux lampes de ne pas s'éteindre. Posséder une lampe ne suffit pas, quelle que soit la matière dont elle est faite, quels que soient les ornements dont elle est parée. La vraie beauté de la lampe, c'est sa lumière. Sa vraie richesse, c'est l'huile qui lui donne le pouvoir d'éclairer.

Il faut le dire bien haut à la louange des Ursulines de Saint-Pol, dans l'horrible tempête, aucune de leurs lampes ne s'éteignit. L'huile indispensable, elles la puisaient aux sources les plus pures : la foi profonde qu'une race mystique leur avait pour ainsi dire infusée avec le sang, les réserves de vie religieuse qu'elles avaient emportées de leur monastère, les sacrements que les prêtres fidèles distribuaient au péril de leurs jours, les directions lumineuses qu'elles reçurent du dernier évêque de Léon, — dont il me semble que la dépouille se ranime un instant aujourd'hui dans la cathédrale où elle attend le grand réveil. Des rivages de l'Angleterre, où la persécution l'avait jeté, les regards de Mgr de La Marche se tournaient vers le diocèse dont la responsabilité lui incombait toujours. Le sort des religieuses de Saint-Pol était une de ses plus vives préoccupations. Quelle relique précieuse que la lettre émouvante que le père exilé écrivait à ses filles proscrites ! Je ne m'étonne pas que chacune d'elles ait voulu l'avoir dans la doublure de son habit comme un talisman préservateur. Pourquoi suis-je condamné à ne vous faire connaître que des extraits : « Que peut-on ajouter désormais, Mesdames, à ma douleur, après la nouvelle que je reçois que vous avez été chassées de vos propres maisons, au mépris des lois religieuses et civiles !... Remerciez Dieu avec moi d'avoir été trouvées dignes de souffrir pour son nom et de vous avoir fait la grâce de soutenir avec courage l'épreuve à laquelle il a mis votre fidélité. Il faut de plus la soutenir avec constance... Votre clôture matérielle qu'on a brisée n'était que l'image de la clôture spirituelle où vous vous enfermerez, dans le recueillement des sens, de l'esprit et du cœur !... En vous montrant fidèles aux exercices de la pratique religieuse, vous ferez voir au monde que la règle n'était pour vous un joug odieux que vous portiez avec impatience, mais qu'elle était gravée dans votre cœur !... Quoique vous désiriez avec raison retrouver votre chère solitude, ne soyez pas inquiètes de l'avenir, vous ne trouverez la paix inaltérable que dans un abandon total aux dispositions de la divine Providence ! »

Et toutes les lampes demeurèrent lumineuses. La Vierge du Vrai Secours veillait sur elles.

Les vierges de Saint-Pol ne faillirent pas à leur mission d'institutrices. Aux enfants des parents ou des amis qui leur accordaient l'hospitalité elles distribuaient un pain encore plus nécessaire que l'autre. Dans quelque arrière-chambre de faubourg ou de village, elles apprenaient, avec l'Abécédaire, Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, les sacrements, la messe, l'âme immortelle, le paradis des bons, l'enfer des méchants. A peine les méchants, las de frapper et de tuer, laissaient-ils un peu de liberté aux catholiques, elles se réunissaient, ouvraient des écoles, à Pleyber-Christ, à Saint-Pol même, ailleurs encore, et les parents ne craignaient pas de leur confier leurs enfants.

Elles ne faillirent pas aux obligations de la vie religieuse. De Plounévez-Lochrist, à sa sortie des prisons de Morlaix, la Mère Saint-Pierre de Goazmoal, reliait au même centre et rattachait les unes aux autres, par des fils mystérieux, les pauvres moniales, dont on peut séparer les corps, sans jamais réussir à empêcher leurs âmes de s'unir dans une même communauté de prière et de pensée. — Mieux encore, la porte du noviciat ne fut jamais fermée. Si quelques-unes d'entre elles disparaissaient de l'horizon terrestre pour aller briller dans l'éternité, de nouvelles recrues venaient prendre leur place. Un jour, la supérieure vit se présenter devant elle une jeune fille, Marie-Françoise de Penfeunteuniou, qui demandait à être admise « à l'observation des règles et des devoirs de la vie religieuse ». Laquelle des deux montre le plus d'héroïsme, celle qui venait offrir sa vie dans de telles circonstances, ou celle qui ne craignait pas de l'accueillir? Je ne sais. d'héroïsme de l'une et de l'autre mériterait qu'on l'exprimât par les mots mêmes de l'Evangile. « *Et lux in tenebris lucet et tenebræ eam non comprehenderunt* : La lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres n'ont pas réussi à l'étouffer. »

Les élèves se montraient dignes de leurs maîtresses. A Pleyber-Christ, Marie Pape, sœur d'Ursuline et élève de Saint-Pol, exposait sa vie tous les jours pour cacher les prêtres et assurer aux fidèles les secours religieux. A Kergoat-Vihan, il lui arrivait de recevoir jusqu'à douze prêtres à la fois, qu'elle dissimulait dans une retraite construite de ses propres mains, dont le secret a été fidèlement gardé jusqu'à présent. Chrétienne admirable, dont le nom est resté populaire comme synonyme d'esprit alerte, d'âme saintement joyeuse et de foi intrépide.

Les Ursulines de Saint-Pol n'ont pas eu à verser leur sang pour la foi, comme leurs illustres sœurs de Valenciennes et d'Orange, et tant d'autres vierges qui allaient à la mort en chantant le *Magnificat*. Mais ce n'est pas l'envie qui leur en a manqué. L'une d'elles, la Mère Marie-Victoire, avait trouvé un refuge dans la paroisse de Plouénan, au village de Pennanéac'h, chez des parents, Anne Cadiou, veuve Le Saint, mère de quatre enfants, et Annette Le Saint, qui aidait sa belle-sœur dans les soins du ménage. Les Bleus visitèrent la ferme dans la nuit du 7 au 8 septembre 1794. Ils arrêtèrent la religieuse, M. Corrigou, ancien aumônier du couvent de Saint-Pol, et M. Le Gall, recteur nen assermenté de la paroisse. La capture était riche. Cependant, les trois personnes ne seront pas seules traduites devant le tribunal révolutionnaire. On leur adjoindra la maîtresse de la maison, qui a commis le crime irrémissible de les accueillir sous son toit. Mais les soldats étaient perplexes. Des deux femmes, laquelle était la coupable? Annette Le Saint, voyant leurs hésitations, s'avance vers sa belle-sœur. « Restez ici, lui dit-elle à voix basse. Vos enfants ont besoin de vous. Quant à moi, je n'ai aucun lien qui me rattache à la vie, et je m'estimerai heureuse de mourir à votre place. Adieu, ma sœur », ajouta-t-elle tout haut. Puis, se tournant vers les gendarmes : « Quand partons-nous? Me voici prête à vous suivre. » Le tribunal de Quimper condamna les deux prêtres à mort. Mère Marie-Victoire fut acquittée. Elle était couchée à l'arrivée des soldats dans la ferme, et l'on supposa qu'elle ignorait

la présence des prêtres réfractaires. Quant à Annette Le Saint, « Citoyenne, lui dit le Président, promets de ne plus jamais donner asile aux calotins et aux ci-devant religieuses, et la République sera assez clémente pour te faire grâce. » L'élève des Ursulines de Saint-Pol répondit : « Que la République garde ses faveurs pour d'autres. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour obéir à ma conscience, et si la même occasion se représentait, j'agirais de même. » Quelques heures après, sa tête tombait sur l'échafaud.

...Et la Mère Marie-Victoire, en revenant seule, à la paroisse de Plouénan et au village de Pennanéac'h, gémissait le long du chemin, de n'avoir pas été trouvée digne de donner sa vie pour Jésus-Christ.

III. — A peine respire-t-on librement, les Ursulines de Saint-Pol se remettent de nouveau à l'œuvre.

Non pas toutes, cependant. Vingt-trois manquaient à l'appel, s'étant déjà donné rendez-vous dans un autre Saint-Pol en un monde meilleur.

Et non pas dans la même maison. Il leur répugna de rentrer à prix d'or dans le couvent dont on les avait injustement dépouillées. Et leur nouvelle habitation elle-même, qui avait été jusqu'à la Révolution le Grand Séminaire du diocèse de Léon, et qui est aujourd'hui un de nos beaux collèges ecclésiastiques, cette habitation, — j'ai le droit, j'ai le devoir de rappeler ici ce souvenir, — après qu'elles l'eurent agrandie, aménagée, embellie pendant un nouveau siècle en vue de sa destination, les Ursulines, à la suite des circonstances douloureuses qui leur apprirent une fois de plus que nous n'avons pas de demeure permanente ici-bas, consentirent à s'en déposséder avec un désintéressement pour lequel je veux une fois de plus leur exprimer ma gratitude en mon nom personnel, au nom de la cité, au nom du diocèse tout entier.

Donc, non pas toutes, ni dans la même maison. J'ajoute : Ni dans la même société. Elles entrent dans un siècle, dont on serait heureux de n'avoir à rappeler que les œuvres merveilleuses, les progrès scientifiques, les splendeurs littéraires, le renouveau catholique, les vertus d'un grand nombre de Saints, la proclamation des vérités lumineuses dont le monde avait besoin, — un siècle dont on voudrait oublier les faiblesses, les misères, les erreurs, et oublier surtout, en ce qui concerne notre pays, cette haine incompréhensible, contraire à la raison comme à la foi, qui, avec une persévérance diabolique, et sous tous les régimes même les plus libéraux en apparence, n'a jamais cessé de mettre les lois civiles et politiques en contradiction avec les institutions religieuses.

Elles recommencent, avec joie, avec une espérance inlassable, avec cette tranquille assurance qui sied aux êtres qui se croient faits pour durer.

Leur vie se résume en deux mots, deux mots bien connus, mais qui ont ici leur sens plein et entier : la prière et le travail, la contemplation et l'action, l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Elles sont néanmoins de leur temps et de leur pays.

Leurs principes ne changent pas. Leurs principes n'ont pas à changer. Mais, souples dans leur inamovibilité, ils peuvent trouver, sous des mains plus heureuses et plus habiles, une force et une vigueur qu'on n'avait pas encore vues. C'est ainsi que de vérités connues, banales même à force d'avoir servi, d'ingénieux praticiens tirent des applications inattendues ; ou encore que des règles de la stratégie que certains regardent comme désormais inefficaces, de grands capitaines tirent le secret de remporter de belles victoires. Les Ursulines de Saint-Pol, au XIXe siècle, durent à leurs vieilles règles de jeunes victoires, parce que Dieu leur donna des supérieures et des maîtresses de spiritualité de premier ordre, entre autres la Révérende Mère Saint-Charles et la Révérende Mère Marie de Gonzague, âmes magnifiques qui, par leurs exemples et leurs paroles de feu, apprirent à leurs filles à marcher à grands pas dans les âpres sentiers de la perfection religieuse. Elles eurent toutes les deux pour les aider un prêtre d'une intelligence élevée et pratique, M. le chanoine Olivier, supérieur du Grand Séminaire, vénéré de son vivant ocmme un saint, et qui rêvait de faire des Ursulines de Saint-Pol de « grandes religieuses » et de toutes leurs élèves des apologistes pour les paroisses. Ce fut sur ses conseils que nos religieuses obéirent au désir de Pie X comme à un ordre et renoncèrent aux avantages de l'autonomie pour entrer dans l'Union Romaine, qui replace l'ordre dans les voies de ses traditions primitives en même temps qu'elle lui est un gage de prospérité pour l'avenir. Du reste, les vocations affluent. Les religieuses étaient cinquante à l'expulsion de 1792. A l'expulsion de 1907 elles seront soixante-dix.

Elles perfectionnent leurs méthodes d'enseignement. La science fait des progrès, les connaissances s'étendent, les programmes d'étude s'amplifient démesurément. L'Etat, qui garde jalousement le monopole des certificats et des diplômes, se montre de plus en plus exigeant pour les maîtres qui préparent aux examens et pour les candidats qui s'y présentent. Les religieuses se soumettent sans hésiter aux nouveaux règlements scolaires. La lettre d'obédience ne suffit plus. Elles obtiendront le brevet. Elles sont aujourd'hui bachelières, licenciées. Demain, elles affronteront, s'il en est besoin, des épreuves plus difficiles, en vue d'obtenir des titres plus impressionnants. Donner à leurs élèves des connaissances au moins égales à celles qu'on reçoit dans les maisons de l'Etat, et faire marcher l'enseignement religieux de pair avec l'enseignement profane, telle est leur ambition. Je le dis bien haut, un semblable programme donne satisfaction à l'Eglise : l'Etat n'a rien à lui reprocher, et si ce programme n'offrait pas une sécurité complète aux familles jalouses de l'avenir de leurs enfants, comment expliquer qu'au jour même où les maîtresses vont être de nouveau chassées de chez elles, le nombre de leurs élèves externes ou pensionnaires monte à plus de six cents ?

Hélas ! en 1907, les voilà de nouveau sur les grands chemins. En 1792, on les expulsait comme de mauvaises chrétiennes qui ne voulaient pas embrasser la religion telle que l'Etat la voulait : Maintenant on les expulse comme des Françaises indignes d'enseigner. Pourquoi raconterais-je le triomphe de la force brutale et tyrannique ? On fit venir là les soldats français. Heureusement, nous les avons salués depuis, et avec quelle fierté, sur d'autres champs de bataille. Mais comment oublier l'héroïsme aisément vaincu de ces faibles femmes qui n'avaient pour elles que le droit ? Comment oublier la vaillante résistance de la chrétienne population de Saint-Pol, le Saint Sacrement quittant le tabernacle de la chapelle, la religieuse octogénaire portée sur une civière en dehors de la clôture, parce que ses infirmités l'empêchaient de marcher, le premier magistrat de la cité, la tête découverte devant celles qui partaient, leur exprimant la reconnaissance de ses administrés, et leur prédisant le jour prochain où elles reviendraient pour être reçues en triomphe.

Les voilà en Belgique, sur une terre hospitalière, qui allait être aux jours prochains de l'invasion, l'héroïque rempart de la France. A deux pas de la frontière, au village de Montigny, la communauté se reconstitue : les classes se rouvrent : les pensionnaires accourent des provinces françaises les plus proches et plus encore de la Bretagne lointaine. On voulut se donner l'illusion qu'on était encore dans la Patrie : un pavillon de la villa s'appelait le Creisker.

Mais plus sûrement encore et plus activement que ce nom si doux, un prêtre maintenait vivante dans le monastère l'âme de la Patrie bretonne, le vieil aumônier qui, depuis 36 ans, entretient la lumière et la vie de la grâce dans le cœur des vierges sages, et qui n'avait pas reculé devant l'exil pour demeurer fidèle à sa communauté en détresse.

Plusieurs fois je me suis donné la joie de visiter le monastère reconstitué en terre étrangère, pour réconforter et bénir les moniales et les élèves, en regrettant de ne pouvoir faire en leur faveur une application imprévue de la parabole du Bon Pasteur en ramenant avec moi cette partie précieuse du troupeau que la tempête avait éloignée du bercail.

Une tempête plus horrible encore, et qui bouleversa le monde entier, va les ramener. Dès le début d'août 1914, les exilées de Montigny sentent le sol de la Belgique trembler sous les pas des hordes allemandes. Un moment, elles renaissent à l'espoir en voyant passer les régiments français qui s'apprêtent à refouler les flots incessants des envahisseurs. J'ai vu le cahier où elles ont noté au jour le jour les impressions de ces heures tragiques. Leur âme palpite dans ces pages à peine déchiffrables : cris d'horreur, appels d'alarme, lamentations déchirantes, acclamations joyeuses, sacrifices généreusement acceptés, vœux ardents pour la victoire, et aussi l'oubli des injustices et le pardon des offenses, et surtout la prière incessante pour que tous les Français soient unis comme des frères. Et puisque ceux qui nous ont fait partir de chez nous sont les représentants officiels de notre pays devant les hommes et devant Dieu, eh bien, prions pour ceux qui nous ont fait partir. Que Dieu fasse servir nos souffrances au salut de notre pays ! Ah ! les bonnes chrétiennes, les bonnes Bretonnes, les bonnes Françaises !

Aujourd'hui, 11 septembre 1929, la famille entière est ras-

semblée. De la demeure provisoire offerte par des bienfaiteurs généreux, la communauté a pu se réfugier, grâce au dévouement d'un curé industrieux comme un père, dans un immeuble moins étroit. Sans être dans une maison à elle, elle est dans sa chère Bretagne, dans son vieux Saint-Pol, au berceau même de ses origines.

Je ne sais ce que penserait l'évêque de Brescia, qui imposa aux filles de Sainte Angèle une vêture spéciale et uniforme, ou S. Charles Borromée, qui leur donna la clôture. Sans doute, en dépit des modifications rendues nécessaires, ils se joindraient à Monseigneur de La Marche pour bénir la communauté et pour la féliciter d'être toujours la même tout en changeant si souvent de costume, de maison, et de pays, d'être aujourd'hui comme autrefois toute à Dieu et toute à son œuvre, travaillant à sanctifier le présent, marchant vers l'avenir sans peur et sans illusion.

L'Avenir est à Dieu.

Filles de sainte Ursule et de sainte Angèle, nous unirons notre âme à la vôtre pour contempler ce passé de trois siècles, cette page magnifique de l'Histoire de la Bretagne, de l'Histoire de France, et pour chanter le cantique d'action de grâce. Peuple, clergé, religieux, évêque, tous nous remercions Dieu du bien moral et social dont vous avez été l'instrument dans ce pays de Léon ,de la leçon de vaillance et de charité que vous avez donnée à ceux qui souffrent persécution pour la justice et la vérité, de la sympathie reconnaissante que vous témoignent, quand vous partez et quand vous revenez, nos populations chrétiennes, — et de cette grande lumière enfin, qui, dans l'exemple que la célébration de ce troisième centenaire nous met opportunément sous les yeux, nous fait voir l'extraordinaire vitalité des vœux évangéliques, et la splendeur des âmes que Dieu appelle aujourd'hui à le servir, de tant de manières diverses, mais toutes semblablement admirables, dans *la vie religieuse* et dans *l'enseignement chrétien*.

Deo gratias et Mariae.

A 11 h. 1/2, un repas servi dans la Communauté réunit autour de Monseigneur les prêtres qui ont assisté à la cérémonie et M. le vicomte de Guébriant. Le très zélé aumônier des Ursulines, M. le chanoine Goulven, un mystique souriant se lève, à la fin du repas, pour remercier l'Evêque, le clergé et le représentant du premier magistrat municipal.

Monseigneur, dans sa réponse, évoque les souvenirs d'amitié qui le lient depuis sa jeunesse, à M. l'Aumônier, le temps où, jeunes séminaristes, ils passaient leurs vacances à Quimperlé, leur rencontre sur la terre de Belgique, dans la maison hospitalière qui avait recueilli l'aumônier et sa communauté. Il rappelle qu'il prêcha à la première grand'messe de M. Goulven en 1881, un an après avoir chanté lui-même la sienne ; et ce souvenir lui

amène à l'esprit la vision de leur jubilé de cinquantaine à tous deux qui approche.

Une récréation s'ensuit ; Monseigneur ayant levé la clôture, prêtres, religieuses, amis et parents circulent en groupes recueillis dans les jardins du couvent.

Après les vêpres, séance dans la salle Sainte-Anne. Les enfants de l'école interprètent *Anne Le Saint*, drame historique en trois actes. Anne le Saint était une élève des Ursulines de Saint-Pol, qui passa sous le couperet de la guillotine pour avoir caché des prêtres fidèles. La pièce, rendue avec naturel et vie, tira les larmes de plusieurs ; elle est l'œuvre d'une religieuse aussi modeste que distinguée. Drame sans surcharges, extrêmement vivant et où l'intérêt va *crescendo* à travers ces étapes poignantes qui s'appellent : *Sublime offrande*, *Heures d'angoisse*, jusqu'à l'*Immolation*.

Ensuite changement de ton et de décor avec une gracieuse saynète *Trois Siècles en présence*. J'imagine que sous le voile discret de l'anonymat se cache encore une humble et fine religieuse. Un groupe de gentilles fillettes paraissent sur la scène, en modeste atours, frisées, avec de longues mèches de cheveux qui tombent en nattes ondulées. Ce sont des élèves des Ursulines de Saint-Pol en l'an 1635 ou environs. Puis défilent des générations plus jeunes en passant par le temps des crinolines pour aboutir aux « écourtées » de nos jours. Le contraste est frappant. Les jeunes du Grand Siècle invitent celles du siècle de l'avion et de l'électricité à compléter leur toilette. De là un chassé-croisé de répliques spirituelles où nos modernes, qui ne sont pas à court de babil, reçoivent de leurs devancières des leçons fort opportunes de modestie. Puis, sensation provoquée par l'arrivée de jeunes négresses. Elles viennent remercier les bonnes religieuses de leur avoir envoyé là-bas, bien loin, en Afrique, des sœurs bien douces qui leur ont appris à connaître la religion du bon Dieu. Et le babil de reprendre de plus belle sur l'histoire des Ursulines de Saint-Pol. Une contemporaine du *Cid* intervient, avide de plus de détails, et une moderne lui riposte que tout cela se trouve raconté dans le beau livre que M. le chanoine Mesguen vient d'écrire sur *les Trois cents ans d'apostolat* de la Communauté.

Leurs gracieuses évolutions terminées, l'une des fillettes du temps du Grand Roi se détache du groupe, escortée de

deux compagnes, et remet à Monseigneur, après lui avoir débité un joli compliment, un exemplaire en reliure de luxe du livre de M. Mesguen.

D'habiles musiciens charmèrent les oreilles des auditeurs dans les intervalles des scènes par des intermèdes de violon, de piano et de chants. Que de chaleureuses louanges soient rendues à la Révérende Mère Prieure et à ses dévouées Religieuses pour avoir donné tant d'éclat à la partie religieuse de leurs fête et si bien réussi la partie récréative qui, elle-même, n'a pas manqué, comme on le voit, d'avoir sa portée apologétique !

Un centenaire est un mémorial. Mais quand il s'agit d'une institution religieuse, c'est aussi un appel. C'est ce que fit savoir M. le chanoine Goulven, quand il se tourna vers la nombreuse assistance pour lui demander de maintenir sa confiance aux Religieuses si instruites et si zélées et de favoriser les vocations pour la plus grande extension de la Communauté.

Le soir, à 8 heures, le Triduum se termina à la cathédrale. La population Saint-Politaine emplissait la nef et les bas-côtés pour entendre les chants polyphoniques exécutés sous la direction experte de M. Mévellec, puis le discours de Monseigneur retraçant avec son incomparable éloquence les phrases diverses de l'épopée mystique des Ursulines. Le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Saint Sacrement clôturèrent ces inoubliables journées.

Avis. — Les Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, profondément touchées de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion du troisième centenaire de leur Communauté, adressent l'expression de leur vive reconnaissance à MM. les Ecclésiastiques et à toutes les personnes qui, de loin ou de près, se sont associées à leurs fêtes. Elles les assurent de leur fidèle souvenir devant le Seigneur.

TROIS CENTS ANS D'APOSTOLAT

par M. le Chanoine MESGUEN
Supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker

En 1534, à Brescia en Italie, une sainte entreprenante, une mystique réalisatrice jetait les bases d'une Congrégation destinée à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse féminine et placée sous le patronage de sainte Ursule, vierge et martyre. Angèle de Mérici poursuivait à l'intention des jeunes filles le même objet que la Compagnie de Jésus à l'intention des jeunes gens : former une élite catholique solidement armée contre l'hérésie protestante qui commençait à ravager la chrétienté. La « Compagnie de sainte Ursule », dénommée plus tard « l'Ordre des Vierges institutrices » ou encore les « Ursulines » tout court, se propagea rapidement hors d'Italie et s'établit en France. La principale fondation chez nous, celle de Bordeaux, est introduite dans cette ville par le Cardinal de Sourdis, en 1606, puis élevée à la dignité d'Ordre par le Pape Paul V. Des religieuses viennent en Bretagne en 1621 ; au bout de huit ans, une Communauté s'installe à Saint-Pol, et celle-ci à son tour dote le diocèse de deux maisons nouvelles : celle de Landerneau en 1650 et celle de Lesneven en 1678.

Leur programme se trouve résumé dans un état ancien du diocèse de Léon : Elles instruisent les jeunes filles, reçoivent des pensionnaires payantes, offrent un asile aux personnes qui, à raison de leurs goûts ou de leur modique fortune, veulent mener dans la retraite une vie moins dispendieuse que dans le monde. Par ces moyens ajoutés à leurs dots, les Religieuses se constituent des ressources leur permettant d'instruire gratuitement les enfants de la ville ou des environs qui veulent venir à leurs classes externes, et d'apprendre la religion à une quantité prodigieuse de jeunes filles. Celles-ci ne sortent de l'établissement qu'après avoir reçu de bons principes de mœurs et de conduite qu'elles rapportent dans leur famille et transmettront plus tard à leurs enfants. Ainsi se réalisait le mot d'ordre de la sainte fondatrice : soigner l'éducation des jeunes filles pour augmenter le nombre des mères chrétiennes.

Quand les diverses ressources énumérées plus haut ne suffisaient pas, les Religieuses sollicitaient le concours des autorités locales. Dès 1643, *« les habitants, le syndic et la Communauté de la ville de Saint-Paul-de-Léon, dans leur assemblée du* 1er *octobre, décident de donner* 800 *livres par an aux Ursulines pour la construction de leurs bâtiments et les obliger au soin qu'elles veulent prendre d'instruire et d'enseigner les filles de la Communauté et les voisins. » Détail piquant : ces sommes sont prélevées sur le « sou par pot de vin » consommé dans les limites de la ville. Parfois aussi les Religieuses auront recours au pouvoir central, et nous les voyons adresser des suppliques au* Bureau chargé du soulagement des maisons et communautés de Filles pour tout le royaume, *qui était un des* 15 *Bureaux des Commissions extraordinaires du Conseil du Roi : Vraie conception de la justice scolaire, où les autorités constituées depuis les Corps de Ville jusqu'au Roi prêtaient leur collaboration au bon fonctionnement de l'enseignement, et où les classes nanties du côté de la fortune, — beau sujet de méditation pour les partisans de l'Ecole Unique, — apportaient leur légitime contribution à l'éducation des enfants intelligents et pauvres.*

Les résultats furent merveilleux. A lire l'ouvrage de M. le Chanoine Mesguen on en est édifié. Avec une documentation sûre et néanmoins sans encombrement d'érudition, — les sources bibliographiques, et elles sont copieuses, ayant été mises en tête du volume, et les pièces d'un caractère strictement documentaire reportées en appendice, — M. Mesguen *nous met sous les yeux l'œuvre magnifique accomplie par les Ursulines à Saint-Pol pendant trois siècles, et nous conduit à travers un récit alerte jusqu'à cette année du tricentenaire. Son travail a une double portée : historique et apologétique. Il constitue une réponse pertinente à l'objection si courante et si injuste de l'obscurantisme de l'Eglise ; il fait ressortir l'esprit apostolique qui poussa plusieurs religieuses à se dévouer dans les missions lointaines ; enfin il laisse soupçonner tout le trésor de vie intérieure profonde qui se cache derrière la modeste et si féconde activité des moniales. « Epopée mystique » que cette œuvre trois fois séculaire des Ursulines de Léon. Ainsi l'a caractérisée Mgr Duparc dans son éloquente allocution le jour du tricentenaire,*

épopée dont les chants mystiques ou héroïques ont leur trame tout indiquée dans les cinq parties du livre : Le Vieux Monastère, Persécution, Résurrection, Exil, Retour.

Toutes les pages sont instructives ; il en est d'émouvantes comme celles qui sont consacrées à la période révolutionnaire, au départ pour l'exil quand furent appliquées, en 1907, *les lois de proscription, aux heures angoissantes des premiers jours de la mobilisation. Les Religieuses sont sur la terre de Belgique où elles ont fourni une fois de plus la preuve de l'inépuisable vitalité de leur Ordre, et voici que la guerre va faire rentrer à Saint-Pol, au berceau de la Communauté, celles que la persécution en avait chassées. En attendant le retour, c'est la maison de Montignies sous la menace immédiate des envahisseurs, l'arrivée de nos troupes, le grondement du canon, le bombardement. Episode touchant, rapport par un lieutenant qui devait tomber au champ d'honneur, que celui des Sœurs confectionnant pour nos soldats installés dans la Communauté une très jolie corbeille de fleurs tricolores et leur chantant une romance sur l'Alsace et un cantique en l'honneur de la France. Lisez ce Journal des Religieuses, M. Mesguen nous en donne de larges extraits, et vous sentirez le souffle de foi et de patriotisme qui anime ces pages, en même temps que vous admirerez leur belle tenue littéraire.*

Le livre de M. Mesguen *sera lu avec plaisir et avec profit non seulement par les enfants de Saint-Pol et les anciennes élèves des Ursulines, mais par tous les curieux d'histoire religieuse et les amateurs d'apologétique historique. Ce beau travail enrichi de cartes et de plans inédits, orné de nombreuses gravures parmi lesquelles des reproductions de vieilles toiles et de vieilles estampes, est honoré d'une très élogieuse lettre-préface de Monseigneur l'Evêque de Quimper.*

L. Kerbiriou.

SOIGNEZ VOS COPIES

Nous empruntons à notre excellent confrère « En avant » (Bulletin de l'Association Amicale des A. E. et Maîtres du Collège de Lesneven) les lignes suivantes :

On ne perd pas son temps, je vous l'assure, à lire les rapports que chaque année présentent au ministre de l'instruction publique les présidents du jury d'agrégation. En dehors du plaisir qu'on éprouve toujours à lire un document bien écrit, on y trouve des constatations curieuses et des conseils autorisés autant qu'utiles. On y voit par exemple que les candidats à l'agrégation n'échappent pas au danger de commettre des solécismes dans les thèmes, des contresens dans les versions, plus difficiles en vérité que celles du baccalauréat, et même chose plus grave, de faire des fautes d'orthographe. Je n'y insiste pas, bien que ces constatations soient de nature à consoler nos apprentis bacheliers, qui cultivent le contresens et sèment dans leurs copies les fautes d'orthographe criardes. C'est affaire à eux, comme aux candidats à l'agrégation, de les éviter.

Mais il est dans ces rapports des conseils qu'il est bon de relever ici, en particulier celui qui revient à peu près à cette formule : « Soignez vos copies. » Voici ce qu'on dit en effet : « Nous devons malheureusement répéter encore cette année que la présentation matérielle des copies est très souvent défectueuse : écriture illisible, ponctuation à contre-sens, mauvaise disposition ou absence des alinéas, orthographe incorrecte. Tous ces défauts montrent que les candidats n'exigent pas assez d'eux-mêmes en des choses qu'ils estiment sans doute petites, mais qu'il sera fort important de réclamer de leurs futurs élèves. Aussi le jury est-il décidé à tenir compte nettement de ces insuffisances, quand elles atteignent, comme il n'est pas rare, un degré choquant. » Ainsi parle M. A. Lalande, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres de Paris. Même observation sous la plume de M. H. Guy, recteur de l'Académie de Grenoble, dans le rapport présenté sur le concours d'agrégation des jeunes filles, section littéraire : « Parfois une écriture difficultueuse vient aggraver la peine que le correcteur éprouve à dégager une impression d'ensemble.

On ne saurait trop redire le tort que se font, en dépit de la conscience et de la patience du lecteur, les candidats dont la graphie est négligée et obscure. Nous n'aurons pas la cruauté de signaler ici certaines fautes orthographiques, qui ne sauraient passer pour des lapsus, et qui, parfois, dénotent une véritable méconnaissance de la nature des mots et de la formation de la langue ». « Signalons aussi, écrit un autre, l'écriture, négligée jusqu'à l'indécence, de certaines copies. D'autres constituent des tours de force micrographiques dépourvus de tout agrément pour le correcteur. »

Arrêtons là les citations et tirons-en cette conclusion qu'aux examens du Baccalauréat, comme au concours d'agrégation, il importe de présenter des copies qui témoignent par leur tenue du soin avec lequel elles ont été faites. Il ne faut pas croire que ce soin soit superflu, ou même qu'il importe peu. « L'impression d'ensemble », dont parle le Recteur de Grenoble, dicte au correcteur la note qu'il doit attribuer à la copie. Mais cette impression d'ensemble ne résulte pas seulement de ce qu'il a lu sur la copie, qui est sans doute le principal, mais encore de la facilité plus ou moins grande avec laquelle il a lu, grâce à la netteté de l'écriture, aux alinéas judicieusement et correctement disposés, et dont la succession rappelle plus ou moins distinctement la suite des idées qui composent la trame du développement. Il n'est pas un correcteur de copies qui ne comprenne l'importance de cette disposition matérielle et n'y soit sensible, au point de relever ou d'abaisser, suivant le cas, la note du devoir.

Donc, « Soignons nos copies. »

C. E.

SOUSCRIPTION

pour élever un Monument à la Mémoire de M. le Chanoine Floc'h Ancien Supérieur

REPORT.....	4011 fr.
MM. Henri Piriou, photographe, 23, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon	10
Jean-Louis Jaffrès, négociant, Lampaul-Guimiliau	50
Alexandre Oulhen, Diben, Plougasnou	20
Le Roux et Madame, Rue Kléber, Roscoff	20
Louis Baron et Madame, Coatquelfen, Landivisiau	20
H. Le Boulc'h et Madame, Lanouzien, Landivisiau	20
L'Abbé Monot, Recteur de Loc-Eguiner, Saint-Thégonnec	20
André et Marcel Doher, Plougasnou	10
Arthur Kergrist, Instituteur libre, Cléder	10
Martin et Madame, Saint-Pol	30
le Comte de Guébriant, Saint-Pol	100
S. G. Mgr de Guébriant, Paris	100
le Vicomte de Guébriant, Saint-Pol	100
Lucas, Chirurgien-Dentiste, Saint-Pol	20
Abbé Boulic, vicaire, Arzano	10
Abbé Allain, recteur, Saint-Thois	10
Abbé Keramoal, ancien vicaire de Douarnenez	10
Abbé Kervella, recteur de Guiclan	10
Abbé Abhervé-Guéguen, vicaire à Crozon	20
Casimir Derrien, Saint-Pol-de-Léon	10
Mlles Coat, commerçantes, rue du Séminaire	10
Abbé J.-P. Bellec, professeur à l'Ecole Saint-Yves	10
Jean-Louis Jaffrès, négociant, Lampaul-Guimiliau	50
Joseph Mazé, Lopérec	5
Jules Paul, Lorient	5
Abbé Bothorel, Gourlizon	50
Mlle Floc'h, Saint-Pol, et son frère Jean-Baptiste Floc'h	500
Nicol et Madame, Lampaul-Guimiliau	10
Mlle Martin, Saint-Sauveur	10
Abbé Kerhervé, Pont-Croix	10
Floc'h, maire de Saint-Marc	100
Abbé Sparfel, professeur à Lesneven	10
Abbé Abgrall, vicaire à Recouvrance	15
Gabriel Rannou, Saint-Cadou	10
TOTAL.....	5406 fr.

LISTE DES ABONNÉS

ayant réglé leur cotisation au Creisker pour l'année 1928-1929

(Le 1er Numéro est celui de Novembre)

Nous avons donné dans le numéro de septembre-octobre la liste des abonnés qui ont versé le prix de leur abonnement le jour même de la Fête des Anciens (12 septembre). Voici les noms de ceux dont les cotisations nous sont parvenues avant ou après cette date.

*
* *

Guiomar, chirurgien-dentiste, Morlaix.
Abbé Prigent, curé-doyen de Ploudiry.
Abbé Kervella, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol.
Abbé J.-P. Bellec, Ecole Saint-Yves, Quimper.
Sœur Mœdéric, Maison Principale des Filles du Saint-Esprit, Saint-Brieuc.
Abbé Laurent, recteur de Plougasnou.
Jean Sizun, Collorec.
Abbé Yves Le Bihan, Grand Séminaire, Quimper.
Abbé Floc'h, recteur de Saint-Frégant.
Mlle M. Floc'h, rue Verdérel, Saint-Pol.
Jean-Louis Coïc, Ecole Saint-François Xavier, La Tronche (Isère).
Abbé Jean Taniou, surveillant au Collège.
R. P. Péron, O. M. I., Saint-Brieuc.
Mme et Mlle Mesguen, rue de la Rive, Saint-Pol.
R. P. Cléguer, Haïti.
Abbé Rohan, Hospice de Morlaix.
Chanoine Corre, curé-doyen de Landerneau.
Abbé Jean Morvan, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.
Abbé Eugène Rolland ,professeur au Collège.
Jean Roche, rue du Moulin-Saint-Michel, Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord).
Abbé Roudaut, vicaire à Carantec.
Abbé Cocaign, recteur de Névez.
Abbé Stanislas Conseil, aumônier du Pensionnat Saint-Louis, Chateaulin.
Abbé Marcel Jaffré, vicaire à Huelgoat.
Yves Nédélec, Milizac.
Abbé Quéméneur, recteur de Saint-Rivoal.
Abbé Keramoal, Morlaix.
Mlle Maria Le Roux, Châteauneuf.
Abbé Marcel Malgorn, 101, rue de la Madeleine, Beauvais (Oise).
Abbé J.-B. Guillou, Grand Séminaire, 147, rue de Brest, Rennes.
Mme Roudaut- Le Pape, Saint-Pol.
Sévère, Bécherel, Plougoulm.

Marcel Le Bihan, Ecole d'Horticulture.
Abbé Madec, professeur de première.
Mme Ménez, Saint-Pol.
Abbé Pouliquen, recteur de Pleyber-Christ.
Chanoine Auffret, curé de Douarnenez.
Chanoine Bars, Quimper.
Abbé François Grall, aumônier, Quimperlé.
Abbé Méar, recteur, Plomodiern.
Chanoine Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire.
Chanoine Le Gall, curé de Taulé.
Dessommes, 15, rue de la Villeneuve, Morlaix.
Ferdinand Guillou, épicier, Landivisiau.
Abbé H. Combot, Directeur d'Ecole, Rosporden.
Dr Prouff, Morlaix.
Abbé Moal, recteur, Plouégat-Guerrand.
Abbé Rosec, recteur de Saint-Melaine, Morlaix.
Abbé Nicolas Prigent, recteur de Botmeur.
Abbé J. Kerbiriou, recteur, Saint-Pierre, Quilbignon.
Auguste Couture, La Roche-Derrien.
Louis Grall, 2, rue du Front, Quimper.
Laurent Colin, 6, rue Bohars, Lambézellec.
Louis Le Gall, boucher, Grand'Rue, Saint-Pol.
Abbé Méar, professeur à Bon Secours, Brest.
Abbé J.-Y. Guéguen, professeur à Lesneven.
René Cozic, Le Relecq, Plounéour-Ménez.
Y. Kerbilès, vétérinaire à Pleyber-Christ.
Abbé Grall, curé-doyen de Fouesnant.
Abbé Auguste Paron, vicaire à Fouesnant.
Abbé Armand Coulogner, vicaire à Lesneven.
Chanoine Bodériou, curé-doyen de Plabennec.
Abbé Cécilien Péron, Pont-l'Abbé.
Abbé Lallouet, Collorec.
Abbé Bothorel, recteur, Gourlizon.
Abbé J. Tanguy, séminariste, Carantec.
Chanoine Pencréac'h, Bon Secours, Brest.
Gustave Eléouet,
Abbé Eugène Rosec, aumônier de Saint-François, Morlaix.
Quéré, notaire honoraire, rue Waldeck-Rousseau, Morlaix.
Abbé Pape, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol.
Abbé Joseph Le Boulch (Frère Célestin), Monastère de La Pierre-qui-Vire, Saint-Léger, Vauban (Yonne).
Abbé Alain Herry, professeur, Lesneven.
Joseph Manach, contrôleur des Douanes, Le Havre.
Mme Guéguen, primeurs, gare de Saint-Pol.
Mme Martin, pâtisserie, Saint-Pol.
Abbé Kerboul, vicaire à Rosporden.
Mme Ponty, Saint-Pol.
Abbé Pol Pasquet, Kerlois, Hennebont.
R. P. Giloux, Grand Séminaire de Saint-Jacques.
Mlle Marie Corre, Landivisiau.
R. P. Baron, Haïti.
René Craveur, s. M.-Fourrier, Bataillon de Côte, Brest.
Jean Gautier, sous-lieutenant au 11e R. A. C., Rennes.
Nicolas Lebedeff, 33, rue Doudeauville, Paris (18e).

Casimir Derrien, Saint-Pol.
Alexandre Monti, rue Denis-Papin, Blois.
Chanoine Péron, Saint-Pol.
Robert Prigent, Alfort.
Abbé Kervella, recteur de Guiclan.
Abbé E. Allain, recteur, Saint-Thois.
Abbé F. Moal, recteur de Landudal.
R. P. Armand Guivarc'h, curé de La Gonave, par Port-au-Prince, Haïti.
Abbé Mével, recteur, Landévennec.
Abbé Quéré, recteur de Dinéault.
Mme Bernard Queinnec, Kerdiskuiz, Guiclan.
Laurent Abgrall, Les Palmes, Sidi Embareck, Mateur, Tunisie.
Joseph Queinnec, administrateur adjoint, Sontay (Tonkin).
Dr Pierre Queinnec, Kango, Libreville (Gabon).
Dr J. Moraud, Châteauneuf-du-Faou.
R. P. Godec, Pondichéry.
Mme Galès, Lannilis.
Riou-Querné, libraire, Morlaix.
Abbé Hénaff, curé-doyen, Arzano.
André et Marcel Doher, Plougasnou.
Michel Ollivier, 4, rue de la Manufacture, Angers.
Abbé Le Sann, recteur, Rosnoën.
Mme Godec, La Léonarde, Saint-Pol.
Louis Bellec, Commana.
Abbé Baron, recteur, Logonna-Daoulas.
Mme Le Rest, Grand'Rue, Saint-Pol.
Marcel Le Roux, rue Kléber, Roscoff.
M. et Mme Le Roux, rue Kléber, Roscoff.

CONVENANCES

— Madame, la fumée de tabac ne vous incommode-t-elle pas ?

— Je ne sais pas, Monsieur, on n'a jamais fumé devant moi.

*
* *

— Madame, la fumée de tabac ne vous incommode-t-elle pas ?

— Monsieur, je ne sais pas, on ne me l'a jamais demandé.

Le Gérant : P. CORRE.

IMP. DU NOUVELLISTE — RENNES

N'AVEZ-VOUS RIEN SUR LA CONSCIENCE ? ? DIX FRANCS PAR AN !...

Pour vous ce n'est rien...

Pour le **"Creisker"**, *dont le tirage est grand, la question est de vie ou de mort.*

C'est l'éternelle histoire : une goutte d'eau, ce n'est rien. L'ensemble des gouttes fait l'océan.

Un grain de sable, ce n'est rien. L'ensemble des grains de sable fait le désert.

Nous vous rappelons que l'abonnement du **"Creisker"** *va d'***octobre à octobre.**

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

Songez que si la rédaction du Bulletin est gratuite, le papier, les clichés, la poste, etc., ne le sont pas.

Réglez donc tout de suite cette grave petite dette, et arrivez à Pâques sans ce criard péché véniel.

Pour renouveler il suffit d'envoyer **10 francs** *pour le* **"Creisker"** *et* **10 francs** *pour l'***Association des A. E.** *(spécifier toujours l'emploi de la somme, ou de créditer de cette somme le chèque postal :* **Abbé AUFFRET, Prêtre Saint-Pol-de-Léon. - C/C 2817 Rennes.**

SAVOIR-VIVRE

Nous recommandons vivement
aux écoliers,
aux jeunes gens,

LE

Manuel de Politesse

à l'usage
de la Jeunesse

par F. G. M.

En vente chez :

Mesdemoiselles COCAIGN
Libraires, Grande Place
SAINT-POL-DE-LÉON

ALIMENTATION GÉNÉRALE
Charcuterie et Lard de 1re qualité
Epicerie premier choix
Vins et Liqueurs
François CRÉACH
4, Rue au Lin, 4
Saint-Pol-de-Léon
TÉLÉPHONE : 56
11/27

Articles de Ménage et de Chauffage
QUINCAILLERIE
Faïence et Verrerie
Mon MARTIN DUVAL
Mme A. RICHARD Successeur
4, rue Croix-au-Lin - St-POL-DE-LÉON
Grand Choix de Fantaisies
pour Cadeaux
11/27

PATISSERIE AU GATEAU DES ROIS CONFISERIE
P. MARTIN
13, Grande Rue, 13
Saint-Pol-de-Léon
Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux
Bretons et Fleur de Lys
11/27

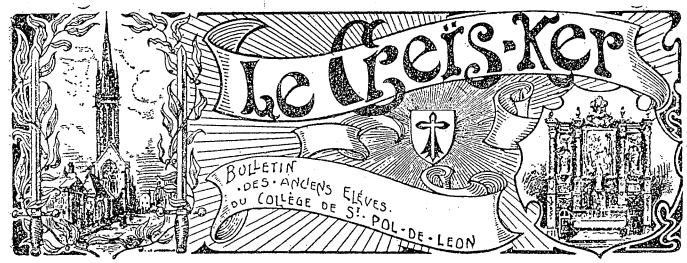
SALON DE COIFFURE
NICOLAS, Père et Fils
Rue Cadiou
et 33, Grand' Rue
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie
F. MANACH
15, Grande Place
SAINT-POL-DE-LÉON
Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)
11/27

DRAPERIES
Françaises & Anglaises
P. AUTRET
Marchand Tailleur
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

EPICERIES - COMESTIBLES
Conserves Alimentaires
Maison Louis Kervellec
25, Grande Rue, 25
SAINT-POL-DE-LÉON
GRAINES
FLEURS et PLANTS
11/27

ENTREPRISE DE JARDINS
et de Tennis
Henri COMBOT
HORTICULTEUR
54, Rue Cadiou, 54
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27



OUI, PARCE QUE...

« Parce que Jésus-Christ naquit dans une étable,
Parce qu'il rabota le dressoir et la table,
Que sa petite main sut le poids de l'outil,

« Parce qu'il fut suivi par le dernier des hommes,
Et vendu pour la plus dérisoire des sommes,
Heureux le cœur qui s'humilie, heureux soit-il!

« Heureux le serviteur qui sert sans récompense,
Heureux celui qui, sans souci de ce qu'on pense,
Marche, les yeux fixés sur un but immortel;

« Heureux celui qui chante au milieu du murmure;
Heureux le plus frileux des nids de la ramure;
Heureux l'enfant de chœur aux marches de l'autel!

« Heureux le paysan qui dès l'aube travaille;
Heureuse la fourmi qui traîne un brin de paille;
Le roseau qui s'incline aux vents aériens;

« Heureux l'enfant prodigue en pleurs aux pieds du prêtre;
Heureux le chien couché sous les pieds de son maître;
Heureux le plus petit des couvents ombriens!... »

« La Plaine ».

EXCUSES

Le dernier numéro du " Creisker " a paru avec un retard considérable. On l'attendait avec impatience et nous avons reçu de toutes parts des réclamations. Hâtons-nous de dire qu'elles furent toujours empreintes de la plus délicate indulgence et qu'elles traduisaient bien l'intérêt et la sympathie qui entourent le Bulletin, organe de l'Institution et du vieux Collège de Léon.

" Le Creisker " traverse-t-il donc une crise? Non! Les finances sont, sinon prospères, au moins assurées de subvenir aux dépenses considérables qu'exige l'impression d'une feuille (!) de 108 pages. Nous espérons toutefois que nos 1.050 abonnés nous continueront leur fidélité, « Pas d'argent, pas de suisses. » On ne nous en voudra point, sans doute, de rappeler cette justice.

*
* *

P.-S. — Ces lignes étaient déjà écrites lorsque nous est parvenue la nouvelle que les manuscrits du Creisker expédiés fin avril n'étaient point parvenus à l'Imprimerie Commerciale du Nouvelliste... C'est-à-dire que l'envoi avait été égaré. Force fut donc au secrétaire — déjà accablé de besogne : qu'on lui permette cette parenthèse ! — de se remettre à l'ouvrage On comprendra mieux maintenant le retard... plus considérable de ce numéro... et l'on nous excusera !

L. R.

A l'École de Jeanne d'Arc

" Vive labeur "

Mon cher ami,

Je viens de recevoir de ton père une lettre où il me parle de toi en termes peu flatteurs. On le sent inquiet à ton sujet.

« François, m'écrit-il, ne travaille pas! Nous épargnons le plus que nous pouvons, nous nous imposons des privations, parce que nous voulons lui faire donner une éducation chrétienne et une solide instruction. Le malheureux enfant ne semble pas se douter que nous nous oublions totalement nous-mêmes pour ne songer qu'à lui. Or, ses bulletins mensuels qui devraient nous apporter un peu de joie, être notre plus douce récompense, deviennent, d'année en année de plus en plus déplorables. C'est vraiment déconcertant, presque désespérant!

Que nous réserve l'avenir? Je me demande, parfois, avec une certaine anxiété, si notre fils n'est pas de la race de ces « cancres » ou de ces « crétins de collège » dont on se moquait tant à la Chambre et au Sénat, ces temps derniers ».

Tu le vois, mon cher ami, c'est le ton d'un homme presque découragé. Et j'ai pensé, du même coup, à ta mère qui, elle, ne dit rien, peut-être; elle se contente de souffrir en silence, et, j'en suis sûr, de prier beaucoup pour toi.

Quant à moi, j'ai réconforté ton pauvre papa de mon mieux. J'ai tâché de le persuader qu'il se trompait sur ton compte, qu'il y avait, chez toi, plus de ressources intellectuelles et morales qu'il n'en soupçonnait, et que tu ne resterais pas, éternellement, un « partisan du moindre effort », comme disait l'autre jour, du haut de la tribune, un parlementaire courtois et qui ne veut froisser personne, pas même les futurs électeurs.

On prétend que l'empereur Charlemagne y mettait moins de façons, quand il gourmandait les élèves mous, indolents de l'école installée par lui, dans son palais:

« Par le roi des Cieux, s'écriait-il, sachez que si vous ne vous hâtez de réparer, par une constante application, votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de moi ! »

Un caricaturiste de talent s'emparait, tout récemment, de l'anecdote et, dans un dessin fort amusant, représentait *Charlemagne visitant l'Ecole unique*. Principal personnage, au centre, le puissant M. Herriot, le chef couvert de la couronne traditionnelle ; sous le menton volumineux et proéminent, s'étale, comme une immense bavette, une longue barbe chenue ; affublé d'un ample manteau à franges brodées de bandes molletières croisées et de sandales à bouts carrés, il porte, au côté, une épée interminable, de forme triangulaire. Le tout est bien entendu, du plus pur style carolingien. Seules, et cela va sans dire, ne datent pas de l'époque, ni la pipe monumentale qui figure, invariablement dans les charges que l'on fait du maire de Lyon, ni les ampoules électriques qui surplombent les tables vides de la classe.

Le pouce de la main gauche levé dans un geste menaçant, le majestueux visiteur est tourné vers trois « p'tits messieurs » à monocle, placés à sa gauche, à la file indienne ; gantés de frais, la chevelure calamistrée, peignée avec un soin extrême, une fleur à la boutonnière ou un mouchoir de soie bien en évidence sur le cœur, ils esquissent une humble révérence, suivant les règles de l'étiquette, devant l'auguste monarque qui leur adresse de sévères remontrances et qui, de son bras droit noblement tendu, leur désigne son élève favori, celui qu'il propose à leur imitation.

C'est un affreux gamin à grosses lunettes d'écaille et à la tignasse ébouriffée ; le sarrau est lamentablement troué aux coudes, la culotte courte effilochée aux genoux est usée à l'excès... dans un autre endroit, et la preuve en saute aux yeux. Enfin le bambin n'a aucune espèce de chaussure : à la lettre, c'est un va-nu pieds. Mais, en dépit de son aspect misérable, quel orgueil perce dans le regard de ce « rejeton de prolétaire » au cours de l'éloge que Sa Majesté Herriot semble faire de son intelligence et de son assiduité au travail qui le prédestinent aux fonctions les plus honorifiques et les plus lucratives !

Castigat, ridendo, mores...

Mon cher neveu, tu auras souri, comme je l'ai fait moi-même, devant ce tableau, tel que je te le décris. Au fond, cependant, à y bien songer, c'est une redoutable satire, quand on connaît la mauvaise foi avec laquelle certains politiciens pourraient l'exploiter, à leur manière. Il est même heureux qu'elle soit souvent démentie par les faits. N'en déplaise à tel ou tel démagogue, il est permis d'être riche, de porter un nom illustre comme M. le duc de Broglie, et de mériter le prix Nobel, pour la physique, en l'an de grâce 1929. L'amour de l'étude se rencontre, Dieu merci ! dans tous les milieux. Maints élèves sortis de nos Universités, de nos grandes Ecoles, de nos Facultés catholiques, appartiennent à la meilleure société. Ne soyons jamais injustes ni de parti-pris, à l'égard de qui que ce soit !

Et j'arrive, mon cher François, au point où je voulais en venir. Tu es, toi, de l'une de ces familles moyennes dont la réputation est intacte, certes, mais dont les ressources sont modestes, limitées. Tu ne seras jamais rentier, du moins par voie d'héritage. Le travail est, pour toi, une nécessité. N'est-ce pas, d'ailleurs, de plus en plus une loi universelle ? Regarde autour de toi... ! L'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler. Dieu l'a ainsi décrété.

Pour t'arracher à la paresse qui menace de te perdre et qui chagrine tes parents, je fais appel, tout d'abord à tes sentiments chrétiens. Je compte aussi sur ton bon cœur. Je sais que tu es un excellent garçon et que tu ne voudrais pas persister indéfiniment à faire de la peine à ton père et à ta mère. Et puis, ne m'as-tu pas confié ton rêve d'être *scout*, sans trop tarder ? N'oublie pas que je me suis porté garant pour toi, auprès des tiens, que nous sommes donc liés, l'un et l'autre, par un de ces engagements d'honneur auxquels un vrai *scout* ne manque jamais. Allons ! mon petit, l'heure a sonné pour toi de commencer la *B. A.*, c'est-à-dire la bonne action quotidienne. Celle que le divin Maître bénira, surtout, ce sera la lutte entamée, renouvelée chaque jour, avec une ténacité toute bretonne, contre tes habitudes de nonchalance.

Dans peu de temps peut-être, si ton effort est persévérant, j'aurai la joie d'applaudir à tes succès. En attendant, quoi qu'il advienne, *vive labeur !* Que sainte Jeanne d'Arc te soit en aide ! Demande-lui la grâce de compren-

dre, d'aimer sa vaillante devise, et d'avoir l'énergie de la mettre, comme elle, en pratique, de besogner, comme elle, *virili pectore*.

C'est sur ce souhait et ce ferme espoir que je veux terminer, en te priant de me croire, pour la vie,

Ton vieil oncle affectionné.

A lire Bossuet

Tout en faisant paternellement à un de nos amis les honneurs de son nouvel évêché, Mgr Chesnelong ouvre un florilège de charmants souvenirs.

On vient d'apprendre à Sens le succès de M. le président Tardieu.

— Il était déjà si remarquable, souligne l'archevêque de Sens, quand je l'appelais « mon petit André » à mes catéchismes.

J'étais littéralement étonné des résumés de religion que rédigeait cet enfant.

Je m'en ouvris un jour à son père :

— Mais, cher Monsieur, n'est-ce pas vous qui aidez André à écrire ces pages?

— Pas du tout, Monsieur le Curé, André fait de lui-même les analyses de vos leçons dans l'après-midi du jeudi.

— C'est vraiment prodigieux. Tant de concision dans la forme, tant de netteté dans l'exposé pour un enfant de 9 ans et demi.

— Monsieur le Curé, je vous en donnerai peut-être une explication. Depuis deux ans passés, pour apprendre à cet enfant à penser juste et à parler net, je m'astreins chaque jour à lui lire et faire valoir une ou deux pages de Bossuet...

caisse résonnent, formidablement. Comme dans nos paroisses, aux grands jours de fête, les cloches du beffroi sonnent à toute volée, ainsi nos musiciens dépensent, dans ce morceau d'ouverture, tout leur souffle le meilleur. Applaudissements chaleureux jusqu'à ce que *M. l'Econome* de la voix et du geste, ait calmé l'auditoire, d'ailleurs impatient de ce qui va suivre.

Ce qui va suivre? C'est l'interminable loterie, fastidieuse, monotone, fatigante pour ceux qui ne savent pas ce que sont les collégiens. Voyez-les ouvrant de grands yeux à l'annonce d'un lot, promenant sur les heureux du moment des regards d'envie, déconcertés parfois de leur malchance, tant ils s'imaginaient — on le leur avait dit d'ailleurs — avoir choisi les meilleurs billets, mais gardant au cœur cette lueur d'espérance qui est au cœur de tout homme puisque le germe y a été déposé par le Créateur lui-même et que le désespoir ou la désespérance n'est point humaine. Le poète l'avait déjà dit:

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours!

Déjà cependant la table se dégarnit et ce merveilleux assemblage des lots les plus divers sur une nappe bien blanche se désordonne peu à peu, tandis qu'au tableau noir s'alignent en bon ordre les numéros sortants où un spectateur attentif pourrait aisément reconnaître que de 0 à 9000 le hasard a choisi indifféremment. Voici le n° 13 dont personne n'a voulu! Plus loin, c'est le n° 30! Et puis encore le n° 50. Mais que voulez-vous? « Le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas. »

A noter une heureuse innovation dans la distribution des lots : un seul lot est offert pour supprimer l'embarras du gagnant et aussi pour gagner du temps. On ne voit plus alors ces stupides anomalies d'un pauvre garçon timide, interpellé de tous côtés, et choisissant au lieu d'un magnifique réveil à répétition et à cadran lumineux, une éphémère « flûte » de Bordeaux ou de Bourgogne. On a reconnu aussi que l'estomac des externes valait bien celui des pensionnaires, et que par conséquent ils avaient le même droit aux gâteaux et aux friandises de toutes sortes qui leur échoiraient et qu'on leur refusait impitoyablement aux années passées.

197 lots bien comptés ont été distribués. Pour ma part, je n'ai jamais de chance aux loteries, mais je n'ai point

envié *nos seigneurs les apostoliques* qui ont failli enlever toute la boutique, ni la *3e rouge* qui a gagné une magnifique auto de luxe, d'occasion sans doute, car le plus habile mécanicien n'a jamais pu réussir à la mettre en marche. Par une curieuse coïncidence, notre ami *Thuyen* a gagné un pousse-pousse, et les *philosophes* qui ont tant emmagasiné de connaissances cette année, une tire-lire de sûreté. A eux aussi l'honneur d'avoir emporté la traditionnelle *tête de veau* qu'on s'est plu à conserver jusqu'à la fin puisqu'aussi bien elle constitue ce qu'on est convenu d'appeler le gros lot! Puisse-t-elle leur porter bonheur!

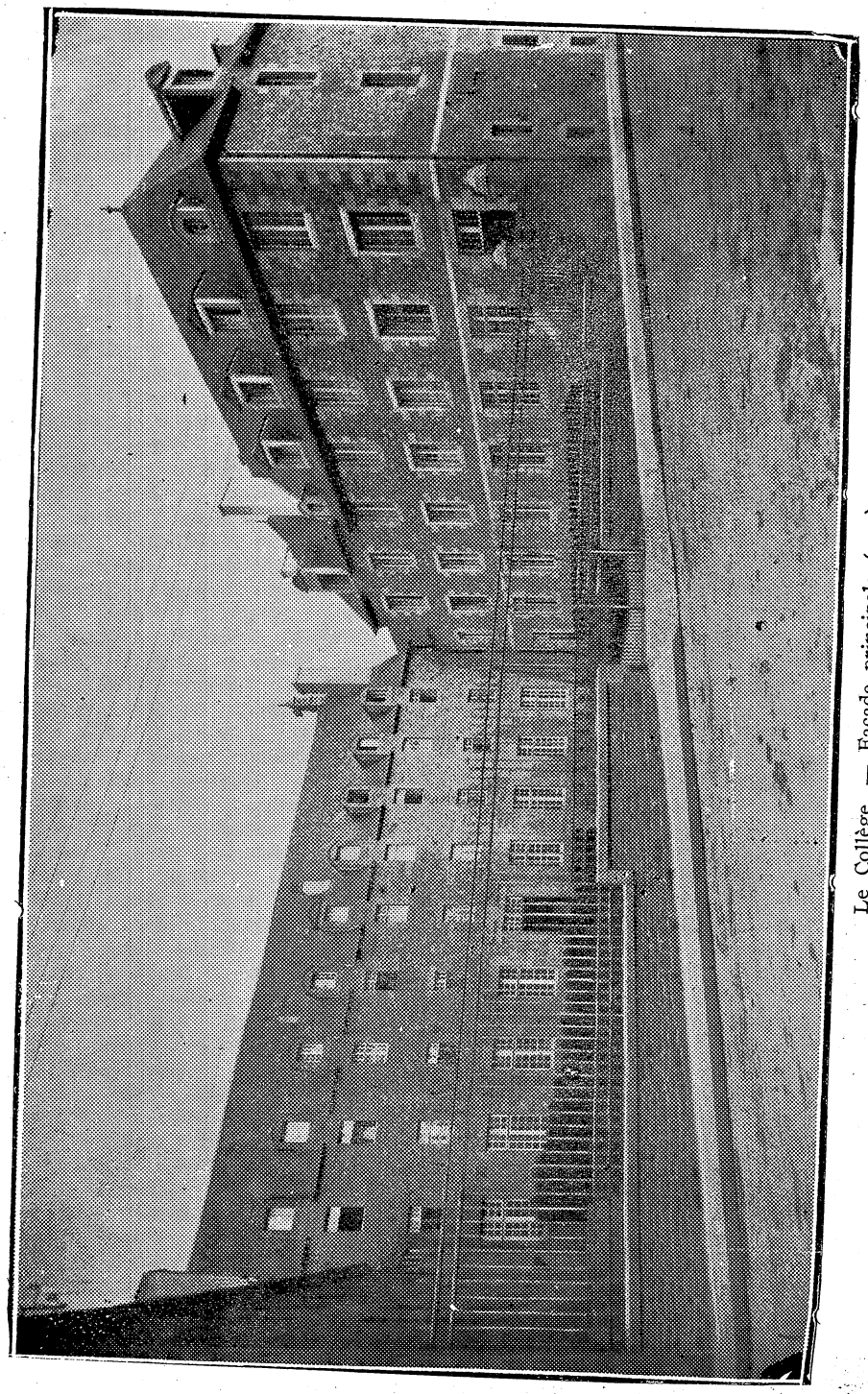
197 lots pour 9.000 billets! Quel revers de fortune, direz-vous, pour ceux qui avaient l'illusion de croire qu'ils devaient de toute nécessité gagner au moins le chou-fleur! Et cependant tout ce petit monde est content, car les gâteaux ce soir seront distribués dans les carrés, où chacun aura sa part... Et puis, demain, chacun dans sa classe respective, on recommencera!...

*
* *

Le Drapeau du 1er Grenadiers, de Jean Richer, est une de ces pièces qui, vingt fois jouées, obtiennent toujours le même succès. Les nobles sentiments qui y trouvent une expression élevée et pure; l'amour de la famille, l'amour de la patrie, l'amour de Dieu, un intérêt tenu en haleine jusqu'au dénouement pressenti, ardemment souhaité et habillement retardé, une vie intense, en font un spectacle passionnant et hautement moral.

Le sujet est un épisode de la campagne de Russie au temps du Premier Empire.

Victime d'une trahison dont l'infâme agent est un juif, Isaac Lévy, espion de l'un et de l'autre parti selon les circonstances, un jeune soldat, Lucien Guilmas, a été endormi à l'aide d'un narcotique puissant, au cours de sa faction, et a laissé l'ennemi s'emparer du drapeau du 1er régiment de la Garde. Trouvé endormi après le combat, il est condamné à mort par un Conseil de guerre. L'exécution est différée sur la demande de son frère, André Guilmas, sergent au même régiment, qui se propose d'obtenir la grâce de l'Empereur en faveur de son jeune frère, en allant reprendre le glorieux emblème. Trahi à son tour par le même juif auquel il s'est fié malgré ses pressentiments, il est arrêté par l'ennemi. Les deux frères



Le Collège. — Façade principale (1930)

vont donc être passés par les armes, à la même heure, lorsque Napoléon, au courant de l'héroïque dessein, ordonne l'attaque de la forteresse russe. André Guilmas lutte pour garder le trophée que l'ennemi veut sauver dans sa défaite et châtie loyalement le juif pervers. Il y trouve la mort, mais a la grande joie de mourir dans les plis du drapeau, au milieu des Français vainqueurs, à côté de son frère grâcié par son héroïque dévoûment.

Dans le développement de ce thème, les scènes se succèdent tour à tour simples ou sublimes, familières ou sinistres, pathétiques et émouvantes: scènes de vie de camp, toutes pleines de l'entrain de nos « Marie-Louise »; de la bonne humeur verbeuse d'un gâs du Midi, maligne d'un enfant de Paris, plus réservée d'un vieux briscard, de bravoure et d'admiration enthousiaste pour le petit Caporal; scènes de trahison où la perfidie de l'espion juif se dévoile répugnante et haineuse, soit qu'il verse le narcotique fatal sous couleur de largesse, soit qu'il dépose habilement contre l'accusé en conseil de guerre sous couleur de défense; soit qu'il trahisse une seconde fois le projet qu'il s'est proposé de seconder et qu'il triomphe avec un cynisme révoltant d'un prisonnier sans défense par la révélation de sa double trahison; scènes plus reposantes et émouvantes d'amour fraternel où les deux frères luttent pour la vie l'un de l'autre, d'amour filial où ils évoquent l'image du vieux attendant le retour que l'un d'eux ne doit pas voir; scènes de conseil de guerre tragique en sa procédure sommaire, de conseil d'état-major ennemi, de combats singuliers ou de charges électrisantes.

Les acteurs surent rendre leur personnage avec un sens délicat et nuancé; les deux frères André et Lucien Guilmas (*Jean* et *André Chapel*) forcèrent la sympathie par la fraîcheur et la générosité de leurs sentiments, par leur sens de l'honneur, plus douloureux chez Lucien, poussé chez André, jusqu'à l'exaltation mystique. Le juif Isaac Lévy (*Paul Le Reste*) fut parfaitement odieux dans les cyniques révélations de son âme vile et vénale. Les grenadiers de l'Empereur avec leur colonel eurent ce mélange de gaîté, d'allant, de bravoure qui ont immortalisé la mémoire des grands vaincus du « Général Hiver ». Les membres du conseil de guerre eurent la froide correction d'un tribunal militaire. Chez les ennemis, le général russe (*Louis Lintanf*) gagna la sympathie par sa droiture et sa

noblesse d'âme cependant que son subordonné, le colonel Kirmenski excita la fureur à l'égal du juif, son infâme salarié.

La mise en scène nous replaça dans un cadre aussi voisin que possible de la réalité.

La Bombe glacée qui termina cette agréable soirée est un long quiproquo entre deux bourgeois qui vont marier leurs enfants et qui voyagent ensemble sans se connaître. Le père de la mariée, hanté par l'oracle d'une de nos Sibylles modernes selon lequel il doit mourir victime d'un voyage toutes les caractéristiques de cet ennemi personnel, et dans les provisions du festin de terribles engins de mort ou de destruction: la « bombe glacée » est une *bombe* à lui destinée et qui doit le faire « sauter » au cours du repas de noces; la « marmite » fricassée d'os d'oie est un engin plus terrible encore; il n'est pas jusqu'au « filet de cochon » où il ne voie un euphémisme pour signifier des restes d'un bourgeois comme lui, victime d'une bombe ou d'une marmite. L'équivoque prend fin par une reconnaissance: le nouveau marié qui attend à la gare de Tripouilly, son père et futur beau-père, fait tomber les menottes dont un gendarme « en quête de la médaille militaire » a solidement garotté l'anarchiste au menu compromettant, et dans lequel il fait reconnaître son père, innocente victime de la manie de son beau-père !

*
* *

LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE.

Ainsi finit la comédie...

Et la fête religieuse commençait.

Messe de communion, grand'messe, vêpres solennelles, salut solennel: programme religieux qui ne le cède en rien à la partie récréative terminée la veille au soir.

Cantiques aimés à cette messe matinale où les enfants prient aux pieds de leur douce madone et mettent, comme d'instinct, par un sentiment inné de piété filiale, plus de ferveur et d'amour dans leurs supplications : comme on se les rappelle après cinq, dix, vingt ans peut-être et comme ils vous rendent un regain de jeunesse qu'on croit parfois déjà avoir perdu. Oui, certes,

« Chacun de nous restera fier
d'avoir grandi près du Creisker. »

Grand'messe solennelle où M. l'abbé *Le Sann*, curé-doyen de Lanmeur, apporte à Notre-Dame du Creisker le salut de son aînée, Notre-Dame de Kernitron et où M. le *Curé de Saint-Thégonnec*, ancien économe du Collège de Léon, traduisit, en un langage éloquent les sentiments des « heureux enfants d'une Mère chérie » dont il excita encore la dévotion. Point n'est question ici de donner un résumé si succinct soit-il, du beau sermon de M. l'abbé *Le Pape;* il est venu prendre place dans la série des pages magnifiques qui ont exalté Marie, mère de grâce et secours des chrétiens .

Vêpres solennelles, en présence d'une foule de parents et d'amis accourus mêler leur voix à la nôtre pour chanter les gloires de Notre-Dame! Comme le matin, la musique vocale tient à rehausser l'éclat des cérémonies par quelques chants en partie qui font toujours honneur à son dévoué directeur.

Et toute la journée, sous un beau soleil d'hiver, qui favorise les promenades et ajoute une note de joie au débordement de gaîté que respirent tous les visages, c'est un concert d'éloges et de compliments pour l'Institution Notre-Dame du Creisker, si accueillante aux hôtes de passage qui se font un plaisir d'y venir.

Aussi le soir, au moment du salut, alors qu'il est déjà tard, on ne se presse pas de rentrer. On veut goûter une fois encore le charme de nos réunions pieuses à la chapelle et on se presse sur les chaises devenues presque insuffisantes pour offrir, avec les élèves, un tribut d'actions de grâces à Notre-Seigneur et à sa Sainte Mère qui nous ont valu une radieuse et réconfortante journée.

Fête du Collège! Tu luiras longtemps sur l'horizon de notre jeunesse studieuse! « Plus tard, loin du Creisker », c'est de toi peut-être, que nous garderons le meilleur souvenir! Puissions-nous alors venir goûter ici encore « à l'ombre du clocher à jour » les douceurs de cette vie dont nous ne savons point aujourd'hui savourer tous les charmes. Il a raison, le vieux cantique, et nous qui le chantons avec tout notre cœur, nous aimerons plus tard à reprendre son évocatrice mélopée qui redira à nos âmes vieillies, « tous nos serments d'amour,

et les beaux jours passés dans ce lieu tutélaire
à l'ombre du clocher à jour. »

XX...

La Vie Intellectuelle

Lettre de Paul, collégien à sa maman

« Cette semaine-ci n'aura pas été bonne,
Je suis l'avant-dernier, Mais, si cela t'étonne,
Cela m'étonne moins, car je suis presque nul
En calcul. — Et c'était la semaine au calcul.
Pour les notes... Tu sais que j'ai bonne mémoire?
Mais, quant à retenir trente pages d'histoire,
Des dates, des traités, des batailles, des rois,
Que j'avais mal appris à la première fois,
Ce n'était pas possible, il faut le reconnaître.
« Voilà comme on est pris! » m'a répondu mon maître.
C'est vrai, j'aurais dû mieux apprendre... Mais alors
Que je te promettais de réparer mes torts
Par mes bons points d'étude et mes notes de classe
Je ne pouvais prévoir qu'on ferait la repasse,
Ainsi ne gronde pas! On compose en français
Et j'y suis bien plus fort qu'en calcul, tu le sais.
Je veux être premier! Ne te fais pas de peine:
Je vais tant travailler..... la semaine prochaine! »

Amédée GUIARD,
« Le Poème de l'enfance ».

PETIT PALMARÈS DU SECOND TRIMESTRE

Tableau d'Honneur

PHILOSOPHIE.

Janvier. — Quéguiner, Quéau, Mesguen, Le Guern, Manchec, J. Chapel, Cadiou, Hélary.
Février. — Mesguen, J. Chapel, A. Chapel, Le Guern.
Mars. — Mesguen, Quéguiner, Quéau, J. Chapel.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

Janvier. — Péron, Sizun, Cazoulat, Rolland.
Février. — Péron, Sizun.
Mars. — Péron, Cazoulat, Rolland.

PREMIÈRE BLANCHE.

Janvier. — Feutren, Abgrall.
Février. — H. Berre, Feutren, Thuyen. Pouliquen.
Mars. — Feutren.

PREMIÈRE ROUGE.

Janvier — Rolland, Cloâtre, Sévéléder.
Février. — Rolland, Cloâtre, A. Bellec, Salinoc.
Mars. — Rolland, Cloâtre, A. Bellec.

SECONDE.

Janvier. — Bihan, Aubry, Ménez, Proust.
Février. — Aubry, Bihan.
Mars. — Aubry, Bihan, Ménez.

TROISIÈME BLANCHE.

Janvier. — Y. Kerjean, Riou, Le Roux, Prigent.
Février. — Riou, Y. Kerjean.
Mars. — Riou, Kerjean, Prigent, Le Roux

TROISIÈME ROUGE.

Janvier. — Quéméneur, Rolland, Quéré, L. Caill, Le Masle, Guivarch, Caroff.
Février. — Quéméneur, Quéré, Rolland, Le Masle, Y. Guével, L. Caill.
Mars. — Quéméneur, Rolland, Quéré, Autret, Le Masle, L. Caill, Dagorn.

QUATRIÈME.

Janvier. — Guichoux, Aubé, Le Denn, Couloigner, Bellec, Martin.
Février. — Guichoux, Charles, Aubé, Le Denn, Bellec, Bécam, Martin, Autret, Couloigner.
Mars. — Guichoux, Bellec, Aubé, Tembouret, Charles, Autret, Couloigner.

CINQUIÈME BLANCHE.

Janvier. — Néant .
Février. — Néant.
Mars. — Guivarc'h.

CINQUIÈME ROUGE.

Janvier. — Daniélou, Larvor, Keromnès, Kerdilès, Salinoc, Rogé, P. Guillou, Mahé.
Février. — Daniélou, Larvor, Keromnès, Kerdilès, Salinoc, Tanguy.
Mars. — Larvor, Daniélou, P. Guillou, Salinoc, Mingam, Kerdilès.

SIXIÈME BLANCHE.

Janvier. — Ollivier, Le Floc'h, David, Moulin, Lyvolant, Guiriec, Le Duff.
Février. — Ollivier, Moulin, David, Cadiou.
Mars. — Le Floc'h, Moulin, Ollivier, David, Quëff, Cadiou.

SIXIÈME ROUGE.

Janvier. — Moguen, Cabioc'h, Charles, Boulc'h, Le Denn, Rogé, Ménez, Raoul, Berric.
Février. — Moguen, Charles, Cabioc'h, Rogé.
Mars. — Moguen, Charles, Cabioc'h, Rogé, Ménez, Boulc'h.

SEPTIÈME.

Janvier. — Guéguen, Combot, Normand, Guennoc, Penn, Quéré, Taldir.
Mars. — Dides, Guéguen, Taldir, Normand, Combot, Guennec, Le Clainche.

HUITIÈME (1re division).

Janvier.— Robert, Combot.
Février. — Combot, Robert.
Mars. — Robert, Combot, E. Le Gall.

HUITIEME (2e division).

Janvier. — Pouliquen, Guillou, Godec.
Février. — Pouliquen, Guillou.
Mars. — Pouliquen, Guillou, Godec.

NEUVIÈME (1re division).

Janvier. — Rouellé, Eliès, Le Gall, Kerrien.
Février. — Rouellé, Le Gall, Eliès, Kerrien.
Mars. — Le Gall, Rouellé, Eliès.

NEUVIÈME (2e division).

Janvier. — Ernoult, Quéré.
Février. — Ernoult, Quéré.
Mars. — Quéré, Ernoult, Quimerc'h.

*
* *

Places de Composition
Excellence

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Instruction religieuse. — 1. Péron ; 2. Guyader ; 3. **Mesguen.**
Apologétique. — 1. Quéguiner ; 2. Péron ; 3. Le Joliff.
Histoire. — 1. Le Joliff ; 2. Quéguiner ; 3. Mesguen.
Géographie. — 1. Le Joliff ; 2. J. Chapel ; 3. Quéguiner.
Histoire naturelle. — 1. Mesguen ; 2. Quéguiner ; 3. Le **Guern.**
Anglais. — 1. Sizun ; 2. Mesguene ; 3. Lintanf.
Dissertation philosophique. — 1. Mesguen ; 2. Quéau ; **3. Le** Guern. — 1. Guyader ; 2. Quéguiner ; 3. Le Joliff.
Mathématiques et cosmographie. — 1. Mesguen ; 2. Le **Guern ;** 3. A. Chapel.
Examen. — 1. Quéguiner ; 2. Mesguen ; 3. Le Guern et Guyader.

CLASSE DE PREMIÈRE BLANCHE

Instruction religieuse. — 1. Feutren ; 2. Berre ; 3. Caroff.
Histoire littéraire. — 1. H. Berre ; 2. Abgrall ; 3. Caroff.
Histoire moderne. — 1. Berre H. ; 2. Berre F. ; 3. Caroff.
Géographie. — 1. Berre ; 2. Caroff ; 3. Feutren.
Anglais. —1. Sévère ; 2. Abgrall ; 3. Caroff.
Version latine. — 1. Sévère ; 2. Caroff ; 3. Abgrall.
Thème latin. — 1. Sévère ; 2. Guiriec ; 3. Caroff.
Version grecque. — 1. Sévère ; 2. Pouliquen ; 3. Caroff.
Thème grec. — 1. Sévère ; 2. Guiriec ; 3. Gélébart.
Géométrie. — 1. Feutren ; 2. Abgrall ; 3. Michel.
Algèbre. — 1. Galès ; 2. Feutren ; 3. Caroff.
Chimie. — 1. Feutren ; 2. Pouliquen ; 3. Sévère.
Examen. — 1. Sévère ; 2. Caroff ; 3. Feutren.
Excellence. — 1. Feutren ; 2. Sévère ; 3. Caroff.

CLASSE DE PREMIÈRE ROUGE

Instruction religieuse. — 1. Cordroch ; 2. Cloâtre ; 3. **Rolland.**
Composition française. — 1. Rolland ; 2. Nicol ; **Cloâtre.** — 1. Hémon ; 2. Nicol ; 3. Le Bihan.
Histoire littéraire. — 1. Cordroc'h ; 2. Cloâtre ; 3. Nicol.

Histoire moderne. — 1. Nicol ; 2. Merret ; 3. Cloâtre.
Anglais. — 1. Rolland ; 2. Cloâtre ; 3. Nicol.
Géographie. — 1. Nicol ; 2. Rolland ; 3. Merret.
Version latine. — 1. Rolland ; 2. Cordroc'h ; 3. Sévéléder. — 1. Rolland ; 2. A. Bellec ; 3. H. Bellec.
Thème latin. — 1. Rolland ; 2. Le Paih ; 3. Nicol.
Version grecque. — 1. Salinoc ; 2. Ponty ; 3. Rolland. — — 1. Rolland ; 2. Cloâtre ; 3. Nicol.
Thème grec. — 1. Nicol ; 2. Rolland ; 3. Salinoc.
Géométrie. — 1. Nicol ; 2. Le Bihan ; 3. Rolland.
Mathématiques. — 1. Nicol ; 2. Sévéléder ; 3. Rolland.
Physique. — 1. Nicol ; 2. Salinoc ; 3. A. Bellec.
Chimie. — 1. Nicol ; 2. Rolland ; 3. Sévéléder.
Algèbre. — 1. Sévéléder ; 2. Le Bihan ; 3. Rolland.
Examen. — 1. Rolland ; 2. Nicol ; 3. A. Bellec.
Excellence. — 1. Rolland ; 2. Nicol ; 3. Cloâtre.

CLASSE DE SECONDE

Instruction religieuse. — 1. Grall ; 2. Galès ; 3. Diraison.
Composition française. — 1. Ménez ; 2. Proust ; 3. Grall.
Littérature française. — 1. Proust ; 2. Grall ; 3. Bihan.
Version latine. — 1. Proust ; 2. Ménez ; 3. Cornily.
Thème latin. — 1. Bihan ; 2. Diraison ; 3. Lotrus.
Littérature latine. — 1. Proust ; 2. Grall ; 3. Bertévas.
Version grecque. — 1. Proust ; 2. Thébaud ; 3. Cornily.
Thème grec. — 1. Bihan ; 2. Proust ; 3. Cornily.
Histoire. — 1. Proust ; 2. Goulard ; 3. Bihan.
Géographie. — 1. Galès ; 2. Bihan ; 3. Grall.
Anglais. — 1. Bihan ; 2. Goulard ; 3. Proust.
Géométrie. — 1. Bertévas ; 2. Aubry ; 3. Diraison.
Algèbre. — 1. Aubry ; 2. Bihan ; 3. Bertévas.
Physique et chimie. — 1. Bihan ; 2. Larcher ; 3. Aubry.
Dessin géométrique. — 1. Goulaouic ; 2. Loaec ; 3. Larvor.
Examen. — 1. Goulard ; 2. Bihan ; 3. Proust.
Excellence. — 1. Bihan ; 2. Goulard ; 3. Ménez.

CLASSE DE TROISIÈME BLANCHE

Instruction religieuse. — 1. Sibiril ; 2. Manach ; 3. Prigent.
Composition française. — 1. Gélébart ; 2. Prigent ; 3. Chapalain.
Littérature française. — 1. Riou ; 2. Sibiril ; 3. Gargadennec. — 1. Prigent ; 2. Manach ; 3. Riou.
Histoire. — 1. Prigent ; 2. Manach ; 3. Chapalain.
Géographie. — 1. Prigent ; 2. Gargadennec ; 3. Y. Kerejan.
Récitation classique. — Le Roux ; 2. Prigent ; 3. Manac'h.
Version latine. — 1. Prigent ; 2. Le Gaillard ; 3. Manac'h. — 1. Prigent ; 2. Riou ; 3. Chapalain.
Version grecque. — 1. Riou ; 2. Prigent ; 3. Manac'h.
Thème latin. — 1. Prigent ; 2. Le Roux ; 3. Riou.
Version grecque. — 1. Prigent ; 2. Gélébart ; 3. Riou.
Thème grec. — 1. Prigent ; 2. Le Roux ; 3. Madec.
Littérature grecque. — 1. Riou ; 2. Prigent ; 3. Gargadennec.
Algèbre. — 1. Riouallec ; 2. Sibiril ; 3. Gélébart.

Examen. — 1. Prigent ; 2. Riou ; 3. Sibiril.
Excellence. — 1. Prigent ; 2. Riou ; 3. Y. Kerjean.

CLASSE DE TROISIÈME ROUGE

Instruction religieuse. — 1. Quéméneur ; 2. Rolland ; 3. Guivarc'h.
Composition française. — 1. Caill ; 2. Créac'h ; 3. Rolland. — 1. Quéré ; 2. Caill ; 3. Rolland.
Littérature française. — 1. Guivarc'h ; 2. Rolland ; 3. Autret.
Géographie. — 1. Quéméneur ; 2. Quéré ; 3. Autret.
Anglais. — 1. Rolland ; 2. Quéméneur ; 3. Guivarc'h.
Récitation classique. — 1. Rolland ; 2. Guivarc'h et Quéméneur.
Version latine. — 1. Guivarc'h ; 2. Rolland ; 3. Créac'h. — 1. Rolland ; 2. Guivarc'h ; 3. Quéméneur. — 1. Rolland ; 2. Quéméneur ; 3. Guivarc'h.
Version grecque. — 1. Rolland ; 2. Guivarc'h ; 3. Quéméneur. — 1. Quéméneur ; 2. Caroff ; 3. Auffret.
Thème grec. — 1. Rolland ; 2. Autret ; 3. Le Jouis.
Littérature grecque. — 1. Quéméneur ; 2. Guivarc'h ; 3. Quéré.
Algèbre. — 1. Auffret ; 2. Rolland ; 3. Le Saout.
Géométrie. — 1. Rolland ; 2. Guivarc'h ; 3. Quéré.
Examen. — 1. Rolland ; 2. Guivarc'h et Quéméneur.
Excellence. — 1. Quéméneur ; 2. Rolland ; 3. Guivarc'h.

CLASSE DE QUATRIEME

Doctrine catholique. — 1. Bellec ; 2. Guichoux et Autret.
Histoire ecclésiastique. — 1. Tembouret ; 2. Talabardon ; 3. Guichoux.
Composition française. — 1. Tembouret ; 2. Talabardon ; 3. Aubé.
Thème latin. — 1. Guichoux ; 2. Martin ; 3. Aubé.
Version latine. — 1. Guichoux ; 2. Tembouret ; 3. Talabardon.
Thème grec. — 1. Guichoux ; 2. Aubé ; 3. Bellec.
Grammaire latine. — 1. Guichoux ; 2. Aubé ; 3. Charles.
Version grecque. — 1. Aubé ; 2. Guichoux ; 3. Talabardon.
Histoire. — 1. Bellec ; 2. Guichoux ; 3. Talabardon.
Géographie. — 1. Aubé ; 2. Autret ; 3. Guichoux.
Récitation classique. — 1. Martin ; 2. Guichoux ; 3. Bellec.
Anglais. — 1. Aubé ; 2. Guichoux ; 3. Bellec.
Dessin géométrique. — 1. Guichoux ; 2. Galès ; 3. Tembouret.
Géométrie. — 1. Talabardon ; 2. Charles ; 3. Autret.
Examen. — 1. Guichoux ; 2. Aubé ; 3. Martin.
Excellence. — 1. Guichoux ; 2. Aubé ; 3. Bellec.

CLASSE DE CINQUIÈME BLANCHE

Instruction religieuse. — 1. J. Guivarc'h ; 2. Manach ; 3. Déroff.
Grammaire française. — 1. Hily ; 2. J.-Y. Guivarc'h ; 3. P. Guivarc'h.
Narration. — 1. Hily ; 2. J.-Y. Guivarc'h ; 3. P. Guivarc'h.
Récitation classique. — 1. Cueff ; 2. Roué ; 3. J.-Y. Guivarc'h.
Thème latin. — 1. Le Grand ; J.-Y. Guivarc'h ; 3. Kérivin.

Version latine. — 1. J.-Y. Guivarc'h ; 2. Hamon ; 3. Cueff.
Arithmétique. — 1. Fichot ; 2. Deuff ; 3. Hamon.
Dessin géométrique. — 1. Hamon ; 2. Bécam ; 3. J. Guivarc'h.
Histoire romaine. — 1. J. Guivarc'h ; 2. Deuff ; 3. Manac'h.
Géographie. — 1. Deuff ; 2. J. Guivarc'h ; 3. Cueff.
Anglais. — 1. Vien ; 2. Déroff ; 3. Le Grand. — 1. Vien ; 2. J.-Y. Guivarc'h ; 3. Hily. — 1. Cueff ; 2. J. Guivarc'h ; 3. Hamon.
Version grecque. — 1. J.-Y. Guivarc'h ; 2. Manac'h ; 3. J. Le Grand.
Examen. — 1. Guivarc'h ; 2. Fichot ; 3. Hamon.
Excellence. — 1. Guivarc'h ; 2. Hamon ; 3. Cueff.

CLASSE DE CINQUIÈME ROUGE

Instruction religieuse. — 1. Larvor ; 2. Daniélou ; 3. Mahé.
Grammaire française. — 1. P. Guillou ; 2. Larvor ; 3. Salinoc.
Narration. — 1. P. Guillou ; 2. Daniélou ; 3. Méar.
Récitation classique. — 1. Larvor ; 2. Daniélou ; 3. Keromnès.
Thème latin. — 1. P. uGillou ; 2. Larvor ; 3. Herry.
Analyses. — 1. F. Guillou ; 2. Larvor ; 3. Daniélou.
Algèbre. — 1. Larvor ; 2. Daniélou ; 3. P. Guillou.
Grammaire latine. — 1. Larvor ; 2. Daniélou ; 3. Kerdilès.
Version latine. — 1. Daniélou ; 2. Kerdilès ; 3. P. Guillou.
Arithmétique. — 1. Daniélou ; 2. Tanguy ; 3. Larvor.
Histoire romaine. — 1. P. Guillou ; 2. Kerdilès ; 3. Larvor.
Géographie. — 1. Larvor ; 2. Keromnès ; 3. Daniélou.
Anglais. — 1. Larvor ; 2. P. Guillou ; 3. Daniélou.
Thème grec. — 1. Larvor ; 2. Kerdilès ; 3. Guillerm.
Version grecque. — 1. Salinoc ; 2. Kerdilès ; 3. Daniélou.
Examen. — 1. Larvor ; 2. P. Guillou ; 3. Le Borgne.
Excellence. — 1. Larvor ; 2. Daniélou ; 3. P. Guillou et Kerdilès.

CLASSE DE SIXIÈME BLANCHE

Orthographe. — 1. Rohel ; 2. Le Floc'h ; 3. David.
Rédaction. — 1. Le Floc'h ; 2. Lyvolant ; 3. Nël Péron.
Thème latin. — 1. Ollivier ; 2. Quëff ; 3. Guiriec.
Analyse. — 1. David ; 2. Urien ; 3. Le Floc'h.
Orthographe. — 1. Ollivier ; 2. David ; 3. J. Corre.
Narration. — 1. Lyvolant ; 2. Le Floc'h ; 3. David.
Thème latin. — 1. Ollivier ; 2. David ; 3. Burel.
Version latine. — 1. Ollivier ; 2. Le Floc'h ; 3. Queff.
Géographie. — 1. Le Floc'h ; 2. David ; 3. Urien.
Anglais. — 1. Ollivier ; 2. David ; 3. Le Denn.
Arithmétique. — 1. David ; 2. Ollivier ; 3. Queff.
Thème latin. — 1. Ollivier ; 2. David ; 3. Guiriec.
Histoire. — 1. David ; 2. Urien ; 3. Moulin.
Récitation. — 1. Ollivier ; 2. David ; 3. Le Floc'h.
Dessin. — 1. Le Floc'h ; 2. Moulin ; 3. Cadiou.
Catéchisme. — 1. David ; 2. Lyvolant ; 3. Le Floc'h.
Examen. — 1. David ; 2. Ollivier ; 3. Le Floc'h.
Excellence. — 1. David ; 2. Ollivier ; 3. Le Floc'h.

CLASSE DE SIXIÈME ROUGE

Orthographe. — 1. Charles ; 2. Créac'h ; 3. Pouliquen.
Rédaction. — 1. Moguen ; 2. Créac'h ; 3. Charles.
Thème latin. — 1. Charles ; 2. Moguen ; 3. Pouliguen.
Analyse. — 1. Charles ; 2. Raoul ; 3. Moguen.
Orthographe. — 1. Cabioc'h ; 2. Charles ; 3. Moguen.
Narration. — 1. Moguen ; 2. Créac'h ; 3. Charles.
Thème latin. — 1. Moguen ; 2. Charles ; 3. H. Corre.
Version latine. — 1. Moguen ; 2. Charles ; 3. H. Corre.
Géographie. — 1. Moguen ; 2. Charles ; 3. Boulc'h.
Anglais. — 1. Moguen ; 2. Pouliguen ; 3. Charles.
Arithmétique. — 1. Charles ; 2. Ménez ; 3. Boulc'h.
Thème latin. — 1. Moguen ; 2. H. Corre ; 3. Boulc'h.
Histoire. — 1. Moguen ; 2. Pouliquen ; 3. Charles.
Récitation. — 1. Charles ; 2. Moguen ; 3. Ménez.
Dessin. — 1. Rogé ; 2. Moguen ; 3. Boulc'h.
Catéchisme. — 1. Moguen ; 2. Charles ; 3. Pouliguen.
Examen. — 1. Charles ; 2. Moguen ; 3. Boulc'h.
Excellence. — 1. Moguen ; 2. Charles ; 3. Pouliquen.

CLASSE DE SEPTIÈME

Catéchisme. — 1. Guéguen ; 2. Dides ; 3. Taldir.
Orthographe. — 1. Dides ; 2. Combot ; 3. Taldir. — 1. Combot ; 2. Le Clainche ; 3. Taldir.
Analyse. — 1. Normand ; 2. Combot ; 3. Taldir.
Ecriture. — 1. Loaëc ; 2. Combot ; 3. Lasbleiz.
Arithmétique. — 1. Taldir ; 2. Normand ; 3. Le Clainche. — 1. Guennec ; 2. Combot ; 3. Guéguen.
Narration. — 1. Combot ; 2. Normand ; 3. Penn.
Histoire. — 1. Guéguen ; 2. Dides ; 3. Combot.
Géographie. — 1. Guéguen ; 2. Dides ; 3. Taldir.
Dessin. — 1. Le Clainche ; 2. Combot ; 3. Normand.
Récitation. — 1. Guéguen ; 2. Pleyber ; 3. Dides.
Thème latin. — 1. Guéguen ; 2. Taldir ; 3. Dides.
Version latine. — 1. Normand ; 2. Dides ; 3. Guéguen.
Examen. — 1. Guéguen ; 2. Dides ; 3. Normand.
Excellence. — 1. Dides ; 2. Combot ; 3. Guéguen.

CLASSE DE HUITIÈME

Première division

Catéchisme et histoire sainte. —
Orthographe. — 1. Combot ; 2. Robert ; 3. Le Gall. — 1. Combot ; 2. Robert ; 3. Le Gall.
Analyse. — 1. Robert ; 2. Combot ; 3. Le Gall.
Géographie. — 1. Combot ; 2. Le Gall ; 3. Robert.
Arithmétique. — 1. Combot ; 2. Robert ; 3. Tostivint.
Récitation. — 1. Robert et Combot ; 3. Le Gall.
Examen. — 1. Combot ; 2. Robert ; 3. Le Gall.

Deuxième division

Orthographe. — 1. Guillou ; 2. Pouliquen ; 3. Godec. — 1. Pouliquen ; 2. Guillou ; 3. Godec.

Arithmétique. — 1. Pouliquen ; 2. Guillou ; 3. Godec.
Géographie. — 1. Pouliquen ; 2. Guillou ; 3. Godec.
Récitation. — 1. Pouliquen ; 2. Godec ; 3. Guillou.
Examen. — 1. Pouliquen ; 2. Guillou ; 3. Godec.

CLASSE DE NEUVIÈME

Première division

Orthographe. — 1. Le Gall ; 2. Rouellé ; 3. Eliès. — 1. Le Gall ; 2. Rouellé ; 3. Jacob.
Histoire de France. — 1. Rouellé ; 2. Eliès ; 3. Kerrien.
Analyse. — 1. Eliès ; 2. Le Gall ; 3. Rouellé.
Arithmétique. — 1. Rouellé ; 2. Eliès ; 3. Le Gall.
Récitation. — 1. Rouellé et Le Gall ; 3. Eliès.

Deuxième division

Orthographe. — 1. Quéré ; 2. Quimerc'h ; 3. Ernoult.
Lecture. — 1. Quéré ; 2. Quimerc'h ; 3. Ernoult.
Analyse. — 1. Quéré ; 2. Quimmerc'h. — 1. Queré ; 2. Ernoult ; 3. Quimerc'h.
Arithmétique. — 1. Quéré ; 2. Wylie ; 3. Quimerc'h.
Récitation. — 1. Ernoult ; 2. Quimerc'h ; 3. Quéré.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

La distribution Solennelle des Prix aura lieu le Samedi 12 Juillet, *à neuf heures précises sous la présidence de Monsieur le Chanoine* Pichon, *Curé-Archiprêtre de Morlaix.*

Les Œuvres au Collège

Les Conférences de N.-D.-du-Creisker

SÉANCE DU 21 DECEMBRE

« *LA FRANC-MAÇONNERIE* »

C'est la dernière séance de l'année 1929, aussi les membres du Cercle sont-ils venus nombreux assister à la séance. Continuant le commentaire de l'Evangile, *M. Madec* aborde ce soir cette parabole : « Le royaume des cieux est semblable à un trésor enfoui dans un champ, à un marchand qui cherche de belles perles, à un filet qui ramasse des poissons de toutes sortes. » Il nous dit que ces trésors ne sont que la grâce de Dieu qu'il faut toujours craindre de perdre. *G. Quéguiner* lit le compte rendu de la dernière séance, et, vivement applaudi, *André Chapel* monte à la

tribune pour nous entretenir de la « *Franc-Maçonnerie* », sujet quelque peu mystérieux et qui pique, on ne peut plus, la curiosité.

Le conférencier en rapporte l'origine, en France, au VII^e^ siècle; elle est issue des corporations; et peu florissante à ses débuts, la Franc-Maçonnerie est aujourd'hui solidement établie dans notre pays. Puis, il nous donne quelques détails, rappelle la signification du tablier, de l'équerre, nous montre trois catégories de francs-maçons: les apprentis, les compagnons et les maîtres, et nous dit le grand esprit de solidarité qui les unit tous: « un pour tous, tous pour un. »

La Franc-Maçonnerie, explique l'orateur, est à la fois notre ennemie en religion et en politique. En religion d'abord: elle s'attaque surtout au catholicisme, comme le dit le « Memorandum du Suprême Conseil »: « La lutte engagée entre la Franc-Maçonnerie et le Catholicisme est une lutte à mort, sans trêve ni merci. » Et André Chapel nous montre la conduite ignoble du gouvernement en 1924, où les Francs-Maçons influent, envers la papauté, les prêtres et les religieux, envers l'Alsace-Lorraine qui subit, à ce point de vue, un régime spécial, et le conférencier nous montre leur arme rêvée: l'École Unique.

Mais en politique, ses idées ne sont pas moins dangereuses: elle souhaite l'internationalisme. C'est ainsi que les Francs-Maçons prônent un rapprochement franco-allemand sans condition ni réserve; ce sont eux qui sont entrés en relation les premiers avec la Russie soviétique, et ils voudraient faire de la S.D.N. une « internationale des peuples ». Et combien perverses sont leurs idées morales! Enfin leur programme économique: monopolisation des entreprises, finances collectives, socialisation des individus, est non moins dangereux. Aussi André Chapel termine-t-il en faisant remarquer que si elle se laisse subjuguer par la Franc-Maçonnerie, la France ne sera plus la grande et la belle nation que tous les autres pays envient.

Mais les contradicteurs, qu'agite sans doute l'approche des vacances, se lèvent nombreux. *Derrien* demande quelques renseignements sur les rapports de la Franc-Maçonnerie et de l'armée. *De la Rocque* relève des points intéressants dans le programme économique franc-maçon, mais le conférencier lui montre qu'une telle manière d'agir porterait atteinte à la liberté individuelle. Suivent quelques objections de *Heuzé, Derrien*... et M. Madec remercie très chaleureusement André Chapel de sa conférence si richement documentée, si savante, si intéressante; bien que philosophe, notre camarade n'a pas oublié l'art de bien écrire, et sa conférence, parfaitement possédée, était émaillée de nombreux gestes. Ce qui nous a surtout frappés, c'est le calme et l'aisance avec laquelle l'orateur répondit aux objections; si tous les membres du Cercle avaient un tel talent, le poste de Directeur serait bientôt une sinécure. En somme donc, le cadet fut digne de son aîné!

Ainsi se clôt la dernière séance du premier trimestre. La joie est générale: les vacances sont proches. M. Madec nous souhaite un « Merry Christmas » et une « Bonne Année ».

Le Secrétaire: Henri BERRE.

SÉANCE DU 15 JANVIER

ROLE DE L'ETAT DANS LA QUESTION SOCIALE

Ce soir, M. le Directeur nous lit un épisode de la vie de Notre-Seigneur: la tempête apaisée. Il en tire des considérations utiles concernant la vie des peuples et celle des individus. *Henri Berre* donne ensuite lecture du compte rendu de la dernière séance de l'année 1929. Puis *Jean Congar,* vigoureusement applaudi, monte à la tribune pour nous donner le premier discours de l'année 1930.

Il nous parle du Rôle de l'Etat dans la question sociale. Il fait voir d'abord, dans un exposé court et suggestif, la situation inférieure de l'ouvrier, montrant la nécessité de l'intervention de l'Etat en sa faveur. Mais le mode de cette intervention a été diversement interprété par les écoles qui apportent une solution au problème. Les écoles humanitaires: socialiste et communiste, proclamant les droits de tous les hommes au bonheur, prétendent le procurer aussi aux ouvriers par une révolution sociale et une modification complète du gouvernement. Le triste exemple de la Russie montre où aboutissent leurs utopies. Plus sage, l'école catholique, s'inspirant des encycliques des Papes, voit le salut non point dans des révolutions politique et sociale, mais dans une meilleure administration de l'Etat, dans une législation favorable aux ouvriers. L'idéal serait un gouvernement chrétien qui, par des lois inspirées de la charité chrétienne, adoucirait le sort de l'ouvrier, permettrait la multiplication et le développement des institutions charitables, faciliterait la diffusion dans les masses ouvrières de l'Evangile qui leur apprendrait le respect de l'autorité et le prix du sacrifice accepté volontairement. Sans méconnaître certaines sages mesures déjà prises par l'Etat en faveur de l'ouvrier, nous pouvons constater qu'il reste encore beaucoup à faire sur ce terrain qui offre un magnifique champ d'action à l'Eglise et à tous les vrais catholiques.

Le discours de Congar terminé, *Fouillard* présente la première objection. Contrairement à ce qu'a dit l'orateur, il lui semble que le monopole des tabacs et des allumettes est productif à l'Etat. M. le Directeur lui donne des précisions sur ce sujet, et tout en lui donnant raison pour une part, il conclut, comme le conférencier que l'Etat est mauvais administrateur. *Derrien* expose son point de vue concernant la loi de 8 heures. M. le Directeur donne raison à l'orateur contre lui. *Guyader* s'étonne que le conférencier ait demandé que l'Etat protège la Religion. *Congar* lui répond fort justement que c'est là la thèse de l'école catholique. *De la Rocque* aurait voulu que l'orateur eût parlé de la loi sur les habitations à bon marché qui, dans l'esprit de ses auteurs, devait apporter un grand soulagement à la misère de l'ouvrier, et résoudre le problème, si pressant pour lui, de l'habitation. Le conférencier exprime son regret de n'avoir point eu de place, dans son discours, pour traiter une question si intéressante. *Rospars* émet sur la petite propriété des vues contraires à celles de l'orateur. M. le Directeur l'invite à faire une distinction qui lui montre la fausseté de son affirmation. Enfin, après quelques remarques de Quiviger, *Quéguiner, Le Guern, Jean Chapel, M. le Directeur* lève la séance — très chargée comme on le voit —

non sans avoir chaudement remercié *Jean Congar* pour l'étude intéressante et très approfondie qu'il venait de nous présenter. D'ailleurs, par sa voix agréable, son débit nuancé, par ses gestes sobres et expressifs, il avait su fixer l'attention de tous ses auditeurs, comme le lui témoignèrent des applaudissements répétés.

Le Secrétaire: G. QUÉGUINER.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1930

LA PROPRIÉTÉ

Ce n'est pas dans leur salle habituelle que se réunissent aujourd'hui les membres du Cercle d'Etudes. L'approche de la fête du Collège a tout bouleversé, aussi est-ce le local de Rhétorique qui nous reçoit ce soir. Au grand bonheur de tous d'ailleurs, car les «ePhilosophes » revoient avec plaisir ces tables sur lesquelles ils se sont appliqués, tandis que les « secondes » pensent au jour heureux où ils pourront régulièrement occuper ces bancs que les « Premières » connaissent si bien déjà!... M. Madec fait la lecture habituelle d'un passage de l'Evangile et nous commente le « Paralytique guéri ». *G. Quéguiner* lit le compte rendu de la dernière séance et *Robert Derrien* lui succède à la tribune pour nous entretenir de la « Propriété ».

Après l'avoir définie d'après le Code civil, et l'avoir élargie de la définition des théologiens, l'orateur envisage, au point de vue de l'origine trois théories: celle du contrat, celle de la loi et celle du droit naturel, c'est cette dernière qu'il adopte, conformément à la doctrine catholique. La propriété, dit Derrien, repose sur la volonté du Créateur, et réside dans la nature même de l'homme. L'homme, dit-il, est, avant tout, un être sociable; par suite, Dieu qui l'a créé, lui a donné la possibilité de vivre, et a mis à sa disposition cette terre, qu'il ne peut cultiver dans son universalité, mais dont il s'approprie une parcelle, qui sera sa propriété. De plus, l'homme a besoin de satisfaire les obligations que lui impose la fondation d'un foyer; il doit en outre mettre pour ses vieux jours quelque chose de côté; tout cela ne se peut point concevoir, sans propriété.

Mais s'ensuit-il que tous les hommes doivent être propriétaires d'une partie du sol? Derrien combat ce principe et envisage ensuite la légitimité de la propriété, combattue par les partageux, les communistes et les socialistes, les collectivistes qui rejettent la propriété individuelle. Laveleye, l'apôtre du socialisme agraire. Contre ceux-ci, l'orateur soutient que l'on trouve, si loin que l'on remonte dans l'histoire des peuples, des traces de propriété privée; il cite les arguments positifs en faveur du droit de propriété privée, tirés de saint Thomas d'Aquin et résumés dans l'encyclique *Rerum Novarum,* il étudie les limites dans lesquelles doit se renfermer la propriété, et termine en indiquant les devoirs et les obligations qui incombent aux propriétaires: devoirs de justice envers les serviteurs, les ouvriers, les fournisseurs; obligation de venir en aide aux pauvres, de respecter la dignité de l'ouvrier; nécessité du bon exemple et de la pratique des vertus morales, toutes conditions qui font de la propriété un véritable bienfait de Dieu.

L'orateur termine au milieu des applaudissements, mais des objections ne tardent pas à être soulevées. *Le Joliff* demande quelques renseignements sur le « mir » et la « dessa »; *Derrien* lui donne tous les éclaircissements voulus. *De la Rocque* demande à l'orateur ce qu'il faut penser de la théorie de Durkeim. Il expose alors tout au long la thèse collectiviste, ce qui ne permet pas à certains membres du débat, en particulier à *Guillou,* d'intervenir dans le débat. La cloche vient mettre fin à ce long exposé, et la discussion en est reportée à la séance suivante.

Monsieur Madec remercie alors *Robert Derrien* de nous avoir exposé une si complexe question dans une conférence approfondie, intéressante et bien composée. Il doit malheureusement déplorer un débit trop rapide, de nombreuses défaillances de mémoire, et une monotonie dans les gestes.

Le Secrétaire: Henri BERRE.

SÉANCE DU MERCREDI 12 FÉVRIER

ALBERT DE MUN

M. le Directeur nous lit d'abord la page de l'Evangile qui rapporte les dernières recommandations de Jésus à ses Apôtres. Il leur confie la mission de prêcher son Evangile à toutes les nations. Cette mission, les Apôtres l'ont fidèlement remplie, et après eux, les prêtres continuent à semer la bonne parole aux quatre vents du ciel. Tous les fidèles doivent les imiter dans la mesure de leurs moyens, sans égards aux mauvais traitements, confiants dans la parole de Notre-Seigneur, qui promet à ses vrais serviteurs une récompense au ciel.

Après cet instructif commentaire, *Henri Berre* nous lit le compte rendu de la précédente séance, qui avait été trop courte pour permettre de terminer la discussion. M. le Directeur y mit fin par de rapides aperçus sur l'origine et l'utilité de la propriété; puis il céda la parole à *Henri de la Rocque* qui nous entretient sur *Albert de Mun.*

Sans perdre de temps à relater ses premières années, il montra comment germa en lui, au cours de sa captivité en Allemagne, après la défaite de Sedan, l'idée de se consacrer à la régénération chrétienne de la France. Bientôt rapatrié, il fonde à Paris, sur le modèle du Cercle Montparnasse, alors florissant, des cercles d'études destinés à l'éducation chrétienne du peuple. Ces cercles se multiplièrent rapidement. Pour faire face au travail qu'ils lui donnaient, Albert de Mun donna sa démission du grade de capitaine au 2e cuirassiers. Désormais il se voue tout entier à l'œuvre qu'il a fondée et qui ne cesse de prospérer. Cependant, le Morbihan lui offre une candidature aux élections législatives de 1876. Devenu député, de Mun met son honneur à affirmer à la Chambre sa foi catholique et à réclamer contre les violences faites à sa religion. C'est cette attitude qu'il tint toujours durant sa longue carrière politique, qui va de 1876 à 1914. Voyant la restauration de la monarchie impossible en France, il se rallia bientôt à la République, dans l'espoir d'en obtenir une attitude favorable aux catholiques. Malgré la foi donnée, ils ne reçurent que haine et persécution. En août 1893, battu aux élections de

Pontivy, il reçoit une éclatante revanche dans le Finistère, où il est élu à une forte majorité par la 2e circonscription de Morlaix. Cependant, de plus tristes jours étaient venus : l'Allemagne avait déclaré la guerre à la France ; chacun était incertain sur l'issue de la lutte ; on craignait même une nouvelle défaite pour la France. Ne pouvant plus porter l'épée, Albert de Mun entreprit de faire la guerre avec sa plume. Chaque matin, son article de *L'Echo de Paris* allait porter le réconfort aux cœurs les plus désespérés. Il parvint à faire partager à la France entière, l'optimisme qu'il considérait avec raison, comme un des éléments de la victoire. Il ne put continuer longtemps son œuvre bienfaisante : vers la fin de 1914, Dieu le rappela à lui, pour lui remettre la couronne qu'il a promise à ses vrais soldats.

Cet exposé lumineux, débité d'une voix claire et prenante, suscita de vifs applaudissements. Mais une vie si remplie que celle d'Albert de Mun offre de multiples événements que, faute de place, l'orateur dut passer sous silence. Dans les quelques minutes qui restaient, il se mit à la disposition de ceux qui désiraient des renseignements complémentaires. *Fouillard* en reçut concernant le ralliement d'Albert de Mun à la République. M. *Théophile Hélary*, qui lui demandait par quoi fut brisée la carrière militaire d'Albert de Mun, l'orateur expliqua qu'un décret de la Chambre, le visant particulièrement, avait interdit aux militaires d'aller, en uniforme, proclamer leur foi dans les réunions publiques. Plutôt que de cesser son apostolat social, de Mun préféra rompre sa carrière. *Henri Gallic* reçut également les détails demandés sur les premières années d'Albert de Mun et ses débuts dans la carrière militaire.

Nous éprouvons toujours un grand plaisir à entendre exalter des hommes de foi, tout remplis de zèle pour le service de l'Eglise, comme le fut Albert de Mun, que *de la Rocque* venait de nous proposer en exemple. Ce plaisir semble se doubler, lorsque le tout est exposé dans une langue claire, et débité avec une chaleur qui persuade et entraîne.

Le Secrétaire : G. QUÉGUINER.

SÉANCE DU MERCREDI 19 FÉVRIER 1930

LA PATRIE

Il est des sujets que l'on se plaît à voir développer, plus que tout autre, devant soi ; et je citerai en premier lieu la Famille et la Patrie. Le concours organisé par la D. R. A. C. nous ayant permis d'entendre, avant l'époque fixée, ce premier thème si bien développé par *Guillou*, nous attendions avec impatience la conférence qui devait avoir lieu sur la Patrie. Aujourd'hui, dans son commentaire de l'Evangile, M. *Madec* nous expose les recommandations de Jésus à ses Apôtres : il leur dit de craindre « ceux qui tuent l'âme sans tuer le corps », de s'abandonner sans réserve à sa merveilleuse Providence, de l'aimer au-dessus de toutes les créatures : « celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » *G. Quéguiner* lit le compte rendu de la dernière séance, et *Louis Fouillard* lui succède à la tribune : il doit nous parler de la « Patrie ».

D'une voix claire et prenante, l'orateur aborde son sujet, au milieu de l'attention générale. Comment définir la Patrie ? « Comment enfermer dans quelques mots fugitifs ce trésor dont le nom seul emplit l'âme de je ne sais quel mélange d'amour, de jalousie et de fierté ? » Il emprunte cependant cette poétique définition : « La Patrie ? C'est-à-dire les premières impressions de l'enfant, les souvenirs de l'aïeul, le premier sourire échangé entre une vie qui s'éveille et la terre qui la reçoit, le foyer qui nous a vus naître, le coin de terre qui nous a vus grandir, l'Eglise où nous avons reçu le baptême, le drapeau national que se transmettent cent mains défaillantes à travers le feu et la mort, en un mot, tout un peuple faisant retentir d'un pas libre le sol libre d'un grand pays. »

On applaudit unanimement à un si bel exorde, et l'orateur continue avec d'autant plus de feu. La Patrie, dit-il, est un groupement naturel et nécessaire, qui a son fondement dans une communauté de race, de langue, de traditions et d'intérêts. Et comme il est prouvé que ce sentiment a évolué, d'aucuns ont voulu que cette évolution se continue jusqu'à étendre ce groupement à l'humanité entière. C'est l'humanitarisme d'Eugène Fournière, de Renaudel, de tant d'autres... Plus d'armées, disent-ils, plus de soldats, plus de nations, rien qu'une seule humanité formant une seule et même société dont l'objet est la paix et le bonheur de tous. Mais l'orateur montre le danger et l'utopie de cette doctrine : la bonne foi de toutes les nations n'est pas certaine, l'humanité est trop nombreuse pour un seul gouvernement ; les différences de climats, de tempéraments, de langues, de traditions exigent des législations propres. Par nécessité de nature, l'homme fait donc partie d'une patrie, vis-à-vis de laquelle il a des devoirs que lui enseigne le patriotisme, sentiment d'amour et de dévouement qu'engendre dans le cœur de membres d'un même pays la conscience de son individualité historique et morale.

« A tous les cœurs bien nés que la Patrie est chère », a dit le poète. Et pourtant la question du patriotisme n'a pas été comprise de tous. Pèchent par excès, le chauvinisme qui sacrifie tous les sentiments humains à un nationalisme étranger, l'Impérialisme qui est le désir d'obtenir, par tous les moyens, une suprématie sur le monde. A l'autre extrême, se trouve l'anti-patriotisme, plus dangereux encore peut-être que ces deux premières erreurs. La vraie solution du problème est un patriotisme qui ne doit point étouffer en nous l'amour de la famille, celui de notre Bretagne et de notre Religion. Aussi devons-nous aimer et défendre cette patrie, imitant en cela nos aînés de la Grande Guerre qui dans le feu et la mitraille, ont fait preuve d'un héroïsme sans égal dans l'histoire du monde.

Dès que l'orateur, fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements, a terminé, notre vice-président, *J. Guyader* se lève et demande si on ne peut point avoir pour ami un ennemi de son pays. M. Madec doit intervenir pour donner, au sujet de cette délicate question, les instructions nécessaires. *F. Hélary* voudrait savoir si on ne peut point s'attendre à l'existence d'Etats-Unis d'Europe ? L'avenir ! Nul ne le connait ! *Derrien* attaque le problème de la naturalisation : on lui en montre aussi

les avantages. *Guillou*, qui a cru relever dans le discours une erreur historique se lève à son tour, mais son objection n'est guère solide. *De la Roque*, en vrai philosophe, recourt aux définitions et demande la différence de sens entre la Patrie, la Nation et l'Etat. *Olivier Le Guern* voudrait savoir si un amour vrai de la Patrie ne pousse point à détester les autres nations. Enfin *Le Joliff* soulève la question de l'autonomisme breton à la discussion de laquelle prennent aussi part *Le Reste* et *Quiviger*.

Mais la cloche a sonné. Force est de clôre la séance, et M. le Directeur félicite Louis Fouillard de son excellente conférence. Il relève la précision, l'exactitude et la profondeur de l'étude, et apprécie hautement l'expression des sentiments d'une philosophie grave et austère dans un style imagé et bien souvent poétique.

Le Secrétaire: Henri BERRE.

JEUDI 6 MARS
LOUIS VEUILLOT

Monsieur le Directeur continue la lecture de l'Evangile. Ce soir il lit et commente le récit de la première mutiplication des pains. Il nous invite à voir dans le zèle du peuple à suivre Jésus une leçon d'abandon et de confiance en sa toute-puissance. De plus, Notre-Seigneur nous donne là un magnifique exemple de charité. Surtout, la multiplication est une figure anticipée du sacrement de l'Eucharistie où Jésus nous offre non le pain qui nourrit le corps, mais le pain qui nourrit l'âme, infiniment meilleur.

Henri Berre succède à M. le Directeur sur la tribune. Après avoir lu son compte rendu, il cède lui-même la place à *Jean Le Joliff* qui commence son discours sous une salve d'applaudissements.

Il raconte d'abord l'enfance de Louis Veuillot. Né en 1813, d'une famille de tonneliers, son éducation fut plutôt négligée. Mais, grâce à sa passion pour l'étude, il arriva à la compléter tant bien que mal. Se sentant doué pour la polémique, il se fit journaliste, et ses talents se firent bientôt connaître. Jusque là, ses convictions religieuses étaient bien faibles; il avait en partie perdu la foi de son enfance. Par bonheur, un séjour à Rome, lors d'un voyage à Constantinople, la lui fit retrouver dans toute sa force. Il résolut dès lors de consacrer sa plume au service de l'Eglise. Son journal *L'Univers* devint le porte-parole des revendications des catholiques. Veuillot soutint leur cause avec toute la fougue de son âme convaincue de la légitimité de leurs réclamations. Il se joignit à Montalembert et à Mgr Dupanloup pour réclamer la liberté de l'enseignement. La véhémence de ses attaques contre le pouvoir lui valut, comme il le dit lui-même, de faire connaissance avec les punaises de la Conciergerie. Agacé par ses critiques, le gouvernement en vint même à supprimer son journal. Ce qui n'empêcha pas Veuillot de continuer à combattre pour l'Eglise ou à riposter à ses ennemis, enhardis par la suppression de son journal, dans des livres restés célèbres. En 1867, *L'Univers* reparut. Veuillot y donna la plus grande part de son activité, tout en continuant à publier des livres remarquables. Mais ce travail mina sa santé, déjà fort affaiblie. Il mourut le 7 avril 1883, après avoir passé quarante ans à lutter contre l'impiété en France. Par ses articles de journal, par ses livres, Veuillot reste un apologiste remarquable et un grand écrivain; il fut le grand champion de la cause catholique au XIX^e^ siècle, et à ce titre, il a droit à notre reconnaissance.

L'orateur termina sur cette considération. Les auditeurs marquèrent, par de vifs applaudissements, leur admiration pour le grand chrétien que fut Louis Veuillot, et pour le clair exposé que Le Joliff venait de faire de sa vie. *Derrien* se leva bientôt et demanda si Veuillot n'avait pas parfois manqué à la charité chrétienne dans ses attaques contre ses adversaires. M. le Directeur lui fit remarquer que jamais il ne toucha à leur vie privée et qu'il se contenta toujours de rester sur le terrain des opinions politiques, limites que ses ennemis ne surent pas toujours garder. *Henri Berre* demanda ensuite quelques précisions sur les rapports de Veuillot et de V. Hugo. Ils ne furent pas toujours très tendres, comme le témoigne l'apostrophe célèbre que Veuillot lançait contre Hugo: Jocrisse à Pathmos! M. le Directeur montra que malgré tout Victor Hugo reconnaissait les mérites de son adversaire. Louis Veuillot est peut-être, en effet, le prince des journalistes.

Après cette discussion, très courte aujourd'hui, M. le Directeur remercia Le Joliff pour son clair et solide résumé de la vie de Veuillot. Il n'eut que des compliments à lui adresser pour sa voix grave et forte. Par contre, il eut à déplorer quelques défaillances de mémoire et une totale absence de gestes. En attendant l'heure de lever la séance, M. le Directeur donna quelques précisions sur la fête du dixième anniversaire du cercle, fixée au jeudi 24 avril. La date et le programme de la fête satisfirent les membres du Cercle, qui promirent d'y venir nombreux.

Le Secrétaire: G. QUÉGUINER.

SÉANCE DU MERCREDI 12 MARS 1930
SOCIALISME ET CATHOLICISME

Monsieur Madec nous lit aujourd'hui dans l'Evangile le passage qui a trait à la marche de Jésus sur les eaux. Pierre, qui veut suivre l'exemple de son Maître, s'enfonce dans la mer, mais Jésus le secourt à temps. Cette défaillance du Chef des Apôtres est l'histoire de beaucoup d'hommes sur cette terre, ils ont remarqué la puissance souveraine de Jésus, sa science extrême, son ineffable bonté, mais, aux prises avec l'infortune ou minés par un grand chagrin, ils ont failli. Que ce ne soit point notre cas! Que notre foi soit forte, vive et durable, qu'elle soit l'ancre ferme et solide qui nous empêche d'aller à la dérive!

François Hélary monte ensuite à la tribune pour nous entretenir du *socialisme*. Il note le développement remarquable de ce parti qui veut réorganiser la société sur des bases nouvelles, substituer à la propriété privée la propriété collective, supprimer l'organisation capitaliste au profit de la collectivité.

Le socialisme veut encore détruire la famille: par la loi de 1884 sur le divorce, il a porté une grave atteinte à ce lien sacré, et,

mal non moins redoutable, l'union libre menace aujourd'hui le mariage. Enfin, il n'admet pas l'organisation actuelle du travail, basée sur le salariat et le patronat. L'ouvrier, disent les socialistes, a naturellement droit au produit intégral de son labeur, et le salariat, qui va contre ce droit, doit être aboli ; autrement, ce sont les patrons qui bénéficient de cette manière de faire.

Après avoir exposé les principaux points de cette doctrine, l'orateur en examine la valeur. Il note d'abord l'injustice de la transformation que les socialistes voudraient introduire dans l'organisation économique actuelle. Si l'Etat devenait seul propriétaire, comment déterminerait-il la quantité et la qualité des objets à produire ? Il créerait sans doute l'office du travail ? Mais alors commencent les difficultés. Le travail serait-il libre ou forcé, Qui se chargerait des travaux répugnants ? Comment l'Etat répartirait-il le produit du travail collectif ?

Que les moyens préconisés par l'Eglise pour remédier au mal social sont autrement empreints de bon sens et d'une efficacité bien supérieure. Elle maintient la légitimité de la propriété privée, mais proclame que le propriétaire et le patron ont des devoirs de justice et de charité à remplir ; elle ne veut pas séparer la propriété de la famille, c'est pourquoi les catholiques sociaux ont demandé la création d'un bien de famille insaisissable par les créanciers, et sont favorables à la constitution des propriétés communales et coopératives. Enfin Léon XIII a tranché d'une irrémédiable façon la question du salariat.

L'orateur termine en nous conviant, nous, la France de demain, qui devons être la classe dirigeante, à nous unir contre le socialisme toujours grandissant.

Derrien se leva bientôt et voulut connaître l'organisation d'un Etat socialiste. Il lui fut répondu que les socialistes eux-mêmes ne le savent pas, ou, du moins, sont en désaccord à ce point de vue. *Heuzé* demande si les socialistes sont partisans du vote des femmes. C'est M. Madec qui lui répond, car il faut être un peu versé dans la politique, et les journaux sont interdits au collège. *Jean Chapel* demande s'il n'y aurait pas d'autres moyens de multiplier la propriété privée du sol que ceux que le socialisme préconise. Suivent quelques objections d'*A. Chapel*, de *J. Grall*, de *Péron*, puis M. le Directeur remercie *F. Hélary* de sa conférence si intéressante, bien documentée, exprimée en un style impeccable, bien débitée et émaillée de nombreux gestes ; il doit déplorer quelques défaillances de mémoire, mais il les comprend chez un philosophe, qui ne dispose pas de beaucoup de temps libre.

Le Secrétaire : Henri Berre.

SÉANCE DU 22 MARS.

LE JUSTE SALAIRE.

Tout d'abord a lieu la lecture, suivie du commentaire, d'une page de l'Evangile, qui est aujourd'hui le récit de la promesse de l'Eucharistie. M. le Directeur nous montre que nous devons croire à la parole de N.-S. parce qu'elle vient non d'un homme, mais d'un Dieu à qui tout est possible. Surtout nous devons nous

nourrir de ce Pain de vie que Jésus nous offre si libéralement et dont notre âme a tant besoin.

Henri Berre lit ensuite le compte rendu de la séance précédente, après quoi *Olivier Le Guern* monte à la tribune pour nous entretenir sur le juste salaire. Aussitôt que les applaudissements eurent cessé, il commença son discours.

Le patron doit, dit-il, payer à l'ouvrier qu'il emploie un juste salaire ; c'est là un devoir de stricte et élémentaire justice. Mais comment savoir quel doit être le taux de ce salaire ? Généralement on se base pour le déterminer sur la quantité de travail fournie par l'ouvrier. Appréciation difficile et qui n'aboutit qu'à des approximations. Elles suffisent cependant. Mais le patron ne doit pas s'en tenir à ces considérations seules. L'ouvrier a besoin de vivre, et de faire vivre sa famille. Une rétribution adéquate au travail qu'il fournit au patron n'y suffirait pas toujours. Ce sera à ce dernier de l'y aider, par un salaire proportionné aux charges auxquelles il doit faire face. Il est toutefois bon de remarquer que le patron n'y est obligé que s'il en a les moyens, et si l'ouvrier ne peut se tirer d'affaire autrement. Si le salaire est insuffisant, eu égard aux besoins de l'ouvrier, trois moyens peuvent aider à y suppléer : initiative privée, charité, intervention indirecte de l'Etat. La charité ne peut être un moyen efficace. Passagère, limitée, elle ne peut intervenir partout et toujours. Mais l'initiative privée peut résoudre la difficulté d'une façon définitive, en fondant des associations professionnelles, des caisses d'assurance contre le chômage, des coopératives, des maisons à bon marché. L'Etat pourrait l'aider puissamment dans sa tâche, par une intervention indirecte, en diminuant les charges de l'ouvrier : par exemple, abaissement des impôts sur les produits qui lui sont indispensables... Depuis longtemps, l'Eglise a, par la voix de Léon XIII indiqué de sages mesures pour l'amélioration du sort de l'ouvrier. Elle veut relever un peu sa condition, non à la manière des humanitaires, par des réactions violentes, mais par la douceur, fidèle à sa mission de paix et de charité que lui a assignée le Christ.

A la fin du discours de *Le Guern*, les applaudissements éclatèrent à nouveau. *A. Chapel* se leva bientôt, ayant cru trouver une contradiction dans les paroles de l'orateur. *Quiviger*, abondamment renseigné, vint lui éclairer l'esprit. Une discussion s'engagea entre eux ; M. le Directeur y mit fin par de sages considérations. *Guillou* aurait alors voulu connaître les principes sur lesquels on se base pour fixer le juste salaire. L'orateur lui répondit qu'il les avait exposés au cours de sa conférence. *De la Rocque, Derrien, Grall et Quiviger* demandèrent ensuite quelques renseignements. *Le Guern* leur donna pleine satisfaction.

M. le Directeur le remercia alors pour la solide documentation de son discours, pour la netteté et la précision avec lesquelles il l'avait présenté. Ce qu'il admira surtout ce fut la dialectique dont, en vrai philosophe, *Le Guern* fit preuve dans ses déductions. Il eut à lui reprocher quelques défaillances de mémoire, d'ailleurs rachetées par d'autres qualités : voix claire et expressive, gestes sûrs, quoique sobres et peu nombreux.

LA COUPE DRAC

Nous faisons nôtre le compte rendu qu'a publié de l'Eliminatoire des conférences Drac à Quimper notre charmant confrère le Bulletin de l'Ecole Saint-Yves dans son numéro d'Avril, et nous le publions tel qu'il a paru sous la signature de Paul Damian, élève de troisième.

« Pour la seconde fois, le collège Saint-Yves a été témoin d'une des éliminatoires de la fameuse Coupe Drac, si populaire dans toute la France.

« Si Montalembert débutait de nos jours dans l'Action Catholique, quels seraient, selon vous, ses ambitions et son programme ? »

« Tel était le sujet que la Drac avait cette année proposé aux jeunes concurrents. Huit candidats, venant de différents collèges des diocèses de Quimper et de Vannes, s'affrontaient dans la Salle des Fêtes de l'Ecole, devant la division des grands et un jury composé de six membres. *Mgr Duparc* avait bien voulu honorer de sa présence cette joute oratoire.

Dès son arrivée, M. le *Président* de la Ligue de Défense et d'Action Catholique, après une courte allocution dans laquelle il nous dit ce qu'est et ce que veut la Drac, fait tirer au sort les noms des concurrents. Voici l'ordre dans lequel ils eurent à parler :

Jean Chevillotte, de Notre-Dame de Bon-Secours ;
Henry de La Roque, de l'Institution Notre-Dame du Creisker ;
Marcel Duplessis, Sainte-Anne d'Auray ;
Christophe Le Pensec, de Pont-Croix ;
Michel Mohrt, de Saint-Louis de Brest ;
Pierre Dalidot, de Saint-François-Xavier, Vannes ;
Hervé Cardinal, de Lorient ;
Louis Le Beux, de Saint-Yves.

Huit candidats ; huit sujets différents. Nous nous contenterons de les résumer brièvement.

Jean Chevillotte adresse son discours à de jeunes agriculteurs ; pour lui, l'Action Catholique doit s'attacher à remuer les milieux ruraux, auxquels il faudrait faire vivre davantage leur christianisme.

Cette préoccupation, *Henry de la Roque* l'étend à l'ensemble du peuple français ; il convie les étudiants catholiques à l'apostolat laïque ; les prêtres ne suffisent plus à la tâche ; aux jeunes de les aider, de les suppléer même, au besoin, pour que la religion chrétienne reprenne tous ses droits, principalement la liberté pour l'école et la liberté pour les religieux.

Ce programme de lutte et de travail est également développé par *Marcel Duplessis* et *Christophe Le Pensec ;* de plus l'un nous met en défiance contre le « camouflage » de l'Ecole Unique, et l'autre réclame la justice scolaire par la R. P. S.

Mais si Montalembert vivait de nos jours, le grand lutteur, le grand orateur ne mettrait-il pas mieux en valeur son talent à la tribune de la Chambre ? C'est ce qu'a pensé *Michel Mohrt,* en lui faisant composer un discours de candidat à la députation : Mohrt estime que l'action sociale catholique doit s'appuyer d'abord sur l'action politique, une restauration religieuse ne pouvant qu'être illusoire, qui ne serait point basée sur une bonne politique.

Plus que le député, c'est le journal qui fait l'opinion, réplique *Dalidot ;* et l'élu de Vannes, qui fait montre d'un véritable talent de conférencier, parle de l'appui moral et intellectuel que tout bon catholique doit apporter à sa presse.

La masse populaire attire aussi *l'orateur de Lorient,* qui, fort de l'axiome « La fortune sourit aux audacieux », invite son auditoire de jeunes à se rapprocher du peuple, à l'exemple d'Ozanam.

Enfin, dans un discours magistral, notre candidat *Louis Le Beux,* reproche aux trente millions de catholiques français d'avoir mérité, par leur apathique inaction, d'être devenus des citoyens de deuxième et troisième zone. Il nous invite à lutter, par les moyens divers qui sont à notre disposition, pour reconquérir la place, qui nous est due, la première, dans cette France qui devra être encore la fille aînée de l'Eglise. « Soyons, dit-il, des jeunes gens d'idéal... notre démocratie sera ce que nous serons. »

L'auditoire demeura pendant près de deux heures tenu en haleine par la valeur oratoire des concurrents, valeur inégale, sans doute, mais indiscutable ; l'on se plut à reconnaître les éclats convaincus de Chevillotte ; la calme assurance de Mohrt ; la mordante ironie de Dalidot ou de Le Pensec ; chez de La Roque, une vie qui a un peu manqué au candidat de Sainte-Anne ; la fermeté et les gestes amples, parfois peut-être démesurés — mais qui donc imposera toujours une juste mesure à un orateur emporté par son sujet ? — de Cardinal ; la conviction prenante, appuyée par une voix mâle et grave, chez Louis Le Beux.

Et le jury se retira. Pourquoi arrive-t-il que la voix des juges officiels ne soit pas toujours la *vox populi ?* Les résultats n'ont pas répondu à ce qu'attendaient les auditeurs, dont les suffrages allaient en majorité, certes, à notre candidat. Mais passons. 404 points accordés à *Cardinal* lui confièrent la délicate mission d'aller défendre à Paris les couleurs de la Bretagne « bretonnante ».

Derrière lui se classèrent :

2e *Dalidot,* avec 393 points ;
3e *Le Beux,* avec 387 ;
4e *Chevillotte ;*
5e *De La Roque ;*
6e *Mohrt ;*
7e *Le Pensec ;*
8e *Duplessis.*

Mgr Duparc félicita les jeunes orateurs et rappela à l'auditoire, toujours charmé par la parole de son Evêque vénéré, la grande figure de Montalembert, le grand lutteur, l'animateur du parti catholique, qui, à cent ans d'intervalle, nous fait encore entendre la grande voix du sacrifice et du dévouement, et l'obligation qui s'impose à nous, si nous voulons encore prospérer, de vivre comme des catholiques pratiquants, des catholiques d'action.

C'était l'idéal de Montalembert, ce sera notre idéal !

Et l'assemblée se retira, encore tout émue des paroles qu'elle venait d'entendre.

Paul DAMIAN, *élève de Troisième.*

2° - L'Œuvre Antialcoolique

Conférence de Mr l'Abbé Francis Tanguy

Monsieur le Supérieur, mes chers Amis,

Le dimanche 29 septembre, dans la cathédrale de Nancy, sous la présidence de Mgr de La Celle, se terminait, par une magnifique cérémonie de clôture, le VIIIe Congrès national de la Croix-d'Or. Mais avant de se séparer, les congressistes, venus des quatre coins de la France, et même de l'étranger, avaient adopté une série de vœux que la grande presse a portés, jusqu'au fond des villages les plus reculés, à la méditation de tous les gens sensés, à l'approbation de tous les hommes de cœur. Voici le premier de ces vœux:

L'alcoolisme et les enfants. — Considérant que l'enfant n'échappe pas aux dangers de l'alcoolisme; — que s'il est conquis de bonne heure à un usage même modéré des boissons pernicieuses, il est un candidat possible à l'alcoolisme de demain; — que l'enfant constitue la réserve de la nation et doit être entouré de soins vigilants; — que l'alcool nuit non seulement à son corps, mais encore plus gravement à son âme; — le Congrès émet le vœu que les parents chrétiens, soucieux de sauvegarder les intérêts spirituels et la santé de leurs enfants, les élèvent dans l'horreur de l'alcool et dans la pratique de l'abstinence de toutes les boissons alcooliques, distillées ou fermentées.

L'horreur de l'alcool, j'ai essayé bien des fois déjà de vous l'inspirer en vous dénonçant le grand malfaiteur qui, sous le couvert des bienséances, avec la complicité inconsciente d'une foule de braves gens, poursuit inlassablement son œuvre de destruction et s'efforce d'éteindre la race sous un flot de sang et de boue.

Aujourd'hui, je renonce à évoquer devant vous le tableau si navrant et si douloureusement suggestif des misères alcooliques: je voudrais fixer votre bienveillante attention sur un spectacle plus reposant, mettre en lumière l'aspect positif de la lutte antialcoolique en présentant à votre sympathie et, si possible, à votre généreuse imitation l'idéal de l'abstinence. Si, prêtre parlant à de jeunes

chrétiens appelés, de par la situation privilégiée que leur a faite la Providence, à marquer de leur empreinte la génération qui monte, ma conférence emprunte parfois la forme du sermon, je ne veux pas m'en excuser et j'en rends responsable le sujet même que j'aborde, si vaste à la fois et si important que, franchissant les limites du temps, il pousse ses redoutables conséquences jusque dans l'océan sans bornes de l'éternité.

Jeunes gens, pourquoi êtes-vous ici? Pourquoi avez-vous quitté la douceur du nid familial, avec son indépendance et ses horizons aimés? Que venez-vous chercher dans cette Maison qui, malgré tous ses rajeunissements, ne saurait, sans renier entièrement son origine et son but, se dépouiller d'un certain fonds d'austérité? Quelle compensation vos parents espèrent-ils à tous les sacrifices que votre séjour ici leur impose? La réponse tient en deux mots qui devraient demeurer toujours indissolublement unis dans votre estime comme ils le sont dans les préoccupations de vos maîtres: instruction, éducation. Cultiver les deux facultés qui élèvent l'homme au-dessus de la bête et le constituent roi de la création, surveiller et activer le développement harmonieux des intelligences et des volontés, voilà la tâche qui nous incombe.

Et elle n'est pas minime. L'homme, vous le savez, est le trait d'union entre la matière et l'esprit qu'il met en contact sans pourtant les confondre: par son corps et ses opérations sensibles, il n'est qu'un animal perfectionné, par son âme intellectuelle, il se rapproche des anges. Entre ces deux éléments si dissemblables, si opposés même, le Créateur avait établi de l'ordre en décidant que la matière obéirait à l'esprit, qu'elle lui fournirait ses loyaux services et qu'en retour elle serait élevée, par l'intermédiaire de son compagnon, à un état glorieux dont elle était par elle-même absolument indigne et incapable. Mais la réalisation de ce plan était subordonné à une condition: la soumission de l'âme à Dieu par la foi. Or vous savez ce qui est arrivé: le péché est intervenu et a mis le désordre partout. La révolte de l'esprit contre la sagesse divine a entraîné la rébellion de la chair contre l'esprit et désormais dans l'homme c'est une lutte intime et douloureuse. Pour rétablir l'ordre primitif il nous faudra user de contrainte, arracher l'esprit à l'emprise de la chair et le soumettre de nouveau au joug de la foi.

Mais l'esprit exerce son activité par deux facultés: l'intelligence et la volonté, en face desquelles se dressent également deux facultés corporelles: l'imagination et la sensibilité affective, et je veux vous montrer précisément que l'abstinence vous aidera à assurer le triomphe des premières et complètera l'œuvre de pacification en les ramenant à l'obédience de leur seul maître légitime: Dieu.

Tout d'abord l'intelligence a pour objet le vrai. Mais la vérité n'est pas perçue directement: elle nous est présentée dans des apparences sensibles, d'après lesquelles l'esprit doit porter son jugement. Or n'oublions pas la haine sournoise que la chair rebelle a vouée à l'esprit. L'attitude de l'intelligence doit donc être une méfiance vigilante pour arracher à l'erreur le masque de vérité dont l'imagination perfide se plaît trop souvent à la revêtir. C'est ainsi que l'alcool se présente sous les dehors les plus séduisants: il dissimule sa saveur âcre sous le couvert d'un jus sucré, et tel, qui n'aurait pas pris un verre d'eau-de-vie, acceptera volontiers deux ou trois verres de liqueur; pour séduire les yeux, il adoptera les colorations les plus alléchantes, les reflets les plus chatoyants; il criera si haut ses prétendus mérites qu'on sera tenté de le croire, et il fera sonner si fort les témoignages de ses nombreux amis qu'on n'entendra même pas les plaintes de ses malheureuses victimes.

En présence de cette comédie, prélude d'une effroyable tragédie, que fait l'abstinent? Il se souvient du vers de Virgile: *Timeo Danaos et dona ferentes*, il se rappelle que pour avoir imprudemment prêté une oreille complaisante à la voix de la sensualité, nos premiers parents ont entraîné tous leurs descendants dans un effroyable désastre. Au lieu de céder à l'entraînement du nombre, il réagit afin de ne pas laisser influencer son jugement; l'exemple de Galilée, de Pasteur et de la plupart des inventeurs est là pour lui prouver que la vérité n'habite pas toujours le camp de la majorité; à la lumière de la froide raison, il disséque, distingue, conclut. Dans les liqueurs, comme dans les boissons fermentées, il reconnaît le poison qui se cache. Il demande compte à l'alcool de toutes ses forfanteries, et n'a pas de peine à le mettre en contradiction avec lui-même et avec l'expérience.

L'alcool-aliment; simple jeu de mots: un produit qui tue mérite-t-il encore le nom d'aliment?

L'alcool-producteur de force: pure apparence qui trompe la masse, mais qu'un peu de réflexion dissipe; de grandes dépenses peuvent bien donner l'illusion de la richesse, mais elles n'enrichissent pas. Or l'alcool, parce que excitant, libère une partie des réserves vitales destinées à lutter contre les germes de maladie: le résultat se traduira donc par un appauvrissement, une dépression, visible d'ailleurs, et démontrée par l'expérience des deux équipes de travailleurs ainsi que par le régime des hommes de sport.

L'alcool prétend qu'il réchauffe, et, volontiers, on le croirait, car il brûle. Et pourtant, après de longs essais, les Scandinaves y ont renoncé, et les explorateurs polaires l'ont proscrit comme leur plus grand ennemi.

Il rafraîchit aussi, dit-il; et, chose curieuse, ce sont les ivrognes qui ont toujours soif.

Il procure de la joie; mais à peine le rire épais s'est-il éteint sur les lèvres du buveur que les idées noires assaillent son cerveau: la plupart des suicidés sont des alcooliques.

Ainsi passés au crible de la raison, tous les préjugés au service de l'alcool s'évanouissent, les uns après les autres. Mais cet exercice de recherche et de contrôle est excellent pour la formation de l'intelligence. L'abstinent prend l'habitude de ne pas se payer de mots, de ne pas accepter à la légère tous les « on dit » et tous les « il paraît » qui courent les rues et constituent à peu près l'unique science de quantité de gens. Il tient à se faire une conviction et à ne donner son assentiment qu'à bon escient. Il ne sera pas esclave de l'affiche trompeuse, ni du manuel prétentieux qui s'aventure à porter sur tout des jugements définitifs. Il sera lui-même, une personnalité dont on aimera à demander l'avis, assuré que ses paroles, mûrement pesées, ne seront pas une vaine formule où la pauvreté des idées se cache sous l'abondance des mots. Ennemi de la pédanterie, il saura toujours intéresser par les aperçus originaux que la réflexion lui aura fait découvrir dans les notions les plus simples. Il sera une tête.

Il sera aussi une volonté. Cette faculté est encore plus menacée que l'intelligence par les intrusions de la sensibilité. Son objet est le bien, tout le bien. Mais ici également l'ordre a été bouleversé. Le Créateur avait établi une hiérarchie entre les biens, les biens inférieurs devant nous

servir naturellement de piédestal pour nous élever aux biens supérieurs et finalement au bien suprême: Dieu. Le péché a troublé cette harmonie et désormais il y a concurrence entre les différents biens qui sollicitent la décision de la volonté. Les jouissances matérielles, patronnées par la sensibilité, veulent prendre le pas sur les joies plus nobles de l'esprit, et, à chaque instant, c'est à qui l'emportera en nous de l'ange ou de la bête. Si par l'usage des excitants nous rendons plus pressantes les exigences de la chair, si par des capitulations successives nous amollissons les énergies de la volonté, faudra-t-il s'étonner que la victoire demeure à la matière? Or toutes les raisons de boire de l'alcool se ramènent à deux: la sensualité et le respect humain. On prend de l'alcool parce qu'il flatte les sens, ou parce qu'on n'ose pas réagir contre les habitudes reçues, autrement dit parce qu'on est, consciemment ou non, esclave du plaisir ou de la mode. L'abstinent, au contraire, se libère, et c'est son engagement, qu'on lui reproche comme une abdication de son indépendance, qui le rend vraiment libre. Chez lui c'est la volonté qui décide et non pas la sensibilité; sa règle de conduite n'est pas le plaisir, ni l'opinion des autres, mais le devoir. Il ne va pas imprudemment aiguillonner les mauvais instincts qui, par suite du péché originel, sont incrustés dans sa chair; mais en repoussant toujours la tentation du petit verre, il aguerrit sa volonté et la rend maîtresse du corps. Que d'exemples l'histoire nous fournit de ces caractères formés par l'abstinence. Sans remonter à S. Jean-Baptiste, qui trouva dans ses mortifications la force de tenir tête à Hérode le débauché, voici un trait qui vous montrera l'orientation nouvelle qu'une promesse loyalement tenue peut imprimer à toute une vie.

Le général Cambronne, qui prit une part active à toutes les campagnes de la République et de l'Empire, qui, par son héroïsme jeta un peu de gloire sur l'immense désastre de Waterloo, se trouvait simple caporal à Nantes en 1795. Il avait encouru une peine grave pour un acte d'indiscipline commis en état d'ivresse: il avait refusé d'obéir à un de ses chefs et il fut condamné à mort. Mais le colonel, fléchissant devant sa jeunesse et son repentir, lui fit grâce à la condition de ne plus boire de vin de sa vie. Cambronne fit la promesse demandée et la tint toujours. Dix ans plus tard, il rencontra son ancien colonel devenu,

comme lui, général. Celui-ci lui offre un verre de vin. Cambronne se redressant et le regardant fixement, lui répond: «Avez-vous donc oublié, camarade, le serment que je fis au colonel de 1795, dans la prison de Nantes? Depuis lors je n'ai bu ni vin, ni liqueurs.»

Plusieurs d'entre vous ont, sans doute, lu l'admirable vie d'Eugène Conort, apprenti forgeron à 12 ans, mousse à 15, quartier-maître à 18, tué à 20 ans dans l'explosion du *Suffren*. Vie bien courte, mais combien pleine. Voici comment le présente le lieutenant de vaisseau Ducos qui a vécu dans son intimité:

« Moudros, juin 1915. — Du sable et des pierres sous un soleil de feu. En vain les yeux chercheraient un peu de verdure, un ruisseau; le soleil a tout dévoré, les plantes ne vivent pas ici, c'est le pays de la mort... Cependant, faute de mieux, cette île sert d'hôpital à l'armée d'Orient qui se bat tout près, aux Dardanelles. Depuis un mois à peine on y a dressé les premières tentes, et déjà les blessés, les malades affluent par milliers. Les malheureux! Ils gisent là par terre, en groupes de douze ou quinze, sur un peu de paille souillée de déjections et remplie de vermine... Ils brûlent de fièvre et n'ont même pas d'eau à boire ou si rarement. Des essaims de mouches se posent partout en grappes serrées, dans les yeux et jusque dans les bouches qui s'ouvrent pour chercher un peu d'air. — Mais voici qu'à l'entrée d'une tente le visage aimé d'un jeune marin vient d'apparaître... Tous les malheureux se sont tournés vers lui, et déjà sa présence met un peu d'espérance dans ce lieu d'atroce misère. Indifférent aux odeurs fétides et aux miasmes contagieux, il va d'un malade à l'autre, se penche à leur chevet, cause, actif et joyeux, comme un ami de toujours, comme un frère, et ses paroles amènent sur les pauvres visages décharnés une lueur d'espoir, la première depuis longtemps, la seule de la journée... Quand tous ont eu leur part de ce cœur à cœur, quand le jeune apôtre leur a donné les citrons, le tabac, le papier à lettres, les journaux et toutes les gâteries qu'il avait apportées pour eux, il s'en va bien vite sans même dire son nom, il court aux autres tentes semer un peu de réconfort et d'espoir. Parfois, car la dysenterie, la typhoïde et la cérébro-spinale ne pardonnent guère, il arrive tout juste à temps pour recevoir le dernier soupir d'un fiévreux qui meurt dans ses bras en prononn-

çant les noms chéris d'une mère, d'une femme, d'enfants que le malade ne verra plus... Et l'âme tranquillisée, apaisée, s'envole. La nuit est venue. A bord du *Suffren*, mouillé sur rade, les hamacs se pressent dans les batteries sombres; seuls les hommes de quart veillent. Seuls? Non. Un petit quartier-maître, assis à plat pont près d'un fanal, écrit dix..., quinze..., vingt lettres... Les heures passent, il écrit toujours. Il écrit pour ceux qui ne peuvent pas écrire, pour ses frères les soldats de l'hôpital, jusqu'à ce que la plume lui tombe des doigts, à 11 heures, à minuit, quelquefois plus tard encore... Et tous les jours, pendant des semaines et des mois, tant que le *Suffren* reste à Moudros, cette vie d'héroïsme incroyable continue. Rien n'arrête le dévouement, rien ne trouble la sérénité du petit quartier-maître de 19 ans, rien... pas même les vexations de quelques camarades, de quelques gradés jaloux, ou les rebuffades de quelques malades aigris parfois par la souffrance... Seize mois plus tard, le *Suffren* torpillé se perdait corps et biens... »

Et où donc ce jeune marin de chez nous avait-il puisé la force de se dévouer ainsi? Dans sa foi, sans doute, mais aussi dans une volonté ferme, virilisée de bonne heure par un engagement d'abstinence. Dès qu'il entendit, vers l'âge de 13 ans, parler de la Croix-Blanche, il vit l'immense bien que cette œuvre pouvait et devait faire, en associant la lutte antialcoolique et la notion chrétienne de mortification. Il se jeta dans cet apostolat avec ardeur: c'étaient les premières flammes d'un feu qui ne devait plus s'éteindre. Il le fit bien voir quelques années plus tard en fondant, de sa propre initiative, un groupe d'abstinents à bord du *Suffren*. Tel était son ascendant moral que plusieurs allaient vers lui en rentrant de terre pour lui faire constater qu'ils ne s'étaient pas dérangés. D'autres, qui avaient molli, allaient le voir le lendemain et lui demandaient pardon. Lui, sentant les devoirs que lui créait cette confiance, les reprenait, les encourageait, les décidait à raffermir leurs résolutions et à veiller sur les occasions prochaines.

Ainsi, mes chers amis, en luttant contre l'alcoolisme nous travaillons à devenir plus hommes. La sensibilité, qui nous est commune avec les animaux, s'habitue à reprendre son rôle subalterne, tandis que l'intelligence et la volonté prennent davantage conscience de leur noblesse et de la

responsabilité qui en découle. Dès lors, le terrain est merveilleusement préparé pour la grâce divine. L'intelligence, dégagée des vains fantômes de l'imagination, ne comprend pas sans doute les mystères de la foi, mais proclame leur nécessité et ne fait aucune difficulté pour les admettre. La volonté, victorieuse des séductions sensibles, s'élance naturellement vers Dieu, comme vers le Bien Infini devant qui tous les autres s'éclipsent. Le paradis terrestre renaît en quelque sorte, moins riant sans doute que le premier, mais plus beau parce qu'il est le fruit d'une conquête; et il demeure, comme autrefois, le vestibule du paradis céleste, séjour de la beauté et du bonheur sans limites, sans fin. A l'origine de ce redressement qu'y a-t-il eu? Une promesse, un sacrifice, un acte de générosité dont Dieu s'est emparé pour faire monter jusqu'aux splendeurs du ciel une âme qui autrement peut-être eut rampé dans la boue. En voici une preuve.

Le 7 juin 1925, un ouvrier presque septuagénaire mourait dans une rue de Dublin. On découvre sous ses vêtements des instruments de pénitence incrustés dans sa chair. On fait une enquête et on finit par savoir le secret de Mathieu Talbot. Il naquit en 1857, d'une famille d'ouvriers et fut baptisé dans l'église Saint-Laurent O'Toole à Dublin. Sa jeunesse n'annonçait rien qui vaille. Après de médiocres études à l'Ecole des Frères, il est placé chez un marchand de vins. Il s'adonne à la boisson et y gaspille sa paye. Un jour — il avait 25 ans — il est gagné par la célèbre Ligue de Tempérance que fonda le P. Mathew. Il prend l'engagement de s'abstenir de toute boisson alcoolique et se convertit dans toute la force du mot. Libérée de son vice, conquise par la grâce, son âme qui s'est donnée sans retour, s'élève d'emblée sur les sommets de l'ascétisme chrétien. Durant plus de 40 années, c'est à peine s'il dort 4 heures chaque nuit, sur sa rude couche de bois. Dès 2 heures du matin, il se met en prières, se rend à l'église à l'ouverture des portes et entend des messes jusqu'à son entrée aux chantiers; le dimanche, il est à l'église depuis 5 heures 30 jusqu'à 1 heure 30, à jeun, à genoux et sans livre. Sa journée de labeur finie, il reprend ses oraisons et ses lectures jusqu'à 10 heures du soir, toujours à genoux; même tandis qu'il absorbe sa maigre pitance, unique repas, car à midi la plupart du temps il ne mange rien. Son cœur brûle d'un amour de

plus en plus intense pour Jésus crucifié. Il s'ingénie à trouver dans les jeûnes, dans les chaînes de fer qui meurtrissent sa chair pendant qu'il porte ses lourds fardeaux ou couche sur la dure, de continuelles occasions de participer à la Passion de son Divin Maître. Tout ce qu'il peut économiser sur son salaire, il le consacre à ses parents miséreux ou aux Missions de Chine. Cette contemplation douloureuse et sublime, il la poursuit sans trêve, au chantier, dans sa mansarde, à l'église, dans la rue, à l'hôpital où de cruelles maladies le conduisent, jusqu'au moment où la mort le jette, d'un geste brusque, entre les bras de son Sauveur. Le secret de cette existence héroïque s'est toujours dissimulé sous un extérieur naturel et enjoué. Pas un seul instant sa scrupuleuse humilité ne s'est démentie. C'est sa mort qui a éclairé soudain le grandiose mystère de sa vie.

Mes chers amis, qui sait si parmi vous, parmi les âmes qui vous entourent, il n'en est pas que Dieu appelle à une haute prfection, mais que le poids des jouissances sensibles retient penchées vers la terre. Pour se libérer, il suffirait peut-être d'un premier sacrifice, d'un acte de volonté énergique et persévérant. Si le jeune caporal de Nantes n'avait eu le courage de renoncer à l'usage funeste de l'alcool, la France perdait prématurément un vaillant soldat et Napoléon un de ses meilleurs généraux; si Eugène Conort n'eut pris dans le groupe de Croix-Blanche de Pordic le goût et l'habitude de l'apostolat, des milliers de marins seraient morts sans consolations, des centaines de mères et d'épouses n'auraient eu aucun détail sur la fin émouvante de leurs chers disparus; s'il n'y avait pas eu des abstinents à Dublin, Mathieu Talbot eut peut-être fini ses jours en prison ou dans un asile d'aliénés. Quand le cultivateur sème son grain à pleines mains, il ne sait pas encore ce que sera la moisson; quelques-unes des semences sans doute se dessécheront et ne produiront rien; d'autres seront enlevées par les oiseaux ou mangées par les insectes; d'autres encore seront étouffées avant la pleine maturité; mais il suffira de quelques bonnes graines rencontrant une terre favorable pour le payer au centuple.

Mes chers amis, soyez apôtres. Prêchez l'abstinence par votre exemple, et, à l'occasion par votre parole: vous trouverez des indifférents, vous trouverez des lâches, mais vous trouverez aussi des gens bien disposés, qui vous devront

de devenir des hommes de caractère, des apôtres et peut-être des saints. En tout cas vous trouverez votre salaire dans la vigueur plus pénétrante de votre intelligence, dans la fermeté inébranlable de votre volonté, dans les vertus de douceur, de patience et de charité que vous serez amenés à pratiquer pour assurer le triomphe de votre cause; surtout vous accroîtrez le trésor de vos mérites qui se solderont au ciel par une éternité de bonheur.

F. T.

La Vie Sportive

La traditionnelle rencontre des deux équipes du collège Saint-François de Lesneven et de l'Institution N.-D. du Creisker constitue chaque année le « clou » sportif de la saison. Une cordiale émulation favorise les pronostics, et l'on suppute les chances.

Nous avons eu la curiosité de relever pour les amateurs de statistiques les résultats des précédents matches depuis 1920. On sait, en effet, que la guerre avait interrompu les rencontres; celles-ci furent reprises en 1920, et continuées les années suivantes, sauf en 1927, année où le Collège de Lesneven n'eut pas de football. Il nous est apparu que l'Etoile d'Arvor l'emportait en définitive, et nous nous permettons de l'en féliciter.

Voici donc ces résultats.

1920 — Jeudi 4 mars, à Saint-Pol, Saint-Pol gagne par 2 buts à 1.
Jeudi 18, à Lesneven, Lesneven gagne par 1 à 0.
1921 — Jeudi 20 janvier, à Lesneven, Lesneven gagne par 3 à 1.
Jeudi 3 mars, à Saint-Pol, Saint-Pol gagne par 4 à 3.
1922 — Jeudi 22 décembre, à Lesneven, Lesneven gagne par 3 à 2.
Jeudi 2 mars, à Saint-Pol, match nul par 2 à 2.
1923 — 1er mars, à Saint-Pol, match nul par 0 à 0.
Jeudi 22 mars, à Lesneven, Lesneven gagne par 3 à 1.
1924 — A Lesneven, Saint-Pol gagne par 2 à 0.
A Saint-Pol, Saint-Pol gagne par 4 à 0.
1925 — 5 fériver, à Saint-Pol, Saint-Pol gagne par 5 à 0.
1er mars, à Lesneven, Lesneven gagne par 2 à 1.
1926 — 28 janvier, à Lesneven, Lesneven gagne par 5 à 0.
4 mars, à Saint-Pol, Lesneven gagne par 2 à 0.
1928 — 9 février, à Lesneven, Lesneven gagne par 9 à 1.
23 février, à Saint-Pol, Saint-Pol gagne par 3 à 1.
1929 — 7 février, à Lesneven, Lesneven gagne par 4 à 2.
14 mars, à Saint-Pol, Saint-Pol gagne par 3 à 1.
1930 — 27 février, à Lesneven, Lesneven gagne par 8 à 3.

*
* *

Le sympathique et très dévoué rapporteur du football avait rédigé de notre dernière visite à Lesneven un compte rendu vivant et détaillé qui a disparu avec le reste. Force nous est de présenter à nos lecteurs la relation qu'en a publiée *En Avant*, bulletin du Collège Saint-François.

COLLEGE DE SAINT-POL contre ETOILE D'ARVOR

Après l'Ecole Navale, c'est l'équipe du collège de Saint-Pol que nos « as » doivent affronter. Le « onze » saint-politains a déjà à son actif plusieurs victoires cette année-ci et s'annonce presque imbattable. Aussi l'impatience est grande, ce jeudi 27 février, dans les touches et les « tribunes » où se pressent professeurs et élèves.

Enfin, à deux heures précises, Saint-Pol donne le coup d'envoi et tente une descente; mais Kerspern s'empare de la balle, passe à Poullaouëc qui drible tour à tour Béric, Lintanff et Glémarec et envoie la balle dans les filets.

Les Saint-Politains, bien lancés par le demi-centre, montent à l'attaque; mais Kerspern sert Grall qui descend en trombe, envoie un joli centre à F. Paugam qui drible Glémarrec et d'un shoot-éclair marque le second but. Saint-Pol s'échappe par Cazoulat, mais la descente échoue sur le looping de l'inter-droit. Poullaouëc, servi par Luguern, centre à F. Paugam qui, après avoir franchi la défense de Lintanff, botte de nouveau une jolie balle dans les coins. Nouvelle descente de Saint-Pol. Jacob intercepte, passe à F. Paugam qui reprend: Péron est obligé d'aller chercher la balle dans les buts. Le jeu se localise un moment dans les touches, puis Grall s'échappe et place une balle que Péron bloque impeccablement. Sur un hors-jeu contre Saint-Pol, Cadiou lance Cazoulat; une mêlée s'engage devant nos bois. Mais Célestin cueille la balle entre les pieds de l'inter-droit et dégage. Cependant, Cazoulat, d'un imparable, bat Célestin et rentre le premier but saint-politain.

Deux minutes après, c'est la mi-temps et les joueurs vont savourer une orange bien gagnée.

A la reprise, Saint-Pol force Célestin à se dépenser. Sur une attaque dangereuse de Berric, P. Paugam sauve en corner. Puis Jacob centre à F. Paugam qui allait marquer, sans le superbe plongeon de Péron. Cazoulat, lancé par Glémarrec s'échappe, centre et la balle rejoint les filets de Lesneven. Le jeu se cantonne dans les 20 mètres saint-politains où le keeper pare tout avec beaucoup de brio. Mais F. Paugam, sur un centre de Grall, place un ras de terre imparable. De nouveau, Péron se voit bombardé; Lintanff se dépense. Puis, Berric dégage, ses ailiers se rabattent et Kéraudy est obligé de montrer sa valeur. Cadiou s'empare de la balle et bat Célestin. Lesneven

repart à l'attaque; sur un corner, F. Paugam rentre le huitième but, d'une tête. Saint-Pol essaie de percer encore, mais la défense lesnevienne reste infranchissable et la partie se termine sur le score de 8 à 3.

Le jeu des deux équipes fut également intéressant, mais le goal et l'arrière gauche saint-politains émergèrent du lot et se firent plus souvent applaudir; à Lesneven, la ligne des demis est à féliciter et l'ensemble de l'équipe, fortement discipliné, pratique un jeu homogène et rapide qui peut lui donner encore de nouvelles victoires.

R. D., Première.

Savez-vous nager ?...

Un savant s'embarque sur un bateau pour la traversée de Pornic.

En pleine mer, et pour dire quelque chose d'impressionnant, il s'adresse au marin qui tient la barre :

— Connais-tu l'histoire ?

— Non.

— Alors, tu as perdu la moitié de ta vie.

— Ah !...

— Connais-tu les mathématiques ?

— Non.

— Alors, tu as perdu les trois quarts de ta vie.

— Ah !...

A peine le savant a-t-il prononcé ces mots qu'un coup de vent fait chavirer la barque.

— Sais-tu nager ? demande à son tour le matelot au professeur qui, en criant : « Au secours ! », se débat dans les flots.

— Hélas ! non.

— Eh bien, mon vieux..., tu as perdu ta vie entière !...

ÉPHÉMÉRIDES

MARDI 7 JANVIER. — Morlaix-gare est encore ce soir le rendez-vous de nombreux collégiens. Carhaix, Plougasnou, Brest, lui apportent de toutes les directions des voyageurs en route pour Saint-Pol. Sur le quai on se retrouve, on s'entretient des bonnes journées de vacances... et plus encore peut-être de la tristesse qu'on éprouve à rentrer. Huit heures moins cinq ! Dans quelques minutes, le train part, et la voix de l'employé se fait entendre: « Les voyageurs pour la ligne de Roscoff, en voiture ! » Quelques mamans reçoivent un dernier baiser, et la portière se referme sur une bande d'amis qui s'étaient bien promis de faire route ensemble... Taulé, Henvic, le pont de Penzé sont vite franchis, et à chaque station de nouveaux collégiens ont pris place. Plouénan ! Dans quelques instants, ce sera Saint-Pol. Voici dans un clair obscur le parc de Létiez; sur la droite, dans le lointain, c'est Pempoul, et le train s'engage dans les croisements de rails en faisant un bruit assourdissant. Nous y sommes. Chacun emporte ses paquets, et en rang par trois, sous la conduite de M. l'Econome toujours fidèle, on se dirige vers le collège où l'on nous attend.

24 JANVIER. — On l'a dit: « les morts vont vite ». Du moins tâche-t-on ici d'en perpétuer le pieux souvenir. M. le chanoine *Floc'h* n'est plus; mais il vit encore parmi nous. Premier supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, son œuvre demeure, et si notre collège étend au loin sa réputation, peut-être avons-nous le droit de penser qu'il en est redevable à M. Floc'h. Il disait un jour, dans une de ces oraisons funèbres qu'il eut à prononcer, au cours de la guerre, en parlant d'un de ses professeurs: « Les générations qui montent, les regards fixés sur ces modèles, devront faire effort pour s'égaler à eux. » Modèle il le fut certes, celui qui s'est épuisé au service de nos âmes et de nos intelligences ! Il y a une bravoure du temps de paix comme une bravoure du temps de guerre, et les hommes de l'arrière sont parfois aussi dignes du ruban rouge que ceux du front. Si la croix d'honneur n'a point orné sa poitrine, du moins pouvons-nous espérer que le suprême distributeur des récompenses éternelles

aura fait bon accueil dans son paradis à celui qui fut « le bon serviteur de l'Evangile ». Chaque année, son souvenir est porté en ce jour au saint sacrifice de la messe... et les générations d'élèves qu'il a formés n'ont garde de l'oublier.

2 FÉVRIER 1920--2 FÉVRIER 1930. — C'est dans la plus stricte intimité que M. le Supérieur a fêté aujourd'hui le 10e anniversaire de son arrivée au Creisker ! Ce n'est pas ici le lieu de célébrer les mérites de ce supériorat fécond, puisqu'aussi bien M. le chanoine Mesguen a tenu, dans sa modestie, à passer presque sous silence ce joyeux événement. Félicitons-nous cependant et réjouissons-nous, car, ainsi que le disait un jour son vénéré prédécesseur: l'honneur d'un Supérieur et des maîtres rejaillit sur le Collège tout entier, et M. le Supérieur qui laisse à son secrétaire toute latitude dans la rédaction du Bulletin ne lui en voudra pas de livrer aux Anciens et à la grande famille du « Creisker » ces lignes parues dans *La Croix* du 2 février. Il est, en effet, de ces témoignages qui ne peuvent laisser insensibles des cœurs affectueux. Voici donc ce qu'écrivait M. Masseron:

« Il y a trois ans environ, comme Johannès Jœrgensen était venu faire une conférence à Brest, et qu'il désirait connaître quelques aspects au moins de cette « fin de la terre » où il n'avait pas encore aventuré ses pas, je le conduisis naturellement à Saint-Pol-de-Léon, admirer la flèche incomparable du Kreisker et goûter le charme mélancolique de l'ancienne ville épiscopale où le passé de la Bretagne, dans son austère beauté, parle si éloquemment au cœur du pèlerin... Nous fûmes reçus avec cette cordiale et généreuse hospitalité qui est demeurée traditionnelle dans la vieille province, *par un prêtre distingué et savant* (1), M. le chanoine *E. Mesguen*, supérieur du Collège de Léon, le *guide le plus aimable et le plus averti que l'on puisse rencontrer pour visiter Saint-Pol.* Or, ce jour-là, par un heureux hasard, le collège était en fête: M. le chanoine Mesguen avait invité M. François Gourvil et M. Emile Cueff à venir chanter devant les élèves les meilleurs morceaux de leur répertoire breton, et initier ainsi ces enfants aux ressources musicales et poétiques de

(1) C'est nous qui soulignons.

leur langue natale. Et ainsi Johannès Jœrgensen, qui parle le danois, le suédois, le français, l'allemand, l'anglais et l'italien — je dois en oublier — écouta, avec un plaisir qu'il n'aurait pas soupçonné, des chansons bretonnes dont il ne comprenait pas le premier mot, mais où il sentait confusément vibrer, dans toute sa fraîcheur, l'âme populaire. »

Nous dirons donc, de tout cœur, en offrant à M. le Supérieur, nos respectueuses félicitations et en le priant d'agréer nos souhaits: *Ad multos annos!*

8-9 FÉVRIER. — On lira plus haut le compte rendu détaillé de la fête du Collège qui a lieu chaque année le dimanche précédant la Septuagésime. Les règles liturgiques ne nous autorisent pas à chanter en ce beau jour la messe et l'office du Cœur très pur de Marie, vocable sous lequel est érigée l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires de Paris à laquelle nous sommes affiliés et dont la fête principale — d'aucuns diraient « patronale » — se célèbre à cette époque. Force nous est de nous contenter des ornements verts, et du propre du Temps où l'Introït *Adorate Deum omnes angeli* ne manque pas cependant de jeter une note gracieuse, toute grégorienne, dans l'expression de notre commune allégresse...

25 FÉVRIER. — Cette semaine ont eu lieu les examens redoutables et redoutés du « P'tit Bacc... ». Les pronostics s'établissent, et l'on espère que «les fruits passeront la promesse des fleurs ».

27 FEVRIER. — Les amateurs de sports liront plus haut le compte rendu du match Saint-Pol-Lesneven qui a lieu aujourd'hui sur le terrain du Collège Saint-François. Les collégiens du Creisker regretteront seulement que les circonstances ne permettent pas pour cette année un match retour, et souhaitent que l'heureuse tradition soit reprise l'an prochain.

C'est aujourd'hui également qu'a eu lieu la sortie mensuelle, retardée comme en janvier pour mieux répartir les congés.

2, 3, 4 MARS. — Adoration des Quarante Heures, durant laquelle les élèves se succèdent par bandes au pied du Très Saint Sacrement... *Parce, Domine, parce populo tuo...*

8 MARS. — M. l'Econome célèbre aujourd'hui sa fête et nous octroie, avec un menu plus abondant et plus soigné, l'agrément d'une charmante promenade. Vive la Saint-Jean !

20 MARS. .. Le R. P. *Garnier* n'est pas un inconnu parmi nous.... Plusieurs fois déjà il nous avait raconté la misère des âmes dans notre cher pays de France. Et c'est avec un plaisir renouvelé que nous avons écouté ses histoires vécues des petits sauvages de nos banlieues de grande ville pour lesquels se dévoue la Société des Frères de Saint-Vincent de Paul, prêtres et laïques. « *Misereor super turbam !* » C'est d'une « immense compassion pour la classe laborieuse qui en masse, dans les villes surtout, vit loin de Dieu, dans une absence totale de religion, pire que le paganisme » qu'est né l'Institut. Travailler à la propagation de la Foi dans la classe laborieuse, établir des maisons d'œuvres en vrais postes de missions qui s'occuperont de patronages, de catéchismes d'enfants et d'adultes, de visites aux familles pauvres, de ministère auprès des malades, de cercles de jeunes gens, d'hommes ou de soldats, de secrétariats populaires, d'orphelinats et de pensions d'apprentis : tels sont les moyens naturels qu'il met en œuvre pour atteindre les masses populaires. Mais au-dessus des moyens naturels, il y a les moyens surnaturels : l'instruction religieuse, la fréquentation des sacrements, le zèle des membres les uns envers les autres, la sanctification du travail... Et tous, prêtres et laïques, unis dans la vie religieuse qui leur impose ses trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, exercent leur apostolat dans la soumission entière aux directions du Souverain Pontife qui a toujours béni et encouragé ces œuvres.

La courte causerie du R. P. Garnier aura laissé encore dans nos âmes la plus douce et la plus consolante impression, et nous l'en remercions de tout cœur.

26 MARS. — Le R. P. *Lelièvre*, des O. M. I.

Notre étude du soir fut cette fois sensiblement écourtée ; dès 6 h. 1/2, la cloche nous réunit à la chapelle où le R. P. Lelièvre, en une langue claire, sans apprêt, empruntée à la vie de chaque jour, nous parla du Canada et de l'œuvre à laquelle il consacre là-bas son activité : l' « Evangélisation » des masses ouvrières des grands

centres industriels de ce pays. Sujet intéressant en lui-même et par la façon si vivante, si directe dont il fut traité par ce conférencier à l'âme ardente. Le Canada !... Pour ceux qui savent un peu d'histoire, c'est encore la « Nouvelle France» des Jacques Cartier, des Champlain..., et le P. Lelièvre nous apprend que le français y est demeuré la principale langue dans une partie du pays et nombre de cités ! Lui — missionnaire du Canada, Dominion de la Grande-Bretagne — déclare n'avoir jamais fait usage de la langue anglaise, affirmation qui prouve tout au moins qu'en plein xx^e^ siècle, lorsqu'on s'en va là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, on trouve encore à qui parler... français ! Et les esprits, les âmes sont aussi maintes fois tournées vers la France, jusque dans ces milieux ouvriers où à la suite du Père nous pénétrons, de plus en plus étonnés : tant sont grandes aux cœurs d'hommes que courbe une aride besogne quotidienne, ces réserves insoupçonnées de foi latente et de générosité !... Nous ne citerons pas tel ou tel exemple de conversion morale ou religieuse obtenue dans ce monde des travailleurs, et qui prouve, outre l'étonnant pouvoir d'emprise de sa parole, le zèle apostolique et conquérant du P. Lelièvre. Dons insignes, qui l'accompagnent dans son actuel « tour de France », où, à Bagnolet, par exemple, en compagnie de Pierre l'Ermite, s'adressant à des ouvriers de la banlieue, il s'acquérait la sympathie enthousiaste d'un auditoire assez rétif, on le sait, à toute démonstration de ce genre.

Contentons-nous de préciser en terminant que le P. Lelièvre, de retour à son poste là-bas va, avec un courage retrempé, reprendre en main, notamment par l'œuvre des Retraites fermées d'ouvriers,la lutte qu'il mène contre un socialisme envahisseur et dénigrant, lutte en l'issue de laquelle, avec lui, nous avons confiance.

6 AVRIL. — Et de nouveau voici le P. Lelièvre parmi nous. Sans doute ne nous avait-il pas tout dit en cette première fois où nous l'entendîmes au Creisker ; et tenait-il à laisser en nos souvenirs une image de lui-même et de son œuvre, plus complète, plus colorée, plus vivante.

Quel éveil de sympathie dès l'abord. N'y contribuèrent pas peu sans doute ces joyeuses plaisanteries et traits d'esprit, nés des circonstances improvisés sur l'heure.

« *Mes bons amis*, entama l'orateur, vous connaissez sans doute le proverbe : on ne peut courir deux lièvres à la fois. Excellent avis que je ne vous conseille pas de négliger, mais vous aurez fait mieux : deux fois vous aurez couru le même *lièvre*... » Ainsi les instants passèrent ; l'horloge avait tinté l'heure habituelle du coucher et nous ne nous lassions pas d'entendre le Père. Quelle variété, en effet, quelle abondance et aussi quel imprévu dans l'écoulement de cette éloquence aux mille reflets de vie réelle et l'idéalisme évangélique ! Tel ce geste français qui permit à des mères canadiennes, veuves de leurs fils tués pour la défense de notre sol pendant la guerre, d'entendre des messes dont l'hostie était faite d'un blé poussé en des champs dont la terre avait été nourrie du sang et du sacrifice de leurs enfants.

8 AVRIL. — Et la vie au collège se poursuivit dans le travail et la piété jusqu'aux vacances de Pâques, devancées cette année de huit jours... Si le second trimestre fut long, le troisième en sera d'autant abrégé, et nous savons combien le travail pressant fera d'autant vite passer les semaines qui séparent les aînés des examens du « bachot ». Ceux-ci, qui auront lieu les 23 et 25 juin, couronneront, espérons-le, les années de labeur régulier et persévérant écoulées aux pieds de la Vierge Marie... Mais le repos des vacances de Pâques permettra de reprendre un nouvel élan... qui durera jusqu'au 12 juillet...

Spectator souhaite à tous de bonnes vacances !

SPECTATOR.

UNE DATE A RETENIR

La **Réunion Annuelle des Anciens Elèves** *du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creisker aura lieu*

LE MERCREDI 20 AOUT

sous la présidence de S. G. Mgr DE GUÉBRIANT, Supérieur des Missions Étrangères.

A l'issue de la cérémonie religieuse, sera inauguré dans la chapelle du Creisker, le buste élévé à la mémoire de Monsieur le CHANOINE FLOC'H, Ier Supérieur de l'Institution.

Monsieur l'ABBE FLOC'H, recteur de Saint-Frégant, célébrera la messe, et l'allocution de circonstance sera prononcée par Monsieur le CHANOINE PENCREAC'H, Directeur de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours à Brest.

Qu'on se le dise !

N.-B. — *La souscription pour le Monument à Monsieur le Chanoine Floc'h est toujours ouverte.*

Le Coin des Anciens

DÉCÈS.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis:

M. le chanoine Michel *Péron*, ancien chanoine titulaire, décédé à Saint Pol-de-Léon, rue Batz, le 5 février, à l'âge de 85 ans;

M. *François Pouliquen*, de Landivisiau, ancien élève, père de M. le chanoine Gabriel Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire et de M. l'abbé Louis Pouliquen, recteur de Loc-Maria-Plouzané, décédé le 13 février, à l'âge de 80 ans.

M. *Yves Jourdrain*, docteur-médecin à Plouescat, décédé le 15 février, à l'âge de 48 ans;

Mme *L'Eléouet*, née Perrine Henry, arrière grand'mère de Pierre L'Eléouet, élève de 6e, décédée à Plougonven, le 14 février, dans sa 98e année;

M. le *Marquis de Lescoët*, décédé à Pleyber-Christ, en son manoir de Lesquiffiou.

M. l'abbé *Louis Croissant*, professeur à l'Université Laval, décédé à Québec, le 27 décembre 1929, à l'âge de 43 ans;

Mme *Rolland*, mère de M. l'abbé Eugène Rolland, professeur au collège, décédée à Saint-Marc, le 24 février, à l'âge de 56 ans ;

M l'abbé *Balanant*, ancien recteur de Saint Marc, décédé au presbytère de Saint-Marc le 26 février, à l'âge de 69 ans et inhumé à Roscoff le 28;

M. l'abbé *Jules Havas*, recteur de Saint-Sauveur, ancien surveillant au Collège de Léon, décédé le 15 février, à l'âge de 72 ans, et inhumé au cimetière de la paroisse;

Mme *Faudet*, grand'mère du R. P. Armand Guivarc'h, missionnaire en Haïti, décédée à Plouescat, le 26 février;

M. *Jérôme Tanguy*, père de M. l'abbé Joseph Tanguy, recteur de Pont-Aven, décédé à Pont-Aven, le 26 février, à l'âge de 85 ans;

Sœur Marie *Zilioli*, en religion Mère Marie de Saint-Michel, religieuse de chœur, décédée au Monastère des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, à l'âge de 48 ans, dont 28 de profession religieuse;

Mme Vve *Manchec*, décédée le 14 février à Plougonven;

Mme *Tanguy*, grand'mère de Louis Tanguy, élève de 6e, décédée à Saint-Martin de Morlaix, le 22 février, à l'âge de 76 ans ;

M. l'abbé *Traon*, ancien vicaire de Landéda, décédé à Plounéour-Trez, le 19 février, à l'âge de 67 ans;

M. *Victor de Cadenet*, de Saint-Pol-de-Léon, décédé le 20 février ;

Mme *Bécam*, mère de Jean-Marie et de Joseph Bécam, élèves de 4e et de 5e, décédée à Plougourvest;

M. *Laurent Le Bras*, frère de Louis Le Bras, interne au Sanatorium marin de Kerpape (Morbihan), décédé à Lenvian, en Lampaul-Guimiliau, le 5 mars, à l'âge de 48 ans;

M. *Lebedeff*, père de Nicolas et de Vania Lebedeff, anciens élèves, décédé à Paris le 14 mars;

Mlle *Léostic*, sœur de Jean Léostic, élève de 3e, décédée à Porspoder, le 23 mars ;

M. l'Abbé *Rannou*, ancien recteur de Plouénan, décédé à Sizun, le 12 mars, à l'âge de 74 ans;

M. le docteur *Le Bigot*, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 18 mars ;

Mme *Le Guéléran*, décédée à Plouescat, le 18 mars ;

M. Jean-Olivier *Postic*, décédé le 14 mars, à Paris, à l'Hôpital Boucicaut, à l'âge de 25 ans, et inhumé à Plougasnou ;

M. Jean *Corbel*, grand-père de Louis Corbel, élève de 1re, décédé le 29 mars, à Guimiliau, à l'âge de 79 ans.

De Profundis.

M. l'Abbé Louis CROISSANT

1887-1929

La « Semaine Religieuse » de Quimper annonçait le 24 janvier dernier la mort survenue à Québec de M. l'abbé Louis Croissant, *ancien professeur à l'Institution Notre-Dame du Creisker de* 1913 *à* 1915. *Le même numéro publiait l'article que nous reproduisons ci-dessous. Ceux qui furent avant la guerre les élèves de M. Croissant en troisième apprendront non sans surprise et chagrin cette douloureuse nouvelle. Nous n'avons voulu rien ajouter aux lignes suivantes qui retracent avec émotion et exactitude la physionomie de ce prêtre-professeur qui n'ayant passé à Saint-Pol que deux années, a laissé dans l'esprit et le cœur de ses élèves un impérissable souvenir. Ils auront, nous n'en doutons pas, pour le repos de l'âme de M. Croissant, une pieuse pensée aux pieds de Notre-Dame du Creisker qu'il a priée et vénérée autrefois et toujours, comme eux.*

Le vendredi 27 décembre, mourait à Québec un prêtre dont la disparition prématurée mettait également en deuil l'Université Laval et la colonie française. Né au diocèse de Quimper, le 20 décembre 1887, l'abbé Croissant poursuivait à Paris ses études supérieures, quand, en 1920, la recommandation de Mgr

Baudrillart lui fit confier par l'Université Laval, la chaire de Langue et de Littérature grecques. Quel professeur, quel prêtre il fut ici, pendant près de 10 ans, nous avons essayé de l'indiquer dans un article de l'*Action Catholique*, qu'on nous permettra de reproduire :

« Plus que personne peut-être l'abbé Croissant avait horreur qu'on parlât de lui, et nul doute qu'autour de son cercueil il n'eût laissé s'élever que la seule voix de l'Eglise. Mais, inutiles aux disparus, certains hommages s'imposent aux survivants comme un devoir de justice, et certains souvenirs doivent être conservés pour leur valeur exemplaire. Or quel exemple ne nous laisse pas le prêtre français qui vient de disparaître ?

« D'une culture aussi étendue que solide, le regard largement ouvert sur toutes les manifestations de la vie contemporaine, le jugement sûr, l'esprit vif, la parole aisée, l'abbé Croissant aurait pu se répandre, briller, séduire même. Qui ne se rappelle ses Cours publics à l'Université et, à l'Ecole des Beaux-Arts, ses conférences si riches sur Millet, par exemple ? Mais il détestait se produire ; et bientôt il s'enferma scrupuleusement dans sa tâche de professeur à l'Ecole Normale Supérieure. Ce que fut son enseignement, de quelle simplicité lumineuse, de quelle savante précision, de quelle scrupuleuse probité, seuls pourraient le dire ceux qui en furent les bénéficiaires. Mais comment ne pas signaler ici qu'il poussa la conscience professionnelle jusqu'à l'épuisement complet de ses forces et que, véritablement, il mourut à la tâche ? Déjà gravement malade, il refusa, vendredi dernier, , de supprimer, le lendemain, son dernier cours du trimestre. Il demanda seulement que ses élèves vinssent chez lui. Le surlendemain, il entrait à l'hôpital pour n'en plus sortir vivant.

« A cette indomptable énergie, ce prêtre aux minces lèvres silencieuses joignait une bonté profonde et délicate. Sans phrases, sans gestes, il aimait le peuple et les malheureux ; pour eux il dépensait

sans compter, pour eux il aurait sacrifié jusqu'à ses chers livres.

« C'est qu'avec toute son intelligence, avec tout son esprit parfois caustique, lui-même était un simple ; autant qu'un désir presque farouche d'indépendance, autant que l'horreur de toute indiscrétion, sa simplicité explique la quasi solitude et l'espèce de retranchement où il s'était comme enfermé. Ainsi n'avait-il pas à parler de lui-même.

« La même modestie lui interdisait d'évoquer ses souvenirs de guerre. Pour l'avoir faite courageusement, comme simple fantassin d'abord, comme aumônier ensuite, il aimait dans tout ancien combattant un frère de misère ; mais en dehors de ces rencontres, il ne se souvenait plus qu'il eût combattu et souffert. Même sous son humble soutane, on ne discernait pas toujours facilement le petit ruban qui attestait sa valeur.

« Scrupuleuse conscience professionnelle, mépris des vains honneurs, discrétion, modestie, énergie silencieuse, charité, toutes ces vertus procédaient du même fonds surnaturel, car l'abbé Croissant fut avant tout un prêtre. Ici encore sa réserve, nous pourrions presque dire sa pudeur, lui interdisait les expansions faciles et banales. Seuls quelques très rares privilégiés ont pu pénétrer jusqu'à son âme. Elle leur est toujours apparue comme profondément sacerdotale. Hier encore, ceux qui découvrirent ses notes intimes se déclaraient édifiés jusqu'à l'admiration.

« Pour consolants qu'ils soient, de tels témoignages rendent plus sensible la perte que viennent de faire l'Université Laval et la France elle-même. En se dévouant à l'une *usque ad finem*, il a bien servi et honoré l'autre. Ses anciens élèves, ses collègues, ses compatriotes ne l'oublieront pas. »

Les obsèques très solennelles eurent lieu dans la chapelle du Séminaire. Elles furent présidées par Son Eminence le cardinal Rouleau, qui donna l'absoute. Puis le cercueil fut déposé dans la crypte de la Basilique de Québec.

H. Gaillard de Champris,
Professeur à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval, Québec.

(Cet article est extrait d'une lettre du Recteur de l'Université Laval, à Mgr Baudrillart.)

NAISSANCES.

Jeanne-Hélène Larvor, nièce de M. l'abbé Riou, professeur de cinquième. Lesneven, le 15 février.

Jacques Quéinnec, fils de M. le député, Pont-l'Abbé.

Madeleine Péron, sœur de Michel et Noël Péron, élèves de 4e et de 6e. Saint-Martin de Morlaix, 21 février.

Yvonne-Louise-Marie Autret, nièce de Jean Autret, de Plouénan, étudiant à Angers. Plouénan, 8 janvier.

Geneviève Mazé, fille de M. Louis Mazé, et nièce de M. l'Abbé Eugène Rolland, professeur au Collège.

Claude-Jean-Marie-Charles Pallier, 3e enfant de Jean Pailler et d'Yvonne. Henvic, 4 février 1930.

Guy Talarmin, fils de Louis, lieutenant à Mazagan (Maroc). 26 février.

Louis Coat, fils de Louis Coat (cours 1918), docteur-médecin à Plougonven. 17 mars.

Marie-Antoinette Minguy, 7e enfant de Charles Minguy, du Conquet. Kerloïs, en Lambézellec, le 14 mars.

Nos compliments et nos vœux.

MARIAGES.

A Cléder, le 22 janvier, Mlle Marie *Cadiou* et M. *Claude Kerdraon;* M. *Tanguy Cadiou* et Mlle *Marie Paul.* De la part de M. l'abbé Jean-Marie Cadiou, séminariste, leur frère.

A Landerneau, le 31 décembre, M. *Edouard Scoarnec*, de

Portsall-Ploudalmézeau, frère de Marcel Scoarnec, élève de 1re, avec Mlle Jeanne Morvan, de Landerneau.

Respectueuses félicitations et vœux!

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés:

Vicaire à Elliant, M. l'abbé *François Madec*, vicaire à Saint-Yvi, ancien surveillant au Collège;

Vicaire à Saint-Michel de Brest, M. l'abbé *Joseph Améry*, vicaire à Pont-Aven;

Vicaire à Pont-Aven, M. l'abbé *Quillévéré*, ancien professeur au Collège.

Cordiales félicitations!

DISTINCTIONS.

Dans la promotion supplémentaire du mérite agricole figure le nom de M. *Pierre Lavalou*, négociant à Plouescat, promu au grade de Chevalier.

Félicitations.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR.

S. G. Mgr Pichon, Evêque des Cayes (Haïti).

Le Gouvernement Français vient de s'honorer en conférant à S. G. Mgr *Pichon*, évêque des Cayes (Haïti) la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre des Affaires Etrangères.

Mgr Pichon occupe le siège des Cayes depuis 1920, où il succéda à Mgr Le Ruzic, successivement vicaire général de Port-au-Prince, archevêque titulaire de Cabasa, coadjuteur de l'archevêque de Port-au-Prince. Voici quarante-cinq ans que Mgr Pichon évangélise Haïti. La Semaine Religieuse de Quimper trace en quelques mots son éloge: « Son dévoûment dans cette région est des plus féconds, et le gouvernement, en le reconnaissant, récompense un grand cœur et une grande âme. » Notre beau diocèse est donc à l'honneur, puisque Mgr Pichon est originaire de Saint-Urbain, où il est né le 27 décembre 1865.

Daigne Mgr l'Evêque des Cayes agréer l'hommage de notre religieuse admiration.

Correspondances et Nouvelles

Le R. P. Bizien, de Jaffna (Ceylan), nous a envoyé de ses nouvelles « Je reçois régulièrement le Creisker, dit-il, et le lis avec avidité, car il me fait revivre périodiquement quelques heures délicieuses au contact du vieux collège et avec plusieurs connaissances... » Après un appel discret en faveur des vocations, le Père poursuit : « En attendant, on se recrute sur place, suivant les directions de Rome. Le 27 décembre, le jour de la fête, Mgr ordonnait le P. Giva Retnam, dont le joli nom signifie « perle de vie ».

Deux jours auparavant, nous avions dû jouer de toutes les ruses pour permettre l'accès du grand séminaire à un nouveau converti. Fils d'un païen les plus huppés de Jaffna, pour qu'il reçût une éducation soignée, il fut placé dans notre Collège Saint-Patrice, où il se fit remarquer par son intelligence et son bon esprit. Il ne tarda pas à voir la différence entre notre religion et les grossièretés du paganisme. Mais quand il parla de conversion, son père, tout brave homme qu'il fût, lui opposa un refus net. Il y eut quelques tracasseries, puis son père tomba malade, et, sentant venir sa fin, fit son testament, léguant 50.000 roupies, soit environ 480.000 francs à son fils, à la condition qu'il ne changeât pas de religion avant sa majorité. Libre après la mort de son père, le jeune homme a cru qu'il manquerait de générosité en différant sa conversion pour un motif d'argent. De tels sentiments présageaient de plus hautes aspirations: il voulait être prêtre, et Monseigneur lui reconnut les garanties nécessaires.

Ne le voyant plus revenir à la maison à l'époque des vacances de fin d'année, sa parenté en eut les pires soupçons. Un oncle escorté de quatre athlètes, vint en automobile le réclamer au collège. On leur permit de visiter l'établissement, le jeune homme n'y était pas. Ils firent surveiller les abords du collège et de la gare, jour et nuit. Entre temps, la nuit, le jeune homme s'embarqua à l'évêché, traversa ainsi tout le pays païen et alla prendre le train dans une gare aux abords de la jungle à 50 km d'ici. Il est maintenant au grand séminaire interdiocésain de Colombo, et très heureux de son sort. »

« *On prend son bien là où on le trouve.* » *Nous emprun-*

tons donc à l'excellent Bulletin des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, la lettre suivante de Jean-Marie Mazé *(c'est bien sous ce nom que nos anciens le connaissent). Notre cher missionnaire nous pardonnera ce petit larcin;* L'Echo de Notre-Dame du Vrai Secours *en a eu, et avec justice, la primeur... et nos lecteurs qui ont déjà savouré plusieurs récits du R. P. Mazé nous sauront gré d'en avoir cueilli un nouveau à leur intention... Peut-être nous sera-t-il permis d'exprimer aussi un désir: c'est que notre cher* Jean-Marie *réserve aussi de temps à autre pour* Le Creisker *quelques loisirs. Il y a si longtemps que nous n'avons pas eu le plaisir de citer sa prose.*

La lettre du P. Mazé aux Ursulines était datée de « Chapa Tonkin, le 30 *août* 1929.. »

Je suis donc, comme vous en ce moment (fin d'août), en vacances! Quelle chance! Monseigneur m'a appelé près de lui à Chapa, tout près de la Chine, dans les grandes montagnes, au pays frais. — Il faisait bien chaud à Hung-Hoa, mais ici, c'est comme à Saint-Pol, avec cette différence qu'au lieu de la mer, j'ai devant moi la chaîne de Fan-si-Pan. Au fond se trouve un torrent que j'entends mugir d'ici. Il y a là une belle cascade que j'ai été voir peu après mon arrivée à Chapa. On descend très vite; mais la montée est rude. Il faut se reposer de temps en temps.

La population est ici toute différente de Hung-Hoa. Ce ne sont plus des annamites, mais d'autres appelés Mèo, Man, Nhong, quelques Chinois, et quelques Annamites venus pour le commerce. Chaque race a ses costumes (très curieux), sa langue, ses mœurs. — Les Mèos vivent accrochés au flanc des montagnes, dans des maisons en planches coupées au couteau (grand couteau). Le toit lui-même est en planches. Ils sont les plus nombreux de la région, et les plus sympathiques. Plus bas, les Mân, dont les femmes ont un costume pittoresque et de grande richesse, les Nhông et les Chinois. Il y a aussi dit-on des Thô ou Toy. De plus, il y a des Thô blancs et des Thôs noirs (quant au costume seulement), des Mèos blancs, des Mèos noirs, des Mèos rayés.

Avant-hier, je fus me promener chez les Mèos, et à midi, j'ai mangé dans une maison de cette race. Plus tard, je vous enverrai une photographie, car le Père Daissoux qui a un appareil de photographie a tiré la maison et les

habitants. La maison n'a qu'un rez-de-chaussée, avec un grenier. — Pour monter au grenier, il y a une échelle très simple: c'est un tronc d'arbre dans lequel on fait des entailles tous les 0 m. 40. Pas de table. — A droite, il y avait un métier à tisser, un petit coin bien fermé contenait une planche très large recouverte de paille de riz: c'était une chambre à coucher. — Sur une poutre pendaient les habits de fête. Au milieu, une sorte de foudre dans lequel il y avait du riz, une petite forge avec trois instruments. — Le Mèo faisait un bracelet en argent forgé. A gauche, il y avait plusieurs compartiments que je n'ai pas voulu inspecter de peur d'être indiscret. Devant la porte d'entrée, la crèche des habillés de soie! Un peu plus bas, les buffles parqués sur des planches mais sans toiture. — Tout est bien sale, bien sale.

Je vous envoie deux cartes postales de Méos. Hommes et femmes ont plusieurs colliers en argent massif, fermés par une longue chaîne en argent également. Ils ont aussi des bracelets. Les habits sont brodés avec grand soin. Pas de souliers naturellement, mais les jambes sont entourées de bandes molletières comme les soldats ! — Les femmes ont de plus d'énormes boucles d'oreilles en argent, parfois quatre anneaux à chaque oreille. Tout ce monde grimpe les montagnes avec une grande hotte sur le dos, dans laquelle on met tout ce qu'on veut emporter. — La coiffure c'est le turban de soie bleue pour le jour du marché, en étoffe ordinaire pour le travail. — Les Méos n'ont qu'un instrument de musique appelé « crèng »; cinq tuyaux de bambou liés ensemble, l'air y arrive par un autre tuyau en angle droit dans lequel on aspire et on souffle sans s'arrêter. Le son est très agréable, mais les airs sont peu variés, et monotones. — Mais en voilà assez pour les Mèos.

Vous êtes bien aimables de m'inviter pour les grandes fêtes du Centenaire. Je prierai avec vous pendant ces beaux jours; afin que ce soient des jours bénis du bon Dieu; mais je viens d'arriver au Tonkin, il y a quatre ans à peine, il faut encore bien des années avant d'aller revoir le Creisker. Alors les élèves qui m'ont vu à Saint-Pol seront de grandes personnes, leurs Maîtresses seront bien âgées, et le Père Mazé n'aura plus beaucoup de cheveux; ceux-ci se seront convertis en barbe grise.

Vous avez hâte de recevoir la visite de Monseigneur de Guébriant. Sa Grandeur, dans sa dernière lettre m'a dit

qu'elle irait vous demander des nouvelles de ma santé. Sa Grandeur craint que je ne sois malade. Cependant, je ne suis pas malade. — J'ai bien été fatigué un peu, mais parce que surchargé de travail. Je n'ai jamais passé une demi-journée au lit, j'ai toujours fait mon travail et mon poids respectable de 82 kilos doit suffire à dissiper toutes les inquiétudes. — J'attribue à vos bonnes prières d'avoir tenu bon pendant ces deux années de travail intense. Voilà que c'est passé. Désormais, je suis délivré du fardeau de la Procure, je n'ai plus qu'à m'occuper de mes chrétiens ou futurs chrétiens. Le cours de Philosophie est terminé, le Père Vandaile est revenu à sa procure, et, avant de partir pour Chapa, j'ai regagné la chambre de mes deux premières années de Hung-Hoa. On dit bien qu'après Chapa, Monseigneur m'enverra dans tel ou tel autre poste, mais j'en doute fort: on verra plus tard.

En attendant je profite bien des quelques jours de repos que m'accorde Monseigneur. Tous les jours je vais en promenade à six, sept, huit kilomètres d'ici, même plus loin, à travers bois, forêts, torrents. Il y a quatre ou cinq jours, nous étions quatre Pères ici. Mais, nous ne sommes plus que deux: le Père Doussoul et moi. Hier après-midi nous sommes allés à la recherche d'un lexique français-mèo que j'avais perdu deux jours plus tôt, à 7 ou 8 km. d'ici, parmi les hautes herbes d'une montagne très haute. Le Père Doussoul me disait: vous ne le trouverez pas; car de fait, les herbes ont près de deux mètres de haut, et pour grimper la montagne il faut se servir autant des mains que des pieds. — Mais, j'avais deux points de repère, et j'avais espoir de reconnaître le sentier que j'avais dû ouvrir pour l'ascension de la montagne. Nous voilà donc partis à la recherche du lexique mèo. Quelle belle promenade agrémentée de conversation avec les Mèos — et de chants. — Après avoir passé à travers rizières et torrent, nous cherchons un sentier mèo pour gravir la montagne. De temps en temps, on s'arrête pour souffler, et admirer le paysage de plus en plus beau à mesure que l'on s'approche du ciel du bon Dieu. — Parfois on s'assoit dans l'herbe sous son parapluie, pour laisser passer un nuage qui veut à tout prix nous rafraîchir. Enfin nous voilà au sommet. Sans plus attendre nous partons à la recherche des repères et du sentier. Les repères apparaissent bientôt, mais le sentier est plus difficile à identifier:

il y en a deux ou trois, et les herbes se sont redressées. Nous descendons toujours. Nous avons laissé là-haut parapluie, bréviaire, livres, vêtements. Nous perdons tout espoir. Cependant le Père Doussoul me dit de continuer la descente seul, pendant qu'il remontera prendre bréviaires, etc... Nous nous donnons rendez-vous au fond, au pont de fer de la grand'route qui serpente le long du torrent, et en avant: Je descends à travers herbes et arbrisseaux, tantôt à gauche, tantôt à droite. Tout à coup, à droite, je reconnais mon passage de l'avant-veille d'une manière certaine, et je remonte en suivant ces herbes couchées: cinq mètres plus haut, je vois mon lexique jaune. Triomphant, je crie au Père Doussoul qui n'est pas encore trop loin: « J'ai trouvé » et je reprends l'ascension.

Le soir, tout là-haut, nous dîmes Vêpres et Complies ensemble. C'est sûrement la première fois que des prêtres ont loué le bon Dieu sur cette montagne... Au retour, un Monsieur très aimable nous prit dans son automobile jusqu'à Chapa.

Il faut tout de même arrêter ma plume, mes chères enfants.

Cet après-midi, je repars en expédition avec mon compagnon, le Père Doussoul... »

Nos futurs *Missionnaires d'Afrique*, les jeunes scolastiques de Carthage attendent avec joie et avec patience les solennités du Congrès eucharistique international qui doit tenir en mai prochain sur cette terre d'Afrique ses pieuses assises. Ils nous ont adressé à l'époque du nouvel an — c'est déjà loin — de charmantes et affectueuses missives. *Frère Jean Senneville* doit recevoir cette année le sous-diaconat et le diaconat, et se consacrer définitivement aux Missions d'Afrique dans la société des Pères Blancs par le serment de missionnaire. *Frère Henri Chapel* a terminé son noviciat en septembre, et doit se présenter bientôt au conseil de révision pour s'en aller, s'il est reconnu apte, au mois d'octobre. Il se réjouit de voir Saint-Pol figurer toujours en bonne place au Tableau d'Honneur de la Société et se rappelle au bon souvenir de ses amis. *Frère Arthur Langle* refait sa santé au grand air et aux exercices de la caserne. Voici un an et demi qu'il n'a point revu la France, et compte l'an prochain rejoindre « Maison Carrée » à Alger, où se trouve leur noviciat...

Paul Goasguen (de Courbevoie), s'excuse auprès de ses anciens condisciples de son long silence, et s'étonne que *Le Creisker* ait pu découvrir sa retraite. Agréable surprise, à la vérité! La lecture du Bulletin lui a procuré de si douces émotions! Il demande l'adresse de *Joseph Cren*, *Jules Taniou*, *Emmanuel Yvinec*, etc. Ces amis seront-ils assez aimables pour lui envoyer de leurs nouvelles. Voici son adresse: Paul Goasguen, S. E. M., I D. 47, S. P. 22, en garnison à Trèves.

René Thomas, de Guimaëc (cours 1917) nous envoie seulement sa carte avec son adresse: Administrateur-adjoint des Colonies, chef de subdivision de Carnot, Haute-Sangha, via Douala-Batoum, Cameroun.

Luc Rapine n'oublie pas *Le Creisker*. La dernière lettre nous est venue de Saint-Nazaire (13 février) où il travaillait, comme dessinateur, au doublement prévu de la voie du Croisic à Saint-Nazaire, en raison de l'importance du trafic qui y règne l'été. Il y sera environ jusqu'à mi-mars.

Henri Le Roux (de Roscoff), toujours par monts et par vaux, a son domicile chez Madame Tardivel, 93, rue Saint-Hélier, Rennes.

L'abbé *François Quéguiner*, de Henvic, séminariste des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris (7e), a reçu le diaconat le 21 décembre dernier. Il se recommande aux prières de ses amis en vue de sa prochaine ordination sacerdotale et de son départ pour les Missions. Nous le remercions de nous faire connaître la nouvelle adresse de son frère, *Pierre Quéguiner*, pharmacien-capitaine, Cité Esculape, Dakar (A. O. F.).

Henri Kerneis, de Morlaix, est architecte, 5, rue Evain, Angers (Maine-et-Loire).

Albert Guillou, de Plouézoc'h, n'est plus à Beauvais mais à Paris, 28, rue Lecourbe (15e arr.), dans la Compagnie Nord-Lumière, où il est employé comme ingénieur-électricien.

Simon Le Naélou, 8, rue Dallet, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Louis Sévère, étudiant, chez Mme Haudet, 6, rue Ménage, Angers (Maine-et-Loire).

Alfred Mariette, régiment de Dragons, Ecole Militaire, Paris (7e).

Jules Taniou, étudiant, 21, rue La Fontaine, chez Mme Manan, Angers (Maine-et-Loire).

René Masson, Société générale, Sidi-Bel-Abbès (Algérie).

Frère François Dessommes, noviciat Sainte-Marie, Maison Carrée (Algérie).

Paul Le Tallec, 8, rue d'Héliopolis, Paris (17e).

Jean-Marie Le Verge, agent général d'assurances, 15, rue La-Tour-d'Auevrgne, Landerneau.

Antoine Kerrien, Banque de l'Algérie, Sousse (Tunisie).

Lieutenant Marcel Doher, de l'Infanterie coloniale, 315e régiment de Tirailleurs Sénégalais, Bou-Denib (Maroc).

Paul Goasguen, secrétaire d'état-major à l'I. D. 47, secteur postal 22, à Trèves.

Joseph Lelièvre, enseigne de vaisseau, torpilleur *Tornade*, Toulon (Var).

Gustave Eléouet, étudiant, Institution Saint-Julien, 5, rue Chevreuil, Angers.

Louis Guiomar, commerçant, Antrain-sur-Couësnon (Ille-et-Vilaine).

Abbé Louis Le Mer, au Scolasticat de N.-D. de Sion, par Praye (Meurthe et Moselle).

Abbé Jean Jacob (même adresse que la précédente).

Abbé François Le Goff, Ile Berder, par Larmor-Baden (Morbihan).

Charles Hénaff (de Plouescat), Lieutenant-Pharmacien, Hôpital Bégin, Saint-Mandé (Seine).

Joseph Quéinnec (précédemment en Indo-Chine), Kerdiskuiz, Guiclan.

Laurent Abgrall, Béthanie, par Khanazdar, Le Bardo (Tunisie).

François Rolland, séminariste de Saint-Marc, est à Rennes, au 41e régiment d'infanterie, C. M. 2, Caserne Mac-Mahon, ainsi que les abbés *François Guézennec*, de Ploujean et *Léon Normand*, de Guiclan.

L'abbé *François de Kéréver*, professeur à l'Ecole Bossuet, 6, rue Guynemer, Paris (6e), nous fait savoir qu'il a pour collègues comme maîtres d'internat deux anciens de Saint-Pol: *Jean Juzeau* et *Jean Pailler*.

Jean Perrot, adjoint au Résident de France à Yen-Bay (Tonkin), nous adressait le 10 décembre de bonnes nouvelles de sa santé, de ses affaires, s'excusant de ne trouver, à cause de ses occupations très absorbantes, que peu de loisirs

pour écrire. Les Français, dit-il, sont nombreux à Yen-Bay, et l'on a vite fait de se créer un noyau de bons amis.

Nos jeunes anciens apprendront aver plaisir que *Nicolas* et *Vania Lebedeff* ont été récemment naturalisés français et que *Nicolas* va partir en novembre pour faire son service militaire.

Henri Le Roux (nouvelle édition), représentant de la Maison César Bachelot, 20, 22, 24 et 33, avenue du Grand-Mail, Rennes, se tient à votre disposition pour toutes fournitures industrielles, moteurs Cérès, batteuses de Vierzon, machines agricoles, pressoirs et moulins « Simon », Accessoires de ferme, et se rendra avec plaisir à votre appel.

COMPLEMENTS :

Inattendu au système métrique :

« L'unité de boisson est le litre. » (authentique)

Indispensable au Cours de Géométrie du nouveau Programme de 1925 :

« Un triangle est équilatéral
quand il a quatre côtés ». (authentique.)

SOUSCRIPTION

pour élever un Monument à la Mémoire de M. le Chanoine Floc'h Ancien Supérieur

Total des listes précédentes	.....	5 406 fr.
MM. Le Sann, curé de Lanmeur	.....	10 »
Lein, aumônier à la Salette	.....	10 »
Eucat et Madame, Saint-Pol	.....	10 »
Tanguy, recteur de Bénodet	.....	20 »
Abgrall, recteur de Goulven	.....	20 »
Anguill et Madame, Lampaul-Guimiliau	.	10 »
le général de Réals et Madame, Plouvorn	.	50 »
Pennec, recteur de Mespaul	.....	10 »
De Kéréver, Ecole Bossuet, Paris	.....	10 »
Milin, recteur du Pilier-Rouge	.....	30 »
Caër, recteur de Tréogat	.....	20 »
Mme Péron, Lampaul-Guimiliau	.....	10 »
Anonyme	.....	200 »
Total	.....	5 816 fr.

ATTENTION !

ne vous adressez pas à l'École Universelle

Mais demandez prospectus
et conditions
à

l'École Moderne d'Enseignement

Général

par Correspondance

5o bis, Rue Violet - PARIS (XVe)

(*Recommandée par le Bulletin de l'Institut Catholique de Paris, et par la Revue des Lectures*)

Revision sérieuse et méthodique
des Programmes des

BACCALAURÉATS

pendant les vacances

Cours Complets Primaires et Secondaires
Cours de Vacances

SOYONS AVERTIS !

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie

N° de JANVIER-FEVRIER 1930

SOMMAIRE

I. H. PÉRENNÈS : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Loqueffret (suite et fin) 1
II. Chanoine A. LE ROY : Un Evêque breton : Mgr Léopold de Léséleuc de Kerouara, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon (suite) 12
III. H. PÉRENNÈS : Une âme bretonne : Le Père Jean-François Abgrall, des Missions Etrangères 28
IV. Bibliographie. 56

Les abonnements (15 fr. par an), partent de Janvier.

Le Directeur-Gérant,
Chanoine PERROT,
Secrétaire général de l'Evêché de Quimper.
(C/C 3480 NANTES.)

Pour la rédaction, s'adresser à M. le Chanoine PÉRENNÈS, Aumônier de l'Hôpital, Quimper.

Le Gérant : P. CORRE.

IMP. DU NOUVELLISTE — RENNES

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1re qualité
Epicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56 11/27

Articles de Ménage et de Chauffage
QUINCAILLERIE
Faïence et Verrerie

Mon MARTIN DUVAL

Mme A. RICHARD Successeur

4, rue Croix-au-Lin - St-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies pour Cadeaux

11/27

PATISSERIE AU GATEAU DES ROIS CONFISERIE

P. MARTIN

13, Grande Rue, 13

Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux Bretons et Fleur de Lys

11/27

SALON DE COIFFURE

NICOLAS, Père et Fils

Rue Cadiou
et 33, Grand' Rue

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH

15, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES

Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

EPICERIES - COMESTIBLES

Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

25, Grande Rue, 25

SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS et PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS
et de Tennis

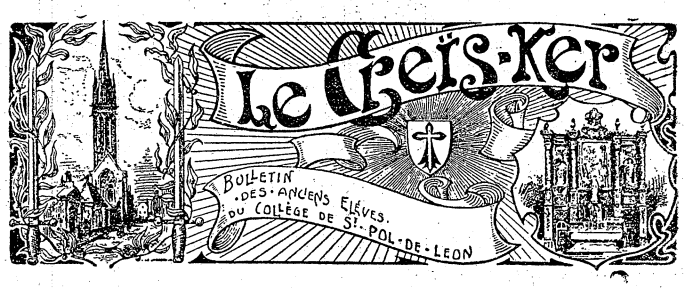
Henri COMBOT

HORTICULTEUR

54, Rue Cadiou, 54

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27



RÊVES de MOISSON

Dans ce champ qui se dore, attendant la faucille,
Si tu le veux, Jésus, je serai moissonneur,
Dans l'août, j'amasserai, fier d'un pareil honneur,
Des gerbes pour emplir le grenier de famille.

Sous le soleil d'été, quand tout brûle et scintille,
Pour toi, je souffrirai la peine avec bonheur,
La fatigue et la soif torturante, ô Seigneur,
Et le fiel que Satan contre la Croix distille.

Enfin, lorsque les ans auront usé mes membres,
Quand ma face aura pris sa pâle couleur d'ambre,
Quand je ne pourrai plus lier les gerbes d'or.

Tu me feras descendre en la céleste plaine,
Où je pourrai t'offrir tous les fruits de ma peine,
Les blonds épis hantant mes rêves, quand je dors.

Stanislas-Robert X...

REDITES

Ce bulletin est très en retard. Si fort qu'il m'en coûte, il faut que je l'avoue, humblement. Et je m'étais engagé avec un ferme propos à vous arriver au mois de juillet. De grâce, ne comptez pas.

J'ai dû bon gré mal gré reporter ma pauvre rédaction jusqu'aux loisirs des grandes vacances. Et les vacances ont passé... Et vous avez dû attendre !

Passons, voulez-vous ? Tout cela est pénible pour moi, humiliant.

Une requête : remplacez-moi par un camarade plus jeune, plus actif, je n'ose pas dire moins chargé. Il faut enfin que vous soyez mieux renseignés et plus soigneusement servis. O fraîcheur des nouvelles ! Dites-vous bien que notre Association mérite une autre plume, et donnez-vous un rédacteur plus alerte. Je suis devenu intolérable.

C'est ce que je vous aurais dit le 20 août 1930 si d'autres obligations ne m'avaient appelé ailleurs. J'aurais facilement supporté les attaques méritées de mes aimables lecteurs dont je ne puis qu'admirer la patience...

Merci quand même !

P. C.

La Vocation Coloniale

Une œuvre qui conserve jeune l'esprit et le cœur, mais réclame beaucoup d'amour

« La chose la plus importante à toute la vie, écrivait Pascal, c'est le choix du métier. »

M. Georges Hardy, directeur de l'Ecole coloniale, a médité la pensée de Pascal. Aussi publie-t-il, de sa plume alerte, à l'usage des candidats à la vie coloniale, un petit volume — on pourrait dire, sans exagérer : un manuel — où, sous forme de dialogues entre un gouverneur des colonies en retraite et un colonial en herbe, il passe en revue les types, démodé et contemporain, du colonisateur, les obstacles à surmonter et les vertus requises pour devenir un vrai colonial, les distractions utiles permettant d'entretenir avec les choses et les gens indigènes, un contact intelligent, les nombreuses carrières coloniales possibles, chacune avec ses exigences particulières. Il fait le tour, enfin, de nos colonies et protectorats d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Océanie, territoires immenses dont la France a pris en mains les destinées, et que les historiens de l'avenir seront moins préoccupés et habitués que nous à distinguer de la mère-patrie.

Ergaste ou la vocation coloniale (1) se recommande à la lecture de tous les jeunes. Il porte des coups de hache impitoyables dans la forêt d'illusions qu'entretiennent à l'égard des réalités lointaines les imaginations de 17 ans. Il glorifie en même temps et explique l'œuvre délicate et magnifique réservée à la France dans ses colonies : apprivoiser, rapprocher et, finalement, apparenter nos frères de civilisation attardée en leur apportant plus de bien-être, de justice et de conscience morale.

*
* *

Pour M. Hardy, la vie coloniale n'est pas une arène de cirque où l'on se meut en fantaisie, la colonisation une exploitation pure et simple de peuples que l'on affecte

(1) *Ergaste ou la Vocation coloniale,* par Georges HARDY. Un vol. de 148 p., 10 francs.

d'appeler non civilisés. C'est l'accomplissement d'un devoir : un métier souvent rude et difficile, une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.

Le vrai colonial n'est donc pas un touriste, mais un ouvrier consciencieux et sûr de son métier. Le directeur de l'Ecole coloniale est assuré de trouver dans notre pays « les quelques milliers de braves cœurs et d'esprits lucides qui suffisent à pareille tâche ». Le nombre, à ses yeux, est ici plus à redouter qu'à désirer.

Que nous sommes loin de l'idéal étriqué et faux mis à la mode au cours du siècle dernier, en matière de colonisation, par un matérialisme en rupture complète avec la tradition des enseignements chrétiens !

On commence enfin à s'apercevoir, même dans les sphères gouvernementales les plus élevées, que l'on a fait fausse route en prétendant réaliser une œuvre solide de colonisation sur les principes exclusifs du libéralisme économique.

En face des théories extrémistes qui condamnent le principe même de la colonisation, de la propagande révolutionnaire qui cherche à soulever l'Afrique et l'Asie contre la civilisation européenne, on est revenu à une philosophie sociale plus saine et plus humaine.

La colonisation est utile, nécessaire à l'humanité, mais elle n'est légitime que si elle est avantageuse pour l'indigène aussi bien que pour le colon. Toute entreprise coloniale qui consisterait à enlever à l'aborigène sa liberté, sa prospérité, ses coutumes, son organisation sociale, à compromettre ainsi l'avenir de sa race pour procurer des profits à l'Européen ou faciliter une centralisation administrative plus conforme au génie occidental, mérite indiscutablement condamnation. Le pouvoir colonisateur a la mission sacrée d'améliorer, directement ou indirectement, les conditions matérielles de son administré indigène et de développer ses facultés intellectuelles et morales par une éducation appropriée. Mais ce ne peut être, ce ne doit être une simple assimilation. L'indigène accepte volontiers, avec joie, une civilisation qui respecte ses usages et ne bouleverse pas ses traditions ; il réagit, au contraire, violemment contre les décisions autoritaires qui blessent ses susceptibilités et témoignent souvent d'une incompréhension complète de ses sentiments familiaux ou religieux et de ses besoins.

***

« Nous ne sommes plus au temps de la traite des nègres, écrit M. Hardy, et les indigènes d'aujourd'hui ont bec et ongles pour se défendre contre une domination qui s'appuierait sur des agents malhonnêtes, brutaux ou vicieux. »

Le directeur de l'Ecole coloniale proteste donc contre la légende, « cette odieuse légende qu'on ne parvient pas à tuer », du colonial indésirable dans la métropole, qui, dans l'œuvre de colonisation, aurait produit quelque action utile.

Dans l'ensemble, ces tarés, ces casse-cou, fainéants et incapables, ont beaucoup détruit et n'ont rien bâti du tout. Ils ont été désastreux, et il convient de les mettre au pilori de l'histoire. Une colonisation, même à ses débuts, ne pouvait attendre aucun avantage réel de pareils laissés-pour-compte.

Depuis Jacques Cartier jusqu'à Lyautey, les vrais coloniaux, les bâtisseurs, sont de braves gens, rayonnant d'intelligence et d'humanité, gagnant patiemment la confiance des indigènes. Malgré les épreuves de santé, l'accablement des travaux monotones, la solitude morale, parfois la pauvreté, l'ingratitude ou la méconnaissance des hommes, ils continuent leur besogne patiente et désintéressée.

Ils savent qu'aux colonies on appartient à un monde où l'on meurt comme ailleurs, mais où l'on ne vieillit pas. Pour y réussir, il faut le goût de l'effort ; une technicité ou compétence particulière, que le fait d'être simplement débrouillard ne remplace pas ; une forte culture générale, qui engendre la souplesse intellectuelle, les vues élevées et larges, et permet toutes les réadaptations nécessaires ; l'instinct de sociabilité, cette sympathie humaine, ce goût du rapprochement, sans quoi la colonisation la mieux agencée n'aboutit qu'à des résultats fragiles et fictifs ; la volonté de réalisation, enfin, qui réclame autant de résistance et de patience que de puissance.

L'auteur s'applique donc à décourager systématiquement les petits aventuriers qui sont incapables de tenir dans la métropole un rang honorable et qui comptent sur l'imprévu, le chaos prétendu ou le laisser-aller de la vie coloniale pour se faire une situation.

Il y a sans doute aux colonies, comme partout, des pêcheurs en eau trouble, mais surtout une majorité de gens laborieux, consciencieux, cultivés, de parfaite éducation et de moralité certaine ; des gaillards intelligents

qui débarquent sans apprentissage préalable et arrivent à se tirer d'affaire, mais aussi de jeunes Européens n'ayant pour tout bagage qu'une prétendue vocation et s'imaginant qu'il suffit de partir aux colonies pour être tirés d'embarras : ils encombrent les ports de débarquement et demeurent surpris de ne pas trouver de situation.

La vie coloniale, à cet égard, est peut-être moins souple encore que la vie métropolitaine ; Paris est une jungle autrement favorable aux coureurs de chance que la brousse indo-chinoise ou africaine.

D'ailleurs, les jeunes générations indigènes s'instruisent, deviennent utilisables et collaborent très heureusement aux administrations et entreprises économiques créées par la mère-patrie. Si les populations autochtones diffèrent de nous par leurs mœurs et leurs habitudes d'esprit, la justice nous défend de les considérer comme irrémédiablement inférieurs. Les missionnaires constatent avec quelle rapidité la prédication de l'Evangile transforme ces races primitives en âmes délicates et en héros. M. Hardy souligne combien, dans l'ordre naturel, leur infériorité n'est souvent qu'apparente : « A mesure qu'on les connaît mieux, on s'aperçoit que leurs sociétés ne sont nullement informes, que leur moralité repose sur de solides assises et que, sur bien des points, la différence cache, non pas une infériorité, mais, à tout le moins, une équivalence. »

Léon MERKLEN, *dans « La Croix »*.

LA VIE AU COLLÈGE

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

4-8 mai. — Retraite de Communion. *M. le chanoine Corre*, curé de Landivisiau.
11 mai. — Panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc. *M. Saccadas.*
18 mai. — La Pénitence. Institution divine. *M. Abily.*
25 mai. — Nature et effets du Sacrement de Pénitence. *M. Mazéas.*
29 mai. — L'Ascension. *M. Leroux.*
8 juin. — La Pentecôte. *M. Madec.*
15 juin. — Contrition et confession. *M. Nicolas.*
22 juin. — Satisfaction et indulgences. *M. Galès.*
27 juin. — Le Sacré-Cœur de Jésus. *R. P. Jan.*
29 juin. — Saint Pierre et Saint Paul. *M. Autret.*
6 juillet. — Conseils pour les Vacances. *M. le Supérieur.*

LA PREMIÈRE COMMUNION SOLENNELLE

(Jeudi 8 Mai)

Parmi les fêtes du Collège, y en a-t-il de plus aimable ?
Des âmes d'enfants au pur matin de leur jeunesse, soigneusement préparées, reçoivent Celui qui les gardera dans le temps pour l'éternelle vie. Leurs parents, leurs maîtres, leurs condisciples sont là, attentifs, dans la prière et le souvenir, les entourant d'une affection religieuse et d'un respect sacré.

Ecoutez le poète :

C'est alors, ô mon Dieu, que vous m'avez parlé
Et que vous m'avez dit : « Viens, c'est moi que tu [cherches ;
C'est moi qui suis l'Amour sans mesure et sans fin ;
C'est moi qui suis la manne et la source d'eau vive ;
Viens t'asseoir à ma table, inapaisé convive,
Moi seul puis assouvir et ta soif et ta faim. »
...O repas nuptial, mystérieux festin,
Où j'ai goûté l'amour et bu la certitude,
Où tout mon être a débordé de plénitude !
O mon Dieu, donnez-moi tous les jours de ce [pain (1).

M. le chanoine *Corre*, curé-doyen de Landivisiau, fut le prédicateur très goûté de la Retraite préparatoire. En d'exquises causeries où la simplicité évangélique n'excluait point l'éloquence qui enthousiasme et enflamme les cœurs, M. le Curé exposa les grandes vérités qui sont à la base de toute vie chrétienne. Aux jeunes comme aux aînés — puisque la tradition veut que tous prennent part à ces saints exercices — il sut distribuer la manne qui éclaire l'intelligence et soulève le cœur.

Praesta meæ menti de te vivere
Et te illi semper dulce sapere.

Les premiers communiants auxquels se joignaient les « petits » eurent néanmoins leurs conférences particulières et furent très attentifs aux paroles de leur « père ».

Aussi *Guillaume Quéguiner*, de Ploujean, n'eut-il pas de peine à se faire l'interprète de ses condisciples dans un compliment délicat au prédicateur, en le remerciant de l'apostolat qu'il venait d'exercer auprès de leurs âmes.

Et au soir d'une telle journée, je comprends l'allégresse et l'admiration des parents qui goûtent le recueillement et la belle ordonnance de nos cérémonies, l'ardeur de nos chants pieux, et ce je ne sais quoi qui fait dire : « Ici, ce n'est pas comme ailleurs ».

Voici les noms des Premiers Communiants :

CLASSE DE 7e : *Pierre Combot*, de St-Pol-de-Léon.
Régis Dides, de Paris.
Jean Herlan, de Guiclan.

(1) Francis Jammes.

Marcel Le Grand, de Panilleuse (Eure).
Yves Mével, de St-Pol-de-Léon.
Yves Tostivint, de St-Pol-de-Léon.

CLASSE DE 6e : *Joseph Grall*, de Landivisiau.
Michel de Kermenguy, de St-Pol-de-Léon.
René Raoul, de Morlaix.

Corpus Domini Nostri Jesu Christi custodiat animam eorum in vitam æternam !

La réglementation du sommeil

Nos aïeux ont codifié en sentences leurs observations sur le temps que l'on doit consacrer au sommeil.

On a commencé par dire :

Lever à cinq, dîner à neuf,
Souper à cinq, coucher à neuf,
Font vivre d'ans nonante-neuf.

Après est venue une variante :

Lever à six, coucher à dix,
Fait vivre l'homme dix fois dix.

Le dicton latin n'en accordait pas tant : Septem pigris (sept heures aux paresseux), mais à personne les huit heures de sommeil : nulli concéditur octo.

Un docteur anglo-saxon vient d'établir le statut suivant :

A 25 ans, vous avez droit à sept heures vingt-cinq de sommeil ; à 35 ans, à sept heures quarante-cinq ; à 45 ans, à sept heures cinquante ; à 55 ans à sept heures quarante-cinq ; à 60 ans, à sept heures quarante. Il accorde huit heures dix de sommeil à l'octogénaire.

Que de nuits blanches a dû passer le docteur avant d'en arriver à cette savante réglementation du sommeil !

La Vie Intellectuelle

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

(Samedi 12 Juillet)

L'on s'éveille de bonne heure ce matin-là ! Pour bien dormir, on a le cœur trop plein du désir joyeux des vacances. Cette aube est trop radieuse !

Nos malles sont déjà parties... Elles nous devancent et nous annoncent...

Les élèves se rendent du dortoir à la chapelle pour la prière et la sainte messe. L'année scolaire, chez nous, commence et finit là, sous le regard de Dieu, aux pieds de la Vierge Marie, et tout à l'heure au « *Veni Creator* » du 30 septembre dernier répondra le « *Te Deum* » d'actions de grâces, pour tous les bienfaits reçus.

Et puis, c'est le déjeuner... où l'on n'a pas faim, tant vous rompt l'appétit la fièvre du départ. Et c'est la récréation, qui ne se presse pas de finir. Et les parents qui arrivent les uns après les autres : papas et mamans, grands et petits frères, grandes et petites sœurs, parrains et marraines, impatients du grand jour qui couronnera le travail du collégien et leur apportera à eux un dédommagement à leurs sacrifices, très souvent vaillamment supportés.

Enfin, un appel de la cloche et les rangs se forment. Les élèves s'en vont prendre la place qui leur est réservée dans la Salle des Fêtes aménagée pour la distribution. Rapidement les bancs se garnissent des parents qui se pressent pour trouver une place, tandis que sans retard apparaît accompagné de *M. le Supérieur, M. le chanoine Pichon*, curé-archiprêtre de Morlaix, qui a bien voulu accepter de présider cette année notre Distribution des Prix.

L'entrée de M. le Président est saluée par un traditionnel morceau de musique, écouté debout. Nos musiciens sont pourtant peu nombreux, les examens et les vacances déjà commencées retenant loin de Saint-Pol plu-

sieurs de nos jeunes artistes. Notre aimable professeur s'en plaint chaque année, hélas ! sans plus de succès.

Bientôt le rideau se lève, et nous assistons à une comédie pleine de gaîté, que nos acteurs interprètent avec aisance et distinction. « *Le Docteur Oscar* » — tel est le titre — s'est fait longuement et souvent applaudir, et ce fut justice.

Il faut faire vite, et nous n'assistons plus aujourd'hui à ces monologues interminables et répétés qui constituaient naguère le programme d'une Distribution Solennelle des Prix. D'aucuns diront que la cérémonie a perdu en pompe, et je le crois volontiers. Ces guirlandes, ces tentures et ces couronnes formaient en vérité le cadre éclatant, presque grandiose, d'un jour de gloire et de triomphe, et la vue de ces lauréats qui montaient et descendaient les degrés de l'estrade les bras chargés de prix, au milieu des applaudissements répétés de ceux-là même — les plus nombreux toujours — qui étaient condamnés à s'en retourner les mains vides, ajoutait encore à votre fierté pour ce collège où l'on travaillait si bien, comme le rappelait la devise inscrite sur l'un des pans qui formaient le théâtre d'alors : « *Labor omnia vincit improbus...* »

Aujourd'hui, cet apparat s'est considérablement réduit, et, ma foi, il reste néanmoins que ce jour est bien la conclusion d'une année d'efforts et de persévérance. Pour tous, il reste un jour de résolutions, de promesses, d'engagements, de désirs, de souhaits. C'est si doux d'entendre dire : « C'est votre fils, Madame ? — ! ! ! — Tous mes compliments ! »

*
* *

Et voici que montent sur l'estrade les personnalités qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

Autour de M. le chanoine *Pichon*, qui s'asseoit au fauteuil présidentiel, viennent se placer : M. le chanoine *Treussier*, curé-archiprêtre de Saint-Pol, et M. le comte *de Guébriant*, conseiller général du Finistère, maire ; MM. les chanoines *Picart*, de Roscoff ; *Goulven*, des Ursulines ; *Corre*, de Landivisiau ; MM. le colonel *Senneville*, adjoint au maire ; le Docteur *Bagot*, président de l'Association des A. E. ; le vicomte *de Guébriant* ; M. *Le Déroff*, agrégé de l'Université, officier de l'Instruction Publique, professeur honoraire au Lycée de Belfort, ancien élève ; MM. *Francis Bellec*, notaire à Sizun, et *Larvor*, de Saint-

Martin de Brest ; les *Recteurs* de Roscoff, Plouénan, Plougoulm, Cléder, Trézélidé, Tréflaouénan, Loc-Eguiner, Sainte-Sève, Henvic, Santec, Mespaul, etc., etc... ; le *R. P. Jan*, supérieur de l'Ecole Apostolique ; M. *Le Gall*, directeur de l'Ecole Saint-Jean-Baptiste ; de nombreux *Vicaires*...

M. le chanoine *Mesguen*, supérieur, prend le premier la parole. Il manquera au beau discours que nos lecteurs se feront un plaisir de lire, l'accent de conviction et de sympathie que confère à l'orateur son autorité et son incontestable talent. Aussi bien, c'est dans un religieux silence que fut écouté sa parole, toujours maîtresse d'elle-même, toujours goûtée, parce qu'elle vient du cœur d'un prêtre et d'un père.

Monsieur le Président,

Cher Monsieur le Curé,

Vous ne m'en voudrez pas, j'en suis sûr, de commencer par évoquer, ici, très affectueusement, le souvenir de votre cher missionnaire d'Haïti, Mgr Pichon, archevêque-évêque du diocèse des Cayes.

Désireuse de donner à notre maison, qui est un peu la sienne, un témoignage de sa bienveillante sympathie, Sa Grandeur accepta, en pareille circonstance, le 11 juillet 1925, de prendre place au fauteuil présidentiel que vous occupez vous-même aujourd'hui.

Cinq ans ont passé, depuis lors, cinq ans ajoutés à tant d'autres années de dur labeur, d'inlassable apostolat, consacrées au service de l'Eglise et aussi de la France.

Notre Gouvernement a été fort bien inspiré en s'inclinant devant tant de vaillance chrétienne et patriotique. Voici quelques mois, il décernait à votre frère la croix de la Légion d'honneur. Nous sommes heureux de renouveler, publiquement et en votre présence, à Sa Grandeur Mgr Pichon, l'hommage de nos félicitations les plus respectueuses et les plus cordiales.

***

Cher Monsieur le Curé, pour venir jusqu'à nous, vous n'avez pas à franchir les mers, comme un évêque d'Haïti, et vous n'éprouverez certes pas la même impression que vos vénérables prédécesseurs du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle. S'il faut en croire un vieux dicton, inventé, peut-être, par notre illustre compatriote Pol de Courcy, et attribué par lui aux Morlaisiens, la physionomie des deux villes paraissait jadis si différente que Morlaix était à trois cents lieues et à trois cents ans de Saint-Pol-de-Léon. »

Il semble, vraiment, que les temps ont changé, et, actuellement, cette phrase n'aurait plus de sens, tellement les relations sont devenues faciles et rapides entre les deux localités. Oserai-je ajouter que ce n'est point vous qui vous en plaindriez ? Vous êtes, sans doute, maintenant, le pasteur très aimé de Saint-Mathieu de Morlaix, mais les affections qui vous entouraient, dans cette paroisse de Saint-Pol, il y a quelque vingt ans, ne sont pas encore éteintes, croyez-le bien ! En répondant, sans hésiter, à notre invitation, vous avez montré, de votre côté, que vous portiez, toujours, aux maîtres et aux élèves de l'Institution N.-D. du Creisker, un intérêt dont ils sont profondément touchés. Votre ancien vicaire de Kerbonne, en particulier, attache à votre présence à cette fête de famille le prix que vous devinez.

***

Chers parents, c'est à dessein que je veux réserver à M. le Chanoine Pichon le soin de donner à vos enfants les conseils appropriés à leur âge et à leur genre de vie.

Pour ma part, je me contenterai de faire appel, en quelques mots, à votre sollicitude paternelle ou maternelle et je vous prierai de nous aider, dans la mesure du possible, à faire de vos fils des *hommes* et des *chrétiens*.

Si l'enseignement littéraire et scientifique que distribuent nos professeurs, avec un rare dévouement, enrichit l'intelligence, il ne saurait suffire, par lui-même, à façonner un caractère. Le caractère a pour élément essentiel, l'énergie, la volonté : il est le fruit de hautes traditions morales, de l'éducation et du milieu. Ne laissez pas s'énerver ou se détruire, chez vos enfants, cet amour de l'effort personnel pratiqué, au seuil même de la jeunesse, par les générations d'autrefois. Marquez d'une empreinte virile, ceux que Dieu a confiés à votre tutelle. Sinon, ils se déroberont, constamment, à leur tâche quotidienne, ils ne seront, jamais, des hommes de devoir. Soyez exigeants sur le chapitre de l'application au travail et du respect de la discipline. C'est ainsi que l'on forme une conscience, et cela dépend de vous, tout d'abord. En ce domaine, c'est vous, les parents, qui posez les bases ; à l'école, nous ne faisons, nous, qu'achever l'œuvre commencée par la famille.

C'est à vous également qu'il appartient d'indiquer à l'enfant de très bonne heure, quel est le sens de la vie, quel est le but idéal auquel doit tendre un chrétien. A quoi bon développer l'instruction, si l'on se tait sur les vérités premières de toute éducation sainement entendue, si l'on n'enseigne pas à la jeunesse, dès qu'elle peut discerner le bien du mal, qu'elle trouvera dans la prière et la fréquentation des sacrements, une aide prévenante, un remède efficace contre les insuffisances et les défaillances de la nature ? Mettez vos enfants en garde contre les mœurs relâchées de notre époque, contre le désir malsain de tout savoir, et si vous rencontrez, à votre foyer, une âme pure, délicate et ardente, guidez-la vers les sommets. Une vocation sacerdotale est, pour une famille chrétienne, un honneur et, plus encore, une bénédiction divine.

Il y a un siècle environ, un écrivain morlaisien, Emile Souvestre, composait un ouvrage qu'il intitulait : « Les Derniers Bretons ».

Dans ce livre, qui est un recueil d'anecdotes et d'observations fort pittoresques ,l'auteur constatait, déjà, autour de lui, en la déplorant, la disparition graduelle de ce qui fait le charme unique de notre province, les costumes, la langue, les mœurs des aïeux.

Parents et maîtres, unissons nos efforts, luttons avec la ténacité qui est la qualité foncière de la race pour que la Bretagne vive et vive, plus glorieuse que jamais, pour qu'elle demeure fidèle surtout à ses traditions religieuses. Qu'elle continue à enfanter comme par le passé, des prêtres, des missionnaires, des chrétiens qui soient des apôtres autant que des modèles et qui soient capables de comprendre la devise, que nous proposons è tous nos élèves, indistinctement : « *Vouloir pour savoir, croire pour agir, se vaincre pour aimer et servir les grandes et nobles causes!* »

Cette année encore, grâce à Dieu et à Notre-Dame du Creisker, plusieurs de nos jeunes gens semblent décidés à « choisir la meilleure part ». Vous les soutiendrez, au besoin, chers parents, et vous veillerez, jalousement ,sur leur vocation, spécialement, pendant les vacances.

A s'en rapporter aux résultats des divers concours et examens, ces vacances auront été, en général, bien méritées.

Voici le bilan de nos succès :

CONCOURS

organisé par

l'Association Catholique des Chefs de Famille

de la Région Brestoise

Dissertation sur la Famille (1)

(11 *nominations sur* 34 *copies classées*)

CLASSE DE PREMIERE (122 *concurrents*)

1er PRIX. — *Prix d'honneur offert par Sa Grandeur Monseigneur Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.*

Henri BERRE, de Plouigneau.
1er Accessit Yves Caroff, de Plouvorn.
2e — François Kerscaven, de l'Ile de Batz.
4e — Francis Berre, de Plouigneau.
6e — Théodore Gelebart, de Lambézellec.
4e Metion Marcel Rolland, de Rosnoën.

(1) *Sujets proposés :*

Classe de première : « *Commentez, à la lumière de vos auteurs classiques, le jugement suivant : La sensibilité de Victor Hugo est exquise dans les pièces qui touchent aux enfants ; il y a renouvelé l'expression de l'amour paternel.* »

Classe de Philosophie et Mathématiques : « *Les vertus familiales sont, a-t-on dit, le meilleur soutien de l'Etat. Partant de là expliquez ce que la famille apporte à l'Etat, et ce que l'Etat doit en retour à la famille.* »

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET MATHEMATIQUES

(101 *concurrents*)

2e Accessit Louis Fouillard, de Landivisiau.
3e — Jean Le Joliff, du Moustoir.
4e — Joseph Guyader, de Landerneau.
7e Mention Olivier Mesguen, deSainte-Sève.
8e — Louis Lintanf, de Morlaix.

Concours Général des Institutions libres

DE L'OUEST

organisé par les soins de

l'Université Catholique d'Angers

(13 diplômes remportés)

CLASSE DE SECONDE

I. — INSTRUCTION RELIGIEUSE (110 *concurrents*)

(13 mentions)

5e Mention : Yves Bihan, de Sibiril.
17e Mention : André Proust, de Roscoff.

II. — DEVOIR FRANÇAIS (114 *concurrents*)

16e Mention : Joseph Diraison, de Spézet.
21e Mention : Jean Grall, de Landivisiau.
22e Mention : André Proust ,de Roscoff.

CLASSE DE PREMIERE

I. — DEVOIR FRANÇAIS (121 *concurrents*)

17e Mention : Yves Caroff, de Plouvorn.

II. — VERSION LATINE (125 *concurrents*)

7e Mention : Marcel Rolland, de Rosnoen.
11e Mention : Alain Sévère, de Plouénan.

III. — MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE (106 *concurrents*)

7e Mention : Jean Feutren, de Gouézec.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

I. INSTRUCTION RELIGIEUSE (93 *concurrents*)

6e Mention : Guillaume Quéguiner, de Ploujean.

II. — DISSERTATION PHILOSOPHIQUE (101 *concurrents*)

4e Mention : Guillaume Guéguiner, de Ploujean.
7e Mention : Jean Le Joliff, du Moustoir (C.-d.-N.)

CLASSE DE MATHEMATIQUES

SCIENCES PHYSIQUES (58 *concurrents*)

11e Mention : Aimé Sizun, de Saint-Sauveur.

BACCALAURÉATS

(Année Scolaire 1928-1929 — Sessions Juillet et Octobre)

Au total 45 reçus et 3 admissibles, dont 6 avec la Mention Assez Bien.

BACCALAURÉATS

(Année Scolaire 1929-1930 — Session de Juillet)

33 admissibles, dont 11 en philosophie, 5 en mathématiques élémentaires, 17 en Première Série A.

Voici les noms de ceux qui ont été DEFINITIVEMENT REÇUS.

CLASSE DE PREMIERE

François Abgrall, de Landivisiau.
André Bellec, de Sizun.
Yves Caroff, de Plouvorn.
Jean Feutren, de Gouézec (Assez bien).
Raymond Nicol, de Concarneau.
François Pouliquen, de Landivisiau.
Marcel Rolland, de Rosnoën (Assez Bien).
Jean Sévéléder, de l'Ile de Batz.
Alain Sévère, de Plouenan (Assez Bien).

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Jean Chapel, de Saint-Pol-de-Léon.
Joseph Guyader, de Landerneau.
Jean Le Joliff, du Moustoir.
Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.
Joseph Quéau, de Plouvorn.
Guillaume Quéguiner, de Ploujean.
Yves Guillou, de Guiclan.
Pierre Manchec, de Morlaix.

CLASSE DE MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

Yves Péron, de Plouézoc'h.
Adrien Rolland, de Santec.
Aimé Sizun, de Saint-Sauveur.

ADMISSIBLES :

CLASSE DE PREMIERE

Henri Berre, de Plouigneau.
Yves Bodeur, de Locquénolé.
Edouard Cloâtre, de Porspoder.
Théodore Gélébart, de Lambézellec.
Alphonse Guiriec, de Roscoff.
Marcel Hémon, de Châteaulin.
Raymond Le Bihan, de Carhaix.
Pierre Salinoc, de Taulé.

CLASSE DE MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

Louis Bellec, de Commana.
Gaël du Halgoët, de Saint-Pol.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Antoine Cadiou, de Landivisiau.
Jean Congar, de Landivisiau.
Louis Lintanf, de Morlaix.

***

M. le Supérieur poursuit :

De Paris, d'Angers, de Bordeaux et d'ailleurs nous arrivent également d'excellentes nouvelles des jeunes Anciens. « Le *Creisker* » sera heureux de porter à la connaissance de ses lecteurs leurs divers succès qui nous font honneur.

***

Je ne veux pas terminer sans remercier M. le Curé et M. le Maire de Saint-Pol, M. le Docteur Bagot, M. le Vicomte De Guébriant, M. le Colonel Senneville, l'un de nos présidents de

concours, nos chers confrères et les amis de la maison; enfin, tous ceux qui sont venus assister à notre Distribution des Prix. C'est une attention délicate à laquelle nous sommes fort sensibles.

Il nous est particulièrement agréable de saluer, sur cette estrade, un de nos vénérés Anciens, M. *Le Déroff,* agrégé de l'Université, professeur honoraire du Lycée de Belfort. Condisciple ou contemporain de *M. Lein,* de *M. Castel,* de *M. Daniélou,* il n'avait pas revu Saint-Pol depuis vingt ans. Au nom de tous, je lui souhaite la plus cordiale bienvenue.

Et maintenant, je cède la parole à M. le Chanoine Pichon.

*
* *

Discours de M. le Président :

Monsieur le Supérieur,

C'est un grand honneur que me fait votre amitié trop confiante, en m'invitant à présider la distribution des prix, dans ce bel établissement de Notre-Dame du Creisker.

Si mon attachement déjà ancien à cette ville de Saint-Pol, à ce collège toujours si accueillant, à votre personne; si le fait d'être le curé d'une ville qui a confié, depuis toujours, un grand nombre de ses fils, et les meilleurs, à ce collège, vous ont paru des raisons suffisantes pour me faire cet honneur, vous avez peut-être oublié, cher Monsieur le Supérieur, qu'un prêtre qui n'a guère eu le loisir, hélas! au cours d'une carrière déjà longue, de vivre dans le commerce des classiques, est, par le fait même, peu préparé à porter la parole, en pareille circonstance devant une aussi docte assemblée.

Mais je connais l'esprit qui anime cette maison. Deux retraites que j'y ai prêchées : l'une depuis que vous en êtes le supérieur très aimé et très respecté, l'autre, sous le supériorat de votre dévoué prédécesseur, Monsieur le chanoine Floc'h, m'ont permis de constater qu'ici règne un véritable esprit chrétien et par suite la bienveillance et l'indulgence, et... j'ai accepté.

Messieurs, mes chers amis,

N'attendez donc pas de moi un discours académique. Je veux tout simplement, et très simplement vous féliciter d'être les élèves de Notre-Dame du Creisker et vous inviter à faire honneur dans la vie à cette maison et à la formation intellectuelle et morale que vous y recevez.

Je vous félicite d'être élèves de Notre-Dame du Kreisker; pourquoi? Tout d'abord parce qu'on respire dans cette maison une atmosphère familiale que l'on trouve rarement, au même degré, dans les collèges. C'est du moins l'impression très nette que donnent vos devanciers lorsqu'ils parlent entr'eux du passé, Ils aiment cette maison, ils en sont fiers. Ce n'est pas sur leurs lèvres une vaine formule que cette parole tombée de la plume d'un des anciens principaux qui cultivait, avec succès, la poésie :

Chacun de nous restera fier
D'avoir grandi près du Kreisker!

Je vous félicite d'être élèves de cette maison, pourquoi encore? Parce que les études y sont très fortes, comme l'atteste éloquemment la liste, longue chaque année, des élèves qui subissent victorieusement les épreuves des divers baccalauréats. Vous savez bien que ce n'est pas une banale et aimable phrase de politesse que je vous adresse. Les faits sont là! On ne discute pas devant les faits. Que de fois j'ai entendu des familles faire des comparaisons entre telle ou telle autre maison d'instruction et la vôtre. Toutes tombaient d'accord pour reconnaître qu'à Saint-Pol on travaille, que les études y sont fortement poussées et que les succès sont très nombreux.

Depuis quelques années, pour stimuler l'émulation chez les étudiants des divers établissements d'enseignement secondaire de la région on a établi des concours annuels. J'avais l'honneur de recevoir, il y a quelques semaines, la visite du distingué secrétaire général de la Faculté Catholique de l'Ouest, Monsieur le chanoine Le Helloco, et il déclarait, qu'à ce concours, votre établissement remportait chaque année de nombreux et très honorables succès.

On peut donc être assuré que ceux d'entre vous qui, tout à l'heure, monteront à cette tribune pour y recevoir prix et couronnes sont des laborieux parmi les laborieux.

Je vous félicite d'être élèves de ce collège parce que vos maîtres sont pour vous et veulent être pour vous des amis. Le désintéressement avec lequel ils se donnent à la culture de vos intelligences et de vos âmes atteste qu'ils ne font pas un métier. Ce ne sont pas des mercenaires qui travaillent uniquement ou même principalement pour un salaire humain. Le salaire qu'ils ambitionnent est plus haut. Ils savent que pour le conquérir ce n'est pas seulement une science froide et sèche, c'est tout leur cœur et tout leur dévouement qu'ils doivent vous donner et ils vous les donnent avec une joyeuse générosité.

Messieurs, sans faire œuvre de partisan, sans incriminer qui que ce soit, sans avoir exercé, comme je l'ai fait, quelques années de ministère dans un lycée de l'Etat, on peut assurer, que, toutes choses égales d'ailleurs, celui qui travaille surtout pour Dieu, pour les âmes, pour le Ciel, apportera un zèle d'une qualité supérieure au zèle de l'ouvrier qui travaille d'abord pour un salaire terrestre. Qu'il s'agisse d'enseignement, qu'il s'agisse d'assistance, de soins, de secours aux malades ou de tout autre forme d'apostolat, ce principe reste vrai. Tous les esprits droits et sincères le reconnaissent et le proclament.

Enfin, mes chers amis, de ce que vos maîtres sont ce qu'ils sont, de ce fait qu'ils sont prêtres, il en résulte une conclusion qui est, à mon avis, la meilleure raison de vous féliciter.

Il ne peut pas y avoir ici, il n'y a pas ici, cette sorte de cloison étanche que l'on a prétendu établir entre l'initiation scientifique et littéraire de l'étudiant qu'assumeraient ses professeurs d'une part, et la formation morale et religieuse de l'étudiant d'autre part, qui serait du seul ressort de sa conscience personnelle ou qu'il devrait aller puiser à d'autres sources.

L'homme est un être d'unité, si je puis ainsi m'exprimer et il n'est pas un meuble à tiroir séparés. Et l'homme, quand il est chrétien comme vous l'êtes, doit l'être en toutes choses. Il ne peut y avoir dans votre vie des heures d'où Dieu serait systématiquement et par principe exclu.

Quel est d'ailleurs le problème dont on peut escompter la vraie et pleine solution en écartant à priori la lumière supplémentaire qu'apporte la foi catholique? Elle n'est pas une faiblesse et une diminution pour l'esprit, elle est un appui et un supplément de force et de pénétration.

Que l'on étudie les événements de l'histoire antique ou contemporaine, on ne les saisira pleinement qu'à la lumière des vérités, des principes de la morale chrétienne et en tenant compte de ce facteur puissant, trop oublié, qu'est la Providence.

Que l'on étudie les sciences naturelles, la botanique, la chimie, la physique ; dans chaque atome de la matière inerte, dans chaque élément de la matière vivante, dans chacune des lois qui régissent ces êtres, il y a la signature de Dieu, le Créateur. Est-ce donc une supériorité de ne point la voir? Peut-on sainement, prudemment étudier les littératures ancienne ou moderne, française ou étrangère, les divers systèmes philosophiques, abstraction faite de leur conformité ou de leur opposition avec la morale ou le dogme catholiques? Autant vaudrait dire que c'est de la sagesse de jeter sa barque sur l'océan au milieu des récifs sans boussole et sans gouvernail.

Et il me semble que ce raisonnement a la même valeur pour toutes les branches du programme que comportent vos études.

La parole du divin Maître est toujours vraie : *Ego sum veritas*. En dehors de la lumoière que nous donne sa doctrine on ne parviendra qu'à des connaissances qui manqueront d'unité et de cohésion.

N'avais-je pas, mes chers amis, pour tous ces motifs, le droit de vous féliciter d'être les élèves de cette maison?

Il me reste à vous demander de faire honneur dans la vie à la formation intellectuelle et morale que vous y recevez.

Noblesse oblige! Il sera plus demandé à ceux qui ont plus reçu.

Que serez-vous, Messieurs, dans la vie? C'est le secret de Dieu et je ne veux pas poser en prophète.

Ce que je sais c'est que plusieurs d'entre vous, non seulement se sont remplis l'âme de vérité et le cœur d'amour pour le bien, mais qu'ils ont, par surcroit, entendu la voix de Dieu leur demandant de consacrer toute leur vie et toutes leurs forces à la diffusion de cette vérité et de cet amour. Je sais que parmi ceux qui terminent aujourd'hui le cycle de leurs études secondaires, il en est quelques-uns, un bon nombre même, qui se disposent à revêtir dans quelques mois la soutane et qui aspirent au sacerdoce.

Avec eux, je remercie Dieu de l'honneur qu'il leur fait et j'invite leurs parents à remercier Dieu, eux aussi, de l'honneur, douloureux sans doute à certains égards, mais combien glorieux, qu'il leur fait en leur demandant leurs fils.

Prêtres de demain, des guides plus autorisés que moi vous conduiront dans la voie de l'apostolat et du don généreux de

vous-mêmes. Mais vous, mes chers amis, qui n'avez pas reçu l'appel au sacerdoce, vous qui restez dans le rang, vous que des vocations diverses vont demain disperser dans la vie, vous comprenez, j'en suis sûr, que vous n'avez pas le droit d'être des chrétiens médiocres, de vous cantonner dans la seule recherche de vos intérêts temporels ou spirituels particuliers. Tous vous devrez être des semeurs de vérité, des hommes de lumière, « *filii lucis* », des propagateurs d'énergie et de vertu. Vous ne pouvez garder sous le boisseau la lumière qui est en vous, ni enfouir égoïstement les talents que vous avez reçus.

On parle beaucoup, et avec raison, à votre époque, d'action catholique, en donnant à ces deux mots un sens différent de celui de l'apostolat du prêtre.

Le Grand Pape qui préside si magnifiquement aujourd'hui aux destinées de l'Eglise catholique a déclaré que le champ de l'apostolat est si vaste, ses besoins si grands, ses aspects si divers ; qu'il y a des milieux si réfractaires, par suite de préjugés et d'erreurs à l'action sacerdotale, que les prêtres sont dans l'impossibilité matérielle d'assurer, à eux seuls, la conquête des âmes.

Il en résulte, c'est toujours le Pape qui parle, une obligation rigoureuse pour le laïcat chrétien d'apporter à cette œuvre son concours.

Le moins qu'on puisse attendre de vous, même si vous devez vivre dans le monde, c'est que vous serez pleinement chrétiens et que, par suite, vous voudrez participer à cet apostolat.

Quelle que soit donc la carrière qui vous appelle, que vous soyez médecins, avocats, professeurs, officiers, politiciens, ingénieurs, industriels, agriculteurs ou commerçants, vous avez le devoir d'être, par la parole, par l'exemple, par l'action, par toute votre vie des ouvriers fidèles et zélés du Dieu qui a comblé vos intelligences et vos cœurs des meilleurs de ses dons.

Vous ne déroberez pas à ce devoir, j'en ai la ferme confiance.

Puissent les prix que vous allez recevoir être pour vous le symbole de ce prix, le prix de la vie que vous voudrez tous conquérir : la récompense promise là-haut à tous les bons serviteurs.

*
* *

Après ces deux beaux discours, de haute tenue littéraire et de grande portée morale, marqués de nombreux applaudissements, c'est la proclamation du long Palmarès, assurée par MM. *Mazéas*, *Galès* et *Jacq*, professeurs.

Voici, d'après le *Palmarès*, quels sont dans chaque classe les élèves dont les noms furent le plus souvent entendus :

CLASSSE DE NEUVIEME

Première division, 5 élèves

10 nominations, 1 prix et 1 accessit.

James Le Gall, de Saint-Pol : 10 fois nommé, 8 prix, 2 accessits.

André Rouellé, de Saint-Pol : 7 fois nommé, 1 prix, 6 accessits.

Deuxième division, 7 élèves.

10 nominations, 1 prix et 1 accessit.

Emmanuel Ernoult, de Saint-Pol : 8 fois nommé, 6 prix, 2 accessits.
François Quéré, de Saint-Pol : 6 fois nommé, 3 prix, 3 accessits.
François Quimerc'h, de Saint-Pol : 7 fois nommé, 2 prix, 5 accessits.

CLASSE DE HUITIEME

Première division, 4 élèves.

14 nominations, 1 prix et 1 accessit.

Henri Combot, de Saint-Pol : 13 fois nommé, 9 prix, 4 accessits.
Jean Robert, de Saint-Pol : 10 fois nommé, 4 prix, 6 accessits.

Deuxième division, 3 élèves.

12 nominations, 1 prix et 1 accessit.

Yves Pouliquen, de Saint-Pol : 11 fois nommé, 8 prix, 3 accessits.
Roger Guillou, de Saint-Pol : 11 fois nommé, 4 prix, 7 accessits.

CLASSE DE SEPTIEME

28 élèves

14 nominations, 3 prix et 3 accessits.

Régis Dides, de Paris : 12 fois nommé, 12 prix.
Pierre Combot, de Saint-Pol : 13 fois nommé, 10 prix, 3 accessits.
Joachim Taldir, de Malguénac : 10 fois nommé, 5 prix, 5 accessits.
Jean Guéguen, de Saint-Pol : 12 fois nommé, 7 prix, 5 accessits.
Eugène Normand, de Malansac : 9 fois nommé, 3 prix, 6 accessits.
Joseph Guennoc, de Coat-Méal : 7 fois nommé, 3 prix, 4 accessits.
Henri Desbordes, de Guiclan : 5 fois nommé, 5 accessits.
Joseph Pleyber, de Saint-Pol : 5 fois nommé, 5 accessits.

CLASSE DE SIXIEME

SECTION BLANCHE : 32 élèves.

15 nominations, 3 prix et 3 accessits.

Marcel David, de Plougar : 14 fois nommé, 13 prix, 1 accessit.
François Ollivier, de Plouénan : 14 fois nommé, 8 prix, 6 accessits.
Louis Le Floc'h, de Pleyben : 11 fois nommé, 8 prix, 3 accessits.

Charles Lyvolant, de Morlaix : 10 fois nommé, 4 prix, 6 accessits.
Jean Trividic, de Henvic : 8 fois nommé, 8 accessits.
Jean-Marie Quëff, de Saint-Pol : 10 fois nommé, 10 accessits.
Yves Guirriec, de Saint-Pol : 4 fois nommé, 1 prix, 3 accessits.
Guillaume Moulin, de Saint-Pol : 6 fois nommé, 6 accessits.

SECTION ROUGE : 32 élèves.

Jean Moguen, de Botsorhel : 15 fois nommé, 13 prix, 2 accessits.
Pierre Charles, de Plouescat : 14 fois nommé, 12 prix, 2 accessits.
Joseph Pouliquen, de Guiclan : 11 fois nommé, 7 prix, 3 accessits.
François Boulc'h, de Tréflaouénan : 11 fois nommé, 4 prix, 7 accessits.
Vincent Cabioc'h, de Roscoff : 10 fois nommé, 10 accessits.
André Nicol, de Lampaul : 10 fois nommé, 3 prix, 7 accessits.
René Raoul, de Morlaix : 10 fois nommé, 10 accessits.
Henri Corre, de Roscoff : 5 fois nommé, 5 accessits.

CLASSE DE CINQUIEME

SECTION BLANCHE : 32 élèves.

15 nominations, 3 prix et 3 accessits.

Jean-Yves Guivarc'h, de Plouvorn : 14 fois nommé, 13 prix, 1 accessit.
Louis Hamon, de Landivisiau : 13 fois nommé, 8 prix, 5 accessits.
Joseph Le Grand, de Plounéour-Ménez : 8 fois nommé, 4 prix, 4 accessits.
François Fichot, de Saint-Pol : 10 fois nommé, 5 prix, 5 accessits.
François Cueff, de Plougourvest : 6 fois nommé, 3 prix, 3 accessits.
Yves Hily, de Landerneau : 7 fois nommé, 3 prix, 4 accessits.

SECTION ROUGE : 34 élèves.

15 nominations, 3 prix et 4 accessits.

Francis Larvor, de Brest : 15 fois nommé, 14 prix, 1 accessit.
Georges Daniélou, de Saint-Pol : 15 fois nommé, 10 prix, 5 accessits.
Pierre Guillou, de Saint-Pol : 15 fois nommé, 7 prix, 8 accessits.
Jean-Claude Kerdilès, de Plouvorn : 12 fois nommé, 6 prix, 6 accessits.
Louis Salinoc, de Taulé : 9 fois nommé, 2 prix, 7 accessits.
Auguste Mahé, de Cléder-Poher : 10 fois nommé, 2 prix, 8 accessits.
Yves Kéronnès, de Morlaix : 7 fois nommé, 2 prix, 5 accessits.
François Guillou, de Henvic : 7 fois nommé, 7 accessits.

CLASSE DE QUATRIEME

41 élèves.

14 nominations, 3 prix et 4 accessits

Pierre Guichoux, de Saint-Thégonnec : 14 fois nommé, 12 prix, 2 accessits.
Paul Aubé, de Morlaix : 13 fois nommé, 9 prix, 4 accessits.
Yves Bellec, de Sizun : 12 fois nommé, 6 prix, 6 accessits.
Roger Martin, de Landivisiau : 9 fois nommé, 4 prix, 5 accessits.
Hervé Autret, de Plouvorn : 9 fois nommé, 3 prix, 6 accessits.
François Charles, de Plouescat : 10 fois nommé, 1 prix, 9 accessits.
Pierre Le Denn, de Sizun : 7 fois nommé, 7 accessits.

CLASSE DE TROISIEME

SECTION BLANCHE : 36 élèves.

17 nominations, 3 prix et 4 accessits.

François Prigent, de Plouvorn : 15 fois nommé, 13 prix, 2 accessits.
Jean-François Riou, de Trézélisé : 15 fois nommé, 12 prix, 3 accessits.
Yves Kerjean, de Landivisiau : 15 fois nommé, 8 prix, 7 accessits.
Paul Manac'h, de Landivisiau : 13 fois nommé, 6 prix, 7 accessits.
Pierre Sibiril, de Pleyber-Christ : 13 fois nommé, 3 prix, 10 accessits.
Guillaume Le Roux, de Plouvien : 10 fois nommé, 4 prix, 6 accessits.
Joseph Chapalain, de Douarnenez : 5 fois nommé, 5 accessits.
François Gargadennec, de Lambézellec : 5 fois nommé, 5 accessits.

SECTION ROUGE : 26 élèves.

François Rolland, de Santec : 17 fois nommé, 14 prix, 3 accessits.
Jean-Louis Quéméneur, de Plouénan : 17 fois nommé, 12 prix, 5 accessits.
Antoine Guivarc'h, de Plouvorn : 16 fois nommé, 4 prix, 12 accessits.
Auguste Quéré, de Roscoff : 12 fois nommé, 2 prix, 10 accessits.
Hervé Autret, de Plouvorn : 13 fois nommé, 13 accessits.
Yves Guével, de Pleyber-Christ : 7 fois nommé, 7 accessits.
Jacques Créac'h, de Plougoulm : 6 fois nommé, 6 accessits.
Louis Caill, de Pleyber-Christ : 5 fois nommé, 5 accessits.

CLASSE DE SECONDE

54 élèves.

18 nominations, 3 prix et 5 accessits.

Yves Bihan, de Sibiril : 15 fois nommé, 11 prix, 4 accessits.
Louis Goulard, de Roscoff : 16 fois nommé, 5 prix, 11 accessits.
André Proust, de Roscoff : 14 fois nommé, 11 prix, 3 accessits.
Joseph Diraison, de Spézet : 12 fois nommé, 3 prix, 9 accessits.
Yves Cornily, de Plouzévédé : 9 fois nommé, 3 prix, 6 accessits.
André Aubry, de Asnières : 10 fois nommé, 4 prix, 6 accessits.
Georges Ménez, de Plougourvest : 13 fois nommé, 13 accessits.
Jean Grall, de Landivisiau : 9 fois nommé, 4 prix, 5 accessits.
Yves Bertevas, de Henvic : 6 fois nommé, 6 accessits.

CLASSE DE PREMIERE

SECTION BLANCHE : 31 élèves.

16 nominations, 2 prix et 3 accessits.

Jean Feutren, de Gouézec : 16 fois nommé, 11 prix, 5 accessits.
Alain Sévère, de Plouénan : 15 fois nommé, 8 prix, 7 accessits.
Yves Caroff, de Plouvorn : 15 fois nommé, 9 prix, 6 accessits.
Henri Berre, de Plouigneau : 9 fois nommé, 4 prix, 5 accessits.
François Abgrall, de Landivisiau : 9 fois nommé, 9 accessits.
François Pouliquen, de Landivisiau : 5 fois nommé, 5 accessits.
Théodore Gélébart, de Lambézellec : 5 fois nommé, 5 accessits.
Francis Berre, de Plouigneau : 5 fois nommé, 5 accessits.

SECTION ROUGE : 27 élèves.

16 nominations, 2 prix et 3 accessits.

Marcel Rolland, de Rosnoën : 15 fois nommé, 13 prix, 2 accessits.
Raymond Nicol, de Concarneau : 14 fois nommé, 9 prix, 5 accessits.
Edouard Cloâtre, de Porspoder : 12 fois nommé, 3 prix, 9 accessits.
Jean Sévéléder, de l'Ile-de-Batz : 10 fois nommé, 2 prix, 8 accessits.
Pierre Salinoc, de Taulé : 7 fois nommé, 7 accessits.
Simon Cordroc'h, d'Arzano : 5 fois nommé, 5 accessits.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

28 élèves.

2 prix et 3 accesssit.

Guillaume Quéguiner, de Ploujean : 9 fois nommé, 7 prix, 2 accessits.

Yves Péron, de Plouézoc'h : 9 fois nommé, 7 prix, 2 accessits.
Ollivier Mesguen, de Sainte-Sève : 8 fois nommé, 4 prix, 4 accessits.
Aimé Sizun, de Saint-Sauveur : 10 fois nommé, 2 prix, 8 accessits.
Jean Le Joliff, du Moustoir : 4 fois nommé, 2 prix, 2 accessits.
Adrien Rolland, de Santec : 6 fois nommé, 6 accessits.
Joseph Quéau, de Plouvorn : 6 fois nommé, 6 accessits.

***

PRIX DES ANCIENS ÉLÈVES (Classe de Première)

Jean Feutren, de Gouézec.
Marcel Rolland, de Rosnoën.

PRIX DE COMPOSITION FRANÇAISE (Prix d'Honneur).

Section blanche : *Yves Caroff*, de Plouvorn.
Jean-Louis Feutren, de Gouézec.
Section rouge : *Marcel Rolland*, de Rosnoën.
Raymond Nicol, de Concarneau.

***

Médailles offertes par M. *Arthur Burns* aux élèves les meilleurs en *Anglais* :

Philosophie et Mathématiques : Aimé Sizun, de Saint-Sauveur.

Première : Alain Sévère, de Plouénan.
Marcel Rolland, de Rosnoën.

Seconde : Yves Bihan, de Sibiril.

Troisième : François Rolland, de Santec.

*
* *

A 11 h. 1/2, tout était terminé. Rapidement la maison se vidait : plusieurs s'en allaient aussitôt, dans l'intention de déjeuner à la maison, adressant au collège un joyeux au revoir, qu'on entrevoyait dans un avenir très lointain, au 30 septembre.

SPECTATOR.

Les Œuvres au Collège

Les Conférences de N.-D. du Creisker

(10e Anniversaire du Cercle d'Études)

Ces lignes n'ont pas la prétention de donner une physionomie rigoureusement exacte de la fête du dixième anniversaire de la fondation du Cercle d'études. Tout au plus, sont-elles des impressions d'un témoin venu pour y renouer d'anciennes amitiés, y écouter et applaudir — mais sans plus — des rapports, des discours, des toasts. Et si, au gré de témoins plus autorisés et plus actifs, elles déforment les idées qui y furent émises, les conclusions qui en sont sorties, ils auront la bonté de s'en prendre au président de séance, qui a omis de nommer un secrétaire de circonstance plus attentif et plus judicieux.

Un horaire, tout le monde le sait pour en avoir ou pâti ou même bénéficié, est fait pour n'être pas suivi. Il donne cependant une certaine approximation. Celui qui figurait à la convocation, ne devait pas complètement échapper à la loi générale. Il y avait une excuse : le temps... Combien de fois allions-nous avoir à faire son procès ! Le mauvais temps qui gâte les vacances de Pâques empêcha les moins braves de se déplacer, arrêta en route, à Plouvorn ou ailleurs, quelques plus braves ; seuls, les braves des braves et les prudents... qui se confièrent au train, y arrivèrent. Ils étaient cependant une cinquantaine à l'heure de la séance d'étude.

A 9 heures, la messe fut célébrée au Creisker, par *M. le Supérieur* du Collège, aux intentions de l'œuvre. M. l'abbé *Mazéas*, professeur au Collège, et *Y. Péron* louèrent dignement la Vierge bénie par les deux cantiques habituels aux réunions d'Anciens : « *Giverc'hez santel* » et « *Heureux enfants d'une Mère chérie* », accompagnés à l'harmonium par *A. Pailler*. L'allocution de M. l'abbé *Gestin*, par une attention aimable d'en faire bénéficier le plus grand nombre, fut reportée au salut.

***

La séance d'étude commença vers 10 heures et demie, dans la Salle des Fêtes. *M. le Supérieur* souhaita la bienvenue, indiqua l'idée de la fête et céda très courtoisement la présidence à M. le chanoine *Le Goasguen*, directeur diocésain des œuvres de jeunesse, dont l'habileté à diriger ce genre de séances est connue. Ironie du sort ! Il n'était « venu qu'en curieux ». Du moins réalisa-t-il cette partie de ses projets. Curieux, il le fut en effet : M. *Le Goasguen* s'enquit méthodiquement de notre identité, je veux dire de nos domiciles et professions. Pas de mal à cela ! Il négligea les noms. Je parie que nous allons entrer comme unités dans les chiffres anonymes d'une de ses innombrables statistiques...

Louis Sévère a la parole. Son rapport sur « *l'Utilité des Cercles d'Etudes* » fut d'une netteté et d'une concision parfaites. Partant de la définition nominale : cercle d'études, il le donna comme un complément nécessaire à la formation intellectuelle de la jeunesse étudiante. Les questions que l'on y traite, économiques et sociales jugées à la lumière des enseignements de la foi catholique contenus dans l'Evangile et les documents pontificaux, ont pour but et pour effet d'ouvrir les yeux des jeunes gens chrétiens sur l'avenir, de préparer cette élite intellectuelle à un apostolat qui s'impose à elle comme un véritable devoir et de lui donner des solutions exactes et simples, que complètera une étude plus approfondie, sur les difficiles problèmes que soulève la question sociale. Il n'est pas jusqu'à la méthode de collaboration et non d'enseignement professoral qui ne fasse y prendre goût et profit.

La discussion dut être écourtée faute de temps. D'ailleurs, timidité, déférence, plus encore, je crois, humilité,... jeunes et anciens se contentèrent de sourire intérieurement à l'avis de *L. Sévère* sur les désirs d'apostolat éveillés ou confirmés en eux par la fréquentation du Cercle, sur lequel *M. Le Goasguen* aurait cependant désiré « une confession publique ». — M. l'abbé *Gestin*, qui sentit son honneur de professeur de philosophie thomiste engagé au seul nom de Saint-Thomas jeté au travers de la discussion, attira l'attention sur la méthode d'enseignement et soumit quelques remarques judicieuses autant qu'éloquentes à ce sujet.

C'était, d'ailleurs, l'objet du rapport suivant et le temps — encore lui ! — pressait. *Yves Le Bihan* nous tint pendant une demi-heure sous le charme de ses accents...

ironiques et graves. Pouvait-il soupçonner qu'il nous resterait cinq minutes pour discuter toutes les suggestions qu'il émit, avec quelle humilité !.. Ce fut, après un exposé objectif de la méthode employée par notre Cercle, un examen de conscience vigoureux sur quelques points spéciaux : mode d'élection des membres, méthode de travail, et enfin une proposition de collaboration plus étroite entre anciens et membres présents en vue d'orienter le choix d'une carrière. Excellentes choses sur lesquelles on eût aimé voir s'engager la discussion. Mais n'y serions-nous pas encore ?...

Un tel examen de conscience, pour légitime et même, si l'on veut, pour nécessaire qu'il soit, a un gros défaut, à mon avis : celui d'être l'examen de conscience d'une collectivité, toujours facile à faire, parce que, en le faisant, on se place en marge de la collectivité. Combien plus logique serait celui des individus qui la composent, mais alors chacun pour soi ! Si le Cercle d'Etudes a ses petites imperfections qu'il se connaît et dont, plus que tout autre M. le Directeur reconnaît l'existence, peut-être nécessaire, dix ans d'une vie active et féconde, je crois, prouvent en sa faveur. « Le petit air démocratique » qu'on lui trouve est, lui-même déplorable. D'ailleurs, pourquoi ne corrigerait-on pas « démocratique » par « aristocratique », puisque l'élection est faite, au suffrage restreint, par les « philosophes » — une élite — et un petit nombre d'élèves de Première — une « super-élite » (Cf. anciens compte-rendus officiels) ?

De la salle de séance, toujours pressés par le temps, l'on passe à la salle du banquet. Servi dans le grand réfectoire, il fut empreint d'une animation cordiale; après avoir fait honneur au menu, on fit le même honneur aux toasts.

M. le Supérieur laissa libre cours à son bonheur et à sa fierté : le Cercle d'Etudes est aussi son œuvre et il n'a eu qu'à s'en réjouir devant tel ecclésiastique rencontré à un Congrès d'enseignement et assez sceptique sur l'opportunité des Cercles du Collège. Il félicite chaleureusement M. Madec de son inlassable dévouement et les membres du cercle de toutes générations, de leurs efforts pour lui conserver ses traditions.

Le discours de *M. Madec* fut le chant du moissonneur qui « a semé dans les larmes », sarclé dans plus de

travaux encore, mais qui récolte dans la joie ». Après avoir remercié tous ceux qui l'ont soutenu, il semble chanter son « Nunc dimittis », en saluant le vingt-cinquième anniversaire, pour lequel « le vieux recteur d'une petite paroisse au bord de la mer » viendrait nous réchauffer de son éloquence toujours jeune. Pas de si tôt !..

Avec *Jean Chapel*, le président de l'année — un premier prix d'éloquence ! — c'est le salut vibrant des jeunes aux anciens et l'assurance donnée que la tradition est bien vivante.

Après le jeune, le « vieux », le premier président ! M. *l'Abbé Gestin* ne veut pas que l'on rappelle ses débuts dans l'éloquence. La tribune ne lui aurait pas réussi, et encore n'est-ce pas si sûr ! mais la chaire chrétienne... on en jugera bientôt.

Encore un témoin de la proto-histoire : M. l'Abbé *Guiriec* qui, dans son improvisation, montre que le cercle prépare aux discours fortuits. Et de même, deux présidents plus jeunes : *J. Quiniou* et *P. Guyader* qui, avec une émotion communicatrice, chantent l'hymne de la reconnaissance.

M. le Chanoine *Le Goasguen* vient apporter son témoignage à l'œuvre bienfaisante de notre Cercle très particulièrement. Dans un magnifique appel à l'apostolat des laïcs, il nous fait entendre la parole du Souverain Pontife, assuré que mieux que toute autre, elle gagnera les cœurs. Là où on le prépare, où l'on dirige les jeunes intelligences et les jeunes volontés vers ce devoir, on écarte les efforts conjurés des ennemis de Dieu. Notre Cercle n'a pas failli à la tâche.

Quelques minutes, et nous entendions tomber de la chaire ce même appel ardent et découlant d'une théologie très sûre, dont le lecteur trouvera le texte ici-même. Puis, exposé sur l'autel dans sa Majesté voilée, le Divin Maître reçut la rénovation de nos serments et bénit, dans la personne des membres présents, une œuvre toute inspirée de son amour et du désir de sa plus grande gloire.

Heureuse inspiration de n'avoir pas attendu, ainsi que d'ordinaire, le vingt-cinquième anniversaire pour nous faire, jeunes encore, revivre quelques heures de jeunesse et entendre des paroles d'enthousiasme que notre maturité aurait peut-être moins bien comprises...

Testris Nullus, Ancien Secrétaire du Cercle.

Voici le discours de M. l'abbé Gestin à la chapelle du Creisker :

Mes chers amis,

Quelque temps après son entrée au grand séminaire, Lacordaire écrivait à l'un de ses anciens condisciples resté dans le monde : « Vivant ensemble, nous avons fait comme ces anciens chevaliers qui allant à la rencontre d'une grande aventure, marchaient jusqu'à ce qu'ils arrivassent dans le carrefour de quelque forêt et là se disant adieu, prenaient chacun des chemins divers. Destinés à tenter la grande aventure de la vie, nous nous sommes rencontrés un jour, nous avons ôté nos gants pour nous donner la main, nous avons levé la visière de nos casques pour nous voir. Nous avons parlé avec une sorte d'ardeur et de tristesse de Jérusalem et de la Croisade et ensuite, au lieu de nous dire « Dieu le veut » nous avons dit : « Que veut Dieu? » et nous nous sommes séparés.

Je vous trouve ici, mes chers amis, chevaliers de la commune aventure, unis une fois encore dans les mêmes murs : les uns ayant répondu à un appel divin et entrés dans le sanctuaire ; les autres poursuivant dans le siècle la préparation de leur avenir temporel ; tous cependant gardant dans l'âme les mêmes principes chrétiens, la même foi, un idéal semblable sous la variété des aspirations de leur cœur. Loin de moi la pensée de vous séparer. « Vous êtes tous, disait saint Paul, également enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ ; car vous tous qui avez été baptisés, vous avez revêtu Jésus-Christ : il n'y a en lui ni Juif, ni Grec, ni serviteur, ni homme libre : vous n'êtes tous qu'une chose dans le Christ Jésus. »

C'est pourquoi vous avez aussi une œuvre commune à entreprendre. Votre sort est différent ; votre but est unique. Clercs, vous êtes « séparés », non point pour vivre à l'écart de la société mais pour y être jetés comme le ferment qui doit être mis dans la pâte pour la faire lever. Laïques, vous avez reçu vous aussi, par votre baptême, une participation au sacerdoce du Christ, sacerdoce que comme nous et comme l'apôtre vous portez dans des vases

fragiles mais qui doit « se renouveler de jour en jour » et s'épanouir dans la prière et l'exemple. Si dans cette exhortation je semble m'adresser plus souvent à ceux que n'a pas attirés la grâce du sacerdoce réel, en montrant la nécessité de l'apostolat catholique et les formes qu'il peut revêtir, que les clercs sachent qu'eux aussi, et à plus forte raison doivent sentir en eux ce besoin de se donner pour réapprendre aux âmes qui l'ont perdu le chemin de la vérité et de la foi.

C'est à des fidèles que l'apôtre adressait ces paroles : « Vous êtes une race choisie et un sacerdoce royal. Le prêtre est incontestablement chargé d'obligations particulières à son état ; il a des devoirs à remplir envers Dieu au nom de tous ses frères ; c'est en leur nom qu'il célèbre le sacrifice de la messe et qu'il offre la louange d'une prière constante par la récitation du bréviaire. Il est le dispensateur officiel des sacrements, et la sainteté de sa charge exige de lui une plus grande pureté, une plus grande perfection de vie.

Mais à part ces devoirs d'état et de ministère, le christianisme des laïques ne diffère aucunement du christianisme des prêtres. Comme eux, avec eux, vous êtes membres du corps dont le Christ est la tête. A vous comme à eux doit se faire entendre chaque jour la parole de Jésus : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, tu le feras un devoir de lui procurer non seulement les biens de ce monde, selon qu'il est en ton pouvoir, mais surtout tu auras souci de son âme, tu lui romperas le pain de l'évangile et tu l'aideras à conquérir son salut éternel.

N. S. Père le Pape n'a fait que commenter cet enseignement quand il déclarait dans sa première encyclique : « Rappelez à l'attention des fidèles que c'est en travaillant dans des œuvres à développer la connaissance de J.-C. et à faire régner son amour qu'ils mériteront le titre magnifique de « sacerdoce royal ».

Or si ce devoir de fraternité spirituelle s'est imposé aux chrétiens de tous les temps, cette nécessité se fait plus pressante encore à notre époque. Le gouffre se creuse davantage entre le prêtre et les hommes : l'école est appelée à façonner l'âme de l'enfant ; le prêtre n'y est pas, on lui en ferme la porte : on bâtira sans lui et souvent contre lui. Beaucoup de milieux intellectuels sont hostiles à son influence : les Universités, les laboratoires n'entendent pas sa parole ; les ateliers, les chantiers de travail déploient leur activité loin de lui ; on a même voulu lui interdire dans les hôpitaux l'accès au chevet des mourants. Voyez alors l'impasse où l'apostolat du prêtre est rejeté : il n'atteint pas les âmes parce qu'elles s'éloignent et elles s'éloignent d'autant plus qu'il peut moins leur parler. La solution où est-elle ? Dans l'action ordonnée, hiérarchisée des laïques. C'est à vous d'être non point nos porte-parole à nous, mais les porte-parole du Christ. Vous pénétrez dans des milieux qui nous demeurent fermés : la société malade, dans son délire, repousse et méconnaît le prêtre; n'accepterez-vous pas, comme le bon Samaritain de vous approcher d'elle, de vous pencher sur ses misères, de sonder ses plaies, de la rapprocher de son divin médecin, le Christ, de la restaurer dans l'hôtellerie qu'est l'Eglise pour toutes les âmes dans la peine.

Ecoutez encore saint Paul : « L'amour que le Christ a pour les âmes nous presse de nous dévouer ; Saint François de Sales dira qu'il nous presse de nous presser : quand il s'agit du salut des âmes, il n'y a pas de temps à perdre ; — C'est pour tous les hommes que le Christ est mort en croix et il a voulu que ceux qui ont reçu la vie par le baptême et par la foi ne vivent pour eux seuls —entendez-vous ? vous n'avez plus le droit de vous mûrer dans votre égoïsme ; être chrétien pour soi-même non seulement n'est plus possible, mais ce serait une désertion et une lâcheté; malheur à celui qui ayant reçu cinq talents les enfouit dans la terre et néglige de les faire fructifier. — Vous devez vivre, — c'est encore saint Paul qui reprend — pour ceux qui ont été l'objet de l'amour divin dans la mort de Jésus et sa résurrection. »

« Chrétiens, commente saint Jean Chrysostome, vous rendrez compte non de votre propre salut seulement, mais de l'univers entier. « Il y a des actions d'une portée plus ou moins vaste : quelques-unes, comme la conservation de

la vie ou la recherche du bien-être, s'arrêtent au sujet : c'est la part d'égoïsme nécessaire dans notre existence de pauvres mendiants; d'autres s'étendent à des groupes plus élargis : ainsi l'action familiale et patriotique. Il en est enfin — et ce sont les plus belles, les plus proprement chrétiennes — qui comprennent dans le même dévouement désintéressé tous les hommes, qui empruntent, pour ainsi dire, à Dieu de son rôle universel. L'action féconde n'est pas celle qui se ramasse sur elle-même dans un continuel mouvement au-dedans : c'est celle qui se développe, qui se déploie, qui, riche d'elle-même, se déverse et s'enrichit encore dans cet épanchement ; c'est l'action qui ne connaît pas de limite ni de préférence, si l'on entend par là un retour sur le moi haïssable, l'action qui n'admet d'autre mesure que les besoins infinis des âmes et qui déborde les requêtes d'une vie individuelle toujours bornée. Tout chrétien doit être apôtre : il le doit à sa dignité de frère du Christ et à la charité qu'il ne saurait voir s'amoindrir en lui sans déchoir.

Comment pourrez-vous réaliser cet idéal ? La tâche ne dépasse-t-elle pas les forces de votre volonté ? Qu'un prêtre entreprenne cette œuvre ardue, il a reçu pour celà une formation appropriée, le sacrement de l'ordre l'a élevé au-dessus de lui-même et l'a haussé au niveau des obligations de son ministère. Mais nous, laïques, qu'allons-nous dire à nos frères, quels exemples leur offrirons-nous si faibles nous-mêmes et nous trainant sur le chemin de la vertu ? Les grâces de notre état, nous les recevons pour répondre à nos obligations dans le monde, non pour passer en prédicateurs perpétuels et importuns.

Mes chers amis, ai-je besoin de vous rappeler que la religion de N.-S. J.-C. est à l'abri de tous les excès et de toutes les exagérations et que les grâces y sont toujours proportionnées aux devoirs ?

Non, on ne vous demande pas de vous poser en prédicateurs, ni de vous asseoir dans la chaire de vérité ou au confessionnal. Votre apostolat doit d'abord être un exemple. Il faut pour celà que vous ne craigniez pas de manifester votre foi ; il faut que votre dévouement, votre conscience professionnelle, votre vie réglée soient une recommandation pour la foi que vous professez; que par votre serviabilité, votre amabilité, votre désintéressement surtout, vous soyiez aux yeux de tous pour votre religion une bonne enseigne et non un épouvantail. « Luceat lux vestra coram hominibus ut videant opera vestra bona. » La foi est une lumière : quand vous allumez un flambeau, est-ce que vous le placez sous le boisseau, sous le récipient qui sert à mesurer le grain ? ce serait une flamme inutile et le maître de maison la laisserait s'éteindre. C'est sur le chandelier qu'il faut poser la lumière afin qu'elle éclaire tout ce qui est dans l'appartement. Il y a quelques années, le Pape le rappelait à la Jeunesse catholique Italienne : « C'est une sainte fierté que le désir de se distinguer dans le bien. C'est là l'apostolat auquel vous êtes particulièrement destinés ; vous pourrez ainsi répéter la parole qu'un grand martyr disait de lui et de ses frères chrétiens : Non multa loquimur sed vivimus : nous ne nous perdons pas en de multiples paroles, mais nous donnons l'exemple de la vie. »

Il est des heures cependant où, la foi étant en danger, tout homme est tenu de manifester ses croyances devant les autres, soit, dit saint Thomas, qu'il s'agisse d'instruire d'autres fidèles dans la foi ou de les confirmer en elle, soit qu'on doive repousser les attaques des incrédules. Pour cette œuvre, il vous faut vous instruire toujours davantage des choses de la religion : vous avez reçu au collège une bonne formation chrétienne; au cercle d'études on vous a initiés aux solutions que propose l'Eglise aux problèmes sociaux. Cette formation vous devez la poursuivre, la baser sur une connaissance plus précise des directives sociales de l'Eglise, l'étayer sur des observations personnelles, travail délicat, laborieux, qui doit aujourd'hui être mené par tout chrétien soucieux de rester fidèle à ses devoirs.

Trop souvent d'ailleurs, nous oublions que pour cette œuvre d'apostolat, de conquête, de défense, nous avons reçu un sacrement destiné à nous fournir des armes dans la bataille. Ce sacrement n'est pas le baptême, qui nous

fait naître à la vie surnaturelle en nous introduisant dans le monde de la grâce et en nous faisant enfants de Dieu ; c'est le sacrement de Confirmation destiné à nous faire passer de l'état d'enfance à celui de virilité chrétienne, qui fait de nous dans l'ordre de la grâce des adultes et des soldats. Par le baptême, nous sommes purifiés, par la confirmation, nous sommes fortifiés ; le baptême nous donne part à la paix du Christ, la confirmation nous équipe pour le combat ; le baptisé est inscrit à l'état-civil de la société où doivent se recruter les soldats de l'armée du Christ, le confirmé entre au service actif de cette armée. Vos fronts ont été marqués du signe de la croix et à ce moment s'est imprimée dans votre âme le signe de votre enrôlement. L'huile qui y a coulé s'est effacée bientôt, mais le caractère sacramentel demeurera éternellement gravé en vous. Déserteurs, lâches, renégats en face de l'ennemi, vous serez toujours reconnus par le divin capitaine. Un soldat peut se défaire de son uniforme, de ses armes, défigurer son visage et vivre inconnu de tous dans quelque coin du monde. Le déserteur de la milice du Christ essaierait en vain d'effacer le chiffre de sa confirmation : il est marqué pour l'éternité et rien ne pourrait le faire oublier.

Doux esclavage d'ailleurs, car servir Dieu c'est régner. C'est régner sur soi-même d'abord par l'emprise sur ses facultés, sur ses passions, sur son être tout entier, pour conquérir la vraie liberté de se dépenser pour le bien. C'est régner plus chrétiennement sur les autres, en sachant mêler dans leur commerce les vertus royales de justice et de charité. C'est régner sur la nature inanimée elle-même dont la voix immense invite l'homme à chanter avec elle la gloire du Créateur. Bienheureux les doux car ils possèderont la terre. Vous serez ces conquérants si vous savez raviver en vous la flamme de la foi et de l'idéal. Enée, fuyant Troie en flammes, avait abordé sur les côtes de Sicile. Là, tandis que, avec ses compagnons il prenait quelque repos sur les flancs de l'Eryx, il apprend que l'on a mis le feu à une partie de ses bateaux. Il choisit les plus braves et il part avec eux ; des autres, de ceux qui

eurent peur des nouveaux dangers du voyage, il est dit qu'ils « n'éprouvaient pas le besoin de la gloire. »

Ne soyez pas de ces soldats qui n'éprouvent pas le besoin de se dévouer. Restez fidèles à vos engagements et défendez votre drapeau. Votre étendard c'est la croix de Jésus. Vous devez étendre son ombre autour de vous, l'ombre de cet instrument béni où les individus comme les sociétés trouveront le salut. Mais pour la projeter vive, nette, loin, il faut que vous-mêmes vous vous en plaçiez tout près. Rien, a dit un contemporain, ne fait une ombre démesurée comme une lumière que l'on tient à la main. La lumière de votre foi portez-la dans votre cœur, portez-la dans vos actions. Rien n'est plus attirant, plus convainquant, plus apostolique en un mot que la sainteté personnelle, que le désir ardent, soutenu de garder son âme pure de tout contact du péché. Ne soyez pas catholiques de surface, vivez votre catholicisme. Un auteur de spiritualité rappelle qu'il y a deux manières de teindre un linge : y appliquer la couleur et l'y tremper. Que votre christianisme ne soit pas un placage, mais qu'il vous pénètre, qu'il vous imbibe, qu'il élève toutes vos actions.

Les prêtres, vous le savez, ne sont plus assez nombreux : l'entretien des œuvres, les cérémonies du culte, la dispensation des sacrements absorbent leur vie. Où trouveront-ils le temps et les forces de pénétrer les masses, de partir à la recherche des brebis perdues ? C'est à vous d'être leurs auxiliaires, de faire le travail d'approche. Vous connaissez ce dialogue de Pie X et de quelques cardinaux : « Qu'y a-t-il aujourd'hui de plus nécessaire pour le salut de la société ? L'un répondit :: « Bâtir des écoles catholiques ». « Non pas » répartit le pape. « Multiplier les églises » dit un second. « Non encore ». — Un troisième : « Activer le recrutement sacerdotal ». « Pas davantage ». Ce qui est présentement le plus nécessaire, c'est d'avoir dans chaque paroisse un groupe de laïques éclairés, résolus, vraiment apôtres. »

Soyez ces catholiques d'élite et ces apôtres. Vous êtes ici sur les bancs où durant votre enfance vous veniez chaque matin dire à Dieu vos besoins, puiser la force de

mieux travailler et de mieux vivre, prier la Sainte Vierge, N.-D. du Creisker, de bénir vos efforts. Demandez aujourd'hui la grâce de répondre totalement, sans restriction, sans condition, à vos obligations d'enfant de Dieu et de frères du Christ.



«... Les VOCATIONS SACERDOTALES (tardives) nous les voyons prendre corps dans tous les milieux de la société. Ainsi, actuellement, les deux Séminaires du diocèse de Paris comptent parmi leurs élèves : 1 colonel breveté d'E. M., 1 commandant, 6 capitaines, 16 lieutenants, 26 sous-lieutenants, 4 officiers de marine, 5 polytechniciens, 3 centraux, 2 agrégés ès-lettres, 6 docteurs en droit, 5 ingénieurs, 30 licenciés, 1 médaillé militaire, 1 élève de l'école des mines, 1 normalien, 1 inspecteur des finances, 1 secrétaire général de la comptabilité du « Bon Marché » et même 2 anciens membres de la C. G. T. révolutionnaire »...

(M. ROBERT, président de la D. A. R. des Vosges).

La Vie Sportive

LA FÊTE DES JEUX

« Bien courir n'est pas un vice : »
« On court pour gagner le prix ; »
« C'est un honneste exercice.... »
.....

Le mardi 8 juillet, le congé de M. le Prédicateur nous valut, au lieu de la morne routine des classes et des études, une belle et bonne après-midi de plein air et de soleil au champ de Létiez.

A l'heure de la promenade du Jeudi, on quitte le Collège, on prend le chemin de notre « Parc des Sports », on y arrive dès avant 2 heures. Là, suivant la diversité des humeurs et des tempéraments, certains se mettent en tenue légère, autrement dit sportive ; d'autres s'étendent nonchalamment sur l'herbe verte et semblent goûter fort le confortable de cette position inférieure ; d'autres, plus curieux des choses du sport, forment la haie et constitueront une galerie en général assez démonstrative, tantôt houleuse, excitée, tantôt ironique sans indulgence. Les épreuves succèdent aux épreuves : courses de vitesse, relais, kanguroo, etc... Leur déroulement n'est pas dépourvu de pittoresque et d'inattendu, parfois même l'intérêt est soulevé au plus haut point... Vers le soir, on s'en retourne, quelques-uns, peut-être, fatigués, tout le monde à peu près content. C'est ce qui s'appelle chez nous « Fête des Jeux. »

On pourrait songer à d'autres désignations : fête des sports, d'athlétisme, de gymnastique. Celle qu'on a choisi est la meilleure : elle marque assez le caractère de divertissement, l'absence de prétention de cette manifestation. Cette multiplicité de dénominations prouve cependant tout au moins la possibilité d'un dédoublement : l'idée en a été émise et la prochaine année scolaire verra peut-être la réalisation de cette suggestion.

Revenons au terrain plus ferme des faits : on a déjà dit qu'en cette après-midi du 8 juillet, il s'établit une discrimination parmi les élèves : d'une part, ceux qui, ayant goût et se sentant dispositions pour les sports, prirent une part active à la fête, d'autre part, ceux qu'une modestie facile tint à l'écart de toute compétition, ayant jugé que le rôle si commode de spectateur convenait mieux à leur idiosyncrasie. Les uns et les autres eurent parfaitement raison, mais il n'empêche que la sympathie ira toujours de préférence aux premiers.

Ceux-ci furent les bons artisans de la joie des autres, disputant, par exemple, cette partie de rugby en sac qui fut le clou de la journée ; d'autres fois, aux relais notamment, ils firent passer dans les rangs pressés de leurs condisciples un petit frisson admiratif : quoi de plus attachant, en effet, que le spectacle d'un être tout entier bandé vers l'action, d'un visage que marque intensément le signe de l'effort, car il est une noblesse de l'effort, même physique, et d'autres peuples, non sans raison, semble-t-il, impriment sur les palmarès de leurs écoles et le nom du « fort en thème » et celui d'un vainqueur à la course ou ailleurs. Telle grande nation n'ignore pas que l'une des maîtresses-poutres qui constituent l'armature de sa puissance, c'est précisément le goût inné et la pratique si répandue des sports chez ses habitants. Sans trop d'exagération, elle répète après le modeste Wellington : « Waterloo nous fut une victoire, mais d'avance la bataille avait été gagnée sur les terrains de jeux d'Etos. » L'écorce est paradoxale, mais il y a à l'intérieur une leçon bonne sous toutes les latitudes. De plus en plus en effet, le sport apparaît comme un facteur d'équilibre de la santé des nations, alors que les cerveaux pourraient s'affoler au contact de la prodigieuse et toujours croissante complexité moderne...

Mais voilà un compte rendu qui, sans en avoir l'air, dérive assez prétentieusement vers le plaidoyer, c'est-à-dire le genre ennuyeux : il est temps d'y mettre le « hola » ! Une chose reste : la rubrique « Ephémérides » aura gagné en étendue, cela à la satisfaction de M. le Rédacteur en chef d'abord ; ensuite, de quelques oisifs à cours de lectures de vacances.

Suivent la liste des épreuves et le nom des meilleurs :

1) MOUVEMENTS D'ENSEMBLE

(Ils furent bien commandés par *Morvan*, remplaçant *Caroff*, malheureusement empêché).

2) COURSES AU CERCEAU

Grands : *Péron, Vigouroux, Breton, Le Reste, Corbel.*
Moyens : *Madec, Guiomar, Gargadennec, Morel, Morvan.*
Petits : *Dides, Jolivet, Jean Robert, Guillou.*

3) COURSES PIEDS-LIÉS

1re série : *Grall-Bécam, Hamon-Le Guen.*
2e série : *Créach-Bihan, Dubreil-Lyvolant.*

4) COURSES DE VITESSE

Petits (50 m.) : *Dides, Combot Pierre ; Tassel, Desbordes ; Combot H., Le Gall.*
Sixième (Finale 60 m.) : 1er *Boulch*, 2e *Bihan*, 3e *Le Guen.*
Cinquième (60 m.) : *Hamon, Daniélou ; Rogé, Coz.*
Moyens (100 m.) : 1er *Charles*, 2e *Morel*, 3e *Galès Jean.*
Grands (100 m.) : 1er *Pleiber*, 2e *Chapalain*, 3e *Breton.*

5) COURSES EN SAC

Petits : *Henri Combot, Tostivint ; Desbordes, Tassel ; Le Deun, Le Guen ; L'Eléouet, Bihan ; Moulin, Burel ; Busière.*

6) RELAIS

Moyens-Grands : Equipe *Chapalain* bat équipe *Coz.*
Cinquièmes : Equipe 5e *R.* bat équipe 5e *Bl.*
Sixièmes : Equipe 6e *R.* bat équipe 6e *Bl.*
Septième : Equipe *Paul Dein* bat équipe *Jean Guéguen.*

7) KANGUROO

Moyens- Grands : Equipe *Grands* bat 2 fois équipe *Moyens.*

8) LANCER DU POIDS

Moyens-Grands : 1er *Albert Le Lann*, 2e *Jean Le Lann*, 3e *Le Dain*, 4e *Corbel.*

9) GRENOUILLE

Grands : 1er *Péron*, 2e *Corbel*, 3e *Breton*, 4e *Larher*.

10) COURSES DE FOND

Grands : 1er *Péron*, 2e *Corbel*, 3e *Breton*, 4e *Larcher*.
Moyens : 1er *Morvan*, 2e *Guillerm*, 3e *Charles*.
Cinquième : 1er *Legrand*, 2e *Coz*, 3e *Rogé*, 4e *Fichot*.
Sixième : 1er *Joseph Grall*, 2e *Créach*, 3e *Bihan*, 4e *Boulch*.
Septième : 1er *Desbordes*, 2e *Le Corre*, 3e *Tassel*.

11) SAUTE-MOUTON

Sixièmes : Equipe 6e *Rouge* bat 2 fois équipe 6e *Bl.*
Petits-Moyens : Equipe *Manach* bat équipe *Le Guen*.
Moyens : Equipe *Guiomar* bat équipe *Morvan*.

12) COURSES YEUX-BANDÉS

Petits : *Cabioch*, *Delautre* ; *Tanguy*, *Joseph Grall* ; *Dides*, *Le Corre*.

13) TRACTION A LA CORDE

Moyens-Grands : Equipe *Seconde* bat en finale équipe *Troisième*.
Cinquièmes : Equipe 5e *R.* bat 2 fois équipe 5e *Bl.*
Sixièmes : Equipe 6e *Bl.* bat 2 fois équipe 6e *Rouge*.

14) RUGBY EN SAC

La formation des équipes était la suivante :
a) Moyens-Grands :

Péron
Breton - Chapalain
Corbel - Lotrus - Pleïber
o
Morvan - Guiomar - Madec
Morel - Charles
J. Kerjean

b) Moyens-Petits :

Hamon
Coz - Le Grand
Guivarc'h - Rogé - Hily
o
Joseph Grall - Denmat - L'Eléouet
Tanguy - Le Guen
Le Guennec

J. ETAIS.

ÉPHÉMÉRIDES

LUNDI 28 AVRIL. — Encore un de ces jours de deuil dont le calendrier devrait nous débarrasser... Après trois semaines de vacances, il marque la fatale rentrée, et ce n'est pas le jour de dire aux collégiens : « O fortunatos nimium !... » *Surprenez-les, ce soir et demain, se communiquant leurs impressions, ils en disent long en peu de mots très simples :*

— Ça va ?... questionne Louis.

— Ça va... oui..., répond Joseph. Ça va... comme ça...

— Ça va et ça ne va pas !...

Pris sur le vif, c'est tout à fait ça, n'est-ce pas ?

13 *MAI.* — Fugit tempus... *Déjà deux semaines ont passé, et nous avons eu notre retraite, notre belle fête de communion solennelle, dont on vous parle plus haut ; une conférence avec projections sur la merveilleuse cathédrale de Reims ; nos premiers concours : Pères de Famille, et Université Catholique d'Angers... Ajoutez-y la Fête de Jeanne d'Arc, avec le traditionnel feu d'artifice offert par la Municipalité, sur la place du Creisker... et les jours filent. Il n'y a plus de temps à perdre, et depuis lundi nos récréations de 4 heures ont été abrégées sur semaine d'un quart, pour permettre aux aînés une longue étude de trois heures...* Ergo laboremus !

15 *MAI. — C'est jour de sortie mensuelle... Est-ce gâter vraiment les collégiens ? 18 jours après leur rentrée, 8 jours après la communion !!! Ceux qui sont restés là n'ont pas tout perdu ! Ils ont participé à la Journée eucharistique du doyenné, assisté à la belle procession dans le parc de M. le Comte, et, au Patronage Sainte-Thérèse, à la délicieuse séance de cinéma où ils ont longuement applaudi le superbe film de la Croisade :* « Cœurs d'apôtres ! »

21 *MAI. — A 19 h. 50, à la Salle des Fêtes, le R. P.* Berthelot *a adressé aux « grands » une fort intéressante causerie sur l'Icam (Institut Catholique des Arts et Métiers) de Lille.*

6 *JUIN. — MM. Tourte et Petitin, photographes spécialistes de nos maisons d'éducation, ont vu défiler tour à tour les classes et des groupes particuliers. Un album artistique réunira les différentes vues de notre Institution et chaque élève se fera un devoir de l'emporter comme un précieux souvenir.*

8 *JUIN. — M. Arthur* Burns, *trop connu de nos lecteurs pour que « Spectator » se permette de leur présenter notre ami, a fait aux « grands » une petite causerie où il a raconté son « curriculum vitae » depuis son dernier passage au Creisker et assuré l'Institution de son plus cordial attachement.*

A 15 h. 30, le « canot » a étendu sa longue corde, pour le premier bain de l'année. — Il y eut des hésitants !

12 *JUIN. — Tandis que le « Cercle d'études » s'embarquait aujourd'hui à Pempoul pour Callot, les Musiciens s'engouffraient dans l'autocar qui les conduisait à Brignogan... Les uns et les autres se sont fort amusés. C'est tout ce que je puis dire ! « I was glad, thatday. »*

19 *JUIN. — Sortie mensuelle. Nos candidats au Baccalauréat restent pour la plupart à la maison pour y attendre l'examen.*

20 *et* 21 *JUIN. — Examens écrits pour l'admission au grand séminaire.*

22 *JUIN. — Est-ce la semaine des quatre jeudis ? La saint Jean, le Sacré-Cœur, nous octroient un jour de congé, sans préjudice du jeudi.*

23 *JUIN. — Examens écrits de Philosophie à Brest.*

2 *JUILLET. — A 20 h. 30, conférence par le* R. P. Tranchant, *des Missions Africaines de Lyon, sur les Missions de la Côte d'Ivoire.*

8 *JUILLET. — Examen oral pour l'admission au grand Séminaire. — Congé de M. le Prédicateur. — Fête des Jeux au Parc de Létiez, rapportée ci-dessus.*

12 *JUILLET. — C'est la Distribution des Prix !*

SPECTATOR !

Le Coin des Anciens

Deuils

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :

Mme Vve *Paul Grall*, mère de MM. Augustin Grall, notaire à Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure), Paul et Yves Grall, anciens élèves, décédée à Landivisiau le 18 juin.

Mme *Stéphan*, sœur de M. l'Abbé *Saccadas*, professeur au Collège, décédée à Gouézec le 29 juillet 1930, à l'âge de 43 ans.

M. Auguste *Arthur*, courtier de Commerce à Morlaix, décédé 46, rue Longue, à Morlaix, le 25 mai, dans sa 72e année ;

M. le Marquis *Louis de Quatrebarbes*, oncle de François de Quatrebarbes, élève de Mathématiques, décédé à Chatelain (Mayenne), le 11 mai, à l'âge de 76 ans ;

M. *De Boucheville*, grand oncle de F. De Quatrebarbes, décédé le 14 juin à Saint-Clair-du-Rhône (Isère), à l'âge de 67 ans ;

M. Arthur *Kerenfors*, Constructeur Naval, décédé à Roscoff le 25 juillet ;

Mme *Auguste Le Manchec*, née Guével, décédée à Rosporden le 23 juin, à l'âge de 74 ans ;

Mme Vve *Sizun*, mère d'Aimé Sizun, élève de mathématiques, inhumée à Saint-Sauveur le 2 mai ;

M. *Anselme Grassal*, ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, décédé à Piriac-sur-Mer, dans sa 73e année ;

Sœur *Claudine*, *Religieuse* du Saint-Esprit, décédée le 16 mai à Saint-Brieuc ;

A Pleiber, sœur de Hamon Pleiber, élève de seconde, décédée le 17 juillet à l'âge de 12 jours.

M. *Jean Tanguy*, maître principal timonnier en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, père de l'Abbé Jean Tanguy, séminariste, décédé à Carantec le 23 avril ;

M. *Pierre Moreau*, père de Louis et Pierre Moreau, anciens élèves ; oncle de Joseph Moreau, élève de seconde, décédé à Châteauneuf-du-Faou, à l'âge de 55 ans, le 5 avril ;

Sœur *Emilie Boizard*, en religion Mère Sainte Euphrasie, religieuse Ursuline, décédée à Saint-Pol le 31 mars, à l'âge de 63 ans.

De Profundis.

Naissances

Anne Guillou, fille de M. Ferdinand Guillou, épicier à Landivisiau, 23 juin.

Juliane Faver, 2e enfant de M. Jules Faver, 30, Grand' Rue, Morlaix, 17 avril.

Michel-Jean-Baptiste Corre, fils de M. Louis Corre, 15, rue Louis-Pasteur, Landivisiau, 21 juillet.

Claude Guiomar, frère de Robert, élève de 3e, Landerneau, 5, quai de Cornouailles, 25 juillet.

Yves Quéguiner, fils de Yves, pharmacien à Dakar, 12 février.

Marie-Yvonne Lavalou, fille de M. Jean Lavalou, pharmacien au Guilvinec, 6 avril.

Nos compliments et nos vœux !

Mariages

A Paramé, le 28 juin, M. *Jean Gautier*, de Saint-Pol-de-Léon, sous-lieutenant au 10e R. A. C., à Rennes, avec Mlle Yvonne Guillou ;

En la Basilique Sainte Clotilde, à Paris, le 25 juin, M. *Michel de Kéréver*, de Saint-Brieuc, avec Mlle du Mesnil du Buisson ;

En l'Eglise Saint-Joseph de Clamart, *M. Paul Thébaud*, de Saint-Pol-de-Léon, avec Mlle Suzanne Landelle, 22 avril.

A l'Ile de Batz, Mlle *Marcelle Glérant* et M. *Pierre Chapalain*, 23 avril.

A Plouvorn, le 23 janvier, *M. Joseph Auffret*, frère de M. l'Econome, et Mlle *Marie Kergoat.*

Respectueuses félicitations et sincères souhaits!

Nominations

Curé-doyen de Scaër, M. *Cabioc'h*, recteur de l'île de Sein.

Mr LE CHANOINE MESGUEN
Lauréat de l'Académie

L'Académie Française vient de décerner un prix de 500 francs à M. le chanoine MESGUEN, notre très aimé supérieur, pour son ouvrage « TROIS CENTS ANS D'APOSTOLAT » sur les religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.

Nos anciens et les nombreux amis de M. Le chanoine Mesguen apprendront avec joie cette nouvelle. Nos élèves seront heureux et fiers de posséder un Supérieur dont l'Académie vient de consacrer les talents d'historien. Tous s'uniront à nous pour adresser à M. le Supérieur leurs respectueuses et chaleureuses félicitations.

Succès aux Examens

M. l'Abbé *René Kérautret*, professeur au collège Saint-Louis, certificat de grec (Licence), mention Très Bien (Poitiers).

M. l'Abbé *Georges Le Gélébart*, de Landerneau, étudiant à Angers, Certificat de chimie générale (Caen).

M. l'Abbé *Pierre Kervennic*, de Saint-Pierre-Quilbignon, professeur au collège Saint-Yves, 4e et dernier Certificat de Licence « Littérature anglaise ».

M. *Marcel Le Roux*, de Roscoff, élève à l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux, a subi avec succès l'examen de 2e année de médecine.

M. *Yves Daniellou*, de Morlaix, a remporté deux certificats : l'un de chimie générale, avec la mention Bien ; l'autre de chimie appliquée, avec la mention Assez Bien.

M. *René Coat, de Pleyber-Christ*, a terminé brillamment sa 2e année de Pharmacie à Rennes : il a passé l'examen avec la mention Très Bien, et a de plus remporté le 1er prix de fin d'année avec le titre de Lauréat.

Louis Sévère, étudiant en droit à l'Université Catholique d'Angers, a obtenu son diplôme de Licence en Droit.

Michel Ollivier, de Plouénan, étudiant à Angers, a été classé dans un rang excellent à ses examens de fin d'année.

Armand Lautrou, de Camaret, étudiant à Angers, a obtenu en Sorbonne un Certificat d'Histoire moderne et contemporaine, valable pour la Licence.

Correspondances et Nouvelles

Le P. Mazé, missionnaire apostolique à l'Evêché de Hung-Hoa (Tonkin), nous écrit le 14 avril :

« Le dernier bulletin du « Creisker » — que Monseigneur a parcouru — m'a bien intéressé, et je regrette beaucoup d'être resté si longtemps sans aider son pauvre rédacteur. J'ai décidé de me mettre à l'œuvre, mais je suis vraiment bien occupé, très souvent sur les routes.

« Et mon travail s'annonce comme devant se multiplier, car les demandes de conversion se font plus nombreuses. Certains de mes villages sont bien entamés, et se faire chrétien n'est plus une chose épouvantable comme jadis. Heureux travail ! Je viens d'écrire à ma mère que jamais je n'aurais cru que l'état du missionnaire fut si consolant ! Il est vrai qu'avant moi, d'autres ont peiné ici et sont morts sans avoir vu leurs efforts couronnés de succès.

« Je remercie les bonnes âmes qui prient pour la conversion des infidèles... La petite rébellion de ces derniers n'a pas eu de suites jusqu'ici au point de vue religieux. D'ailleurs la partie saine de la population, les neuf dixièmes, ne demande que la paix... »

Et le 30 avril :

« On a beau faire, on ne peut tout prévoir, on a des surprises. Ainsi, par exemple, je n'aurais pas cru que ce matin j'aurais eu le loisir de vous écrire ces quelques lignes.

« Je prépare au devoir pascal la petite chrétienté de la petite Sainte Thérèse ; je suis assez éloigné de Hung-Hoa, et les gens hésitent sans doute à faire un si long trajet pour me harceler.

« Près d'ici, la chrétienté de Saint-Joseph transporte sa chapelle du terrain privé où elle se trouvait sur un beau terrain près de la grand'route qui longe la rive gauche de la Rivière Noire. L'opération s'est faite avec une rapidité « américaine ». En 24 heures, tout était démonté, et transporté au nouvel emplacement. Un jour a suffi pour tout remonter. Il ne reste plus qu'à couvrir, replacer l'autel, mettre un peu d'enduit de chaux sur les cloisons... J'ai été presque aussi surpris que vous.

« Cette chrétienté prospère. Déjà les chrétiens sont un peu plus nombreux que les païens, et de temps en temps, l'erreur perd quelques partisans.

« Mes chers amis, pensez de temps en temps à ces Annamites de la Rivière Noire, du Fleuve Rouge, si nombreux! et où la vraie religion commence seulement à pénétrer... Mais on est si loin de la connaître.

« En France, de pauvres gens touchent du fer, ou du bois, quand passe un prêtre... ici on dit aux enfants que le Père ouvre le ventre des enfants ; *on croit* dans certains villages que les médicaments distribués par le Père sont faits avec les yeux des mourants que l'on arrache au moment de l'extrême-onction ; qu'en conséquence les chrétiens sont couchés dans leur cercueil sur le ventre ; ...on croit que les recettes de l'impôt sont partagées en deux parts égales, l'une pour l'Etat, l'autre pour Monseigneur l'Evêque qui s'en sert pour les pauvres... On croit que qui se fait chrétien renonce à ses parents, etc., etc...

« Néanmoins la lumière est plus forte que les ténèbres. et Dieu est chaque jour plus connu, qu'il soit donc plus aimé.

« En ce moment où les communistes mettent le trouble même au Tonkin, la grâce travaille toujours les âmes. La fin de 1930 verra peut-être beaucoup de baptêmes d'adultes dans la mission de Hung-Hoa.

« Au revoir, mes chers amis, si vous étiez plus près, vous serviriez bien de parrain... mais hélas.

« Du moins que vos prières soutiennent ceux qui sont aux petits postes... »

*
* *

Du R. P. *Guillaume Cléguer* (cours 1916), missionnaire en Haïti :

« *UNE TOURNEE AUX CHAPELLES.* — Je pense qu'il y a dans le Finistère, comme partout ailleurs, des paroisses en longueur, et celle de Sainte-Suzanne dont on m'a fait cadeau ne l'est pas à l'exclusion de toute autre. Il n'y a rien de plus désagréable qu'une paroisse en longueur, désagréable à desservir, bien entendu. Ce mot de « paroisse en longueur » fera peut-être rire. Pour ma part, je vous l'assure, lorsque le soleil est à 50° ou que la pluie se compte par soixante-dix ou quatre-vingts milimètres après une bonne averse de deux ou trois heures, une paroisse en longueur est loin de me faire toujours rire.

« Un peu de géométrie appliquée aux paroisses en longueur : La longueur est habituellement la mesure du plus grand côté d'un rectangle, et est donc plus grande que la largeur. C'est ainsi que, de ma limite Est à ma limite Ouest je compte tout au plus une heure et demie de cheval. Or, de ma limite Nord à ma limite Sud, il faut compter six heures par le même moyen de locomotion. Avec votre règle tracez un rectanglede 1 ½ sur 6, et vous aurez ébauché le croquis d'une paroisse en longueur, dont le curé aime peut-être trop les longueurs.

« Mais quel rapport entre le titre de ce factum et une paroisse en longueur ? Tout simplement celui-ci : dans les paroisses où le centre en est un, les distances sont toujours moindres, et souvent, toutes choses égales d'ailleurs, ces paroisses n'ont aucun besoin de chapelles.

« Un Père Missionnaire me demandait l'autre jour comment je comprenais, pour Haïti, la règle qui, paraît-il, existe en Europe, à savoir si une distance d'une lieue exempte de la messe du dimanche. Libre aux théologiens de discuter là-dessus ; mais lorsqu'il s'agit de six heures de route, poser la question c'est la résoudre. Il devient donc nécessaire de construire des chapelles où on ira de temps en temps donner la messe à ces populations que l'éloignement du centre dispense d'y venir. C'est ainsi que sur la ligne médiane Nord-Sud de ce rectangle que vous venez de tracer, il faut placer d'abord le bourg à l'extrême septentrion, puis trois chapelles successives vers le Sud, à peu près à égale distance les unes des autres. Tous les Anciens de Saint-Pol ont fait de bonnes études : l'acuité compréhensive de leurs cerveaux suppléera au caractère un peu embrouillé de ces explications. Vous

savez tous d'ailleurs que le soleil est raide par delà les tropiques.

« Nous sommes aux mois d'été, la saison des orages. Le deuxième lundi du mois passé, la pluie nous a battu de deux à six. L'eau a coulé à torrents dans les ravins. Nos pauvres chemins, creusés par l'usage, usés par les caravanes incessantes de bêtes et de gens et jamais ressemelés, et qui d'une façon générale récoltent les eaux courantes des environs, ont déjà reçu un premier coup de bélier qui a commencé le défoncement. Le mardi, nouvel arrosage encore plus généreux. L'argileux se crevasse, le sablonneux est emporté, le tuf se ravine, le rocher devient glissant. La circulation est difficile ou dangereuse selon les endroits. Si du moins le grand Ingénieur des ponts-et-chaussées du pays, le Soleil, voulait chauffer tout cela à 50 ou 60° pendant deux ou trois jours ! Mais il semble bien de connivence avec Maîtresse la Pluie, car le mercredi fut un jour de brouillard suintant et Seigneur Phébus ne risqua même pas un œil de la journée. Pour comble de malheur, le jeudi, branle-bas général dès une heure de l'après-midi. Depuis les pièces les plus vétustes et les plus démodées jusqu'aux Schneider les plus perfectionnés de Zeus, tout est en batterie et tire à volonté. Le reste suivit : les catarectes du ciel s'ouvrant, les nues crevant, Eole s'essoufflant, ses cavernes vomissant jusqu'à neuf heures dans la nuit sans désemparer, quelque chose de semblable sans doute à ce qu'a décrit Virgile dans je ne sais plus quel chant des Géorgiques, nos délices naguère en troisième, 1914, sous la coupe de Monsieur Croissant.

« Ce fut seulement le lendemain, à une heure de l'après-midi quand je me mis en route, que je vis l'effet désastreux de ces déluges successifs sur le chemin tortueux qui devait me mener vers mes deux chapelles les plus éloignées : suite ininterrompue de trous et de crevasses remplis de boue liquide où le pauvre cheval, malgré la résignation qui fait le fond du caractère de la plupart de ses congénères, hésite à mettre les pieds, n'en pouvant connaître la profondeur (si tant est que les chevaux sont capables de connaissance). De temps à autre la bête déniche sur le côté quelque piste qui lui semble de meilleure mine que le reste, et s'y engage. Mais si le pied vient à lui manquer, gare la mélasse. Il est fort heureux pour nous que nos petits chevaux sont plutôt des cabris

au point que les chemins les plus accidentés où la tête vous tournerait ne leur font nullement peur. Cabri se dirait des bêtes de ce nom et de nos chevaux, un peu comme l'être de Dieu et des créatures : Néque univoce, néque equivoce, sed analogice, comme aimait à dire, au témoignage de ceux qui y étaient, un certain professeur de Rome du temps où nos anciens professeurs étaient dans la fleur de l'âge.

« Cependant le temps continue à être superbe. De temps en temps seulement, pointant au-dessus des mornes qui ferment l'horizon là-bas du côté de Vallières, des nuages noirs et gris apparaissent et disparaissent tour à tour. Le soleil pique horriblement. Cheval et cavalier suent à grosses gouttes en proportion de leurs calories respectives. Serait-ce donc l'annonce de quelque nouveau coup de chien ? Mon « pépin » est depuis longtemps au rencart, et un vague pardessus, débarqué tout frais de France en 1924, est depuis longtemps classé comme monument historique et fait la joie des mites et des cancrelas dans quelque fond d'armoire. D'ailleurs sous les averses tropicales, le seul imperméable vraiment efficace restera toujours... la peau. Autre avantage : il est inusable et un seul vous fait une vie.

« Je pique ma bête autant que le permet le chemin crevassé et détrempé. Encore un morne insignifiant, un plateau vallonné, trois ou quatre gués très franchissables, et le toit de la chapelle dite Dupity apparaîtra à travers les feuillages, là-bas, sur les derniers contreforts de cette masse noire qui barre l'horizon au Sud. Mais les nuages s'amoncellent et s'accumulent rapidement. Le soleil pâlit, le vent devient plus frais. Soudain un éclair blafard déchire en Z multiples le ciel gris et un craquement sinistre se répercute dans ce chaos de montagnes et de vallées qui forment les vrais paysages haïtiens. Laou, tu es baisé! Un coup d'œil sur ma montre: il est trois heures. Il ne me reste plus une heure de route, mais avant dix minutes je serai dans l'avalanche, car jemarche vent debout. Un vrai barrage roulant arrive à deux mille mètres devant. A quelle vitesse ? Les espions ne rentrent pas dans les conseils divins. Réflexions, rassemblement de souvenirs. Voyons, depuis quand ai-je pris mon dernier bain ? Un bain est-il nécessaire, à prendre sur terre ferme, assis sur la selle, au galop pour que ça rentre davantage ? Non,

prenons et adoptons la solution la plus prudente : qui amat periculum in illo peribit ; un plus sage que nous l'a dit. Et puis une soutane n'est pas précisément un maillot de bain. Voyez, sur cette éminence verdoyante (il n'y a pas encore d'éminence rouge en Haïti) un toit de chaume qui semble bien hospitalier. On pourrait là-dessous braver le « largo benedictis » du ciel. J'apparais dans la Cour. — « A pa Pè ? Adié Pè, ou t'apr' abbé mouillain. Ni cé pa ti crass causain, non. Main l'enrhaut non. Gaé non, ti moun yo, prens choal-la, tendé, fais vite mainnain l'en bas caye-là ! Lévé pié... Ou-mainme, Phania, porté on chaye ba Pé ». Je remercie et m'assois à califourchon sur la chaise rustique que la gamine en question a installée devant moi, face au gros garçon maître de céans qui venait de donner des ordres si péremptoires à ses enfants. Je lui demande son nom, prétendant évidemment l'avoir oublié, et le chiffre exact de cette progéniture qui l'entoure. La légitime arrive sur les entrefaites, et prétextant le froid, la fraidèr, allume un grand feu au milieu de la « salle », sans égard pour les grosses gouttes de sueur qui perlent sur mon front et descendent en cascade le long (oh ! pas bien long) de ma minuscule barbe. Une pipe de tabac bleu de la Régie française, du seize, je crois, achève de mettre le monsieur ainsi que sa moitié en humeur de causette. Pompez, Seigneur, pour les biens de la terre et le repos du missionnaire : je suis à l'abri. J'entends même parler de café et de fourrage. Ces bonnes gens se figurent-ils donc que c'est un hivernage à la « De bello gallico » en plein mois de juin ?

« Cependant la pluie, qui est venus si furieuse, semble faiblir sensiblement, et une heure après je remontais à cheval, après avoir remis à la légitime du maître de maison une paire de dix centimes pour ses marmots. C'est le geste le plus apprécié, paraît-il, car les bénédictions d'Isaac sur son fils Jacob, si elles sont plus imagées, ne furent pour sûr pas plus abondantes que celles dont me gratifia le papá pour ce malheureux pain de dix cobs où vos dents se seraient émoussées.

« C'est à six heures que j'atteignis enfin mon habitat de Dupity. Mon sacristain sortait de ses jardins trempé comme une soupe au giromon. En me voyant sec comme un pain sortant du four, il a certainement cru que j'avais le don de passer entre les gouttes. Malheureusement ce don n'est pas dans les dons du Saint-Esprit.

« Cinq ou six confessions, règlement d'un mariage (déjà passé à l'état de chose jugée, le volume de la future l'atteste) pour le lendemain, une boîte de sardines engouffrée avec un de ces fameux pains de dix centimes, et me voilà tout prêt pour dormir sur mon sommier métallique Standart made in U. S. A. Ce que je fis le plus consciencieusement que le comporte la matière jusqu'au petit jour.

« Le samedi je fis, ou pour parler orthodoxe, j'assistais au mariage à trois en question. La messe finie, une tasse de thé de feuilles de corossolier (j'avais oublié ma poudre de café avec la calebasse qui la contenait) me remet sur pieds pour les confessions et les baptêmes. De ces derniers, je ne fis que douze. Je me rappelle en avoir fait ensemble quatre-vingt-dix-sept à pareille date et au même lieu l'an passé. Autre chose qui m'a frappé : je n'ai pas baptisé de grandes personnes cette année en juin dans ces chapelles. L'an passé, en février, j'en baptisai une qui était de taille : environ trente ans, mon âge d'alors, des piliers de cathédrale comme celà, un mètre dix au moins de tour de poitrine, et le reste en proportion. Au sel, je ne hasardai que le bout des doigts. Pensez-donc ! A cet âge-là, il y a beau temps qu'on n'a plus des dents de lait. Renverser la tête en arrière fut de nécessité de moyen pour faire couler l'eau baptismale sur le front de la de cujus, car mouiller le cuir chevelu, qui en réalisait depuis longtemps la définition, était impossible et vous y auriez épuisé les fonts baptismaux de la République. Ne parlons pas des onctions préparatoires : cela nous mènerait trop loin ! Je lui donnai évidemment le nom d'Anne. Mulierem fortem quis inveniet ?... La voilà, ou je ne m'y connais guère.

« Le lendemain la messe basse est à huit heures. Le soleil est déjà brûlant à cette heure en deçà du tropique. On chante un couplet et son refrain entre chaque dizaine de chapelet. Chant en partie, chacun la sienne, plus quelques faux bourdons. On fait ce qu'on peut et tous les Curés n'ont pas des chorales à rivaliser avec celle de la Cathédrale du Cap haïtien. D'ailleurs le Bon Dieu est habitué aux musiques de toutes couleurs, et si en Haïti une « noire » se voit attribuer la valeur de deux « blanches », pourquoi en vouloir à mes chanteuses ? Autant vaudrait-il leur demander à renoncer à leur couleur. Comme accompagnement quelques beuglements de vaches étriquées qui

broutent l'herbe rase de la place, et le grognement de ces bêtes immondes chargées du service d'hygiène dont les groins battent furieusement l'entourage de l'enclos. Après la messe une petite glose sur les premiers mots de l'Evangile de la Pentecôte. Si quis diligit me, sermonem meum servabit... et reliqua. Vous connaissez le thème : le seul moyen de prouver à Dieu que nous l'aimons, c'est d'obéir à ses commandements, à tous et à ceux de son Eglise, la Romaine ; ...ce n'est pas ceux qui disent : Seigneur, Seigneur... mais ceux qui font la volonté de mon Père... J'ai conservé le plan et vous le ferai voir l'an prochain à la réunion des Anciens, si Bon Dié vlé.

A midi, après un rapide repas, dont un ramier, trop hardi et pas habitué aux méfaits du fusil « Robust » de Saint-Etienne, fit les frais, j'étais de nouveau en selle pour une autre chapelle, droit au Sud toujours. Oh ! ces paroisses en longueur ! Chemins affreux. Montées à pic, descentes en échelle de meunier. Les grosses pierres n'attendent que la chiquenaude du pied de votre cheval pour dégringoler dans le fond qui vous fascine à trente mètres sous vos yeux. Avis aux amateurs de steeple-chase ou de cross-country. Après une heure de cheval où je fus tour à tour suspendu à la crinière et à la croupière, je débarquai enfin dans la cour de la chapelle de Roquet, d'où l'on domine un paysage suisse de toute beauté. Je n'ai pas le temps d'admirer le paysage. Deux coups de fusil dans les pins me procurent mon souper : deux ramiers. Un autre dans les patates et le manioc, au fond d'un ravin, me rapporte une pintade que je laisse faisander jusqu'au lendemain à midi. Un bouillon de pintade n'est pas à dédaigner en Haïti. Puis le spirituel. Des confessions jusqu'à six heures, et une carte de baptême pour le lendemain. On joue tous les rôles, même celui d'officier d'état-civil. Mes deux ramiers ont eu le temps de cuire à moitié, pêle-mêleavec du riz, des haricots rouges et des noix. L'eau coula à flots dans mon godet en fer-blanc émaillé, car le soleil donne soif. Une mangue« baptiste » servit de dessert. Puis ce fut le silence de la nuit tropicale. Je la passai allongé sur des jeunes troncs de pommes-roses montés en long sur quatre piquets figés en terre. L'ornement et la soutane tempéraient quelque peu la puissance perforatrice de ces ressorts nouveau modèle, tandis que l'aube et la serviette de toilette étendues sur

le sac à malade formaient un oreiller de moyenne mollesse. Au résumé sommeil passable, et le lendemain matin démarche en tour de reins, mais rien de cassé : quelques frictions malheureuses seulement, pendant la nuit, d'une peau couvrant des os contre les nœuds mal équarris de mes bouts de bois.

La messe, la communion, le petit mot, les trois Pater et Ave aux intentions du Souverain Pontife, tout cela fut enlevé en trois quarts d'heure. Le baptême demanda dix minutes, avaler deux œufs crus et une tasse de café en prit trois, les adieux au sacristain, à sa légitime, aux fidèles assis sur leurs talons dans la cour en nécessitèrent cinq ; et le cheval noir reprit son trot régulier, un peu intrigué de cette drôle de bête qui vient de temps en temps lui chatouiller le cou : ma pintade pantelante que j'avais suspendue avec une écorce de bananier sur le devant de ma selle. Montagnes, ravines, gués, rochers défilent en sens inverse. Voici de nouveau Dupity d'où je partai hier. J'y fis la grande halte pour le bouillon de pintade. Il est succulent. La sacristine a pensé le gâter avec du piment. C'est le Bon Dieu qui a permis que j'intervienne à temps pour empêcher ce désastre. Pour sa peine je n'ai laissé à ma cuisinière si « pimenteuse » que les os.

Puis ce fut, à une heure, le retour monotone vers le bourg pendant plus de trois longues heures sans mettre pied à terre, pour retrouver mon presbytère qui, après un défilé de cabanes couvertes de chaume, me paraît comme un château paré de tous les délices de Capoue, et d'où je vous envoie ce pathos.

P. S. — Faut-il que je sois étourdi ! Je voulais voir à tout prix qui parmi les Anciens de 1916-17 se «dégonflent», et qui ne se « dégonflent » pas. Je voulais voir leur littérature. Et j'ai certainement oublié de régler mon abonnement. Je répare aujourd'hui cet oubli, pour qu'on ne m'oublie pas au prochain numéro du Bulletin. Les « copains » du cours qui n'ont pas le temps d'écrire sont priés de m'envoyer leur canevas à l'adresse ci-dessous:

G. CLEGUER, p^tre
curé de Ste-Suzanne, par le Cap-haïtien
République d'Haïti.

*
* *

Lieutenant *Charles De Réals*, 18^e Dragons, Reims.

Michel Ollivier, chez M. et Mme Hamon, 16, rue Rangeard, Angers (Maine-et-Loire).

Vincent Prigent (précédemment séminariste de Saint-Vougay), 302^e R. A. C. P., 5^e batterie, 2^e groupe, Vernon (Eure).

M. *Le Déroff*, Agrégé de l'Université, Professeur Honoraire au Lycée, Officier de l'Instruction Publique, Président de la Commission d'achat de la Bibliothèque Municipale de Belfort, membre de la commission du Musée, 9, Boulevard Carnot, Belfort.

Yves Daniellou, 44, rue Dulong, Paris-17^e.

Pierre Bothorel, pharmacien-lieutenant, Hôpital Militaire, Versailles.

Jean Person, pharmacien-lieutenant, Hôpital Bégin, Saint-Mandé (Seine).

François Rolland, Etat-Major du 10^e Corps d'Armée, pavillon de Kergus, Rennes (Ille-et-Vilaine), libéré le 10 octobre.

Michel Kerneis, ingénieur, 12, rue Trousseau, Saint-Etienne.

Louis Guiomar, commerçant à Antrain-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine).

Docteur *Louis Le Bras*, Maison de Santé, 2, rue Falret, Vanves (Seine).

Victor Fournis, Contrôleur des Douanes, Brest.

Jules Paul, Breiz-Izel, 10 *bis*, impasse Ratier, Lorient.

Le P. *Jean Nicol*, de Guerlesquin, religieux O. M. I., doit partir pour le Natal, le 12 septembre.

Jean Le Joliff, du Moustoir (cours 1929), doit entrer à l'Université Catholique d'Angers, comme étudiant en Droit.

Armand Lautrou, de Camaret, se félicite d'avoir choisi pour ses études l'Université Catholique d'Angers, où il a retrouvé ses anciens condisciples de Saint-Pol : *Le Bigot, Taniou, de Lansalut*, ainsi que *Birien* et *Sévère*, et d'autres encore. Tous, dit-il, ont fait honneur à leur collège. Quant à lui, il se propose d'assister à la Fête des Anciens, le 20 août. Les deux tiers des candidats à l'examen d'Histoire à Paris ont échoué ; Angers en présentait 3 : 2 ont été reçus.

L'abbé, ou plutôt le *P. François Quéguiner*, jeune prêtre d'Henvic, missionnaire de la Saciété des Missions

Etrangères, est rentré à Paris le 19 août et s'embarque le 12 septembre, à destination des Indes, sa terre d'apostolat.

PAR-DELA LES FRONTIÈRES

Nous nous faisons un plaisir de reproduire ici l'entrefilet paru dans le « Courier de l'Escaut », *journal belge édité en français, relatant la remise solennelle de la Médaille civique de* 1re *classe à Sœur Marie-Stanislas, religieuse du Saint-Esprit, à Fontenoy (près Tournai), pour ses* 28 *ans de service.*

L'enseignement chrétien a été fêté comme il le méritait le dimanche 27 avril. Il s'agissait de la remise solennelle de la médaille civique de 1re classe à Sœur Marie-Stanislas, religieuse des Filles du Saint-Esprit. Toute la paroisse sans distinction a manifesté d'une façon unanime ses sentiments de profonde estime et de vif attachement à ces religieuses fixées à Fontenoy, après le fameux décret de Combes l'apostat.

La commune était élégamment pavoisée et de nombreux arcs de triomphe se dressaient sur le chemin qui conduit de l'Ecole Saint-Michel à l'église. Dès 2 heures, l'animation est grande au hameau de Bourgeon et un groupe imposant formé des élèves et des consœurs de la jubilaire conduit Sœur Marie-Stanislas aux vêpres, à l'issue desquelles sera chanté un *Te Deum* d'actions de grâces. L'église est comble quand elle fait son entrée dans le temple. Après la cérémonie religieuse, un cortège se forme place de l'Eglise. Quel réconfortant spectacle ! Une centaine d'enfants, un immense drapeau tricolore en tête, ouvre la marche. La fanfare communale jette la note gaie de ses entraînants pas redoublés. Viennent ensuite toutes les anciennes élèves accourues d'un peu partout pour saluer leur digne maîtresse si justement à l'honneur. La jubilaire suit, accompagnée de toutes ses consœurs des communautés voisines. Nous remarquons un groupe important d'instituteurs chrétiens du Cercle Antoing-

Tournai, sous la conduite de son président. M. Equeter, président provincial, est à leurs côtés. M. l'Inspecteur cantonal assiste également à la cérémonie, voulant montrer sa grande estime pour l'institutrice de 1re classe qu'est Sœur Marie-Stanislas. La population ferme le cortège. M. le curé de la paroisse accompagne M. l'abbé Jacq, professeur de philosophie au Collège de Saint-Pol-de-Léon, frère de la jubilaire. Et toute cette foule s'engouffre dans la grande cour du Couvent où doit se dérouler la cérémonie officielle.

M. Dutrieux, enfant de la localité et président du Cercle des Instituteurs chrétiens, ouvre la série des discours. Il rappelle la fondation de cette école Saint-Michel, un soir de septembre 1902, et la vie rude et féconde menée sur ce champ de bataille français par Sœur Marie-Stanislas. Il la remercia pour tout le bien qu'elle y a semé depuis plus d'un quart de siècle. Mais son plus beau titre de gloire sera, dit-il, d'avoir formé de bonnes mères de famille, sauvegarde de la société.

M. Bonnet, inspecteur cantonal, épingle alors la médaille. Il remercie le Comité organisateur de l'avoir invité à cette fête intime, et souligne la vie toute de travail de cette institutrice d'élite. Ces éloges si bien mérités sont l'expression fidèle des constatations faites lors des nombreuses visites en cette classe où règnent l'ordre et le travail parfait. La Fanfare communale, en ce moment, souligne par une vigoureuse « Brabançonne » et une « Marseillaise » entraînante cette remise officielle de l'insigne des braves.

Une ancienne élève, institutrice elle aussi, Mlle Germaine Defert, dans un magnifique discours où le cœur a libre cours, exprime à son ancienne maîtresse sa vive reconnaissance pour tout ce que ses élèves lui doivent et l'assure que partout et toujours, elles se montreront dignes de ses sages enseignements. C'est alors que la présidente du comité, Mme Wattiez Norbert, découvre le cadeau, un superbe calice, que présentent Mlles Hautem et Billemont, également institutrices primaires, sorties de cette école Saint-Michel. Deux élèves offrent des fleurs.

M. Wattiez Achille, délégué et protecteur de l'école, se dit heureux de voir sa Sœur, comme il l'appelle, à l'honneur. Il la remercie également pour tout le bien fait à Fontenoy et ses deux petites bambines présentent de jolies fleurs.

M. Equeter, président du Hainaut, se fait l'interprète de toute la Fédération des I. C. et lui présente tous ses vœux de long et fécond apostolat. La série des discours est terminée. M. l'abbé Jacq, frère de la jubilaire, remercie les autorités pour les belles paroles dont sa sœur vient d'être congratulée, et toute la population pour la réussite de cette belle fête dont il se dit heureux d'avoir été témoin. Il fait le vœu de voir, en cette année du centenaire, que la Belgique, terre de liberté, jouisse de plus en plus des fruits heureux que lui garantissent ses grandes libertés. Il crie en terminant : Vive la Belgique ! Vive Fontenoy ! La Fanfare attaque un joli pas-redoublé et lentement la foule s'écoule comme à regret. Tous, en quittant cette maison bénie, aiment à serrer la main de leur bien-aimée Sœur Marie-Stanislas.

Cette fête pleine de reconnaissance et d'amour restera longtemps dans le souvenir de tous les habitants.

« *Le Creisker* » *est heureux de s'associer de cœur et de prière à cette belle manifestation et prie Sœur* Marie-Stanislas *et M.* l'abbé Jacq *d'agréer ses chaleureuses félicitations.*

VARIÉTÉS

Causerie sur l'Arithmétique

Les plus grands nombres

Les mathématiques groupent les nombres en classes qui sont de mille en mille fois plus fortes. Ces classes s'appellent mille, millions, billions, trillions, etc. *Quand une classe atteint une importance telle que son nom fait défaut, on indique le nombre de chiffres dont elle se compose. On dira par exemple que le nombre d'infusoires fossiles contenus dans un décimètre cube de tripoli s'exprime par un nombre de* 15 *chiffres. Tout le monde sait à peu près cela, mais ce que beaucoup ignorent, c'est la valeur réelle des classes exprimées par ces mots ou par ces nombres de chiffres : Un trillion ! c'est bien vite dit, mais on conçoit difficilement la grandeur prodigieuse exprimée par ce mot et on peut apprendre avec quelque étonnement que depuis le commencement du monde il ne s'est pas écoulé un trillion de secondes et qu'à peine le sera-t-il dans* 25.000 *ans.*

Un billion est 1000 *fois moindre qu'un trillion et cependant on en saisit difficilement la grandeur. Un calculateur remarquant que le budget de la France se discute par milliards, c'est-à-dire par billions de francs, s'est livré à ce sujet aux ingénieuses réflexions que voici : Un milliard en billets de* 100 *francs constituerait une bibliothèque de* 20.000 *volumes ayant chacun* 500 *pages.*

Ce même milliard converti en pièces d'argent de 5 *francs ne pourrait être compté par le plus adroit garçon de banque voué à ce travail qu'au bout de* 20 *ans.*

Si on voulait transporter ce milliard par voie de terre, il faudrait au moins 2.000 *voitures traînées par* 6.000 *chevaux ou* 40 *wagons à* 10 *tonnes chacun. Un milliard en pièces de* 20 *francs irait de Paris à Copenhague. L'argent serait contenu dans un million de sacs de toile liés par* 350.000 *mètres de ficelle. Le convoi en marche cou-*

vrirait une longueur de routes de 32 kilomètres ou 8 lieues ! Et les 5 milliards payés à la Prusse !

Ces résultats étonnent : c'est que les unités exprimées par les mots billions, trillions sont tellement en dehors de nos conceptions habituelles que nous sommes impuissants à les évaluer. Aussi, quand une question de mathématiques présente de tels résultats, est-il bon de les traduire dans un langage qui saisisse l'imagination et peigne les nombres au lieu de les énoncer.

La lumière parcourt environ 75.000 lieues par seconde. C'est beaucoup. Cette vitesse est 500.000 fois plus grande que celle d'un boulet de canon. Sous cette forme nous en comprenons mieux la grandeur.

La distance du soleil à la terre est d'environ 38.000.000 de lieues. Il est plus clair de dire qu'une locomotive roulant nuit et jour à raison de 15 lieues à l'heure n'y arriverait qu'en 291 ans et quelques mois.

La plus proche étoile est distante de la terre d'un nombre de lieues qui s'exprime par 13 chiffres. Disons que la lumière, courrier 500.000 fois plus rapide qu'un bouet de canon, en vient en plus de 3 ans.

Au-delà des étoiles dont la distance a pu être mesurée, il en est d'autres dont la lumière pour nous arriver emploie des millions et des millions d'années. On comprend l'impuissance des chiffres pour exprimer de pareilles grandeurs.

Durant la saison des pluies, le Gange entraîne environ 180 millions de mètres cubes de limon. Disons avec un illustre géographe anglais que, pour effectuer industriellement un pareil transport, il faudrait un convoi d'environ 2.000 gros navires descendant chaque jour le fleuve pendant 4 mois.

*
* *

Ce qui caractérise les progressions, c'est la rapidité avec laquelle croissent dans certains cas les nombres qui les composent.

Un cheval est vendu pour rien. Seulement, le premier clou vaut 1 centime, le second 2 centimes, le troisième 4, le quatrième 8, le cinquième 16, etc... Le cheval n'est pas cher. Mais ses 24 clous atteindraient ainsi une valeur de 840.000 francs.

On rapporte un fait analogue du derviche Sessa, l'inventeur des échecs. Le calife pour lequel il avait imaginé ce jeu lui laissait le droit de choisir sa récompense. Sessa demanda 1 grain de blé pour la première case ; 2 pour la seconde ; 4 pour la troisième et ainsi de suite toujours en doublant jusqu'à la soixante-quatrième case. Le calife accorda tout, enchanté d'en être quitte à si bon marché. Or, le nombre des grains de blé demandé par le derviche ne peut s'écrire qu'avec 20 chiffres. Pour traduire en français cet inaccessible résultat, disons que ce blé suffirait pour couvrir sur une épaisseur de 3 mètres 1/2 toute la superficie de la France.

Les mouches ont reçu de la Providence une merveilleuse puissance de reproduction : c'est par milliers qu'il faut compter les œufs d'une seule ponte. Supposez les mouches sorties de ces œufs aussi fécondes que leurs mères et vous aurez une progression bien autrement rapide que celle dont je viens de vous parler. C'est ce que Linné exprimait en disant : Etant donné un cheval mort à dévorer, 3 mouches auront plus vite fini qu'un lion.

Ce rapide accroissement des termes d'une progression explique l'incroyable accumulation de richesses produites par un placement à intérêts composés, c'est-à-dire par un placement tel que les intérêts rapportés s'ajoutent chaque année au capital pour rapporter à leur tour de nouveaux intérêts.

Voici un exemple : Soit 5 centimes placés à intérêts composés au taux de 5 0/0 lors de la naissance de N.-S. J.-C., ce sou produit en 1900 une somme qui, exprimée en francs, s'écrirait avec 37 chiffres. Ce résultat est écrasant : le voici traduit en langue vulgaire. Imaginez un globe d'or massif égal en volume au globe de la terre. Répétez ce globe autant de fois qu'il s'est écoulé de minutes depuis la naissance de N.-S. jusqu'en 1900, nous aurons une accumulation de richesses qu'aucun avare, si avide qu'il fût, n'aurait le droit de dédaigner. Eh bien ! cette accumulation de globes d'or gros comme la terre, répétés autant de fois qu'il s'est écoulé de minutes depuis la

naissance de N.-S. aurait une valeur prodigieusement inférieure à celle d'un petit sou escorté de ses intérêts composés.

Ce résultat paraissant fort surprenant, j'en propose une très simple démonstration.

A intérêts ordinaires au taux de 5 0/0, un capital se trouve doublé en 20 ans. A intérêts composés, il l'est au bout de 14 ans environ. Il est donc quatruplé en 28 ans, octuplé en 42 ans. On voit ainsi qu'il serait plus que décuplé en 50 ans, c'est-à-dire que 1 franc placé dans ces conditions en vaut pour le moins 10 au bout de 50 ans. On aura donc la valeur d'un capital au bout d'un temps quelconque en écrivant à la suite du nombre qui l'exprime autant de 0 qu'il s'écoule de fois 50 ans dans l'intervalle considéré. Appliquons à notre modeste sou cette règle si simple.

En 1900, on a 38 fois cinquante ans. Ajoutons donc 38 zéros à nos 5 centimes. On a le nombre 500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000. *Pour convertir ce nombre en francs, il faut le diviser par 100 : on lui retranche 2 zéros, il reste :* 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000. *Je vous les souhaite en rentes ou en capital... à votre choix, pourvu que vous en fassiez bon usage.*

A cause des simplifications ce résultat est encore inférieur à la vraie valeur du nombre cherché. Il s'en faut de quelques billions de quatrillions de millions.

Abbé PONDAVEN.

Le Gérant: P. CORRE.

IMP. DU NOUVELLISTE — RENNES.

Pour être bien servi
allez tous
AUX TRAVAILLEURS
F. FERREC
3, Rue Verderel
SAINT-POL-DE-LÉON
Vêtements tout faits et sur mesure pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
— Fournisseur de l'uniforme — de l'Institution N.-D. du Creisker

MODES
Mlle G. BIZARD
18, Rue de Batz, 18
SAINT-POL-DE-LÉON
Fournisseur de la Casquette Uniforme Notre-Dame du Creisker
11/27

CHAUSSURES
en tous genres
Jh PAUGAM
1, Rue au Lin, 1
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

PATISSERIE - CONFISERIE
E. LE GUILLOU
22, Grande-Rue, 22
SAINT-POL-DE-LÉON
Spécialité de "Fleur de Lys Gâteau"
TÉLÉPHONE 25
11/27

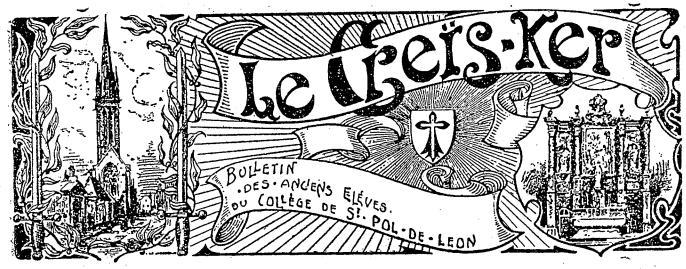
GRAND HOTEL DE FRANCE
J. DENIS
11 RUE DES MINIMES
SAINT-POL-DE-LÉON
T. C. F U. A. C.
TÉLÉPHONE 14
11/27

Primeurs et Légumes secs
A. CUEFF
SAINT-POL-DE-LEON
SPÉCIALITÉ DE CHOUX-FLEURS & ARTICHAUTS
POMMES DE TERRE
11/27

EAUX-DE-VIE
VINS LIQUEURS
TÉLÉPHONE 13
Alexandre BOZELLEC
Successeur
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

Reliure en tous genres
Jules CASTEL
23, Quai de Léon, MORLAIX
TÉL. 111
Fourniture et reliure de tous livres Liturgiques à des prix très modérés

NUMERO SPECIAL OCTOBRE 1930.



COMPTE RENDU
de la Réunion des Anciens Elèves du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creisker

La réunion des Anciens Elèves, cette année, a gravité autour de la personnalité de *M. le chanoine Floc'h,* premier supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker. Il y a eu dix ans révolus au 24 janvier dernier qu'il mourait, épuisé par le surmenage que la guerre lui avait imposé. Dix ans ! C'est un de ces nombres auxquels on fait volontiers station pour regarder en arrière, et tâcher de mieux apprécier choses, événements et hommes. C'est ce qu'ont fait les anciens élèves de l'Institution N.-D. du Creisker pour leur supérieur et maître ; et dans ce recul de dix années, les rides s'effaçant, les traits vraiment essentiels de la physionomie s'accusant et prenant leur juste valeur, ils l'ont jugé digne, sur l'initiative de M. le chanoine *Mesguen,* avec la permission et les encouragements de *Mgr Duparc,* de l'honneur d'un buste en bronze au Creisker, qui fût et le témoignage de leur reconnaissance, et le mémorial d'une vie digne d'être offerte en exemple.

L'exécution du buste s'est heurtée à de grosses difficultés. La vue de profil manquait. Comment trouver la solution d'un problème quand il manque une donnée ? Dans le domaine artistique, la difficulté doit être au moins égale. Et malgré la fidélité de sa mémoire plastique, on peut discuter si *M. Golias* a suffi à diriger l'artiste-; une image mémorielle est chose bien floue à durcir dans le bronze ou le marbre. On raconte que de très grands artistes réalisaient en peinture ou en sculpture les figures vues une seule fois : Horace Vernet, par exemple. Don très rare. Mais dans la collaboration présente, en outre, l'un avait le souvenir, à l'autre de le mettre en œuvre ! Tous ceux qui ont connu *M. Floc'h* devront reconnaître qu'avec les moyens dont il disposait, *M. Vermare* a fait du mieux qu'il était possible ; du point de vue « œuvre », ce buste demeure une réussite artistique de grand mérite.

Quant à la physionomie morale de M. le chanoine *Floc'h*, après les diverses esquisses des précédentes années, on prendra intérêt à lire ci-dessous le portrait en pied que nous fournit son compatriote et ami, M. le chanoine *Pencréac'h*.

Et tout cela témoigne que, dans le recul de dix années, les contemporains et les élèves de M. Floc'h ont jugé que l'œuvre qu'il a accomplie est d'une incontestable valeur ; valeur qui s'est accrue encore par la difficulté des circonstances : la guerre, qui a exigé ce prodigieux effort dont nous avons été témoins.

Cette œuvre, on a osé la rapprocher de celle du chanoine *Péron*. Le rapprochement est-il vraiment trop ambitieux ? La similitude de l'œuvre et des circonstances est réelle. *Péron* transportait le collège de Kelou-Mad à la rue Verdérel, bâtissait le Collège en 1788. Et trois ans après, en 1792, c'était la Révolution, la tourmente qui faillit tout emporter.

Floc'h restaure l'Institution N.-D. du Creisker en 1911. Trois ans après, en août 1914, c'est la grande guerre. Tout le corps professoral est désorganisé, presque anéanti ; tout est à reconstruire et à maintenir.

Cependant la différence demeure très grande, celle d'une véritable fondation à une simple translation ; la crise de la Révolution atteignit plus à fond le Collège que ne le fit la guerre ; il y eut là une interruption de plusieurs années, une laïcisation qui ne se sont pas présentées ici.

Mais les deux hommes avaient même trempe. Et *M. Péron* n'eut pas une vue plus froidement lumineuse des conditions de vie du Collège, une résolution plus décidée... on dirait volontiers un entêtement plus buté, pour défendre son œuvre.

Je ne sais si on a déjà raconté ces deux traits : ils peignent l'homme au vif, me semble-t-il.

En août 1914, des dames de la ville, remplies d'ardeur patriotique, viennent demander les salles du collège, afin d'y travailler pour nos soldats, surtout pour les blessés. *M. Floc'h* vit que livrer son collège, libre à ce moment-là, c'était risquer de ne plus l'avoir en octobre. Le refuser, c'était risquer l'accusation de mauvais patriote. Il pesa les deux tâches, les deux risques ; et son choix fut vite fait : plutôt que de mettre en danger son collège, il préféra risquer les injures ; auxquelles, s'il en vint, il ne se préoccupa nullement de répondre.

Second épisode. Quelques jours après, les soldats du 267e arrivaient à St-Pol pour y tenir garnison. Le Collège est réquisitionné. Le capitaine envoyé pour préparer les lieux, veut l'aile du Sacré-Cœur. Au centre de la maison ! Où iront les élèves à la rentrée ? Mêlés aux soldats ? — La disposition des bâtiments permettait de satisfaire la réquisition en sauvant les collégiens d'une promiscuité pernicieuse. *M. Floc'h* désigne le bâtiment de la rue du Séminaire, qui contient le dortoir St-Stanislas et l'actuelle salle des fêtes ; il y a là place suffisante pour le nombre de soldats annoncé, et ils y auront toute commodité : une cour, des cabinets, sortie directe sur la rue, la borne d'eau à proximité. Le capitaine proteste : *M. Floc'h* maintient fermement ses propositions. Le capitaine, stupéfait sans doute qu'un civil n'en passe pas par les quatre volontés du militaire, surtout en temps de guerre, s'emporte jusqu'à l'insulte. Le supérieur envoie un mot au commandant qui vient lui-même faire des excuses, accepte les propositions faites qu'il trouve parfaitement suffisantes, et dut rappeler sans nul doute son subordonné aux convenances dont la guerre n'exempte pas. — Mais admirez le coup d'œil de *M. Floc'h* : cette aile qu'il concède aux soldats est facilement détachable de l'ensemble de l'établissement. Un tour de clef à la porte du « jardin de l'aumônier »,

une cloison de briques entre la cour St-Stanislas et celle des petits ; et les élèves sont chez eux sans le moindre contact avec les soldats. Résultat combien appréciable ! Demandez-le à d'autres collèges que nous savons.

Ces faits paraîtront de petites choses peut-être au lecteur d'aujourd'hui. Mais que l'on se replace dans l'ambiance ; tenir tête à ce moment-là à l'opinion populaire, si encline à supposer la tiédeur patriotique, à l'autorité militaire devenue toute-puissante, n'était pas rien.

*
* *

Donc, cette année, toute la réunion a tourné autour de cette glorification de *M. Floc'h.*

C'est pour le 20 août que les Anciens étaient convoqués ; Cent quatre-vingts convives se sont assis à la table du banquet ; quelques autres n'ont pu assister qu'à l'office.

Beaucoup nous ont envoyé leurs regrets :

Jacques Quéinnec, député du Finistère ; *Hervé De Guébriant* et *son fils Alain ; G. Rannou,* de St-Cadou ; *Jean Hamon,* directeur de l'Institution Hamon, à Paris ; *le Dr Glérant,* de l'île de Batz et *son fils Lucien ; Auguste Riou,* commerçant à Lambézellec ; *les abbés Prigent,* curé de Ploudiry, *Le Meur,* aumônier à Stanislas, *Grall,* aumônier à Quimperlé, *Rosec,* recteur de St-Melaine de Morlaix.

On nous permettra de citer quelques lettres ou plus gaies ou plus émues. Notre ami *Puil,* ayant dû faire une fugue à Paris aux mois d'avril et mai, ne peut, « étant donnés les prix prohibitifs des voies maritimes et ferroviaires, « bouffer » 5.000 kilomètres, pour avoir le plaisir de sucer avec (nous) un bouchon de champagne d'amitié. »

De M. l'abbé *Ernest Pape :* « Cette année encore, je devrai, à mon grand regret, m'abstenir de paraître à la réunion des Anciens Elèves. Et cependant, je caressais l'espoir de pouvoir me rendre à l'érection du monument de M. Floc'h, mon regretté et vénéré maître. De loin je m'unirai aux prières et aux hommages qui lui seront adressés. Je garde de lui, comme du cher Collège, le plus touchant des souvenirs. Dites bien mes regrets à ceux du Cours 1916 et assurez M. le Supérieur et MM. les professeurs de mon affectueux attachement et de mes faibles prières. »

M. Le Déroff, agrégé de l'Université, ancien professeur

au Lycée de Belfort, que nous avons eu le plaisir de recevoir au collège le jour des prix, n'a pu s'y retrouver pour la fête des Anciens : « Je regrette fort que 1.000 km. me séparent de St-Pol. C'est avec un bien grand plaisir que j'aurais assisté au banquet et à toutes les cérémonies du 20 août. Lors de mon récent voyage, j'ai beaucoup contemplé le Creisker et tout ce qui l'entoure ; et par la pensée je suivrai toutes les évolutions des anciens élèves dans ces lieux où j'ai passé toute mon adolescence et que je n'évoque pas sans une profonde émotion. »

Le 19 août, M. le chanoine *Mesguen,* supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, recevait cette dépêche émouvante : « Revivant à Heyst, souvenir Collège, serons de cœur mercredi avec anciens. Signé : *Laouénan, Dévédec* ».

Enfin, de Chimay, le dévoué *M. Rox* télégraphie, le 20 : « Sommes de cœur avec vous. »

*
* *

A LA CHAPELLE

La messe qui se célèbre à l'intention des Anciens Elèves vivants et défunts avec un souvenir spécial, cette année, pour M. le chanoine Floc'h, a été célébrée par M. l'abbé *L. Floc'h,* son frère, recteur de St-Frégant.

Mgr De Guébriant assistait, au fauteuil, entouré de M. le Supérieur *Mesguen* et de M. le Chanoine *Derrien,* curé de Ploudalmézeau.

Sur les chaises réservées dans la première travée de la nef ont pris place M. le comte *Alain de Guébriant,* maire de Saint-Pol, M. le colonel *Senneville,* adjoint-maire ; M. le docteur *Bagot,* président de l'Association ; M. *Vermare,* le sculpteur du buste de M. Floc'h ; les membres de la famille *Floc'h* et *Baron* ; on remarque tout spécialement *deux religieuses* de Saint-Joseph de Cluny ; ce sont deux sœurs de M. Floc'h qui viennent, l'une de Cayenne, l'autre, de Barcelone, à qui leur supérieure a fait la joie d'assister à la glorification de leur frère.

Pendant la messe, le Credo et des cantiques à la Sainte Vierge ont été chantés. Une innovation : le cantique de M. Le Roux a été remplacé par un autre cantique à la Sainte Vierge. Certains, qui appréciaient assurément le

plaisir d'entendre les souples modulations d'une savante voix, ont regretté de n'avoir pu chanter à loisir :

Chacun de nous restera fier
D'avoir grandi près du Creisker.

— Mais il faut varier pour le plaisir ! — Oui. La variété, le renouvellement sont conditions ordinaires du plaisir, c'est sûr. Mais des Anciens ne sont-ils pas, par définition, quelque peu badernes et routiniers ? Leur plaisir, c'est de réentendre les vieilles choses, car nous sommes à une fête du souvenir ; c'est surtout de rechanter à leur Bonne Mère les chants d'amour de leur jeunesse, sûrs d'être mieux exaucés dans leurs demandes de maintenant.

*
* *

A la fin de la messe, M. le chanoine *Pencréac'h,* directeur du Collège du Bon-Secours, a prononcé d'une voix vibrante des sentiments de l'admiration et de l'amitié, le panégyrique de M. Floc'h :

Ego vero libentissime, superimpendar pro animabus vestris.
Je me sacrifierai très volontiers pour vos âmes.

Ces paroles que le glorieux Apôtre Paul adressait avec chaleur à ses chers Corinthiens, M. le chanoine Floc'h, s'il ne les a pas adressées à son cher Collège, il les a certes réalisées. Dans la société des principaux qui ont gouverné l'ancien Collège de Léon et des Supérieurs qui à leur suite dirigeront l'Institution N.-D. du Creisker, nul doute que M. le chanoine Floc'h ne fasse une très grande figure. Cet homme, qui ne payait pas de mine et se paya encore moins de mots, a réalisé, outre les occupations absorbantes d'un Supérieur, deux opérations dont chacune suffirait à donner de la plénitude à une vie : la 1re a été la transformation du vieux Collège de Léon dans l'Institution extraordinairement florissante qu'est l'Institution N.-D. du Creisker ; et la 2e, pendant que les glorieux soldats de France tenaient dans la boue et le sang, de tenir lui aussi, en se multipliant et de gagner sa bataille au prix de sa vie.

Et ne supposez pas que cet éloge du Supérieur soit un blâme tacite ou exprès pour qui que ce soit : J'ai connu et aimé les derniers principaux depuis M. Quidelleur ; j'ai été élevé par les professeurs de l'ancien collège et je tiens à leur rendre un respectueux hommage. Mais aujourd'hui c'est la Nouvelle Institution qui honore son 1er supérieur. Et moi j'ai mission de faire revivre cet homme un moment devant vous : si je réussis médiocrement l'entreprise, j'aurai du moins rendu à M. Floc'h le témoignage affectueux d'un compatriote, et à M. Mesguen, qui m'a poussé dans cette chaire, le gage de l'amitié.

François-Marie Floc'h naquit à Pen an Neac'h en Lampaul-Guimiliau le 5 mai 1867 et fut baptisé le même jour par M. Grégoire Jaouen, vicaire. Pen an Neac'h est un village perché, comme son nom l'indique, au haut d'un côteau, au haut d'un côteau schisteux, au 1er affaissement synclinal d'un vallon. De là-haut on a une vue considérable pour la région et particulièrement sur la vallée, où le chemin de fer Paris-Brest court de virage en virage entre Landivisiau et Lampaul.

François-Marie était le 1er des 11 enfants qui devaient se succéder au foyer : deux moururent en bas âge; huit survivent encore, 5 sœurs dont deux religieuses, 3 frères dont un prêtre et un médecin. Le père Laou Floc'h était un homme trapu et brun, qui me donnait une impression de force grave lorsque jeune collégien, je l'admirais à la grand'messe, découplé dans son habit « justinoc ». La mère, Angèle Keruzoret, bonne mère énergique et tendre, pour compléter les ressources de la ferme, se fit marchande de toile : elle venait au marché de St-Pol, où l'attendaient chaque mardi des clients fidèles et plus impatiemment encore les Collégiens, à qui elle apportait soit la subsistance hebdomadaire, soit au moins quelques lettres et douceurs. Ah ! ce jour du paquet ! Mme de Sévigné attendait moins impatiemmeut son courrier au château des Rochers à la fin du 17e siècle que l'élève de Kéroulas le sien à la fin du 19e !

La première éducation du jeune François-Marie fut celle de tous les enfants de la campagne bretonne, imprégnée de tendresse et plus encore d'autorité et de piété. L'enfant montra des dispositions précoces pour la réflexion. A l'école, dès ses premiers efforts il conquit le premier rang. M. Picart, le recteur de Ploumoguer, qui achevait alors ses classes primaires, se rappelle l'avoir vu un soir d'hiver chercher en pleurant sur la route au pied de la tour, la croix qu'il avait perdue. Puis ce furent les classes de catéchisme, où l'un des vicaires, M. Cevaër, le petit père Cevaër, mais pour nous autres enfants, M. Cevaër tout court, le distingua. Il lui donna ses premières leçons de latin et le fit entrer en 6e au collège de St-Pol, en 1880, sous M. Pouliquen, avec M. Breton, qui devait être par la suite et si longuement son ami intime. Le trait dominant de ses études fut la régularité : dans l'échelle des classes, d'autres remportèrent plus de lauriers, nul ne remporta plus de profit que cet enfant studieux. « D'autres eurent, comme l'a dit M. Breton, des « débuts plus brillants, un premier vol plus audacieux. Le « vol de M. Floc'h fut sûr et régulier. Il s'éleva par degrés « sans défaillance... Une intelligence vive, une mémoire qui « se chargeait sans peine d'un chant de l'Enéide, de la « constance dans l'application, de l'ordre dans le travail lui « valurent de faire des études secondaires solides », dont les palmarès du temps fournissent un abondant témoignage.

En 1886, il entra au Grand Séminaire de Quimper : Les qualités de l'esprit et du cœur, qu'il avait cultivées au collège, se développèrent puissamment dans un milieu propice à l'épanouissement de tous les dons.

En 1890, à 23 ans, il fut nommé professeur de 7e à Pont-Croix. La conscience dans l'application, ce trait qui le définira toujours,

ainsi que ses aptitudes professionnelles attirèrent l'attention de *M. Belbéoc'h,* son supérieur, sur l'indication duquel il fut envoyé à Paris préparer une licence ès-lettres. L'Institut catholique de Paris, qui a pris depuis lors tant d'envergure, sous la direction de Mgr Baudrillart, était à cette époque plus modeste par la multiplicité de ses chaires, mais tout aussi remarquable, peut-être même davantage, par la surprenante érudition de ses maîtres, les Pagis et Lejay, Ragon et Le Châtellier, et plusieurs autres. C'était d'ailleurs un temps où les élèves de l'I. C. qui en avaient le loisir et la force pouvaient suivre aussi les cours de la Sorbonne, où enseignaient Brunetière et Faguet, Petit de Julleville et Martha, ainsi que les deux Croiset. On devine sans peine ce que pouvait gagner au contact de tels maîtres un esprit aussi ouvert que celui de M. Floc'h, une volonté aussi disciplinée que la sienne. Une fois gradué, il revint à Pont-Croix, où il occupa durant de longues années la chaire de 3e, guidant les esprits, charmés d'évoluer dans la clarté, soutenant les efforts, fustigeant les défaillances, brisant d'un mot, d'un regard les sottes tentatives. Lorsque le petit séminaire se transporta au Likès et devint Saint-Vincent, il dirigea la seconde pendant 2 ans et la première pendant 6 mois, à la suite de M. Breton, nommé recteur du Folgoat.

Dans tous ces postes, M. Floc'h avait laissé une impression si profonde de savoir et de fermeté, que l'attention de Mgr Duparc se trouva portée sur lui, quand il fallut en 1910 tenter une œuvre à la fois redoutable et nécessaire : transformer le Collège universitaire de Léon en école secondaire libre, à la place du vieux Collège faire naître la jeune Institution du Creisker. L'ancien collège était un établissement complexe, dont il faut avoir lu l'histoire, pour en bien saisir l'âme : Il était en vertu de sa fondation ou plus exactement en vertu de sa refonte par Mgr de Lamarche en 1787, à la fois Collège et petit séminaire. Il devint en 1806, par décret impérial, un collège communal, relevant à la fois du diocèse et de l'Université, avec un mélange proportionné de personnel ecclésiastique et laïque. A l'aube du présent siècle, l'Académie laïcisa la chaire de philosophie et dans la suite au Cours des années de guerre religieuse qui encadrèrent la séparation des Eglises et de l'Etat (5 décembre 1906), chaque incident, soigneusement exploité, ramenait la menace d'une laïcisation totale : Le Collège pouvait se rouvrir un jour, subitement privé de son personnel ecclésiastique, c'est-à-dire dépouillé de sa principale raison d'être, dépouillé de son âme. *Le danger était imminent.*

Pour éviter toute surprise, un comité d'hommes avisés se constitua sous l'impulsion de Mgr Duparc et de M. Treussier, curé-archiprêtre et de M. le Comte de Guébriant ; appuyé par la générosité des anciens élèves, ce comité opéra une translation : Le Collège de Léon ferma ses portes à la fin de l'année 1910, et l'Institution du Creisker, qui en était la suite, ouvrit les siennes le 5 janvier 1911 dans l'ancien séminaire de Mgr de la Bourdonnais avec M. Floc'h pour supérieur. Nous tous, les anciens, nous attendions avec angoisse les résultats de l'entreprise : Nous ne voyions que trop les difficultés.

D'abord la difficulté de constituer un corps professoral. L'évêque aurait pu sous le nouveau supérieur grouper des professeurs entièrement nouveaux et infuser de la sorte une âme nouvelle à la Nouvelle Institution. Mais tant de nouveautés risquaient de produire l'étonnement, la désaffection, la désertion. Il fallait pour souder l'avenir au passé garder les professeurs de l'ancien Collège et compléter les cadres par de jeunes prêtres. Entreprise incommode : les vieux professeurs passaient sans transition d'une situation assez indépendante et aisée, à la rigueur d'une pauvreté quasi-monastique. Quelques heurts étaient inévitables. L'autorité de M. Floc'h, qu'on savait inébranlable, accepta les compositions possibles et garda les intransigeances nécessaires.

Une deuxième difficulté, plus grave que la précédente, était de faire dans une maison unique l'amalgame des pensionnaires du grand Collège avec ceux de Keroulas, d'élèves aussi différents par leur classe sociale d'origine que par le but général où ils tendaient. M. Floc'h imposa ses vues avec une précision qui ne désarma pas toutes les critiques, mais avec une fermeté qui ne céda jamais aux contestations.

Nous donc, les Anciens, nous attendions avec angoisse le résultat de l'opération : La formule financière était bonne, évidemment, car nous étions décidés à reprendre pour Notre Collège autant de nouvelles actions à fond perdu qu'il eût été nécessaire Mais la formule morale, que donnerait-elle ? Un an, deux ans se passent : le nombre des élèves, l'union des cœurs, la force des études, tout s'accroît à merveille ; c'est un épanouissement et le critérium le plus familier à tous, les succès au baccalauréat, ne laisse place à aucun doute.

Le vaisseau du Creisker et son pilote voguaient à pleines voiles sur une mer d'azur, lorsque la grande tempête de 1914-18 éclata.

Les mobilisations successives emportent les professeurs et le supérieur demeure à peu près seul : c'st ici que l'on peut mesurer la trempe de son caractère : sans gémissement, sans hésitation, sinon sans inquiétude, il se met à recruter un personnel de fortune : « aide-toi et le ciel t'aidera. » Le Ciel lui vint en aide en lui envoyant des concours aussi précieux que MM. Roche, Lucas, Rox, des séminaristes qui multiplièrent leur activité, sur le modèle du supérieur ; mais l'aide la plus précieuse, je le crois bien, fut pour lui celle de sa sœur Mlle Floc'h. Toutefois c'était lui surtout qui payait de sa personne, qui était toujours au cabestan : Aux soucis de la direction, il ajouta ceux de l'économat. C'était beaucoup. Ce n'était pas assez à son avis : il prit encore les classes de lettres de 1re et de 2e réunies. Ajoutez à tout cela la charge d'une correspondance volumineuse avec les armées, les inquiétudes perpétuelles pour la vie de ses professeurs, les deuils accumulés qui retentissent douloureusement au fond de son cœur. La mort de Paul Grall (24 juillet 1916), d'Auguste Pouliquen (23 avril 1918), d'Henri Guellec (2 juilet 1918) l'atteint dans son affection d'âme et dans ses préoccupations de supérieur privé pour l'avenir de collaborateurs précieux. Il avait un tempérament de fer ; il l'use néammoins dans cet épouvantable surmenage, dans la rigueur de ces travaux forcés. Il ne put se relever de l'usure des années de guerre; il succomba sur la brèche le 20

janvier 1920 dans son collège, pour lequel il avait donné sa vie.

En passant de vie à trépas, il aurait pu dire comme Horace le poète : *Non omnis moriar* : je ne mourrai pas tout entier, car je laisse après moi un collège. Il était trop modeste pour y songer. C'est à nous qu'il appartient à distance de mesurer son rôle et de voir avec quelle sûreté il a dirigé son collège.

Il lui a légué une discipline des études, qui a, sous la direction de M. Mesguen, son successeur et sous des maîtres énergiques et avertis, élevé la valeur de notre cher collège à la hauteur des écoles secondaires les plus réputées de France. Une longue pratique lui avait permis de vérifier les principes puisés dans l'enseignement de ses maîtres et dans sa propre réflexion ; il voulait un enseignement qui fût continu dans sa méthode et dans son objet, une échelle sans faux pas, une progression souple et fructueuse, d'où l'esprit devait sortir moins bourré de connaissances encyclopédiques inassimilées, inassimilables, que capable d'acquérir ensuite dans tous les domaines, ce qui est la vertu propre de l'enseignement secondaire. Pour arriver à ce résultat, il rappelait souvent des points de doctrine vitaux, la nécessité de l'analyse et de la synthèse : *l'analyse* d'abord : diviser la difficulté en autant de parties qu'il est nécessaire pour la comprendre aisément ; puis la *synthèse* : replacer le détail dans l'ensemble, afin qu'il en reçoive dans une pleine lumière sa signification décisive. L'esprit de géométrie avant l'esprit de finesse, n'en déplaise à Pascal, mais toutefois pour créer en définitive le primat de la finesse. Pour cela, exiger des leçons bien sues afin que les exercices puissent s'y référer. Chez le maître, aucun besoin d'éclats dans la voix, de virtuosité dans la parole, mais de la lumière, de la lumière et du travail ; du travail, car pour l'élève, la meilleure des leçons est celle de l'exemple! Voilà pourquoi M. Floc'h exigeait de ses professeurs un travail de correction méthodique et scrupuleux. Le résultat fut la prospérité dans les examens, le renom de l'Institution solidement établi, et cet attachement des élèves qui s'accroît avec les années et qui fleurira encore sous nos cheveux blancs.

Mais plus encore qu'à la formation intellectuelle, M. Floc'h s'attachait et avec raison à la formation morale : Son désir était d'avoir dans son Collège des vocations, beaucoup de vocations ; mais il se gardait bien de violenter les cœurs : il ne pouvait ni ne voulait faire de tous ses élèves des prêtres ; mais il voulait faire de tous des hommes de conscience et de devoir ; il éclairait les intelligences, il aimait surtout à tremper les volontés ; il relevait les défaillances, châtiait les faiblesses et vous remuait un élève de fond en comble dans ces tête-à-tête où il leur parlait « en homme ». Un tel supérieur, avec les maîtres qu'il a formés, a fait sortir de ce collège toute une génération de chrétiens énergiques, dans lesquels il a fait passer son âme.

Cette âme, je voudrais maintenant vous en faire une esquisse, en vous faisant de l'ancien supérieur un portrait raccourci, qui vous expliquera les traits parfois énigmatiques de ce buste, dû au ciseau du maître M. Vermare. Sous un front haut et de bonne heure dégarni, voyez des traits pleins dans une figure

brune, des yeux ou scrutateurs ou juges, une physionomie d'habitude grave et même quelque peu sévère ; une parole brève et rare, un sourire narquois, parfois même sardonique pouvaient faire croire que cet homme était sans cœur. — Sans cœur ? — Ceux qui l'ont connu dans l'intimité s'inscriront en faux contre cette allégation. Et la vie qu'il a donnée sans compter est une preuve plus péremptoire que toutes les affirmations. Qu'on relise aussi dans le Creisker le panégyrique de Paul Grall, d'Auguste Pouliquen, d'Henri Guellec et l'on sentira dans cet écho affaibli de la parole les vibrations d'une sensibilité profonde. Que cette sensibilité fût dominée par la raison, oui. C'est la hiérarchie normale et M. Floc'h l'a toujours cultivée. Comme élève, sa vocation le dirige et lui inspire la patience dans l'effort. Comme prêtre le service des âmes le commande, comme professeur la formation de ses élèves, comme Supérieur la défense et le développement de son Collège. C'était un homme d'action.

Qu'il fût parfois tyrannisé par l'idée, qu'il ait eu quelquefois de l'entêtement, je ne songerai pas à le nier : il était breton authentique à ce point de vue et d'ailleurs les grands hommes ne sont le plus souvent que de grands entêtés. Mettons les choses au point : M. Floc'h avait du caractère et Mgr Duparc l'a bien défini, quand il a dit en apprenant sa mort : « Voilà une volonté qui s'éteint. »

Mais quand la raison, quand la conscience était satisfaite, la détente amenait sur sa figure un de ces bons et larges sourires qui exprimaient toute son âme. Et que dire de sa générosité, de sa vaillance dans ses travaux forcés, de son désintéressement complet des honneurs et de la popularité, qui ne vinrent que sur le tard et qu'il n'avait pas cherchés : C'était un chef, un rude chef, d'où rayonnait l'autorité.

Il y a dix ans qu'il s'est éteint : les morts vont vite.

A tous les jeunes qui l'ont eu pour maître, à tous ceux qui depuis sont venus ou viendront s'asseoir sur les bancs du Creisker, offrir leurs hommages à Notre-Dame et communier au banquet de l'Eucharistie, pour aller communier ensuite aux travaux, puis ultérieurement à la gloire de leur Institution, ce buste rappellera une dette sacrée envers le père de leur jeune Collège.

A tous les Anciens qui ont fait, comme moi, leurs études dans le collège de Léon, il rappellera que parmi les principaux du passé, les Péron, André, Naveau, Quidelleur, Le Roux et Kerboul, M. Floc'h a droit à une place d'honneur : Comme M. Péron en 1806, il a opéré en 1910 une Renaissance féconde du vieux Collège.

A tous enfin il arrachera l'hommage du respect parce qu'en donnant sa vie, il a réalisé dans sa plénitude le précepte sublime de la charité. Gardons précieusement son souvenir et adressons-lui le témoignage de notre reconnaissance par la prière et l'imitation de ses qualités, afin que l'Institution N.-D. du Creisker vive d'une vie toujours plus abondante et plus féconde.

Après ce discours, écouté avec une religieuse attention, M. le chanoine *Mesguen* lit les noms des Anciens morts depuis la dernière réunion. Ce sont :

MM. l'abbé *Balanant*, ancien recteur de Saint-Marc.
l'abbé *Havas*, recteur de Saint-Sauveur.
l'abbé J.-M. *Abgrall*, recteur de La Forêt-Landerneau.
François *Pouliquen*, de Kerhuella, Landivisiau.
l'abbé *Clech*, ancien recteur de Locmélar.
l'abbé *Croissant*, ancien professeur de l'I. N.-D. K., professeur à l'Université Laval, à Québec (Canada).
le docteur *Jourdrain*, médecin à Plouescat.
Victor *Monfort*, pharmacien à Châtelaudren.
le chanoine *Péron*, ancien membre du Chapitre de la Cathédrale de Quimper, mort à Saint-Pol-de-Léon.
Jean-Marie *Quélennec*, entrepreneur, à Saint-Pol.
Victor *de Cadenet*, de Saint-Pol-de-Léon.
l'abbé *Rannou*, ancien recteur de Plouénan, mort à Sizun.
Jean-Olivier *Postic*, mort à Paris, inhumé à Plougasnou.
le docteur Louis *Rolland*, médecin à Morlaix.

Un *De Profundis* est récité à leur intention, puis de nombreux *Pater* et *Ave* à toutes les intentions des personnes présentes.

Ensuite, *Mgr de Guébriant* bénit le buste de M. Floc'h, préside l'Absoute devant la plaque des Morts et donne la bénédiction du Saint Sacrement.

La cérémonie se termine sur le chant du cantique du R. P. Berthelon, dont les couplets sont donnés par *Louis Guivarc'h*, notaire à Carhaix.

*
* *

Après la cérémonie à la Chapelle, la coutume était d'une réunion à l'étude des moyens, la plus spacieuse. Cette année, elle n'a pas eu lieu : la cérémonie s'était prolongée, les Anciens n'auraient pas le temps de se voir ; les trois membres sortants du bureau seraient réélus comme toujours ; il n'y avait pas de question spéciale à poser ; M. l'abbé *Paul Corre* étant absent, il n'y aurait pas de

compte rendu du « Creisker » ; alors, à quoi bon? Ce serait une formalité inutile !

Sans avoir la superstition de la *foôrme*, on pouvait répondre que les questions de forme ont leur importance. Si la forme n'est pas l'âme des institutions, elle peut en être considérée comme l'armature dans bien des cas. Et je pense que la réunion aurait eu quelque intérêt ; elle eût pu être houleuse ; mais c'est si amusant ! Quelques mécontentements s'y seraient manifestés qui, ne l'ayant pu faire, ont pris cette autre forme : sur la carte du banquet, nous avons lu : « Banquet, 15 fr. ; Association, 10 fr. ; Creisker : il paraît qu'il n'existe plus. » Ce qui est tout de même exagéré.

Une autre carte invite à lire au verso ces lignes, qui mélangent curieusement blâme, compliment et exhortation : « Bon courage pour que, cette année, le *Creisker* soit plus régulier et aussi intéressant. Il manque une collaboration plus généreuse, tu l'as dit ». Signé : Anonyme. — Offrez la vôtre, distingué Anonyme.

A défaut du rapport sur le Creisker, voici le compte rendu financier de l'Association que nous aurait lu le trésorier, *M. Auffret* :

COMPTE-RENDU FINANCIER DE L'ASSOCIATION

RECETTES :

En caisse à la dernière réunion		
	Numéraire ...	86 70
	Bons	2.000 »
Banquet		2.012 »
Produit des cotisations		4.135 »
Total.....		8.233 70

DÉPENSES :

Messe et service pour les Anciens.....	20 »
Frais de Banquet	2.012 »
Compte-rendu de la réunion.....	1.335 15
Prix des Anciens	250 »
Correspondance et imprimés	129 »
Bourses accordées	2.400 »
Total.....	6.146 15

BALANCE :

Recettes	8.233 70
Dépenses	6.146 15
En caisse.....	2.087 55

Dont 2.000 francs en Bons de la défense.

S'il avait été lu en séance publique, ce rapport eût, je crois, soulevé les *observations* suivantes :

1° Notre cher président, *M. Bagot*, aurait décerné à M. le trésorier des *félicitations* pour sa bonne administration financière, puisque l'exercice se clôt par une encaisse modeste.

2° Les Anciens ont le plaisir de constater le bien qu'ils font. Deux mille quatre cents francs de *bourses* ont été alloués ; nous avons aidé à la fois et les élèves bénéficiaires et le collège.

Cependant, n'y a-t-il pas diminution dans ces allocations ? Certaines années, le chiffre n'en est-il pas monté jusqu'à 4.000 francs. Pourquoi cette somme ne s'est-elle pas maintenue, et même accrue ? Sans doute, les frais généraux de l'Association ont grossi ; le compte rendu de la réunion, par exemple, coûte 1.000 francs de plus qu'il y a huit ou neuf ans. Mais cependant... ? Y aurait-il des Anciens qui ne paieraient pas leurs cotisations ? Nous vous rappelons à l'ordre, chers amis. Soyez fidèles à remplir le mandat rose que vous trouverez ci-joint. Tenez, faites-le donc tout de suite, avant d'aller plus loin dans votre lecture.

3° Les *ressources* de l'Association proviennent : *a*) des cotisations de 10 fr. (5 fr. pour les étudiants) versées par ses membres ;

b) de l'intérêt des bons achetés avec les *cotisations libérées* (Voir l'art. 4, 2°, des statuts publiés ci-dessous).

J'attire l'attention sur ce dernier point. Le rapport de M. Auffret nous avertit que le total de ces cotisations libérées s'élève à 2.000 fr. ; il était de 1.600 fr. l'an dernier. Deux nouveaux Anciens se sont donc libérés ; et je sais que deux autres au moins l'ont fait encore cette année. — Quel est l'intérêt de cette opération ? Le Creisker l'a déjà expliqué plusieurs fois. Résumons :

1) *Pour l'Ancien.* — *a*) Il n'a pas à se préoccuper chaque année s'il a ou non payé sa cotisation ;

b) Vous avez l'assurance d'aider un petit collégien pauà faire ses études ; aumône discrète à laquelle à peine si l'on pense soi-même, mais le Bon Dieu l'inscrit sur son grand cahier du ciel pour le jour de la grande Reddition de comptes ;

c) Vous mourez : vos 200 francs rapportent toujours leur intérêt et un petit élève, un futur prêtre peut-être,

est secouru par vous après votre mort. Et ce petit dira chaque jour : « Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur ...mes bienfaiteurs ». Chaque dimanche, un Pater et un Ave sont dits pour les bienfaiteurs du Collège ; chaque année, un service est célébré à la même intention.

2) *Pour le Collège.* — Bourses assurées ; capital qui ira toujours croissant, puisque, le donateur mort, les 200 francs restent. Vous assurez donc, dans une humble mesure, certes — mais les petits ruisseaux font les grandes rivières — la prospérité du collège aimé.

*
* *

LE BANQUET — LES TOASTS

A la table d'honneur, autour de *Mgr de Guébriant*, président d'honneur, et de *M. Bagot*, président effectif de l'Amicale, nous avons remarqué les trois frères de M. le chanoine *Floc'h*, MM. les chanoines *Pencréac'h*, *Derrien*, curé de Ploudalmézeau, *Pouliquen*, supérieur du Petit Séminaire de Saint-Vincent ; MM. *Roche* et *Lucas*, nos dévoués professeurs de guerre, *Senneville*, adjoint-maire.

Le repas fut animé, comme il convient à une réunion d'amis, mais sans la gaie surexcitation si naturelle à une majorité de jeunes, car, cette année, ils furent sages, sages, presque timides. Qu'est-ce donc qui les retenait ainsi ? A peine, là-bas, au fond, un groupe de médecins, pharmaciens, marchands de vin... s'essayaient-ils à « chahuter » un brin ; ils ne réussirent pas à lancer la salle.

Le banquet fut rapidement servi, ce dont on doit féliciter M. l'Econome et son personnel. *Mgr de Guébriant*, ayant averti de son désir de recouvrer sa liberté tôt dans l'après-midi, les toasts furent réduits à trois : ceux de *M. Mesguen*, de *M. Bagot* et de *Mgr de Guébriant*. Ce qui amena des regrets sur bien des lèvres ; on aimait entendre le jeune prêtre de la dernière ordination et le président du cercle d'études ; on souriait à la gaucherie de ces jeunes orateurs, on évaluait les espérances qu'ils donnaient à la tribune ou à la chaire. Quelqu'un même exprima la crainte que, cette nouvelle coutume s'établissant, on tombât dans l' « officiel ». Ce qui serait en effet déplorable ; nous sommes une réunion d'anciens, gens

sérieux, unis dans un but sérieux ; mais aussi, vieux camarades de collège qui se retrouvent, les uns une fois l'an, d'autres au bout de deux, trois, quatre ans ; chaque année, il en est qu'on n'avait pas vus depuis 20 ans, depuis 30 ans, voire depuis 53 ans ! Il faut que la gaieté pétille. La gravité empesée de l' « officiel » serait la mort de la réunion et de l'Association. Mais cette crainte est vaine.

Voici donc les TOASTS qui furent prononcés.

M. le docteur *Bagot* donne la parole à M. *Mesguen.*

Monseigneur,

Nous ne savons quels sentiments vous avez éprouvés, lorsque les évêques de la Société des Missions Etrangères ont décidé, à l'unanimité, de confier de nouveau, à Votre Grandeur, la charge de Supérieur Général.

Votre modestie vous eût porté, nous le devinons, à vous effacer et votre amour de l'apostolat vous attirait encore peut-être vers cette Chine lointaine à laquelle vous êtes resté si fidèlement attaché.

Mais nous, les Anciens du Collège de Saint-Pol, qui nous sentons honorés par votre présence à cette fête, nous ne pouvons résister au plaisir de vous offrir nos félicitations très respectueuses et très cordiales. Pardonnez-nous, Monseigneur, d'exprimer notre pensée, non point, certes, avec une joie égoïste, mais avec une franchise toute bretonne, et, après tant d'autres, après M. Georges Goyau, en particulier, laissez-nous vous répéter, en y mettant tout notre cœur, le traditionnel « Ad multos annos ! », pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes.

Cher Monsieur Floc'h,

Plusieurs raisons m'ont incité à rendre hommage à la mémoire de votre frère ; et notre ami commun, M. le Chanoine Pencréac'h les a magnifiquement mises en relief dans l'allocution si émouvante qu'il a prononcée ce matin. Je n'ai pas à refaire un discours où tout a été dit et si bien dit. Je n'y ajouterai qu'un détail d'ordre intime. Je n'ai pas oublié, cher Monsieur Floc'h, combien vous fûtes bon et dévoué pour les miens, dans une circonstance douloureuse, lorsque vous étiez vicaire de Saint-Pol. En faisant revivre, pour les perpétuer, les traits de votre regretté disparu, j'ai tenu, dans une certaine mesure, à m'acquitter envers vous d'une dette de reconnaissance personnelle.

*
* *

C'est grâce à votre rare talent, cher et vénéré Maître, que nous avons pu réaliser le rêve caressé par nous, depuis plusieurs années. Certes, comme toujours, vous avez fait œuvre d'artiste.

Mais quel mérite est le vôtre d'avoir reproduit, avec tant d'expression, la physionomie de mon prédécesseur, alors que vous n'aviez entre les mains qu'une documentation, hélas ! bien insuffisante. Ce qui achève de nous toucher profondément, c'est la patience et la délicatesse dont vous n'avez cessé de faire preuve, depuis que nous sommes entrés en relations. Que Dieu vous le rende au centuple, cher Monsieur Vermare, et bénisse, en même temps que vous, celles que j'aurais désiré voir, aujourd'hui, à vos côtés !

*
* *

Messieurs, en terminant, je lève mon verre en l'honneur des Anciens du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creisker. Le vieil arbre, plus que trois fois centenaire, si fortement enraciné par M. le Chanoine Floc'h et ses collaborateurs, dans un sol nouveau, est toujours debout, en dépit de mille vicissitudes ! Puisse-t-il, bravant les orages et les tempêtes, comme notre clocher à jour, continuer à dresser vers le Ciel ses branches robustes, chargées de fleurs et de fruits !

Les Anciens ont marqué combien ils s'unissent avec M. Mesguen pour l' « *Ad multos annos* » à Mgr de Guébriant. Les applaudissements qui ont accueilli, discrets, l'adresse à M. l'abbé L. Floc'h, ont pris plus d'ampleur pour féliciter M. Vermare, et ont éclaté à la fin du toast en un ban bien rythmé.

M. *Bagot* succède au chanoine Mesguen :

Monseigneur, M. le Supérieur, Mes chers amis,

Nous sommes heureux de saluer ici Mgr de Guébriant qui a bien voulu présider notre fête des anciens élèves, et nous le félicitons d'avoir été de nouveau préposé à la direction si importante des missions étrangères. C'est en même temps un grand honneur et une lourde charge, mais nul plus que vous, Monseigneur, n'était mieux préparé à cette haute fonction.

Messieurs, les sociétés amicales d'anciens élèves se sont multipliées depuis quelques années. Elles ne se proposent pas uniquement pour but de rétablir des relations entre des amis qui se sont perdus de vue depuis longtemps, quoique ce soit déjà une chose utile. Elles doivent en outre soutenir l'enseignement libre et je rappelle ici que c'est grâce à l'élan généreux des souscriptions des anciens élèves que ce magnifique établissement a pu être fondé ; vous avez prouvé, à ce moment, que tous vous compreniez votre devoir.

Depuis qu'elle existe, votre association a souscrit des prix pour les élèves méritants des hautes classes et des bourses pour les jeunes gens peu fortunés. Mais nous pouvons faire davantage, à notre époque où il est si difficile de trouver une situation sociale. On a créé dans ce but, à Paris, 23, quai Voltaire, un

office de placement de l'enseignement libre supérieur et secondaire. On ne demande ni cotisation ni subvention. On prie seulement les amis des établissements libres de prévenir le Directeur de toutes les vacances de situation ou d'emploi qu'ils peuvent connaître. Cet office servira ainsi d'intermédiaire entre les jeunes candidats et les chefs d'industrie ou d'établissements financiers ou commerciaux sympathiques à l'œuvre. Des offices de ce genre créés par des catholiques fonctionnent déjà pour les élèves sortis des grandes écoles de Paris et rendent des services signalés. Je tenais à vous faire connaître ces œuvres intéressantes.

En terminant, je remercie vivement M. le prédicateur pour son allocution de ce matin. Il nous a fait revivre la physionomie et les grandes qualités de M. Floc'h. J'adresse un salut affectueux à M. le Supérieur et à tous les professeurs qui prennent tant à cœur la prospérité de cet établissement. Enfin, je ne saurais oublier M. l'économe et tout le personnel grâce auxquels nous avons dégusté un excellent repas, offert avec une cordialité exquise.

Vive l'Institution de N.-D. du Creisker et tous les amis de l'enseignement libre !

Les applaudissements qu'a obtenus le toast de M. Bagot reprennent quand *Mgr de Guébriant* se lève.

Il ne peut pas, dit-il, ne pas remercier M. le Supérieur et le docteur Bagot pour les félicitations qu'ils lui ont adressées. Il commence par les leur pardonner ; car elles ne portent, assure-t-il, que sur des déceptions. Retourner en Chine fut son rêve longtemps caressé, et le voilà évanoui. Il se console par la perspective de revenir souvent dans ce cher pays de Saint-Pol, de rencontrer tant d'amis réunis autour de lui, à cette table, dans cette salle, dans tout le pays. Il ajoute :

« Quant à celui à qui nous sommes venus aujourd'hui apporter l'hommage du souvenir, je ne l'ai que peu connu. Je l'ai vu une seule fois. Mais son souvenir est resté dans ma pensée, associé à des événements qui ont laissé dans ma mémoire des traces profondes. Car moi aussi, je suis de ceux qui ont vécu la persécution, qui l'ont vécue loin de la France et qui en ont éprouvé une douleur plus poignante de savoir l'Eglise de France en face des périls qui la menaçaient. Il m'est impossible de vous dire ici l'impression qui nous en arrivait dans ces pays presque inaccessibles. Pour moi, Breton, pour moi, Saint-Politain, je ressentais un serrement de cœur affreux en me transportant par l'esprit au pied de ce Creisker qui allait cesser d'être une chapelle, au pied de ce clocher qui allait

cesser d'être une chose sainte. Comment vous dire ce que dans les montagnes de Chine, au pied du Thibet, j'ai ressenti d'angoisse, quel cauchemar étreignait mon cœur.

En apprenant qu'un homme était chargé de sauver ces richesses au milieu de la tempête, je considérais M. Floc'h comme un héros qui avait osé entreprendre une tâche surhumaine ; et plus tard, d'autres nouvelles vinrent de France, le cauchemar était dissipé. Le Collège était ressuscité en une Institution plus florissante, plus chrétienne que jamais ; la chapelle est restée un sanctuaire ; le Creisker est demeuré une chose sainte. Plusieurs des témoins et des artisans de cette œuvre vivent encore, et vivront longtemps, je l'espère, pour voir les résultats de l'œuvre, les fruits que rapporte aujourd'hui la semence alors jetée. Je les associe à l'hommage rendu à celui qui fut leur chef. Je suis heureux d'admirer les ressources de dévouement, de sang-froid, d'esprit de suite, de surnaturel dépensés pour reconstituer ce qui est le trésor de notre cher Saint-Pol.

Honneur à celui qui a pris l'œuvre en main et l'a constituée sur des bases si fermes ! Honneur à ceux qui ont si bien conservé le souvenir de M. le chanoine Floc'h, qui sont restés fidèles à son enseignement et à sa vie, et qui continuent son œuvre sous la direction de son successeur éminent, M. le chanoine Mesguen, sous la houlette de M. le chanoine Treussier, le pasteur dévoué de cette paroisse ! Et merci à M. le Supérieur de m'avoir associé à cette belle fête ! »

Les applaudissements se prolongent, attestant combien cette parole émue et convaincue a touché les cœurs. Quelle meilleure conclusion à toute cette journée que ce chaleureux éloge de M. Floc'h par le grand évêque missionnaire ?

J. JACQ.

* * *

Ont assisté à la réunion :

Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur des Missions étrangères.

MM. le comte Alain de Guébriant, maire de St-Pol-de-Léon.
le colonel Senneville, adjoint-maire de St-Pol-de-Léon.
le docteur Bagot, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon.
l'abbé Abgrall F.-L., vicaire à Guerlesquin.
— Abgrall F.-M., vicaire à Plobannalec.
— Abgrall Y., recteur de Goulven.
— Abhervé Guéguen, vicaire à Crozon.
— Abily, professeur à l'I. N.-D. K.
— Allain Elie ,recteur de Saint-Thois.
— Allain Jean, vicaire à Ploudaniel.
Arnould L., 78, rue Victor-Hugo, Brest.
l'abbé Auffret J., économe de l'I. N.-D. K.
Autret Jean, bourg de Plouénan.
l'abbé Autret Joseph, professeur à l'I. N.-D. K.
le docteur Bagot fils, 4, place au Lin, St-Pol-de-Léon.
Balanant Louis, 191, place de l'Université, Paris-7e.
Balanant Victor, — —
l'abbé Baron Auguste, vicaire à Fouesnant.
Baron Yves, Lampaul- Guimiliau.
Bellec André, notariat, Sizun.
Bellec Henri, —
Berlivet F., bourg de Mespaul.
Bihan Marcel, à l'école d'horticulture d'Igny (S.-et-O.).
Bocher René, Pont-an-Traon, Plouescat.
l'abbé Boulc'h, recteur de Santec.
Bozellec Alexandre, Grande-Place, St-Pol-de-Léon.
Bozellec Henri, rue du Pont-Neuf, St-Pol-de-Léon.
Buors Robert, 7, rue Cadiou, St-Pol-de-Léon.
l'abbé Jean Cadiou, séminariste, Cléder.
— J. Calvez, séminaire de Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.
— Y. Calvez, séminariste, Languéneau, Plounéour-Trez.
Caroff Y., Lanorgant, Plouvorn.
le docteur Castel Louis, médecin, Daoulas.

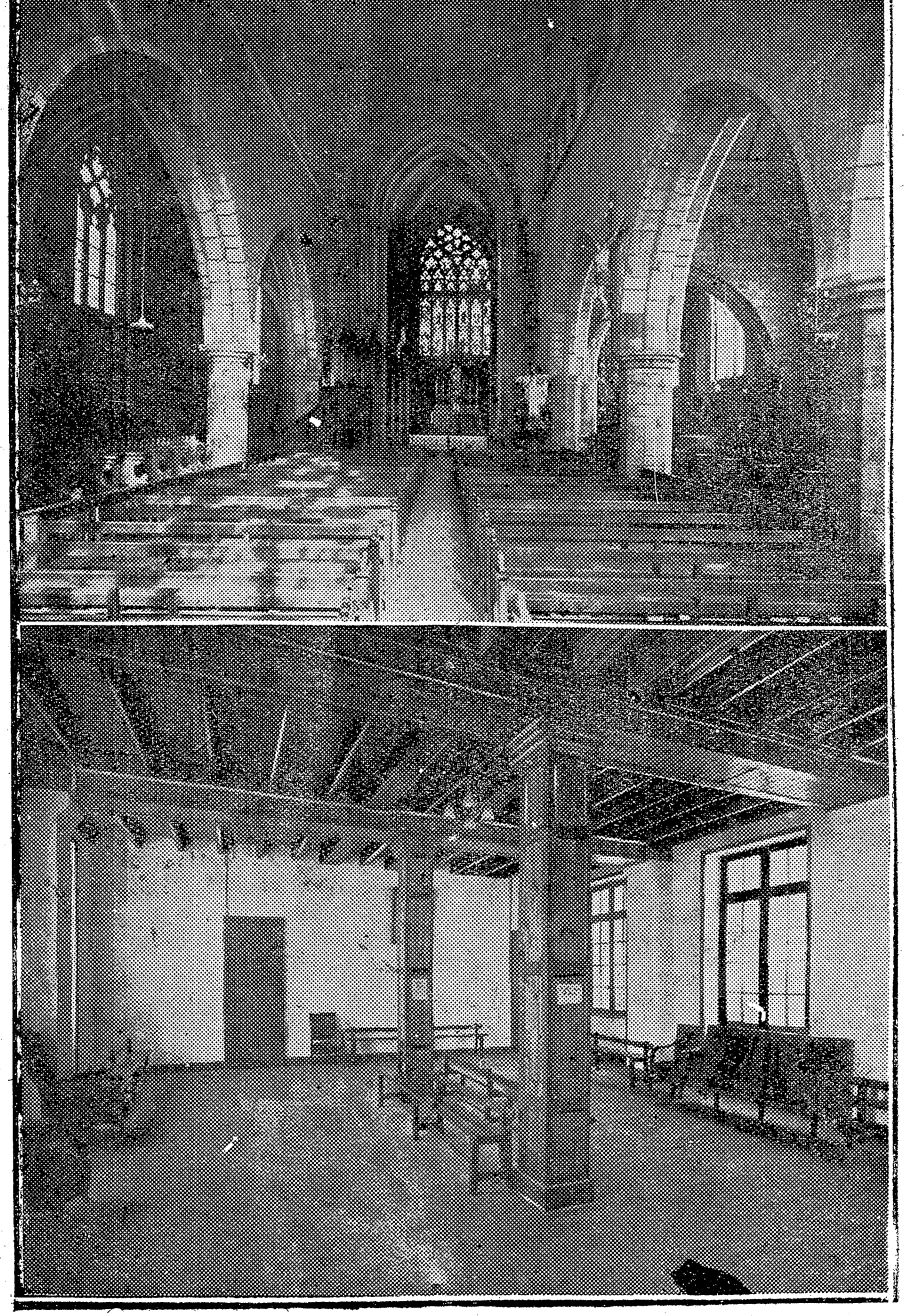
Chapel Jean, 24, Grande-Rue, St-Pol-de-Léon.
R. P. Corentin Cloarec, 8, rue du Parc, St-Brieuc.
l'abbé Combot Henri, directeur d'école, Rosporden.
Congar Jean, 5, rue d'Arvor, Landivisiau.
l'abbé Ol. Coroller recteur de Plouider.
Corre Etienne, 53, rue de la Vierge, Brest.
l'abbé Corre Jean, surveillant à l'I. N.-D. K.
— Corre Michel, séminariste, Kervalon, Plouider.
— Coulogner Armand, vicaire à Lesneven.
— Cozic Jean, séminariste, aux Moguéroux, Roscoff.
Cozic René, au Relecq, en Plounéour-Ménez.
l'abbé Creignou Yves, professeur au Collège de Lesneven.
— Cueff, séminariste, Gourvo, St-Pol-de-Léon.
Daniélou Isidore, 1, Grande-Place, St-Pol.
l'abbé de Kéréver, professeur à l'école Bossuet, 6, rue Guynemer, Paris.
le commandant de Kermenguy, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon.
Derrien Ange-Casimir, 5, rue Saint-Yves, St-Pol-de-Léon.
le chanoine Derrien Léon, curé de Ploudalmézeau.
Derrien Paul, secrétaire de mairie, Plouescat.
Derrien Robert, 20, place Cornic, Morlaix.
l'abbé Elard François, séminariste, Cléder.
Faver Jules, 30, Grand'Rue, Morlaix.
le docteur Floc'h, médecin, maire de Saint-Marc.
l'abbé Floc'h, recteur de Saint-Frégant.
Floc'h, Pennanéac'h.
Fouillard Louis, 12, rue Albert-de-Mun, Landivisiau.
le docteur Furet, médecin, à Penzé.
l'abbé Gales, professeur à l'I. N.-D. K.
— Golias, — —
Grassal Jacques-Christophe, route de Kerrom, St-Pol-de-Léon.
l'abbé Guégan Henri, professeur au Collège Saint-Yves, Quimper.
le chanoine Guéguen Auguste, recteur de Loc-Maria, Quimper.
l'abbé Guerch Jean, séminariste, Le Vrennit, St-Pol.
Guével Joseph, Pleyber-Christ.

l'abbé Guillerm Jean-Louis, séminariste, Cléder.
l'abbé Guillou Jean-Baptiste, séminariste, Ty-Nevez, Lampaul-Guimiliau.
Guillou Louis, Kerlouis, Guiclan.
Guillou Yves, Kerlouis, Guiclan.
Guiomar Alexandre, Villa des Marronniers, Landerneau.
Guiomar Charles, 5, quai de Cornouailles, Landerneau.
Guiriec Henri, administrateur en congé, Pempoul, St-Pol-de-Léon.
l'abbé Guiriec Joseph, professeur à l'I. N.-D. K.
An Aotrou Guivarc'h, Kure Plouzeniel (Pen ar bed).
Guivarc'h François, assurances, rue Jules-Ferry, Roscoff.
Guivarc'h Louis, notaire, à Carhaix.
Guyader Joseph, 7, rue de la Fontaine-Blanche, Landerneau.
Hémon Marcel, 18, quai Carnot, Châteaulin.
l'abbé Herry Alain, professeur au Collège de Lesneven.
— Herry Joseph, vicaire à Peumerit (Finistère).
— Jacq, professeur à l'I. N.-D. K.
Jaffrès Julien, La Madeleine, St-Pol-de-Léon.
Jaffrès Yves, tanneur, Lampaul-Guimiliau.
R. P. Jan, supérieur de l'Ecole apostolique d'Haïti, rue Verdérel, St-Pol-de-Léon.
l'abbé Jézéquel Ronan, séminariste, Plouézoc'h.
Juzeau Jean, Porzentrez, en St-Martin-des-Champs, Morlaix.
l'abbé Keramoal, Aber, Roscoff.
— Kerautret René, collège Saint-Louis, Brest.
— Kerbiriou Joseph, recteur de St-Pierre-Quilbignon.
— Kerbiriou Louis, aumônier à Kerinou.
— Kerbiriou Pol, directeur de l'Ecole Saint-Charles, Kerfeunteun, près Quimper.
Kerbrat Emile, Landerneau.
l'abbé Kerbrat Marcel, professeur au Grand Séminaire, Quimper.
Kerbrat Paul, pharmacien, 2, quai de Léon, Landerneau.
Kergrist Arthur, instituteur à Cléder.

Kerrien Yves, rue Georges-Clemenceau, Landivisiau.
l'abbé Kerroc'h François, vicaire, Plouigneau.
Kervian Olivier, Mespaul.
Labat Alain, commerçant, 116, rue Jean-Jaurès, Brest.
l'abbé Lagadec Joseph, rue du Calvaire, Plouescat.
Lautrou Armand, quai Gustave-Toudouze, Camaret-sur-Mer.
Lavalou Jean, pharmacien, Le Guilvinec.
Lavalou Pierre, négociant, Plouescat.
l'abbé Lazou Yves, séminariste, Plouézoc'h.
Jean Le Bigot, clerc de notaire, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon.
l'abbé Le Bihan Alain, recteur de Lampaul-Guimiliau.
— Le Bihan Yves, séminariste, Penzé-Taulé.
le commandant Le Boetté Eugène, 155, boulevard de la Reine, Versailles.
l'abbé Le Borgne J.-L., séminariste, Mespaul.
— Le Boulc'h Hippolyte, instituteur, Pont-Croix
— Le Duff François, séminariste, Plouescat.
Le Gall, quincaillier, 14 à 18, rue de Brest, Landivisiau.
Le Gall Gaby, 11, Grand'Rue, St-Pol-de-Léon.
R. P. Le Gall Joseph, professeur, Ecole du Calvaire, Pont-Château (Loire-Inférieure).
Le Hir Norbert, 26, rue de Brest, Morlaix.
Abbé Lein, doyen honoraire, aumônier de la Salette, près Morlaix.
Le Parc René, rue de la Gare, Paimpol (C.-du-N.).
Abbé Le Roux Charles, professeur à l'I. N.-D.-K., St-Pol-de-Léon.
— Le Rue Eugène, surveillant à l'I. N.-D. K.
— Le Sann Laurent, surveillant à l'I. N.-D. K.
Le Saout Charles, commerçant, Carhaix.
Le Vaillant Jean, Etudiant, Plougasnou.
Lucas Hervé, prof. honor. de l'Université, 16, rue d'Aiguillon, Morlaix.
Martin Louis, 13, Grande Rue, St-Pol-de-Léon.
Abbé Mazéas, prof. à l'Institution N.-D. du Creisker St-Pol-de-Léon.

Abbé Méar J. L. Collège Bon Secours, 24, rue Colbert, Brest.
Ménez Alexis, des services civils de l'A. E. F., en congé à Locquénolé.
Chanoine Mesguen, supérieur de l'I. N.-D. du Creisker, St-Pol-de-Léon.
Mesguen Olivier, Keranilis, Ste-Sève, par Morlaix.
Abbé Mével Claude, 2, rue Jean-Macé, Brest.
— Mével Joseph, prof. à l'I. N.-D. K.
— Milin Yves, recteur de St-Joseph du Rouge, Brest.
R. P. Mingan Guillaume, Ecole apostolique, rue Verdérel, St-Pol-de-Léon.
Minguy Charles, rédacteur des Contributions indirectes, Kerloïs, en Lambézellec.
Abbé Moal François, vicaire à Landudal, par Briec.
— Moal Jean, séminariste, Carantec.
— Moal Joseph, recteur de Plouégat-Guerrand.
— Monfort Jean, instituteur à Plougastel.
— Moreau Emile, de St-Pol-de-Léon, au Grand Séminaire de Troyes (Aube).
R. P. Léon-Joseph Moreau, dominicain, au couvent de Rijckolt, par Gronswald (Limbourg hollandais).
Abbé Morvan Jean, prof. à Pont-Croix.
Nguyèn-vàn Tât Alphonse, Maison des Etudiants de l'Indo-Chine, 41, Bd Jourdan, Paris (XIVe).
Nicol François à Guerlesquin.
R. P. Nicol Jean, O. M. I. Cathedral Road, Durban, Natal, South Africa, Via Angleterre.
Nicol Louis, Docteur-vétérinaire, Guerlesquin.
Abbé Nicolas Joseph, prof. à l'I. N.-D. K.
Ollivier Jean, prof. à l'Institution N.-D. du Creisker
Ollivier Jean-Marie, cultivateur à Pen ar feunteun, Plouénan.
Abbé Ollivier Jean-Marie, séminariste, Binic (C. du-N.)
— Pailler André, séminariste, Ker-Renée, Henvic
Pailler Jean, étudiant, Ker-Renée Henvic, et 6, rue Guynemer, Paris (6e).
Chanoine Pencréac'h, directeur du Collège Bon Secours, Brest.
Dr Penquer, médecin, Landerneau.

Chanoine Picard J.-M., aumônier de la Villa St-Luc, Roscoff.
Abbé Pleyber, vicaire à Kerlouan.
Chanoine Pouliquen Gabriel, supérieur du Collège St-Vincent, Pont-Croix.
Abbé Prigent Nicolas, recteur de Botmeur.
Prigent Robert, Ecole vétérinaire, Alfort.
Quéau Joseph, Lanorgant, Plouvorn.
Abbé Quéméner Laurent, séminariste, Keroumen, Plouvorn.
— Quentel Jean, prof., Bon-Secours, Brest.
— Renaot François, recteur de Plouézoc'h.
Renaud Léon, 43, rue de Belfort, St-Louis (Ht-Rhin).
Abbé Riou Yves, prof. à l'I. N.-D. K.
Roche Louis, 16, rue Jeanne-Hachette, Paris (15e).
Abbé Roudaut J.-L., vic. à Carantec.
Abbé Roué Hervé, Directeur de l'école de Plouescat.
— Saccadas, prof. à l'I. N.-D. K.
Salinoc Pierre bourg de Taulé.
Scoarnec André, 31, rue du Pont-Neuf, St-Pol-de-Léon.
Scouarnec Joseph, rue Pen ar Pont, St-Pol-de-Léon.
Abbé Seité Matthieu, vic. à Plonévez-Porzay.
Frère Henri Senneville, Séminaire des Pères Blancs Hennebont (Morbihan).
Sévère Alain, Mengleuz, Plouénan.
Sévère Louis, Mengleuz, Plouénan.
Simon Albert, notaire, St-Pol-de-Léon.
Abbé Tanguy Francis, prof. à l'I. N.-D. K.
Thuyen Dominique.
Chanoine Treussier, curé de St-Pol-de-Léon.



En haut : La Chapelle du Creisker.

En bas : Le nouveau parloir

LISTE ALPHABÉTIQUE

des Membres de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creisker

Nous croyons faire plaisir aux Anciens, en ajoutant cette année au compte rendu de la Réunion, les Statuts *de l'Association, que plusieurs ignorent sans doute, et* la liste de nos associés : *Liste que nous savons incomplète et souvent inexacte. Ce n'est pas toujours notre faute : en août dernier, onze convocations nous sont revenues avec la mention* « Parti sans laisser d'adresse ». *Combien d'autres, sans doute, des facteurs plus consciencieux eussent pu nous renvoyer !* Nous comptons sur vous *pour compléter nos listes et rectifier les adresses inexactes. Toutes les rectifications envoyées seront publiées au prochain numéro du Creisker.*

***

Bureau du Conseil d'Administration

Président de l'Association

M. le Docteur Bagot, de St-Pol-de-Léon.

Présidents Honoraires

Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur des Missions Etrangères.

MM.

L'abbé Louis Treussier, chanoine honoraire, curé- archiprêtre de St-Pol-de-Léon.

Le comte Alain de Guébriant, conseiller général, maire de St-Pol-de-Léon.

Louis Roche, rue Jeanne-Hachette, Paris (15e).
Hervé Lucas, professeur honoraire de l'Université, place du Dossen, Morlaix.
Alphonse Rox, professeur honoraire à l'Athénée Royal de Chimouy, Belgique.
Le vicomte Hervé de Guébriant, Kernévez, St-Pol-de-Léon.

Président de Bureau

M. le Docteur Bagot, de St-Pol-de-Léon.

Vice-Présidents

MM.

Edmond Le Bos, industriel, Landerneau.
Le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, St-Pol-de-Léon.

Trésorier

M. l'abbé Auffret, économe de l'Institution N.-D. du Creisker.

Secrétaires

MM.

L'abbé Jacq, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker.
L'abbé Paul Corre, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker.

Membres du Conseil d'Administration

MM.

Le chanoine Francès, ancien professeur du Collège de Léon, à Kernilis.
L'abbé Jean-Louis Pouliquen, recteur de Guerlesquin.

Membres de l'Association :

MM.

Alain Abalain, Plouescat.
Abbé Abéguilé, vicaire à Plouhinec.
Emile Abgrall, à la Ville-Neuve, en Saint-Sauveur, Sizun.
François Abgrall, Champ de Foire, Landivisiau.
Abbé F.-L. Abgrall, vicaire à Guerlesquin.
François Abgrall, Tyez-Nevez, Landivisiau.

MM.

Abbé F.-M. Abgrall, vicaire à Plobannalec.
— J.-M. Abgrall, vicaire à Saint-Sauveur, Brest-Recouvrance.
J.-P. Abgrall, professeur au Lycée, Dieppe (Seine-Inf.).
Julien Abgrall, Le Cosquérou, Guiclan.
Abbé Laurent Abgrall, presbytère de Lambézellec.
Laurent Abgrall, Béthanie, par Khanazdar, Le Bardo, Tunisie.
Abbé Yves Abgrall, recteur de Goulven, par Lesneven.
— Abhervé-Guéguen, vicaire à Crozon.
— L. Abily, professeur au Collège.
Emmanuel Abolivier, vérificateur des Contributions Indirectes, Lannilis.
Charles Adam, Lanmeur.
Marcel Adam, professeur à l'Ecole française de Médecine de l'A. O. F., Dakar.
Abbé Elie Allain, recteur de Saint-Thois, par Châteauneuf-du-Faou.
Abbé Jean Allain, vicaire à Ploudaniel.
— Joseph Améry, vicaire à Saint-Michel, Brest.
Jacques Andrieux, docteur-médecin, Carhaix.
Robert Andrieux, Société Bretonne de Crédits et de Dépôts, Brest.
Joseph Audic, docteur-médecin, 12, place Gambetta, Vannes.
Chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez.
Abbé J.-M. Auffret, vicaire à Loctudy.
Jean Autret, bourg de Plouénan.
Abbé Jh Autret, professeur au Collège.
Auguste Bacques, 24, rue des Bouchers, Morlaix.
Jean Bacques, rue d'Aiguillon, Morlaix.
Charles Bagot, notaire à Matignon (Côtes-du-Nord).
Georges Bagot, clerc de notaire, 72, avenue Latour-Maubourg, Paris.
Henri Bagot, Hôtel Continental, Bucarest, Roumanie (Faire suivre).
Jean Bagot, directeur des mines de fer de Saint-Rémi (Calvados).
Louis Bagot, docteur, place au Lin, St-Pol-de-Léon.
Paul Bagot, directeur des mines d'or de La Bellière (Maine-et-Loire).
René Bagot, 72, avenue Latour-Maubourg, Paris.

MM.

Louis Balanant, rue Batz, St-Pol-de-Léon, et 191, rue de l'Université, Paris (7e).
Victor Balanant, rue Batz, St-Pol-de-Léon, et 191, rue de l'Université, Paris (7e).
Abbé Yves Balcon, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.
Docteur Barbier, route de Morlaix, Landivisiau.
Abbé Auguste Baron, vicaire à Fouesnant.
Etienne Baron, au Labou, en Saint-Cadou, par Sizun.
Francis Baron, vétérinaire, rue de Verdun, St-Pol-de-Léon.
Abbé F. Baron, recteur, Logonna-Daoulas.
Louis Baron, huissier, Bannalec.
Louis Baron, Penannéac'h, Lampaul-Guimiliau.
Louis Baron, professeur au Lycée, Hanoï, Tonkin.
Abbé Michel Baron, Ecole libre, Quimperlé.
Abbé Barvet, curé de Saint-Martin de Brest.
Louis Batany, secrétaire de Mairie, Plounéour-Trez.
Bécam, Ty-Croas, Guimiliau.
Chanoine A. Bellec, curé de Saint-Sauveur, Brest-Recouvrance.
André Bellec, route de Commana, Sizun.
Emmanuel Bellec, notaire, Plémet (Côtes-du-Nord).
Francis Bellec, notaire, Sizun.
Henri Bellec, route de Commana, Sizun.
Hervé Bellec, clerc de notaire, Commana.
Jean-Marie Bellec, négociant, Penzé-Taulé.
Abbé J.-P. Bellec, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
Abbé Joël Bellec, professeur au Collège Saint-Louis, Brest.
Louis Bellec, Commana.
Louis Bellec, Penzé.
Jules Berder, percepteur à Plouzévédé.
François Berlivet, Mespaul.
Abbé Bernard, recteur de Guimiliau.
Paul Bernard, place au Lin, St-Pol-de-Léon.
Francis Berre, route de la Gare, Plouigneau.
Henri Berre, route de la Gare, Plouigneau.
Louis Berre, élève à l'école du Service de Santé Navale, Bordeaux.
Pierre Berric, Locquénolé, par Morlaix.
Germain Berthélémé, négociant en grains, Châteauneuf-du-Faou.

MM.

Jean Berthélémé, négociant en grains, Châteauneuf-du-Faou.
J.-F. Berthélémé, maire de Cloître-Pleyben.
Michel Berthélémé, Lennon, par Pleyben.
J.-F. Bertévas, séminariste, Mespaul.
Abbé Albert Berthou, recteur de Beuzec-Conq.
— Alex. Berthou, recteur de Kerlouan, par Plounéour-Trez.
Abbé Benjamin Berthou, au presbytère de Kerlouan, par Plounéour-Trez.
Abbé Emile Berthou, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
Abbé Bianeis, vicaire à Pleyben.
Bideau, notaire, Lopérec.
Marcel Bihan, Kerestat, Roscoff, ou Ecole d'Horticulture d'Igny (S.-et-O.).
Pierre Bihan.
Abbé Billant, recteur, Plouhinec.
— Bizien, vicaire à Plougonvelin.
Louis Birien, étudiant, 27, rue de Brissac, Angers (M.-et-L.).
R. P. Bizien, O. M. I., vicaire général, Jaffna (Ceylan).
J.-M. Bléas, cultivateur à Kerbrat, en Guiclan.
Jean Bléas, clerc de notaire, Sizun.
Abbé Blons, vicaire à Guilvinec.
Henri Blons, 128, rue de Verdun, Saint-Marc.
Auguste Bocher, pharmacien, Landivisiau.
René Bocher, Pont-an-Traon, Cléder.
Chanoine Bodériou, curé-doyen de Plabennec.
Yves Bodeur, Locquénolé, par Morlaix.
Hervé Bodilis, boucherie, Locquénolé, par Morlaix.
Théodore Bosson, 25, rue du Général-Lambert, Carhaix.
Alain Bot, bourg de Ploudiry.
Abbé Bothorel, recteur de Gourlizon, par Quimper.
François Bothorel, pharmacien, Huelgoat.
Pierre Bothorel, pharmacien-lieutenant, Hôpital Militaire, Versailles (S.-et-O.).
Marc Boubennec, rue Pasteur, Landivisiau.
Thomas Boubennec, rue Pasteur, Landivisiau.
Laurent Boucher, maire de Lampaul-Guimiliau.
Yves Boucher, 25, place du Château, Brest.
Aug. Bourlès, notaire à Prétot (Manche).

MM.

Noël Bourvellec, 7, rue Duguay-Trouin, Lorient, et séminaire Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau.
Michel Bouts, Abbaye Saint-Maurice, Clervaux, Luxembourg-Belge.
Alex. Bozellec, négociant, Grande-Place, St-Pol-de-Léon.
Henri Bozellec, négociant en vins, rue du Pont-Neuf, St-Pol-de-Léon.
Aug. Brélivet, Lopérec.
J.-L. Breton, minotier, près de la Gare, Landivisiau.
Patrice Breton, négociant, quai de Tréguier, Morlaix.
Etienne Briand, enseigne de vaisseau, croiseur *Edgar-Quinet,* Paris-Etranger.
Albert Buors, 10, Grande-Place, St-Pol-de-Léon.
Robert Buors, 7, rue Cadiou, St-Pol-de-Léon, ou Ecole Navale, Brest.
Abbé L. Bouillagquet, au Grand Séminaire de Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.
Abbé Boulc'h, recteur de Santec.
— Boulic, vicaire à Arzano.
Pascal Bourgeois, 101, avenue de Paris, Bessancourt (S.-et-O.).
Denis Cabic, primeurs, Taulé.
Abbé Cabioc'h, curé de Scaër.
Mathieu Cabioc'h, Kerzulgen, Roscoff.
Vincent Cabioc'h, route de Roscoff, St-Pol-de-Léon.
Antoine Cadiou, rue de la Trinité, Landivisiau.
Abbé Jean-Marie Cadiou, séminariste, Cléder.
— Joseph Cadiou, vicaire à Saint-Corentin, rue Verdelet, Quimper.
Joseph Cadiou, étudiant en Droit, rue de la Trinité, Landivisiau.
Maurice Cadiou, contrôleur-adjoint des Douanes, Gravelines (Nord).
Abbé O. Caër, recteur de Tréogat, par Plonéour-Lanvern.
Yves Caër, pharmacien à Briec-de-l'Odet.
Abbé H. Calvez, recteur de Plouédern.
— Jean Calvez, au Grand Séminaire de Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.
Abbé J.-L. Calvez, directeur de l'Ecole Saint-Joseph, place Daumesnil, Morlaix.
Abbé J.-L. Calvez, séminariste, Plounéour-Trez.
— Théophile Calvez, vicaire à Audierne.

MM.

Abbé Y. Calvez, surveillant au Collège.
Jean Caradec, au Lemblac'h, en Pleyber-Christ.
Jean-Joseph Caraës, docteur-médecin, Ploudalmézeau.
Louis Caraës, docteur-médecin, Plougastel-Daoulas.
Yves Caraës, imprimeur, Granville (Manche).
Jean Cariou, pharmacien de Navale, 67, rue Paul-Guieysse, Lorient (Morbihan).
François Caroff, quartier-maître fourrier au Ministère de la Marine, Paris (Seine).
Jean Caroff, 34, quai de Léon, Landerneau.
Abbé J.-F. Caroff, recteur de Loqueffret, par Lannédern.
— Louis Caroff, vicaire à Landunvez, par Ploudalmézeau.
Abbé M. Caroff, recteur de Plouguin, par Ploudalmézeau.
Paul Caroff, avocat à la Cour, 11, rue Sauffroy, Paris (7e) (Seine).
Abbé Toussaint Caroff.
Yves Caroff, Plouvorn.
Paul Carret, clerc de notaire, Plougastel-Daoulas.
Castel, rue de la Rive, St-Pol-de-Léon.
Dom Armand Castel, O. S. B., abbaye de Ligugé.
Louis Castel, docteur-médecin, Daoulas.
Louis Castel, fils, Daoulas.
Alain Cazoulat, villa Fleury, Locquénolé, par Morlaix.
Abbé A. Celton, séminariste, Douarnenez.
— Marcel Chalm, professeur au Collège Saint-Louis, rue de l'Harteloire, Brest.
Abbé J.-L. Chapalain, recteur d'Audierne.
Yves Chapalain, 126, rue de Brest, St-Pierre-Quilbignon.
André Chapel, Grand'Rue, St-Pol-de-Léon.
Frère Henri Chapel, Scolasticat des Pères Blancs, Carthage (Tunisie).
Jean Chapel, Grand'Rue, St-Pol-de-Léon.
René Chapel, Grand'Rue, St-Pol-de-Léon.
Abbé J. Chaussy, recteur de Lothey, par Pleyben.
Joseph Chauvin, Grande-Place, St-Pol-de-Léon.
Théodore Choquer, bourg de Plougasnou.
Edouard Clairon, 37, rue Bruat, Brest.
Eugène Claustre, Plounévézel.
Adolphe Cléac'h, professeur au Grand Séminaire, Quimper.
Abbé G. Cléguer, administrateur de la Grande-Rivière du Nord (Haïti).

MM.

Abbé Cloarec, vicaire à Plouescat.
R. P. Corentin Cloarec, Maison des Frères Franciscains, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
Abbé Louis Cloarec, séminariste, Santec.
— P. Cloarec, aumônier de l'Hôpital Maritime, Brest.
— Edouard Cloâtre, séminariste, Porpoder.
— Jean Coat, 41, rue Soubre, Liége (Belgique).
Louis Coat, docteur-médecin, Plougonven.
René Coat, Pleyber-Christ.
Chanoine Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix.
Abbé Paul Cocaign, recteur de Névez.
Docteur Yves Cocaign, Plounévez-Lochrist.
Julien Cochard, 41, rue Soubre, Liége (Belgique).
François Cochennec, instituteur à l'Ecole libre de Landivisiau.
Aimé Coïc, Le Guilvinec.
Pierre Coïc, boulevard de la République, Carhaix.
Louis Coïc, père, négociant, boulevard de la République, Carhaix.
R. P. Colin, Résidence des R. P. Jésuites, Quimper.
Edouard Combot, Kerglaz, Champ de Foire, Landivisiau.
Abbé H. Combot, directeur de l'Ecole libre des garçons, Rosporden.
Abbé Gabriel Congar, séminariste, Landivisiau.
— Jean Congar, séminariste, Landivisiau.
— Conseil, aumônier, Châteaulin.
Louis Corbel, Guimiliau.
Simon Corderoch, Kerhouarnel, Arzano, et Séminaire Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau.
Abbé Cornec, directeur de l'Ecole libre de Plougastel-Daoulas.
François Cornec.
Abbé Coroller, recteur de Plouider.
— Corre, recteur de Rumengol.
Alain Corre, 12, rue Frinoise, Tournai (Belgique).
Emmanuel Corre, bourg de Loc-Eguiner, St-Thégonnec.
Etienne Corre, garagiste, rue de la Vierge, Brest.
Abbé Etienne Corre, rue d'Arvor, Landivisiau.
Chanoine G. Corre, curé-doyen de Landerneau.
Gabriel Corre, docteur-médecin à Sizun.
Abbé Jacques Corre, séminariste, Roscoff.
— Jean Corre, maître d'études au Collège.

MM.

Jean Corre, étudiant, Plouescat, ou Collège Albert-de-Mun, Nogent-sur-Marne (Seine).
J.-B. Corre, négociant en toiles, 1, rue de la Trinité, Landivisiau.
Abbé Léon Corre, aumônier de la Retraite, Quimperlé.
Michel Corre, au Grand Séminaire de Saint-Jacques.
Yves Corre, secrétaire de mairie, Saint-Thégonnec.
Yves Corre, Landivisiau.
Paul Corvez, Plougonven.
Abbé Y. Corvez, recteur de Port-Launay.
— A. Coulogner, vicaire à Lesneven.
Jean Coulogner.
Joseph Coulogner.
Michel de Cotignon, Roscoff.
Marc Coursin, avoué à Morlaix.
Henri Couteller, Hôtel du Mont-Blanc, les Houches (Haute-Savoie).
Jules Couteller, Plévin (C.-du-N.).
Auguste Couture, vins et spiritueux, La Roche-Derrien (C.-du-N.).
Abbé Cozanet, presbytère de Plabennec.
R. P. Cozanet, O. M. I., à Edmonton (Canada).
Jean Cozic, séminariste, Roscoff.
René Cozic, Le Relecq, Plounéour-Ménez.
René Craveur, 2e maître-fourrier, Bataillon de Côte, Brest.
Créac'h, alimentation générale, rue au Lin, St-Pol-de-Léon.
André Créac'h.
Claude Créac'h, négociant en vins, place au Lin, St-Pol-de-Léon.
Abbé J.-M. Créac'h, curé de Nojeon-le-Sec, par Etrépagny (Eure).
Abbé Eug. Creignou, recteur de Loperhet.
— Yves Creignou, professeur au Collège Saint-François, Lesneven.
Joseph Cren, 9, rue Victor-Hugo, Lyon.
J.-P. Cren, étudiant, Sizun.
Abbé Yves Crenn, vicaire à Plounéour-Ménez.
Yves Crenn, Pont-Coblanc, près Pleyben.
Abbé Croguennec, vicaire, Saint-Renan.
François Crom, négociant, Lanvellec (C.-du-N.).
Ambroise Cueff, rue Cadiou, St-Pol-de-Léon.
Abbé Charles Cueff.

MM.

Abbé François Cueff, Courveau, St-Pol-de-Léon.
Cumunal Louis, pharmacien à Tinténiac (Ille-et-Vilaine).
Abbé Dantec, Maison Saint-Joseph, St-Pol-de-Léon.
Yves Daniellou, 44, rue Dulong, Paris (17e).
R. P. Daridon, 13, rue Ambroise-Thomas, Brest.
Pierre de Kermerchou, Plougasnou.
Abel Derrien, contrôleur-adjoint des Douanes, Le Hâvre (Seine-Inférieure).
Casimir Derrien, rue Saint-Yves, St-Pol-de-Léon.
Chanoine Derrien, curé-doyen de Ploudalmézeau.
Paul Derrien, secrétaire de Mairie, Plouescat.
Robert Derrien, 20, place Cornic, Morlaix.
Abbé Mikaël de Rusunan, séminariste, Guimiliau.
— F. Dessommes, noviciat Sainte-Marie, Maison Carrée (Algérie).
Dévédec, ingénieur, 63, rue Maraîchère, Bruxelles (Belgique).
Alain de Guébriant, Kernévez, St-Pol-de-Léon.
Emile Déroff.
Frère Bertrand du Halgoët, O. S. B., au monastère d'Osterhout, par Bredda (Hollande).
Gaël du Halgoët, 20, rue des Vieilles-Ursulines, St-Pol-de-Léon.
Vicomte d'Herbais, manoir de Kérestat, Roscoff.
Abbé Didou, recteur de Trégourez.
A. de Kerangal, rue des Boucheries, Quimper.
Raoul de Kerdrel, Keraudren, St-Pol-de-Léon.
Abbé F. de Kéréver, professeur à l'Ecole Bossuet, 6, rue Guynemer, Paris (6e).
Ct de Kermenguy, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon.
Chanoine M. de Kervénoaël, curé-doyen de Pleyben.
B. de Kervénoaël, 4, rue de la Tour d'Auvergne, Brest.
Abbé J. de Kervénoaël, vicaire à Saint-Louis, Brest.
J. de Lannurien, Prytanée militaire, 2e Cie, La Flèche (Sarthe).
André Doher, Ecole de Santé Navale, Bordeaux.
Marcel Doher, lieutenant de l'Infanterie Coloniale, cours des Affaires Indigènes, Rabat (Maroc).
Marcel Doniol, Institut Agronomique, rue Claude-Bernard, Paris (Seine).
Robert Doniol, Guingamp.
Abbé J. Dorval, 42, rue de Grenelle, Paris (7e) (Seine).

MM.

Ferdinand Dosser, Kerhervé, Guiclan.
E. Douguédroit, au Collège de Lannion (C.-du-N.).
Yves Douguédroit.
Jean du Penhoat, Tronjoly, Cléder.
François de Quatrebarbes, château de la Motte-Daudier, Craon (Mayenne).
Charles de Réals, lieutenant, 18e Dragons, Reims.
Pierre Dréno, receveur des Contributions, Busière-Badil, Dordogne.
Louis Dupoux, 6, rue du Pont-Neuf, St-Pol-de-Léon.
Pierre de Villeneuve, élève officier, Saint-Cyr.
François Elard, Brélévénez, Cléder.
Gustave Eléouet, 66, rue Louis-Pasteur, Brest.
Abbé Cyprien Euzen, aumônier des Bretons, Versailles (S.-et-O.).
François Evillard, Guernevez-Guitré, St-Pol-de-Léon.
J.-B. Fagot, La Haye, Guiclan.
Abbé Falhon, curé-doyen d'Huelgoat.
François Favé, au bourg de Cléder.
Jean-Marie Favé, au bourg de Cléder.
Léon Favé, Cléder.
Abbé Vincent Favé, vicaire à Scaër.
Yves Favé, Cléder.
Abbé Yves Favé, vicaire aux Carmes, Brest.
Germain Favennec, Le Cloître-Pleyben, par Pleyben.
Jules Faver, négociant, 30, Grand'Rue, Morlaix.
Abbé Fer, recteur de Plouégat-Moysan, par Plouigneau.
Jean-Louis Feutren, Gouézec.
Docteur Floc'h, Saint-Marc.
Abbé François Floc'h, séminariste, Sibiril.
Abbé Louis Floc'h, recteur de Saint-Frégant, par Lesneven.
Jean Floc'h, Ancienne Imprimerie Ch. Colin, Mayenne.
Joseph Floc'h, Ancienne Imprimerie Ch. Colin, Mayenne.
Pierre Floc'h, Taubé.
Abbé Y.-Marie Floch, recteur de Carantec.
Chanoine Fortin, Curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou.
Louis Fouillard, 12, rue Albert-de-Mun, Landivisiau.
Jean Fournis, notaire à Plouvorn.
Victor Fournis, contrôleur des douanes, Brest.
Frabolot, négociant, Lopérec.
Abbé Furet, professeur à l'Ecole St-Yves, Quimper.

MM.

Docteur Furet, Penzé-Taulé.
Armand Gadreau, 16, avenue de Neuilly, Neuilly (Seine).
Abbé F. Galès, professeur au Collège.
Joseph Galès, à Ploudalmézeau.
Henri Gallic, route de Lampaul, Landivisiau.
A. Gargadennec, étudiant à Pont-Croix.
Louis Gargadennec, vétérinaire, Gandi, A. O. F.
Jean Gautier, Kerdiskuiz, Saint-Pol-de-Léon.
Abbé Gehl, curé de Saint-Armand-de -Boixe, Charente.
Michel Gélébart, Lambézellec.
André Géréec.
Abbé Théodore Gélébart, séminariste, Lambézellec.
Abbé A. Gestin, professeur au Grand Séminaire, Quimper.
Bertrand Gilard de Keranflech, Guilers, Brest.
Gabriel Glémarec, à St-Gelven (Côtes-du-Nord), et Séminaire St-Jacques, Lampaul-Guimiliau.
Pierre Glémarec, Lanriec.
Docteur Glérant, Ile de Batz.
Alexandre Glérant, chirurgien-dentiste, Brest.
Lucien Glérant, Ile de Batz.
Abbé Goarnisson, Procure des Pères Blancs, 34, rue Friant, Paris XIVe.
Goasglas, pharmacien, Le Faou.
Paul Goasglas, Le Faou.
Paul Goasguen, 148, rue de Normandie, Courbevoie (Seine).
Abbé J. Goavec, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.
Abbé Godec, vicaire à Névez.
Alfred Godec, Bourg de Plouénan.
R. P. Godec, missionnaire apostolique, Procure, Pondichéry, Indes françaises, Via Bombay.
Abbé Golias, professeur au Collège.
François Gorrec, Collorec.
Abbé Prosper Gouchen, aumônier du Likès, Quimper.
Léon Gouguel, Grand'Place, Saint-Pol-de-Léon.
Louis Gouguel, Grand'Place, Saint-Pol-de-Léon.
Jean Goulatouic, Guimiliau.
Abbé Robert Goulm, vicaire à Poulgoazec.
Paul Gouriou, asile de Blanche-Couronne, par Savenay, Loire-Inférieure.
Gabriel Gourguen, sergent au 158e R. I., Strasbourg.
Henri Gouzien, Primelin, par Audierne.

MM.

Abbé Albert Grall.
Augustin Grall, notaire, Moisdon-la-Rivière (Loire-Infér.).
Abbé Ch. Grall, vicaire à Saint-Martin, Morlaix.
Abbé F. Grall, aumônier des Religieuses Ursulines, Kerbertrand, Quimperlé.
Abbé G. Grall, curé-doyen, Fouesnant.
Joseph Grall, industriel, rue de Brest. Landivisiau.
Abbé Y. Grall, recteur de Trégunc.
Yves Grall, Moulin Cathelineau, Motreff, par Carhaix.
Yves Grall, tanneur, par Landivisiau.
Christophe Grassal, rue des Vieilles-Ursulines, St-Pol-de-Léon.
Michel Grassal, Ecole Navale, Brest.
Maurice Gravot, Pharmacien, Pontivy (Morbihan).
Abbé Grignoux, Resteur de Coat-Méal, par Lannilis.
Henri Grovel.
Abbé Henri Guégan, Professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
Léonce Guégan, Pharmacien, Nam-Dinh (Tonkin).
Emile Guéguen, Ministère des Finances, Paris (Seine).
Abbé Guy Guéguen, séminariste, Plouénan.
Abbé J.-Y. Guéguen, Professeur à Lesneven.
Chanoine Guéguen, Recteur de Locmaria, Quimper.
François Guéna, Plounéour-Ménez.
Abbé Jean Guerc'h, Vrennit, Saint-Pol-de-Léon.
Pierre Guerch, Roscoff.
Joseph Guével, Pleyber-Christ.
François Guézennec, Ploujean.
René Guilcher, étudiant, Taulé, Collège Albert de Mun, Nogent-sur-Marne.
Francis Guillerm, Saint-Cadou, par Sizun.
Henri Guillerm, étudiant à l'Ecole du Service de Santé Navale, Bordeaux (Gironde).
J.-Louis Guillerm, séminariste.
Abbé L. Guillerm, vicaire à Riec-sur-Bélon.
Albert Guillou, ingénieur-électricien, 28, rue Lecourbe, Paris 15e.
Alfred Guillou, Passage Locquénolé, par Morlaix.
Ambroise Guillou, Guerlesquin.
Eugène Guillou, pâtissier, Grand'Rue, St-Pol-de-Léon.
Ferdinand Guillou, Epicier, Landivisiau.
Guillou, Notaire à Tréguier (Côtes-du-Nord).

MM.

François-Louis Guillou, Hôtel Guillou, Rue St-Guénal, Landivisiau.
Abbé J.-Bte Guillou, au Grand Séminaire de Rennes.
Louis Guillou, Kerlouis, Guiclan.
Raymond Guillou, Passage Locquénolé, par Morlaix.
Yves Guillou, Kerlouis, Guiclan.
Alexandre Guiomar, négociant, Villa des Marronniers, Landerneau.
Charles Guiomar, 5, quai de Cornouailles, Landerneau.
Edmond Guiomar, 4, rue de l'Hospice, Morlaix.
Julien Guiomar, Dentiste, 15, place Thiers, Morlaix.
Louis Guiomar, commerçant, Antrain-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine).
Pierre Guiomar, 48, rue Longue, Morlaix.
René Guiomar, 14, rue Bernard-Palissy, Paris-6e (Seine).
Alphonse Guiriec, Keravel, Roscoff.
Henri Guiriec, Administrateur-adjoint à Phû-Lang-Thuong (Tonkin).
Abbé Joseph Guiriec, Professeur à l'I. N.-D. K.
Marcel Guiriec, Kersaody, Saint-Pol-de-Léon.
Abbé A. Guivarch, curé de la Gonave, Haïti.
Abbé F. Guivarch, La Betheline, Château-Gombert, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Abbé F. Guivarch, vicaire à Briec-de-l'Odet.
Abbé F. Guivarch, vicaire à Ploudaniel.
Abbé J. Guivarch, Carhaix.
Louis Guivarch, notaire à Carhaix.
Yves Guivarch, Plouvorn.
Eugène Guyader, 16, boulevard de la Gare, Landerneau.
Abbé Joseph Guyader, séminariste, Landerneau.
Paul Guyader, 7, rue de la Fontaine-Blanche, Landerneau.
Abbé Hall, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.
Hamon, Institution Hamon, 10 *bis* et 12, Avenue du Maine, Paris-15e (Seine).
Abbé J. Hamon, recteur de Laz, par Châteauneuf-du-Faou Finistère).
François Hélary, Bourg de Scrignac.
Marcel Hémon, 18, Boulevard Carnot, Châteaulin.
Charles Hénaff, pharmacien-lieutenant, Hôpital Bégin, St-Mandé (Seine).
Abbé Cyprien Hénaff, curé-doyen, Arzano.

MM.

Abbé A. Herry, professeur au Collège Saint-François, Leneven.
Abbé Claude Herry, recteur de Saint-Jean-du-Doigt.
Abbé F. Herry, curé-doyen de Sizun.
Abbé F. Herry, Keraudren, Lambézellec.
Abbé Joseph Herry, vicaire à Peumerit.
Christophe Hervéou, Locquénolé, par Morlaix.
Lionel Heuzé, 16, quai de Léon, Morlaix.
Docteur Hily, Landivisiau.
François Huon, séminariste, Brest.
Iliou, pharmacien, Scaër.
Abbé Jean Jacob, scolasticat de N.-D. de Sion, par Praye (Meurthe-et-Moselle).
Alain Jacq, rue aux Eaux, Saint-Pol-de-Léon.
François Jacq, Keralivin, Saint-Pol-de-Léon.
Jaffré, étudiant, Collorec, par Plonévez-du-Faou.
Jaffrès, tanneur, La Madeleine, Saint-Pol-de-Léon.
Abbé Alain Jaffrès, grand séminaire de Quimper.
Gabriel Jaffrès, étudiant, Le Manoir, Landivisiau.
Abbé J. Jaffrès, recteur de Plouénan.
L. Jaffrès, négociant, Lampaul-Guimiliau.
Abbé Marcel Jaffré, vicaire à Huelgoat.
Abbé St. Jaffrès, vicaire, Guissény.
James Jagu, 103, rue de Vaugirard, Paris.
Adolphe Jamault, Docteur en Droit, Crozon.
Léon Jamault, Docteur-Médecin, Crozon.
Yves Jan, Vorlen, Fouesnant.
Raphaël Jan, Notaire, 64, rue Grignan, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Docteur Jaouen, Pont-L'Abbé.
Abbé Grégoire Jaouen, Professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
Maître Jaouen, notaire, Quimper.
Abbé Jézégou, vicaire à Crozon.
Abbé Jézégou, recteur de Ploéven, par Plomodiern.
Jacques Jézéquel, Henvic.
Abbé Ronan Jézéquel, séminariste, Plouézoc'h.
Abbé Jézéquel, vicaire à Saint-Marc.
Joncour, La Haye, Guiclan.
Jean Juzeau, Porzentrez, en St-Martin-des-Champs, Morlaix.
Abbé Keramoal, aumônier de l'Aber, Roscoff.

MM.

Fr. Derrien Kerautret, R. C. Mission Aklavik, N. W. C., Mackensie, District, via Mac-Murray, Canada.
Francis Kerautret,

René Kerautret, Professeur au Collège Saint-Louis, rue de l'Harteloire, Brest.
Jean Kerbiriou, Office Central, Landivisiau.
J.-M. Kerbiriou, à l'Ecole libre des filles, Kérinou, en Lambézellec.
Abbé Joseph Kerbiriou, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

Abbé Louis Kerbiriou, aumônier à Kérinou, en Lambézellec.
Abbé Pol Kerbiriou, Ecole Saint-Charles, Kerfeunteun, par Quimper.
Ephrem Kerboul, Porspoder.
François Kerboul, commerçant à Gouesnou.
Louis Kerboul, boulanger à Ploudalmézeau.
Paul Kerboul, boulanger à Ploudalmézeau.
Abbé Yves Kerboul, vicaire à Rosporden.
Emile Kerbrat, 2, quai de Léon, Landerneau.
Abbé Marcel Kerbrat, Professeur au Grand Séminaire, Quimper.
Paul Kerbrat, pharmacien, Landerneau.
Yves Kerbrat, oculiste, 54, rue d'Aiguillon, Brest.
Kerbriand-Postic, Châteaulin.
Kerdilès, vétérinaire, Pleyber-Christ.
François Kerdilès, Près de l'Aber, Roscoff.
Abbé L. Kerdilès, recteur de Pouldavid, par Douarnenez.
Miliau Kerdilès, Guimiliau.
J.-Marie Kergoat, Locmenven, Guiclan.
Arthur Kergrist, Instituteur libre, Cléder.
Joseph Kergrist, 4, rue de Bréa, Nantes.
G. Kerhervé, Professeur au Petit Séminaire, Pont-Croix.
François Kerlirzin, notaire à Plésidy (Côtes-du-Nord).
Yves Kerlirzin, Plésidy (Côtes-du-Nord).
Jean Kernéïs, 6, rue Ornou, Brest.
Henri Kernéïs, architecte, 5, rue Evain, Angers (Maine-et-Loire).

Michel Kernéïs, ingénieur, 12, rue Trousseau, St-Etienne.
Yves Kernéïs,
Antoine Kerrien, Banque de l'Algérie, Sousse (Tunisie).

MM.

Jacques Kerrien, 44, Boulevard de la Petite Vitesse, Le Mans (Sarthe).
Abbé Maudez Kerrien, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
Yves Kerrien, 7, rue Georges-Clémenceau, Landivisiau.
Abbé F. Kerroc'h, vicaire à Plouigneau.
F.-M. Kerscaven, Bourg de Guiclan.
François.-Joseph Kerscaven, Au Rhû, Ile de Batz.
Abbé Kervella, vicaire à Plounéventer.
Olivier Kervian, Mespaul.
Abbé Kerviel, vicaire, Le Conquet.
Abbé N. Kervella, recteur de Landeleau.
Abbé F. Kervella, recteur de Guiclan.
Abbé Kervellec, St-Ursula's Couvent, Beaconfield, Plymouth (Angleterre).
Abbé Kervennic, Professeur à l'Ecole St-Yves, Quimper.
Charles Laë, 42, quai de la Douane, Brest.
Jean Lagadec, Brazzaville, A. O. F.
Abbé Joseph Lagadec, professeur au Collège N.-D. de Bon Secours, Brest.
Abbé Alex. Lagathu, aumônier à Plougastel-Daoulas.
Louis Laizet, Kernévez, Scrignac.
Abbé G. Lallouët, vicaire à Plogoff.
François Landuré, 10, rue des Brebis, Morlaix.
Frédéric Lanlo, 9, rue de la Pérouse, Brest.
Joseph Laot, Lannilis.
Michel Laot, courtier de commerce, quai Tréguier, Morlaix.
Laouénan, 36, rue de Trion, St-Just, Lyon.
Larhantec, notaire à Rostrenen (Côtes-du-Nord).
François Larhantec, Penzé-Taulé.
Larher, mécanicien, Bourg de Plougonven.
René Larher, 6, place Traonlen, Morlaix.
Pierre Laroque, Produits Félix Potin, Cours de la Bôve (Lorient).
Pierre Larvor, 69, rue Yves Collet, Brest.
Abbé J.-Y. Larvor, à Guiclan.
Augustin Laurent, place du Creisker, St-Pol-de-Léon.
Abbé F. Laurent, recteur de Plougasnou.
Guy Laurent, route de Callac, Carhaix.
Armand Lautrou, quai Gustave Toudouze, Camaret-sur-Mer.

MM.

Ch. De Lauzanne, Château de la Garenne, Morlaix.
Lavalou, notaire, Saint-Pol-de-Léon.
Jean Lavalou, pharmacien, Le Guilvinec.
Pierre Lavalou, négociant, Plouescat.
Lavanant, marchand d'ornements d'église, rue Joseph-Morand, Lannion (Côtes-du-Nord).
Louis Laviec, avenue du Collège, Morlaix.
Paul Laviec, étudiant en pharmacie navale, avenue du Collège, Morlaix.
Isidore Lazennec, 27, rue Jean-Macé, Brest.
François L'Azou, 126, rue d'Argenteuil, Asnières (Seine).
Abbé Yves L'Azou, séminariste, Plouézoch.
Abbé Le Bars, O. M. I., 41, rue Soubre, Liége (Belgique).
Alain Labat, négociant, 116, rue Jean-Jaurès, Brest.
Jean Lebedeff, 5, rue Robert Fleury, Paris-15e.
Nicolas Lebedeff, 5, rue Robert-Fleury, Paris-15e.
Maître Le Berre, notaire, Quimper.
Jean Le Berre, 36, rue Bruat, Brest.
Abbé J.-L. Le Berre, recteur, Le Cloître, par Pleyber-Christ.
Maurice Le Bian.
Jean Le Bigot, 33, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon.
Paul Le Bigot, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon.
Pierre Le Bigot, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon.
Chanoine H. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau.
Abbé Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau.
Henri Le Bihan, clerc de notaire, à St-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine).
Abbé I. Le Bihan, aumônier de l'Hospice, Morlaix.
J. Le Bihan, au Bac de la Corde, St-Pol-de-Léon.
Raymond Le Bihan, Carhaix.
Abbé Yves Le Bihan, séminariste, Penzé-Taulé.
Abbé Le Bobinec, Grand Séminaire de St-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.
Cdt Le Boëtté, professeur à l'Ecole Militaire de Génie, Versailles (Seine-et-Oise).
Abbé Le Boëtté, recteur, Le Tréhou, par Ploudiry.
Abbé Le Borgne, recteur de Tréflévénez, par Landerneau.
Abbé J.-L. Le Borgne, Kervéganton, Mespaul.
Albert Le Bos.
Camille Le Bos, négociant, Landerneau.
Edmond Le Bos, fils, Landerneau.

MM.

Henri Le Bos, Landerneau.
Ch. Le Bos d'Espinoy, 6, rue Louis-Philippe, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Abbé Hipp. Le Boulc'h, instituteur à Pont-Croix.
Joseph Le Boulc'h, au Monastère de Kerbénéat, par Plounéventer.
Louis Le Boul'ch, Lanouzien, Landivisiau.
Alain Le Bourhis, inspecteur de la Compagnie d'Assurances « l'Abeille », 7, rue Couraye, Granville (Manche).
Pierre Le Bourhis, Inspecteur de la Compagnie d'Assurances « La Paix », 2, Boulevard Laferrière, Alger.
Jean Le Bras, vicaire à la Cathédrale, 29, rue Mitantier, Troyes (Aube).
Jean-Pierre Le Bras, Saint-Thégonnec.
Dr Louis Le Bras, Maison de Santé, 2, rue Falret, Vanves (Seine).
François Le Bris.
Alexandre Le Cars, Garlan.
Abbé Jules Lechat, recteur, Le Conquet.
Arthur Le Corre, Monastère St-Pierre-de-Solesmes, près Sablé (Sarthe).
Le Déroff, professeur honoraire de l'Université de Belfort.
Mathieu Le Derrien, place du Martroi, Paimpol (Côtes-du-Nord.)
R. P. Jean-François Le Duc, Brazzaville (A. E. F.).
Abbé François Le Duff, séminariste, Plouescat.
Auguste Le Flamanc, docteur-médecin, Landerneau.
Chanoine Le Gall, curé-doyen de Taulé.
Le Gall, professeur au Collège de Laval (Mayenne).
Emile Le Gall, capitaine d'Infirmerie Coloniale, 3, Cité d'Antin (Brest).
Le Gall, Boucherie Saint-Politaine, 11, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon.
Jean-Claude Le Gall, rédacteur de l'Union Agricole, Quimperlé.
Jean-François Le Gall, Plouescat.
R. P. Joseph Le Gall, Pont-Château (Loire-Inférieure).
Louis Le Gall, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon.
Pierre Le Gall, quincaillier, rue de Brest, Landivisiau.
René Le Gall, maréchal-des-logis au 35e R. A. C., Vannes.
Abbé Georges Le Gélébart, Landerneau.

MM.

Adolphe Le Goaziou, libraire, place Bisson, Lorient (Morbihan).
Emmanuel Le Goff.
François Le Goff, novice O. M. I.
Abbé J.-F. Le Goff, vicaire à Douarnenez.
Césaire Le Grand, Proviseur du Lycée, Le Hâvre (Seine-Inférieure).
J.-P. Le Guerc'h, rue Yan d'Argent, Roscoff.
Jean Le Guern, Plouigneau.
Victor Le Guern, Plouigneau.
Olivier Le Guern, Plouigneau.
Albert Le Guiader des Prés, notaire à Châteaulin.
Georges Lehire, 37, rue Gambetta, Morlaix.
Norbert Le Hir, 36, rue de Brest, Morlaix.
Ed. Le Huérou, bourg de Plougonven.
Abbé Lein, chapelain de la Salette, près Morlaix.
Etienne Le Jeune, Inspecteur d'enregistrement, Loudéac.
Jean Le Joliff, Pen-a-Lan, Le Moustoir, par Maël-Carhaix.
Yves Le Lann.
Pierre Le Lay, cultivateur à Plougonven.
Abbé J. L'Elchat, Saint-Melaine, Morlaix.
Joseph Lelièvre, enseigne de vaisseau, torpilleur *Tornade*, Toulon (Var).
Abbé J. Le Marrec, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.
Louis Le Mer, Scolasticat de N.-D. de Sion, par Praye, (Meurthe-et-Moselle).
Abbé Yves Le Merrer, au Grand Séminaire de Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau.
Francis Le Meur, au bourg de Plounéour-Ménez.
Abbé Léon Le Meur, aumônier au collège Stanislas, Paris.
Pierre Le Moal, 2, rue Carnot, Morlaix.
R. P. Le Moign, curé de Gressier, Haïti, Grandes Antilles (via New-York).
Simon Le Naélou, 8, rue Dallet, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Abbé L. Le Neuder, vicaire à Concarneau.
François Le Nir, Briec-de-l'Odet, et Séminaire Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau.
Alain Le Noan, Dourduff-en-Mer.
Chanoine M. Léon, recteur de Plogonnec.
Emmanuel Léon, Sizun.

MM.

Jean Léon, Sizun.
Gabriel Léostie, contrôleur des Douanes, Rosendaël (Nord).
Abbé Alexandre Le Paih, séminariste, Pluméliau (Morbihan).
Abbé Alain Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec.
François Le Pape, Plounéour-Ménez.
Abbé Y.-M. Le Pape, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.
Jean Le Parc, agent spécial à Bangor, Circonscription du Mayo-Kebbi, via Douala et Marona, Nord-Cameroun. A. E. F.
René Le Parc, pharmacie, Paimpol (Côtes-du-Nord).
Abbé Le Pemp, vicaire à Ploudalmézeau.
Abbé Le Rest, recteur de Tréouergat, par Saint-Renan.
François Le Rest, étudiant, Plouvorn.
Paul Le Reste, Hôtel de la Paix, Quimper.
Charles Le Roux, 1, rue Portzmoguer, Brest.
Le Roux Charles, 11, rue Sleidan, Bas-Rhin, Strasbourg.
Abbé Charles Le Roux, professeur au Collège.
Fr. Eliacin Le Roux, Collège Français Saint-Augustin, Philippopoli (Bulgarie).
Henri Le Roux, 93, rue Saint-Hélier, Rennes.
Abbé J.-F. Le Roux, recteur de Dirinon.
Joseph Le Roux, Hôtel des Trois-Piliers, Lesneven.
Marcel Le Roux, rue Kléber, Roscoff.
Michel Le Roux, Laforest-Landerneau, et Séminaire Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau.
R. P. Paul Le Roux, en religion F. Corentin, à la Grande-Trappe, Soligny-la-Trappe (Orne).
Paul Le Roux, Hôtel des Trois-Piliers, Lesneven.
Jean Le Roy, commis chez M. Tréanton, Landivisiau.
Eugène Le Ruë, maître d'étude au Collège.
Jean Le Ruë, rue Cadiou, St-Pol-de-Léon.
François Le Saint, Plouescat.
Abbé Le Sann, recteur de Rosnoën, par Le Faou.
Le Sann, légumes, St-Pol-de-Léon.
Abbé L. Le Sann, maître d'étude au Collège.
Charles Le Saout, commerçant, rue de Brest, Carhaix.
Edouard Le Saout, inspecteur d'assurances, Paris.
Frédéric Le Saout, route de Brest, Carhaix.
Henri Le Saout, rue Cadiou, St-Pol-de-Léon.
Jean Le Saout, route de Brest, Carhaix.

MM.

René Le Saout, capitaine au long cours, Cie de Navigation Paquet, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Guillaume Lestéven, entrepreneur de travaux publics, 4, rue de Callac, Morlaix.
Paul Le Tallec, 8, rue d'Héliopolis, Paris (17e).
Yves Le Treut.
Docteur Le Troadec, docteur-médecin, Sanatorium de Guervénan, Plougonven.
Jean Le Vaillant, Plougasnou.
Guillaume Le Ven, boucher, Lannilis.
Jean-Marie Le Verge, agent général d'assurances, 15, rue de la Tour d'Auvergne, Landerneau.
François L'Hénoret, Diben, Plougasnou.
Pierre L'Hostis, vétérinaire, 4, rue Victor-Hugo, Brest.
Yves Liard, 27, boulevard d'Enghien, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).
Linguinou, 9, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
Auguste Lintanff, Saint-Martin-des-Champs, Morlaix.
Louis Lintanff, Saint-Martin-des-Champs, Morlaix.
Marcel Lintanff, Saint-Martin-des-Champs, Morlaix.
Joachim Lorgeoux, La Chapelle-Neuve (Morbihan).
Docteur Loussot, Landivisiau.
Abbé F. Lozac'h, recteur de Kergloff, par Carhaix.
Abbé F. Madec, vicaire à Elliant.
Abbé François Madec, professeur au Collège.
Joseph Madec, Lannuguy, en Saint-Martin-des-Champs.
René Madec, commis civils, Bureau de l'Emprunt, Brazzaville A. E. F.
Abbé T. Madec, recteur à Lanildut.
Abbé Maguet, recteur de Plonéour-Lanvern.
Abbé Marcel Malgorn, Grand Séminaire, 101, rue de la Madeleine, Beauvais (Oise).
J.-F. Manac'h, notaire à Landerneau.
Joseph Manac'h, vérificateur des Douanes, 50, rue de la Mailleraye, chez Mme Alot, Le Hâvre.
Manchec, négociant en vins, Plougonven.
Manchec, Parc-en-Ber, La Madeleine, Morlaix.
Chanoine Manchec, Keraudren, Lambézellec.
Pierre Manchec, Parc-en-Ber, La Madeleine, Morlaix.
Alfred Mariette, rue Gambetta, Morlaix.
Abbé Léon Marion, Grand Séminaire de Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.

MM.

Docteur Martin, médecin à Guingamp.
Abbé J.-B. Martin, recteur de Queménéven.
Abbé J.-F. Martin, presbytère de Saint-Goazec, par Châteauneuf-du-Faou.
Louis Martin, Grand'Rue, St-Pol-de-Léon.
Hippolyte Marzin, Vivier, Argenton, par Landunvez.
Joseph Masson, Kerjean, en Ploujean.
René Masson, Société Générale, Sidi-Bel-Abbès (Algérie).
R. P. Jean-Marie Mazé, Hung-Hoa, Tonkin.
Joseph Mazé à Lopérec.
Hervé Mazé, Lopérec (Dpt.).
Xavier Mazé-Launay, La Carrière, route de Morlaix.
Abbé Y. Mazéas, professeur au Collège.
J.-B. Mazurier, médecin-major, Bataillon d'Infanterie Coloniale, Rennes (Ille-et-Vilaine).
Jean Méar, percepteur à Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord).
J.-F. Méar, Kerzent, Cléder.
Abbé J.-L. Méar, professeur au Collège Notre-Dame de Bon-Secours, Brest.
Abbé P. Méar, recteur de Plomodiern.
James Mège, Le Guerzick, Penzé-Taulé (Finistère).
Michel Mège, Le Guerzick, Penzé-Taulé (Finistère).
Paul Meillard, quai Gustave-Toudouze, Camaret-sur-Mer.
Pierre Mélénec, Camaret-sur-Mer.
Alexis Ménez, Locquénolé, par Morlaix.
R. P. J.-Louis Ménez, à Gros-Morne (Haïti).
Joseph Ménez, directeur du Pensionnat Notre-Dame, 22, avenue Thiers, Vernon (Eure).
R. P. Mérer, O. M. I., Saint-Albert (Canada).
François Merret, Carantec.
Abbé Joseph Merrien, recteur de Lanhouarneau.
Olivier Mesguen, au bourg de Sainte-Sève.
Ernest Messager, bourg de Plounéour-Ménez.
Abbé Jean Messager, vicaire à Ploujean.
Abbé Jean Messager, vicaire à Beuzec-cap-Sizun.
Abbé Yves Messager, instituteur à Collorec.
Abbé Claude Mével, aumônier du Pensionnat Jeanne-d'Arc, Brest.
Abbé Joseph Mével, professeur au Collège.
Abbé Nicolas Mével, recteur de Landévennec.
Pierre Michel, place Saint-Martin, Morlaix.
Yves Michel, place Saint-Martin, Morlaix.

MM.

Abbé Milin, recteur de Saint-Joseph-du-Pilier-Rouge, Lambézellec.
Abbé Henri Milin, vicaire à Saint-Renan.
Abbé Yves Milin, diocèse de Beauvais.
R. P. Guillaume Mingam, Ecole Apostolique, rue Verdérel, St-Pol-de-Léon.
Charles Minguy, Contributions Indirectes, Kerloïs, Lambézellec.
Joseph Minguy, Le Conquet.
Yves Miossec, étudiant, Guiclen.
Abbé F. Moal, vicaire à Landudal, par Briec-de-l'Odet.
Abbé Jean Moal, séminariste, Carantec.
Jean Moal, Grand'Rue, St-Pol-de-Léon.
Jean-Marie Moal, notaire, rue de la Rive, St-Pol-de-Léon.
Abbé Joseph Moal, recteur de Plouégat-Guerrand.
Olivier Moal, rue Corre, St-Pol-de-Léon.
Paul Moal, ingénieur-électricien, rue de la Rive, St-Pol-de-Léon.
Marcellin Mocaër, Loc-Eguiner, par Saint-Thégonnec.
J.-F. Moign.
Monfort, médecin colonial en congé, 6, rue de l'Eglise, Carhaix.
Abbé Jean Monfort, prêtre-instituteur, Plougastel-Daoulas.
Joseph Monot, Sibiril.
Abbé Hervé Monot, recteur de Loc-Eguiner, Saint-Thégonnec.
Alexandre Monti, 20, rue Denis-Papin, Blois (Loir-et-Cher).
Abbé Emile Moreau, séminariste, rue Batz, St-Pol-de-Léon.
Jean Moreau, pharmacien-lieutenant, Hôpital Militaire, Tlemcen, département d'Oran (Algérie).
Frère Henri Moreau, couvent des Dominicains, Rykholt, Limbourg-Hollandais (Hollande).
Pierre Moreau (Etats-Unis).
Abbé Aug. Morvan, recteur de Landudec, par Plogastel-Saint-Germain.
Etienne Morvan, Saint-Pierre-Quilbignon.
Abbé Jean Morvan, professeur, Petit Séminaire de Pont-Croix.
Jean Morvan, officier.
Jean Morvan, étudiant, Roscoff.
Pierre Morvan, lieutenant de vaisseau, Ile-de-Batz.

MM.

Abbé Pierre Morvan, vicaire à Crozon.
René Morvan, 128, rue de Verdun, Saint-Marc.
Faustin Mounot, lieutenant de vaisseau, à bord du *Voltaire*, Brest.
Nicolas Moysan, Mission Catholique, Brazzaville (A. E. F.).
Abbé Jean-Marie Néa, vicaire à La Forêt-Fouesnant.
Henri Nédélec.
Jean Nédélec, notaire, rue Gambetta, à l'Isle- Bouchard (Indre-et-Loire).
Abbé L. Nédélec, recteur de Guipronvel, par Saint-Renan.
Yves Nédélec, docteur-médecin, Plouescat.
Fr. Nguyen van Nguyen, Maison des Etudiants de l'Indo-Chine, 41, boulevard Jourdan, Paris (14e).
Alp. Nguyen van Tât, Maison des Etudiants de l'Indo-Chine, 41, boulevard Jourdan, Paris (14e).
Louis Nguyen van Thien, 10, rue de Turenne, Paris (3e).
François Nicol, Guerlesquin.
R. P. J. Nicol, O. M. I., Cathedral Road, Durban, Natal, South Africa, via Angleterre.
Joseph Nicol, Guerlesquin.
Louis Nicol, vétérinaire en congé, Guerlesquin.
Raymond Nicol, Concarneau.
Abbé J. Nicolas, professeur au Collège.
Paul Noël, Ouestant.
Abbé Normand, séminariste, Guiclan.
Abbé F.-M. Ollivier, Maison Saint-Joseph, St-Pol-de-Léon.
Jean Ollivier, professeur au Collège.
Jean-Marie Ollivier, Pen ar Feunteun, Plouénan.
Abbé Joseph Ollivier, Binic (Côtes-du-Nord).
Michel Ollivier, Pen ar Feunteun, Plouénan.
Abbé Pierre Ollivier, séminariste, Binic (Côtes-du-Nord).
Alexandre Oulhen, négociant, Primel, Plougasnou.
André Pailler, Ker-Renée, Henvic.
Jean Pailler, syndicat, Henvic.
Jean Pailler, Ker-Renée, Henvic.
Palud, Ecole libre, Cléder.
Palud, Plouzévédé.
J.-F. Palud, Plouzévédé.
Abbé E. Pape, curé de La Roussière, par Broglie (Eure).
Abbé Joseph Pape, abbaye de Thymadeuc.
Louis Pape, Primel, Plougasnou.
Louis Pape, professeur au Collège, Morlaix.
Yves-Marie Pape, négociant, 2 *bis*, rue du Pont, Brest.

MM.

Abbé Pol Pasquet, au Séminaire de Kerlois, par Hennebont.
Abbé Paubert, recteur de Plomeur.
Abbé Francis Paugam, aumônier du Pensionnat Saint-Gabriel, Pont-L'Abbé.
François Paugam, sabotier, St-Pol-de-Léon.
Joseph Paugam, sabotier, rue au Lin, St-Pol-de-Léon.
Stanislas Paugam, sabotier, place du Creisker, St-Pol-de-Léon.
Jules Paul, 10 *bis*, impasse Ratier, Lorient (Morbihan).
Chanoine J.-P. Pencréac'h, directeur de l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, rue Colbert, Brest.
Abbé Y. Pencréac'h, séminariste, Locmélar (Dpt).
Docteur Penquer, Landerneau (Dpt).
Y. Penquer, étudiant, Guimaëc, par Lanmeur.
Jean Péran, secrétaire à l'Office Central, Landerneau.
Pascal Péran, secrétaire à l'Office Central, Pont-L'Abbé (Dpt).
Abbé Péron, 6, rue du Parc, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
Abbé Cécilien Péron, Pont-L'Abbé.
Joseph Péron, Pen ar Stang, St-Pol-de-Léon.
R. P. Louis Péron, Johannesburg (Transvaal).
Louis Péron, rue du Porsmeur, Morlaix.
Pierre Péron, rue du Guelmeur, Saint-Marc.
René Péron, rue du Porsmeur, Morlaix.
Abbé Y. Péron, séminariste, rue du Porsmeur, Morlaix.
Abbé Y. Péron, recteur, Plourin-lès-Morlaix.
Yves Péron, Plouézoch.
Désiré Perrien, Bronolo-Motreff, par Carhaix.
Louis Perrien, commis des services civils, Oubangui-Chari A. E. F.
Jean Perrot, Roscoff.
Jean Perrot, adjoint au Résident de France à Yen-Bay (Tonkin).
Jean Person, pharmacien-lieutenant, Hôpital Villemin, Paris.
Sylvain Peyron, ingénieur, rue de la Ville-en-Bois, Nantes.
Picart, minotier à Sizun.
Chanoine J.-M. Picard, villa Saint-Luc, Roscoff.
Abbé J.-M. Picard, vicaire, 13, rue Bouët, Lambézellec
J.-Louis Picart, étudiant, Sizun.
Abbé Y. Picard, vicaire à Clohars-Carnoët.

MM.

Alain Pichon, percepteur, Corbie (Somme).
Abbé Albert Pichon, Guiclan.
Abbé E. Pichon, vicaire è Saint-Corentin, Quimper.
Abbé J. Piriou, recteur de Saint-Marc.
Pierre Piriou.
Alexis Piron, Plougasnou.
Abbé Louis Plantec, séminariste, Plouvorn.
Louis Plassart, Châteauneuf-du-Faou.
Robert Plassart, 9, rue Victor-Hugo, Lyon (Rhône).
Hamon Pleyber, route de Roscoff, la Barrière, St-Pol-de-Léon.
Abbé Paul Pleiber, vicaire à Kerlouan, par Plounéour-Trez.
Abbé Pondaven, recteur de Porspoder.
R. P. Pondaven, abbaye des Trois-Fontaines, Rome.
Dominique Pont, Plouescat.
Gabriel Pont, Plouescat.
Charles Ponty, rue Verdérel, St-Pol-de-Léon.
Henri Ponty.
Joseph Portier, Clohars-Carnoët.
Abbé F. Pouchard, Collège Stanislas, Paris.
Abbé Pouliquen, recteur de Pleyber-Christ.
André Pouliquen.
Antoine Pouliquen, 12, rue de Plougasnou, Troudoustain, Ploujean.
Emm. Pouliquen, chirurgien, rue d'Aiguillon, Brest.
François Pouliquen, Saint-Cadou, par Sizun.
François Pouliquen, rue du Château-d'Eau, Landivisiau.
François Pouliquen, médecin colonial, Douarnenez.
Chanoine G. Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire, Pont-Croix.
Gabriel Pouliquen, maire de Landivisiau.
Jean Pouliquen, pharmacien, rue Louis-Pasteur, Landivisiau.
Joseph Pouliquen, Kerallès, Guiclan.
Abbé L. Pouliquen, recteur de Loc-Maria, Plouzané.
Abbé Y. Pouliquen, recteur de Tréflez.
Jean Prat, Plourin-lès-Morlaix.
Abbé N. Prigent, recteur de Botmeur.
Robert Prigent, Ecole de Vétérinaires, Alfort.
Vincent Prigent, contrôleur des Douanes, Longwy (Meurthe-et-Moselle).

MM.

Vincent Prigent, séminariste, Kerany, Saint-Vougay.
Abbé Y. Prigent, curé-doyen de Ploudiry.
Docteur Prouff, Morlaix.
P.-M. Provost, commissaire en chef de la Marine, chef de service de l'Habillement, Arsenal de Brest.
Théodore Puil, directeur de la Société Générale, Agence de Sidi Bel-Abbès (Algérie).
Abbé J.-L. Quéau, vicaire à Brasparts.
Louis Quéau, Lanorgant, Plouvorn.
Abbé Yves Quéguiner, vicaire à Beuzec-Conq.
R. P. François Quéguiner, missionnaire aux Indes.
G. Quéguiner, Ploujean, Grand Séminaire, Quimper.
Pierre Quéguiner, pharmacien militaire, cité Esculape, Dakar (A. O. F.).
Emmanuel Quéinnec, Saint-Thégonnec.
Jacques Quéinnec, notaire, Pont-L'Abbé, député du Finistère.
Jacques Quéinnec, Locmenven, Guiclan.
Jean Quéinnec, négociant, rue de Brest, Morlaix.
Joseph Quéinnec, Services Civils, Lao-Kay (Tonkin).
Louis Quéinnec.
Pierre Quéinnec, La Garenne, Guiclan.
Emm. Quélennec, Métairie, Landivisiau.
Albert Quéméner, professeur au Lycée, Brest.
Jacques Quéméneur, Hôtel Robinson, Ile-de-Batz.
Abbé J.-M. Quéméneur, recteur de Saint-Rivoal, par Brasparts.
Laurent Quéméner, Keroumen, Plouvorn.
François Quémerc'h, bourg de Plounéour-Ménez.
Abbé J. Quentel, professeur à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, Brest.
Me Quentel, notaire, Lannilis.
Paul Quentel, pharmacien, rue Pasteur, Brest.
Abbé J. Quentric, recteur de Kernével, par Rosporden.
Quéré, chirurgien-dentiste, Lannion (Côtes-du-Nord).
Auguste Quéré, bourg de Scrignac.
Henri Quéré, rue Waldeck-Rousseau, Morlaix.
Abbé Hervé Quéré, recteur de Dinéault.
Louis Quéré, négociant, rue Cadiou, St-Pol-de-Léon.
Yves Quéré, chef de gare, Etretat (Seine-Inférieure).
Etienne Querné.
Toussaint Quesseveur, notaire, Locminé (Morbihan).

MM.

Abbé Quillévéré, vicaire à Pont-Aven.
Abbé Quiniou, recteur de Penmarc'h.
Jean Quiniou, étudiant, Gouesnou.
Louis Quiniou, chez Mme Gloanec, 43, rue de Brest, Landerneau.
Y. Quiviger, 4, rue Carnot, Morlaix.
Rannou, Vergraon, Sizun.
Gabriel Rannou, au Penhoat, en Saint-Cadou, par Sizun.
Abbé Gilles Rannou, recteur de Moëlan.
Jean Rannou, Banque de France, Morlaix.
Jean Rannou, Ty-Névez, Plounéour-Ménez.
Jean Rannou, étudiant, Pleuven, par Fouesnant.
Abbé Victor Rannou, curé de Boisset-les-Prévenches (Eure).
Luc Rapine, 11, rue du Plateau, Jardin de Paris, au Plessis-Robinson, par Sceaux (Seine).
Abbé Reffay, à Locquirec.
Abbé Renaot, recteur de Plouézoch.
Léon Renaud, 43, rue de Belfort, Saint-Louis (Haut-Rhin).
Abbé Ricou, Grand Séminaire, Quimper.
R. P. Riou, O. M. I., Athabaska-Mackensie (Canada).
Auguste Riou, 46, rue Anatole-France, Brest.
François Riou, libraire, 10, place Thiers, Morlaix.
Abbé Yves Riou, professeur au Collège.
Yves Riou, Kersaint, Cléder.
Pierre Rivoalen, 8, rue Basse, Morlaix, avenue de Kernéguès.
Alexandre Robin, inspecteur-adjoint de l'Enregistrement, venelle de Kergos, Quimper.
Abbé F. Robin, séminariste, Saint-Thégonnec.
Abbé Abel Robinaud, curé-doyen, Le Faou.
Docteur Roche, médecin colonial en retraite, Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).
Jean Roche, ingénieur, villa Prime-Rose, route du Moulin-Saint-Michel, Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord).
Docteur Roger, en congé, Plougonven.
Abbé C. Rohan, Hospice de Morlaix.
Adrien Rolland, Santec.
Abbé E. Rolland, professeur au Collège.
François Rolland, séminariste, Saint-Marc.
Abbé Jean Rolland, recteur de Locronan.
J.-M. Rolland, Penhoadic, Guiclan.

MM.

Abbé L. Rolland, recteur de Bourg-Blanc.
Abbé L. Rolland, recteur de Kerbors (Côtes-du-Nord).
Marcel Rolland, Poullgall, Rosnoën.
Abbé P. Rolland, vicaire à Concarneau.
Paul Rolland, 64, rue Saint-Melaine, Morlaix.
Hervé Rospars, Lospars, Ch teaulin.
Joseph Roualec, Ile-de-Batz.
Nicolas Roualec, Ile-de-Batz.
Victor Roualec, étudiant à l'Ecole de Santé Militaire de Lyon (Rhône).
François Roudart.
Abbé Roudaut, vicaire à Carantec.
Henri Roué, Létiez, St-Pol-de-Léon.
Abbé H. Roué, Pensionnat Saint-Pierre, Plouescat.
René Roué, Cobalan, Locquénolé, par Morlaix.
Henri Rouillard, Crédin (Morbihan), et Séminaire de Saint-Jacques, Lampaul1Guimiliau.
Abbé Eug. Rozec, aumônier de Saint-François, Morlaix.
Abbé J.-F. Rozec, recteur de Saint-Melaine.
Abbé Rozuel, recteur de l'Ile Molène.
Abbé Saccadas, professeur au Collège.
François Saillour, séminariste, Plouénan.
Pierre Salinoc, Taulé.
Abbé Saliou, recteur de Plozévet.
Saliou, commerçant à Sizun.
J.-F. Saliou, vétérinaire à Pleyben.
Chanoine Salomon, inspecteur diocésain, Quimper.
Chanoine Saluden, aumônier des Petites Sœurs de l'Assomption, 32, rue Jean-Macé, Brest.
Eugène Salomon, 2, rue de Bordeaux, Haïphong (Tonkin).
Abbé J. Sanquer, vicaire à Sizun.
Marcel Scoarnec, Portsall, Ploudalmézeau.
André Scoarnec, rue du Pont-Neuf, St-Pol-de-Léon.
Joseph Scouarnec, rue de la Gare, St-Pol-de-Léon.
Jean Scudeller, surnuméraire de l'Enregistrement, Binic.
Maurice Scudeller, Grande-Place, St-Pol-de-Léon.
René Ségalen, Sainte-Barbe, Le Relecq, Kerluon.
Abbé Alex. Séité, au Séminaire de Kerlois, Hennebont.
François Séité, notaire, à Louvigné-de-Bais (I.-et-V.).
Henri Séité, Gardaléas, Roscoff.
Henri Séité, commis de l'Enregistrement, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon.

MM.

Abbé Séité, vicaire à Plonévez-Porzay.
Henri Senneville, rue des Vieilles-Ursulines, St-Pol-de-Léon.
Fr. Jean Senneville, Maison du Rosaire, 10, rue de l'Ecole, Tunis (Tunisie).
Vincent Séré, receveur d'Enregistrement, Ch teauneuf-du-Faou.
Jean Sévéléder, Ile-de-Batz.
Sévère, 15, rue Sainte-Thérèse, Quimper.
Alain Sévère, Mengleuz, Plouénan.
Louis Sévère, Mengleuz, Plouénan.
Abbé J.-Y. Sibiril, Vicaire à Saint-Martin de Brest.
Albert Simon, notaire, rue Verderel, St-Pol-de-Léon.
Abbé Hippolyte Simon, recteur de Peumerit.
Abbé J. Simon, recteur à Plounéventer.
Jean Simon, ancien collège, St-Pol-de-Léon.
Louis Simon, Goulven, par Lesneven.
Abbé Siohan, recteur de Saint-Divy, par Landerneau.
Aimé Sizun, au bourg de Saint-Sauveur.
Jean Sizun, Collorec, par Plonévez-du-Faou.
Pierre Solliec, boucher, Carhaix.
Jean Soubaigné, négociant, 14, rue du Pont, Brest.
Abbé A. Soubigou, vicaire, Le Folgoët.
J.-M. Souêtre, négociant, Lanmeur.
Abbé Louis Sparfel, professeur à Lesneven.
Abbé G. Sparfel, économe au Grand Séminaire, Quimper.
Abbé E. Stéphan, vicaire à Ouessant.
Docteur Eug. Stéphan, Roscoff.
Pierre Stéphan, greffier, Grand-Rue, St-Pol-de-Léon.
Joseph Suignard, Poullaouen.
Chanoine Talabardon, curé de Plouguerneau.
Claude Talabardon, Roscoff.
Louis Talarmin, lieutenant, à Mazagan, Maroc.
Pierre Tallégas, Plougasnou.
Abbé Francis Tanguy, professeur au Collège.
Abbé Hervé Tanguy, professeur au Collège.
R. P. J.-F. Tanguy, curé de Saint-Raphaël, Haïti (Grandes-Antilles).
Chanoine Tanguy, recteur de Notre-Dame, Quimperlé.
Abbé J. Tanguy, séminariste, rue Neuve, Carantec.
Abbé J.-L. Tanguy, vicaire à Guiclan.
Abbé Joseph Tanguy, recteur de Pont-Aven.

MM.

Abbé Louis Tanguy, recteur de Bénodet.
Abbé Ernest Taniou, séminariste, Le Conquet.
Yves Tanguy, vicaire à Plabennec.
Yves Tanguy, Kertanguy, Plounévez-du-Faou.
Abbé Jean Taniou, vicaire à Combrit.
Jules Taniou, étudiant, 21, rue La Fontaine, chez Mme Manou, Angers.
Prosper Taniou, Le Conquet.
Docteur Alfred Thébaud, Pempoul, St-Pol-de-Léon.
Charles Thébaud, administrateur colonial, Pempoul, St-Pol-de-Léon.
Elie Thépaut, Dirinon.
Eugène Thépaud, Porspoder.
Joseph Thépaut, Porspoder.
Abbé Jean Thobie, au Grand Séminaire de Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.
Abbé P. Thomas, curé-doyen de Lannilis.
René Thomas, administrateur-adjoint des colonies, chef de subdivision de Carnot, Haute-Sangha, via Douala-Bartoum, Cameroun.
Dominique Thuyen, Hanoï (Tonkin).
Tirilly, à Lintarec, en Lopérec.
Jean Tirot, 14, rue des Vignes, Morlaix.
Jean Tostivint, fils, Grande-Place, St-Pol-de-Léon.
Jean Tostivint, pharmacien, St-Pol-de-Léon.
Docteur Louis Tostivint, 18, rue du Bourg-d'Anguy, Le Mans (Sarthe).
Louis Touanen, rue Cadiou, St-Pol-de-Léon.
Abbé Tournellec, recteur de Mahalon, par Pont-Croix.
Yves Tournellec, Le Relecq-Kerhuon.
Jacques Tran-Ba-Chi.
Philippe Tran-Ba-Huy.
Jean Trévian, principal du Collège de Figeac (Tarn-et-Garonne).
Eugène Trézéguet, médecin, à Lumbres (Pas-de-Calais).
Vaillant, notaire, Brest.
Louis Vérine, négociant, rue Saint-Guénal, Landivisiau.
F. Verveur, Sizun.
Abbé E. Vétel, vicaire à Landerneau.
Louis Vincent, commis en vins, Lanmeur.
Paul Vincent, Plougasnou.
Roger Vincent, Plougasnou.
Emm. Yvinec, 18, rue d'Arvor, Landivisiau.

STATUTS

DE

l'Association des Anciens Elèves du Collège de Léon

ARTICLE PREMIER. — Il est formé une Association Amicale entre les Anciens Elèves du Collège de Léon.

BUT

ARTICLE 2. — Le but de cette Association est :

1° De maintenir un lien entre ces Anciens Elèves et d'établir entre eux un centre de relations amicales ;

2° De faciliter à des jeunes gens méritants l'accès des études secondaires ou supérieures.

ARTICLE 3. — L'Association prend le nom de *Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Léon.*

— Son siège social est à Saint-Pol-de-Léon, rue Cadiou, n° 2 ;

Il pourra être transféré dans tout autre endroit de la ville de Saint-Pol par délibération du Conseil d'Administration.

— Sa durée sera illimitée.

ARTICLE 4. — L'Association se compose de Membres titulaires et de Membres honoraires.

Elle est ouverte à tous les Anciens Elèves qui sont Membres titulaires, aux anciens Professeurs et Surveillants et aux Bienfaiteurs du Collège qui sont Membres honoraires.

Pour être Membre de l'Association, à l'un des titres ci-dessus, il faut :

1° Etre agréé par le Conseil d'Administration qui prononcera sans appel ;

2° Payer une cotisation annuelle de 10 francs. La cotisation peut être rachetée par un unique versement de

200 francs, ou par un versement de 100 francs, deux années successives. — Pour les étudiants, elle n'est que de 5 fr.

ARTICLE 5. — La qualité de Membre de l'Association se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée pour motifs graves par le Conseil d'Administration, le Membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications.

ADMINISTRATION

ARTICLE 6. — L'Association est administrée par un Conseil composé de neuf Membres élus pour trois ans par l'Assemblée générale.

Le Conseil se renouvellera par tiers. A l'expiration de la 1re et de la 2e année, les Membres sortants seront désignés par la voie de tirage au sort. Dans la suite, ce seront les plus anciens en exercice qui devront sortir.

Les Membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil choisit parmi ses Membres un Bureau composé d'un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire et deux Trésoriers.

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL

ARTICLE 7. — Le Conseil délibérera valablement si quatre de ses Membres sont présents. Les décisions seront prises à la majorité relative. En cas de ballottage, le Président aura voix prépondérante.

Le Président convoquera le Conseil toutes les fois qu'il le jugera nécessaire.

Le Conseil gère les fonds de l'Association conformément aux Statuts. Toute demande de secours doit être adressée à l'un des Membres du Conseil.

Il fixe la date des Assemblées générales ; il règle l'ordre du jour pour ces Assemblées. Il statue, après délibération, sur toutes propositions faites par les Membres de l'Association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 8. — L'Assemblée générale des Membres *titulaires* et *honoraires* de l'Association se réunit une fois par an.

Les convocations seront faites dans la forme réglée par le Conseil.

Le Bureau est celui du Conseil.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au remplacement des Membres sortants du Conseil d'Administration.

L'Assemblée délibérera toujours valablement quel que soit le nombre des Membres présents ; les décisions seront prises à la majorité relative des Membres présents, chaque Associé n'ayant qu'une voix.

CONTENTIEUX

ARTCLE 9. — L'Association est représentée en justice par le Président du Conseil d'Administration auquel tous pouvoirs sont donnés pour remplir les formalités de déclarations, publications, réclamations de récépissés prescrites par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

ARTICLE 10. — Les Statuts peuvent être modifiés, ou la dissolution de l'Association peut être prononcée par une Assemblée générale convoquée par le Conseil d'Administration (qui devra obtempérer à toute réquisition que lui ferait, à cet effet, la moitié au moins des Associés).

Cette Assemblée ne pourra statuer qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents.

ARTICLE 11. — En cas de dissolution volontaire ou obligatoire, la liquidation sera faite par le Conseil d'Administration qui déterminera l'emploi de l'actif, s'il y en a.

ARTICLE 12. — La présente Association sera déclarée.

Le Gérant: P. CORRE.

IMP. DU NOUVELLISTE — RENNES.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1re qualité
Epicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56 11/27

Articles de Ménage et de Chauffage
QUINCAILLERIE
Faïence et Verrerie

Mon MARTIN DUVAL

Mme A. RICHARD Successeur

4, rue Croix-au-Lin - St-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies pour Cadeaux

11/27

PATISSERIE AU GATEAU DES ROIS CONFISERIE

P. MARTIN

13, Grande Rue, 13

Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux Bretons et Fleur de Lys

11/27

SALON DE COIFFURE

NICOLAS, Père et Fils

Rue Cadiou
et 33, Grand' Rue

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH

15, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES
Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

EPICERIES - COMESTIBLES
Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

25, Grande Rue, 25

SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS et PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS
et de Tennis

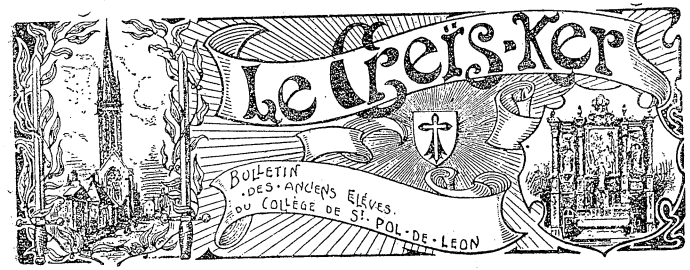
Henri COMBOT

HORTICULTEUR

54, Rue Cadiou, 54

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27



Les défuntes années...

Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille.
Tu réclamais le soir.. ? Il descend ; le voici !..
Une atmosphère obscure enveloppe la ville,
Aux uns portant la paix, aux autres le souci.

Pendant que des mortels la multitude vile,
Sous le fouet du plaisir, ce bourreau sans merci,
Va cueillir des remords dans la fête servile,
Ma Douleur, donne-moi la main ; viens par ici,

Loin d'eux. Vois se pencher les défuntes années,
Sur les balcons du ciel, en robes surannées ;
Surgir du fond des eaux le regret souriant ;

Le soleil moribond s'endormir sous une arche,
Et, comme un long linceul traînant à l'Orient,
Entends, ma chère, entends la douce nuit qui marche...

Ch. Baudelaire.

1931

Le Creisker
à ses lecteurs
et amis

ALLO ! ALLO !

— Est-ce à Monsieur l'Econome que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, Monsieur, à lui-même.

— Ah! dites donc, c'est en ce moment qu'on se réabonne au « Creisker »?

— Mais oui, Monsieur, c'est en ce moment, à une condition pourtant, c'est que le « Creisker » vous plaise, car vous savez....

— Comment? S'il me plaît, mais sûrement... Pourtant, me permettriez-vous ?...

—Oui, oui, allez-y, je vous permets tout.

— Eh bien! Vous savez, je vais me réabonner (et vous verrez que je vous envoie la forte somme) mais... Ah! Comment dirai-je, mon Dieu?

— Allons, Monsieur, vous me connaissez... faut pas se gêner avec moi. Je vous écoute donc.

— Eh bien! dites donc au distingué secrétaire qu'il fasse tout son possible pour faire paraître son Bulletin plus régulièrement, tous les deux mois, au moins... Car voyez-vous, ça nous fait tant plaisir à nous les vieux.. Dites-lui ça, Monsieur, délicatement...

— C'est entendu, Monsieur, je lui ferai la commission... Et il écoutera avec bienveillance vos aimables réclamations... D'ailleurs je crois qu'on vient de lui adjoindre du

renfort et la besogne, désormais partagée, sera moins lourde... Je l'ai entendu dire aussi qu'à dater du numéro de Novembre-Décembre 1930, il repartait « du pied gauche »! Vous serez bien servis, vous verrez.

— Merci, Monsieur! Vous me mettez aux anges, aux anges, vous dis-je! Vous recevrez incessamment mes cotisations: 20 francs, n'est-ce pas? C. C. 2817, Rennes? C'est bien cela?

— C'est çà!

— Au revoir, Monsieur.

— Au revoir!

COLLABORATEURS

M. l'Abbé Paul CORRE, est heureux de faire savoir aux chers anciens et à tous les lecteurs du " CREISKER " que M. le Supérieur lui a assigné de précieux adjoints pour la Rédaction et l'expédition du Bulletin.

M. l'abbé Joseph MÉVEL, professeur de 3e, mettra sa plume alerte et distinguée au service du "Creisker" et assurera la rédaction de "la Vie au Collège", M. l'abbé Eugène LE RUE s'occupera des adresses et de l'expédition.

CONSEILS AUX JEUNES

L'art de finir

L'art de finir... Est-il exact qu'il soit en train de se perdre et que la génération qui monte n'en ait plus souci ?

A la vérité, que d'agents conspirent, à cet effet ! Habitudes de vie fiévreuse, crise presque générale de conscience professionnelle, soif ou nécessité de gain rapide, état social où tout semble mis en œuvre pour primer les « débrouillards » au détriment des travailleurs tenaces et persévérants... Il ne manque même pas la complicité de nos programmes d'enseignement de quelque ordre qu'ils soient. Ne sont-ils pas trop souvent la cause d'une désolante dispersion d'esprit : toucher à tout et ne rien approfondir ; tout connaître et ne rien savoir !

*C'est le règne de l'*à peu près.

Je ne sais pas de danger plus grave à signaler à la jeunesse.

Il importe — c'est notre devoir — de liguer contre lui toutes ses énergies.

Sans cela, on ne saurait faire grand cas de ses meilleures résolutions : elles ne seraient que des sursauts de bonne volonté sans profit pratique.

Plus d'un protestera...

Il faut s'y attendre : il en est tant qui se croient au-dessus des détails et ne leur accordent que mépris.

Les plus grands hommes pourtant sont-ils ceux qui les négligent ? Ne sont-ils pas plutôt ceux qui leur apportent, avec le soin le plus méticuleux, la dernière main !

Les hasards d'une étude attiraient, ces jours-ci, mon attention sur une Vie de Michel-Ange.

Que mes jeunes lecteurs me permettent de leur en retracer un trait.

Nous voici dans son atelier... Michel-Ange montre à un de ses familiers une de ses œuvres. Elle est là, dans la majesté de ses lignes et la splendeur de sa forme. Le visiteur prend ses distances, l'examine, l'admire.

— Approchez, fait dire à Michel-Ange son biographe. Depuis votre dernière visite, voyez, j'ai accentué l'expression de cette lèvre, donné du relief à ce muscle, retouché ce bras, poli ce coin de marbre...

— Mais, ce n'est que du détail !

— Et Michel-Ange de répondre :

— Du détail, c'est vrai ! Mais n'est-ce pas le détail qui fait la perfection.

Quelle leçon, et venue de quel maître !

Leçon pour la direction de notre esprit, leçon pour la conduite de nos propres affaires matérielles, leçon pour la discipline qui doit dominer nos devoirs sociaux.

Qu'il s'agisse de notre vie privée ou de l'exécution des tâches qui nous sont confiées dans la vie sociale, à quelque degré que nous nous trouvions placé dans la hiérarchie, la première chose à apprendre, c'est d'aller jusqu'au bout dans nos efforts.

..Ne nous contentons pas d'être ce que la langue imagée de l'ouvrier appelle « une petite main ».

Soyons sincères ! Que de petites mains autour de nous pour une vraie main... petites mains de la politique, de la pensée, de l'art, de la littérature, petites mains du travail, petites mains en tout...

Pourquoi tant de petites mains ?

Parce qu'on oublie que pour progresser dans notre formation personnelle ou réussir dans n'importe quelle profession, aussi bien que pour acquérir l'influence, être vraiment utiles et rendre les services qu'on attend de nous, l'à peu près ne saurait suffire.

On l'a dit avec vérité : « Toutes les fois que des hommes

ou des peuples ont dégénéré, le mépris des petites choses est le rocher sur lequel ils sont venus se briser. »

Le vieux proverbe a raison, qui est une règle de conduite admirable : « Age quod agis... *fais bien ce que tu fais. »*

Et je ne connais pas plus déplorable habitude que de faire les choses à moitié. C'est du travail gâché, du temps perdu et tout est à reprendre.

Limitez votre champ d'action s'il le faut, mais, dans ce que vous aurez entrepris, exercez-vous à approcher aussi près que possible de la perfection... Et ne laissez rien inachevé.

Le succès n'appartient qu'aux œuvres achevées. C'est dans l'art de finir qu'est le signe de la force.

C'est là aussi qu'est la vraie source de richesse pour une nation.

FRANÇOIS HEBRARD,
Président de la Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France.

PAGES D'HISTOIRE LOCALE

Du 10 au 14 septembre s'est tenu à Saint-Pol-de-Léon, dans les locaux mêmes de l'Institution Notre-Dame du Creisker, une Semaine rurale *pour les jeunes agriculteurs du diocèse.*

Le programme comportait chaque matin des séances d'étude et conférences et, le soir, « des excursions et visites, sous la direction de guides obligeants comme M. l'abbé Mazéas *et M. le chanoine* Mesguen. »

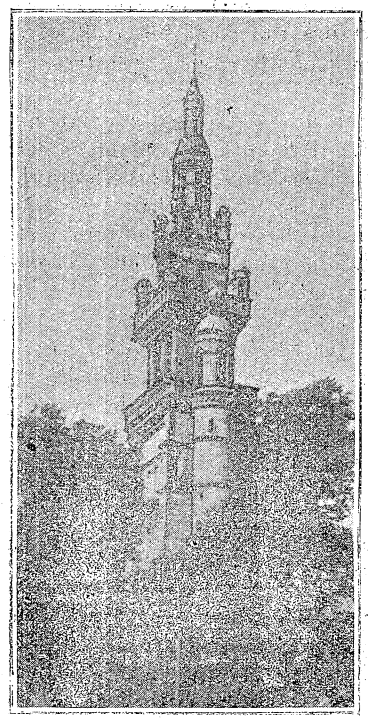
M. Mazéas *a bien voulu nous communiquer le texte de ses charmantes et instructives causeries, et nous l'en remercions.*

Nos lecteurs nous sauront gré de les publier ici.

I. *ROSCOFF*

Mes chers Amis,

Les touristes emportent dans leurs excursions un livre, un guide. Pour vous éviter cet inconvénient, j'ai accepté de vous présenter d'avance quelques commentaires sur les lieux que vous allez visiter.



L'église N.-D. de Croaz-Batz

Puissent mes causeries vous rendre fiers du passé de notre Bretagne et vous faire aimer de plus en plus votre petite patrie, votre village, votre coin de terre.

Et sans autre préambule, prenons la route de Roscoff.

Roscoff. — Roscoff doit sa réputation à deux choses : c'est une station balnéaire très fréquentée en raison de son climat tempéré ; c'est surtout le pays des oignons, des choux-fleurs et des artichauts.

Les primeurs et légumes de Roscoff se trouvent sur tous les marchés d'Europe, principalement en Angleterre où les « Johniged », marchands d'oignons, se rendent par centaines chaque année écouler les produits du pays. On a pu dire que si Roscoff vit, et vit largement, c'est au commerce avec les Anglais qu'il le doit.

Les relations avec l'Anglais ne datent pas d'hier. Dans le vieux temps, il y eut de fréquents échanges : échanges de coups souvent, puis des échanges pacifiques, du commerce.

Déjà au XVIIIe siècle, le P. Toussaint de Saint-Luc écrivait : « Roscoff est un petit port où les enfants peuvent parler trois langues : le breton, le français et l'anglais ». Il y a de l'exagération là-dedans sans doute.

Toutefois, actuellement, bon nombre d'hommes et de jeunes gens qui passent en Angleterre une bonne partie de l'année possèdent une connaissance suffisante des trois langues : anglaise, française et bretonne.

Kersaliou. — Sur la route qui vous conduira à Roscoff, vous rencontrerez sur votre droite le bois de Kersaliou.

A côté d'un château moderne qui sert de colonies de vacances à des Morlaisiens et des Parisiens, on peut voir un vieux manoir, très curieux exemplaire de l'architecture bretonne du XVIe siècle.

Il fut bâti en 1510 par Bizien de Kersaintgilly, seigneur de Keruzoret, famille illustre qui compta un évêque et des hommes de guerre. C'est un Kersaintgilly de Kersaliou qui, sous Louis XIV, s'empara de la ville d'Alger et prit ensuite possession de l'île de Madagascar. Dans l'île Bourbon, cet amiral de Kersaintgilly fonda une ville qu'il appela Saint-Paul en souvenir de son pays natal.

Kelou-Mat-Kerestat. — Plus loin, après un passage à niveau, vous passerez entre une petite chapelle et Kelou-Mat, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et le manoir de Kerestat, tenu de longue date par la famille d'Herbais.

C'est un d'Herbais qui a chanté la bravoure des enfants de Roscoff :

N'eus par e Breiz Izel da botred Rosko
Brudet int vid o nerz dre oll tro voardro.

Cette réputation de force, les roscovites ne l'ont pas volée, s'il faut en croire les détails historiques que je pourrai vous donner.

Les Capucins-Le-Figuier. — En entrant à Roscoff, votre première visite sera pour l'ancien couvent des Capucins, aujourd'hui propriété particulière ouverte au public, pour admirer un arbre monumental, un figuier gigantesque, couvrant 600 mètres de superficie, produisant 1500 douzaines de fruits par an.

Ce figuier fut planté par un père Capucin en 1621 (il y a donc plus de 300 ans) lors de la fondation du couvent par René Barbier, marquis de Kerjean (Saint-Vougay).

Détail plus intéressant pour vous : Les capucins de Roscoff ont été de très grands bienfaiteurs du peuple paysan; ils ont été les promoteurs de la culture des légumes dans le pays. Voici en quelle circonstance.

Vous savez qu'avant la Révolution l'impôt de culture se payait surtout sous forme de dîme, seigneuriale ou ecclésiastique, c'est-à-dire que le paysan était imposé pour la dixième partie environ des fruits de la terre.

Soit dit en passant, si cela vous paraît exagéré, sachez bien que pour alimenter un budget de 50 milliards, les paysans, directement ou indirectement, paient bien plus que la dîme. Le fisc moderne est bien plus exigeant que le percepteur seigneurial ou ecclésiastique d'avant la Révolution. Costes et Bellonte qui ont gagné, disent les journaux, 50 millions dans leur traversée, ne garderont pour eux que 2 ou 3 millions, le reste devant aller au fisc américain et français: lu ces jours derniers dans les journaux.

Revenons à nos moutons, aux capucins et à la dîme.

Cette dîme ne frappait pas toutes les cultures ; en particulier, certains légumes étaient exempts de la taxe. Profitant de cette disposition, les capucins enseignèrent aux paysans la culture des légumes, au détriment du blé et du lin. Cela ne faisait pas l'affaire des percepteurs d'impôts, croyez-le ; mais les roscovites tinrent bon, et finalement eurent gain de cause. Du reste ce que l'impôt ne donnait plus, la générosité l'accordait. Les roscovites avaient pour devise : Ro-sko, donne, frappe, qui traduit leur caractère aussi généreux que combatif.

Hospice. — Leur générosité avait fait à la même époque de l'hospice de Roscoff le plus florissant de toute la région. L'hospice fut fondé au XVIe siècle par l'évêque de Saint-Pol, Mgr Roland de Neuville. Enrichi par les dons des roscovites, cet hospice recevait tous les infirmes et vieillards de la région depuis Plouénan jusqu'à Cléder.

Gardaléas. — Le quartier situé entre l'hospice et l'église de Roscoff s'appelle Gardaléas. Il est remarquable par quelques vieilles maisons, vestiges peut-être, du vieux Roscoff.

Entre Gardaléas en effet et la mer, à l'ouest, se trouve

le terroir appelé Rosko Goz. Le vieux Roscoff avec son port était bâti face à l'ouest, regardant la pointe de Perarhidi.

Pillé à plusieurs reprises par les Normands qui occupaient l'île de Batz et l'île de Callot, le vieux Roscoff fut complètement miné par les Anglais en 1375. Au siècle suivant, la nouvelle fut construite plus au Nord, vers l'Est, dans son emplacement actuel.

La rue Gardaléas porte aujourd'hui le nom d'Albert de Mun. Ce grand député catholique, qui fut l'un des promoteurs des lois sociales, et spécialement de celles qui concernent les syndicats ouvriers agricoles, habitait une maison dans cette rue.

L'église de Roscoff. — Son histoire ne manque pas de piquant.

Autrefois Roscoff n'était qu'une dépendance de la grande paroisse de Minihy-Léon (Saint-Pol). Dans le vieux Roscoff, il n'y avait qu'une simple chapelle dédiée à tous les saints : enterrements et baptêmes devaient se faire à Saint-Pol.

Au xv^e^ siècle, lors de la reconstruction de la ville, les roscovites demandèrent l'autorisation de bâtir une église neuve. L'évêque, Comte de Léon, voyant dans cette démarche de l'esprit d'indépendance, refusa le terrain nécessaire. « Bon ! répondirent les roscovites, nous ne pouvons pas bâtir sur terre, nous bâtirons sur mer : les droits des seigneurs seront saufs ! » Ce qui fut fait.

Choisissant sur la grève un endroit que toutes les marées découvraient, ils y travaillèrent pendant 45 ans à construire la belle église actuelle qui date de 1545, et qui est dédiée à Notre-Dame de Croaz-Batz. Devant leur persévérance, l'évêque de Léon dut céder : il accorda même à Roscoff un cimetière et des fonts baptismaux.

Le clocher de Roscoff est l'un des plus gracieux du pays. Avec ses deux tourelles d'escalier, il ressemble aux clochers espagnols de Grenade. Il est probable que les roscovites, grands navigateurs, ont apporté d'Espagne le plan de l'église et du clocher.

A l'intérieur de l'église, admirez le grand autel style Louis XIV et au fond, à gauche, un retable en albâtre, daté du xiv^e^ siècle. Dans le trésor, au presbytère, on peut voir une belle statue en argent de la Sainte Vierge, et un chapelet précieux, objets qui furent offerts par Marie

Stuart, reine d'Ecosse, lors de son débarquement en France (1546).

Roscoff eut, en effet, l'honneur de recevoir cette reine qui venait en France épouser le futur roi François II. La maison de Marie Stuart existe encore près des ruines d'une chapelle qui était dédiée à saint Ninien. Cette chapelle servait dans le temps de lieu de réunion pour les notables de la paroisse : fait qui se reproduisait pour plusieurs édifices religieux, par exemple le Kreisker a vu bien des réunions pour les affaires communales.

Vous arrivez juste à temps pour voir les vestiges du passage de Marie Suart ; car l'agrandissement du port exige leur démolition, qui est votée par le conseil municipal.

Vieilles Maisons. — La maison de Marie Stuart donnait directement sur la mer : c'est du reste le cas de toute la rangée de maisons aux fenêtres élégantes qui la précèdent depuis l'église. Les fondations sont sur le roc dans la mer pour plusieurs d'entre elles et les caves s'ouvrent vers la mer, disposition propice pour la contrebande de nuit, pratiquée autrefois par les corsaires.

A ce propos, j'ai lu le bon tour que Kristen ar Pab joua aux soldats de Fontenelle pendant les guerres de la Ligue, sous Henri IV. Cerné dans sa maison, Kristen résista jusqu'à la nuit, empêchant à coups de fusil les ennemis d'approcher. Il cessa le feu la nuit venue. Alors Fontenelle osa faire avancer sa troupe et enfoncer la porte. Et aussitôt les soldats de s'engouffrer dans les ténèbres de l'appartement... et dans la mer. Car Kristen ar Pab avait scié les poutres du plancher qui recouvrait la cave, celle-ci donnant sur la mer. Pendant que les soldats prenaient ce bain forcé, Kristen s'était enfui dans une barque du port de Roscoff.

Le Port de Roscoff. — Un document de 1740 donne l'importance de ce port il y a deux cents ans.

« Le port de Roscoff, qui est dans un faubourg de Saint-Pol, sert de relâche aux bâtiments qui passent dans la Manche. Mais les habitants entretiennent eux-mêmes 20 à 25 bateaux qui naviguent le long de la côte et jusqu'à Bordeaux. Les femmes et les filles des marins filent le lin du pays qu'une manufacture transforme en toiles blanches dites Roscovies qui se vendent à Morlaix et Landerneau pour l'Espagne.

« Les bateaux vont charger du sel au Croisic, du cèdre en Normandie, du vin à Bordeaux, des épices à Nantes et Saint-Malo. La pêche aux maquereaux et à la sardine est abondante. »

Vous voyez que la physionomie du port a bien changé. Aujourd'hui tout le commerce de Roscoff se fait avec l'Angleterre et c'est uniquement un commerce de légumes.

Ce trafic très important date seulement de 1820.

Le premier paysan qui fréta une gabarre d'oignons pour l'Angleterre mérite que son nom soit connu. Il s'appelait Henri Ollivier, cultivateur au Raz, près de la gare actuelle. Son nom sur l'une des rues remplacerait avantageusement celui de Gambetta ou de Jules Ferry, qui n'ont pas fait autant pour Roscoff que cet humble paysan. Les descendants de Henri Ollivier vivent encore. Son petit-fils, François Ollivier, dit Saïk ar Bara-gwenn, est l'un des gros propriétaires exploitants de Santec. Vous passerez près de sa ferme.

Sainte Barbe. — A l'ouest du port, sur un mamelon rocheux, se dresse la petite chapelle de Sainte Barbe, très aimée des marins de Roscoff, et à laquelle les paysans et marchands de légumes demandent de protéger leurs entreprises.

De Sainte-Barbe vous verrez à vos pieds un vivier pour langoustes et homards.

Plus loin, vers Saint-Pol, une anse appelée Pors-ar-Baskoun, le havre des morts. C'est là que les émigrés pendant la Révolution embarquaient pour fuir la persécution. Plusieurs moururent sur le chemin de l'exil et leurs corps sont enterrés sur la côte, près de Pors-ar-Baskoun. Récemment encore, un cultivateur a trouvé dans son champ des ossements humains de cette époque. Parmi les émigrés les plus illustres, est le dernier évêque de Léon, Mgr de la Marche, qui prit le bateau à Pors-ar-Baskoun pour s'exiler en Angleterre.

Prenons le chemin du retour. En passant près de l'église, vous verrez le buste, la statue de M. Lacaze Duthiers, un savant zoologiste qui fonda, en 1872, le laboratoire marin de Roscoff, le premier institut de ce genre dans le monde.

D'une esplanade appelée le Vil, vous découvrez, à 4 km., l'Ile de Batz. Cette île, au VI^e^ siècle, était la résidence du Comte Witur, qui gouvernait le Léon au nom du roi de Bretagne, Gudual. Saint Pol y séjourna à plusieurs reprises. C'est là qu'il retrouva sa cloche miraculeuse et délivra le pays d'un dragon qu'il précipita à la mer, à Toull-ar-Zarpant. Saint Pol mourut à l'île de Batz, à l'âge de 102 ans, dans un monastère dont il subsiste des ruines de chapelle: Chapelle Sainte-Anne, IX^e^ siècle.

Le phare a 75 mètres. L'île est la patrie d'un héros de la mer, le pilote Trémintin, grand oncle du député-maire de Plouescat. A l'île aussi mourut un distingué celtisant, G. Milin, né à Kervorus, Saint Pol, élève de ce collège: il a écrit de beaux livres bretons.

Pour vous rendre à Santec, vous longerez une grève, un « aber » très sablonneux et peu profond. A gauche, dans ce qui fut Rosko-Goz, vous verrez l'Institut médical de M. Bagot, la Villa Saint-Luc.

A droite, sur une langue de terre, le superbe sanatorium de Perc'haridy. Installation spacieuse, très moderne, recevant 400 enfants des deux sexes, l'air marin et le soleil y guérissent de la scrofule et de la tuberculose des os.

Nous voici à Santec, gros village maraîcher dans les dunes. Le terrain est excessivement sablonneux. Autrefois, le sable, poussé par les tempêtes d'ouest, a envahi les terres à une vitesse de 500 m. par an, d'après le géologue Boule. On cite des familles qui possèdent des titres de propriétés de ferme ainsi disparues à Santec. Le bourg lui-même fut menacé ainsi qu'un vallon se dirigeant vers Saint-Pol. Pour parer au danger, on a planté des arbres, des pins maritimes. C'est le bois de Santec.

La culture maraîchère est très poussée à Santec : les paysans ont une énergie farouche au travail ; quelques-uns ont su récupérer la terre sous une couche de sable de plus de 2 mètres de profondeur (à Béchou-Rouz et Lagallach). D'autre part, les engrais marins sont très abondants.

En rentrant à Saint-Pol par la rue Corre, vous verrez à gauche un manoir très imposant: Pen-an-Ru. C'était l'évêché avant Mgr de la Marche qui fit construire, juste avant la révolution, un autre bâtiment près de la cathédrale, qui sert maintenant de gendarmerie et de mairie.

Et maintenant, mes chers amis, en voiture pour Roscoff, et beaucoup de plaisir!

(*A suivre*).

La Vie au Collège

La Rentrée

La date de la rentrée obéit-elle, comme la fête de Pâques, à une loi donnée par le nombre d'or et l'épacte, nous ne le savons. En tous cas, elle est une... fête mobile. Elle a eu lieu, cette année, le mardi 30 septembre. Parents et élèves furent fidèles au rendez-vous. La maison est à nouveau peuplée.

Le *corps professoral* n'a subi aucun changement. Quelques modifications ont dû être apportées dans la division des classes en sections. La classe de seconde a deux sections: M. l'Abbé *Hervé Tanguy* professe les lettres en section Blanche; M. l'Abbé *Autret* enseigne le latin et le grec en section Rouge. *M. le Supérieur* assume le cours de français dans cette section. Par contre, Monsieur *Autret* décharge M. l'abbé *Guiriec*, professeur de quatrième, de l'enseignement du grec. La classe de troisième n'a qu'une section (1).

Tous nos *surveillants* de l'an dernier nous ont quittés et enseignent dans des écoles, ou exercent le ministère dans les paroisses. Quatre sous-diacres, dont trois anciens élèves de la maison, assurent la surveillance:

M. l'Abbé *Le Rue*, de la division des grands.
M. l'Abbé *Le Sann*, de la division des moyens.
M. l'Abbé *Herriou*, la suppléance.
M. l'Abbé *Y. Calvez*, de l'étude de 6ème et de la division des Petits.

LES DIGNITAIRES DE L'ANNEE

Sacristains : *François Pouliquen* et *Paul Aubé.*
Maître des cérémonies: *Jean Le Saout.*
Réglementaires: *Yves Caroff* et *Jean Grall.*
Président de dortoir: *Le Lann.*

(1) Le départ de M. *Jacq*, professeur de philosophie, a provoqué quelques nouveaux changements. C'est M. l'abbé *Hervé Tanguy* qui l'a remplacé, et M. *Galès* enseigne de nouveau en seconde.

LES ENFANTS DE CHŒUR

Thuriféraire: *Francis Larvor.*
Acolytes et céroféraires: *André Nicol, François Moysan, René Raoul, Joseph Grall, Louis Léost, Louis Le Nen.*

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

Le dimanche *5 octobre:* Sermon de clôture et de retraite par M. l'Abbé *Cotten*, vicaire à la cathédrale de Léon.

Le dimanche *12 octobre: M. le Supérieur* nous entretient des conditions du travail et spécialement de la joie. Le dimanche *19 octobre: M. H. Tanguy* commence le cycle des instructions dominicales sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, en nous parlant de la loi morale.

Le dimanche *27 octobre:* Sermon sur le Christ-Roi, de M. *Francis Tanguy.*

LA RETRAITE DE RENTREE

M. l'Abbé *Cotten*, vicaire à la cathédrale de Saint-Pol, connaît bien les jeunes gens et les enfants, puisqu'il exerce, depuis de longues années, la fonction d'aumônier et directeur du Patronage, on sait avec quelle délicatesse et quel succès.

Sa parole tour à tour doucement persuasive ou vibrante de zèle apostolique lui a, dès le premier abord, conquis nos cœurs. Dans un style imagé, aux comparaisons qui demeurent et fixent la doctrine, il a su nous rappeler les grands devoirs du chrétien, nous inspirer un saint orgueil de notre vocation à la vie surnaturelle et à l'intimité avec Jésus, notre maître, nous convaincre de la noblesse et de la nécessité du travail et enfin, nous offrir la protection de notre mère du ciel.

Que M. l'Abbé *Cotten* trouve ici l'expression de la respectueuse reconnaissance des élèves du Collège et des vœux qu'ils font pour la fécondité de l'apostolat qu'il exerce auprès de leurs jeunes amis ouvriers.

FETE DE MONSIEUR LE SUPERIEUR

Lorsque *Monsieur le Supérieur* fait son entrée dans la salle des fêtes où maîtres et élèves sont rassemblés, la mu-

sique le salue d'un de ses plus jolis airs et les applaudissement éclatent frénétiques. *André Proust*, l'un des candidats au prix d'honneur, lui présente, au nom de tous, les souhaits et sentiments si délicatement affectueux dont on pourra lire l'expression ici même.

Monsieur le Supérieur,

C'est un grand plaisir pour les enfants d'une même famille de présenter à leurs parents des vœux de fête en témoignage de leur affection et de leur reconnaissance. Le Collège, on l'a répété maintes et maintes fois, est également une grande famille. Aussi chaque année, nous nous réunissons avec le même empressement pour vous offrir nos meilleurs souhaits de santé et de bonheur en ce jour où nous célébrons la Saint Edouard.

Voici près de onze ans que votre zèle inlassable se dépense sans compter pour le plus grand bien de cette maison. Admirablement secondé, d'ailleurs, par des professeurs compétents et dévoués, vous n'avez cessé d'accroître la renommée de l'Institution Notre-Dame du Creisker, dont la bonne réputation s'étend au delà des limites de notre province. Vous savez mieux que tout autre que le bon esprit et la discipline sont les conditions essentielles à la bonne tenue et au progrès d'une maison d'éducation, et vous vous appliquez constamment à les maintenir parmi nous. Lorsque quelques-uns s'écartent de la voie droite, vous connaissez l'art délicat de les y ramener par des remontrances ou des punitions toujours motivées par la justice et en même temps empreintes de bonté. Mais vous préférez certes récompenser les élèves sérieux et travailleurs et vous ne manquez pas de le faire dans une large mesure. L'ordre et le calme favorisent le travail. Cela explique le développement harmonieux des études classiques au Collège. Les succès nombreux remportés à chaque session du baccalauréat prouvent abondamment que les anciennes traditions de labeur et de sagesse sont toujours en honneur dans notre Institution.

Mais, Monsieur le Supérieur, votre tâche d'éducateur ne s'arrête pas là. Vous êtes prêtre et vous avez en vue avant tout le salut de nos âmes. Chaque semaine, quand vous passez dans les études, vous nous donnez des avis et des conseils d'une grande utilité pour notre bien spirituel. Vous voulez faire de nous des jeunes gens bons, vertueux et pieux et vous nous en indiquez fréquemment les moyens. Vous nous recommandez avec instance d'apprendre nos leçons d'instruction religieuse pour mieux connaître notre foi chrétienne et nous pénétrer d'esprit évangélique. Vous insistez aussi sur la nécessité de bien prier pour demander au Bon Dieu d'aider notre faiblesse, de faire de sincères confessions et de nous approcher très souvent de la Table Sainte pour puiser auprès du Divin Maître force et courage dans la lutte quotidienne que nous aurons à soutenir de la part du démon. Enfin vous désirez que tous soient fidèles à la dévotion envers la Sainte Vierge Marie qui est toujours prête à exaucer ses enfants du Creisker. Aujourd'hui plus que jamais, dans les temps troublés où nous vivons, l'Eglise catholique a besoin de défenseurs instruits, convaincus, agissants. Vous voulez qu'après une sérieuse préparation nous soyons plus tard des Apôtres au cœur généreux et à l'âme ardente. Beaucoup de nos aînés n'ont pas reculé devant le sacrifice joyeusement accompli. Cette année encore, un groupe nombreux d'anciens élèves ont pris le chemin du Grand Séminaire ou des Noviciats de Congrégations religieuses. Espérons que leur exemple nous montrera la route à suivre et que beaucoup n'hésiteront pas à s'y engager.

En ce jour, il est tout naturel que nous jetions un regard sur le passé. Nous n'avons pas toujours répondu à vos sages exhortations et à vos conseils salutaires. La jeunesse est souvent légère, étourdie, elle ne croit pas assez les personnes qui ont plus de savoir et d'expérience. Mais nous penserons également à l'avenir et nous nous efforcerons désormais d'être plus dociles et plus attentifs à vos désirs. Ce sera pour votre zèle une légitime satisfaction en même temps qu'un profit pour nous-mêmes. Et demain matin à la messe, nous prierons à vos intentions particulières votre saint Patron et la Bonne Mère du Creisker. Daigne le Seigneur répandre sur vous ses grâces les plus abondantes et de fécondes bénédictions sur cette maison qui vous est si chère! »

Les élèves ont témoigné leur complète approbation aux paroles de leur condisciple, de toute la vigueur de leurs mains et Dieu sait de quelle vigueur et de quelle endurance ils sont capables dans ce genre d'exercices!...

Monsieur le Supérieur, tout souriant, ravi de cette spontanéité toute familière, répond en ces termes :

Mes chers amis,

A tous, mes plus vifs remerciements!

Un beau discours, de la belle musique, si bien préparée par le cher M. Saccadas, *des visages épanouis, des cœurs qui vibrent à l'unisson de l'orateur du jour et de nos virtuoses en herbe, c'est plus qu'il n'en faut pour me rendre heureux! Et je le suis, vraiment, car, chaque année, en pareille circonstance, j'ai l'impression, grâce à vous, de me retremper comme dans un bain de jeunesse.*

On se demande parfois : « Comment font les professeurs pour ne pas vieillir? » Il me semble que la réponse se présente d'elle-même à la pensée : « C'est l'influence du milieu! »

Cette influence, mes chers amis, M. Jacq, *qui va nous quitter, l'a subie, je crois, autant que tout autre. Les conseillers paroissiaux de Plouider furent surpris, l'autre jour, lors de sa première visite au presbytère, d'apprendre qu'il avait, bientôt, cinquante ans, tellement il leur paraissait jeune et vigoureux!*

Dieu sait, cependant, mes chers amis, si votre ancien professeur a travaillé, pour vous, durant les vingt-trois années qu'il vient de passer au Collège! Que d'esprits il a formés, que de succès ses élèves ont remportés aux examens, que de consciences il a dirigées et que de vocations il a guidées ou affermies! Qui dira le nombre de ceux qui, aujourd'hui, font honneur, dans

le sacerdoce ou dans le monde, à l'Institution N.-D. du Creisker et qui doivent le meilleur d'eux-mêmes à leur professeur de philosophie? Que Notre-Dame du Creisker l'en récompense en bénissant son futur apostolat, dans le ministère!

J'ai tenu, ce soir, à rendre devant vous, à M. Jacq, *un hommage public, et, dans sa personne, je salue également, tous les maîtres, qui, comme lui, se dévouent inlassablement, à votre service.*

En l'honneur de celui qui nous quitte et par respect pour des traditions qui ne sont pas immuables pourtant, sachez-le bien, je lève toutes les punitions en cours.

Demain, grand congé, comme d'habitude. Menu « extra »!... M. l'Econome *a déjà donné des ordres à la cuisine. Promenade, le matin et le soir. Que les sportifs s'en donnent à cœur joie! A 17 heures, le bon* M. Madec *nous donnera une conférence, avec projections, sur son* « Second Voyage en Amérique ». *Nous entendrons, certainement, parler de notre ami,* M. Burns.

Le jeudi, 4 décembre, il y aura une sortie supplémentaire. Mais je prie les « abonnés de la chambre » d'être sur leurs gardes, à partir de ce soir.

Vous partirez en vacances le mercredi 24 décembre, dans un mois juste, par conséquent, et si nous sommes contents de vous, vous aurez lieu, à votre tour, d'être satisfaits de vos vacances de Noël.

Et maintenant, à tous, Bretons, Parisiens, Anglais, Russes, Annamites et à nos chers élèves de l'Ecole apostolique d'Haïti, je souhaite une excellente fin de trimestre. Soyez de plus en plus pieux, priez avec ferveur, confessez-vous avec une loyauté parfaite, communiez souvent ou même tous les jours, comme de véritables amis de Notre-Seigneur, pour lui faire plaisir et pour devenir forts dans la lutte à engager contre vos défauts. Par ailleurs, soyez dignes de vos aînés en fournissant la dose de labeur tenace qu'exigent vos études. Enfin, soyez, dans votre conduite générale, aussi irréprochables que possible, en faisant preuve de bon esprit, en vous montrant de braves garçons, ouverts et francs, de relations faciles avec tous vos maîtres sans distinction.

C'est là le plus beau bouquet que vous puissiez m'offrir, aujourd'hui.

Avec vous, je le dépose aux pieds de Notre-Dame du Creisker et je termine, en La priant de veiller maternellement sur tous, les maîtres et les enfants. Personnellement, j'aurai un affectueux souvenir pour les uns comme pour les autres, demain, à la Sainte Messe. Je vous demande de prier aussi pour moi, afin que je continue s'il plaît à Dieu, à faire un peu de bien à vos âmes.

Encore une fois, merci!

On se sépare sur un « au revoir » et le lendemain, fidèles au rendez-vous, tous étaient là à pareille heure, armés de pied en cape, pour faire le long voyage auquel on les conviait.

CONFERENCE DE MONSIEUR MADEC

Le Creisker eût désiré offrir à ses lecteurs le texte complet de cette charmante causerie. Mais Monsieur *Madec*, toujours soucieux de perfection et de « fini », n'a pas encore eu le temps — c'est son aveu que nous reproduisons — de confier au papier les impressions de son « *Second voyage en Amérique* ». Un seul séjour outre-mer ne suffit pas pour apprécier les qualités et — il ne m'en voudra pas de le dire — les petits défauts de ce grand peuple, car le Français, qui ne trouve pas grand chose de bien chez lui, sait, discrètement, noter les travers des autres. Puisqu'il nous convie à refaire ce voyage en sa compagnie, suivons-le...

Après avoir fait la connaissance de nos deux compagnons et « cicerones »; « *Father Madec* » et « son ami *Monsieur Burns* », nous arrivons à Liverpool, le pays des ...melons (coiffure) et sans plus tarder, nous allons retenir nos places au paquebot. C'est le « high-life » qui commence. Nous sommes bien un peu gênés dans ces vastes salons, salles à manger et fumoirs, où se coudoie une foule cosmopolite; notre estomac crie grâce et les cigares — car évidemment ici on ne fume que le cigare — nous font presque regretter — pas trop — les cigarettes de gris « que l'on roule ».

Six jours de traversée et nous longeons Terre-Neuve pour arriver, par le Saint-Laurent, à Québec. Consultons notre bourse avant de suivre nos compagnons à l'hôtel... où descend le prince de Galles lui-même: la journée y est de trois cent cinquante francs sans compter les pourboires et quels pourboires! aux serviteurs qui multiplient les prévenances intéressées. Tiens! c'est partout pareil!... Du moins, accompagnons-les à un sanctuaire où nous vénérerons notre bonne et grande sainte Anne d'Auray sous le nom de Sainte Anne de Beaupré. Une visite à Montréal et nous gagnons, par voie de terre et voie d'eau, New-York.

New-York! la ville « la plus grande du monde », la ville des fortunes colossales et vite faites, des « craks » à la mesure des fortunes; la ville des « gratte-ciel » dressant leur masse de ciment armé et de métal au-dessus des églises, symbole trop expressif pour n'être pas remarqué, mais aussi ville de foi agissante et vivante; ville enfin de liberté et de générosité: du moins ce sont nos compagnons qui nous le disent, car nous avons un air un peu sceptique... Une course à travers les quartiers de New-York, aux rues

et cours géométriquement tracés; une ascension dans un gratte-ciel de soixante et onze étages et de trois cent huit mètres de haut, où logent, très à l'aise, quinze mille locataires; une promenade dans les parcs et jardins publics; et, pour nous reposer, nous allons prendre quelques jours de vacances en Floride ce nouvel Eden toujours en fleurs. Voulez-vous des bains de mer? soit; à la plage de Daytona-Beach, vous trouverez encore une petite place; elle a cinquante kilomètres de long, mais aussi serez-vous le cinq cent millième baigneur de la journée...

Mais il faut songer au retour. Nous passerons par Buffalo: ce n'est qu'un crochet de quatre mille kilomètres. Nous verrons les Grands Lacs et nous pourrons, du pied de la chute du Niagara, mesurer sa hauteur et nous laisser tenter par le « saut », non pas en pirogue, car on y reste, mais en balle de caoutchouc: on peut réussir, car voici le héros de l'aventure, un canadien. Nous quittons l'Amérique et nous revenons sur la terre.

Ne vous semble-t-il pas, en effet, que, au cours de ce défilé sur l'écran de plus de cent vues, M. *Madec* nous ait transportés dans un monde relevant de l'astronomie où l'unité métrique comme l'unité monétaire, d'ailleurs, est mille? Pour lui, il n'en semblait pas étonné outre mesure et peut-être jouissait-il de notre ahurissement devant les chiffres qu'il nous citait avec un désintéressement tout américain... Cependant, et nous nous repentons de ne l'avoir pas dit, il est resté français de cœur, pendant tout ce voyage au cours duquel, avec un sentiment de fierté patriotique, il a salué là-bas les traces des grands français dont on garde fidèlement le souvenir. Hé quoi! on s'en doutait. N'avons-nous pas remarqué que la reconnaissance américaine pour la France est telle que les photographies représentent, toutes sans exception, un ciel aux trois couleurs?

Cher monsieur *Madec*, l'aimable, l'agréable causerie que vous nous avez faite là! Les applaudissements des élèves, les chaleureux remerciements de M. le Supérieur vous ont dit tout le plaisir que nous avons eu à vous écouter.

Au sortir de la salle, l'on était à la fois étonné et ravi de se retrouver dans la tranquille cité de Saint-Pol, où les habitants d'un troisième et dernier étage ont la consolation de n'avoir pas soixante huit autres au-dessus d'eux et où le Creisker s'élève majestueux, et rassuré de ne pas connaître d'ici longtemps les défis arrogants des « gratte-ciel ».

24-25 JANVIER 1931

FÊTE DU COLLÈGE

Programme

Samedi 24, à 16 h. 30 :

SÉANCE RÉCRÉATIVE

réservée aux élèves

Dimanche 25 :

à 6 h. 30 : Messe de Communion avec chants.
à 9 heures : Grand'Messe Solennelle
chantée par M. le Chanoine AFFRET, Supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol.
Sermon par M. l'Abbé JACQ, recteur de Plouider.
à 10 h. 30 : Promenade.
à 14 heures : Vêpres solennelles.
à 14 h. 30 : Promenade.

A 16 HEURES,
DANS LA SALLE DES FETES DE L'INSTITUTION

REPRÉSENTATION THÉATRALE

réservée aux familles

AU PROGRAMME

Le Gondolier de la Mort

Drame vénitien en 3 actes

Chants et intermèdes divers

Vers 18 heures 30,
A L'ISSUE DE LA SEANCE RECREATIVE

SALUT SOLENNEL

à la Chapelle du Creisker et
Chant du Cantique des Anciens

ANNEE SCOLAIRE 1929-1930

BACCALAURÉATS

Deuxième partie

PHILOSOPHIE

(17 présentés, 15 admissibles, 14 reçus)

Reçus :

Antoine Cadiou, de Landivisiau.
André Chapel, de Saint-Pol-de-Léon.
Jean Chapel, de Saint-Pol-de-Léon.
Jean Congar, de Landivisiau.
Yves Guillou, de Guiclan.
Joseph Guyader, de Landerneau.
François Hélary, de Scrignac.
Lionel Heuzé, de Morlaix.
Olivier Le Guern, de Plouigneau..
Jean Le Joliff, du Moustoir (C.-du-N.).
Pierre Manchec, de Morlaix.
Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.
Joseph Quéau, de Plouvorn.
Guillaume Quéguiner, de Ploujean.

Admissible :

Louis Lintanf, de Morlaix.

MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

(5 reçus, 1 admissible)

Reçus :

Louis Bellec, de Commana.
Yves Péron, de Plouézoc'h.
Jean Picart, de Sizun.
Adrien Rolland, de Santec.
Aimé Sizun, de Saint-Sauveur.

Admissible :

Gaël du Halgoët, de Saint-Pol-de-Léon.

Première Partie

PREMIERE A

(16 reçus, 5 admissibles)

Reçus :

François Abgrall, de Landivisiau.
André Bellec, de Sizun.
Henri Berre, de Plouigneau.
Francis Berre, de Plouigneau.
Yves Caroff, de Plouvorn.
Jean Feutren, de Gouézec (mention *assez bien*).
Alphonse Guiriec, de Roscoff.
Marcel Hémon, de Châteaulin.
François Kerscaven, de l'Ile-de-Batz.
Raymond Le Bihan, de Carhaix.
Raymond Nicol, de Concarneau.
François Pouliquen, de Landivisiau.
Marcel Rolland, de Rosnoën (*mention assez bien*).
Pierre Salinoc, de Taulé.
Jean Sévéléder, de l'Ile-de-Batz.
Alain Sévère, de Plouénan (*mention assez bien*).

Admissibles :

Yves Bodeur, de Locquénolé.
Edouard Cloâtre, de Porspoder
Louis Corbel, de Guimiliau.
Joseph Galès, de Ploudalmézeau.
Théodore Gélébart, de Lambézellec.

Soit au total : 41 candidats admissibles
35 candidats définitivement reçus

ANNÉE 1930-31

Tableau d'Honneur

Mois d'Octobre

Philosophie. — 1. Rolland ; 2. Bellec ; 3. Pouliquen ; 4. Caroff.
Mathématiques élémentaires. — 1. Feutren ; 2. Nicol ; 3. Sévère.

Première blanche. — 1. Bihan ; 2. Proust ; 3. Ménez.
Première rouge. — Goulard.
Seconde blanche. — 1. Y. Kerjean ; 2. Nhân ; 3. Prigent.
Seconde rouge. — 1. Rolland ; 2. Quéré ; 3. Quéméneur.
Troisième. — 1. Bellec ; 2. Guichoux ; 3. Aubé.
Quatrième blanche. — Moguen.
Quatrième rouge. — 1. Keromnès ; 2. Larvor ; 3. Salinoc ; 4. Tung ; 5. Daniélou ; 6. Rogé ; 7. Vinh ; 8. F. Guillou ; 9. Mahé
Cinquième blanche. — 1. Bâng ; 2. Ly ; 3. David ; 4. Le Floc'h ; 5. Boulc'h.
Sixième blanche. — 1. Mai ; 2. Dai , 3. Le Borgne et Bông ; 5. An ; 6. Nicol et Taldir ; 8. Le Bihan et Le Jeune ; 10. Décote ; 11. Quéau ; 12. Guyomar ; 13. Appéré ; 14. Abalain ; 15. de Quatrebarbes ; 16. Tanguy ; 17. du Halgoët.
Sixième rouge. — 1. Desbordes ; 2. Moal ; 3. Castel ; 4. Le Lez ; 5. J. Guéguen ; 6. Martin ; 7. Le Roux ; 8. Nicolas et Quillec ; 10. Abgrall ; 11. Perrien.
Septième. — 1. L. Guéguen ; 2. Pleyber ; 3. H. Combot ; 4. Philippe et Férec ; 6. Pouliquen ; 7. J. Léger ; 8. Talbot ; 9. Herlan ; 10. Le Corre.
Huitième. — 1. Eliès ; 2. Kerriou ; 3. Ernoult ; 4. Rouellé ; 5 Quimerc'h ; 6. Le Borgne ; 7. Le Gall ; 8. Le Roux.

Mois de Novembre

Philosophie. — 1. Rolland ; 2. Bellec ; 3. Pouliquen ; 4. Abgrall ; 5. H. Berre ; 6. Fouillard ; 7. Salinoc.
Mathématiques élémentaires. — 1. Nicol ; 2. Feutren ; 3. Sévéléder ; 4. Sévère ; 5. Kerscaven.
Première blanche. — 1. Bihan ; 2. Ménez ; 3. Cornily.
Première rouge. — Goulard.
Seconde blanche. — 1. Riou ; 2. Sibiril.
Seconde rouge. — 1. Rolland ; 2. Quéré ; 3. Quéméneur.
Troisième. — 1. Guichoux ; 2. Bellec ; 3. Autret ; 4. Aubé ; 5. Charles.
Quatrième blanche. — Moguen.
Quatrième rouge. — 1. Tûng ; 2. Larvor ; 3. Keromnès ; 4. Daniélou ; 5. Nguyen ; 6. Vinh ; 7. Mahé ; 8. Salinoc ; 9. François Guillou.
Cinquième blanche. — 1. Bâng ; 2. Ly ; 3. David ; 4. Ollivier ; 5. Boulc'h ; 6. Trévidic ; 7. Taniou.
Cinquième rouge. — Charles.
Sixième blanche. — 1. Mai ; 2. Dai ; 3. Bông ; 4. Le Borgne ; 5. An ; 6. Nicol ; 7. Décote ; 8. Le Bihan ; 9. Le Jeune ; 10. Guiomar ; 11. Appéré ; 12. Abalain ; 13. Tanguy.
Sixième rouge. — 1. J.-M. Desbordes ; 2. Le Roux ; 3. Moal ; 4. Castel et Le Nen ; 6. Quéau ; 7. Guéguen ; 8. Quilliec ; 9. Martin ; 10. Taldir ; 11. Le Lez ; 12 Abgrall
Septième. — 1. Pleyber ; 2. Férec ; 3. L. Guéguen ; 4. Philippe ; 5. Talbot ; 6. Léger ; 7. Combot.

Huitième. — 1. Eliès ; 2. Ernoult ; 3. Le Roux ; 4. H. Kerriou ; 5. Le Borgne ; 6. Le Gall ; 7. Rouellé ; 8. Quémerc'h ; 9. Y. Kerrien.
Neuvième. — 1. Le Bras ; 2. Plantec.

*
* *

Places de Composition
du 1er trimestre

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Dissertation philosophique. — 1. *Rolland ; 2. Abgrall.*
Mathématiques élémentaires
Géométrie. — 1. *Nicol ; 2. Sévère.*

PREMIERE BLANCHE

ersion latine. — 1. *Proust ; 2. Le Denn.*
Version grecque. — 1. *Le Denn ; 2. Proust.*
Thème latin. — 1. *Le Bihan ; 2. Proust.*
Composition française. — 1. *Proust ; 2. Bihan.*
Thème grec. — 1. *Bihan ; 2. Le Denn.*
Version latine. — 1. *Proust ; 2. Bihan.*
Géométrie dans l'espace. — 1. *Bihan ; 2. R. Picart.*
Algèbre. — 1. *R. Picart ; 2. Bihan.*

PREMIERE ROUGE

Version latine. — 1. *Galès ; 2. Thébaud.*
Version grecque. — 1. *Goulard ; 2. Thébaud.*
Composition française. — 1. *Grall ; 2. Olier.*
Thème latin. — 1. *Thébaud ; 2. Goulard.*
Thème grec. — *Goulard ; 2. Goasglas.*
Composition française. — 1. *Moreau ; 2. Grall.*
Version grecque. — 1. *Goasglas ; 2. Thébaud.*
Géométrie dans l'espace. — 1. *Aubry ; 2. Goulard.*
Algèbre. — 1. *Diraison ; 2. Goulard.*

SECONDE BLANCHE

Version latine. — 1. *Prigent ; 2. Nhân.*
Version grecque. — 1. *Prigent ; 2. Riou.*
Thème latin. — 1. *Nhâ ; 2. Dang.*
Composition française. — 1. *Manac'h ; 2. Gélébart.*
Thème grec. — 1. *Le Roux ; 2. Prigent.*
Littérature latine. — 1. *Prigent ; 2. Riou.*
Anglais. — 1. *Riou ; 2. Le Roux.*

SECONDE ROUGE

Version latine. — 1. *Dibit ; 2. Rolland.*
Version grecque. — 1. *Rolland ; 2. Guével.*

Thème latin. — 1. *Rolland ; 2. Quéméneur.*
Thème grec. — 1. *Rolland ; 2. Autret.*
Composition française. — 1. *F. Rolland ; 2. Guivarc'h.*
Thème grec. — 1. *Rolland ; 2. Autret.*
Littérature latine. — 1. *Quéméneur ; 2. Rolland et Quéré.*
Littérature française. — 1. *Rolland ; 2. Quéré.*
Anglais. — 1. *Rolland ; 2. Guével.*

TROISIEME

Composition française. — 1. *Martin; 2. Bellec.*
Version grecque. — 1. *Talabardon; 2. Le Jeune.*
Thème latin. — 1. *Aubé; 2. Martin.*
Version latine. — 1. *Guichoux; 2. Aubé.*
Thème latin — 1. *Aubé; 2. Martin.*
Thème grec. — 1. *Guichoux; 2. Charles.*
Version latin. — 1. *Le Jeune; 2. Aubé.*
Composition française. — 1. *Autret; 2 Nédélec.*
Version grecque. — 1. *Guyader; 2. Martin.*
Littérature grecque. — 1. *Bellec; 2. Autret.*

QUATRIEME BLANCHE

Version latine. — 1. *Le Grand; 2. Guivarc'h.*
Version grecque. — 1. *Guivarc'h; 2. Kerivin.*
Thème latin. — 1. *Guivarc'h; 2. Moguen.*
Narration. — 1. *Fichot; 2. Guivarc'h.*
Thème grec. — 1. *Cueff; 2. Guivarc'h.*
Histoire. — 1. *Guivarc'h; 2. Le Grand.*
Version latine — 1. *Guivarc'h; 2. Le Grand.*
Géographie. — 1. *Guivarc'h; 2. Cueff.*

QUATRIEME ROUGE

Version latine. — 1. *Kerdilès; 2. Tûng.*
Version grecque. — 1. *Kerdilès; 2. Guillou.*
Thème latin. — 1. *Guillou; 2. Nguyen.*
Narration. — 1. *Daniélou* et *Kerdilès.*
Thème grec. — 1. *Keromnès; 2. Larvor.*
Histoire. — 1. *Tûng; 2. Vinh* et *P. Guillou.*
Version latine. — 1. *Kerdilès; 2. P. Guillou* et *Salinac.*
Géographie. — 1. *Larvor; 2. Keromnès.*

CINQUIEME BLANCHE

Orthographe et Analyse. — 1. *David; 2. Le Floc'h.*
Version latine. — *Bâng; 2. Ly.*
Narration. — 1. *David; 2. Le Floc'h.*
Thème latin. — 1. *Ly; 2. Bâng.*
Version grecque. — 1. *Bâng; 2. Ollivier.*
Thème grec. — 1. *Ly; 2. Bâng.*
Thème latin. — 1. *Ly; 2. Bâng.*

CINQUIEME ROUGE

Orthographe. — 1. *Charles; 2. Grall.*
Narration. — 1. *Tarlet; 2. Charles.*
Analyse. — 1. *Corre; 2. Raoul.*
Version latine. — 1. *Nicol; 2. Tarlet*

Version grecque. — 1. *Charles; 2. Creac'h.*
Thème grec. — 1. *Charles; 2. H. Corre.*
Thème latin. — 1. *Charles; 2. Corre.*
Orthographe. — 1. *Charles; 2. Pouliquen.*
Version latine. — 1. *Nicol; 2. Tarlet.*
Anglais. — 1. *Rogé; 2. Pouliquen.*

SIXIEME BLANCHE

Orthographe. — 1. *P. Combot; 2. Le Nir* et *Mai.*
Narration. — 1. *De Quatrebarbes; 2. Décote.*
Analyse. — 1. *Mai; 2. Du Halgoët.*
Grammaire latine. — 1. *Dai; 2. Mai.*
Version latine. — 1. *Le Borgne; 2. Mai.*
Thème latin. — 1. *Mai; 2. Dai.*
Grammaire latine. — 1. *Dai; 2. Mai.*
Orthographe. — 1. *Mai; 2. Décotte.*
Narration — 1. *Mai; 2. Nicol.*

SIXIEME ROUGE

Orthographe. — 1. *Castel; 2. Desbordes.*
Narration. — 1. *Le Gall; 2. Kerrien.*
Analyse. — 1. *Taldir; 2. Le Gall.*
Grammaire latine. — 1. *Desbordes; 2. Péron.*
Version latine. — 1. *J. Desbordes; 2. Martin.*
Thème latin. — 1. *Desbordes; 2. Castel.*
Grammaire latine. — 1. *Desbordes; 2. Péron.*
Orthographe. — 1. *Martin* et *Le Roux.*
Narration. — 1. *Le Nen* et *Le Gall.*

SEPTIEME

Orthographe. — 1. *Herlan; 2. Ernoult.*
Ecriture. — 1. *Talbot; 2. J. Léger.*
Narration. — 1. *J. Léger; 2. Herlan.*
Analyse. — 1. *Philippe; 2. L. Guéguen.*
Catéchisme. — 1. *Pleyber; 2. Férec.*
Analyse. — 1. *Philippe; 2. L. Guéguen.*
Arithmétique. — 1. *Pleyber; 2. Férec.*
Histoire. — 1. *Pleyber; 2. Férec.*
Thème latin. — 1. *Talbot; 2. Roudaut.*

HUITIEME

Orthographe. — 1. *Le Gall; 2. Rouellé.*
Analyse. — 1. *Le Borgne* et *Ernoult.*
Récitation. — 1. *Eliès; 2. Ernoult.*
Analyse. — 1. *Le Borgne; 2. Eliès.*
Orthographe. — 1. *Le Gall; 2. Rouellé.*
Récitation. — 1. *Eliès; 2. Ernoult.*
Analyse. — 1. *Le Borgne; 2. Eliès.*
Orthographe. — 1. *Le Gall; 2. Rouellé.*
Récitation. — 1. *Eliès; 2. Ernoult.*
Arithmétique. — 1. *Larher; 2. Léger.*

NEUVIEME

Arithmétique. — I. — 1. *Feuillette;* 2. *Plantec.*
— II. — 1. *Le Bras;* 2. *Tostivint.*
Analyse. — I. — 1. *Plantec;* 2. *Le Bras.*
Ecriture. — II. — 1. *Tanguy;* 2. *Gillette.*
Récitation. — I. — 1. *Le Bras;* 2. *Plantec.*
Lecture. — II. — 1. *Gillette;* 2. *Tanguy.*
Orthographe. — I. — *Le Bras.*
— II. — *Plantec.*
— II. — *Plantec.*
Récitation. — I. — *Le Bras.*
Ecriture. — II. — *Tanguy.*
Ecriture. — I. — *Le Bras.*
Lecture. — II. — *Gillet.*
Lecture. — I. — *Le Bras.*
Ecriture. — II. — *Gillet.*

RECREATION

Nous dédions aux latinistes ce petit rébus que les élèves de cinquième et ceux de sixième eux-mêmes pourront peut-être résoudre avec un peu d'imagination et sans l'aide du dictionnaire :

O	Quid	Tua	Te
Be	Bis	Bia	Abit
	Ra	Ra	Ra
	es	et	in
	Ram	Ram	Ram

! !

Les Œuvres au Collège

1° CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER

M. le Supérieur a chargé M. l'abbé Hervé Tanguy *de la direction du Cercle d'études, en remplacement de M.* Madec, *premier directeur.*

SEANCE DU 4 NOVEMBRE

ELECTION DES DIGNITAIRES

Mardi 4 novembre, une importante réunion rassemble tous les membres du Cercle d'études quelque peu agités et troublés : l'on va en effet procéder, après l'élection des membres, à celle des dignitaires. Chacun voit déjà en perspective, qui la présidence, qui la trésorerie... bref, une atmosphère d'inquiétude règne dans la salle.

Après la prière d'usage, M. l'abbé *Hervé Tanguy*, notre nouveau directeur, nous distribue les feuillets qui serviront de bulletin de vote. De tous côtés, des yeux inquisiteurs scrutent les quatre coins de la pièce, cherchant sur qui jeter leur dévolu. Après réflexion, les noms se pressent sur le papier et *Jean Grall* est invité à les venir proclamer. Notre camarade se lève et son visage qui décèle peut-être un peu d'émotion :

« Rougit en s'approchant, d'une honnête pudeur. »

Quand le scrutin fut dépouillé, M. le Directeur nous lut les noms de ceux que notre choix investissait des principales dignités.

Marcel Rolland, par une assez forte majorité, se vit porter à la présidence, honneur que notre ami accepta avec une souriante simplicité qui nous charma tous, directeur et membres. D'ailleurs, ce choix dès longtemps prévu et préparé, ne surprit personne.

Mais il n'en était pas de même de la vice-présidence pour laquelle deux candidats, *A. Sévère* et *Y. Caroff* sem-

blaient avoir de sérieuses chances ; ce fut *A. Sévère* qui l'emporta. Les lourdes charges de secrétaires incombèrent à *Henri Berre* et *Marcel Hémon* qui... se résignèrent. Les soins de la bibliothèque furent remis en de bonnes mains et *Jean Sévéléder* saura pourvoir les membres du Cercle de lectures intéressantes et variées. Enfin *Jean Feutren*, en qualité d'élève de mathématiques élémentaires, était tout désigné pour la fonction de *trésorier*, et nous sommes convaincus que la gestion de nos finances sera faite d'une manière impeccable.

En somme les choix ont été bons et chacun, moyennant de la bonne volonté, sera certainement à la hauteur de sa tâche. Espérons que cette année commencée sous la direction de *M. H. Tanguy*, assisté d'un président très capable, comptera parmi l'une des plus glorieuses qu'ait vécues notre Cercle d'études.

M. Hémon, *secrétaire.*

SEANCE D'OUVERTURE DU MERCREDI 5 NOVEMBRE

Comme tous les ans, M. le Supérieur vient inaugurer nos séances ; il tient aujourd'hui à nous dire pourquoi *M. Hervé Tanguy* tient la place de Directeur, place qu'avait fidèlement occupée onze années durant *M. Madec.* En termes délicats, il parle de la fatigue dont se ressent l'ancien Directeur du Cercle d'études, et qu'un labeur trop constant a seul occasionnée. C'est le moment pour lui de louer le zèle et le dévouement dont fit preuve à l'égard du Cercle *M. Madec*, et de parler de « ce regret que les plus anciens parmi nous ne peuvent s'empêcher de ressentir » ; et, non moins élogieusement, *M. le Supérieur* parle de notre nouveau directeur, *M. Hervé Tanguy*, tout désigné pour un tel poste.

Après quelques mots de félicitations à nous tous, dignitaires et membres, il nous expose la conception qu'il se fait d'un Cercle d'études. C'est, dit-il, « une réunion d'hommes ou de jeunes gens qui s'intéressent à des questions d'actualité ». Il nous dit de nous considérer comme frères, d'être, sans doute, de véritables orateurs, mais d'étudier avec un but précis : devenir des apôtres. Nous sommes faits pour l'action et non pour la parole : « *Res et non verba.* »

En termes aimables, notre président remercie M. le Supérieur et lui apporte le témoignage de l'affection du

Cercle. C'est au tour de *M. le Directeur* de prendre la parole ; il nous dit les espoirs qu'il fonde sur nous. Puis il nous expose un règlement qu'il réduit à trois points principaux : étudier sans cesse ; être pieux et accorder à la vie intérieure une grande importance ; au point de vue technique, parler comme doit le faire le bon orateur, d'après Fénelon.

La séance se termine par le chant du « *Salve Regina* », qui clôturera désormais chaque conférence.

Le Secrétaire : Henri Berre.

SÉANCE DU SAMEDI 22 NOVEMBRE
L'EDUCATION CHRETIENNE DE LA JEUNESSE

Ce soir, 12 novembre, c'est *Y. Caroff* qui inaugure la série des conférences par l'étude d'une question, « qui domine les autres par son importance et les luttes qui se déchaînent autour d'elles : *la question scolaire* ».

M. le Directeur nous lit tout d'abord un passage de l'Evangile de saint Jean où nous voyons le Sauveur laver et essuyer les pieds de ses disciples, nous donnant par là une grande leçon d'humilité et de charité fraternelle.

Puis le Président cède la parole à *Y. Caroff* qui débute par une admirable exorde où il nous donne pour guide infaillible en matière d'éducation l'Encyclique pontificale du 31 décembre 1929. Ensuite, il étudie le rôle respectif des trois sociétés qui ont des droits sur l'éducation de l'enfant : *l'Eglise*, *la famille*, *l'Etat.* D'autre part, l'adolescent devra trouver au foyer familial un exemple de vie profondément chrétienne, pour que le développement de ses facultés s'effectue dans une parfaite harmonie et qu'il devienne un homme conscient de ses devoirs et fier de sa foi. L'orateur termine par un appel vibrant à la bonne volonté de tous, salué par des applaudissements nourris.

Mais bientôt les objections l'assaillent, nombreuses. *Jean Grall* aurait désiré un exposé de la question scolaire telle qu'elle se présente de nos jours. *Caroff* répond que son rôle était de poser les principes de l'éducation et que l'exposé désiré fera l'objet de la prochaine conférence.

A. Sévère propose le retour à l'antique système où chaque lycée avait son aumônier. Mais à quoi se réduirait l'action de ce prêtre, eu égard à celle des autres professeurs en contact continuel avec leurs élèves ?

Derrien aurait voulu que l'on exposât au premier plan le rôle de la famille. M. le Directeur lui fait remarquer la supériorité de la fin et de la nature spirituelle de l'Eglise sur la fin naturelle de la famille. Après quelques objections de *A. Bellec*, *Aubry*, *Le Scour*, *Kerscaven* pose le problème du procès de Galilée ; M. le Directeur lui donne satisfaction en le priant de se reporter au manuel d'apologétique ; puis le débat est clos.

La conférence, d'une composition rigoureuse et très claire, où la profondeur et la richesse des idées suppléaient à une certaine sobriété de gestes, nous permet d'espérer pour le Cercle d'études un brillant avenir.

H. Hémon, *secrétaire.*

SEANCE DU SAMEDI 92 NOVEMBRE

« *L'ECOLE UNIQUE* »

M. le Directeur nous lit aujourd'hui le passage de l'Evangile selon saint Jean, qui a trait à la trahison de Judas : c'est l'occasion d'une courte méditation sur la trahison, la lâcheté. Les secrétaires lisent leur rapport, et notre président félicite *M. Hervé Tanguy* pour sa nomination à la chaire de philosophie.

Puis *Jean Feutren*, élève de mathématiques élémentaires, nous entretient de l' « *Ecole unique* ». Il montre l'importance que l'Eglise a toujours attachée au problème de l'éducation, et que souligne la récente encyclique du Pape Pie XI. L'orateur, après avoir rapporté à 1880 la lutte ouverte du gouvernement contre l'enseignement religieux, expose le principe de l' « Ecole unique » et souligne l'importance qu'elle doit avoir aux élections générales de 1932. Il en donne les cinq caractères essentiels suivants : l'égalité de tous les enfants devant l'instruction est reconnue ; l'Etat pratiquera cependant la sélection des aptitudes ; la sélection aboutira à la socialisation ; enfin, pour que soit réalisée l'unité de l'éducation, la nation aura le monopole de l'enseignement qui sera gratuit.

Faisant la critique de l' « Ecole unique », *Jean Feutren* lui reconnaît des aspirations heureuses vers une organisation plus équitable, un idéal social très noble, le désir de parfaire l'unité nationale et de régler les rapports entre l'Ecole et l'Etat. Mais, dit-il, il faut s'en défier. Les principes de sélection et de gratuité sont critiquables, et

l' « *Ecole unique* » est en somme un danger pour la société. Enfin la situation faite à l'enseignement libre est inacceptable, et la question religieuse sournoisement passée sous silence. L'orateur termine en nous conviant à combattre la conception maçonnique de la question scolaire.

Quelques objections sont alors faites. *Derrien* voudrait connaître les moyens de combat contre l' « Ecole unique », *Fouillard* fait remarquer que l' « Ecole unique » ne semble pas un projet socialiste ; *J. Grall*, *Diraison*, *F. Berre*, *Goasglas*, demandent quelques renseignements. M. le Directeur félicite *Feutren* de sa conférence, relève la précision et l'excellente composition du discours, mais doit déplorer, chez l'oral, un débit monotone et un manque de gestes presque total.

Le Secrétaire : Henri Berre.

SEANCE DU 26 NOVEMBRE

LA R. P. S.

Après la lecture d'un passage de l'Evangile et une courte méditation sur les leçons qui s'en dégagent, *Henri Berre* nous lit le compte rendu de la séance précédente et, sans plus tarder, *Raymond Nicol* monte à la tribune pour nous entretenir de la *Répartition proportionnelle scolaire.*

L'orateur nous montre que ce système seul « peut mettre fin à l'injustice, à l'illogisme et à la source de gaspillage qu'est le régime scolaire actuel », et résoudre équitablement le problème scolaire alsacien-lorrain. Il nous propose comme modèle la Belgique où les catholiques ont vu leurs quarante années d'efforts couronnées de succès par l'établissement presque intégral de la R. P. S. Mettons-nous donc à l'œuvre avec ardeur, sans jamais perdre courage et la victoire nous est assurée.

D'unanimes applaudissements marquent combien la conférence a été goûtée de tous.

La première objection est posée par *F. Kerscaven.* A son avis, l'Etat a le droit d'exiger les mêmes diplômes de la part des professeurs des deux enseignements laïc et privé. *Nicol* répond que, n'étant pas entretenus par l'Etat, ces derniers échappent à un contrôle. De plus, auraient-ils assez peu de conscience pour vouloir donner un enseignement au-dessus de leurs capacités ?

Le Scour demande des précisions sur le fonctionnement de la R. P. S. Le conférencier lui fait remarquer qu'un nombre d'élèves est fixé au-dessus duquel l'établissement d'une école est reconnu d'utilité publique.

Après quelques objections soulevées par *Cornily*, *Quéré*, *Derrien* et *R. Le Bihan*, *Antoine Nhân* nous parle de l'enseignement laïque unique en Indo-Chine, et la discussion s'arrête là.

Le président remercie *R. Nicol* de son discours clair et méthodique où l'absence de tout geste a été compensée par le naturel et la variété de l'élocution.

M. HÉMON, *secrétaire.*

RECTIFICATIF

Une erreur malencontreuse, due à une « coquille », s'est glissée dans la relation au « Dixième anniversaire de la fondation du Cercle d'Etudes », que publiait le numéro du *Creisker*, dernier paru: page 782, 3me paragraphe, 3me ligne. On peut y lire: « ...jeunes et anciens se contentèrent de *sourire* ». L'auteur nous demande de rétablir son texte ainsi: « ... se contentèrent de *souscrire* à l'avis... etc. ». A l'avantage d'une phrase plus correcte, cette lecture ajoute celui d'être l'expression exacte de sa pensée et de la vérité. L'ironie amère et méchante que laisserait supposer l'impression fautive est ainsi corrigée. Nous croyons, d'ailleurs, selon toutes les règles de la critique externe, que cette version s'imposait: l'auteur mérite l'éloge de Nathanaël: « *in quo dolus non est* ».

N. D. L. R.

L'ŒUVRE ANTIALCOOLIQUE

Les principes chrétiens et la lutte antialcoolique

(Conférence de M. l'Abbé Francis Tanguy aux élèves de la Division des Grands et des Moyens.)

Monsieur le Supérieur, mes chers amis,

Sur le soir de sa vie, l'apôtre saint Paul, pressentant que les portes de l'éternité ne tarderaient plus à s'ouvrir devant lui et désireux de laisser des héritiers de son zèle, écrivait à son disciple Timothée : « Devant Dieu, devant Jésus-Christ, le juge des vivants et des morts, je vous conjure et vous prescris de faire entendre la parole sainte, d'insister à temps et à contretemps ; affirmez, reprenez, corrigez, avec une patience infatigable. »

Cette consigne du grand apôtre serait mon excuse, si j'en avais encore besoin auprès de vous, si une longue expérience n'avait établi que vous accueillez toujours la conférence antialcoolique avec une bienveillante sympathie et une patience inlassable. Je viens donc une fois de plus solliciter votre attention et votre active collaboration pour résoudre un problème auquel aucune formule mathématique ne saurait fournir de réponse adéquate parce qu'ici, plus encore que la pénétration de l'intelligence, la solution requiert la générosité du cœur. Ce problème de l'alcoolisme, je voudrais le fixer fortement devant vos consciences chrétiennes et, à la lumière de la raison et de la foi, vous en montrer toute la poignante acuité. Les idées que je vais vous soumettre ne seront sans doute pas neuves pour vous ; qu'importe, si, avec la grâce de Dieu, elles s'en vont réveiller au fond de vos âmes les secrètes réserves de générosité qui constituent le plus bel apanage de la jeunesse. J'essayerai donc de vous montrer l'harmonie parfaite qui règne entre la doctrine de Jésus-Christ et la campagne antialcoolique en groupant toutes mes considérations autour de trois textes révélés :

« Celui qui cherche le péril y périra...

« *Malheur au monde à cause de ses scandales...*
« *Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il n'aime point son frère, celui-là est un menteur...* »

*
* *

I. — PRUDENCE

L'homme prudent, dit saint Bernard, ne fait rien sans avoir prévu et examiné trois choses : d'abord si l'action qu'il envisage est permise, ; ensuite, si elle est convenable ; enfin, si elle est avantageuse.

Le précepte

L'usage de l'alcool est-il permis ?

Oui, sans doute, car aucune loi divine, ni, en France du moins, aucune loi humaine n'interdit la consommation modérée des boissons alcooliques.

Cependant, l'ivresse manifeste et publique est passible de peines disciplinaires, et, même occulte et privée, si elle est volontaire dans sa cause, c'est-à-dire si elle a pu être prévue au moins d'une manière confuse, elle constitue un péché mortel de gourmandise compliqué de toutes les autres fautes qui en seraient la conséquence directe et habituelle.

Celui donc qui sait, par expérience, ne pas pouvoir se contenir dans les limites de la tempérance n'a pas le droit de commencer à boire, car, en le faisant, il se mettrait dans une occasion prochaine de pécher gravement, et, dès le premier verre, il serait en fait dans l'état de péché.

Mais il y a plus.

Chacun a l'obligation stricte de remplir son devoir d'état et d'écarter tout ce qui constituerait un obstacle sérieux à l'accomplissement de cette tâche ; et cette obligation est d'autant plus rigoureuse que les intérêts en jeu sont plus nombreux et d'ordre plus élevé.

Or, il y a quantité de gens qui tiennent pour ainsi dire entre leurs mains la vie de leurs semblables. Le mécanicien qui, sur sa machine lancée à toute vapeur, porte la responsabilité de milliers d'existences humaines, a-t-il le droit de boire une quantité d'alcool qui, sans lui enlever l'usage de la raison, émousse cependant sa sensibilité visuelle et

retarde les transmissions nerveuses ? Et le conducteur d'automobile, tenu à sauvegarder, non seulement la sécurité des voyageurs qu'il transporte, mais aussi celle des piétons qu'il rencontre ; et l'aviateur, qui, même s'il fait bon marché de sa propre vie, n'a pas le droit de choisir une salle à manger comme lieu d'atterrissage ; et le chirurgien qui tient au bout de son scalpel la guérison ou la mort ; le chimiste qui, par un dosage légèrement inexact, peut provoquer des catastrophes ; et tous les ouvriers qui utilisent des machines à la fois puissantes et délicates, ont-ils le droit, pour satisfaire une sensualité inutile, de faire courir à leur entourage des risques aussi redoutables ?

Or il y a en France plus de cinq cent mille cheminots, les automobiles sillonnent continuellement nos routes à des allures de bolides, et déjà l'avion avec ses cinq cents kilomètres à l'heure nous apparaît comme le conquérant de demain. Les journaux sont remplis de récits d'accidents, mais qui nous en dévoilera la cause profonde ? Qui nous dira ce qui s'est passé dans un cerveau légèrement embrumé par l'alcool lorsque, brusquement, a surgi l'obstacle imprévu, pendant cette seconde où se jouait un drame angoissant, et devons-nous tolérer que notre vie, celle de nos parents, de nos amis soit à la merci d'une jouissance gastronomique ?

Le conseil

Il y a donc des gens, beaucoup, à qui l'usage, même relativement modéré de l'alcool, est interdit en conscience, en raison de leur fonction sociale.

Mais pour les autres, pour le voyageur assis sur la démocratique banquette du wagon de 3e classe ou sur les moelleux coussins d'une luxueuse limousine, cette raison n'existe pas. Eux du moins pourront, sans grand inconvénient, tout en observant les règles de la tempérance, entretenir avec l'alcool des relations amicales ? Peut-être. Mais n'oublions pas que les règles de la tempérance n'ont été nulle part codifiées, qu'un usage jugé modéré par les uns est considéré comme abusif par les autres, de sorte que chacun sera incliné à choisir son unité de mesure d'après sa propre convoitise et les habitudes du milieu.

Or la France est le pays le plus alcoolisé du monde et

nous sommes plongés dans une ambiance qui favorise singulièrement l'alcoolisme. N'a-t-on pas prétendu identifier le Français et son vin, faire de ce dernier l'emblème de la patrie, une sorte de généralissime à qui reviendrait en premier lieu l'honneur de la victoire : « Le vin est deux fois gentilhomme, car il est gentilhomme français. Un pays est ce qu'il boit : l'Allemand est sa lourde bière, le Français est son vin. » Et cela est signé Pierre l'Ermite.

Le 4 août 1789 avait vu l'abolition des privilèges: depuis on a créé le privilège des bouilleurs de cru. Le vigneron, en France, est un citoyen de première zone qui jouit d'un traitement de faveur ; la récolte est-elle déficiente : le prix du vin augmente, naturellement ; mais si, comme cela se produit depuis quelques années, la récolte est surabondante, le mouvement inverse, et qui serait aussi très naturel, ne s'accomplit pas. Et pourquoi donc ? Parce que le gouvernement, assimilant les intérêts des vignerons avec ceux du pays tout entier, fait intervenir les deniers publics et achète l'excédent. Résultat : dans le Midi, terre bénie où poussent à foison les vignobles et les députés, on plante de nouveaux ceps.

L'Etat se fait même prédicateur et organise une croisade en faveur du vin. Dans une circulaire du 11 janvier 1923, le ministre de l'Agriculture invitait tous les préfets à activer dans leurs départements la consommation en vin. Au début de cette année, un député, M. Barthe, interpellait le ministre de l'Instruction publique pour demander qu'on supprime des manuels d'hygiène les passages qui signalent les dangers du vin et voici un entrefilet que j'ai découpé dans un journal du 24 avril 1930 : « L'Office international du vin vient d'ouvrir un concours ayant pour but l'édition d'un fascicule de propagande pour la consommation du vin, destiné aux enfants des écoles dans tous les pays du monde. Ce fascicule ne devra pas dépasser cinquante pages et sera intitulé : La vérité sur le vin. Il sera illustré.

Dans ces conditions, imprégnés que nous sommes de préjugés alcooliques, sommes-nous sûrs de voir juste en fixant la dose maxima que nous ne voulons pas dépasser ?

Mais mettons les choses au mieux. Supposons trouvée cette limite en deça de laquelle s'exerce vraiment le règne de la tempérance : aurons-nous pour autant le régime idéal, absolument sûr, convenant à tous ? Oui, si pour renverser la barrière, il n'y avait la force de l'alcool doublée par la faiblesse de l'homme. L'alcool est puissant parce que, excitant, il engendre dans l'organisme un besoin factice qui ne sera assouvi que par des doses de plus en plus fortes ; quant à l'homme, Notre-Seigneur le connaissait bien, Lui qui disait à ses Apôtres : « Veillez et priez, car l'esprit est prompt, mais la chair est faible. » La sensualité, le respect humain, la séduction perpétuelle du café ou du cabaret ne conduisent-ils pas tous les jours quantité de gens bien au delà des bornes qu'ils s'étaient tracées. Celui qui n'a jamais cédé à une tentation de gourmandise, que l'exemple et les plaisanteries des camarades laissent impassible, celui-là, mais celui-là seul trouvera dans la modération un asile parfaitement sûr.

L'intérêt

Mais même ces êtres fortunés que la Providence a pourvus d'un caractère parfaitement équilibré, qui se sentent vraiment maîtres d'eux-mêmes, capables de rester en toute occasion fidèles à une ligne de conduite, ont-ils intérêt à introduire l'alcool dans leur vie ? Non, certainement : ni leur bourse, ni leur santé, ni leur vertu n'y gagneront, bien au contraire.

a) *Bourse*

Prenons le cas tout à fait favorable d'un ouvrier sobre, père de deux ou trois enfants. Un litre de vin par jour sur la table de famille, au jugement de tous, ce n'est pas exagéré, mais, à la Saint-Sylvestre, cela se solde par quinze billets de cent francs ; quatre ou cinq consommations par semaine avec des amis, il n'y a là non plus rien d'extraordinaire, mais, répétées cinquante-deux fois, elle représentent bien trois cents francs. C'est donc 1.800 francs, au bas mot, qui se liquéfient chaque année dans ce modeste foyer ; placés à la caisse d'épargne, au bout de vingt ans ils donneraient 65.000 francs, c'est-à-dire la gentille maisonnette où on a si souvent rêvé de finir ses jours : ne serait-ce pas une élégante solution du problème social ?

b) Santé

Cette économie d'ailleurs serait à tout le moins aussi avantageuse pour la santé que pour la bourse. Où est le médecin consciencieux qui, ayant étudié à fond la question de l'alcoolisme, oserait encore soutenir la valeur nutritive de l'alcool et affirmer qu'on se porte mieux en buvant du vin ? Vous le chercheriez sans doute longtemps, d'autant plus qu'ils sont relativement rares les médecins aptes à porter sur la question un jugement qualifié.

A Lorient, cette année, au Congrès de la Croix d'Or, le docteur Legrain nous a fait une révélation effarante et qui explique l'indifférence ou l'opposition que le mouvement de l'abstinence rencontre souvent dans le corps médical : aux programmes de l'enseignement de la médecine ne figurent pas l'hygiène sociale en général, ni l'alcoolisme en particulier, et un des vœux du Congrès a été précisément que soit créée dans les centres d'enseignement supérieur de toute catégorie une chaire d'hygiène sociale comportant des cours spécialisés d'alcoologie.

Or il arrive précisément que tous ceux qui, par leur fonction, ont été amenés à étudier de plus près l'action de l'alcool soit sur les individus, soit sur les masses, par conséquent les spécialistes en matière d'alcoolisme, sont tous d'accord. Je ne vous condamnerai pas à entendre la longue série de leurs témoignages : leur concordance même engendrerait la monotonie. Mais voici ce que déclare la Société Médicale de Montréal : « Il n'y a pas de boissons hygiéniques parmi les boissons alcooliques. L'usage extrêmement modéré d'une des boissons fermentées peut ne pas toujours nuire à certains individus, mais n'est jamais vraiment salutaire. » Et si, comme nous venons de le voir, il n'y a aucun inconvénient à s'abstenir, vous savez bien que par contre il peut y en avoir de très grands à faire un usage régulier de l'alcool : une visite à un hôpital, complétée par une enquête sur les antécédents des malades vous fournirait des renseignements suggestifs.

c) Vertu

Enfin, c'est là une sensualité inutile qui, contenue dans de justes limites, n'est sans doute pas défendue, mais qui contribue à incliner l'esprit et le cœur vers les liens sensibles au détriment de la fin surnaturelle. Pourquoi encombrer notre vie de besoins artificiels, alors que toute notre énergie devrait s'employer à nous défendre des créatures afin de nous élever librement vers le Créateur ? N'est-ce pas déjà assez que les nécessités de l'existence nous obligent à recourir à des aliments matériels qui, par les satisfactions d'ordre inférieur qu'ils nous apportent, tendent à nous asservir. Ne multiplions pas nos chaînes ; le corps se montre arrogant dans la mesure où on le flatte, et si on ne lui tient ferme la bride, il a parfois des exigences qui mettent en grave péril la vie même de l'âme.

Et donc, pratiquement, l'abstinence ou une modération extrême qui en serait presque l'équivalent, s'impose indirectement à nombre de gens en raison des responsabilités qu'ils assument ; pour beaucoup d'autres, elle constitue une mesure élémentaire de prudence à cause d'une propension native ou acquise vers les boissons spiritueuses ; pour tous, elle est un gain, une précieuse garantie de santé physique et morale.

(*A suivre*).

La Vie Sportive

Voici le résultat brut de quelques matchs, disputés le 1er trimestre par les équipes du Collège :

Collège (3) bat Cercle de Saint-Pol (3) par 13 buts à 0!
Collège (2) bat Cercle de Saint-Pol (2) par 5 buts à 0.
Collège (1) bat « La Saint-Pierre », de Plouescat, par 4 buts à 2.
Collège (2) bat « La Saint-Pierre », de Plouescat, par 3 buts à 0.
Collège (2) bat le « Patronage de Lanmeur » (1), par 4 buts à 1.

Compte rendu des Matchs du Dimanche 21 décembre

Collège (1) contre Cercle (1).
Collège (2) contre Cercle (2).

Le 14 décembre dernier, avait déjà eu lieu le match qui opposait les équipes premières du Cercle et du Collège; mais cette partie, disputée, sur le terrain du Collège, sous une pluie diluvienne, nécessitait une revanche, d'autant plus que l'équipe du Collège était handicapée par l'absence de son demi-centre. Le dimanche suivant, sur le terrain du Cercle cette fois, pour le match-revanche les équipes se présentaient au grand complet et affectaient la formation suivante :

Collège : *Morvan*
Breton Gallic
Moysan Guyomard Salaün
Thébaud Y. Kerjean Caroff Lotrus Morel

-:- O -:-

Cercle : *Pleiber Péron Sévère Kerrien Le Bihan*
Plantec Autret Prigent
J. Morice Guézennec
Le Gall

Le temps est, cette fois, splendide; et tout présage que l'on va assister à une partie intéressante. Cependant, les Collégiens se montrent dès le début dépaysés, car le terrain quelque peu raboteux et assez fortement déversé vers l'une des lignes de touche, rend malaisé le contrôle de la balle; aussi au début, les Collègiens donnent-ils l'impression d'être en train de s'adapter au terrain, qui ne leur est pas familier. Cependant, ils se ressaisissent bien vite, et bientôt sur corner, *Louis Salaün* botte un joli shoot devant lequel le goal adverse doit s'incliner. Le jeu reprend aussitôt avec ardeur, le Cercle ne veut pas s'avouer vaincu, mais bientôt le Collège tente une belle descente qui aboutit, car, sur centre de *Thébaud, Caroff* rentre le 2e but pour le Collège.

Cependant le Cercle se ressaisit, mais les demis du Collège font merveille; bientôt pourtant, il s'ensuit un cafouillage devant les bois du Collège; notre goal reçoit deux fois de suite la balle en mains, mais ne peut bloquer, c'est alors que l'extrême du Cercle, *Le Bihan,* rentre un but imparable. La mi-temps est sifflée sur ce résultat :

Collège : 2 — Cercle : 1.

Dans la deuxième partie du jeu, le Collège domine très sensiblement, et à part quelques échappées que la défense du Collège fait d'ailleurs échouer, le jeu se cantonne devant les bois adverses. C'est ce qui explique le score sur lequel se termina la partie, et nettement, en faveur du Collège: 7 à 1.

Au Collège, tous les joueurs sont à féliciter, mais plus spécialement l'avant-centre et la ligne des demis; la défense d'ailleurs n'eut guère à s'employer à fond. Quant au Cercle, il n'a évité une défaite plus sévère encore que grâce à la belle défense de son goal, *Le Gall,* dont tout le monde admira les détentes superbes! ! !

Et pendant que ses aînés moissonnaient des lauriers, la 2e équipe du Collège se mesurait avec la 2e équipe du Cercle. Le Collège, dont la ligne d'avants se montra moins sûre, parce que peut-être la ligne des demis se montra plus faible, ne gagna que par 2 buts d'écart cette fois: :3 à 1. Il est vrai aussi que l'équipe du Cercle, profondément modifiée, se montra plus cohérente. Au Collège, ce fut surtout la défense qui se signala, et le goal, *Jean Kerjean,* arrêta avec brio certains buts qui eussent pu faire pencher de l'autre côté la balance ! ?

H. B.

Éphémérides

« Ephémérides » vient du grec « éph héméran » qui, si mon dictionnaire est exact, signifie « au jour le jour. » Si mon dictionnaire est exact... Ne croyez pas que je plaisante. Je vous dirai tout à l'heure, une histoire qui permet de suspecter l'exactitude des dictionnaires. Donc « éphémérides » veut dire « au jour le jour ». Or il est proverbe qui dit : « Les jours se suivent et se ressemblent. » Je sais bien qu'il en est un autre qui dit le contraire ; mais je préfère le premier : il m'est, dans le cas, plus utile. Le moyen donc, cher lecteur, de concilier ces deux choses : le proverbe et la prétention que l'on a de vous donner ici quelque chose de neuf pour chaque jour, et de renouveler ce neuf, chaque année !... Voilà donc, je pense, *Spectator* excusé s'il ne se renouvelle pas assez.

MARDI, 30 SEPTEMBRE. — Consultez les « *Creisker* » des années précédentes à pareille date. Relisez-les et faites-en un tableau composite. Vous aurez le spectacle de cette rentrée, de la rentrée de l'année passée, de la rentrée de l'année prochaine, de toutes les rentrées. Vous aurez quelques variations sur l'éternel thème des « larmes des choses » (*lacrymae rerum*) toujours pareillement pris à contresens. Cette source de larmes ne tarira donc pas ? En tous cas, si larmes il y eut, elles furent dans les yeux des collégiens, car le temps avait son plus gracieux et plus narquois sourire : il l'avait si peu prodigué pendant les vacances...

Ah ! du nouveau cependant ! J'ai entendu un certain professeur, né malin, proposer une addition à la plaque de marbre apposée au pignon de l'aile neuve du collège : Cosmopolis ! et un autre professeur se proposer d'intituler sa classe : « Troisième Internationale », craignant de voir ses compositions dégénérer en « bataille des nations ». Qu'est-ce à dire ? C'est dire que le collège, jadis destiné aux enfants du Léon ainsi que l'indique son ancien vocable (cf. plaque précitée) a étendu sa réputation au delà des limites de l'Elorn et du Dossen. Angleterre, Russie, Hollande, Annam nous fournissent des sujets et non des moindres, comme on l'a déjà vu et comme on le verra encore dans nos palmarès. Quinze petits Séminaristes du Tonkin, recrutés par les Missions Etrangères,

sont venus poursuivre ou commencer leurs études classiques chez nous... Et je songe : « *Multi venient ex Oriente... filii regni ejicientur in tenebras exteriores...* » — *Intelligenti panca !* (ne faites pas de contresens fâcheux pour votre amour-propre !)

MERCREDI 1er SEPTEMBRE. — Messe au Saint-Esprit. « Venez, Esprit divin, remplissez les cœurs de vos fidèles et allumez en eux le feu du saint amour. »

Puis, premier contact des élèves avec leur professeur, et des professeurs avec leurs élèves. Pour qui est-il le plus impressionnant ?..

Et le soir, composition ! Ah ! l'inévitable sujet ! Le lendemain de rentrée à la caserne, pour distinguer les illettrés (ne sachant lire ni écrire) des lettrés (sachant lire, écrire et quelquefois compter: entendez les certifiés d'études primaires, bacheliers, licenciés et docteurs), on demande aux recrues de narrer brièvement leurs « impressions de rentrée ». Pourquoi donc faut-il que les maîtres se souviennent si bien de leur vie militaire ou quelle curiosité est la leur ? Ne savent-ils pas d'avance que, au milieu de quelques regrets, les résolutions de travail vont se tailler une large place...

JEUDI 2 SEPTEMBRE. — On rassemble les cahiers de devoirs de vacances « obligatoires ». C'est ici que se place mon histoire de dictionnaire.

Un élève — ne le nommons pas si vous le voulez bien, — a voulu faire sanctionner son travail, avant que de le remettre, par un professeur que nous ne désignerons pas, et tout spécialement ses devoirs d'anglais dont il n'est pas peu satisfait... Le professeur lit, tique, souligne contresens, barbarismes, non-sens, solécismes. « Mais, vous m'aviez dit que mon dictionnaire était bon !.. » (sic, moins la mimique et l'accent intraduisibles). Allez-vous-en vous fier aux dictionnaires !

VENDREDI ET SAMEDI 3 ET 4. — Retraite de rentrée.

LUNDI 6. — Au travail et pour de bon ..

JEUDI 9. — L'on dit que le Président de la République est à Brest. L'on dit aussi qu'une délégation de trois membres du collège, et non des moindres, est allée le

saluer. L'on se demande si la délégation rapporte un congé ou quelque autre chose... une décoration, par exemple.

VENDREDI 10. — La délégation est de retour. Elle n'a rien rapporté, ni congé, ni décoration. C'est bien simple : le Président était trop occupé ; ils n'ont pas été reçus. Mais ils sont contents : « ils ont vu le Président » (comme dans la chanson)).

Tous les espoirs se tournent vers Costes et Bellonte qui, dit-on, vont obtenir un congé général à leur retour, le 29. Quelles vocations d'aviateurs vont naître de ce congé. A quand le voyage dans la lune ?

Les élèves de quatrième se sont lavés à grande eau ce matin ; certains parlaient même de se laver, dans la cour, torse nu. Rien d'étonnant, ils ont assisté, la veille, à une conférence d'hygiène et de protection antituberculeuse, sous les Halles...

LE 16. — Sortie et Foire-Haute à Morlaix. Consultez encore les numéros d'octobre des années précédentes. Ce que vous n'y verrez pas, c'est que, cette fois, « pour 1 fr. 50 seulement, vous pouviez faire du 100 à l'heure... Tirez la corde et abandonnez-la vivement. » Ah ! ce siècle de la vitesse ! Comment voulez-vous que les jeunes cerveaux, avides de rapidité et d'espace, se prêtent aux lenteurs qu'exigent l'appréciation des beautés littéraires et la solution des aspérités scientifiques. Du 100 à l'heure ! On salue, en passant, tel point ; on glisse vers tel autre ; on saute à pieds joints par-dessus un troisième... Foire-Haute ! Tu nous vaudras maintes indigestions de science et de gaufres !

LE 13. — Départ pour l'examen. Je n'ai pas vu qu'il y eût un seul à souhaiter « de passer si brillamment son écrit qu'il fût dispensé de l'oral». Hélas ! pauvres amis, ce n'est pas ainsi que cette dispense s'obtient ordinairement...

LE 20. — Grande Rue. « Passage interdit. Gare la mine ! » On ouvre la tranchée dans Saint-Pol, pour... la canalisation d'égouts.

5-6 NOVEMBRE sqq. — Examen médical. Les élèves s'y prêtent plus volontiers qu'à certains autres examens : c'est le triomphe de ceux « chez qui l'esprit n'a pas absorbé la matière ». M. le docteur *Bagot* est satisfait des conditions physiologiques de l'ensemble. Et pourtant...

l'on sait que la santé des clients ne fait pas le bonheur, ni ne sert l'intérêt du médecin. C'est une douce consolation de s'entendre dire que l'on est en bonne santé, même si l'on s'en doute un peu déjà !..

11 NOVEMBRE. — En dépit de certaines campagnes pacifistes — je dis : pacifistes, non pacifiques — pour chasser de l'esprit des jeunes générations jusqu'au souvenir de la guerre, nous commémorons le douzième anniversaire de l'armistice. Le matin, un service funèbre à la mémoire de nos soldats tombés au champ d'honneur, paie notre tribut de religieuse reconnaissance à nos défenseurs, et, le soir, un salut solennel avec chant du *Te Deum* remercie Dieu de la victoire.

21 NOVEMBRE. — Il est des événements dont on parle tant qu'ils finissent par arriver... Pourquoi faut-il que l'on ait peine à y croire lorsqu'ils surviennent ? C'est l'histoire du berger Guillot. La nomination de *M. Jacq*, professeur de philosophie et doyen du corps professoral, arriva au moment où l'on ne s'attendait plus... ou guère (j'hésite entre les deux mots). Il fallut se rendre à l'évidence : les « parges » sont inexorables... Des commentaires, il y en eut sans doute ; nous ne les connaissons pas. D'autres plumes, plus expertes, diront son éloge, les regrets que fit naître son départ, et les témoignages d'universelle sympathie qu'il reçut et de ceux qu'il quittait et de ceux près desquels il va exercer un ministère que nous souhaitons fécond et consolant pour son cœur de prêtre et de pasteur.

22 NOVEMBRE. — Fête de sainte Cécile que, par une heureuse sollicitation des textes, les musiciens ont adoptée pour patronne. Nos jeunes artistes tiennent à l'honorer, mais, je crois, à l'écart des oreilles profanes. Le fait est que je n'ai, de leur pieux concert, entendu ni « l'airain » retentissant, ni les « bois » harmonieux, ni la sourde grosse caisse....

24 NOVEMBRE. — Le collège tout entier célèbre la Saint-Edouard, transférée en dehors de toutes règles liturgiques. Qu'importe d'ailleurs ! Il n'y a pas de jour pour la fête de la reconnaissance...

25 NOVEMBRE. — Grand congé avec tout ce qui s'ensuit : menu de circonstance, promenades et le soir conférence avec projections lumineuses de M. Madec sur « Mon second voyage en Amérique ».

SPECTATOR II.

Le Coin des Anciens

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :

M. l'abbé *Ollivier Coroller*, recteur de Plouider, décédé le 6 novembre, à l'âge de 79 ans, après 18 années de ministère dans cette paroisse ;

M. *Léon Renaud*, décédé à Concarneau, le 3 octobre, à l'âge de 67 ans ;

M. l'abbé *Canan*, recteur de Locunolé, décédé le 29 septembre, à l'âge de 55 ans ;

M. *Jean Morvan*, neveu de M. Saccadas, professeur au collège, décédé à Gouézec, le 13 octobre, à l'âge de 23 ans ;

M. *André Guyader*, de Morlaix, ancien élève, décédé à Carantec, le 25 juillet, à l'âge de 17 ans ;

M. *Joseph Baron*, frère de M. l'abbé Auguste Baron, vicaire à Fouesnant, décédé à Pen-an-néac'h (Lampaul-Guimiliau), le 6 décembre, à l'âge de 22 ans ;

M. l'abbé *Pierre Floc'h*, de Sibiril, décédé, recteur de Kerfeunteun, le 16 novembre, à l'âge de 72 ans.

Sœur *Marie-Marthe*, née Marie-Françoise Potin, religieuse converse, décédée au Monastère des Ursulines de Saint-Pol, le 16 décembre, à l'âge de 74 ans, dont 47 de vie religieuse.

De Profundis.

André GUYADER

Le 27 juillet mourait à Carantec, où sa famille séjournait chaque année durant la saison d'été, un jeune homme dont toute la vie — dix-sept ans à peine — ne fut qu'un ardent et impatient désir d'apostolat pour Dieu et pour les âmes.

*Prêtre et missionnaire, tel a été l'idéal d'*André Guyader, *et ceux qui l'ont connu et aimé peuvent aujourd'hui témoigner de sa piété, de sa régularité, de sa docilité et de son zèle au travail. Il fut de ceux qui, dans leur conduite, n'ont point fait parler d'eux au collège, car à toutes les autres qualités, André Guyader joignait encore une modestie et une réserve aimables.*

Le bon Dieu l'a rappelé « à l'heure où il était le mieux préparé ». Quelques jours seulement de maladie. Jusqu'à la fin, une parfaite connaissance, qui se traduisait par un rappel de sa sainte vocation : « Si je guéris, maman, peut-être n'aurai-je plus la santé nécessaire pour faire un missionnaire, mais je serai prêtre au moins. » Et il s'éteignit doucement, dans des sentiments admirables de foi et d'amour.

Le 29 juillet, à Morlaix, M. le Supérieur et quelques professeurs accompagnèrent au cimetière la dépouille mortelle d'André Guyader. MM. Galès et Paul Corre chantèrent autour de son cercueil les consolantes prières de l'office des défunts. La population morlaisienne, qu'il avait si souvent édifiée durant les vacances, était accourue nombreuse, très nombreuse, apportant à la famille éplorée l'hommage de sa religieuse sympathie.

« Il y aura des saints parmi les enfants », disait le Pape Pie X, de sainte mémoire. Sans doute parmi les jeunes gens qui projettent sur la France chrétienne et toujours catholique le sublime rayonnement de leurs vertus et de leur magnifique apostolat, s'en

trouve-t-il aussi dont l'humble auréole consiste à semer autour d'eux un peu de bien, par l'épanouissement de leur héroïque et angélique pureté. André Guyader était, je crois, de leur phalange !

Que M. et Mme Guyader et toute la famille trouvent ici l'expression renouvelée de nos chrétiennes condoléances.

X...

*
* *

Le R. P. Jean-Marie LE JEUNE

O. M. I. de Pleyber-Christ

Le Père Jean-Marie Le Jeune, *Oblat de Marie, né à Pleyber-Christ le 12 avril 1855, profès à Nancy le 11 décembre 1874, ordonné prêtre à Autun le 7 juin 1879, est décédé, à New-Westminster, dans la Colombie Britannique (Canada), le 21 novembre dernier, après avoir passé toute sa vie sacerdotale au milieu des Indiens de ce pays, auxquels il a rendu d'immenses services, surtout par ses publications dans les langues indigènes (« Kamloops, Wawa », etc.), qu'il connaissait admirablement.*

Naissances

A Brazzaville, le 24 août, *Madeleine Lagadec*, fille de Jean Lagadec, de Plouescat, adjoint principal des services civils.

A Saint-Pol-de-Léon, le 4 septembre, *Monique Febvre*, nièce de Yves et René Péron, de Morlaix.

A Quimperlé, 13, quai Brizeux, *Annik Le Gall*, fille de Jean-Claude Le Gall, de Plougastel-Daoulas.

Sincères compliments et meilleurs vœux !

Mariages

A Roscoff, le 17 novembre, M. *Jean Trividic*, de Henvic, pharmacien de 1re classe, et Mlle *Anne Oulhen*. M. l'abbé *Nicolas*, professeur au Collège, oncle du nouveau marié, a présidé la cérémonie.

A Sainte-Adresse (Seine-Inférieure), le 2 décembre, M. *Joseph Floc'h*, de Taulé, industriel à Mayenne, et Mlle *Huguette Le Hagre*.

A Mespaul le 19 novembre, Mlle *Kervian*, sœur de Paul Kervian, élève de 5e, et M. Louis Guillou, de Coatudaval.

S. G. *Mgr de Guébriant* a béni le 9 octobre 1930, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, à Paris, le mariage de son petit neveu, le comte *Alain de Guébriant*, avec Mlle de *Venevelles*. M. l'abbé *Léon Le Meur*, aumônier au collège Stanislas, a célébré la messe.

A Sizun, le 28 août, Mlle *Marie Bellec*, fille de M. Francis Bellec, notaire, et sœur de M. l'abbé *Joël Bellec* et d'André, Henri et Yves, élèves au Collège, avec M. *Le Doaré*, de Plomodiern.

A Saint-Pol-de-Léon, le 29 octobre, M. *Alain Caroff* et Mlle *Françoise Guerch ;* M. *François Caroff* et Mlle *Eugénie Milin*.

A Roscoff, le 24 septembre, Mlle *Cabioc'h*, sœur de Vincent Cabioc'h, élève de 5e, et M. Vincent Cabioch, du Rhune.

Mariage béni par M. l'abbé *Cabioc'h*, curé de Scaër.

A Saint-Pol-de-Léon, le 18 septembre, Mlle *Jeanne Cévaër*, de la rue Michel-Colomb, avec *M. René Nicol*, de Callac, élève du Service de Santé de la Marine.

A Plouescat, le 19 août, M. *François Caroff* et Mlle *Henriette Le Boulch*.

Au Conquet, le 3 janvier, M. *Prosper Taniou*, principal clerc diplômé de l'Ecole de Notariat, avec Mlle *Anne Bergot*, du Conquet. M. l'abbé Jean Taniou, vicaire à Combrit, a prononcé l'allocution de circonstance.

En l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, le 22 décembre, M. *Pascal Bourgeois*, et Mlle *Suzanne Boissel*.

Sincères félicitations et meilleurs vœux.

Nominations

Dans le clergé :

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plouider, M. *Jacq*, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame du Creisker ;

Recteur de Kerfeunteun, M. *Coquil*, recteur de Scrignac ;

Recteur de Plourin-lès-Morlaix, M. *Péron*, vicaire à Pleyben ;

Vicaire à Pleyben, M. *Bianeis*, vicaire à Combrit, ancien maître d'étude ;

Vicaire à Combrit, M. *Jean Taniou*, du Conquet, maître d'étude au collège ;

Directeur d'école à Plouescat, M. *Hervé Roué*, de Cléder, instituteur à Quimperlé ;

Instituteur à Pont-Croix, M. *Hippolyte Le Boulch*, de Landivisiau, maître d'étude au collège ;

Instituteur à Plounéour-Trez, M. *Joseph Robin*, de Saint-Thegonnec, précédemment à Plougastel-Daoulas ;

Vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, M. *Yves Balcon*, directeur d'école à Concarneau ;

Recteur de Plounéour-Trez, M. l'abbé *Conq*, recteur de Locquénolé, ami de la maison.

Sincères félicitations !

† † †

M. l'Abbé JACQ

recteur de Plouider

Le 21 novembre nous arrivait la nouvelle officielle de la nomination de M. Jacq *comme recteur de l'importante et chrétienne paroisse de Plouider. Nul, à vrai dire, ne s'en étonna : tant de bruits avaient déjà couru depuis que le départ de M.* Falhon *avait laissé notre cher professeur de philosophie, comme l'on dit, « au bout du banc ». Ce fut néanmoins une surprise pour le moment inattendue, et après les félicitations d'usage et certes bien sincères, il apparut nettement que les regrets de voir partir un professeur éminent et un charmant collègue dominaient les sentiments de fierté et de joie de le voir nommé à un poste de choix.*

Le 26 eut lieu l'entrée solennelle du jeune recteur dans sa paroisse. Déjà MM. les conseillers paroissiaux *avaient eu l'occasion de saluer leur nouveau pasteur, et l'excellente impression qu'ils rapportèrent de ce premier contact, au dire des témoins, avait créé autour de la personne de M.* Jacq *une atmosphère de sympathie qui, s'ajoutant aux sentiments profondément chrétiens des paroissiens de Plouider, devait faire de la journée du mercredi une belle et réconfortante journée pour le cœur du père.*

67 bicyclistes, des voitures au nombre de 30 et plus, des autos, des autocars, et fermant la marche, douze cavaliers en ordre de bataille, précèdent la conduite intérieure où M. le Recteur, *accompagné de M. le chanoine* Mesguen, *de M. l'abbé* Seznec, *vicaire, de quelques professeurs, a pris place. « C'est comme pour Mgr l'Evêque ! » disent avec une pointe d'orgueil, les braves paysans de Plouider. Car, depuis Lesneven même, c'est un superbe cortège ! Tout le long de la route, les visages apparaissent, rayonnants, respectueux, pour saluer le recteur qui passe. Sur la place du bourg, une large haie de spectateurs où les hommes sont accourus encore plus nombreux que les femmes... Et l'on se presse pour jouir du spectacle et apporter au « personnevez » un premier témoignage de religieuse et aimable sympathie.*

M. Jacq *descend de l'auto, et, avec son gracieux sourire, invite tout le monde, « son » monde, à le suivre à l'église où, après un mot très bref de remerciement et de joie, est donnée la bénédiction du Très Saint Sacrement. Et c'est ensuite au presbytère le défilé des hommes et des jeunes gens, heureux de présenter leurs hommages à leur jeune recteur en lui serrant cordialement et respectueusement la main.*

Cette magnifique réception du 26 novembre était de bon augure pour la journée du dimanche suivant, fixée pour l'installation. Celle-ci fut un triomphe. La foule des grands jours emplit l'église. Dans le chœur vingt-cinq ecclésiastiques, vicaires et recteurs des environs, professeurs et aumôniers, supérieurs des collèges, curés-doyens ou archiprêtres... Je cite MM. les chanoines Mesguen, *supérieur de l'Institution Notre-Dame du Creisker, installateur ;* Calvez, *curé-doyen de Lesneven ;* Treussier, *curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon ;* Goulven, *aumônier des Religieuses Ursulines de Saint-Pol ;* Affret, *supérieur de la Maison Saint-Joseph, originaire de Plouider ;* Dujardin, *supérieur du Collège Saint-François de Lesneven ;* Pencréac'h, *directeur du Collège Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest ;* Pouliquen, *supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix ; l'abbé* Féroc, *aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien, doyen des prêtres de Plouider, etc... MM.* Mazéas *et* Autret, *professeurs, remplissent les fonctins de diacre et de sous-diacre,*

Je ne m'attarderai pas à décrire les rites symboliques de l'installation que préside M. le chanoine Mesguen, *ni les chants de la foule ou de la chorale, ni les allocutions d'usage du nouveau recteur et de son installateur. Qu'il vous suffise de savoir que, en quelques mots affectueux et bien sentis, où il expose avec autorité le but de sa mission et les moyens par laquelle il prétend la réaliser, M.* Jacq *sut conquérir son peuple qui l'écoute avec une religieuse attention. M. le chanoine* Mesguen, *avec cette éloquence que tout le monde lui connaît, développe, à l'Evangile, de façon plus objective, le rôle du prêtre sur la terre et exprime les regrets du Collège de Saint-Pol de voir s'en aller un ami et un professeur réputé... Il tient sous le charme de sa parole vibrante et choisie les Bretons de Plouider, qui peuvent en ce jour autant que leur recteur se proclamer heureux.*

Aux agapes fraternelles qui suivirent la grand'messe, et auxquelles prirent part avec le clergé M. le Maire *et MM. les* Conseillers paroissiaux, *M.* Jacq, *seul, prit la parole. Sans recherche aucune, il sut dire à chacun un cordial merci.*

Pourquoi l'auteur des lignes qu'on va lire ne s'est-il pas levé ce jour-là, pour prononcer un toast? Y eut-il jamais meilleur interprète des sentiments et des pensées des innombrables amis de M. Jacq, comme aussi de ses élèves anciens et actuels ? H. T., *ne m'en voudra pas, j'en suis sûr, de le remercier au nom de tous, et je lui cède la parole.*

Cher Monsieur Jacq,

Vous êtes né à Saint-Pol-de-Léon, voici près d'un demi-siècle. C'est au pied du clocher qui abrita votre enfance que vous avez rempli jusqu'ici votre ministère sacerdotal. Nous sommes très heureux de saluer en votre personne l'un des professeurs les plus aimés et les plus appréciés de notre diocèse. Vous avez par « un enseignement brillant et bienfaisant » marqué, pour l'avenir, vingt-trois générations d'élèves. Vos mérites moins humbles que vous ne le pensez vous désignaient pour régir cette paroisse de Plouider, l'une des plus belles du Léon, si bien conservée par vos deux prédécesseurs, vos compatriotes. Vos élèves et vos collègues de Saint-Pol vous ont exprimé leur sympathie ; ils disent, à qui veut les entendre, que la seule peine que vous leur ayez jamais faite, c'est de les quitter. Je n'ai aucun mal à les croire. Vous êtes la sympathie même, et je conçois que votre sourire va leur manquer. Souvenez-vous cependant que vous n'êtes pas inamovible, et que vos paroissiens ne seront pas trop jaloux, ils vous en sauront même gré, si vous allez, de temps en temps, prier pour eux au « sanctuaire antique » de Notre-Dame du Creisker.

Vous avez beaucoup de qualités. Je froisserais votre modestie, si je me mettais à les énumérer toutes. Laissez-moi vous dire cependant combien peu je m'étonne que votre départ ait soulevé là-bas d'unanimes regrets. L'accueil souriant que vous ménagiez à vos visiteurs, quelque importuns qu'ils fussent, l'égalité de votre humeur, le charme et le sérieux de vos conversations, la précision de votre méthode d'enseignement sont des qualités qu'on ne trouve pas chez tout le monde. Vous représentiez, somme toute, aux yeux des enfants de Notre-Dame du Kreisker, la tradition

qui relie la jeune Institution au vieux Collège de Léon. Ne mettiez-vous pas tous vos soins à ne pas laisser perdre dans les mémoires les histoires édifiantes ou amusantes de M. Audic et de bien d'autres ? Vous avez toujours semé de la gaieté autour de vous. Aussi, à la pensée de voir finir cette intimité, qui pour plusieurs de vos collègues, fut un réconfort dans la peine, il n'est pas étonnant que la mélancolie ait rembruni les fronts.

*On ne remplace pas facilement un maître de votre valeur. Le souvenir que vos anciens élèves retiennent de vous, c'est l'exemple d'une haute conscience professionnelle. Il était difficile de mieux mettre en pratique l'*age quod agis *des Latins. Dans la discussion, une perspicacité étonnante à démasquer les sophismes. Dans l'enseignement, un souci permanent de demeurer dans votre sujet: point de ces développements faciles, où se perdent des bavards plus soucieux de briller que d'éclairer. Modeste, comme tous ceux qui savent, dans l'affirmation des opinions libres, vous affirmiez, avec passion, les thèses qu'une étude attentive avait rendues pour vous évidentes. Tous ceux qui ont eu l'occasion de recourir à vos lumières m'accorderont qu'ils n'ont jamais quitté votre chambre sans être, sinon convaincus, du moins éclairés sur leur propre pensée. Souvent l'on ne sait ce que l'on va dire que lorsqu'on l'a dit. C'est ce qui arrivait avec vous : l'objection à peine formulée s'évanouissait grâce aux distinctions lumineuses que vous ne manquiez pas de fournir aux quêteurs de vérité qui recouraient à vous. On admirait la justesse de vos vues. Combien de fois l'événement a confirmé vos pronostics ! Quelqu'un qui vous connaît bien m'a rapporté qu'il vous a souvent entendu présenter contre certaines théories modernes auxquelles tout semblait prédire une fortune assurée, des objections qui se trouvèrent être l'expression de la vérité même. Quel souci, en particulier, de ne jamais vous payer de mots ! Aussi quelle préférence vous accordiez, par exemple, à l'exposé lumineux d'un* De Tonquédec *promenant le phare de la scolastique sur certaine philosophie qui s'apparente, au moins par la méthode, aux thèses retentissantes condamnées par l'encyclique* Pascendi. *Vous vous efforciez, d'ailleurs, de donner à chacun des problèmes philosophiques à travers lesquels les professeurs de l'enseignement secondaire sont obligés de*

courir, la solution de saint Thomas, *que vous regrettiez souvent de n'avoir pas le temps d'approfondir.*

A la santé doctrinale de votre enseignement, vous joigniez une information toujours curieuse de s'étendre davantage. Vous suiviez, je crois, avec une curiosité intelligente, les différents congrès de philosophie. Les discussions récentes où joutèrent ensemble des esprits aussi remarquables que MM. Gilson *et* Brunschwig *vous passionnaient. Au courant des progrès de la psychologie contemporaine, tourné, depuis quelque temps surtout, vers les problèmes empoignants de l'histoire des religions, vous mettiez vos élèves en contact avec les meilleurs esprits de notre temps. Tout cela, d'ailleurs, sans vous perdre dans un chaos de concepts indigestes. Le manuel a toujours été pour vous, le point de repère auquel il est indispensable de ramener tous les détails du cours. Vous groupiez vos réflexions, comme doit le faire tout professeur soucieux d'ordre et de clarté, autour d'un livre essentiel : j'ai nommé la psychologie de Baudin pour laquelle — ne protestez pas — vous aviez comme une manière de culte. Avec une telle méthode, les succès devaient venir. Ils sont venus nombreux, pour la gloire du collège et la vôtre.*

Votre ambition ne s'arrêtait pas là. Les familles qui confient leurs enfants à un prêtre ont une autre ambition, j'imagine, que d'en faire quelque chose. Vous désiriez en faire des « quelqu'un ». N'est-ce pas le but de l'éducation ? Avant la guerre, aux Conférences de Saint-Vincent de Paul, vous organisiez au Collège des réunions analogues à celles que tient aujourd'hui le Cercle d'Etudes. Il serait souhaitable que l'on tirât un jour, de la poussière des archives, les efforts concrets que l'on fit à l'époque, pour la formation sociale des Jeunes. Vous eûtes, dans ces réunions, un rôle que l'historien futur ne pourra pas oublier.

Lorsque pendant la guerre, M. Floc'h *vous chargea de remplacer, auprès des congréganistes, M.* Falhon *absent, vous avez exercé, sur la jeunesse d'alors, une influence dont vous ne vous doutiez pas. Je connais quelqu'un qui doit à telle de vos conférences d'avoir compris la beauté du devoir et l'importance de l'effort. C'est que vous vous moquiez de l'éloquence. Et, ce jeune homme, qui, comme tant d'autres, s'est éveillé, grâce à vous, à la réflexion, me disait vivre encore aujourd'hui de vos lumières.*

C'est à vos paroissiens de Plouider que vous les dispenserez désormais.

Dans cette nouvelle tâche qui s'offre à vous, il suffit que vous restiez vous-même pour réussir. Tous vos amis prieront pour vous. Votre souvenir n'est pas sur le point de s'effacer de leur mémoire. Ils m'ont prié de vous transmettre l'expression de leur reconnaissance pour tout le bien que vous leur avez fait.

..C'est le CREISKER qui vous l'apporte. AD MULTOS ANNOS !

Au Monastère des Ursulines

« Le Creisker » est heureux d'offrir ses religieux hommages à La Révérende *Mère Marie de Gonzague*, religieuse Ursuline, nommée Prieure du Monastère de Saint-Pol-de-Léon, en remplacement de Mère Sainte-Marie, nommée à Hennebont (Morbihan).

Ad multos annos !

Succès aux examens

M. l'abbé *Joseph Mével*, professeur de 3e à l'Institution Notre-Dame du Creisker, vient de subir avec succès, devant la Faculté des Lettres de Poitiers, les épreuves du certificat d'études supérieures latines, valable pour la licence ès lettres (11-12 novembre).

Louis Birien, de Taulé, a également obtenu un certificat (grammaire et philologie), qui lui confère le titre de licencié.

Chaleureuses félicitations !

Ordinations et Premières Messes

Sonnez, sonnez, cloches de nos églises...

Je n'ai point l'intention de relater ici dans le détail les incomparables cérémonies d'une ordination sacerdotale, ni les sublimes et inoubliables douceurs d'une première messe, ni les solennelles cérémonies d'une grand'messe de jeune prêtre.

Les ouvrages ne manquent pas qui commentent magistralement la grandiose liturgie du sacrement de l'ordre, et le barde breton J.-P. Calloc'h a su résumer d'un mot le recueillement suave et les douces émotions de nos lendemains d'ordination.

O douster an oferennou en eur chapel
Eur chapelig didrouz e meaziou Breiz-Izel.

Peut-être cependant me permettra-t-on, à l'intention des parents qui ont eu cette année l'insigne honneur de voir un de leurs enfants monter au saint autel et de ceux qui attendent avec confiance une semblable grâce, de transcrire ici la lettre admirable qu'écrivait à une amie d'enfance au lendemain de l'ordination de son enfant, la mère d'un prêtre :

« Avec moi, chère amie, bénis le bon Dieu ! je suis la mère d'un prêtre.

« C'est à toi que j'ai écrit. il y a vingt-cinq ans, lorsque cet enfant me fut donné. Il m'en souvient, j'étais folle de bonheur ! Je le sentais vivre à côté de moi ! j'étendais ma main vers lui, je le touchais dans son berceau comme pour m'assurer que je le possédais réellement. Ah ! quelle distance entre ces joies et celles qui, aujourd'hui, soulèvent mon âme et la remplissent d'un sentiment nouveau !

« Je suis aujourd'hui la mère d'un prêtre !

« Oui, oui, je suis la mère d'un prêtre !

« Que te dirai-je de la cérémonie d'hier ? J'étais là, mais je ne voyais que lui ; lui s'agenouiller, lui se tenir debout, lui se prosterner, lui se relever, lui sortant recueilli de dessous les mains de l'évêque qui s'étaient posées sur sa tête, lui prêtre !

« Et ce matin, il a dit sa seconde messe dans la petite chapelle d'un humble couvent.

« Il était là ; sa haute taille, ses cheveux noirs, la gravité de ses mouvements, tout le rendait majestueux. Moi j'étais tout près de l'autel. Je ne remuais pas, mes sens me semblaient suspendus. J'entendis à un certain moment le poids d'un corps fléchissant devant la sainte Hostie. Je ne priais pas ; ou, du moins, je ne sais trop comment cela s'appelle, c'est l'extase d'une mère chrétienne. Je disais : Merci, mon Dieu, merci !

« Ce prêtre, il était à moi ; c'est moi qui l'ai formé, son âme s'est allumée à la mienne ! Il n'est plus à moi, mais à vous seul ! Gardez-le de l'ombre du mal ; il est le sel de la terre, empêchez-le de se corrompre ! Mon Dieu, je vous aime et je l'aime !

« Au moment de la communion, le jeune enfant de chœur, me voyant avancer, a dit le *Confiteor ;* le célébrant s'est retourné, il a levé la main droite, c'était l'absolution qui tombait sur sa mère ! Mon pauvre enfant, un sanglot lui a échappé ; puis il prit le ciboire, il est venu à moi ; c'était Dieu que portait mon fils ! Quel moment ! quelle union ! Dieu, son prêtre et moi !... Est-ce que je priais ? Vraiment, je n'en sais rien. Une paix inouïe enveloppait mon être ; je fondais en pleurs ; c'était d'amour et de reconnaissance, et je disais tout bas : « Mon Dieu, mon fils ! » Oui, pour nous autres mères, je crois que c'est prier... Va, je suis trop heureuse ! ne me plains plus jamais...

« Il y a eu de bien beaux jours dans ma vie ; celui-ci est encore le plus beau, parce que les pensées de la terre n'y avaient pour ainsi dire plus de part. Adieu, je ne puis plus écrire, mes larmes inondent ce papier, ce sont des larmes de bonheur » (1).

*
* *

Mais ce que je voudrais, c'est évoquer le souvenir de ces jours bénis pour lesquels il n'y a pas et il ne doit pas y avoir de crépuscule, mais une perpétuelle aurore qui ne s'achèvera qu'au ciel, dans l'union indicible de tous les saints, face à face avec la sainteté infinie.

Je soupçonne aisément nos jeunes prêtres au soir de la journée de triomphe qui fut préparée toute pour eux d'avoir quelque peu regretté l'intimité de leurs premières messes matinales et aspiré encore à plus de paix et de

(1) Bulletin paroissial liturgique de Lophem-les-Bruges (Belgique).

recueillement. Mais lequel d'entre eux oserait dénier sa joie et sa légitime fierté lorsqu'au matin du dimanche le joyeux envol des cloches appelait les paroissiens à venir plus nombreux unir leurs chants d'actions de grâces à la voix de leur jeune compatriote ?

Sur la place de l'église, surtout quand elle s'égaie d'un radieux soleil — et le bon Dieu n'a point toujours accordé cette faveur — les fidèles attendent, heureux et fiers, eux aussi, l'arrivée du cortège, qui s'avance, au chant du *Veni Créator*, précédant le dais, sous lequel a pris place le célébrant et ses ministres.

Qu'ils soient de Léon, de Cornouaille ou de Tréguier, nos jeunes prêtres ont eu ce jour-là leur large part de bonheur, car sur la terre de Bretagne, où grâce à Dieu, les vocations sont encore considérées comme un honneur pour une paroisse, toutes les premières messes se ressemblent.

Toutes ont leurs belles cérémonies et leurs beaux chants, vieux airs ou jeunes mélodies, chants toujours pieux par les sentiments qu'ils expriment, par les émotions qu'ils font naître ou renouvellent dans les cœurs.

Toutes, autour des cloches en liesse, amènent des parents attendris et fiers ; des amis au cœur fidèle, qui, dans la splendeur et l'intimité de ce beau jour, évoqueront les meilleurs souvenirs des années d'autrefois ou vivront par avance leur première messe à eux toute proche.

Toutes ont un prêtre éloquent qui n'a qu'à laisser parler son cœur pour dire à tous son bonheur à lui et pour traduire en reconnaissance à Dieu le bonheur de tous, un prêtre qui célèbre les grandeurs du sacerdoce et la joie du service des autels.

Toutes ont un pasteur vénéré qui, volontiers, chanterait son *Nunc dimittis*, s'il n'avait l'espoir de voir encore fleurir dans son église de jeunes âmes sacerdotales.

Toutes, enfin et surtout, ont un jeune prêtre, recueilli et ému, marchant vers l'autel qui a réjoui sa jeunesse, duquel il a rêvé quand il avait dix ans et que, dans ses yeux purs, passaient des rayons d'espérance : *Introibo ad altare Dei.*

A cet autel, il est monté... A sa voix qui tremblait, Dieu est descendu... Le voilà maintenant qui bénit et pardonne...

Voici, dans leur ordre chronologique, la liste des premières messes où l'Institution Notre-Dame du Creisker a eu sa part de gloire en la personne de ses anciens, nouveaux élus du sanctuaire, humbles héros de ces belles fêtes.

13 juillet. — A La Feuillée, le R. P. *Goarnisson*, des Pères Blancs.

Prédicateur : M. l'abbé Jacq, professeur au Collège.

20 juillet. — A Guerlesquin, le *R. P. Jean Nicol*, des Oblats de Marie Immaculée, aujourd'hui missionnaire au Natal.

Prédicateur : le R. P. Guéguen.

A Plouvorn, M. l'abbé *Yves Milin*, du diocèse de Beauvais, nommé curé de Silly-le-Long.

Prédicateur : M. l'abbé Milin, vicaire à Saint-Renan, son oncle.

27 juillet (*solennité de sainte Anne*). — A Plouguerneau, M. l'abbé *Théophile Calvez*, maître d'étude au Collège.

Prédicateur : M. l'abbé Kérébel, recteur de Poullaouen, ancien vicaire de la paroisse.

A Commana, M. l'abbé *Jean Messager*, maître d'étude au Collège.

Prédicateur : M. le chanoine Messager, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire, oncle du jeune prêtre.

A Henvic, M. l'abbé *Yves Messager*, prêtre instituteur à Collorec.

Prédicateur : M. l'abbé Jean Messager, son frère, vicaire à Ploujean.

A Collorec, M. l'abbé *Guillaume Lallouët*, nommé vicaire à Plogoff.

Prédicateur : M. l'abbé Léran, directeur d'école à Plounéour-Trez.

3 août. — A Saint-Thégonnec, M. l'abbé *Joseph Robin*, instituteur à Plounéour-Trez.

Prédicateur : M. le chanoine Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix, son oncle.

10 août. — A Henvic, le *R. P. François Quéguiner*, des Missions Etrangères, nommé aux Indes.

Prédicateur : M. le chanoine Tanguy, recteur de Notre-Dame de Quimperlé.

S. G. Mgr de Guébriant, supérieur général des Missions Etrangères, assistait à la cérémonie.

15 août (*Assomption de la T. S. Vierge Marie*). — Au Conquet, M. l'abbé *Jean Taniou*, maître d'étude au Collège.

Prédicateur : M. l'abbé Paul Corre, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker



A Saint-Pol, le Frère *Joseph Moreau*, de l'Ordre des Dominicains.

Prédicateur : M. l'abbé Léon Le Meur, aumônier au Collège Stanislas, ancien professeur à l'Institution du Creisker.

A Saint-Martin de Brest, M. l'abbé *Joseph* Mével, professeur au Collège.

Prédicateur: M. l'abbé Claude Mével, aumônier à Brest.

7 août. — A Landivisiau, l'abbé *Hippolyte Le Boulch*, maître d'étude à Saint-Pol, nommé instituteur à Pont-Croix.

Prédicateur : le R. P. Dom Eugène Joie, Prieur du Monastère de Kerbénéat.

*
* *

En terminant cette relation que nous aurions voulu plus brève, nous livrons à l'adresse de nos jeunes prêtres, en les modifiant quelque peu, ces vers extraits de « *Un lys brisé* ». A qui pourraient-ils mieux convenir qu'à des enfants de Notre-Dame du Creisker, la gardienne et souvent l'inspiratrice de leur vocation ?...

O prêtres d'aujourd'hui, Marie est votre mère !
Comme l'apôtre Jean vivez de son amour,
Allez chercher près d'elle un peu de ciel sur terre,
Et pour tout obtenir, donnez-vous sans retour.
La lutte vous attend, peut-être la souffrance !
Mais penchés sur son cœur, tout vous semblera doux.
C'est elle qui sera votre ferme espérance,
Si vous savez souvent tomber à ses genoux.
Et lorsque, languissants, troublés, meurtris peut-être,
Vous viendrez dans ses bras, vous ne souffrirez plus,
Car Marie est la joie et la force du prêtre,
Et tout près de son cœur vous trouverez Jésus !

Ad multos annos !

*
* *

A La Feuillée, le 13 juillet, aux agapes qui réunirent à la table de M. le Recteur, le clergé et quelques amis, un recteur du voisinage se leva et chanta, aux applaudissements de tous les convives qui connaissaient depuis longtemps son talent les vers que voici.

Nous remercions leur auteur, M. l'abbé *Gargadennec*, recteur de Brennilis, d'avoir bien voulu nous les commu-

niquer à l'intention des lecteurs du « Creisker ». Les nombreux amis du *R. P. Goarnisson*, et le cours 1915 en particulier, nous sauront gré de les publier ici .

P. C.

D'an Aotrou Jean GOARNISSON, beleg

KANTIG

war don : *Breuriez ar Feiz*

I

Er mintin-man, an eostig,
War ar brankig kuzet,
A save drant e vouezig,
Tro-dro 'vit lavaret:
— Dihunit holl, er menez,
Va breudeur laboused !
Ha deomp buhan d'ar Fouilhez:
Gouel kaer zo da welet !

II

— Petra zo nevez eta,
A c'houlenn ar goulmig,
Fegwir emaout o kana
Ken seder, va breurig ?
— Hirio parrez ar Fouilhez,
Gant Doue benniget,
He deus eur beleg nevez :
Doue ra vo meulet !

III

— Me, labous tremeniad,
Lavar ar gwennilig,
Zo deut gant kelou ker mat,
Duhont, diouz an Afrig,
D'an tad ha d'ar wamm garet,
Da vignoned ar vro,
Me, breman, a zo nijet
Aman, laouen, dillo.

IX

Evel ar barz-se ivez,
Enor ar barrez-man'
C'houi peus kanet d'ho menez
Kaerder e vrug, e lann.
C'houi lavare da Zoue
Bennoz 'n ho kanaouenn
Da veza, 'n e drugare,
Roet d'ezan beleien.

X

Ar menez 'deus tud desket,
Hag ouspenn tud nerzus;
Re ar Fouilhez zo brudet
Dre m'int karantezus !
Hirio paotrig Kerhere
A zeu da ziskouezet
Er c'harter-man eus Kerne
Ar Feiz n'eo ket marvet.

XI

Eur c'halz a dud er bed-man
A glask deskadurez,
O kredi ez eus breman
D'he heul pinvidigez !
C'houi zo bet ivez skoliet
War hent mat ar furnez
Gant ar vistri speredet,
'Deus, ouspenn, santelez.

IV

Ar pintig, ar filiped,
An durzunell ivez,
An alc'houeder ken karet
Gant paotred an Arrez,
A denn-askel diredet
A gan en o fedenn,
Hirio brasa joaüsted,
Devez kaer penn-da-benn.

V

Dirazoc'h, Jean Goarnisson,
Sellit ! ho mignoned,
Gant ho kenvroiz a galon,
D'ho kouel zo diredet;
Hag, evel al labousig,
O mouez zo dudius
Gant karantez birvidik,
Ho kwelet ken eürus.

VI

Rak mall ho poa da welet
Ho pro gaer Breiz-izel;
Ha bemdez hoc'h eus sonjet
E lec'hig ha kavel.
Duhont war draez an aochou
Alies 'peus kanet
Ar gwella eus ar gwerziou
En deus ho luskellet.

VII

Breiz-izel gant he c'hoajou
Ha gant ar mor 'n he zro,
Deus teneraet kalonou
He bugale atao !
E gwasked ar stankennou,
Ar bokedou livet
A zo kaera skeudennou
Gant Doue marellet.

VIII

An dour-red hep ehana
A dreuz ar prajeier,
War ar bili o kana
Gant eur vouezig tener.
Er park, an eost alaouret,
Al labous en drezenn
Awechou uhel savet,
Da laret e bedenn.

XII

War zouar Sant Augustin
E kear Sant Siprian,
C'houi sevene bep mintin
Komzou Tertullian :
« Al labour a vo poanius,
« Rak goad ar verzerien
« A rank beza peurbadus
« Evit had kristenien. »

XIII

En despet d'ar garantez
Peus 'vit tad, mamm ha bro,
Ho peus brasoc'h madelez
'Vit an eneou maro,
Zo 'touez ar vorianed;
Hag hep dale, laouen,
C'houi gaso d'ar baianed
Ho labour, ho pedenn.

XIV

Tad misioner kalonek,
Soudard mat hor Salver,
C'houi vezo atao nerzek,
'Vel gwir Avieler.
Jezus a vezo karet
Gant gwir servicherien,
E ano anavezet
Gant kalz a gristenien.

XV

It eta, Beleg yaouank,
En ho torn kroaz Jezus!
Dre nerz ho komz ra vo stank
Tud o heuilh ar vertuz !
Krouadur menez Arre,
En ho kalon fizians,
C'houi lako karet Doue
Hag hor bro gaer ar Frans.

XVI

Ha c'houi, kleier ar Fouilhez,
Kleier iliz sant Yann,
Kanit 'ta gant levenez;
Larit en ho tiskan :
— Enor da venez Arre,
Enor d'ar misioner,
Unan eus gwir vugale
Ar Badezour, merzer.

Ordination

Nos quatre maîtres d'étude ont reçu le diaconat à Quimper le samedi 20 décembre. C'est le dernier pas avant l'ordination sacerdotale qui aura lieu en juillet prochain.

Nous prions MM. les abbés *Eugène Le Ruë*, *Laurent Le Sann*, *Yves Calvez* et *André Herriou*, d'agréer avec nos félicitations, l'assurance de nos prières.

Deo gratias !



Correspondances et Nouvelles

Voici une nouvelle lettre de Jean-Marie Mazé, *missionnaire apostolique à Hung-Hoa, Tonkin :*

Ave Maria ;

Dông-Thi, 14 avril 1930.

Pauvre Kreisker ! Que c'est difficile en pratique de te donner signe de vie ! Il y a bien longtemps que je voudrais écrire et ce soir je dois lutter pied à pied pour écrire ces lignes.

Je suis dans une chrétienté de la Rivière Noire, où je prépare mes néophytes à la confession pascale. Je dois passer ainsi dans chaque centre de chrétiens quatre ou cinq jours. C'est une vie bien variée ! Samedi dernier je revenais à bicyclette de Suôi où j'avais « extrémisé » le chef de la chrétienté. J'ai fait une descente dans la rizière, et vous pouvez demander aux élèves annamites dans quel état j'ai pu me relever. J'ai passé également plus d'un mois en compagnie de Sa Grandeur, comme notre cher confrère M. Cléguer... J'ai vu un papa ennuyé des pleurs de son enfant de 3 ou 4 ans, le prendre par les pieds, et le plonger à trois reprises dans la rivière Noire... J'ai vu les moribonds du Tonkin exiger un cercueil près d'eux... J'ai vu un missionnaire qui avait tellement sommeil que les paupières lui descendaient ou tombaient jusqu'aux genoux... »

*
* *

Nous avons enfin eu des nouvelles d'*Auguste Bourlès* de Sizun (cours 1918). « Le Creisker l'a longtemps poursuivi à Ressons-sur-Matz, dans le département de l'Oise, mais en vain. Nous venons d'apprendre par le Courrier du Finistère, et ce nous est une occasion de transmettre à notre ami nos chaleureux compliments qu'*Auguste Bourlès*, premier clerc de notaire à Ivry-la-Bataille (Eure), vient d'être nommé *notaire* à Prétot (Manche).

*
* *

Les cours 1924 et suivants recevront avec plaisir des nouvelles de nos chers Annamites. C'est *Philippe Tran-Bâ-Huy* lui-même qui, venu le 11 novembre à Saint-Pol présenter ses respects à M. le Supérieur et à ses anciens professeurs, nous a communiqué les détails suivants.

Après huit ans d'absence, *Philippe* est parti le 20 novembre pour Saïgon où il demeurera trois mois. Il vient de terminer sa scolarité dentaire, et accomplit actuellement, comme externe, sa cinquième année de médecine. Il prépare d'ailleurs l'internat des Hôpitaux de Paris, ainsi que son cousin *François Thien*, qui vient de rentrer de Saïgon après quatre mois de vacances. *François Thien* a été reçu l'an dernier 7e sur 950 candidats au concours d'Externat des Hôpitaux de Paris. Quant à *Louis Thien*, il accomplit actuellement son service militaire comme *sous-lieutenant à l'Ecole d'application du génie à Versailles*.

Alphonse Tât prépare l'Ecole Coloniale. Voici son adresse : *Cité Universitaire, Maison de l'Indo-Chine, boulevard Jourdan, Paris*.

Jacques Tran-Bâ-Chi est en première année à l'Ecole Centrale. Il loge « *Maison de l'Ecole Centrale*, 4, *rue de Cîteaux, Paris*-12e ».

Enfin *Philippe Tran-Ba-Huy* se rappelle au bon souvenir de tous ses camarades de cours.

*
* *

Alexis Ménez, de Locquénolé, embarque le 13 décembre à Bordeaux à bord de « l'Asie », à destination de l'A. E. F. Il nous a fait le 18 novembre le plaisir d'une visite et nous a charmé par les détails nombreux et très pittoresques sur son séjour antérieur en Afrique. Il a passé douze mois en France, et s'en retourne heureux à Brazzaville où il espère retrouver de nombreux amis de Saint-Pol.

Le *P. Jean-François Le Duc*, de Henvic, religieux de la Congrégation du Saint-Esprit, l'y aura devancé de quelques semaines.

Jean-Louis Guillerm, chasseur au 71e R. I., 9e Cie, Dinan (Côtes-du-Nord).

Paul Corvez (de Plougonven), caporal-chef, 4e régiment de Tirailleurs Tonkinois, C. H. R., Nam-Dinh (Tonkin).

Olivier Le Guern, étudiant, 42, rue Vasselot, Rennes, prépare le P. C. N.

Henri Guiriec et Madame après un séjour de sept mois en France, sont repartis le 6 janvier pour le Tonkin où M. Guiriec remplit les fonctions d'administrateur-adjoint. Nous leur souhaitons bon séjour là-bas.

François Quéguiner, de Henvic, en route pour les Indes, nous a adressé de Colombo, le 4 octobre, une carte où il nous communique son adresse: « *Rd Fth Quéguiner, Bishop's House, Cleveland Town, Bangalore, India.* »

André Doher, de Plougasnou, est actuellement à l'Ecole de Santé Navale, à Bordeaux, où il est entré avec le n° 18.

Voici d'autre part l'adresse de son frère *Marcel* : « Lieutenant Marcel Doher, *de l'Infanterie Coloniale, Cours des Affaires Indigènes, Rabat* (*Maroc*).

Victor Fournis, de Plougasnou, précédemment à La Rochelle, vient d'être nommé contrôleur des douanes à Brest, 8, place La Tour-d'Auvergne.

Joseph Cren, de Lampaul-Guimiliau, surnuméraire des Contributions directes et de l'Enregistrement fait actuellement à Lyon un stage d'environ dix mois : cours, travaux pratiques, interrogations hebdomadaires. Voici son adresse: 9, *rue Victor-Hugo, Lyon* (*II*e).

L'abbé *Yves Milin* (jeune prêtre de Plouvorn), nous fait savoir qu'il vient d'être installé curé de Silly-le-Long (Oise) et se recommande aux prières de ses amis et des lecteurs du « Creisker ».

Nicolas Lebedeff fait actuellement son service militaire au 5e Chasseurs d'Afrique, 4e escadron, Mustapha, Alger, et prépare les E. O. R. Son frère *Vania* est au service de M. Lagréné, inspecteur d'assurances, 3, rue de Paris, à Houdan (Seine-et-Oise).

Luc Rapine, toujours 11, rue du Plateau, au Plessis-Robinson (Seine).

Marcel Scoarnec, de Portsall, se rappelle au bon souvenir de tous ses camarades et nous prie de leur faire connaître son adresse : « Aspirant missionnaire, *Séminaire des Missions Etrangères, Bièvres* (*Seine-et-Oise*). »

Nos chers *Oblats de Liége*, 41, rue Soubre, sont parmi nos plus fidèles correspondants et nous envoient régulièrement

de leurs nouvelles. C'est *Jean Coat* qui, cette fois, nous écrit : « Le vide laissé par le départ du Père *Nicol*, dit-il, a été comblé par l'arrivée du Frère *Louis Le Mer*, qui, après avoir achevé sa première année de philosophie à Notre-Dame-de-Sion est venu à Liége continuer ses études. — Le Père *Joseph Le Bars* fait actuellement sa 4e année de théologie et se prépare aux missions. — Le Frère *Julien Cochard* est entré en 1re année de théologie. — Quant à votre serviteur, tonsuré depuis juillet, il achève sa 2e année de théologie et entrera en 3e année en février prochain. »

J. Rannou est à l'Ecole Violet, 115, avenue Emile-Zola, Paris-15e. L'Ecole Violet est une Ecole d'Electricité et de Mécanique industrielles.

Michel Ollivier, de Plouénan, anciennement à Angers, est actuellement « clerc de notaire, 18, boulevard de la Gare, Sarcelles (Seine). »

Abbé *Marcel Malgorn*, 101, rue de la Madeleine, Beauvais (Oise).

Pierre de Villeneuve, sous-officier au 5e R. I., à Paris, est actuellement à Saint-Cyr, et compte devenir sous-lieutenant en avril prochain. Il a passé avec succès l'examen des E. O. R. Il serait heureux d'avoir « quelques nouvelles de ses anciens condisciples, surtout de ceux qui sont dans l'armée. »

Prosper Taniou, clerc de notaire chez M. Roch, Lesneven.

Abbé Gehl, 46, rue de Bellefonds, Cognac (Charente).

Jean Cariou, pharmacien, fonderie de la Marine, Ruelle (Charente).

Jean Le Vaillant, étudiant en droit, Plougasnou.

Alexandre Monti, chef des bureaux de la Direction des Contributions Indirectes de Loir-et-Cher, 20, rue Denis-Papin, Blois.

Le docteur *Pierre Queinnec*, médecin capitaine en A. E. F., doit rentrer en congé dans les premiers mois de 1931.

Gabriel Jaffrès (de Landivisiau), docteur en droit, est rédacteur au Ministère du Travail, à Paris, 127, rue de Grenelle.

Alain Le Noan, quartier-maître électricien à bord de l'aviso « Bapaume », Alger (Algérie).

Jean Roche, directeur des Carrières de granit de l'Ile Grande, en Pleumeur-Bodou, domicilié « rue des Bouchers, Lannion, Côtes-du-Nord. »

*
* *

Enfin, *nos chers anciens de la capitale*, ont eu la noble et délicate pensée d'offrir à M. le Supérieur, sous la forme d'une adresse commune, l'hommage respectueux de leur souvenir ému et reconnaissant.

Réunis le 14 décembre 1930, 50, boulevard du Montparnasse, 15e arrondissement, au café-restaurant « A la Ville de Douarnenez », ils ont rédigé la lettre que voici :

Monsieur le Supérieur,

Les Anciens du Collège de Saint-Pol, réunis à Paris, sont très heureux de vous adresser l'expression de leur profonde et sincère reconnaissance.

*...Oubliant un instant les vicissitudes dont est rempli leur « struggle for life », ils viennent de former le groupe des Anciens Elèves résidant à Paris, pour maintenir l'*esprit *et* les traditions *de leur « chère maison », et pour accueillir les jeunes générations qui veulent suivre leurs traces. Se rappelant avec émotion les belles heures passées auprès du clocher à jour, ils transmettent leur meilleur souvenir à leurs anciens professeurs qui ont su leur inculquer le sens de la vie. Ils ont un souvenir spécial pour leur regretté cercle d'études et son dévoué directeur, M. l'abbé* Madec, *dont les enseignements leur sont si précieux dans l'accomplissement des devoirs qui leur incombent dans leurs différentes professions : armée, magistrature, médecine et pharmacie, administration, lettres, industrie et commerce.*

Signé : Illisible, P. Bothorel, L. Bizien, Y. Miossec, L. Sévère, Y. Corre, Louis Bellec, P. de Villeneuve, J. Guével, *Illisible*, Louis Balanant, Paul Goasguen, Louis Lintanf, E. Baron, R. Prigent, Laizet, M. Ollivier, J. Pailler, Tirot, A. Tât, R. Le Parc, R. Guilcher, Guillou.

Excusés : Jacques Tran-Bâ, E. Yvinec, Louis Thien, F. Nguyen, Y. Pouliquen, R. Guiomar, G. Jaffrès, Hénaff, Person, Rolland, Mariette, *Illisible*, Thuyen.

« *Le Creisker* » transmet, à son tour, aux sussignés et aux excusés (trois noms illisibles) ses plus chaleureux remerciements pour l'aimable missive qu'il se fait un plaisir de publier aujourd'hui. Il ne connaît point cependant toutes leurs adresses et il se permet d'espérer que le distingué secrétaire du nouveau groupe lui enverra bientôt celles de *L. Bizien*, *Y. Miossec*, *Louis Bellec*, *Paul Goasguen*, *Louis Lintanf*, *E. Baron*, *Tirot*, *R. Le Parc*, *Yvinec*, *J. Pouliquen*, *R. Guiomar*, *G. Jaffrès*, *Mariette*, qu'il publiera dans le prochain numéro du « Bulletin ».

Prière de nous signaler nos oublis et nos omissions concernant " Le Coin des Anciens ".

Ont acquitté leur abonnement au " Creisker "

pour l'année 1930-1931

Pierre Larvor.
Sœur Mœdéric, Saint-Brieuc.
Chanoine Guéguen, Locmaria-Quimper.
Abbé Henri Combot, Rosporden.
Abbé Pierre Ollivier.
Chanoine Treussier.
Paul Derrien, Plouescat.
Yves Jaffrès, tanneur, Lampaul.
Julien Jaffrès.
Joseph Guével.
Isidore Daniélou.
François Cueff, séminariste.
Emile Moreau, séminariste.
Joseph Moreau (frère Léon).
Abbé Joseph Herry, vicaire, Peumérit.
Armand Coulogner, vicaire, Lesneven.
Joseph Lagadec, professeur, Bon-Secours.
François Kerroc'h, vicaire, Plouigneau.
Auguste Baron, vicaire, Fouesnant.
Robert Derrien, élève de philosophie.
Jean Chapel.
Gabriel Le Gall.
Joseph Manach.
Corentin Rohan, hospice de Morlaix.
Louis Baron, huissier, Bannalec.
Abbé Sibiril, vicaire, Saint-Martin de Brest.
Abbé Mathieu Seité, vicaire, Plonévez-Porzay.
Le Déroff, professeur honoraire, 9, boulevard Carnot, Belfort.
Abbé Pol Kerbiriou, Saint-Charles, Kerfeunteun.
Alain Labat.
Le Gall-Brisou, quincaillier, Landivisiau.
Abbé René Kerautret.
Abbé Francis Tanguy.
Albert Simon, notaire, Saint-Pol.

Henri Bozellec, Saint-Pol.
Docteur Furet, Peuzé.
Alexandre Guiomar.
Paul Kerbrat.
Abbé J.-Louis Méar.
Charles Guiomar.
Abbé Marcel Kerbrat.
Docteur Penquer.
Abbé Baron, recteur, Logonna-Daculas.
Docteur Castel, Daoulas.
Docteur Louis Bagot.
Alexandre Bozellec.
Yves Kerrien, Landivisiau.
Jean Juzeau.
Alphonse Van Tât.
Robert Buors.
Etienne Corre, rue de la Vierge, Brest.
Norbert Le Hir.
Charles Le Saout.
Abbé Louis Kerbiriou.
Abbé Joseph Moal, Plouégat-Guerrand.
Pierre Lavalou, Plouescat.
R. P. Corentin Cloarec, Saint-Brieuc.
Abbé Roudaut, vicaire Carantec.
Abbé François-Marie Abgrall, Plobannalec.
Abbé Pierre Morvan, Crozon.
Abbé Abgrall, vicaire, Guerlesquin.
Abbé Abgrall, recteur, Goulevn.
Abbé Nicolas Prigent, Botmeur.
Abbé Cocaign, Névez.
Abbé Guivarch, Ploudaniel.
Abbé Quentel, Bon-Secours.
Eugène Le Boetté.
Abbé Y. Creignou, Lesneven.
Abbé Allain Herry, Lesneven.
Abbé Alain, Ploudaniel.
Charles Minguy.
Abbé Guillaume Mingam.
Abbé Henri Guégan, Saint-Yves, Quimper.
Abbé Claude Mével.
Abbé Jean Morvan, Pont-Croix.
R. P. Jean Nicol.
Abbé Keramoal, Aber, Roscoff.

Abbé Jean Montfort.
Abbé Hippolyte Le Boulch.
Abbé de Kerévér.
Abbé Elie Allain.
J.-M. Ollivier, Plouénan.
Casimir Derrien.
Abbé Renaot, Plouézoc'h.
Abbé Lein, La Salette.
Abbé Coroller.
Abbé Milin, Pilier-Rouge.
Abbé Boulc'h, recteur, Santec.
Abbé Le Bihan, recteur, Lampaul.
Chanoine Picart, Saint-Luc, Roscoff.
Chanoine Derrien, curé de Ploudalmézeau.
Jean Roche.
Louis Roche.
Docteur Bagot père.
Abbé Jean-Louis Calvez.
Olivier Mesguen.
Chanoine Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire.
Victor Balanant.
François Guivarc'h, agent d'assurances, Roscoff.
Chanoine Pencréac'h.
Henri Guiriec.
Jean Lavalou, pharmacien, Le Guilvinec.
Louis Nicol, vétérinaire, Guerlesquin.
Jules Faver.
Léon Renaud.
Pierre Salinoc.
Michel Grassal.
Abbé André Pailler.
Abbé Jean Guerc'h.
Armand Lautrou.
Frère Henri Senneville.
Abbé Laurent Quéméneur.
Abbé F. Moal, Landudal.
Abbé Roué, Plouescat.
Lucas, ancien professeur.
Abbé Ronan Jézéquel.
René Cozic.
Louis Arnould.
Jean Autret, Plouénan.
Robert Prigent.

Chanoine Mesguen.
Chanoine Le Bihan, Concarneau.
Chanoine Corre, Landerneau.
Abbé Pleyber, Kerlouan.
Chanoine Bars, Quimper.
Abbé Pondaven, Porspoder.
Abbé Quéré, Dinéault.
François Callarec, 25, rue du Château, Montargis.
Michel Ollivier.
Abbé Chapalain, recteur d'Audierne.
Abbé J. Kerbiriou, recteur de Saint-Pierre Quilbignon.
Abbé Simon, recteur de Plounéventer.
Abbé Jean-Louis Calvez, séminariste.
Abbé Kerdilès, recteur de Ploudavid.
Abbé Cécilien Péron, Hôtel-Dieu, Pont-l'Abbé.
Abbé Francès Kernilis.
Pierre Le Guerc'h, rue Yann-d'Argent, Roscoff.
Abbé Kervella, Plounéventer.
Abbé Milin, vicaire, Saint-Renan.
Abbé Laurent, recteur, Plougasnou.
Jean Le Bigot.
Abbé Kervella, recteur, Landeleau.
Louis Guivarc'h, notaire, Carhaix.
Abbé Jaffrès, recteur, Plouénan.
Abbé J.-Louis Calvez, Saint-Joseph, Morlaix.
Abbé F.-L. Cloarec, vicaire, Plouescat.
Abbé Vincent Favé, vicaire, Scaër.
Mme Galès Ploudalmézeau.
M. et Mme Léger, rue des Deux-Gares, Noisy-le-Sec.
Abbé Le Pape, curé de Saint-Thégonnec.
R. P. Giloux, Grand Séminaire de Saint-Jacques.
Abbé Creignou, recteur, Loperhet.
Abbé J.-M. Le Bras, vicaire à Bar-sur-Aubé.
Abbé J.-Y. Guéguen, professeur à Lesneven.
Abbé Sparfel, professeur à Lesneven.
Riou-Querné, libraire, Morlaix.
Le Bec, ornements d'église, Lannion.
P. de Villeneuve, rue Geoffroy-Lasnier, Paris 4e.
André Doher, Ecole de Santé Navale, Bordeaux.
Marcel Doher.
Emile Abgrall, Villeneuve, Saint-Sauveur.
Pierre Michel, 8, place Saint-Martin, Morlaix.
Abbé Le Rest, recteur, Tréouergat.

Olivier Le Guern, 42, rue Vasselot, Rennes.
Alexis Ménez, Locquénolé.
André Créac'h, 344, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine).
Abbé Albert Pichon, Guiclan.
Abbé Le Berre, recteur, Le Cloître.
Veuve Jean Cueff, rue des Minimes, Saint-Pol.
Mme Roudant-Le Pape, rue du Port, Saint-Pol.
Jean Gautier sous-lieutenant.

(A suivre.)

AUX PARENTS

L'Ecole Universelle

Nous avons déjà attiré l'attention des familles et des élèves sur l'Ecole Universelle, « vaste entreprise de déchristianisation une puissance au service de la contre-Eglise », ainsi que la dénomme le vaillant abbé Bethléem dans la « Revue des Lectures » du 15 mars 1928.

Et pourtant nous savons que l'on se laisse encore tenter et « berner » par ses vastes et mirifiques prospectus.

Pauvres gens ! Pauvres parents !

« La « Semaine Religieuse » de Quimper, déjà citée à l'honneur par la « Revue des Lectures », lance de nouveau l'alarme, et ce sont ses pages que nous reproduisons ici.

1° Numéro du 21 novembre 1930 :

A REJETER

« *Le Journal des Candidats et de leurs Familles* », *journal des vacances, publié avec le concours de la Revue « l'Orientation professionnelle », ne doit pas être admis par les catholiques.*

Nous le jugeons par son premier numéro.

Premièrement, il est complètement neutre, neutre au sens de l'école laïque et de Jules Ferry.

*Deuxièmement ses trois feuilletons (Dissertation, Mathématique, Version), sont fournis par trois professeurs de l'*Ecole Universelle de Paris, *laquelle est « une vaste entreprise de déchristianisation, une puissance au service de la contre-Eglise »* (1).

*Troisièmement, ces trois feuilletons « sont extraits des programmes d'enseignement secondaire de l'*Ecole Universelle (2), *lequel enseignement est « irréligieux » et « fait l'œuvre du jacobinisme laïque »* (1).

*Quatrièmement, les seules annonces de ce numéro viennent de l'*Ecole Universelle : *une (déjà citée) pour les programmes de la maison anticatholique, une pour la préparation par elle aux examens d'octobre* 1930, *deux grands placards à propos des carrières et des langues : toujours elle.*

On peut donc, semble-t-il, considérer le journal en question comme un succédané de cette « puissance dévastatrice ». Ecole et journal doivent être proscrits de toutes les maisons de baptisés.

Or, nous avons constaté, visu et auditu, *que plusieurs familles catholiques abonnent leurs enfants aux cours de l'*Ecole Universelle, *ennemie de leurs âmes ! Ignorantes, ou coupables, quelque épithète qu'elles méritent, le devoir est de les renseigner.*

*Qu'elles sachent donc que l'*Ecole Universelle *préconise « la morale individuelle et indépendante », — affirme que « l'Etat doit rester neutre dans ses écoles », erreur condamnée par le* Syllabus *comme par les déclarations des Evêques de France, du* 14 *septembre* 1909 *et du* 10 *mars* 1925, — *contribue au progrès de la barbarie » en niant pratiquement la liberté individuelle et la responsabilité, — fait de la* Vie de Jésus par Renan « *un cinquième évangile* », *etc.*

La philosophie (?) *de l'*Ecole Universelle « *se résume dans la négation de la science et de la morale* » (3). *Pour elle, le devoir n'est qu'une illusion. Jugez des conséquences criminelles !*

Si donc Pie XI a pu déclarer (4), *à propos de l'école neutre ou laïque : « Une école de ce genre, en fait, devient irréligieuse », comment n'appliquer pas cette condamnation à l'*Ecole Universelle ?

*En résumé, l'*Ecole Universelle *travaille à détruire l'Eglise catholique ; le* Journal des Candidats *diffuse et renforce son action néfaste ; Ecole et Journal doivent être rejetés par tous les catholiques.*

2° Numéro du 28 Novembre 1930

PUISQUE VOUS INSISTEZ...

*Notre article sur l'*Ecole Universelle *et son* Journal des Candidats *nous a valu des observations en sens divers. A tous nos correspondants, merci.*

*
* *

*Aux n*os 2 *et* 3 *du* J. des C., *dès le titre, nous constatons des flottements.*

Le n°1 n'indique aucune périodicité ; le n° 2 précise : « paraissant le 1er et le 15 de chaque mois » (le n° 1 étant daté du 10 août; le n° 3 se restreint: « paraissant le 1er de chaque mois ».

Le n° 1 et le n° 2 se disent rédigés et administrés par « l'Orientation professionnelle ». *Le n° 3 par le* « Journal des candidats » *en personne. Mais l'adresse est la même pour les trois.*

Les nos 1 et 2 sont publiés « avec le concours de la revue « l'Orientation professionnelle ». *Le n° 3 s'en dispense.*

Le n° 1 s'intitulait « Journal des Vacances » : *des vacances laborieuses, hélas! Les nos 2 et 3, qui sont pourtant du 1er et du 15 septembre, ne sont plus* « Journal des Vacances ». — *Comme il vous plaira.*

*Les nos 1 et 2 citaient l'*Orientation professionnelle, *dès le titre et les manchettes, chacun à trois reprises. Le n° 3 la supprime complètement.*

Cinq variations dans l'orientation, en trois numéros ! Pour un journal qui veut « orienter » toutes les jeunes vies !...

*
* *

Broutilles, si l'on veut. Il y a plus grave.

Qui doit choisir la carrière des enfants ?... « Surtout... les jeunes gens eux-mêmes », dit le Journal des Candidats. *Mais les parents ?... Non, non. Ils sont « trop tendres » ; les enfants ont tort de « laisser le choix à l'influence paternelle... » ! donc il nous faut (à nous Orientation) les éclairer impartialement ».*

Oui, il faut que le J. des C. *s'oppose aux « préjugés » des parents, qu'il ouvre « les intelligences repliées, fermées par la vie contenue de l'entourage familial », empêchées d' « éclore » par « les caresses des parents, la séduction du pays natal », etc...*

Et voilà la feuille anticatholique s'érigeant en juge des parents des intelligences, des carrières, etc., etc. « Il nous faut ! » Plaignons-la en vérité.

Et plaignons les parents s'ils mettent entre les mains des candidats (leurs fils et leurs filles) des feuilles qui font un tel cas de leurs facultés et de leur autorité.

*
* *

Ajoutons qu'un maître à écrire et à penser, tel que se croit et se propose le J. des C., *devrait savoir écrire et penser. Or... Mais voici un exemple.*

Un article — un leader, s'il vous plaît — veut encourager les jeunes gens à entrer dans l'aviation. On aurait pu en confier la rédaction à une plume alerte ; on a choisi la plus rampante... passons. Mais où place-t-on « le mérite impérissable, d'un Coste et d'un Bellonte » ? Leur mérite « réside surtout (un mérite résidant ?) dans la portée pratique qu'on peut attendre de l'exploit réalisé ». (Un mérite qui réside dans la portée ? dans la portée qu'on peut attendre ? Eh ! le bien, c'est donc l'utilité ? et l'acte est moral s'il rapporte ?)

Le rédacteur a besoin d'aller à l'école, avant de pontifier.

Il suffit. Nous ne pouvons tout analyser.

*Mais on nous saura gré d'indiquer des cours par correspondance, d'inspiration toute catholique et qui valent — haut la main, et nous en savons les exemples réjouissants — les merveilles (!) de l'*Ecole Universelle *et maçonnisante.*

Trois noms seulement, pour cette fois.

Pour les jeunes filles qui se préparent au Brevet élémentaire et au Baccalauréat, les Cours de la rue de Lubeck. *Demander à Mme la Directrice* (6, *rue de Lubeck, Paris* XVIe), *le prospectus A.*

Pour les tout petits, pour le certificat d'études, les brevets, les baccalauréats (garçons, filles), l'Enseignement ménager, le dessin, le solfège, le piano, etc., les Cours chez soi, 13, *rue Littré, Paris* IVe (*bénis par Pie X et Pie XI*).

*Pour tous l'*Ecole Moderne d'enseignement général par correspondance (50 *bis, rue Violet Paris* XVe) : *cours primaires et secondaires, brevets et baccalauréats, dessin, vacances..*

Ajoutons : Pour la musique, les Cours Sinat par correspondance (*solfège, harmonie, piano, violon, mandoline, harmonium, chant, professorat*) *peuvent être recommandés. — Cours Sinat, bureau B,* 1, *rue Jean-Bologne, Paris* XVe.

Pour le dessin et l'aquarelle, ne pas prendre l'A B. C., mais "Education artistique moderne, 61, *rue des Saints-Pères, Paris* VIe.

*
* *

Enfin — et nous terminons par un argument dont notre diocèse appréciera la force — il y a deux ans, S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper, protesta contre la réclame accolée au timbre antituberculeux par la néfaste Ecole Universelle.

Ne livrons à l'ennemi, ni nos enfants, ni... notre argent.

Les Équipes Sociales

(*Association déclarée selon la loi du 1er janvier* 1901)

SIEGE SOCIAL

31, Rue de Bellechasse — PARIS (VIIe)

Chèques Postaux — Robert Garric — Paris 176-71

Nos anciens liront avec intérêt la lettre suivante adressée à M. le Supérieur par M. Robert Garric, l'ardent apôtre que plusieurs connaissent pour l'avoir au moins entendu à Landerneau au Congrès des Etudiants du diocèse.

Nous la leur livrons telle quelle, sans commentaire.

Monsieur le Supérieur,

Je tiens à venir, au nom de nos EQUIPES SOCIALES, vous parler de notre mouvement, à ce moment de l'année où peut-être quelques-uns de vos grands élèves songent à aller à Paris ou dans les grands centres de Facultés, et où vous pouvez leur donner quelque orientation d'œuvre et d'activité. Notre mouvement des EQUIPES, vous le savez, s'est fondé après la guerre avec la double idée que les jeunes gens qui avaient acquis une culture secondaire pouvaient et devaient en faire profiter leurs camarades ouvriers et employés qui désirent acquérir cette culture (cours du soir, cercles d'études, bibliothèques, etc...), et que la même amitié sociale et nationale, qui avait lié au front les combattants de tous métiers, devait unir dans la paix les jeunes Français de la même génération.

Pour atteindre ce double but d'instruction mutuelle *et* d'amitié, *pour réaliser cette charité intellectuelle dont il ne nous paraissait pas qu'un catholique put se dispenser, nous avons organisé ces groupes à la fois dans les patronages et dans les centres sociaux, où on voulait bien demander nore concours.*

Que cette formule répondît aux besoins du temps, c'est ce que la rapide extension des EQUIPES semble avoir prouvé : environ 300 *groupes et* 10.000 *jeunes gens se sont groupés dans le mouvement.*

Cet apostolat social et chrétien semble convenir à merveille à l'étudiant, puisqu'il y trouve avec une discipline de son activité sociale, une occasion de rencontrer des étudiants vivant du même idéal et des jeunes gens dont il devient vite l'ami et le soutien. Il leur apporte ce qu'il a acquis : précieuse obligation puisqu'elle l'oblige à se cultiver encore. Il leur demande ce qu'ils ont acquis : précieuse acquisition, puisque l'expérience de la vie les a très vite mûris, et fait sentir à l'étudiant le sérieux et parfois le tragique de cette existence de travail. Tous les mois, une réunion groupe les étudiants où ils discutent de leurs résultats, de leurs méthodes, et où ils entendent une allocution religieuse.

Pensant que nous devons dès maintenant préparer notre rentrée, désirant trouver chaque année de nouveaux concours devant le nombre des demandes qui ne cessent d'affluer, désireux aussi de vous faire connaître notre Mouvement (je vous envoie un exemplaire du Bulletin de Méthode et de l'Equipier, ainsi qu'un de nos tracts), je vous serais bien reconnaissant de parler à vos jeunes gens de notre œuvre, de leur donner l'adresse des Equipes, où on les recevra avec joie à la rentrée, 31, *rue de Bellechasse et spécialement les lundis, mercredis et vendredis de* 6 *à* 7 *heures, et de nous donner les noms et si possible les adresses de ceux qui seraient favorables à notre action et que nous pourrions joindre à la rentrée d'un mot d'appel.*

Nous vous remercions encore de ce que vous voudrez bien faire pour nous, et en vous disant avec quelle joie nous verrions s'établir une liaison précieuse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Supérieur, l'hommage de nos sentiments respectueux.

4 juillet 1930. Robert Garric.

Impr. du *Nouvelliste*, Rennes. *Le Gérant:* P. Corre.